







(N.° 13.) Frimaire an 10.

# M A G A S I N

## ENCYCLOPÉDIQUE,

ou

# JOURNAL DES SCIENCES,

## DES LETTRES ET DES ARTS,

RÉDIGÉ

Par A. L. MILLIN.

---

### A V I S D E S É D I T E U R S .

Le prix de ce Journal est fixé :

- à 9 francs pour trois mois,
- 18 francs pour six mois,
- 36 francs pour un an,

tant pour Paris que pour les Départemens, franc de port.

ON peut s'adresser au Bureau du Journal pour se procurer tous les Livres qui paroissent en France et chez l'étranger, et pour tout ce qui concerne la Librairie ancienne et moderne.

**C**E Journal, auquel la plupart des hommes qui ont un nom distingué, une réputation justement acquise dans quelque partie des arts ou des sciences, tels que les CC. ALIBERT, DOLOMIEU, DESGENETTES, BAST, SILVESTRE DE SACY, FOURCROY, HALLÉ, DUMÉRIL, SCHWEIGHÆUSER, LACÉPÈDE, BARBIER, LANGLÈS, LALANDE, LAGRANGE, LEBRUN, MARRON, MENTELLE, BARBIÉ DU BOCAGE, BASSINET, MORELLET, NOEL, OBERLIN, CHARDON-LA-ROCHETTE, CAILLARD, VAN-MONS, TRAUILLÉ,

*Tome IV. (7.<sup>me</sup> An.)*



LÉVEILLÉ, CUVIER, GEOFFROY, VENTENAT, CAVANILLÉS, USTERI, BOETTIGER, VISCONTI, VILLOISON, WILLEMET, WINCKLER, etc. fournissent des Mémoires, contient l'extrait des principaux ouvrages nationaux : on s'attache surtout à en donner une analyse exacte, et à la faire paroître le plus promptement possible après leur publication. On y donne une notice des meilleurs écrits imprimés chez l'étranger.

On y insère les mémoires les plus intéressans sur toutes les parties des arts et des sciences; on choisit principalement ceux qui sont propres à en accélérer les progrès.

On y publie les découvertes ingénieuses, les inventions utiles dans tous les genres. On y rend compte des expériences nouvelles. On y donne un précis de ce que les séances des sociétés littéraires ont offert de plus intéressant; une description de ce que les dépôts d'objets d'arts et des sciences renferment de plus curieux.

On y trouve des notices sur la vie et les ouvrages des Savans, des Littérateurs et des Artistes distingués dont on regrette la perte; enfin, les nouvelles littéraires de toute espèce.

Ce Journal est composé de six volumes in-8.º par an, de 600 pages chacun. Il paroît le premier de chaque mois. La livraison est divisée en deux numéros, chacun de 9 feuilles.

On s'adresse, pour l'abonnement, à Paris, au Bureau du Magasin Encyclopédique, chez le C. FUCHS, Libraire, rue des Mathurins, hôtel Cluny.

A Amsterdam, { chez la veuve Changuion et d'Hengst.  
                          { chez Van Gulik.

A Bruxelles, chez Lemaire.

A Florence, chez Molini.

A Francfort-sur-le-Mein, chez Fleischel.

A Gœtze, { chez Manget.  
                  { chez Paschoud

A Hambourg, chez Hoffmann.

A Leipzig, chez Woll.

A Leyde, chez les frères Murray.

A Londres, chez de Bole, *Gerard Street.*

A Strasbourg, chez Levault.

A Vienne, chez Degen.

A Wesel, chez Gessner, Directeur des Postes.

Il faut affranchir les lettres.

MAGASIN  
ENCYCLOPÉDIQUE.

VII.<sup>e</sup> ANNÉE.

---

TOME IV.

---





A U

CÉLÈBRE ORIENTALISTE

WILLIAM OUSELEY;

HOMMAGE

D'ADMIRATION ET DE RESPECT.



# M A G A S I N

## ENCYCLOPÉDIQUE.

---

### P H I L O S O P H I E.

*ENTRETIEN de PHILISCUS et de CICÉRON,  
traduit de DION-CASSIUS ; avec des re-  
marques.*

DION-CASSIUS a inséré dans son Histoire quelques morceaux qu'on peut regarder comme de petits traités de politique ou de morale. De ce nombre sont les discours de Mécène et d'Agrippa, le dialogue de Philiscus et de Cicéron. Les premiers ont été fort bien traduits en notre langue, par M. de Pompignan. On ne pouvoit mieux choisir, ces deux discours étant le chef-d'œuvre de notre historien. Le second morceau est celui dont j'offre aujourd'hui la traduction.

Dion y parle déceamment de Cicéron ; et s'il lui reproche sa foiblesse, du moins rend-il justice à ses intentions et aux services qu'il avoit rendus à sa patrie. C'est une sorte de réparation qu'il fait d'avance à ce grand homme, pour les injures atroces qu'il se permet ensuite de mettre contre lui dans la bouche de Calanus, et pour tous les soupçons, peu

fondés, et les calomnies dont il n'a pas craint, à son sujet, de souiller l'histoire. Dion vivoit dans des temps malheureux, dans un siècle de crimes; il avoit vu les Caracalla, les Héliogabale et tant d'autres monstres sur le trone; il s'étoit accoutumé à mal penser des hommes, et ne croyoit peut-être plus à la vertu. Voilà sans doute ce qui l'a fait passer de la censure à la satire des personnages les plus illustres de Rome. L'intervalle n'est que trop facile à franchir, surtout quant au penchant naturel pour les extrêmes, on joint ces idées intolérantes, ces sentimens de haine qui caractérisent les derniers stoïciens, dont cet écrivain avoit adopté les principes.

Il n'est guère possible de douter que, sous le nom de Philiscus, Dion n'ait voulu exposer sa propre doctrine. Aucune des dix personnes, que l'on trouve dans l'antiquité, portant ce nom, ne paroît être celle qu'il introduit sur la scène. D'ailleurs, il nous fait lui-même entendre que ce philosophe, sous le masque auquel il se cache, étoit un homme fort obscur, en l'appelant un certain Philiscus *Φιλίσκος τις ἀνὴρ*. Fabricius, qui nous indique dans une note tous ceux qui portèrent ce nom, voudroit que ce dernier fût de la secte d'Epicure. Mais il sera facile de se convaincre du contraire, en lisant avec attention ce dialogue. Rien n'est moins incertain que la secte dont est le prétendu Philiscus, ou plutôt le véritable auteur, Dion-Cassius, qui s'y montre zélé partisan des maximes du portique. Le rapport qu'elles ont souvent avec celles d'Epicure, peut avoir induit en erreur l'illustre savant dont je viens de parler.

En traduisant ce dialogue, je n'ai pas dessein de justifier Dion-Cassius de s'y être écarté des règles de l'histoire. Si, à l'imitation des anciens, il a voulu mettre du dramatique dans son récit, on ne pouvoit guère le faire avec moins de succès. Des dissertations philosophiques n'animent point un récit quelconque, elles y sont toujours déplacées et exercent trop la patience des lecteurs. Quand on veut mettre sous leurs yeux quelques vérités ou maximes importantes et les obliger à s'y arrêter, il faut au moins s'y prendre comme Hérodote, dans l'entretien de Crésus et de Solon, c'est-à-dire, avec autant d'art que d'agrément, et sans trop de raisonnement. Avouons toutefois qu'un pareil exemple est aussi dangereux que difficile à suivre, et qu'il vaut mieux faire parler les faits eux-mêmes. Au reste, Dion-Cassius n'a point les talens d'Hérodote, et est fort inférieur aux grands écrivains que nous devons à la Grèce. Cependant, que de détails précieux ne nous a-t-il pas conservé? Sans lui, le règne même d'Auguste nous seroit peu connu; et on est encore forcé de regretter la perte d'une grande partie de son ouvrage, qu'il ne faut pas juger par le morceau qu'on va lire.

Ce morceau répond aux sections 18 = 29 du xxxviii.<sup>e</sup> livre de Dion-Cassius, suivant l'édition préparée par J. Albert Fabricius, et donnée par son gendre Herm. Samuel Reimar, à Hambourg, en 1750. C'est une des meilleures dont on ait enrichi la république des lettres. L'exil de Cicéron et l'entretien dont il est ici question, est de l'an 696 de la

fondation de Rome , sous le consulat de L. C. Pison et de A. Gabinius. Morabin a fait une histoire particulière de cet exil. Elle a paru en 1735, et les détails s'en retrouvent dans celle de Cicéron , que le même auteur a publiée depuis. On les lit encore avec plus d'intérêt dans l'excellent ouvrage du docteur Middleton, sur la vie de Cicéron. Il nous dispense , dans les remarques qui sont à la suite de cette traduction , de parler des faits déjà connus et suffisamment discutés.

Cicéron , après son exil , s'étant retiré en Macédoine (1), y passa quelque temps plongé dans l'affliction. Philiscus, qui avoit eu des liaisons avec lui à Athènes, le rencontra par hasard, et lui parla en ces termes :

« Nas-tu pas honte , Cicéron , de te lamenter et  
 « d'être affligé comme une femme (1). Certes , je  
 « ne présnois pas que , si plein de doctrine et  
 « donnant des conseils aux autres , tu tombasses  
 « dans un pareil découragement.

« Cicéron répartit : il est bien différent , ô Phi-  
 « liscus ! de dire son avis sur autrui, ou de se con-  
 « seiller soi-même. Ce qu'on dit aux autres , inspiré  
 « par une droite et incorruptible raison , leur fait  
 « souvent prendre un bon parti. Au contraire , lors-  
 « que notre esprit est vivement affecté, troublé et  
 « obscurci , il devient impossible d'avoir une pensée  
 « salutaire ; ainsi , rien de plus vrai que cette maxime :

(1) A Thessalonique , ensuite à Dyrrachium , d'où il retourna à Rome.

« il est plus aisé d'exhorter les autres à la patience ,  
 « que de supporter ses propres maux.

« Tu parles , dit Philiscus, le langage du vul-  
 « gaire ; n'est-il pas indigne de toi, que, doué de  
 « tant de prudence, si bien élevé à l'école de la  
 « sagesse, tu ne sois pas préparé à toutes les vicis-  
 « situdes humaines. S'il t'arrivoit le moindre revers,  
 « tu te trouverois sans défense. Puisque tu en es  
 « réduit là, peut-être te serois-je de quelque utilité  
 « par mes discours. Semblables à ceux qui allègent  
 « les autres, en soulevant le poids dont ils sont  
 « surchargés, je rendrai moins pénible le sentiment  
 « qui t'accable. Cela me sera d'autant plus facile,  
 « que je ne m'en affecterois pas du tout moi-même.  
 « Ne refuses donc pas cette espèce de consolation,  
 « que la fortune t'offre. Si tu te suffisois à toi-  
 « même, tu n'aurois pas besoin de mes discours ;  
 « mais aujourd'hui tu es dans un état de souffrance,  
 « tel qu'Hippocrate, Démocède (2), et autres grands  
 « médecins, attaqués d'une grande maladie, avoient  
 « eu recours à une main étrangère pour leur guérison.

« Eh bien ! dit Cicéron, si tes paroles sont ca-  
 « pables de dissiper les nuages dont mon ame est  
 « couverte, et de me rendre encore à la lumière,  
 « je suis très-disposé à t'écouter. Les discours,  
 « comme les remèdes, diffèrent beaucoup en espèces  
 « et en efficacité. Il n'est donc pas étonnant que je  
 « reçoive quelque soulagement de ta doctrine, quoi-

(2) Un des plus célèbres praticiens de l'antiquité. Il vécut avant Hip-  
 pocrate, et fut comblé de biens par Darius, fils d'Hystaspe. *Herod.*  
 liv. III, cap. 124, 129, 130 et 131.

« que je me sois distingué dans les tribunaux, dans  
« les assemblées du sénat et du peuple.

« En conséquence, reprit Philiscus, puisque tu  
« veux m'entendre, examinons d'abord si tes maux  
« sont réels ; ensuite de quelle manière ils peuvent  
« être guéris. Au premier coup-d'œil, je m'aper-  
« çois que tu jouis d'une santé parfaite et vigou-  
« reuse ; ce qui, selon la nature, est le principal  
« bien accordé aux hommes. Tu as suffisamment de  
« quoi satisfaire aux besoins de la vie, n'étant pas  
« dans le cas de souffrir ni de la faim, ni de la soif  
« et autres misères ; second bienfait que nous te  
« nous évidemment de cette même nature. Lorsque  
« notre corps a une bonne constitution, il est pos-  
« sible de vivre sans angoisses et avec toutes les jouis-  
« sances essentielles à notre bonheur.

« Tout cela, répliqua Cicéron, n'est d'aucun  
« secours, si quelque chose afflige et tourmente  
« notre ame. Les inquiétudes de l'esprit nous ren-  
« dent plus malheureux, que les sensations agréables  
« du corps ne nous causent de plaisirs. Non, en vé-  
« rité, mon esprit étant malade, je ne fais nul cas  
« de la santé, de l'aisance et des biens mêmes, dont  
« la plupart m'ont été ravis.

« Tu aurois sans doute raison, dit Philiscus, de  
« t'affliger de ces pertes, si tu devois être privé du  
« nécessaire ; mais l'ayant à souhait, de quoi te  
« chagrines-tu ? Seroit-ce parce que tu n'en possèdes  
« pas davantage ? Tout ce qui est au dessus du be-  
« soin devient superflu ; c'est fort égal qu'il soit ou  
« ne soit pas à ta disposition, puisque tu ne faisais



« usage auparavant que du nécessaire. Persuade-  
« toi bien qu'aucune des choses dont tu ne te servois  
« pas, et dont à présent tu n'as plus besoin, n'existe.  
« Tu n'as pas reçu de tes pères assez de fortune  
« pour en être fort peiné; tu devois la tienne au  
« talent de la parole et à tes discours, qui ont, en  
« même temps, causé ta perte. Convient-il donc de se  
« plaindre amèrement d'avoir perdu ce qu'on s'étoit  
« procuré, et de la même manière. Les négocians  
« supportent-ils avec impatience les grands dom-  
« mages qu'ils éprouvent? Ils savent, selon moi,  
« calculer ce que la mer leur a d'abord apporté,  
« ensuite ravi. Mais en voilà assez sur cette ma-  
« tière. Je pense donc qu'il suffit à l'homme, pour  
« son bonheur, d'avoir le nécessaire, et de n'éprou-  
« ver aucun besoin physique (II). A mon avis, tout  
« superflu cause des inquiétudes et de l'embarras, et  
« nous attire l'envie. Tu as sans doute raison d'a-  
« vancer que nulle jouissance des biens du corps ne  
« peut exister, si l'ame ne se trouve point satisfaite,  
« étant impossible que l'un ne souffre, sans que  
« l'autre ne soit malade. Néanmoins, je pense qu'il  
« est beaucoup plus facile de procurer la santé au  
« corps qu'à l'ame. Le premier, composé d'organes  
« charnels, renferme en lui le principe d'étranges  
« vicissitudes, et a besoin fréquemment de secours  
« surnaturels (III); l'autre, plus divine de sa nature,  
« peut mieux être réglée et amendée. Voyons donc  
« quels sont les biens de l'ame qui te manquent,  
« ou s'il y a quelque mal que nous ne puissions pas  
« en extirper?

« Je te regarde comme le plus prudent des hom-  
 mes, en ayant donné la preuve dans tous tes avis  
 au sénat et au peuple, et dans tant de services  
 rendus à tes clients; en un mot, tu es un homme  
 fort juste, le défenseur de ta patrie et de tes amis,  
 contre ceux qui en méditoient la perte. Ce qui  
 t'arrive aujourd'hui, ne vient que d'avoir constam-  
 ment parlé et agi en faveur des lois et du gou-  
 vernement. Une éminente vertu se manifeste dans  
 tes actions. Il n'est guère possible que l'homme  
 asservi aux charmes de la volupté se montre sans  
 cesse en public, ou que les occupations de la  
 journée ne se ressentent pas de celles de la nuit;  
 il s'agite encore dans les assemblées du peuple.  
 En conséquence, tu m'avois paru plein d'énergie,  
 et avec une trempe forte d'esprit, n'en jugeant  
 que par ton éloquence (IV). Frappé à l'impro-  
 viste et abattu malgré ton mérite, tu n'es donc  
 plus toi-même, et tu as perdu un peu de ton  
 grand courage; mais tu le reprendras bientôt, et  
 je ne vois pas qu'étant sain de corps et d'esprit,  
 rien puisse t'affliger.

« A ces mots, Cicéron s'écria : l'exil et le dé-  
 shonneur ne te paroissent donc pas un grand mal?  
 Non-seulement passer sa vie hors de sa maison,  
 être privé du commerce de ses amis, mais encore  
 être chassé avec ignominie de sa patrie, errer  
 avec le nom de banni, sur une terre étrangère,  
 devenir ainsi un objet de risée pour ses ennemis,  
 et de honte à ses parens, tout cela n'est-il pas  
 un vrai malheur (V)?

• Nullement , selon moi , reprit Philiscus : des  
 « deux parties dont nous sommes composés , l'ame  
 « et le corps , chacune tient de la nature même ses  
 « biens et ses maux (VI). Si tout prospère , c'est un  
 « grand bien ; au contraire , s'il arrive quelque ac-  
 « cident , on le regarde avec raison comme nuisible  
 « et honteux. Voilà ce que tu éprouves aujourd'hui.  
 « Cependant , le mépris et autre chose semblable  
 « ne sont que des maux d'opinion , et ne deviennent  
 « honteux que par la loi (VII). Ils ne nuisent ni  
 « à l'ame ni au corps. Comment peut-on dire que  
 « ce corps soit malade ou mort , que cette ame soit  
 « moins juste , moins éclairée , à cause de l'igno-  
 « minie , de l'exil et de quelque accident de ce  
 « genre ? Je ne le vois pas. Il n'y a certainement  
 « pas là de mal réel. L'estime publique et une exi-  
 « stence honorable dans notre patrie ne sont pas  
 « des biens , par leur propre nature , mais selon  
 « l'idée que chacun s'en fait ou croit en avoir. Les  
 « hommes ne jugent pas de même le mépris et l'hon-  
 « neur : ce que les uns blâment , les autres le louent ;  
 « ce que ceux-ci honorent , d'autres le punissent.  
 « Quelques-uns ne connoissent ni l'infamie , ni même  
 « son nom (VIII). Toutes ces choses ne tiennent  
 « pas aux besoins naturels de l'homme , et doivent  
 « lui être étrangères. Eh ! ne seroit-ce pas fort ri-  
 « sible qu'une sentence ou décret ordonnât de tomber  
 « grièvement malade , ou de se couvrir d'opprobre ?  
 « Il en est ainsi du mépris (3).

(3) Le mot *ἀτιμία* , employé par Dion , signifie proprement une

« Je n'aperçois dans l'exil qu'un voyage peu ho-  
 « norable (4) ; mais si la honte n'est pas elle-même  
 « un mal, il ne peut y en avoir aucun dans cet  
 « exil. Un grand nombre d'hommes, les uns de leur  
 « gré, les autres malgré eux, sortent de leur patrie  
 « pour faire de longs voyages. Quelques-uns même  
 « consomment toute leur vie à rouler par le monde,  
 « comme s'ils étoient repoussés de tout lieu. Ce-  
 « pendant ils ne se croient pas lésés (ou malheu-  
 « reux). Entre faire une chose volontairement ou  
 « contre sa propre volonté, il n'y a nulle diffé-  
 « rence (IX). Celui qui est contraint à se livrer aux  
 « exercices du corps n'en acquiert pas moins de  
 « vigueur que celui qui s'y adonne par goût. Le  
 « marin qui s'embarque avec répugnance a-t-il  
 « moins de profit qu'un autre ? Je ne conçois donc  
 « pas ce qui peut arriver contre son gré à l'homme  
 « sage. Si la différence du bonheur ou du malheur  
 « consiste dans la volonté ou la contrainte d'agir,  
 « on y remédie, en supportant gaiement les choses  
 « inévitables, en n'y succombant jamais, et en met-  
 « tant dans cette classe tous les accidens de la vie

privation d'honneurs civils, et non ce que nous entendons par déshon-  
 neur auquel nous donnons un sens fort étendu. ἀτιμία est l'opposé de  
 ἐπιτιμία qui signifie la jouissance de ces mêmes honneurs. Quand on  
 n'a pas les mêmes idées, on ne peut traduire avec une scrupuleuse  
 fidélité; les Romains n'eurent certainement pas les nôtres sur l'hon-  
 neur et le déshonneur.

(4) Celui de Cicéron étoit cependant accompagné d'honneurs, le sénat  
 l'ayant recommandé à tous les rois et princes alliés de la république.  
*Appian. de bell. civil. t. II, p. 727.*

« Rien

« Rien n'est plus sensé que cette ancienne maxime :  
 « il ne faut pas desirer l'accomplissement de nos  
 « vœux, mais vouloir ce qui vient de la nécessité (X).  
 « Nous n'avons pas le choix libre d'un genre de vie :  
 « nous ne dépendons pas de nous-mêmes ; nous  
 « sommes au contraire forcés de nous conduire  
 « comme il plaît à la fortune, et de la manière  
 « qu'un destin absolu (5) l'ordonne à chacun de nous.  
 « En un mot, que nous voulions, ou que nous ne  
 « voulions pas, cela arrive toujours.

« Si ce déshonneur et cet exil ne t'affligent pas,  
 « puisque tu as été outragé et chassé de ta patrie,  
 « non pour lui avoir nui, mais après lui avoir rendu  
 « beaucoup de services, pense donc qu'un pareil  
 « mal est un effet de ta destinée. Rien ne pouvoit  
 « t'arriver de plus glorieux et de plus avantageux  
 « que d'être injustement persécuté. Tu as rempli  
 « tous les devoirs de citoyen, soit en action (soit  
 « en paroles), par de sages conseils, sans te livrer  
 « à l'intrigue, obéissant uniquement aux décrets du  
 « sénat (6), ne craignant pas la sédition, et tou-  
 « jours attache au meilleur parti (XI). Tout ce  
 « qu'on a si cruellement machiné contre toi est l'effet  
 « de l'ambition et de la calomnie. Que tes ennemis  
 « se tourmentent et s'affligent à cause de leur in-  
 « justice, cela leur convient ; mais à toi, il est  
 « aussi beau qu'indispensable de supporter coura-

(5) Je traduis *Δαίμων* par destin, conformément aux idées stoïciennes. *Erscr. Dissert.* liv. I, chap. XIX, p. 107, ed. *Lpton*.

(6) Celui par lequel Cicéron fit exécuter les complices de Catilina, cause de son exil.

« gement l'arrêt du destin. N'aurois-tu pas pré-  
 « féré d'être banni, ayant fait ton devoir, à agir de  
 « concert avec Catilina, à t'associer avec Lentulus,  
 « à donner de perfides conseils à ta patrie, à n'exé-  
 « cuter aucune de tes résolutions en sa faveur, et  
 « à vivre, ainsi coupable, dans ta maison. Si donc  
 « le soin de ta réputation t'est cher, ne vaut-il pas  
 « beaucoup mieux avoir été chassé innocent de tes  
 « foyers, que d'y rester convaincu de quelque crime.  
 « D'ailleurs, l'opprobre tombe sur l'auteur d'un exil  
 « injuste et non sur celui qui l'éprouve, victime de  
 « sa méchanceté (XII).

« Mais j'entends dire que tu as quitté ta patrie  
 « volontairement et sans condamnation, et que, dé-  
 « testant la conduite de tes concitoyens, et ne pou-  
 « vant les rendre meilleurs, tu n'as pas attendu de  
 « périr avec eux. Tu ne fuïs donc pas ta patrie,  
 « mais ceux qui en ont conjuré la perte. Eux seuls  
 « qui repoussent de leurs cœurs tout sentiment hon-  
 « nête, sont infames et dignes de bannissement.  
 « Honoré, heureux et parfaitement libre (7), ayant  
 « le nécessaire, tu peux vivre tranquillement en Ma-  
 « cédoine, où dans l'endroit du monde que tu voudras.  
 « Certes, les lieux ne procurent ni le bonheur, ni le  
 « malheur. Chacun se fait, en tous pays et en tous  
 « temps, une patrie et une félicité. C'étoit l'opi-  
 « nion de Camille (8); aussi se retira-t-il avec  
 « plaisir à Ardée. Scipion pensa de même, et coula,

(7) A la lettre : *n'étant asservi ignominieusement à personne.*

(8) Exilé, pour s'être servi de chevaux blancs dans son triomphe.  
*Tit-Liv.*, liv. V, chap. xxxii.

« sans peine, le reste de ses jours à Litterne (XIII).  
 « Parlerai-je d'Aristide et de Thémistocle, que l'exil  
 « rendit encore plus illustres? Que dirai-je d'Énée (9)  
 « ou de Solon, qui, de plein gré, fut, pendant dix  
 « ans, lois de sa patrie. Ne regardons pas comme fâ-  
 « cheux ce qui n'affecte réellement ni l'âme ni le  
 « corps. Ne t'irrite donc pas des accidens; il n'est pas  
 « en notre pouvoir, je le répète, d'adopter un  
 « genre de vie; nous sommes forcés de subir les  
 « arrêts de la fortune. En s'y résignant de bon cœur,  
 « nous éviterons des chagrins; et, en les supportant  
 « impatiemment, nous ne faisons pas notre des-  
 « tinée, et le plus grand des maux que nous nous  
 « attirerons sera d'être vainement affligés. En effet,  
 « les hommes qui soutiennent avec gaieté les plus  
 « étranges revers, ne croient éprouver rien de fâ-  
 « cheux; ceux, au contraire, qui sont accablés par  
 « les plus légers accidens s'imaginent avoir tous les  
 « maux de la nature humaine. Les uns, en se com-  
 « portant mal dans la prospérité, et les autres, bien  
 « dans l'adversité, font de manière que ces deux  
 « choses leur paroissent telles qu'ils se les étoient  
 « figurées.

« Réfléchissant donc là-dessus, ne te laisse pas  
 « abattre par les événemens actuels, et ne te tour-  
 « mente même pas si tu apprends que ceux qui t'ont  
 « exilés prospèrent. Les succès des hommes sont  
 « bien légers (10) et éphémères, surtout dans les

(9) On lit, dans le texte, Ἄνιον; et j'ai suivi la conjecture de Fabricius, quoique peu satisfaisante, faute de meilleure.

(10) Je lis, avec Reimar, κῆφαι pour κωφῆ.

« mouvemens populaires. A-t-on acquis beaucoup  
 « de pouvoir, aussitôt on disparaît comme une va-  
 « peur. Ceux qui se mêlent de semblables troubles  
 « et d'affaires si chanceuses, diffèrent peu ou point  
 « du tout des personnes agitées dans un vaisseau  
 « par la tempête. Portées en haut, en bas, poussées  
 « tantôt ici, tantôt là, ils sont submergés au moindre  
 « faux pas. Sans parler des Drusus, des Scipion (11),  
 « des Gracques et de tant d'autres, rappelle-toi  
 « comment Camille, étant exilé, sauva le capitolé.  
 « Souviens-toi qu'Aristide l'emporta, après son ban-  
 « nissement, sur Themistocle (12). Aye donc grand  
 « espoir de ton retour. Tu n'as pas été chassé pour  
 « quelque crime ; les gens mêmes qui t'ont fait sortir  
 « te rechercheront, selon ce que j'ai ouï dire, et  
 « tous les autres te desirent ; ainsi, prends patience,  
 « il n'y a pas de quoi t'affliger.

« Si tu m'en crois, tu te plairas à choisir un en-  
 « droit écarté, près de la mer, pour t'y livrer, à

(11) Ce n'est pas le grand Scipion, mais le destructeur de Numance et de Carthage, trouvé mort dans son lit, après s'être opposé à la promulgation de la loi agraire, l'an 624 de la fondation de Rome.

(12) Il manque quelque chose à cette phrase : *πως ὁ Κάμιλλος ὁ φυχῶς ἄριστον τῆς Καπιτωλῆς μετὰ ταῦτα ἀπικτήσῃ*. La version latine porte : *Quomodo Camillus quondam exul, deinceps Lucio Apuleio prastantior vitæ functus*. Rien sans doute de moins exact. Vraisemblablement il étoit ici question de la supériorité de Camille sur le tribun Apuleius, son accusateur, comme l'indique le mot *ἀριστον*, et ce qui est dit ensuite d'Aristide. Mais il n'en existe pas d'autres traces. Il s'agit évidemment, dans ce passage mutilé et mal restitué, de la délivrance du capitolé, et non de la mort de Camille.



« l'exemple de Thucydide et de Xénophon (13), à  
 « l'agriculture ou à la composition de quelque ou-  
 « vrage. Ce genre de vie philosophique te suffira ;  
 « il convient fort à tout le monde , et ne déplaît à  
 « aucun gouvernement. Ainsi , l'exil procure un loisir  
 « fécond. Veux-tu être immortel comme eux , sa-  
 « che les imiter. Tu as le nécessaire , et les hon-  
 « neurs ne te manquent pas , si en cela il peut y  
 « avoir quelque bien ? N'as-tu pas été consul ? Quand  
 « tu l'aurois été une autre fois , une troisième ,  
 « une quatrième , il n'en résulteroit qu'une vaine  
 « quantité de lettres alphabétiques , qui ne seroient  
 « utiles ni aux vivans ni aux morts (14). Aimerois-  
 « tu mieux être Corvinus (15) ou Marius , revêtus  
 « sept fois de cette dignité , que Cicéron ? Tu  
 « n'ambitionnes pas le commandement d'une pro-  
 « vince , puisque tu l'as refusé (XIV) , dédaignant  
 « les émolvens de cette place , et le bref exer-  
 « cice d'une autorité qui donne un libre cours à la  
 « calomnie. Je te l'ai déjà dit , ces choses-là ne  
 « font rien au bonheur. Tu as été assez versé dans  
 « les affaires publiques , pour que , connoissant la  
 « différence des genres de vie , tu puisses prendre  
 « l'un , rejeter l'autre ; suivre celui-ci , et fuir celui-

(13) On se rappelle que Thucydide se retira pendant la guerre du Péloponèse en Thrace , près de la forêt de Scape , et Xénophon , dans le territoire de Scillonte en Elide. *PLUT. de exil.* t. II , p. 605-4.

(14) Cela est bien mauvais , mais je ne m'écarte pas de la lettre.

(15) M. Valerius Corvus , ou Corvinus , fut six fois consul en 405 , 407 , 410 , 418 , 455 et 454. Il y eut donc 49 ans d'intervalle entre son premier et son dernier consulat , aussi Corvus vécut-il plus de 100 ans.

« là. Ne la consume pas entièrement pour les  
 « autres, mais réserve-en une portion à toi-même.  
 « Examine combien diffère le repos du trouble, la  
 « quiétude des alarmes, la liberté de la servitude,  
 « et la sécurité des périls. Si tu voulois adopter la  
 « manière de vivre que je t'exhorte à prendre, tu  
 « serois fort heureux, et acquerrois par-là un grand  
 « nom, pendant toute ta vie et après ta mort (16).

« Ah! si tu cherches à faire accélérer ton retour,  
 « si tu ambitionnes de briller encore dans la répu-  
 « blique, je ne veux te rien prédire de fâcheux;  
 « mais réfl. chissant sur l'état des affaires, sur ta  
 « liberté de parler, considérant enfin le pouvoir et  
 « le nombre de tes ennemis (XV), je crains bien  
 « que tu ne fasses une nouvelle chute. En restant  
 « exilé, tu pourrois changer de façon de penser,  
 « au lieu qu'en essayant une seconde disgrâce, le  
 « repentir même te sera impossible. N'est-il pas  
 « affreux, exécrable, que la tête d'un homme soit  
 « coupée et exposée dans l'assemblée du peuple?  
 « Peut-être encore sera-t-elle livrée aux outrages  
 « d'un homme, d'une femme (17) ! Ne sois pas  
 « indisposé contre moi, comme l'annonçant de ri-  
 « dicules (18) présages; mais conserve le souvenir

(16) Ce grand nom n'est-il pas aussi vain que le nombre des consulats, d'après les idées de l'auteur, quelquefois peu conséquent?

(17) Philiscus parle ici d'Antoine et de Fulvie; mais, en vérité, ses prophéties sont fort maladroites, et nuisent à l'effet du discours, en dénuisant l'illusion nécessaire à la convenance historique.

(18) C'est la vraie signification de *Φαῖδῶ* que le traducteur latin rend mal par *sinistra*.

« de ce signe surnaturel qui pronostique certaines  
 « choses (XVI). Ne te fais pas illusion sur l'ami-  
 « tié de quelques gens puissans ; ceux qui paroîs-  
 « sent t'aimer, ne t'aideront pas à repousser tes  
 « adversaires, ainsi que tu viens de l'expérimenter.  
 « Les ambitieux comptent pour rien tout ce qui  
 « ne les fait pas parvenir heureusement à leurs  
 « fins. La plupart trafiquent de leurs meilleurs  
 « amis, de leurs plus proches parens, et les échan-  
 « gent pour leurs plus grands ennemis (19). »

Cicéron ayant écouté ce discours, en fut un peu soulagé, ne resta guère plus en exil : et fut bientôt rappelé dans sa patrie, par le crédit de ce même Pompée qui l'en avoit fait chasser (20).

### R E M A R Q U E S.

(1) Personne ne se laissa plus abattre par les revers que Cicéron. Son meilleur historien, Middleton, quoique très-zélé pour sa gloire, avoue cependant qu'il ne montra aucune fermeté pendant son exil. « Ses lettres, dit-il, étoient si remplies de tris-  
 « tesse et ses expressions si lamentables, que non-  
 « seulement ses amis, mais jusqu'à sa femme, lui

(19) Cette réflexion est encore une prophétie de la manière dont Auguste livra Cicéron à la vengeance d'Antoine. Mais cette prophétie se trouve bien placée, et n'est pas trop clairement exprimée pour qu'on puisse, au premier coup-d'œil, être frappé de la supposition de cet événement.

(20) Cicéron fut rappelé par un senatus-consulte, sur la proposition du Consul Lentulus, appuyée vivement par Pompée.

« reprochèrent qu'il paroissoit manquer de courage  
 « et démentir son ancien caractère ( *Vie de Cicér.*  
 « t. II, p. 191, trad. fr. ). » Atticus, entre autres ,  
 osa le blâmer de cette conduite pusillanime et in-  
 digne de lui. « Quant aux reproches continuels que  
 « vous me faites , lui répondit Cicéron , sur mon  
 « abattement et sur ma foiblesse, croyez-vous donc  
 « que le poids et le nombre des maux qui accom-  
 « pagnent ma disgrâce , ne m'excusent pas assez ? Ne  
 « vit-on jamais personne , pour une aussi bonne  
 « cause , tomber d'un si haut rang ? . . . . Puis-je  
 « oublier ce que j'ai été , et ne pas sentir ce que  
 « je suis ? De quelle gloire , de quels honneurs je  
 « suis privé , de quel bien , de quels enfans ? etc.  
 « ( lib. III , ep. 10. ). » C'est toujours les mêmes  
 regrets , les mêmes plaintes ; on les connoit assez ,  
 et il me seroit trop douloureux de les rassembler  
 ici. Quel courage ne monta pas Cicéron , au mo-  
 ment de la conjuration de Catilina ? Quelle fai-  
 blesse ne témoigna-t-il pas depuis cet événement ?  
 Le grand homme d'état disparut au premier choc  
 de l'adversité. Dans les dangers de Pompee et de  
 César , la conduite de Cicéron n'offre plus qu'in-  
 conséquence , pusillanimité et incertitude. Il fut  
 rappelé à lui-même par sa haine contre Marc-An-  
 toine ; encore n'agit-il , dans cette occasion , ni  
 avec sagesse , ni avec prévoyance. Sa mort seule  
 l'absout de la contradiction qu'on trouve entre les  
 actions de sa vie et ses écrits philosophiques.

(II) Sénèque dit : « Ne vous applaudissez pas  
 « trop de mépriser le superflu ; vous vous applau-  
 « ditez , quand vous en serez venu à mépriser le  
 « nécessaire ( Ep. 110. ). » Il y avoit beaucoup de  
 rapport entre la philosophie d'Épicure et celle du  
 Portique ; mais les partisans de cette dernière avoient  
 tout outré , et l'auteur de l'*Essai sur les règnes de*  
*Claude et de Néron* ( t. II , p. 125. ) a raison de dire  
 sur ce passage : « Ou je me trompe fort , ou mé-  
 « priser le superflu est d'un sage , et mépriser le

« nécessaire, d'un fou. » Philiscus ne l'étoit pas. Il se rappeloit fort bien qu'Épicure ne demandoit que de l'eau et du pain pour être heureux. Il faut quelque chose de plus, n'en déplaie aux philosophes grecs et romains, quand ce ne seroit que pour mettre notre vertu à l'abri de toute tentation, celle de l'indigence étant aussi vive que fréquente. Ainsi n'éprouver aucun besoin physique, comme l'avance Philiscus, est le vœu du sage. Il doit toujours l'adresser au ciel, comme Salomon : *Mendicitatem et divitias ne dederas mihi* (Proverb. c. 30, vers. 8.); en ayant avec lui : *Utilior est sapientia cum divitiis* (Eccles. c. 7, vers. 12.).

(III) Philiscus parle des secours divins ou surnaturels qui sont nécessaires à l'homme ; il admettoit donc la Providence, suivant le système des Stoïciens, *et interesse nobis Deum* (SENEC. de Provid. c. 1.), qui cependant n'étoit ni conséquent, ni bien orthodoxe sur ce sujet. Il regarde encore l'origine de l'ame, comme divine, *divinæ particulæ auræ* (HORAT. Lib. II, Sat. 2, v. 79.). C'étoit encore une idée de ces mêmes philosophes (EPICT. Dissert. Lib. I, c. 14.); ils différoient donc en cela des Épicuriens. Cicéron s'exprimoit plus clairement que les premiers. « Jamais, dit-il, on ne  
« trouvera d'où l'homme reçoit ces qualités, à  
« moins que de remonter à un Dieu. *Nec invenietur*  
« *unquam unde ad hominem venire possint, nisi à*  
« *Deo* (Fragment. de Consol.). »

(IV) Loin de blâmer Cicéron de s'être mêlé des affaires publiques, Philiscus l'en loue ; ce qui montre encore que Dion étoit, non dans les principes d'Épicure, mais dans ceux de Zénon. Le premier avoit dit que le sage n'est ni magistrat, ni chef dans sa nation, et qu'il ne doit prendre aucune part aux affaires publiques, qu'il n'y soit forcé par quelque événement, *nisi si quid intervenerit* ; le second, Zénon, vouloit au contraire que le sage

se mêlât de ces mêmes affaires , à moins que quelque chose ne l'en empêchât , *nisi si quid impedièrit* ( SENEC. *de Ot. sapien.* c. 30 ). D'après ces maximes , on vit toujours les vrais Épicuriens s'éloigner des places , au lieu que les Stoïciens ne cessèrent jamais de les ambitionner. C'est d'eux que parle Dion , lorsqu'il fait dire à Mécène : « Plusieurs ,  
 « sous le masque de la philosophie , ont infiniment  
 « nuï aux particuliers et à des nations entières.  
 « ( Lib. LI , §. 36. ) » Il ne dissimule pas que leur esprit séditioneux les fit chasser de Rome par Vespasien ( Lib. LXVI , §. 12 et 13. ). Dion-Cassius blâmoit leur conduite ; il n'en suivit pas moins les principes. Il occupoit à Rome une place de sénateur et ne la quitta point , quoiqu'il y fût continuellement exposé aux outrages des plus infâmes tyrans. Étant consul pour la seconde fois , il ne se retira dans sa patrie que pour se soustraire à la fureur des soldats dont il avoit réprimé l'indiscipline. En général , les Épicuriens avoient l'apathie de la mollesse , et les Stoïciens , l'égoïsme de l'ambition.

( V ) Le caractère de Cicéron est ici bien rendu ; et tout ce qu'on lui fait dire se retrouve dans ses lettres. Jamais homme ne supporta plus impatiemment la disgrâce ; l'ambition déconcertée , l'amour-propre outragé et une injustice révoltante , voilà ce qui étoit l'objet des tourmens de Cicéron. La philosophie étoit bien impuissante pour rendre le calme à son ame et en cicatiser toutes les plaies.  
 « Le temps , écrivoit-il à Attiens , augmente même  
 « mon affliction , au lieu de la soulager ; les autres  
 « chagriers s'adouçoissent peu à peu , mais les miens  
 « sont de nature à croître de plus en plus , et par  
 « le sentiment de mes maux et par le souvenir  
 « de mon bonheur passé ( Lib. III , ep. 15 ). » Il en revenoit toujours à ce mot qui devoit bien son ame : *Quid cuius sum ?*

(VI) Tous ces raisonnemens philosophiques que Dion met, en cet endroit, dans la bouche de Philiscus, étoient connus de Cicéron. Il les développe fort bien dans le V.<sup>e</sup> livre de ses *Tusculanes*, où il tâche de prouver que l'homme vertueux n'a besoin de rien pour vivre heureux. Il y rappelle les vicissitudes de la fortune, auxquelles il s'est trouvé exposé, et en tire des inductions favorables à cette idée stoïcienne. Il y fait sentir tout ce qui résulte des liaisons étroites de l'ame et du corps (Lib. III, c. 1.). Enfin, ce grand homme n'a-t-il pas dit que « les passions, qui sont les maladies de l'ame, ne viennent que de notre revolte contre la raison » (Lib. IV, c. 14.)? En conséquence, les leçons que Dion veut lui donner sur cette matière, sont déplacées et même ridicules. Il auroit dû seulement le rappeler à ses propres principes, et l'exhorter à rendre ses actions conformes à sa théorie.

(VII) Suivant les Stoïciens, l'opinion porte le trouble dans notre ame et est la source de nos passions (ZÉNON, *ap. STOB. Eclog.* p. 176 ; d'où ils conclusoient sans doute que l'infamie est un mal imaginaire. Si on parvenoit à le persuader aux hommes, toutes les bases de la société seroient renversées, et la philosophie auroit été par là une source intarissable de calamités. Elle doit seulement nous apprendre à n'imprimer qu'avec justice la flétrissure de l'opinion et des lois. On ne sauroit trop prêter de la force à l'idée de l'infamie, pour réprimer les méchans. Ceux-ci même ne seroient plus que des imprudens ; et tout sentiment d'équité seroit effacé du cœur des hommes, si cette même infamie cessoit d'être un frein puissant, conformément à la belle pensée de Cicéron : *Quod si pœna, si metus supplicii, non ipsa turpitudine, deterret ab injuriosâ facinorosâque vitâ, nemo est injustus ; at incuti potius habendi sunt, improbi* ( *De Legib.* Lib. I, c. 14. ).

VIII. Cette diversité d'opinions a été depuis longtems remarquée, et plusieurs anciens nous en ont rapporté des exemples frappans. Il seroit trop long d'en faire ici mention; mais on me saura peut-être quelque gré de publier un passage d'un auteur inédit sur ce sujet. C'est Herennius, philosophe éclectique, dans son Commentaire manuscrit sur les Métaphysiques d'Aristote. Il s'exprime en ces termes : Ἀνακέρχεται κοινόν Ἐλληνιστὶν ὅμα καὶ βαρβάρους ἐπάγοντα τὸν ἐκ τῆς κρίνειν ὀλισθόν τινα οὖν ταῦτα εἰσὶν ἀγαθαὶ αἱ ἐκ ποσίδων, καὶ ἔθνη πάτρια, καὶ νόμοι ἂν ἐν εὐδέν ὁμολογεῖται ταυτὸν εἶναι παρὰ πᾶσιν, ἀλλὰ κατὰ χώρας, καὶ ἔθνη, καὶ πόλεις, καὶ κῆμας, καὶ οἰκίας, ἀνδράς τε καὶ γυναῖκας, καὶ νῆπια. τὰ γοῦν ἀσχρὰ παρ' ἡμῶν, ἑτέροις κάλα, καὶ τὰ πρέποντα, ἀπρεπῆ, καὶ τὰ δίκαια, ἀδίκαια, καὶ ἀνόσια μὲν, τὰ ὄσια, νόμιμα δ' αὐτὰ παράνομα· ἔτι δὲ ψεκτὰ τὰ ἐπαινέτα καὶ ὑπόδικα, τὰ τῆς τιμῆς ἄξια, καὶ ὅσα ἄλλα ταῦτα νομίζουσι, etc. Ms. ol. R. in-folio, n.° 1885, et in-4.°, n.° 2045. C'est aller trop loin, et méconnoître les notions du juste et de l'injustice, aussi universelles qu'indelébiles.

(IX) C'est faire de l'homme un être passif, que de vouloir lui persuader qu'agir volontairement ou contre son gré, est une chose indifférente; par là on le jette dans le désespoir du fatalisme, et on anéantit toute la moralité des actions humaines. Les Stoïciens, dans leurs folles rêveries, auroient-ils prévu ces funestes conséquences? Les exemples de l'homme qui se livre avec peine aux exercices du corps, et du négociant qui s'embarque malgré lui, ont ici une fausse application; et c'est néanmoins par de semblables moyens que les philosophes du Portique étoient parvenus à égarer leur raison; et aucune secte n'a plus abusé que la leur des ressources de la dialectique.

(X) Les Stoïciens avoient adopté cette maxime (EPICTE. *Enchir.* c. 13.); mais ils en tiroient des conséquences outrées ou fausses. Nous connoissons



si peu nos véritables besoins, que le conseil de ne pas desirer l'accomplissement de nos vœux, seroit un trait de sagesse, s'il étoit dirigé vers le véritable but que Platon seul, parmi tous les philosophes de l'antiquité, a bien aperçu. Avant de former des vœux, et d'adresser ensuite au ciel des prières pour qu'ils soient accomplis, il est nécessaire d'attendre, selon lui, jusqu'à ce que *quelqu'un* nous ait appris comme il faut se comporter envers Dieu et les hommes. Ἀναγκαῖον οὖν ἔστι περιμένειν, ἕως ἄν τις μάτην ἄς θεῶν πρὸς θεῶς καὶ πρὸς ἀνθρώπους διακλιθεῖ (Alcibiad. II, §. 12), paroles qu'on ne sauroit trop répéter, et capables seules d'immortaliser ce grand et sublime philosophe. Dion ou Philiscus auroit dû tirer de ses écrits des motifs de consolation bien supérieurs à tous ceux qu'offroient les écoles de Zénon et d'Épicure. Elles ramenoient tout au fatalisme, soit directement, soit indirectement; et cette opinion, le poison de l'esprit et la mort du cœur, renverse tôt ou tard les fondemens de la société.

(XI) L'homme médiocre cède aux événemens, l'homme foible s'y laisse entrainer, et l'homme supérieur sait y résister, en ne faisant jamais fléchir ses principes devant l'opinion du moment. Lui seul, dans la tempête, dirige le gouvernail droit au port, et y arrive malgré tous les obstacles, tandis que les autres, s'abandonnant à la fureur des flots, en sont les tristes jouets et finissent par y périr. Cicéron fut cet homme supérieur dans la conjuration de Catilina; et cet homme médiocre, pendant le premier triumvirat. Mais il ne fut jamais l'instrument des passions du peuple, et il ne s'en servit pas pour parvenir à ses fins. Il n'eut ni l'audace ni la lâcheté d'un vil démagogue, et mourut peut-être avec des repentirs, mais sans remords, victime d'une des plus infâmes trahisons dont l'histoire nous ait conservé le souvenir.

(XII) Scipion ne se retira pas *sans peine* à Li-

terne, comme l'assure Dion ; mais il quitta Rome avec le désespoir et l'aupertume dans l'ame. Dès-lors il ne cessa plus de se plaindre de l'injustice de ses concitoyens, et ordonna même qu'on mit sur sa tombe ces mots : « O ingrate patrie ! tu ne possédes pas mes ossemens. » Ce fait étoit connu de tout le monde, et Philiscus ou Dion a eu tort de le dissimuler. Les exemples d'Aristide et de Thémistocle qu'il rapporte ensuite, ne sont pas les seuls que les annales des républiques offrent de l'ingratitude du peuple ; il est peu de grands hommes qui n'aient reçu de sa part quelque insigne outrage ou quelque injustice révoltante. Pour en arrêter les funestes effets, les Grecs imaginèrent la loi de l'Ostracisme ; c'étoit un bannissement honorable, et qui ne privoit pas les personnes condamnées de la jouissance de leurs biens. Elles restoient par-là attachées à leur patrie, et n'étoient pas forcées d'en devenir les plus cruels ennemis. Le peuple avoit le temps de la réflexion et du repentir ; il ne se trouvoit pas dans l'impossibilité de réparer ses torts par d'injustes confiscations. Cette loi auroit été inutile à Rome, parce qu'elle renfermoit des hommes trop puissants pour lui obéir. On ne s'y contenta bientôt plus des exils ; il fallut des proscriptions : et le peuple, après avoir été l'instrument des factions, en devint la victime, comme il arrive dans presque toutes les révolutions.

(XIII) Dans l'écrit où Plutarque traite, avec beaucoup plus d'étendue, la question de l'exil, et prouve que, n'étant pas juste, il ne peut être honnête ; il montre encore que la perte des places et la privation des dignités, suite nécessaire de cet exil, sont souvent utiles, en nous rendant une liberté dont nous pouvons tirer un grand avantage. C'est celui que Thucydide, Xénophon et plusieurs autres écrivains cités par ce philosophe, en retirèrent pour la composition de leurs ouvrages. « Aussi jouissent-ils, ajoute Plutarque, même après leur

« mort, d'une réputation universelle, tandis que  
 « ceux qui les firent exiler par la brigade, sont  
 « plongés dans l'oubli. Il est donc ridicule d'atta-  
 « cher de la honte à l'exil » Philiscus dit à peu  
 près la même chose, et Cicéron n'avoit pas besoin  
 de l'apprendre de lui; mais il n'étoit alors occupé  
 que de la correspondance avec ses amis : et ce ne  
 fut qu'ensuite, dans sa campagne de Tusculum,  
 qu'il composa plusieurs de ses immortels ouvrages,  
 au milieu des plus grandes agitations, et sans  
 cesser de prendre beaucoup de part ou d'intérêt  
 aux affaires de la république. Au reste, Dion pa-  
 roît avoir beaucoup profité des idées de Musonius,  
 philosophe cynique, dont les écrits étoient fort répandus  
 de son temps. Mais celui-ci va encore plus loin, et  
 dans un assez long et précieux fragment conservé par  
 Stobée, il veut prouver tous les avantages que l'exil  
 peut procurer. Il en donne plusieurs exemples, entre  
 autres, celui de Diogène, qui n'auroit pas été un si  
 grand philosophe, s'il n'eût pas été chassé de Sinope,  
 sa patrie. Musonius ajoute que l'exilé oisif et sans  
 industrie est seul dans la misère, tandis que l'homme  
 plein d'énergie, laborieux et sage, ne manque de  
 rien, et vit même dans l'aisance, en quelque en-  
 droit qu'il aille (MUSON. *Fragment. ap. STOB.*  
*Loc. commun. p. 558-59.*).

(XIV) Cicéron obtint par le sort la Macédoine;  
 ensuite on lui accorda la Gaule. Mais il ne put  
 ni l'une ni l'autre, pour ne pas s'éloigner de Rome,  
 au salut de laquelle il vouloit veiller (DION,  
 Lib. XXXVII, §. 33.). Les circonstances ayant  
 un peu changé, il finit par accepter le gouverne-  
 ment de Cilicie, où il montra autant d'équité que  
 de désintéressement. Sa conduite en cela est d'au-  
 tant plus admirable, qu'il étoit possédé, comme  
 tous les grands de Rome, dans son siècle, de l'a-  
 mour des richesses. Malgré tous ses efforts pour  
 le cacher, il en laisse encore trop apercevoir dans  
 une de ses lettres à Atticus; le trait est remar-

quable : « Quelle obligation éternelle , s'écrie-t-il ,  
 « n'ai-je pas à Socrate et à ses disciples ! Dieux  
 « immortels ! toutes ces choses ne sont rien à mes  
 « yeux. Néanmoins , en suivant l'idée de Ves-  
 « torius pour rétablir ces boutiques , je retirerai  
 « du profit de la perte que j'ai faite (*ad Attic.*  
 « Lib. XIV , ep. 19. ). » Quelle transition et quelle  
 chute ! Voilà donc le fruit des maximes de l'école  
 de Socrate.

( XV ) Philiscus auroit pu ajouter : *et les obligations que tu contracteras avec les amis qui l'auront procuré ton retour.* En effet , de pareilles obligations étoient bien difficiles à concilier avec ses devoirs , au milieu de tant d'intérêts opposés , au sein des factions les plus animées et qui travailloient sans relâche à la subversion de l'état. Pour marcher ferme entre ces écueils , nous le disons avec regret , il falloit un homme d'un autre caractère. Aussi Cicéron ne reprit-il plus son premier poste , et finit-il par ne jouer qu'un rôle très-subalterne ; ce qu'il exprime lui-même avec autant de vérité que d'élégance : *Sedebamus in puppi , et clavum tenebamus ; nunc autem vix est in sentinæ locus* ( *Epist. ad familiar. Lib. IX , ep. 15.* ). L'hyperbole est ici dictée par le désespoir de l'ambition.

( XVI ) Les anciens croyoient encore plus que nous aux pressentimens , et cela devint chez eux la source de mille superstitions. Loin d'être dégagés de préjugés à cet égard , les Stoiciens assuroient que tout pressentiment , soit en songe , soit quand nous veillons , venoit des Dieux , et que c'étoit l'effet de leur providence. Ils ajoutoient même qu'un grand homme ne fut jamais sans inspirations. *Nemo igitur vir magnus sine aliquo afflatu divino unquam fuit* ( *CICER. de Nat. Deor. Lib. II , c. 66.* ). La source de cette idée étoit dans leur système de fatalisme , comme Diogénien l'observe en le combattant ( *ap. Euseb. Præp. evang. Lib. III , c. 4.* ).

S. C.

LITTÉRATURE

---

## LITTÉRATURE GRECQUE.

*OBSERVATIONS de J. B. GAIL, sur le  
Lexicon Xenophonticum de M. STURZ (1).*

DANS le premier volume (in-8.<sup>o</sup> de 792 pages) de son *Lexicon Xenophonticum*, le savant M. STURZ cite et mes Variantes sur les Economiques et mon opinion sur ces mêmes Variantes. Je le remercie de l'honneur qu'il me fait ; mais, en le prevenant que ces Variantes étoient incomplètes, que j'ai collationné de nouveau les manuscrits qui les contiennent (2), que j'ai même retouché la traduction en entier. J'annonce une entreprise immense ; mais les secours ne me manqueront pas, grâces aux érudites recherches de Morus, de Rhunkenius, de Zeune, de MM. Wittenbach, Schneider, Weiske, etc., grâces aussi au laborieux M. Sturz, que j'ai

(1) *Lexicon Xenophonticum, volumen primum, Lipsiæ, in librariâ Gieditschiâ.*

(2) Ainsi, j'aurai en partie accompli le vœu de M. Weiske qui, dans sa dernière lettre, s'exprime en ces termes : « Je souhaiterois « (et tous les critiques le souhaiteroient sans doute) qu'il vous eût plu « de donner, dans les passages difficiles, toutes les variantes des « manuscrits que vous avez trouvés dans la Bibliothèque nationale. » La tâche est bien pénible. Mais n'ai-je pas obtenu une indemnité de mes travaux, puisque j'ai trouvé, dans l'histoire grecque surtout, un très-grand nombre de leçons inédites et précieuses ? J'en indiquerai quelques-unes dans un des numéros suivans, si le C. Millin en juge la lecture intéressante pour ses abonnés.

bien utilement consulté; il m'a paru cependant plus d'une fois s'être mépris. Me permettra-t-il de lui exposer mes doutes sur l'explication qu'il donne à deux passages de l'Histoire grecque?

Voici le premier, qui appartient au paragraphe 12 du Liv. VII, chap. 5. *επει γὰρ ἔπειτο Ἀρχίδαμος, πρὸ ἐκάλιον ἔχων αἰδρας καὶ διάσας, ὅπερ εἶδοκει τι ἔχειν κάλυμα, ἐπορευέτο ἐπὶ τῆς ἀλιππάλους, ἐνταῦθα, etc.* La difficulté porte sur *διάσας*. M. Sturz traduit : *Facto itinere per impedi'a et difficilia loca*. Dans ce seul membre de phrase, n'y auroit-il pas deux contre-sens? S'agit-il bien ici de chemins difficiles à traverser? La pensée de Xénophon n'est-elle pas que tandis qu'Agésilas (Voy. VII, 5, 10), revenu à Sparte, gardoit la ville et distribuoit les Spartiates en différens postes, Archidame traversoit l'Eurotas *διάσας* (3), ce qui sembloit souffrir de grandes difficultés, *ὅπερ εἶδοκει ἔχειν τι κάλυμα*.

(3) *Διάσας*, dont les acceptions sont multipliées, signifie ici, non-seulement qu'Archidame traverse l'Eurotas, mais qu'il le traverse à gué, et c'est ainsi que les Lacédémoniens le traversoient. Ils n'avoient probablement ni ponts ni bateaux; je dis probablement, car nous ne pouvons sur ce point interroger le code des Spartiates, qui, sachant à peine lire et écrire (Voy. Isocr. Panat) se sont peu mis en peine de nous transmettre leurs lois et leurs usages. Mais des soldats pesamment armés pouvoient-ils traverser l'Eurotas à gué? Oui, et plus facilement même en général que les troupes légères. Cette traversée cependant n'étoit pas toujours sans dangers. Aussi, pour faire ce trajet *διαδαινειν*, faisoient-ils des sacrifices appelés *διαδαιτηρια*, c'est-à-dire, des sacrifices pour un heureux trajet fait à gué. Tel a été, je crois, le sens primitif de *διαδαιτηρια*, qui dans la suite a reçu une signification plus étendue.

Je crois mon interprétation vraie, en rapprochant la phrase de Xénophon de celle où Plutarque s'exprime ainsi : ὁ δὲ Ἀγέσιλας, ἐπιχειρήσαν ὀϊαῖσαιμι τον πόλεμον των πολέμιων, καὶ βιαζέσθαι προς την πόλιν, ἐκλιπών τα λοιπὰ, παρεξέλιτο προς των μισων καὶ ὑψηλων, ἐρήνη δὲ πλείστος ἐαυτῆς καὶ μέγιστος τότε ὁ Εὐρωτας, χιονων γενομενων, καὶ το ρέμμα μαλλον ὑπο ψυχρόητος ἢ τραχύητος ἐγένετο σκληρον καὶ χαλεπον ταις θηβαιοις. Agésilas, voyant que les ennemis entreprenoient de repasser l'Éurotas et de pénétrer jusque dans la ville, abandonna tout le reste, pour défendre le milieu qui étoit une hauteur. Passage précieux, qui me semble la meilleure scholie possible du διέση de Xénophon, et qui, de plus, nous apprend qu'Épaminondas approcha de Sparte, et qu'il n'y entra pas, comme le prétend Polybe (Liv. IX, p. 547), contraire, dans cette partie de son récit, à Plutarque (4) (p. 613. E), à Diodore de Sicile (Liv. XV, 392, p. 68.), et à Xenophon, historien contemporain des faits qu'il raconte.

Nous n'avons traduit que la moitié de la phrase de Plutarque. Donnons-la en entier: *L'Éurotas étoit alors fort gros et très-enflé par la fonte des neiges. La froideur de ses eaux, encore plus que leur rapidité, en rendoit le passage pénible et difficile aux Thébains* (5). N'est-ce pas là encore une excellente

(4) Toute l'ambition d'Épaminondas, nous dit Plutarque (liv. I), étoit de livrer un combat dans Sparte même. Certes, si cette ambition eût été satisfaite, Plutarque, son compatriote et son admirateur, n'eût pas avancé tout le contraire.

(5) Ce passage 1.<sup>o</sup> nous apprend que les Thébains ne passèrent l'Éurotas ni sur un pont ni sur des bateaux, mais à gué; 2.<sup>o</sup> nous indique

scholie de cette phrase incidente de Xénophon :  
ὅπερ εδοκει τι εχειν κωλυμα.

Notre observation grammaticale nous conduit à une observation historique. Dans l'Agésilas de Plutarque, c'est Épaminondas qui traverse l'Eurotas : c'est Archidamus, dans Xénophon. Laquelle des deux autorités préférer ? Si Xénophon est suspect de partialité, lorsqu'il loue le fils de son ami, le roi Archidamus, Plutarque le Béotien ne cede-t-il pas trop volontiers au désir de préconiser un héros, la gloire et l'ornement de la Béotie ?

L'exemple que nous avons tiré de Plutarque, pour expliquer *διαβας*, peut faire naître une objection. Si l'on nous dit que *διαβαινειν ποταμον* dans Plutarque signifie évidemment traverser un fleuve, mais que *διαβας* tout seul n'a point cette signification, nous répondrons par des passages tirés de Xénophon ; et, comme on sait, c'est bien la meilleure manière d'interpréter un auteur.

Liv. IV, 6, 2, édit. de Morus. Les Achéens, maîtres autrefois de Calydon, voyant cete ville harcelée par les Acarnaniens que soutenoient quelques troupes de l'Attique et de la Béotie, envoient à Lacedemone : « Lacédémoniens, » leur disent-ils, par l'organe de leur député, « défendez-nous ; si  
« vous persistez dans votre indifférence, nous serons  
« hors d'état de résister à l'ennemi, et alors, ou  
« nous retirerons nos troupes du Péloponèse, et,

à peu près la date de l'expédition. J'ignore si le célèbre Corsini, dans ses *Fastes*, a profité de ce passage.



« traversant l' Acheloüs , nous porterons la guerre  
 « aux Acarnaniens , διαδαντες πολεμησομεν , ou nous fe-  
 « rons la paix aux meilleures conditions possibles. »

La demande des Achéens est accueillie. Agésilas se met en marche avec deux *mores*, ou bataillons lacédémoniens. A peine a-t-il passé l' Acheloüs *πει διεδη*, que tous les habitans des campagnes d' Acarnanie se réfugièrent dans les villes.

L' Acheloüs , fleuve considérable ( Voyez Thucyd. II, 102 ), n'est pas nommé dans le grec. Mais cela étoit-il nécessaire pour les Grecs (6), qui connoissoient jusqu'aux noms de leurs moindres ruisseaux.

Venons maintenant à la discussion d'un second passage difficile ( Liv. VII, 2, 2, édit. de Schn. et Mor. ), où il est question des Phliasiens allant à *Prasie*, διαδαινειν εις Πρασιας. *In quo itinere*, dit M. Sturz, *nulla fluminis trajectio memoratur*. Point de fleuve à traverser, cela est possible; mais point d'espace à traverser par eau, je ne puis me le persuader, en jetant les yeux sur la carte (7), et en

(6) Le célèbre Morus entend par *διεδη*, qu' Agésilas passa du Péloponèse dans la Grèce proprement dite. *διεδη*, dans le sens de passer d'un lieu dans un autre, seroit-il grec? Je n'en connois pas d'exemple.

(7) C'est la carte sous les yeux qu'il faut lire les Helléniques. C'est en la suivant que j'espère être parvenu à plusieurs *restituturae*. Je citerai entre autres celle du liv. IV, 1, 19, édit. de Mor. et Schn., et p. 573 de mon Xénophon in-4.<sup>o</sup> Agésilas, venant de ravager l' Argolide, va à Corinthe par Tégée, *κατα Τεγειαν*, nous disent même tous les manuscrits; ce qui est impossible; Morus, qui l'a senti, propose *κατα τα σινα*. Au lieu de *τα σινα*, qui est bien loin de *Τεγειαν*, si nous lisons *Τεπειαν*, nous n'aurions qu'un léger changement à

consultant les anciens, soit historiens, soit géographes. Pour aller de Phlionte à Prasié, ou les Phliasiens vont joindre les Trézeniens, les Hermioniens, alliés de Lacédémone (Voy. liv. I. et carte de l'Argolide (n.° 23) de M. Barbié du Bocage), et traversent ensuite le golfe d'Argos, ou, ce qui est bien plus court, ils prennent les montagnes qui séparent l'Arcadie de l'Argolide, et à travers lesquelles ils peuvent dérober leur marche aux Argiens et aux Arcadiens, ennemis de Sparte et de Phlionte. Dans les deux cas, comment ne verrions-nous point, sinon *trajectio fluminis*, du moins trajet ou espace à traverser par eau? Viennent ils de la Trézenie et de l'Hermionide, ils suivent l'exemple des Athéniens, qui, après avoir ravagé la Trézenie et l'Hermionide, remirent en mer et traversèrent le golfe d'Argos pour aller à Prasié. (Voy. Thuc. II, 56.) *αργαίης δε ἀπ'αυτῶν, ἀφικονίῳ εἰς Πρασιῶς.*

Pénétrant-ils dans les montagnes qui séparent l'Arcadie de l'Argolide, il y a encore trajet, du moins si nous en croyons et Strabon, Liv. VIII, p. 423, édit de Xyl. Bâle, ex offic. Henricpetr.); et Thucydide, Liv. II, 56, qui appelle Prasié, ville maritime de la Laconie, *Πρασιῶς τῆς Λακωνικῆς*

faire, ou plutôt nous corrigerions une erreur des calligraphes qui bien souvent ont pris le  $\nu$  pour  $\gamma$ , et *vice versa*. Lisons donc Τεγῶν. Strabon et Pausanias nous apprennent que Ténée étoit une ville de la Corinthie. Au reste, ce ne seroit pas la première fois que l'on auroit confondu Tégée avec Ténée. Strabon taxe d'ignorance ceux qui avoient substitué Τεγῶνις à Τενῶνις, dans une réponse d'oracle (Strab. liv. VIII, p. 262).

πολισμα επιβαλασιον ; et Etienne de Byz. , qui , à l'article de Πρασιαι , après avoir parlé du bourg de ce nom , dans l'Attique , ajoute ces mots , *εστι δε και Λακωνικον πολιχνιον* ; et Polybe , Liv. IV ; et Ptolémée , duquel nous apprenons ( Liv. III , 6 ) que Prasié étoit dans la partie du golfe d'Argos qui baigne la Laconie ; et Pausanias qui ( Liv. III , Voyage de la Laconie ) appelle Prasié (7) , ville maritime des Eleutherolacons.

Des deux routes que je viens d'indiquer , les Phliontins auront sans doute pris la seconde : je crois du moins en entrevoir la preuve dans Xénophon. « Les Phliasiens , nous dit notre auteur , étoient  
 « devenus les amis de Lacédémone , dans les temps  
 « de sa grandeur. Malgré ses revers à la bataille de  
 « Leuctres , au moment où beaucoup de Perièces  
 « l'abandonnoient , où tous les Hilotes et presque  
 « tous les alliés se revoltoient , où tous les Grecs se  
 « soulevoient contre cette république , ils lui restè-  
 « rent fidèles ; ils la secoururent , quoique assaillis  
 « par les peuples les plus puissans du Péloponèse ,  
 « les Argiens et les Arcadiens. L'armée , dont les  
 « Phliasiens faisoient partie , étoit composée de ceux  
 « de Corinthe , d'Epidaure , de Trézène , d'Her-  
 « mione , Halys , Sicyone et Pellene. Quoique le sort  
 « eût voulu que les Phliasiens fissent les derniers le  
 « trajet qui conduit à Prasié , ils ne se découragè-  
 « rent point. » Dans ce texte , nous voyons l'associa-

(7) Or Brasie et Prasié sont une seule et même ville. Voy. ΒΑΣΚΕΛ *ad Steph.-By.* p. 241. Voy. aussi dans THUCYD. la note du savant Duker.

tion, composée de peuples assez éloignés les uns des autres, tels que les Pelléniens et les Hermionien. Supposerons-nous qu'ils fussent allés à Sparte, chacun de leur côté ? Ces marches isolées étant trop périlleuses, ils durent naturellement se réunir ou à Corinthe ou plutôt à Phlionte, qui tient le milieu entre les Achéens et les Corinthiens, delà cacher leur marche dans cette chaîne de montagnes dont nous avons parlé. Arrivés près de Prasié, l'armée tire au sort (*λαχοντες* nous dit Xénophon) et le sort prononce que les Phlasiens passeront les derniers. Mais l'armée eût elle employé cette mesure, si elle eût continué sa marche par terre ? Il s'agissoit donc d'un espace d'eau à traverser ; la rivière de Lerne probablement. Dans cette expédition, il y a donc eu trajet ; *quod erat demonstrandum*.

Les divers textes que nous avons eus à citer, semblent offrir une contradiction. Dans Thucydide, Prasié est appelée ville maritime de la Laconie, tandis que Strabon la met dans la dépendance des Argiens, et détermine sa position près de la rivière de Lerne, qu'il distingue du lac de même nom.

Voici le passage de Strabon : τῶν δὲ Ἀργείων αἱ τε Πρασιαί, καὶ τὸ Τημενίον ἐν ᾧ τεθραύεται Τημενος· καὶ ἐστὶ πρότερον τὸ χωρίον δι' ἃ βίη πόλις ἢ Λερνῆ καλεσμένη, ὁμώνυμος τῆς λίμνης. Ne concilierions-nous pas ces deux écrivains entre eux, en disant que Prasié a été successivement occupée par Argos et par Lacédémone, mais en ajoutant qu'elle doit être bien plus rapprochée et des frontières de l'Argolide et de la rivière de Lerne dont parle Strabon, et dont plu-

sieurs de nos cartes ne font pas mention ? A l'occasion de Prasié , Strabon fait mention de Tém - nium , de Lerne , de Nauplie , etc. Tous ces lieux sont donc circonvoisins. La position de Prasié sur nos cartes est donc probablement inexacte. Il faut donc l'éloigner de Sellasié , et la rapprocher de l'Argolide.

Je finis en priant M. Sturz de croire que j'ai voulu non déprécier son docte travail , mais m'éclairer dans mes recherches historiques et géographiques sur un auteur qui m'occupe depuis tant d'années. Sans ce motif , jamais ces observations n'eussent vu le jour. C'est encore dans l'intention de me rectifier moi-même , si je me suis trompé , que je donne et mes Dissertations sur Anacréon et Epicharme , (Voy. mon Anthologie poétique) et mes Cynégetiques de Xénophon. Ce dernier ouvrage a été tiré à petit nombre , et mon but , en le publiant , a été d'interroger l'opinion des savans sur les grandes difficultés de cet opuscule.

GAIL, *professeur de littérature grecque  
au Collège de France.*

---

---

## B I O G R A P H I E.

*NOTICE historique et critique sur BODIN ;  
auteur célèbre , qui fleurissoit , à Laon ,  
dans le XVI.<sup>e</sup> siècle ; par L. DEVISME ,  
membre du Corps législatif.*

ON a beaucoup et diversement écrit sur BODIN. On ne s'est accordé, ni sur les particularités de sa vie, ni sur l'estime due à ses talens, ni sur ce qu'il falloit penser de son caractère. Loué à l'excès par les uns, il a été extrêmement décrié par les autres. Le moment peut-être est venu de fixer les idées sur cet homme célèbre. Nous devons avoir appris à juger ceux qui ont vécu dans des temps de troubles. J'ai d'ailleurs à faire connoître des faits ignorés jusqu'à présent, et que je puise dans les mémoires manuscrits d'un contemporain qui habitoit la même ville que lui (a).

Jean Bodin naquit à Angers. Suivant l'auteur de la République des lettres; il étoit âgé de 63 ans, lorsqu'en 1583, il acheva de composer *le Naturalisme*. A ce compte, il seroit né vers 1520. Leycer recule sa naissance jusqu'en 1526. On ne voit pas sur quoi l'un et l'autre fondent leur opinion. Ménage cite le testament de Bodin, qui est du 7 juin 1596, dont il a vu l'original, et dans lequel Bodin dit qu'il passe l'âge de 66 ans. Ainsi, c'est vers le commencement de 1530 qu'il faut placer sa naissance.

Il n'est point vrai, que dans sa jeunesse, il ait porté l'habit de Carme : ce fait a été nié par sa famille. Il professa le droit à Toulouse, dans les années 1557 et 1558. Il étoit substitut du procureur du roi, à Poitiers, en 1562, si l'on en croit Leycer. En 1568, il assista aux états du Languedoc, qui se tenoient à Narbonne ; on ne voit pas en quelle qualité. En 1569, il exerçoit à Paris la profession d'avocat.

Ses talens l'y firent bientôt distinguer. Une commission ayant été créée en 1570, pour la réformation des eaux et forêts de Normandie, il en fut nommé procureur du roi. Il soutint les droits du domaine contre le parlement de cette province, avec un zèle et une fermeté qui obtinrent de la cour plus d'éloges que d'appui. Les magistrats normands, en butte à des recherches personnelles, vinrent à bout, malgré les efforts de Bodin, de faire révoquer la commission, en 1571.

Il parcouroit, en même temps, avec un égal succès, la carrière des lettres et celle des affaires publiques ; et déjà il s'étoit fait alors un grand nom par plusieurs ouvrages, dont le plus remarquable est *sa Méthode d'étudier l'Histoire*, qui parut en 1566. François, duc d'Alençon, s'empessa de se l'attacher, et comme jurisconsulte, et comme littérateur ; il le fit, en 1571, son maître des requêtes et son secrétaire. Bodin conserva la confiance de ce prince, même après avoir été pourvu d'une charge au présidial de Laon. Il accompagna le duc d'Alençon, dans le voyage qu'il fit en Angleterre, en 1581, pour solliciter la main d'Elisabeth. Ce fut alors qu'assi-

stant, sans être connu, aux leçons qui se faisoient dans l'université de Cambridge, il eut la satisfaction d'y entendre enseigner ses ouvrages. Il suivit aussi le duc d'Alençon dans les Pays-Bas, en 1582. On a même prétendu que ce fut lui qui persuada à ce prince de s'emparer d'Anvers et des autres villes principales; mais cette assertion n'a d'autre garant que l'autorité suspecte du jésuite Strada, écrivain peu véridique. Les historiens les plus graves ne nomment pas Bodin parmi les auteurs imprudens de ce funeste conseil. Les mémoires du duc de Nevers attestent, au contraire, qu'il n'avoit pas été d'avis du voyage de Flandres, parce qu'il croyoit qu'il ne falloit compter ni sur la fidélité, ni sur les moyens des habitans. L'homme délicat et prévoyant, qui, par zèle pour la gloire du prince, ne vouloit point qu'il acceptât la souveraineté des Pays-Bas, lorsqu'elle lui étoit offerte, n'a pu vouloir ensuite le déshonorer par une perfidie dont le succès étoit incertain, et qui n'auroit point d'ailleurs affermi sa domination sur un peuple inconstant auquel elle devoit le rendre odieux.

Son indifférence sur les cultes religieux avoit percé dans ses premiers ouvrages, et l'avoit fait suspecter de protestantisme. Ce soupçon lui pensa coûter la vie, lors du massacre de la Saint-Barthélemi. Il dut son salut aux soins généreux du président de Thou. D'autres ont dit que pour échapper aux assassins, il se jeta du haut d'une fenêtre dans la rue.

A de grandes connoissances, Bodin joignoit une conversation fort agréable. Il réussit beaucoup au-



près de Henri III, qui aimoit les savans, et qui, avant les états de 1576, lui avoit destiné une charge de maître des requêtes de son hôtel.

Il fut conseiller au présidial de Laon, avant d'y être procureur du roi. C'est à tort que quelques biographes ont écrit qu'il possédoit déjà ce dernier office, lorsqu'il fut député aux états de 1576. Lui-même dit le contraire dans une lettre adressée à Pibrac, et qui est en tête des éditions françaises de la *République*. Il ne fut procureur du roi, qu'après la mort de Nicolas Tronillard, son beau-frère, arrivée en 1587. Cela est prouvé par l'épithaphe que lui-même fit pour son prédécesseur, et qui, avant la destruction de la plupart des églises, se voyoit dans celle de Saint-Pierre-le Vieil (b).

Une vaste érudition domine dans les nombreux ouvrages que Bodin composa sur les matières les plus variées. Jurisprudence, théologie, critique, histoire, poésie, politique, tels sont les sujets sur lesquels s'est exercé sa plume féconde (c); il faudroit un livre entier pour faire connoître tous les siens. Je me borne à jeter un coup-d'œil rapide sur les plus fameux et les plus propres à faire ressortir les traits de son caractère.

Le meilleur, sans contredit, celui qui est le véritable et solide fondement de sa réputation comme écrivain, c'est celui qui a pour titre *De la République*. Le comparer à *l'Esprit des Loix*, comme quelques-uns l'ont fait, est une ridicule hyperbole. Mais il est permis d'observer que Bodin a ouvert la carrière à Montesquieu; que celui-ci lui a emprunté plu-

sieurs idées, et entre autres l'ingénieux système de l'influence des climats; que l'auteur de *la République* s'y montre supérieur à son siècle, et est encore un des meilleurs publicistes que la France ait produits; qu'il se déclare contre l'autorité illimitée des rois, et qu'il leur conteste le droit d'imposer le peuple sans son consentement; qu'il est surtout digne d'éloges, pour avoir érigé en principe la tolérance religieuse dans un temps où deux sectes rivales ensanglantoient la France. Il ne falloit pas seulement de la philosophie, il falloit un grand courage pour publier des vérités qui déplaisoient aux deux partis, et qui déchainèrent contre lui la fureur et des prêtres catholiques et des ministres protestans. Bodin fait époque dans la politique, comme auteur du premier livre qui ait répandu de véritables lumières. De même qu'en poésie, l'on date de Malherbe, la renaissance de l'harmonie et du bon goût: c'est de l'ouvrage de Bodin que jaillit la première semence de ces idées libérales, dont les fruits devoient être un jour si funestes au despotisme.

O bizarrerie de l'esprit humain! le même homme qui, dans le livre de *la République*, a combattu de puissans préjugés, défend bientôt après une erreur populaire dans celui de *la Démonomanie*. Il y entasse les raisonnemens et les citations, pour prouver l'existence des sorciers. Il parle même d'un personnage vivant qui, comme Socrate, a son démon familier: et ce personnage, il donne assez clairement à entendre que c'est lui. Grosley n'a pu se persuader

que Bodin eût écrit sérieusement de telles rêveries ; il n'y veut voir qu'un pur badinage , par lequel l'auteur a voulu se jouer de la crédulité d'ignorans provinciaux. Grosley n'a pas lu apparemment le livre sur lequel il hasarde une telle conjecture. Il y auroit vu que Bodin entreprit ce travail , pour justifier un jugement rendu , le 30 avril 1578 , contre une femme accusée de sortilège , et auquel il avoit assisté en qualité de juge. Bodin y blâme ceux qui recommandent l'indulgence en pareille matière. Certes, il n'y a rien là qui ressemble à de la plaisanterie. Il faut même avouer qu'un tel ouvrage est une grande tache à la gloire de Bodin. Mais n'a-t-on pas vu , dans un siècle plus éclairé , l'immortel Newton commenter l'Apocalypse ? Bayle lui-même , l'incrédule Bayle , croyoit , dit-on , aux esprits.

Bodin avoit pu , sans compromettre son repos , se déclarer le défenseur d'une croyance absurde qui fit périr nombre d'innocens par le glaive de la justice. Un violent orage gronda sur sa tête , à la seule annonce d'un livre où les opinions religieuses étoient citées au tribunal de la raison. Je veux parler de cet ouvrage en forme de dialogues , qu'il intitula *Heptaplomérès* , à cause du nombre des interlocuteurs , et que l'on désigne quelquefois sous le titre de *Naturalisme*. L'auteur y met aux prises les religions chrétienne , juive et naturelle ; et dans cette lutte piquante , l'avantage ne demeure pas au christianisme. Vraisemblablement quelques amis indiscrets parlèrent de ce livre , de manière à enflammer le zèle des magistrats ; car le procureur

général du parlement de Paris fit informer contre Bodin, devant le lieutenant général du baillage de Laon, quoiqu'on ne sût encore, ni si l'ouvrage étoit destiné à l'impression, ni ce qu'il contenoit réellement, ni s'il étoit avoué par Bodin. Dans l'information, qui est du 3 juin 1587, dix notables habitans de Laon, parmi lesquels on compte deux prêtres, déposèrent à sa décharge; et pour le dire en passant, ce fait qui honore les Laonnois, est une assez bonne réponse au trait lancé sur eux par le satyrique Grosley. L'accusation formée contre Bodin, n'eut d'autre effet que d'empêcher la publication de son livre. *L'Heptaplomères* n'a jamais été imprimé; mais il en existe des copies: il en a été fait une traduction française également inédite. Bodin a traité depuis à peu près le même sujet, avec non moins de hardiesse, dans son *Théâtre de la Nature*, le dernier des ouvrages sortis de sa plume. Celui-ci a vu le jour peu avant sa mort; mais alors la France commençoit à respirer sous le gouvernement sage d'un prince tolérant.

Le livre de *la République* avoit placé Bodin à la tête des écrivains politiques de son temps. Les États de 1576 lui assurent à jamais le triple renom d'habile orateur, d'homme d'état éclairé et de vertueux citoyen. Il y fit consacrer, malgré la vive résistance des courtisans avides, la maxime que le domaine de la couronne est la propriété de l'état, et ne peut être aliéné par le prince qui n'en est que l'administrateur. Fidelle à ses principes sur la tolérance religieuse, il fit échouer les cabales des  
Guises,

Guises, pour contraindre tous les Français à professer le catholicisme, et pour faire résoudre la guerre civile contre ses sectaires. Cependant les résolutions généreuses qu'il avoit inspirées, alloient rester sans fruits, si les États eussent conféré à des commissaires le droit de traiter, au nom de l'assemblée, avec le prince et son conseil. Déjà le clergé et la noblesse y avoient consenti. Bodin releva avec force le danger de remettre à quelques hommes que l'intrigue alloit circonvenir, le sort des délibérations communes et les intérêts du peuple entier. Un triomphe flatteur couronna son zèle. Après avoir fait prévaloir son avis dans l'ordre du tiers, il ramena aussi les deux autres; et par ce succès important, il mérita d'être appelé par excellence *l'Orateur des États de Blois*. Ni les Guises, ni la cour ne le lui pardonnèrent. Il perdit, avec les bonnes grâces du roi, la charge de maître des requêtes, dont il avoit la promesse.

Dans les temps de troubles, la modération est une vertu dangereuse. Les factions qui réputent pour ennemi tout ce qui ne marche pas sous leurs étendards, en font surtout un crime à l'homme dont le nom fait autorité et dont les talens seroient d'utiles auxiliaires. C'est ce qu'éprouva Bodin. On l'accusa d'être juif et sorcier. On l'accusa aussi de s'être fait huguenot, après avoir été moine. On l'accuse encore aujourd'hui d'avoir été un ligueur furieux, et d'avoir fait révolter la ville de Laon, dont la conquête coûta si cher à Henri IV. Quelqu'in vraisemblable que cette accusation paroisse, c'est par

des faits et non par des raisonnemens qu'il faut la discuter. On a vu, dans les orages civils, tant de caractères, jusque-là vertueux, ou se laisser séduire par l'ambition, ou sacrifier à la peur !

L'homme qui avoit illustré la députation de Vermandois aux États de 1576, n'auroit pas manqué d'être réélu à ceux de 1588, si une influence étrangère n'eût dirigé les suffrages. On sait que le duc de Guise dicta presque tous les choix. Ceux de Laon furent de ce nombre; et comme, aux premiers États de Blois, ce chef de la ligue avoit fait l'épreuve de l'inflexible probité de Bodin, il le fit exclure des seconds.

Laon leur donna quatre députés : c'étoient l'évêque, l'abbé de Saint-Vincent, le lieutenant général et un conseiller du présidial. Tous quatre étoient zélés partisans de la *sainte union*. L'un d'eux, l'abbé de Saint-Vincent, homme ambitieux, éloquent, adroit, jouissoit d'une grande considération dans le parti de la ligue; il fut un de ses négociateurs à la conférence de Surène de, 1593; et Mayenne ne décidoit rien pour Laon, sans l'avoir consulté. Au retour de Blois, les quatre députés s'étoient concertés à Paris avec les principaux ligueurs; ils s'étoient engagés à procurer à leur parti une ville que les chefs convoitoient depuis longtemps, et que le duc d'Aumale avoit tenté de surprendre dès 1584. Rentrés dans leurs foyers, ils s'occupèrent de l'exécution de ce projet; et grâce à la foiblesse du gouverneur, leurs intrigues l'eurent bientôt fait réussir. Loin que

Bodin ait concouru à la défection de la ville de Laon, les mémoires du pays attestent qu'il étoit suspect aux ligueurs, et qu'il ne jouissoit d'aucun crédit auprès du peuple. Ils nous ont transmis les noms des membres des deux conseils, entre lesquels se partageoit l'autorité; en attestant que Bodin ne fut, ni de l'un, ni de l'autre, ils prouvent que la ligue étoit loin de le compter au nombre de ceux dont elle avoit reçu ou de qui elle attendoit de grands services.

Au moins, dira-t-on, est-il constant qu'il se déclara pour la ligue. Sans doute : et s'il étoit également certain qu'en cela il commit une faute, qui oserait dire qu'elle ne fut pas excusable? On sait trop bien aujourd'hui quel empire, dans les tourmentes politiques, les circonstances exercent sur les hommes les plus sages. Bodin étoit père; il étoit pauvre; le peu qu'il possédoit, étoit à Laon, sous la dépendance des factieux. Y a-t-il beaucoup de personnes que n'eussent retenues de semblables liens? Ajoutons qu'il fut peut être plus utile à la patrie par le mal qu'il empêcha, en continuant, sous l'autorité de la ligue, les fonctions de sa charge, que par les services qu'il auroit pu rendre à l'autre parti, où l'on avoit plus besoin de guerriers que de magistrats.

Mais Bodin n'a laissé à personne le soin de le justifier. Ce n'est point une circonspection timide; ce ne sont point des calculs d'intérêt personnel, qui ont été les mobiles de sa conduite. Il a obéi à un principe qui lui sembloit incontestable. Dans

cette fameuse lettre qu'il écrivit au président Brisson, le 29 janvier 1590, et dont ses détracteurs se sont fait une arme contre sa mémoire, il déclare qu'il a cessé d'être royaliste, dès qu'il a vu la plus grande partie de la nation se soulever contre un prince souillé de deux assassinats. Le vœu constant de la majorité étoit, suivant lui, une loi à laquelle il dut se soumettre. *Alors, dit-il, il n'y a plus de rebellion, mais révolution.* Telle est la maxime dont il fit sa règle. Il est permis aujourd'hui d'en apprécier la justesse. Sous la monarchie, elle passa pour un blasphème.

A-t il démenti, par ses actions, la pureté de ses motifs ? Loiu d'annoncer de l'exaltation ou de la foiblesse, toutes respirent la haine de l'esprit de faction, le désir de la paix, et une opposition courageuse aux excès qui signalent les discordes civiles.

Plusieurs habitans, détenus comme suspects de royalisme, avoient failli d'être arrachés de leur prison par une multitude furieuse qui vouloit les massacrer. Dans une assemblée du lendemain, où la ligue fut jurée à Laon, Bodin, portant la parole, comme *procurcur du public et de l'état*, osa requérir qu'il fût informé de cette tentative violente. Je n'ai pas besoin de dire que le seul effet du réquisitoire fut d'exciter contre son auteur un soulèvement auquel il avoit dû s'attendre, et qui pensa lui devenir fatal. Ce fait est du 21 mars 1589.

Quelques jours après, arrivent trois commis-



saïres du parlement de Paris. L'objet apparent de leur mission étoit de prononcer sur le sort des prisonniers ; son but réel , de propager l'esprit d'insurrection. Bodin , dans sa réponse à leur première harangue , ne craignit point de prévoir le prochain rétablissement de l'autorité du monarque : et Dieu sait de quelles huées ce présage pacifique fut accueilli !

En 1593 , un jeune homme , appelé Jean *Collart* , est arrêté comme espion , et conduit chez le commandant. Celui-ci , sans autre forme de procès , le condamne à être pendu à l'instant même. Pendant l'exécution , des murmures s'élèvent contre l'irrégularité du jugement. Les archers intimidés s'éloignent. La mère du patient , encouragée par les spectateurs , s'élançe au gibet et coupe le nœud fatal. Le jeune homme respiroit encore ; il recouvre ses sens et se sauve dans une maison. Le commandant en est bientôt instruit ; il accourt , il fait chercher partout le fugitif qui s'étoit caché dans du foin. Bodin qui apprend ce qui se passe , en est indigné ; et ne consultant que son zèle , il vient faire les remontrances les plus fortes sur l'injustice que l'on veut consommer. Il invoque hautement la loi qui met les accusés sous la sauve - garde des formes judiciaires ; et sa noble énergie que secondent les acclamations du peuple , oblige le commandant de lâcher sa proie. Collart fut conduit en prison et mis en jugement ; et comme l'accusateur ne put produire de témoins , le triomphe de Bodin fut complet.

Quand le crédit ne s'acquiert qu'en osant tout, tant de zèle pour le maintien des lois est un titre de réprobation. Hai des factieux, Bodin fut en butte à plus d'une intrigue qui pouvoit le perdre. Je n'en citerai qu'une seule. En janvier 1590, dans le temps même qu'il écrivoit sa lettre apologétique au président Brisson, des ligneurs, à l'instigation d'un jésuite qui avoit dans la ville une grande influence, renouvelèrent contre lui l'accusation d'hérésie. Le conseil secret, qui n'étoit autre chose qu'un comité révolutionnaire, fit faire chez lui sur le champ une perquisition. On trouva, dans son cabinet, des livres censurés et une généalogie de Henri IV, qui, heureusement, n'étoit pas écrite de sa main. Il en fut quitte pour voir brûler ses livres en public. On fit accroire au peuple que c'étoient des ouvrages de divination. Ses ennemis, ne pouvant l'opprimer comme hérétique, le vouèrent comme sorcier, à la haine de la multitude.

Bodin n'attendit pas, pour se détacher de la ligue, que Laon fût tombé au pouvoir du roi. Religieux observateur du principe qu'il s'étoit fait pour les temps de révolutions, il sortit de la ville et se réunit aux royalistes, lorsqu'après l'abjuration de Henri IV et la soumission de la capitale, le vœu de la majorité en faveur du monarque, ne fut plus douteux. On lui sut peu de gré de cette défection qui parut tardive. Les passions étoient encore trop exaltées, pour qu'il fût jugé froidement.

Ou se demandera, sans doute, pourquoi Bodin

a été si maltraité par une foule d'écrivains, sur le seul fondement qu'il a suivi pendant quelque temps le parti de la ligue; d'où vient que tant de plumes l'ont offert à la postérité, sous les traits d'un lâche ou d'un factieux: tandis qu'elles ont respecté la mémoire de beaucoup d'hommes vertueux, dont la conduite politique n'a pas différencié de la sienne. C'est que ceux-ci ne s'étoient attiré, ni la haine des prêtres, en écrivant sur la religion, ni l'envie des gens de lettres, en publiant un ouvrage admiré de toute l'Europe.

S'il y a eu différentes opinions sur la date de sa naissance, il n'y a pas plus d'accord sur celles de son mariage et de sa mort, et sur le nombre des enfans qui lui ont survécu.

Suivant des mémoires que j'ai sous les yeux, il épousa Françoise Trouillard, le dimanche gras de l'année 1567; et il y est dit qu'elle étoit fille, tandis qu'elle n'étoit que sœur de Nicolas Trouillard, à qui il a succédé dans la charge de procureur du roi. L'autorité de Ménage, qui étoit lié avec un petit neveu de Bodin, doit lever tous les doutes. Il a vu les articles du mariage, qui sont du 25 février 1576.

Ceux qui placent la mort de Bodin sous l'année 1595, se sont également trompés. La date de son testament prouve qu'il n'a terminé sa carrière que l'année suivante. Il y en a une autre preuve dans l'épître dédicatoire de son *Théâtre de la Nature*, qui est du 15 février 1596.

Moréri dit qu'un fils et une fille lui ont survécu.

Il est certain que ses deux fils étoient morts avant lui, et qu'il n'a laissé qu'une fille qui a vécu, jusqu'en 1650, dans l'imbécillité et dans l'indigence.

Bodin lui-même étoit pauvre, et il s'en honoroit à juste titre : c'est en effet la meilleure preuve de la pureté de ses principes et de l'austérité de ses mœurs. Il périt dans sa 67.<sup>e</sup> année, victime d'une maladie contagieuse, qui, vraisemblablement, n'étoit point la peste, quoiqu'on lui en ait donné le nom. Il fut enterré, selon ses desirs, dans l'église des Cordeliers de Laon. Il avoit ordonné, par son testament, qu'on brûlât son *Traité de l'Empire* ; et il fit lui-même exécuter cette disposition sous ses yeux.

Il doit résulter de cet écrit dicté par l'impartialité la plus sévère, que les erreurs de Bodin appartiennent à son siècle, mais que ses idées libérales, ses principes philosophiques et ses vertus généreuses sont à lui. Puissé-je avoir dissipé les nuages qui ont trop longtemps obscurci la renommée de cet homme justement célèbre ! Comme ami de la vérité, je m'applaudirai du triomphe qu'elle aura obtenu ; comme Laonnois, je goûterai la satisfaction d'avoir acquitté la dette d'une ville qui fut la patrie adoptive de Bodin et qui s'honore de le compter parmi ses plus illustres habitans (d).

## NOTES.

(a) L'auteur de ces Mémoires est Antoine Richard, magistrat, qui vivoit lors du siège de Laon, et qui a laissé, pour l'histoire de cette ville, des matériaux curieux qui embrassent l'intervalle de 1589 à 1596.

(b) Voici cette épitaphe :

*Obiit anno ætatis LII.*

1587.

*Nicolao TRULLARDO, regio apud Virumanduos procuratori, ob singularem ejus ergà Deum religionem, pietatem adversus parentes, et charitatem circa propinquos, opportunè bellorum civilium flammis exitialibus erepto, Joannes BODINUS in eodem magistratu successor mæstissimus.*

P. V. F.

(c) La liste des ouvrages de Bodin prouve que, relativement à la variété des matières qu'il a traitées, je n'avance rien qui ne soit très-exact.

Il publia, en 1555, un Commentaire sur le poème de la Chasse d'Oppien, qu'il avoit terminé dès l'âge de 23 ans, c'est-à-dire, en 1553, date de l'obtention du privilège.

Il fit paroître, dans la même année 1555, une traduction latine en prose, du même ouvrage ;

Et une traduction en vers latins d'un autre poème du même auteur, sur la pêche.

Il donna, en 1566, la *Méthode d'étudier l'Histoire* ;

Et en 1568, le *Discours sur le fait des Monnaies*.

C'est en 1575, qu'il a dû composer un ouvrage manuscrit, conservé à la bibliothèque nationale, lequel a pour titre : *Avertissement aux Commissaires, pour la réformation des Eaux et Forêts de Normandie.*

En 1576, parurent la *Relation des États de Blois*,

Et les livres de la République.

En 1578, les *Tables de Droit.*

En 1579, la *Démonomanie.*

Vers 1583, il mit la dernière main à l'*Heptaplo-mérès*, qui fut traduit sous le titre de *Colloque de Jean BODIN, des secrets cachés.*

En 1596, il mit au jour le *Théâtre de la Nature.*

En la même année qui fut celle de sa mort, il livra aux flammes son *Traité* manuscrit de l'*Empire.*

(d) Laon a produit beaucoup de personnages renommés, que j'aurai peut-être un jour l'occasion de faire connoître. Qu'il me soit permis de remarquer, en attendant, qu'il est peu de villes qui en comptent aujourd'hui un aussi grand nombre de recommandables par leurs talens, leur réputation et leurs emplois.

Je citerai, dans les armes, le général SERURIER, le vainqueur de Mantoue, qui siege au sénat, pour prix d'une foule d'exploits, par lesquels il s'est couvert de gloire; le général HÉDOUVILLE, le pacificateur de la Vendée; le général DULAULOY, qui s'est montré digne de représenter en Italie le gouvernement français, dans les postes les plus délicats et les plus importans. Pourquoi ne nommerois-je pas après eux, le chef de brigade WATTIER, qui vient de donner, dans la dernière campagne, au jugement des militaires les plus instruits, des preuves d'une capacité au dessus de son grade et de son âge?

Dans les sciences, brillent le C. MÉCHAIN, l'un

des premiers astronomes de l'Europe ; et le C. COTTE , à qui la météorologie a de si grandes obligations.

Dans les lettres , le C. BEFFROY - REIGNY , dit *le Cousin Jacques* , connu par nombre de productions d'un talent facile et d'une gaieté originale.

Dans les arts , le C. BERTHELMI , l'un de nos meilleurs peintres d'histoire , et membre de cette première commission qui , envoyée en Italie pour y recueillir les monumens des arts , a procuré à la France des richesses inappréciables

Dans les premières places d'administration , le C. BRIÈRE - SURGY , commissaire de la comptabilité , le C. BOTTÉE , régisseur général des poudres ; et le C. LEMAISTRE , inspecteur général des poudres , digne neveu du C. Cotte , par ses connoissances dans les sciences naturelles.

---

---

## LITTÉRATURE ALLEMANDE.

*LA MESSIADE* de KLOPSTOCK, poème en vingt chants, traduit en français par M.<sup>m</sup> DE KOURZROCK, de l'Académie des Arcades, sous le nom d'Elbanie. A Paris, chez Henrichs, rue de la Loi, n.º 1231; Pougens, quai de Voltaire, n.º 10; Levrault, quai Malaquais; Carcelet, rue Pierre-Sarrasin, n.º 13. An IX. 3 vol. in-8.º de 460, 404 et 326 pages.

IL y a déjà plus d'un demi-siècle, que KLOPSTOCK a publié les premiers chants de sa *Messiede*. Ses contemporains d'alors ou n'existent plus, ou sont, pour ainsi dire, morts pour l'art. Ils ont été remplacés par une génération qui, sous plus d'un rapport, ne leur ressemble point. L'auteur de ce poème vit encore; il vient d'en donner une nouvelle édition qui contient un grand nombre de corrections et de vers nouveaux; on peut donc dire que, par rapport à la *Messiede*, le poète entend déjà la voix de la postérité. Quels que soient les changemens qui, pendant cette période assez longue, ont eu lieu dans l'opinion publique, au sujet de presque tout ce qui se rapporte aux sciences et aux arts, elle est restée invariable, sous un point de vue, sur le poème et le poète dont nous parlons. Encore aujourd'hui,



comme à l'époque où les premiers chants ont paru, la *Messiade* est regardée comme une des productions les plus surprenantes du génie ; aujourd'hui comme alors , on honore dans Klopstock un des premiers poètes de tous les siècles , et l'un des plus grands bienfaiteurs de sa nation , à la langue de laquelle il a rendu les services les plus essentiels. Mais les contemporains actuels de Klopstock ne partagent plus cet enthousiasme vif et général , avec lequel ce poème a été accueilli dans le milieu du siècle qui vient de s'écouler (1).

Une des causes principales de la diminution de cet enthousiasme paroît être le *sujet religieux* que le poète a traité.

Donner aux sentimens de l'homme de la clarté et de la précision , mettre leurs lecteurs en état de les exprimer et de les communiquer à d'autres , voilà ce qui assure aux poètes le plus de pouvoir sur le cœur de l'homme. Depuis les combats longs et trop souvent sanglans des XVI.<sup>e</sup> et XVII.<sup>e</sup> siècles et les disputes exaspérées entre les différentes sectes religieuses , la religion a cessé d'être un objet de mouvemens passionnés , et elle est devenue une affaire du cœur. C'est précisément à cette époque où les âmes farouches ont commencé à s'amollir et à s'ouvrir à une piété douce , lorsqu'on a commencé à considérer la religion moins sous le rapport des dogmes que sous celui de la morale

(1) Les réflexions générales sur la *Messiade*, sont extraites d'un excellent article sur ce poème , inséré dans le *Journal universel de Littérature*, publié à Jena, année 1801. Mars. N.<sup>o</sup> 94, p. 745 et suiv.

et de l'esthétique, lorsque la classe bien élevée de la société a senti le besoin d'exprimer les sentimens religieux dont son cœur est animé, mais qu'elle n'a pas trouvé dans sa langue des expressions propres à le faire, c'est précisément à cette époque que parut la *Messiede* de Klopstock. Elle convenoit si bien à la disposition alors dominante; elle satisfit à ce besoin d'une manière si surprenante, si bienfaisante qu'il ne faut pas s'étonner qu'elle ait eu l'effet d'une apparition céleste, et que les compatriotes de Klopstock en aient été, en quelque sorte, transportés.

Il est naturel que cet effet, qui dépendoit de l'esprit du temps, ne dure plus aujourd'hui; et cela n'est un reproche, ni pour l'ouvrage, ni pour les contemporains. Mais les non-croyans de nos jours sont rebutés par le sujet religieux de ce poème, dans la même proportion que ce sujet même servoit dans le commencement, à attirer l'attention des croyans; cela dépend de certaines opinions que les amis de l'art et ceux de Klopstock croient devoir combattre comme erronées.

Lorsqu'on demande à ceux qui rejettent la vérité du christianisme, pourquoi ils sont échoqués des idées religieuses de la *Messiede*, tandis qu'ils ne le sont pas de celles de l'*Illiade* et de l'*Odyssée*, qu'ils rejettent cependant aussi, comme erronées, ils répondent : « La mythologie grecque est une  
« fille de l'imagination, et elle est étroitement liée  
« avec l'art. L'enthousiasme poétique qu'Homère  
« nous inspire, exige que nous ayons les mêmes

« idées sur la nature et le destin , que celles sur  
 « lesquelles est basée cette mythologie. Bien loin  
 « d'interrompre l'illusion , elle sert plutôt à l'en-  
 « tretien. Fondée sur la partie æsthétique de notre  
 « existence , elle doit être sacrée à l'homme , tant  
 « que l'art lui est sacré. La mythologie chrétienne  
 « au contraire n'est point fondée sur l'imagination,  
 « mais sur des spéculations ; elle n'est point con-  
 « sacrée par le sentiment de l'art , mais par la  
 « croyance des dogmes. Pour nous qui rejetons ces  
 « dogmes comme faux ou comme absurdes , elle  
 « perd toute espèce d'agrément et devient même  
 « désagréable et rebutante. Ce nom du Messie , con-  
 « stamment rappelé , ne peut que choquer notre esprit,  
 « interrompre le jeu des idées de notre imagination  
 « et altérer la jouissance que procurent ces chef-  
 « d'œuvres ; Klopstock lui-même dédaigne nos suf-  
 « frages , car au commencement du XI.<sup>e</sup> chant , il  
 « dit ( suivant la traduction de M.<sup>m</sup> de Kourzrock ) :  
 « *Si m'élançant au vol de la religion , je n'en ai*  
 « *pas dégradé la sublimité ; si j'ai répandu le sen-*  
 « *timent dans le cœur des rachetés , ce seroit par*  
 « *l'effet de la direction divine , qui m'auroit porté*  
 « *comme sur les ailes de l'aigle ; et un rayon*  
 « *émané du sommet de la révélation auroit animé*  
 « *mon ame. Mais que le vent dissipe de mon oreille*  
 « *l'approbation de celui qu'un saint respect n'auroit*  
 « *point arrêté à la source pure et cristalline , qui*  
 « *découle du trône sur l'arbre de vie. Si elle atteint*  
 « *mon ouïe , que mon cœur n'en soit point taché. »*

A cela on répond : « En avouant que les idées

« religieuses du christianisme ne sont pas poétiques  
 « en elles-mêmes , elles peuvent le devenir par la  
 « manière dont elles sont traitées ; de plus , les  
 « sentimens sur lesquels elles agissent immédiate-  
 « ment , se trouvent dans chaque homme moral ,  
 « et ce sont surtout ces sentimens que Klopstock  
 « a voulu représenter dans la *Messiede*. Car le sujet  
 « de ce poème est moins l'œuvre de la rédemption  
 « même , que les sensations qu'elle a produites sur  
 « les cœurs des anges , des démons et des hommes ,  
 « les mouvemens qu'il a causés dans le ciel , sur la  
 « terre et dans les enfers. — Or , pour être acces-  
 « sible à ces sensations et prendre part à ces mou-  
 « vemens , il n'est pas besoin de croire à la vérité  
 « d'un système de dogmes religieux , mais seule-  
 « ment d'avoir un sentiment profond , intime et  
 « délicat pour tout ce qui est moral , et d'être  
 « susceptible d'un certain enthousiasme religieux  
 « qui a de la douceur et de l'amabilité. Suppo-  
 « sons un instant qu'un ouvrage tel que la *Mes-  
 « siade* ait été composé dans l'Inde , dans les siècles  
 « les plus reculés , qu'il ait été connu des  
 « Grecs , on croit pouvoir assumer qu'un philosophe  
 « tel que Platon , en auroit été ravi , et l'auroit  
 « accueilli dans sa République. »

En comparant les odes que Klopstock a faites  
 dans les derniers temps , avec celles qu'il a com-  
 posées dans sa jeunesse , on se convaincra facile-  
 ment que si le temps de sa jeunesse avoit coïncidé  
 avec la fin du XVIII.<sup>e</sup> siècle , il auroit choisi un  
 autre sujet pour son poème. Parmi les amis de  
 Klopstock ,

Klopstock , il y en a beaucoup qui auroient désiré qu'il en fût ainsi ; mais la postérité sera plus contente de ce que Klopstock a choisi précisément ce sujet : par-là son poème reçoit un mérite historique infiniment plus grand que n'auroit pu lui en donner aucun autre. Ce qui caractérise le plus les hommes , ainsi que les nations et les siècles , c'est la manière de sentir , qui est déterminée par les idées généralement reçues sur la nature , l'homme et le destin. Un des plus grands avantages des générations suivantes est celui de s'approprier les différentes manières de sentir des siècles précédens , et de perfectionner , d'embellir , d'agrandir leur propre existence , en les unissant ou en les amalgamant. Les notions historiques qui nous mettent en état de connoître le système des sensations des siècles passés , ne peuvent être puisées que dans les ouvrages des poètes qui , comme Homère , Ossian , Klopstock , représentent l'esprit de leurs contemporains.

D'après cela , la *Messiad* , même sous le rapport historique , est un ouvrage infiniment instructif , et la postérité en fera plus de cas , à mesure que le christianisme dogmatique se perdra davantage ou sera plus oublié parmi les hommes.

L'homme le plus pénétré d'horreur contre les crimes dont le christianisme a souvent été le prétexte , l'homme le moins indulgent pour les égaremens qui en ont été quelquefois la suite , ne pourra s'empêcher de souhaiter que le temps puisse épargner les sentimens bienfaisans que cette religion

a répandus, et il souhaitera même quelquefois de se les approprier, sinon pour toute la vie, du moins pour quelques momens.

L'ouvrage qui seul est en état de satisfaire à ce désir, l'ouvrage qui découvre le sanctuaire de la religion, qui montre l'influence qu'elle a eu sur l'ame de ceux qu'elle a anoblis, les sentimens dont elle les a animés dans les situations les plus difficiles de la vie, c'est la *Messiad*.

Une autre cause, plus puissante peut-être que la précédente, de la diminution de l'enthousiasme pour cet ouvrage, paroît être qu'on n'a pas assez égard à différentes particularités qui le distinguent; ce poème est trop lyrique pour avoir l'effet du poème épique; et il a une marche trop épique, pour pouvoir être considéré comme une collection d'odes et d'élégies détachées, et pour produire l'impression de la poésie lyrique.

L'impression que produit la poésie épique et celle de la poésie lyrique se ressemblent en ce que, dans l'un et l'autre cas, l'imagination domine. Cependant, il y a une grande différence entre l'impression de la poésie lyrique et celle de la poésie épique. La première nous met dans l'état d'un sentiment déterminé; la seconde, dans l'état d'une contemplation générale: la première nous fait voir les objets sous un seul point de vue, autant qu'ils sont liés avec de certains mouvemens passionnés; l'autre nous les fait voir sous tous les rapports qu'ils ont avec notre nature: la première nous agite; l'autre nous repose: l'impression produite

par la poésie lyrique fait que nous nous occupons plutôt de nous-mêmes que de l'objet représenté, ainsi que lorsque nous entendons une musique; celle de la poésie épique fait que nous sommes plutôt occupés hors de nous que dans nous-mêmes, comme lorsque nous considérons une statue.

D'après cela on peut dire que le caractère de la *Messiade* est lyrique,

1.° Par le mélange fréquent du sublime. Tel est, par exemple, le passage célèbre dans lequel Uriel conduit l'étoile Adamida devant le soleil, pour répandre des ténèbres sur la terre au moment de la mort du sauveur. (Chant VIII, vers 379 et suivans; page 346 du premier volume de la traduction de M.<sup>me</sup> de Kourzrock). « Uriel appelle cette étoile par  
 « son nom. Immortel Adamida, dit-il, toi qui t'é-  
 « tends dans un espace infini, voici, il l'ordonne!  
 « Sors de ton orbite, élance-toi de côté vers le soleil,  
 « et sers-lui de voile. Les habitans célestes d'a-  
 « lentour, entendirent cette voix souveraine; lors-  
 « qu'elle eût pénétré dans les montagnes d'Adamida,  
 « cette étoile détourna, en frissonnant, son pôle  
 « tournant. Toute la création retentit, lorsqu'Ada-  
 « mida s'élança avec une promptitude effrayante;  
 « des tempêtes précipitantes, des nuages bruyans,  
 « des montagnes abattues, et des vagues pyrami-  
 « dales furent élevées par Dieu. Uriel, assis sur le  
 « tropique de l'étoile, n'entend pas le bruit de sa  
 « révolution, tant il étoit perdu dans la contem-  
 « plation de Golgotha. » Dans l'étoile jetée hors de  
 son orbite, la poésie nous montre la nature dans

ses effets immenses, et produit en nous un sentiment profond de notre foiblesse, autant que nous nous considérons comme des êtres qui appartiennent au monde matériel; mais dans l'ange qui, perdu dans une seule idée, ne s'aperçoit pas même du combat terrible des élémens, le poète nous montre, d'une manière aussi évidente, combien l'esprit est au dessus de la matière, et augmente le sentiment de la dignité de l'homme, comme être pensant.

Ce morceau de poésie est peut-être un des plus élevés qui existent; mais, pour cette raison même, il ne paroît pas être épique. Les deux sensations qu'il produit ont tant de vivacité, que le lecteur perd la tranquillité nécessaire pour continuer sa lecture; il est trop occupé dans son intérieur et avec lui-même pour pouvoir bien saisir les tableaux qui suivent.

La *Messiede* contient beaucoup de morceaux d'un effet semblable, ce qui fait qu'une lecture continue de ce poème, produit non-seulement une impression trop vive, mais aussi trop pénible pour que le lecteur reste dans la situation nécessaire, pour sentir toutes les beautés du poème épique. L'expérience a suffisamment prouvé que les sensations produites par le sublime, dans la nature et dans l'art, lorsqu'on les entretient trop longtems, ou qu'on les répète trop souvent, deviennent pénibles. C'est un spectacle ravissant, que de regarder pendant quelques minutes la mer orageuse; mais la contempler des jours et des semaines entières, ne pourroit produire que la frénésie et le désespoir.

D'après ces considérations, on pourroit douter



si Addison a eu raison de regarder comme un avantage de Milton sur Homère, d'être plus sublime dans son Epopée. Il est vrai qu'Homère est rarement sublime, mais il est toujours beau.

2.<sup>o</sup> Le caractère de la *Messiad* devient lyrique, en ce que la plupart des personnages qui y sont introduits prennent part aux événemens, non pas par l'action mais par le chant. Tout le monde conviendra qu'il y a de l'action et du mouvement épique dans beaucoup de parties de ce poème; mais ce n'est pas son caractère dominant, et cela dépend du sujet.

Le héros est un dieu, un dieu élevé au dessus de la vicissitude des choses humaines, qui n'a pas à craindre la résistance d'êtres ennemis, qui n'a pas à soutenir de lutte avec le destin.

Le vers 5 et suivans du premier chant : « Ainsi  
 « fut accomplie la volonté de l'Eternel. En vain  
 « Satan se souleva contre l'Éternel fils de Dieu; la Judée  
 « lui résista en vain. C'en est fait, il a rempli la  
 « grande rédemption, » semblent annoncer une lutte et une résistance, mais cette résistance n'est qu'apparente, elle est dans le plan du Sauveur, elle sert à accomplir l'œuvre de la rédemption. Il en est de même de la révolte de Satan, elle ne se fait voir qu'en imprécations impuissantes et non pas par des actions; et, que pourroit-il contre celui qui dit à Jehova (chant I, v. 135, t. I, p. 10 de la traduct. de M.<sup>me</sup> de Kourzrock : « J'élève ma tête vers le ciel,  
 « et mes mains dans les nuages; je le jure par moi-même, qui suis dieu comme toi, je veux sauver  
 « les hommes. »

Le héros de la *Messiadé* n'a donc pas à craindre la résistance d'êtres ennemis ; mais il n'a pas non plus besoin de l'assistance d'êtres qui le protègent ; et ceux-ci ne peuvent montrer la part qu'ils prennent à l'événement que par l'effusion de leurs sentimens et non pas par des actions. Tandis donc que , dans l'*Illiade* , les dieux et les héros agissent et parlent , les anges et les élus de la *Messiadé* chantent des odes ou des élégies.

3.<sup>o</sup> Lors même que le poète parle en son propre nom , par exemple , dans les comparaisons , il est très-souvent lyrique , en représentant les objets plutôt du côté où ils touchent , que de celui qui les rend sensibles.

On peut saisir cette particularité de Klopstock , surtout en comparant l'image sous laquelle il présente Cidli (2) , avec celle qu'Homère offre de Nausicaa. Voici le passage d'Homère (3) : « La fille  
« d'Alcinoüs entonne le chant. Telle Diane traverse  
« le haut Taygète, ou les sommets de l'Erymanthe ,  
« lançant la flèche , attaquant avec transport les  
« cerfs agiles , les sangliers ardents , et suivie de tout  
« le cortège de ses nymphes , nées de Jupiter ,  
« habitantes des bois et compagnes de ses jeux :  
« Latone triomphe au fond du cœur ; sa fille  
« élève majestueusement sa tête et ses épaules au  
« dessus de leur troupe entière ; en vain elles ont

(2) Fille de Jair , chef de la synagogue ; elle avoit été ressuscitée par Jésus-Christ , selon l'évangile de S. Matth. Chap. IX.

(3) *Odyss.* VI , 101 , t. II , p. 181 de la traduction du C. Bitaubé. Paris, *Didot.* 1788. In-16.

« en partage une beauté parfaite et un port céleste ,  
 « on distingue au premier regard la déesse : Telle ,  
 « libre encore du joug de l'hymen , la princesse  
 « effaçoit ses jeunes compagnes. »

Voici ce que Klopstock dit de Cidli (4) : Une  
 « pareille démarche étoit , dans l'âge de la jeunesse ,  
 « celle de Sulamith , la plus belle des israélites ,  
 « quand sa mère l'eut réveillée auprès du pommier  
 « sous lequel elle lui avoit donné le jour , dans la  
 « fraîcheur du jour naissant. Elle appelle , d'une voix  
 « douce , sa fille endormie : Sulamith se réveille ,  
 « elle suit sa mère conductrice sous les myrtes et la  
 « nuit d'une ombre attrayante ; c'est-là que se trouva  
 « l'amour céleste , entouré d'un nuage de doux pa-  
 « fums , et qu'il inspira à son cœur les premières  
 « sensations , et qu'il lui apprit ce frémissement et  
 « ce désir de trouver l'objet qui , créé pour elle , sen-  
 « tiroit aussi ce saint frémissement. C'est ainsi qu'on  
 « voit s'avancer Cidli , à la main de l'auditrice de  
 « Jésus. »

Chacun de ces deux morceaux a des beautés particulières et produit un effet différent , mais il seroit trop hardi de dire lequel est le plus beau.

La *Messiade* se distingue encore par une autre particularité intimement liée avec la précédente ; c'est qu'on n'y remarque pas toujours toute la clarté et la précision qu'on désireroit. Cela est surtout

(4) Chant IV, vers 684. Nous avons donné ci-dessus la traduction , aussi fidelle que possible , de l'original ; celle qu'on lit dans la traduction de M. de Kourzrock , t. 1, p. 166, en est fière au peu.

frappant dans la partie du poème qui s'occupe des êtres non-unis à un corps, tels que Jehova, les anges, les démons, les âmes des morts avant et après leur union avec le nouveau corps.

C'est ainsi que les différens traits de l'image que le poète trace du séraphin Eloa (chant 1.<sup>er</sup>, vers 291, tome I, p. 19 de la traduction de M.<sup>me</sup> de Kourzrock), ne se réunissent pas dans une idée précise et qu'on puisse exprimer par un seul mot, comme dans Homère; ils produisent plutôt une sensation très-mêlée, de sorte que, dans la suite de l'ouvrage, le nom Eloa ne produit point d'idée précise, parce qu'il embrasse trop. Le défaut de précision paroît aussi être un des principaux reproches qu'on peut faire aux caractères tracés par Klopstock, surtout lorsqu'ils sont d'une grande beauté morale. Les différens caractères des apôtres, des amis et des parens du Sauveur ne se distinguent que par des traits presque imperceptibles, du moins pour une grande partie des lecteurs. Mais lorsqu'il s'agit de tracer des caractères qui restent au dessous de l'idéal moral, et qui, par leur nature même, s'expriment plus fortement, le poète sait le faire d'une manière frappante. Voici, entre autres, comment il caractérise Pilate en peu de traits (chant 7, vers 65, tome I, p. 283 de la traduction de M.<sup>me</sup> de Kourzrock): « Pilate siégeoit  
« à ce tribunal; c'étoit un de ces Romains dégé-  
« nérés, amolli par la volupté, fier et cruel, mais  
« assez raffiné pour conserver les dehors imposans  
« de l'ancienne justice romaine. » Et bientôt après

(chant 7, vers 241, tome I, p. 293 de la traduction citée) : « Alors Pilate rompt le discours avec  
« la légèreté de l'homme du monde frivole, qui  
« juge, sans examiner et en somniant, sur les ob-  
« jets les plus sérieux ; il lui demande : *Qu'est ce*  
« *que la vérité ?* »

D'après ces différentes observations, la *Messiade* est lyrique, comme collection d'odes, d'épigrammes et de scènes tragiques, dont chacune a un caractère particulier, et met le lecteur dans une disposition qui exclut celles qui sont produites par d'autres passages. D'un autre côté, il est vrai que Klopstock a su donner à toutes ces poésies lyriques une liaison épique très-prononcée, de sorte que cette liaison de l'épique et du lyrique imprime à la *Messiade* une forme tout-à-fait particulière et la rend un ouvrage unique dans son genre, dont l'étude est très-attractive d'un côté et très-difficile de l'autre. Comme poème lyrique, nous y prenons part avec passion, et comme poème épique, nous devons être spectateurs impassibles. C'est la difficulté de satisfaire à ces deux conditions à la fois sans une étude pénible, qui est sans doute la principale cause pour laquelle tant de lecteurs, remplis de vénération pour Klopstock et d'amour pour la poésie et tout ce qui est beau, ont une espèce d'éloignement pour ce poème. Un bon commentaire, dans le genre de celui de M. Voss sur les *Géorgiques* de Virgile, seroit peut-être ce qui contribueroit le plus à faire goûter la *Messiade* à un plus grand nombre de lecteurs. Dans ce com-

mentaire, il faudroit surtout rappeler avec exactitude les passages de la Bible dont le poète a souvent tiré parti. Pour celui qui veut connoître à fond l'art du poète, il n'y a peut-être rien de plus intéressant que ce rapprochement; et c'est ce que M.<sup>me</sup> de Kourzrock a fait en grande partie dans les notes qu'elle a mises au bas de sa traduction. En voici un exemple. Dans le II.<sup>e</sup> livre des Rois, chap. 13, v. 20 21, on lit : « Comme on enseve-  
 « lissoit un homme, on vit venir une troupe de  
 « soldats moabites, et on jeta de frayeur ce corps  
 « mort dans le sépulcre d'Élisée, où ce mort,  
 « ayant touché les os d'Élisée, revint en vie et  
 « se leva sur ses pieds. »

Le génie du poète a su tirer le meilleur parti de ce sujet, comme on peut voir par le passage suivant qui se trouve dans le II.<sup>e</sup> chant, vers 1085 et suiv., tome II, p. 68 de la traduction de M.<sup>me</sup> de Kourzrock. « Un jour, lorsque les os du prophète  
 « commençoient déjà à blanchir, on portoit en  
 « terre un mort que l'on posa sur la tombe du  
 « prophète. C'étoit une jeune femme, les délices  
 « de son époux, à qui elle avoit donné, en expi-  
 « rant, un fils de douleur. Ils s'étoient aimés  
 « longtemps, ils se possédoient enfin, et la mort  
 « les sépare; il ne verse point de larmes, mais  
 « dans une distraction muette, il marche à la tête  
 « du convoi funèbre. Cet enfant, beau comme un  
 « bouton de rose qui s'épanouit, cet enfant qui  
 « est la cause de la mort de l'accouchée, étoit  
 « porté par une des pleureuses : les porteurs de

« la mère de l'enfant souriant , la posent alors  
« sur les ossemens d'Élisée. Tout-à-coup s'élèvent  
« les cris de la surprise et de la joie ; les affligés  
« pâlissent et ils respirent avec peine , en voyant  
« cette mère s'élançer du cercueil , arracher son  
« enfant à l'étrangère , et , tremblante , le ramener  
« à son père. Mais ses joues enflammées par l'effort  
« qu'elle venoit de faire , pâlirent bientôt de sai-  
« sissement. Son époux , croyant que c'étoit une  
« apparition et que l'ombre portoit dans ses bras  
« la figure de son enfant , les considère tous deux  
« en souriant , il dit : Je vous suis , je comprends  
« vos signes , je vous suis. Mais lorsqu'il eut re-  
« connu que c'étoit la mère même , que les témoins  
« l'eurent confirmé , qu'elle-même l'en eut assuré ,  
« sa vue se troubla : la mère alors confia l'enfant  
« aux femmes , et conduisit son mari à sa cabane ,  
« où celui-ci , hors de lui-même , nageoit dans la  
« joie , quoique les cérémonies lugubres se présen-  
« tassent toujours à son aspect. »

M.<sup>m</sup> de Kourzrock a donc rendu un grand ser-  
vice à la littérature , en publiant cette traduction  
de la *Messiade*. Si on trouve quelquefois des re-  
proches à faire à ses versions , il faut songer aux diffi-  
cultés de l'entreprise , et on l'examinera avec moins  
de sévérité.

---

---

## OBSERVATIONS

*Sur la traduction que J. B. GAIL a donnée  
du Traité de la Chasse de Xénophon.*

On seroit tenté de croire que l'auteur est inliniment convaincu du mérite de l'ouvrage qu'il vient de publier ; il semble en quelque sorte défier les critiques les plus sévères d'y trouver des erreurs à redresser, car il annonce, page 17 de ses Observations préliminaires, que *loin de redouter la critique, il la sollicite*. Jusqu'ici plusieurs journalistes ont prodigué des éloges à cet ouvrage ; nous nous en étions en conséquence formé une idée avantageuse : nous nous sommes décidés à le parcourir, mais nous sommes obligés d'avouer que nous en avons conçu une idée bien différente.

En vain il a reçu l'encens de mille auteurs,  
Son livre, en paroissant, dément tous les flatteurs.

Il faudroit, pour répondre aux sollicitations de l'auteur, un travail énorme, et entrer dans des discussions sans fin ; un volume *in-folio* suffiroit à peine pour relever, je ne dirai pas les négligences sans nombre, mais les fautes grossières qu'il a commises : il paroît n'avoir aucune notion des objets sur lesquels il a voulu écrire, et être aussi peu versé dans la littérature grecque que dans sa propre langue. On ne peut même voir sans indignation la légèreté ou plutôt l'arrogance avec laquelle un écri-



vain aussi médiocre ose traiter des hommes dont le mérite est généralement reconnu.

Notre traducteur, par exemple, prétend, page 22 de ses Observations, que le célèbre Dutens a eu tort de mettre Pollux au nombre des plus savans anatomistes de l'antiquité, et que l'autorité de ce dernier ne peut être d'un grand poids, lorsqu'il parle d'anatomie, témoin le livre V, §. 58, où il veut des omoplates attachées aux épaules (οἱ δὲ ὠμοπλάται, τῶν ὀμων μικρὸν ἀφιστηκίωσαν); faute grave provenant du passage suivant de Xénophon: στήθη πλατεία, μη ἄσαρκα ἀπὸ τῶν ὀμων τὰς ὠμοπλάτας διεστώσας μικρὸν; ce qui signifie en construisant ἀπὸ τῶν ὀμων avec τὰ ἄσαρκα, une poitrine large, assez charnue à l'endroit où elle quitte les épaules. Mais en mettant avec Zeune, une virgule après ἄσαρκα, on traduira des omoplates peu distantes des épaules; ce qui ne présente aucun sens.

Il est impossible à tout homme qui a la teinte la plus légère de la langue grecque et d'anatomie, de ne pas s'apercevoir que toute cette critique n'est qu'un vain verbiage et un vrai galimatias; cette virgule qui fait tant de peine à notre professeur, a été admise de tous les traducteurs; on ne peut faire sans elle la construction de la phrase, ni lui donner un sens supportable. Le plus foible de ses écoliers le sentira aisément; nous ne nous amuserons pas en conséquence à le démontrer.

Nous avons longtemps cherché quelle pouvoit être la source d'une absurdité aussi frappante. Il étoit difficile, au premier abord, de la soupçonner;

mais il nous a paru enfin constant, en lisant attentivement la traduction, que son auteur ignoroit la différence qu'il y a entre l'épaule et l'omoplate; il a cru qu'on désignoit, sous ces deux dénominations, la même chose : de même que nos cuisinières disent indifféremment un paleron ou une épaule de mouton. Mais il s'en faut bien que cela soit ainsi; le mot *ἄμος* en grec et celui d'*épaule* en français, pris dans leur signification propre, ont toujours désigné la partie la plus élevée du bras, formée par la réunion de la clavicule, de la tête de l'humerus et de deux éminences qui partent de l'omoplate, dont l'une se nomme *acromion*, à cause de la saillie qu'elle forme, et l'autre *coracoïde*, parce qu'elle ressemble à peu près au bec d'un corbeau. Quoique le chien soit privé de clavicule, l'omoplate s'unit de même à l'humerus chez cet animal, à l'endroit qu'on appelle l'épaule. Ce que dit Pollux est conforme à ce qu'ont écrit sur cette articulation tous les médecins grecs qui l'ont précédé. Hippocrate dit, *lib. 1, de Artic.* : ὀμιλέει δὲ ὁ βραχίον τῷ κοίλῳ τῆς ὀμοπλάτης. « L'os du bras est reçu dans la cavité de l'omoplate. » Galien dit, dans son Commentaire sur ce livre : ἄμος γὰρ ὀνομαζέται τὸ περὶ τὴν διάρθρωσιν ἅπαν ὅσον φανερόν. « On nomme *épaule* tout ce qui est sensible à la vue dans l'articulation du bras avec l'omoplate. » Rufus d'Éphèse, qui est certainement un des plus grands anatomistes de l'antiquité, dit (page 21, Paris. 1552. In-8.º) : ἄμος δὲ ἡ κεφαλὴ τῷ βραχίονος ἢ πρὸς τὴν ὀμοπλάτην, ἢ καὶ τὸ σύμπαν ἄρθρον. « On donne

« le nom d'épaule à la tête du bras qui s'articule  
« à l'omoplate ; on désigne même sous ce nom  
« toute l'articulation. » Les anatomistes modernes  
enfin , qui surpassent infiniment les anciens en con-  
noissances , sont absolument d'accord avec ces der-  
niers sur cet objet ; et pour indiquer plus clairement  
cette réunion de l'omoplate avec l'extrémité supé-  
rieure du bras , ils ont désigné cette espèce d'ar-  
ticulation , sous le nom de *scapulo - humérale* , de  
deux mots latins , dont l'un désigne l'omoplate ,  
et l'autre , l'os du bras.

Notre professeur est donc seul de son avis , dans  
la critique qu'il fait de Pollux ; elle prouve son  
ignorance absolue de l'anatomie ; il renvoie , à la  
vérité , pour l'intelligence de ce passage , à sa Dis-  
sertation sur la description anatomique du chien ,  
et aux pages 17 et 18 de sa traduction. Le premier  
ouvrage n'étant pas encore publié , nous n'avons pu  
consulter que le second. Les pages citées renferment  
le commencement du 4.<sup>e</sup> chapitre. Nous avons com-  
paré la traduction du 1.<sup>er</sup> §. au texte ; nous y avons  
observé une différence énorme. La superbe descrip-  
tion que Xénophon fait du chien de chasse , y  
est absolument méconnoissable ; à peine y trouve-  
t-on deux mots de suite convenablement rendus.  
Nous avons en conséquence jugé à propos de pré-  
senter d'abord le texte entier sous les yeux du  
lecteur , et de mettre en notes les observations qui  
nous ont paru les plus propres à donner une idée  
de l'ouvrage. Nous avons joint immédiatement après

les principaux mots du texte, la signification que lui donne le traducteur.

Πρῶτον ἔν χρῆ εἶναι μεγάλας· εἴτα ἐχέσας τὰς κεφαλὰς ἐλαφράς (1), σιμάς (2), ἀρθρώδεις (3)· ἰνάδη (4) τὰ κάτωθεν τῶν μετώπων· ὀμμαῖα μετέωρα (5), μέλανα, λαμπρά (6)· μέτωπα μεγάλα (7) καὶ πλατῆα· τὰς διακρίσεις βαθείας (8)· ὅτα μικρὰ (9) λεπτὰ, ψιλὰ ὅπιθεν· τραχήλους μακρὰς, ὑγρὰς, περιφερῆς· στήθη (10) πλατῆα μὴ ἄσαρκα (11), ἀπὸ τῶν ἄμων τὰς ἀμοπλάτας διεσώσας μικρὸν (12)· σκέλη τὰ πρόσθια (13) μικρὰ, ὀρθὰ, στρογγύλα (14), σφιφρά (15)· τὰς ἀγκῶνας (16) ὀρθὰς· πλευρὰς (17) μὴ ἐπίπαν βαθείας, ἀλλ' εἰς τὸ πλάγιον (18) παρηκέσας· ὀσφῦν (19) σαρκώδη, τὰ μεγέθη μετὰ τῶν μακρῶν καὶ βραχέων· μίτε ὑγρὰς λίαν, μίτε σκληρὰς λαγόνας, μετὰ τῶν μεγάλων καὶ μικρῶν· ἰσχία (20) στρογγύλα, ὅπιθεν σαρκώδη, ἄνωθεν δὲ μὴ συνδεδεμένα, ἔνδοθεν δὲ προεσταλμένα· τὰ κάτωθεν τῶν κενεῶνων λαγυρὰ (21), καὶ αὐτῆς τὰς κενεῶνας· ἐρὰς μακρὰς, ὀρθὰς, λιγυρὰς· μετριάας σχληρὰς· ὑποκάλια (22) μακρὰ, περιφερῆ, εὐπαγῆ (23)· σκέλη πολὺ μείζω τὰ ὅπιθεν τῶν ἔμπροσθεν, καὶ ἐπίρικνα (24)· πόδας περιφερῆς.

Nos notes prouveront que le traducteur a à peine entendu la moitié des termes compris dans le paragraphe précédent. On ne pourra guère concevoir que cet ouvrage lui ait coûté, comme il l'annonce, page 23, beaucoup de lectures, de recherches et de veilles. Si cela est, on ne peut lui dissimuler qu'il a absolument perdu son temps. Il auroit mieux fait de rester tranquille. Ses notes ne valent pas mieux; on n'y trouve rien que de fort trivial. Il est aisé, d'après cela, de juger ce que peuvent être les Mélanges qu'il nous annonce. Nous lui conseillons, pour

son honneur, de les garder dans son porte-feuille, ou d'en faire tel usage qu'il lui plaira, mais surtout de ne pas les rendre publics.

Comme notre professeur pourroit objecter qu'il étoit difficile, dans un ouvrage de ce genre, de faire mieux que lui, nous allons donner ici la traduction du paragraphe dont il s'agit, afin que le lecteur puisse en faire la comparaison et en juger.

*Des qualités que doivent avoir les chiens de chasse.*

*Traduction du critique.*

*Traduction du prof. Gail.*

Les chiens de chasse doivent être d'abord grands; avoir ensuite la tête déliée, menue, camuse, et les expressions des muscles y être bien marquées; le chanfrein comme membraneux; les yeux saillans, noirs et pleins de feu; le front grand, large et divisé par un enfoncement bien marqué; les oreilles petites, amincies, dénuées de poils postérieurement; le cou alonge, souple, arrondi; la partie antérieure de la poitrine large et garnie de chair; les omoplates un peu détachées des épaules; les jambes de devant basses, droites, arrondies extérieurement et fermes; les coudes droits;

D'abord, il faut que les chiens de chasse soient grands, qu'ils aient la tête légère, courte et nerveuse, le bas du front marqué de rides, les yeux élevés, noirs, brillans, le front haut et large, les interstices prononcés; les oreilles grandes, minces, sans poil par derrière; le cou long, souple, rond; la poitrine large, assez charnue où elle quitte les épaules; les omoplates un peu distantes l'une de l'autre; le train de devant court, droit, rond, musclé; les jointures droites;

Traduction du critique.

Traduction du prof. Gail.

les côtés de la poitrine peu épais, et s'avancant un peu obliquement en dehors; les lombes bien couverts de chair, médiocrement allongés; les flancs ni trop mous, ni trop durs, et d'une grandeur moyenne; les hanches arrondies, charnues postérieurement, un peu séparées supérieurement, et rapprochées à l'intérieur; le bas du ventre, et même tout le ventre plat; la queue longue, droite, terminée en pointe; le gros de la cuisse fort ferme, le reste allongé, arrondi, épais; les jambes de derrière beaucoup plus hautes que celles de devant, et musculeuses; les pieds arrondis.

les côtes pas tout-à-fait plates, mais se dirigeant d'abord transversalement; les reins charnus, ni trop longs ni trop courts; les flancs ni trop mous ni trop fermes, ni trop grands ni trop petits; les hanches arrondies, charnues en arrière, assez espacées par le haut et comme se rapprochant intérieurement: que le bas-ventre et les parties adjacentes soient mollettes; la queue longue, droite et fine; les cuisses fermes; les hypocolies ronds, bien compactes; le train de derrière beaucoup plus haut que l'avant-train, et cependant dans une juste proportion; les pieds arrondis.

## NOTES.

(I) Ἐλαφρὰς ] est un de ces termes qui fait image en grec, dont la signification est fort étendue et ne correspond exactement à aucun autre dans notre langue; c'est ce que les Italiens appellent *scelto*, qui signifie *léger, délié, menu*. Il est difficile de deviner ce que veut dire en français une *tête légère*, quand il s'agit de la conformation extérieure de l'animal; il falloit donc, au lieu de ces mots, traduire *une tête déliée et menue*, c'est-à-dire, d'une moyenne grosseur et longue; car telles sont

les qualités qu'on recherche dans la tête des chiens de chasse.

(2) Σιμάς , *courte* ]. Ce terme se dit communément du nez ; néanmoins il se prend aussi quelquefois pour exprimer tout ce qui est aplati. Xénophon, *cyr.* 8, dit *σιμη γαστήρ*, un *ventre aplati*. Il désigne ici une tête aplatie, qui va en s'amincissant. Une tête courte est une grande difformité dans un chien de chasse ; il valoit mieux rendre par *canuse* qui est l'expression adoptée des veneurs.

(3) Ἀρθρώδεις , *nerveuse* ]. Le traducteur ne s'est nullement douté de la signification de ce mot. Il désigne les inégalités formées par les sutures des os du crâne et par la réunion des différens muscles sur la tête des chiens de chasse, qui doit toujours être d'une certaine maigreur. Le passage suivant d'Aristote, *π. ζών μορίων γ*, p. 62, ne laisse aucun doute sur le sens qu'on doit donner à ce terme :

Ἐχουσι δὲ καὶ διάρθρωσίν τινα αἱ καρδίαι, παραπλησίαν ταῖς ῥαφαῖσι. ἔκ εἰσὶ δὲ σαφεῖς ἄσπινοσ ἐκ πλειόνων συνθέτεσ· ἀλλὰ καθάπερ εἴπομεν, διαρθρώσεισ μαῶλλον· εἰσὶ δὲ τῶν μὲν αἰσθητικῶν ἀρθρωδέεσρα·

(4) Ἰνάδη , *marqué de rides* ]. Le terme grec exprime une membrane mince. Ainsi Aristote, *περὶ ζών μορίων β*, p. 35. *Francof.* In-4.° 1587, dit : *περὶ δὲ τὰ ὀσῶ αἱ σάρκεσ πεφύκασι, προσειλημμέναι λεπτοῖσ καὶ ἰνάδεσι δισμοῖσ*; *les muscles sont attachés aux os par des liens minces et membraneux*. Il s'est servi du même terme dans le même sens, dans son *Histoire des Animaux*, liv. I.<sup>er</sup>, pag. 21. Xénophon paroît indiquer ici la partie moyenne et antérieure de la tête du chien, qui s'étend depuis les yeux jusqu'aux naseaux, vulgairement appelée le *chanfrein*; chez le chien de chasse, les poils étant fort courts dans cette partie, elle paroît en quelque sorte couverte d'une membrane mince, c'est ce qu'exprime le mot *ινάδη*.

(5) Μεγέωρα, *élevés* ]. Il vaut mieux traduire, *sail-lans*, à fleur de tête.

(6) Λαμπρὰ, *brillans* ]. Les yeux ne sont brillans que dans l'état de maladie, et sont alors d'un mauvais augure ; il falloit donc entendre ici, des yeux *vifs et pleins de feu*, comme l'a fait Pollux, qui dit : λαμπέσας τὰς κέρασ, πυρῶδες το βλεμμα.

(7) Μίγυλα, *haut* ]. Ce mot signifie toujours *grand*, étendu.

(8) Διακρίσεις βαθείας, *des interstices prononcés* ]. On ne sait ce que le traducteur veut dire ; il s'agit ici de l'enfoncement ou de la dépression de l'os du front, qui divise en deux cette partie dans le chien.

(9) Μικρὰ, *grandes* ]. Il falloit traduire *petites* ; ce qui est bien différent.

(10) Στήθη, *la poitrine* ]. Ce terme signifie proprement la partie antérieure de la poitrine, formée par l'os sternum, où s'articulent les côtes.

(11) Ἄσαρκα ]. Nous avons déjà prouvé que ce mot devoit absolument être séparé de ce qui suit, par une virgule.

(12) Μικρόν ]. Il faudroit, pour rendre ce passage comme l'a fait notre traducteur, ajouter après μικρόν ἀπ' ἀλλήλων.

(13) Σκέλη τὰ πρόσθια, *le train de devant* ]. On désigne par le train de devant, non-seulement les jambes de devant de l'animal, mais même les épaules ; il falloit donc, pour rendre le terme grec, traduire *les jambes de devant*.

(14) Στρογγύλα, *rond* ]. Ce mot se dit des objets dont la portion exposée à la vue est ronde. Ainsi Aristote, *Hist. Animal.* lib. I, se sert du terme στρογγυλοπρόσαπα, pour désigner un visage rond ; Hippocrate désigne sous le nom de στρογγύλου μήλην, le



même instrument que Gallien nomme *μῆλιν πλατεῖν*, et Celse, liv. VI, *specillum latum*. Notre auteur dit enfin *ισχία σιφρά*; il est évident que, dans ce cas, il ne veut parler que de la partie apparente; il falloit donc traduire *roud extérieurement*.

(15) *Στιφρά*, *musclé*]. Notre traducteur ne s'est pas encore douté ici de la signification du terme grec, et il la rend par une expression nouvelle et barbare. Le mot *σιφράς* est synonyme de *πικνός*, *κῆ ἐυθαλής*, *densus*, *torosus*, dans Hesychius. Il signifie proprement *bene habitum*, *torosum et floridum corporis habitum*, une constitution forte, et l'embonpoint. C'est dans ce sens qu'il est pris par Aristophane, dans sa comédie de *la Vieillesse*, citée par Athenée, lib. IV, p. 133, où il dit :

ᾧ προσδίτα πότερα φιλεῖς τὰς δρυπέλεις  
Ἐταίρας, ἢ τὰς ὑποπαρθένους ἀλμύδας, ὡς ἰλάας σιφράς.

*Heus tu senex, utrae tibi placent, an cadivæ  
Meretrices, an fere adhuc virgines, tanquam muricæ  
conditæ olivæ bene habitæ.*

On voit que, dans le second vers, on demande au vieillard s'il ne préféreroit pas ces courtisanes qui ont encore presque la fraîcheur des vierges, de même que des olives qu'on a conservées dans la saumure, *σιφράς*; ce terme est opposé à celui de *δρυπέλεις*, *cadivæ*, *flavescentes et rugosæ*, c'est-à-dire, des olives flasques et ridées qui se sont détachées de l'arbrisseau par excès de maturité.

L'auteur a donc voulu désigner ici la fermeté et l'embonpoint.

(16) *Ἄγκωνας*, *les jointures*]. Il n'y a pas d'écolier qui ne sache que ce terme ne signifie que le *coude*, ou l'articulation *humero-cubitale*.

(17) *Πλευράς*, *les côtes*]. L'auteur ayant ignoré, comme nous l'avons vu plus haut, la signification de *στίβη*, il n'est pas étonnant qu'il n'ait pas connu

celle de πλευράς, et qu'il ait tout confondu. Il s'agit ici uniquement des côtés de la poitrine. Les exemples de ce mot pris dans ce sens, sont si communs, qu'il est inutile d'en citer ici.

(18) Πλάγιον, *transversalement*]. Il faut, pour rendre exactement le sens de la phrase, traduire *obliquement*.

(19) Ὀσφύον, *les reins*]. Le mot de *rein* en français comprend les lombes jusqu'au bas de l'épine; il ne peut donc rendre le terme grec qui signifie uniquement les lombes.

(20) Ἰσχία, *les hanches*]. Ce mot au pluriel se prend pour les éminences charnues qui sont de chaque côté du sacrum, immédiatement au dessous des lombes, τὰς ἐκατέρωθεν μετὰ τὴν ὀσφύον προσβολὰς σαρκάδεις, POLLUX. Mais ἰσχίον au singulier désigne les os des îles, ou innominés, dans lesquels se trouve, de chaque côté, une cavité qui reçoit la tête du fémur. Homère a très-bien décrit cette articulation, dans ces vers de l'Illiade :

Τῷ βάλεν Αἰεΐαιο καὶ ἰσχίον, ἔνθα τε μηρὸς  
Ἰσχίῳ ἐστρέφεται κοτύλην δ' ἐτέ μιν καλέσσι.

Notre professeur n'a pas connu cette différence; il ne s'en est pas même douté, comme il est aisé d'en juger par l'explication qu'il donne de ces deux termes, p. 149.

Il faut observer qu'en français *hanche* au singulier exprime particulièrement la saillie que fait en dehors la partie supérieure des os innominés; mais les vétérinaires modernes comprennent, sous cette même dénomination, tout le train de derrière des animaux, à commencer aux deux os qui sont au haut des flancs, pres de la croupe, jusqu'aux jarrets. Il est aisé de juger que, pour rendre le sens de notre auteur, il faut donner une signification moins étendue au mot de *hanche*.

(21) Λαγάρη, *mollettes*]. Ce mot indique le vide,

la maigreur. Ainsi Aretée, lib. I, *de Signis morborum diuturnorum*, dit ὑποχόνδρια λαγαῖα, des hypochondres vides. Thémiste oppose λαγαῖος à μεσίος. Il est opposé à ὀσκάδης, dans ce passage d'Athénée, lib. III, p. 79 : πολλῶν καὶ μεγάλων ὀσκῶν εἰσνεχθείσων, μετὰ μικρὸν χρόνον λαγαῖοί γινόμεθα καθ' ὑπερβολὴν. *Multis (ficuum esu) valde autam molem corporis; brevi post tempore gracilesceere et extenuari supra modum; λαγαῖος* enfin se prend aussi chez les grammairiens pour désigner une espèce de vers où il y a un vide au milieu, c'est-à-dire, une brève au lieu d'une longue, ce que notre professeur n'auroit pas dû ignorer. Il est donc bien démontré qu'on ne peut donner à ce mot d'autre signification que celle que nous avons indiquée.

(22) Ὑποκάλια, *les hypocolies*]. Le traducteur a ici enrichi notre langue d'un mot nouveau, mais il nous a fait un mystère de l'acceptation dans laquelle on doit prendre ce mot; il se contente, de renvoyer dans ses notes, p. 149, à son 1.<sup>er</sup> volume des Mélanges, où il nous promet des choses neuves sur les hypocolies du chien. En attendant, je crois devoir observer qu'il paroît certain qu'on doit entendre par *μηρία*, la partie la plus grosse et la plus forte de la cuisse; et par *ὑποκάλια*, la partie qui est immédiatement au dessous, où les muscles commencent à s'amincir; cependant ce mot est pris communément pour toute la cuisse.

(23) *Εὐπαγῆ, bien compactes*]. *Fermes* vaudroit mieux; néanmoins cette leçon ne me paroît pas fort satisfaisante; je préférerois *εὐπαρῆ*, qui se trouve dans les anciennes éditions; et au lieu de corriger Xénophon, à l'aide du texte de Pollux et d'Arrien, comme le fait le traducteur avec Zeune, je corrigerois le texte de ces derniers, d'après celui de Xénophon; car les chasseurs desireroient, dans les chiens de chasse des cuisses et des jambes grosses, épaisses, comme l'indique le mot *εὐπαρῆ*.

(24) Σκέλη — ἐπίτρινα, le train de derrière beaucoup plus haut que l'avant-train, et cependant dans une juste proportion]. Il est difficile, en lisant cette phrase, de ne pas s'écrier avec Boileau :

L'impertinent auteur,  
L'ennuyeux écrivain, le maudit traducteur.

Outre que le sens de l'auteur n'est pas rendu, il y a des fautes de français qu'on ne peut pardonner à l'homme de lettres le plus médiocre. 1.<sup>o</sup> Par le train de derrière, on entend les hanches et les jambes de derrière; le mot grec signifie uniquement les jambes. 2.<sup>o</sup> Avant-train est un terme de charronage, et ne se prend que pour les deux roues de devant et le timon d'un carrosse. 3.<sup>o</sup> Notre professeur s'est singulièrement éloigné de la signification du mot ἐπίτρινα, en traduisant dans une juste proportion. Ce terme vient de ῥιχνός, ridé, grêle, maigre, et d'ἐπί, qui augmente la force de la racine. Xénophon a voulu particulièrement peindre ici l'extrémité de la jambe, où se terminent les muscles et les tendons, ce qui la fait paroître plus maigre, plus sèche et plus ridée que le reste du membre. Hippocrate, lib. VI, Epid., sect. 3, dit: χρωτὸς ῥιχνωσις, corrugatio cutis, les rides de la peau. Gallien, dans son commentaire sur ce même livre, explique ce terme d'une manière bien claire: ῥιχνὸν μὲν, dit-il, ὀνομάζουσιν οἱ Ἕλληες σῶμα τε καὶ δέρμα τὸ ῥυτιδόμενον ἅμα συσπλοῆ. Les Grecs entendoient donc par ce terme une peau ridée, resserrée et desséchée. Comment un traducteur qui dit avoir consulté les lexiques les plus rares, a-t-il pu s'éloigner autant de la vraie signification de ce mot! Je conviens que nous n'en avons aucun équivalent en français, mais il falloit au moins tâcher d'en donner une idée confuse.

B. ....

---

VARIÉTÉS, NOUVELLES  
ET  
CORRESPONDANCE LITTÉRAIRES.

---

SOCIÉTÉS LITTÉRAIRES.

P A R I S.

*INSTITUT NATIONAL.*

L'Institut national de France s'occupe des moyens d'exécution de la loi qui veut qu'à la paix générale, il soit nommé, dans cette société, vingt membres associés étrangers.

La classe des sciences mathématiques et physiques de l'Institut, dans son assemblée du 21, avoit à choisir trois sujets pour être présentés à l'assemblée générale. La section d'astronomie a présenté les CC. Lefrançais-Lalande, Bouvard, Burckhardt, Nouet et Beauchamp. Les trois qui ont réuni la majorité des suffrages sont BOUVARD, LEFRANÇAIS-LALANDE et BURCKHARDT.

L'Institut a appris avec un grand intérêt le retour prochain du C. Nouet, qui a fait des observations importantes dans la Haute-Égypte, et du C. Beau-

champ, qui en a fait à Bagdad, en Égypte, et sur la mer Noire, et qui a été prisonnier longtemps dans un fort de la mer Noire.

La classe de littérature et beaux-arts de l'Institut a présenté pour candidats à la place vacante, dans la section d'architecture, par la mort du C. Antoine, les CC. Heurtier, Cellier et Rondelet.

---

*Extrait d'un mémoire sur deux espèces de quadrupèdes ovipares, que l'on n'a pas encore décrites; lu à l'Institut national par le C. LACEPÈDE.*

On trouve, parmi les reptiles, toutes les combinaisons de doigts, depuis 5 jusqu'à 1, prises entre deux paires de pattes. Il manquoit à ces combinaisons, comme le remarque le C. Lapepède, celles de quatre doigts, ou deux doigts, ou un seul doigt, à chacune de ses quatre pattes. Les deux espèces que décrit le C. Lapepède, remplissent deux de ces trois lacunes.

L'un a quatre doigts à chaque pied, il le nomme *tetradactyle*; l'autre n'en a qu'un, il l'appelle *monodactyle*. Ces deux lézards doivent établir deux nouveaux sous-genres dans le genre des lézards, en suivant la méthode du C. Lapepède. Ils doivent appartenir au genre chalcide de la méthode naturelle proposée par le C. Alex. Brongniart.

Le chalcide *tetradactyle* a les quatre pattes très-

mennes et si courtes, qu'elles peuvent à peine atteindre à terre : aussi ne se sert-il point de ses pattes pour avancer, il rampe à la manière des serpens ; le premier et le quatrième doigts sont si petits qu'ils sont difficiles à apercevoir ; le troisième, au contraire, est très-long.

Le corps est grêle, cylindrique ; la queue est trois ou quatre fois plus longue que le corps ; les écussions de la tête sont à peu près disposés comme ceux des couleuvres.

La langue est plate, large, mais courte et un peu arrondie vers le bout.

Un sillon est creusé de chaque côté de l'animal, depuis l'angle des mâchoires jusqu'à la patte de derrière. Les écailles du dessus du cou et du corps sont presque carrées, relevées par une arête, et disposées en anneau : il avoit 2 décimètres 9 centimètres de long.

Le chalcide monodactyle a les pattes encore plus courtes et plus débiles que celles du tetradactyle ; on ne voit qu'un seul doigt à chaque patte. Ce chalcide est aussi très alongé, très-grêle, cylindrique, et ressemble plus à un animal de la famille des ophidiens qu'à un reptile saurien. La langue est arrondie par le bout. Le dessus et le dessous du corps et de la queue sont garnis d'écailles alongées, pointues, relevées par une arête. Ces écailles qui anticipent latéralement l'une sur l'autre, forment des rangées transversales, placées en partie l'une au dessus de l'autre, et qui paroissent comme festonnées.

Ce reptile avoit 4 décimètres, 8 centimètres de longueur totale.

Le C. Lacepède termine ce mémoire, en faisant remarquer que les tubercules creux que l'on voit disposés en une rangée sous les cuisses des lézards du genre gecko, n'existent pas constamment dans tous les individus d'une même espèce. Il ne peut encore assigner la cause de cette singulière différence. Il en résulte que les caractères distinctifs des espèces qu'il a nommées gecko et geckotte, ne pouvant être pris de la présence ou de l'absence de ces tubercules des cuisses, doivent être tirés de la forme des tubercules de la tête et du corps, qui sont également globuleux dans les geckos, tandis qu'ils représentent toujours une petite pyramide à trois faces dans les geckottes.

---

### *Société philomatique.*

Le C. SYLVESTRE a lu *une note sur la laine longue de deux ou trois ans, des moutons de Rambouillet.*

Les faits les plus faciles à vérifier sont pourtant quelquefois, en économie rurale, l'objet de longues erreurs. Par exemple, on avoit cru, pendant longtemps, que les moutons perdoient leur laine chaque année, et cette assertion, dénuée de fondement, avoit été avancée dans des ouvrages qui jouissent d'ailleurs d'une considération justement méritée; les membres du conseil d'agriculture du ministre



de l'intérieur, chargés des détails de la bergerie nationale de Rambouillet, voulurent vérifier cette assertion; en conséquence, ils firent laisser, pendant deux ou trois années, des brebis sans les tondre, et ils obtinrent, sans aucun déchet, une laine longue, d'une égale finesse, et qui représentoit sensiblement en poids une quantité égale à celle que deux ou trois tontes auroient produite. Cette expérience ouvrit aussi une nouvelle branche à l'industrie nationale; la laine longue, obtenue sur les bêtes à laine fine, fut remise entre les mains de divers manufacturiers français, et produisit des casimirs qui ont été présentés à l'exposition générale des produits de l'industrie française, et ont soutenu avec avantage la comparaison avec les plus beaux casimirs anglais. On a observé que les animaux, chargés de cette toison longue et pesante, n'avoient pas souffert notablement; et cette nouvelle espèce d'industrie peut être pratiquée sans inconvénient par les habitans des campagnes, sur quelques-uns des individus de leurs troupeaux.

Le C. VAUQUELIN a communiqué une *note sur la nature de la terre que mangent les habitans de la Nouvelle Calédoine.*

Nous avons déjà donné l'extrait d'une lettre de M. Humboldt au C. Foureroy, dans laquelle ce savant voyageur parle d'une terre que les Otomagnes mangent, lorsqu'ils éprouvent une disette de vivres.

Le C. Labillardière a constaté, par une observation faite dans une partie du monde bien éloignée de celle qu'habitent les Otomagnes, en fait aussi

singulier : lorsque les habitans de la Nouvelle Calédonie sont pressés par la faim , ils mangent une assez grande quantité d'une stéatite verdâtre , tendre et friable. On conçoit comment l'affreux usage de manger des prisonniers de guerre a pu s'introduire parmi des peuples sauvages , réduits à une disette telle qu'ils sont obligés de suspendre leur faim , en distendant leur estomac et leurs intestins , par une substance terreuse qui n'a d'autre qualité alimentaire que celle d'être légère et friable.

Le C. Vauquelin a voulu connoître la nature de cette terre , et voir si elle ne contenoit rien de nutritif. Il a analysé , par les moyens connus , des échantillons qui lui ont été remis par le C. Labillardière.

Cette terre est douce au toucher , formée de petits filets faciles à diviser ; elle devient rouge au feu , et perd  $\frac{4}{15}$  de son poids. Elle est composée de 37 parties de magnésie pure , 36 de silice , 17 d'oxyde , 3 ou 4 d'eau , 2 ou 3 de chaux et de cuivre.

Elle ne contient donc aucune partie nutritive , et ne peut être considérée que comme un lest , une espèce de moyen mécanique de suspendre les angoisses causées par la faim.

Le même citoyen a lu une *notice sur du fer oxydé bleu.*

Cette substance , envoyée au conseil des mines , par M. le baron de Molt , a une couleur bleue claire ; elle se présente sous la forme de petites masses isolées dans des cavités ou des fentes de quartz et de stéatite dure verdâtre. Elle est friable , mais un peu onctueuse

au toucher. Elle se décolore au feu du chalumeau, et se fond ensuite en un verre blanc verdâtre.

Elle n'est décolorée ni par les acides, ni par les alkalis foibles; ce qui distingue cette substance du lapis lazuli et du prussiate de fer.

Cette substance bleue communique à l'acide muriatique, dans lequel on l'a mise en digestion, une couleur jaune de safran, et se décolore un peu; mais on ne peut la décolorer entièrement sans la dissoudre en même temps: alors il ne reste plus que la petite quantité de silice, qui paroît lui servir de gangue.

En examinant l'acide muriatique qui a servi à cette opération, on voit qu'il a dissous de l'alumine, de la chaux et de l'oxyde de fer. On ne découvre d'ailleurs dans cette matière, ni manganèse, ni hydrogène sulfuré, ni acide phosphorique, substances auxquelles on pourroit vouloir attribuer la couleur brique de cet oxyde de fer. Il reste donc à déterminer quelle peut être la cause de la couleur assez remarquable de cet oxyde, couleur qu'on n'a pu donner jusqu'à présent à ce métal par aucune opération chimique. Il paroît seulement que le fer est porté dans cet oxyde au degré d'oxygénation voisin du maximum.

Le même a lu une note sur la substance saline nommée *Muriacite de Salzbourg*.

Cette matière, nommée par le C. Haüy *soude muriatée gypsifère*, a été également envoyée au conseil des mines par M. le baron de Molt. Le C. Vauquelin y a reconnu, comme Klaproth, la réunion

du sulfate de chaux au muriate de soude , qui donne au premier la propriété de cristalliser en cube ; mais il a remarqué de plus que cent grains de cette substance , cassés en petits fragmens , exposés au feu le plus violent pendant une demi-heure , n'ont pas perdu de leurs poids : ils sont seulement devenus un peu opaques.

Il est assez singulier de voir un sel cristallisé privé entièrement d'eau de cristallisation , quoique ce sel soit composé de deux autres sels qui en contiennent ordinairement une assez grande quantité.

Le C. GILLET a lu une *note sur la découverte des émeraudes en France.*

Le C. Lelièvre , membre du conseil des mines , en allant de Paris à Limoges , trouva sur des pierres destinées à la réparation de la route , des prismes d'une structure peu arrêtée , mais assez caractérisés cependant pour être reconnus facilement par lui et ensuite par le C. Haüy , pour le beril ou émeraude. L'analyse que le C. Vauquelin a faite de cette substance a confirmé cette découverte , en démontrant dans ces cristaux la présence de la glucyne , terre caractéristique de l'émeraude.

Parmi les substances que l'on a crues étrangères au sol de la France , ce n'est pas la seule qui ait été découverte depuis peu de temps dans ce pays.

Le C. Gillet cite les matières minérales suivantes qui ont été trouvées peu avant la révolution : l'aragonite , l'anatase , la koupholite , la stilbite , le dypire , le silex minilite , le plomb phosphaté , l'antimoine natif , le fer carburé (plombagine).

Depui

Depuis cette époque , et malgré le petit nombre de voyages faits par des hommes éclairés , on a cependant trouvé la *dolomie* , une *roche porphyroïde à base calcaire* , la *strontaire sulfatée* , le *quartz avanturiné* , l'*anthracite* , le *scheelin ferruginé* , ( *Wolfram* ) ; le *titane oxydé* , l'*antimoine oxydé* , le *fer chroaté* , l'*urane oxydé* , le *plomb arsenié* , etc.

---

### *Lycée républicain.*

La dix-septième année lycéenne commencera le 1.<sup>er</sup> frimaire an 10 , et finira au 30 brumaire de l'an 11. A quelque époque que l'on souscrive , cette marche est invariable.

Une séance générale d'ouverture aura lieu le 1.<sup>er</sup> frimaire , et dans la seconde décade du même mois , tous les cours ouvriront successivement. Ils se continueront sans interruption , jusqu'au 1.<sup>er</sup> thermidor.

Le prix de la souscription est de 96 fr. pour les hommes , et de 48 fr. pour les femmes.

On reçoit les souscriptions tous les jours , au secrétariat du Lycée républicain , rue du Lycée , n.º 1095 , au coin de la rue Saint-Honoré , et place du Tribunat.

L'enseignement offrira douze divisions. 1.º La Physique expérimentale , professée par le C. BUTET ; 2.º la Chymie , par le C. FOURCROY ; 3.º l'Histoire naturelle , par le C. CUVIER ; 4.º l'Anatomie et la Physiologie , par le C. SUE ; 5.º la Botanique , par le C. MIRBEL ; 6.º la Technologie , par le C. HAS-

SENFRAZT; 7.<sup>o</sup> la Littérature, par le C. LA HARPE; 8.<sup>o</sup> la Philosophie morale, par le C. DEGERANDO; 9.<sup>o</sup> l'Architecture, par le C. LEGRAND; 10.<sup>o</sup> la Langue anglaise, par le C. ROBERTS; 11.<sup>o</sup> la Langue italienne, par le C. BOLDONI; 12.<sup>o</sup> la Langue allemande, par le C. Weiss.

A ces cours réguliers, plusieurs savans ajoutent des leçons suivies, sur quelques objets distincts. Le C. SICARD fera quelques séances de Grammaire générale. Le C. PERREAU lira quelques fragmens de la suite de ses études de l'homme physique et moral; et le C. MOREAU développera différens points d'Hygiène.

### *Ecole de médecine de Paris.*

Le 24 vendémiaire, le ministre de l'intérieur s'est rendu à l'Ecole de médecine, pour y présider à la distribution des prix. Le premier prix a été partagé entre les CC. Philibert-Joseph Roux ( d'Auxerre, département de l'Yonne ); Joseph Bertin ( de Fougères, département d'Ille-et-Vilaine ); et Matthieu-François-Régis Buisson, ( de Lyon, département du Rhône ).

Le second prix a été partagé entre les CC. Gaspard-Laurent Bayle ( de Vernet, département des Basses - Alpes ); François - Augustin Perrio, ( de Quintin, département des Côtes du Nord ).

Après la distribution, on s'est rendu chez le ministre, qui a donné une fête aux professeurs et aux élèves couronnés.

---

*Bibliothèque nationale.*

Les travaux relatifs au nouvel emplacement de la Bibliothèque nationale au Louvre, vont commencer.

D'après un arrêté du 19 vendémiaire, l'École de peinture, sculpture et architecture sera transférée au collège Mazarin, qui prendra le nom de Palais des Beaux-Arts.

La Sorbonne recevra les gens de lettres, et ceux des artistes qui n'auront pu être placés dans le collège Mazarin. L'École centrale des Quatre-Nations sera transférée au collège du Plessis.

---

**F R A N C E.****DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE.**

*Procès-verbal de visite de l'embouchure de la Gironde, relativement à la fixation et à la fertilisation des dunes, du 2 vendémiaire an 10.*

Nous soussignés, membres de la commission, et inspecteurs des travaux des dunes, nommés par le C. D. Dubois (des Vosges), conseiller d'état, préfet du département de la Gironde, sur la présentation de la société des sciences, arts et belles-lettres de Bordeaux, en exécution de l'arrêté des consuls, du

13 messidor an 9 de la république française , par lequel il est expressément ordonné qu'il soit pris des mesures pour continuer de fixer et planter en bois les dunes des côtes de la Gascogne , d'après les plans présentés par le C. Bremontier , ingénieur en chef des ponts et chaussées , et le préfet du département de la Gironde ; et en conséquence des lettres du C. Chaptal , ministre de l'intérieur , et du C. Cretet , conseiller d'état , chargé spécialement des ponts et chaussées , canaux , taxe d'entretien et cadastre , ensemble des divers arrêtés pris par le C. Dubois ( des Vosges ) , conseiller d'état , préfet ;

Aujourd'hui , 2 vendémiaire an 10 , nous nous sommes embarqués sur le port de Bordeaux , avec ledit conseiller d'état , préfet , le C. Barennes , son secrétaire particulier , et le C. Bergevin , commissaire principal de la marine , sur la chaloupe de l'amiral , conduite par le C. Roy , pilote de Royan , pour aller reconnaître la partie des dunes , qui , relativement à l'utilité publique , était la plus essentielle à conserver , et pour examiner en même temps les autres parties des côtes d'où nous pourrions tirer les bois , piquets et branchages nécessaires pour commencer cette grande opération.

Arrivés le 3 , vers midi , à Royan , nous avons successivement parcouru la partie des côtes de Saintonge , du côté de Saint-Palais-sur-Mer , et celle de la baie Saint-Georges , en remontant la rive droite de la Gironde , où nous avons trouvé des bois très-propres à l'exécution de nos ouvrages , et dont nous nous proposons de faire usage ; mais seulement pen-



dant la belle saison , lorsque la mer sera praticable. Un des grands propriétaires du pays ( le C. Saint-Legier ) a mis généreusement ses bois à notre disposition.

Favorisés par le vent et par le temps, le 4, à six heures du matin , nous nous sommes embarqués pour Cordouan , d'où il étoit important que nous examinassions ou les banes ou les passes pour , relativement au halisage de la côte , diriger nos premières plantations le plus convenablement qu'il seroit possible.

Ce premier objet essentiellement rempli, nous avons payé à ce superbe phare , au plus beau monument de ce genre qui existe dans le monde , le juste tribut d'admiration que lui doivent tous les amateurs de la belle architecture , d'une décoration recherchée et d'une exécution hardie.

Malheureusement ce grand et bel édifice ( qui figureroit avec dignité au milieu des chef-d'œuvres de Paris ) , est élevé sur des roches environnées d'écueils et de brisans inaccessibles, et n'est qu'un épouvantail pour faire fuir tous les navigateurs qui y trouveroient une mort certaine, s'ils avoient le malheur d'en trop approcher. La tour de Cordouan n'est absolument abordable que par des chaloupes ou de petites barques, du port au plus de huit à dix tonneaux , encore faut-il qu'elles soient conduites par les pilotes les plus exercés , et que le temps soit ce qu'on appelle fait exprès , pour qu'elles puissent y parvenir sans danger.

Les écussons , les bustes précieux , les décorations

intérieures ou extérieures de ce beau phare , ont été malheureusement mutilés ou brisés pendant les premières années de la révolution. Une seule inscription en l'honneur de l'architecte , avoit été conservée. Deux ouvriers , gardiens de la tour , avoient eu l'attention de la soustraire , elle a été remise en place sous nos yeux , par ordre du conseiller d'état , préfet , et du commissaire principal de la marine.

De Cordouan , nous sommes descendus à l'embouchure de la Gironde , sur la rive gauche de ce fleuve ; notre premier soin a été de parcourir la côte , et d'y faire choix du lieu le plus convenable pour l'établissement de nos premiers ouvrages. Nous y avons vu , avec peine , que le fort étoit menacé par la mer ; qu'une assez grande partie de la pointe de Grave alloit être incessamment envahie sans espoir de pouvoir l'empêcher ; que la côte n'étoit qu'un désert affreux et dénué de toute espèce de production , et que les progrès rapides des dunes dans les terres étoient effrayans. L'église de Soulac en est une preuve incontestable. Le clocher qui , il n'y a pas vingt ans , étoit enseveli sous une épaisseur de plus de vingt mètres de sables , en est aujourd'hui entièrement débarrassé et sert de balise : la montagne a passé.

Unanimement convaincus que le point le plus avantageux pour l'établissement de notre premier atelier , se trouvoit au midi du fort , nous y avons fait transporter les lattes , piquets et branchages que nous avions provisoirement fait couper et approvisionner sur la côte ; et à quatre heures précises de

l'après-midi , le conseiller d'état , préfet , le commissaire principal de la marine , les membres de la commission et le C. N. T. Bremon tier , nommé président de ladite commission par les consuls de la république , et auteur du projet ; les CC. Peyjehan , inspecteur , et Barennes , tracèrent chacun leur sillon , semèrent les premières graines , établirent les premières couvertures , et commencèrent enfin cette grande et utile opération , d'où doit dépendre la conservation de tant de possessions précieuses , le salut d'un très-grand nombre de navigateurs , la fertilisation de plus de douze cent milles quarrés de terrain , qui , sans exagération ni dans les dépenses ni dans les produits , doivent apporter un revenu à peu près égal à cette dépense , qui ne peut former un objet de plus de quatre ou cinq millions.

Après avoir donné les ordres nécessaires pour la continuation de ce premier atelier , nous nous sommes rembarqués avec cette douce satisfaction et une conviction intime , que deux décades , au plus , suffiront pour faire germer et naître la plus grande partie de nos graines , et successivement de même toutes celles qui seront semées par la suite dans ces sables dévastateurs , et soi-disant arides , et que les meilleurs et les plus savans agriculteurs avoient si mal à propos condamnés à une éternelle stérilité.

Le vent et la marée nous ayant abandonnés au moment de notre départ , nous avons abordé la corvette *le Citoyen* , stationnaire à l'entrée de la Gironde , où nous sommes restés jusqu'à onze heures du soir.

Cette même cause nous ayant obligés de jeter l'ancre sur la rive droite de ce fleuve, vis-à-vis Saint-Louis-du-Marais, le 5, à neuf heures du matin, le conseiller d'état, préfet, s'étant proposé, d'ailleurs, de visiter les environs de Blaye, et de juger par lui-même les dégâts occasionnés par un fléau d'un genre assez nouveau dans ce département, nous avons mis pied à terre à la métairie de Frenau. Dans les quinze kilomètres que nous avons parcourus pour nous rendre à cette ville, nous avons trouvé effectivement les champs, les prairies dévastées par une quantité effrayante de mulots que nous voyons rentrer en foule dans leurs trous, entre lesquels, le plus souvent, il n'y a pas 50 centimètres d'intervalle, et qui sont quelquefois contigus.

Notre chaloupe nous ayant repris à Blaye, nous sommes arrivés à Bordeaux, ce même jour 5, à dix heures du soir, et nous avons terminé et clos le présent procès-verbal.

*Signés, DUBOIS, préfet ; BERGEVIN, commissaire principal de la marine ; BRÉMONTIER, ingénieur en chef ; LABADIT-DE-HAUX, BERGERON, CASTROS, GUY et LAPRADE, membres de la commission des dunes ; PEYJEHAN, inspecteur ; BARENNES, secrétaire du préfet.*

Pour expédition conforme à l'original déposé aux archives de la préfecture.

*Le conseiller d'état, préfet,*

*Signé ; DUBOIS.*

*Par le préfet, le secrétaire-général,*

*A. DUCLAUX.*

## B O R D E A U X.

*Programme du prix proposé par la Société de médecine, dans sa séance publique du 27 fructidor an 9.*

HIPPOCRATE est, sans contredit, le plus grand génie de l'antiquité ; ses écrits ont traversé les siècles, toujours honorés des vrais médecins, toujours empreints de la vénération des sages, toujours conservés avec un culte religieux. Par un assentiment unanime, d'une voix universelle, Hippocrate est proclamé, dans tous les temps et dans tous les lieux, l'oracle, le père, le dieu de la médecine. De toutes les statues érigées chez les anciens aux grands hommes, c'est la plus intacte et la plus révérée. Ses ouvrages respirent la candeur et la franchise : ce sont des témoignages éternels, tout à la fois, de la profondeur de son génie, de sa véracité, de sa modestie, et des soins qu'il prend partout de former un médecin vertueux : enfin, on n'aperçoit dans son ame qu'un sentiment, l'amour du bien, et dans le cours de sa longue vie, qu'un seul fait, le soulagement des malades (1). Heureux les peuples, si les successeurs de ce législateur suprême eussent toujours conservé sa doctrine, comme on gardoit à Rome le feu de Vesta !

(1) Voyage d'Anach. tom. VIII, p. 77, édit. in-12.

Mais trop souvent des médecins, épris de l'amour des systèmes, se sont perdus dans les abîmes sans fonds des conjectures; ils ont voulu trop souvent substituer les produits de leur imagination aux véritables lois de la nature. Que de sectes en médecine (eh! devoit-il en exister dans l'art de guérir?)! Que de théories tour-à-tour adoptées et rejetées! Galien s'abandonne à des discussions plus ingénieuses qu'utiles; les Arabes enlâchent sur les subtilités de Galien; les alchymistes brûlent les ouvrages des anciens: alors les folies de l'astrologie, de la géomancie, de la cabale, s'introduisent en médecine. On cherche, dans tous les creusets, la *fontaine de Jouvence*, l'*élixir de longue vie*, la *pierre d'immortalité*. Au milieu de ce délire universel, Hippocrate reste toujours sur ce vaste champ de bataille, seul, debout comme une colonne inébranlable. On revient vers ce grand homme; on lit, on étudie, on commente ses œuvres. Vallesius, Baillou, Houlier, Duret font de nombreux disciples; la médecine hippocratique reluit encore de toute sa splendeur, et le temple de Cœs devient une arche sainte hors de laquelle *il n'est point de salut*.

Plusieurs savans ont fait le recensement des écrits d'Hippocrate; tous ne peuvent avoir un droit égal à notre confiance. Galien chez les anciens, et Gruner chez les modernes, ont montré sur ce sujet beaucoup de critique et d'exactitude; en suivant ces deux médecins, les ouvrages légitimes du père de la médecine nous sont connus. C'est dans ces traités, que le génie d'Hippocrate est renfermé tout

entier; c'est dans ces écrits immortels, commentés par tant de grands praticiens, que brille d'un éclat que vingt-deux siècles n'ont point terni, la doctrine du premier et du plus habile législateur de notre art; c'est là que nous voyons quelle fut l'étendue de son savoir dans les différentes parties de la médecine clinique. En effet, que de profondeur dans ses *Aphorismes*! Que de sagacité dans son livre *des Airs, des Eaux et des Lieux*! Que de notions exactes sur la température des différentes saisons de l'année, sur la position des villes, sur les maladies auxquelles elles sont exposées, sur la manière de vivre des hommes qui y ont établi leur demeure! Que de jugement dans son *Traité des Prénotions*! Que de candeur et d'habileté dans son *Histoire des Épidémies*! Que de sagesse dans son livre de *la Diète dans les maladies aiguës*! C'est toujours le dieu de la médecine qui prononce des oracles; c'est la nature elle-même qui dicte ses lois par la bouche du plus digne interprète qu'elle eut jamais.

Il est bien étonnant que, parmi les commentateurs de ce grand homme, il ne s'en soit trouvé aucun qui nous ait présenté sa doctrine dans tout son ensemble, avec cette liaison, cet enchaînement des idées qui les fait valoir les unes par les autres, avec cet ordre enfin qui renferme, dans des cadres particuliers (mais avec ce coup-d'œil du génie, qui, comme le dit Montesquieu, de Tacite, abrège tout, parce qu'il voit tout), ce que le vieillard de Côs nous a enseigné sur les signes, sur les prénotions, sur les causes, sur la curation,

sur le régime , sur les maladies des âges , sur l'art aphoristique , sur les épidémies , sur la météorologie médicale , sur divers points de la chirurgie , etc. etc. etc. Ne résulteroit-il pas de cet assemblage un tout admirable ? Sa doctrine ne brilleroit-elle pas davantage par ce rapprochement philosophique ? Et , de ces traits divers , formés par un pinceau habile , n'aurions-nous pas enfin ce que nous pourrions appeler le *Tableau de la Médecine Hippocratique* ? C'est précisément ce *Tableau* dont la Société desire aujourd'hui l'exécution.

Mais pour que cet ouvrage soit bien fait , il doit être renfermé dans de justes bornes. La Société de médecine ne demande point l'*Éloge d'Hippocrate* ; cet éloge est aujourd'hui dans la bouche de tous les vrais médecins : elle ne veut pas non plus une *Notice* sur sa vie ; ce qui nous importe le plus dans celle des hommes illustres , est l'histoire de leurs écrits. La Société ne demande pas non plus un nouveau recensement de ses ouvrages , ni une dissertation sur ceux qui sont à lui , et ceux qui ne lui appartiennent pas. Gruner a rempli le dernier cette tâche en 1772 ; et certes , il seroit difficile d'avoir une critique plus judicieuse et une philologie plus vaste que ce savant médecin ; elle ne veut pas enfin un *Commentaire* de ses œuvres : qui pourroit mieux les commenter que Vallesius , que Prosper Martian , que Gorter , que Coray et tant d'autres ?

Ce sont tous ces motifs réunis qui portent la Société de médecine de Bordeaux à décerner un prix de la valeur de 300 fr. , à celui qui présen-



tera , avec ordre , régularité et méthode , l'ensemble de la *Doctrine d'Hippocrate* , ou le *Tableau de la médecine hippocratique*.

Ce prix sera décerné dans la séance publique de fructidor de l'an 10. Les mémoires seront reçus jusqu'au 1.<sup>er</sup> thermidor de la même année. Ils doivent être adressés, francs de port, au secrétaire général de la Société. Les auteurs sont invités à joindre un billet cacheté, contenant une devise, avec leur nom et leur adresse. Il n'y aura d'ouverts que les billets qui seront joints, soit au mémoire qui aura remporté le prix, soit à celui qui en aura le plus approché.

Les membres résidans de la Société de médecine sont exclus du concours. *Signé*, GRASSI, *président*; ARCHEOLE, D. M. *secrétaire général*.

---

### *Société d'agriculture de Seine et Marne.*

La Société d'Agriculture du département de Seine-et-Marne propose, pour sujet du prix à décerner dans la séance publique du 10 vendémiaire an 11, la question suivante :

*L'avantage de la navigation de la Marne exige-t-il la conservation ou la destruction des pertuis existans auprès d'une partie des moulins établis sur le cours de cette rivière ? Dans le premier cas, quels seroient les moyens d'en corriger les vices et de prévenir les malheurs qu'ils occasionnent ? Dans*

*le second, quelles seroient les indemnités à accorder, et quel pourroit en être le mode ?*

Le prix est une médaille d'or de la valeur de 300 fr.

Les mémoires seront adressés, francs de port, avant le 1.<sup>er</sup> thermidor au 10, au C. *Curangeot*, secrétaire perpétuel de la Société, à Meaux.

### *Société d'agriculture de Châteauroux.*

Le C. Dalphonse, préfet de l'Indre, vient d'organiser, à Châteauroux, une Société d'agriculture, commerce, science et arts.

### *Carrière d'albâtre à Oléron.*

La carrière d'albâtre, nouvellement découverte dans la vallée d'Aspe, est située à dix lieues au sud d'Oléron. La montagne où elle se trouve, est très-élevée et ne forme qu'une seule masse de cette espèce de marbre ; il est disposé par couches, dont l'épaisseur varie depuis deux ou trois pouces jusqu'à un pied ; la pierre est molle et friable à l'extérieur, et la filtration des eaux la salit d'une teinte de vert ou de gris ; mais celle qu'on trouve à l'intérieur, est susceptible, par sa dureté, la finesse de son grain, sa parfaite blancheur, l'éclat de son poli, d'être employée aux plus beaux ouvrages de sculpture et d'architecture ; elle ne fait point d'effervescence avec les acides, et la calcination la réduit en une chaux d'une blancheur éblouissante ;

cette chaux pourroit être utilisée pour les enduits et le plâtrage ; détrempée dans l'eau , elle forme une pâte qui devient plus dure que la pierre même : des essais faits sur les lieux ont prouvé que cette pâte , exposée à l'air ou plongée dans l'eau depuis deux ans , n'a souffert aucune altération ; si cette propriété se confirmoit , on pourroit jeter au moule des statues et toutes sortes de figures , pour l'ornement des jardins et des édifices.

Cette abondante carrière n'offre aucune difficulté pour l'extraction de l'albâtre en grandes masses ; la montagne est accessible de tous côtés , et la surface n'offre aucune source ; les bancs ne sont séparés que par des terres légères ; et il ne faut ni des galeries souterraines , ni le jeu de la mine pour faire sauter des rochers , ni les puisards pour faire écouler des eaux. Le préfet sollicite du gouvernement les moyens d'exploitation.

---

## NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

### P R U S S E.

*Prix proposés par l'Académie royale des sciences et belles-lettres , pour les années 1802 et 1803.*

L'Académie royale des sciences et belles-lettres a tenu , le jeudi 6 août 1801 , son assemblée publique , destinée à célébrer l'anniversaire de la naissance du roi.

La classe de physique ayant proposé, pour l'année 1801, la question suivante : *L'électricité agit-elle sur les matières qui fermentent ? Dans ce cas, quelle est son action ? Est-elle favorable à la fermentation ? ou bien l'empêche-t-elle ? Apporte-t-elle des changemens dans les produits de la fermentation ? Quels avantages peut-on tirer du développement de cette matière, pour perfectionner l'art de faire les vins, celui du brasseur, du vinaigrier et du distillateur d'eau-de-vie ?* et n'ayant reçu qu'un mémoire qui n'a point satisfait, propose la même question pour l'année 1803, sous la condition expresse que ceux qui travailleront à la résoudre, le fassent par une suite d'essais et d'expériences propres à amener des résultats évidens et certains.

La classe de philosophie ayant proposé, pour l'année 1801, la question suivante : *Démontrer, d'une manière incontestable, l'origine de toutes nos connoissances, soit en présentant des argumens non employés encore, soit en présentant des argumens déjà employés, mais en les présentant avec une clarté nouvelle et une force victorieuse de toute objection ;* s'est déterminée à partager le prix entre deux pièces, dont l'une s'est trouvée être de M. Lazare Bendauid à Berlin, et la seconde de M. Joseph-Marie Dege-rando, membre du conseil des arts et du commerce, professeur de philosophie morale, de l'Institut national de France, etc., à Paris.

La même classe propose, pour l'année 1803, la question suivante : *L'appréciation morale de l'action peut-elle entrer en considération, quand il s'agit d'é-*  
tablir

*tablir et d'appliquer une loi pénale? et, si elle y entre, jusqu'à quel point peut-elle y entrer?*

La classe de belles-lettres continue à proposer, pour l'année 1802, la question suivante: *Sur les Goths et le Gothicisme.* 1.° Parmi les nations qui ont hâté la chute de l'empire romain, les Goths se sont-ils distingués des autres par des qualités qui leur étoient propres, relatives soit, à leur constitution, leurs lois, leurs mœurs et leurs usages, soit en particulier à la littérature et aux arts? 2.° Les termes de *Gothique* et de *Gothicisme* ne sont-ils que des dénominations nées dans des temps postérieurs, pour désigner par-là l'état où se trouvoient les sciences, les lettres et les arts, depuis la décadence de l'empire et durant le moyen âge? 3.° Et si cela est, dans quelle époque a-t-on commencé à se servir de ces termes dans cette acception plus générale?

La classe de mathématiques a proposé et propose encore, pour la même année 1802, avec un *prix double*, la question suivante: *Comme, malgré les travaux des plus habiles astronomes, il reste encore plusieurs points à éclaircir, relativement à la variation de l'obliquité de l'écliptique, l'Académie invite les savans à s'occuper de nouveau de cet objet, et couronnera le mémoire qui contiendra les recherches les plus intéressantes et les éclaircissemens les plus importans sur cette matière.* Le prix, qui consiste en une médaille d'or du poids de 50 ducats, sera donné à ceux qui, au jugement de l'Académie, auront le mieux réussi. Le terme pour les recevoir est fixé au 1.° mai des années indiquées ci-dessus.

---

*Université de Halle.*

M. le professeur *Gilbert*, a Halle, à été nommé à la chaire de chymie dans cette université. Sa place de garde de la bibliothèque de l'université a été conférée à M. le D.<sup>r</sup> *Lange*. Le roi de Prusse a accordé à l'université la somme de 1000 rixdalers (environ 4000 fr.), pour l'acquisition d'un cabinet de physique et de chymie, qui sera à la disposition du professeur de chymie de l'université.

---

**A L L E M A G N E.***Galerie de Dusseldorf.*

La galerie de peinture de Dusseldorf, que l'on avoit sauvée en 1794, a été ramenée dernièrement. On est occupé à la remettre dans son premier état.

---

**W E I M A R.**

M. *Herder*, jusqu'à présent vice-président et surintendant-général, a été nommé, par le duc de Weimar, président du consistoire de Weimar, en conservant ses autres places. M. *Bœttiger*, directeur du Gymnase de la même ville, l'en a félicité dans un poème latin.

---

*Mort d'ERNESTI à Léipsic.*

M. A. IV. *Ernesti*, professeur ordinaire d'éloquence à l'université de Leipzig, y est mort, le 29 juillet 1801, à l'âge de 68 ans; il y a environ dix ans qu'il fut attaqué d'apoplexie, et, depuis longtemps, il souffroit d'un extrême affoiblissement. Il étoit neveu du célèbre D. *Ernesti*, et né à Tennstædt. En 1757, il avoit obtenu à Leipzig le degré académique de docteur en philosophie, et en 1770 une chaire de professeur ordinaire à la même université. Il a légué à la bibliothèque de l'université sa collection considérable d'éditions d'ouvrages de Camerarius, et à celle du sénat, sa collection d'éditions et de manuscrits d'ouvrages de Cicéron, pour compléter la collection cicéronienne, qui se trouve déjà dans cette bibliothèque.

---

*Société de Gœttingue.*

Le C. *Ventenat* a été nommé, le 25 mars 1801, membre associé de la Société des sciences physiques de Gœttingue.

---

A U T R I C H E.

*Livres français défendus à Vienne en Autriche, pendant le mois de mai 1801.*

*Champfortiana, ou Recueil choisi d'anecdotes piquantes de Champfort. Au 9. In-8.º*

*Coup-d'œil politique sur l'Europe, à la fin du XVIII.<sup>e</sup> siècle*, par J. B., citoyen français. An 8. Tom. I et II.

*De l'État de la France à la fin de l'an 8.* Paris. 1800 (An 9). In-8.<sup>o</sup>

*De la fin de la Révolution française, et de la stabilité possible du gouvernement actuel de la France.* Leipsig. 1800. In-8.<sup>o</sup>

*La Folie espagnole*, par Pigault-Lebrun. 4 tom. Paris. An 9 (1801). In-8.<sup>o</sup>

*La Forêt, ou le Château de Saint-Alpin.* 2 part. Paris. An 9. In-8.<sup>o</sup>

*Lucien, ou l'Enfant abandonné*, par M.<sup>me</sup> J. L. Marchand. 2 tom. Paris. An 9. In-8.<sup>o</sup>

*La Paix et plus de Guerre, ou le Cri des Peuples.* Londres. 1801. In-8.<sup>o</sup>

*Vues sur les négociations que le gouvernement pourroit employer*, par P. D. Le Herizy (du Calvados). Paris. An 9 (1800). In-8.<sup>o</sup>

Les ouvrages suivans ne seront délivrés que moyennant une permission spéciale (*erga schedam*).

*Almanach des Catholiques, pour l'année 1801.* Paris. In-8.<sup>o</sup>

*Bibliothèque nouvelle des Romans.* II.<sup>e</sup> année. Tom. XIII, XIV, XV et XVI. Paris. An 8.

*Bibliothèque française*, ouvrage périodique, rédigé par Pougens. N.<sup>o</sup> 4 — 10. Paris, Ans 8 et 9. In-8.<sup>o</sup>

*Du Commerce maritime, de son influence sur la richesse et la force des états, démontrée par l'histoire des nations anciennes et modernes*, par Xav. Audouin. 2 tom. Paris. An 9. In-8.<sup>o</sup>



*Histoire du Directoire exécutif de la République française , depuis son installation jusqu'au 18 brumaire inclusivement , suivie des pièces justificatives.* Tom. I et II. Paris. An 9 (1800). In 8.°

*Journal des Bâtimens civils , des Monumens et des Arts.* N.°s 54 et 59. In-8.°

*Rapport et Projet de loi sur l'Instruction publique , par J. A. Chaptal.* Paris. An 9. In-8.°

*Le Spectateur du Nord.* V.° année. Mars 1801. Basse-Saxe. In-8.°

## R U S S I E.

*Médaille pour le couronnement de l'empereur.*

A l'avènement d'Alexandre I.<sup>er</sup> au trône de Russie , le corps des marchands de Pétersbourg a fait faire une médaille de la grandeur d'un rouble , par le célèbre graveur Abranson , de Berlin. D'un côté est le portrait de l'empereur , dans son uniforme ordinaire , avec cette inscription : *Alexander I , Russorum Imperator , P. P. ( Pater Patriæ )*. Sur le revers , Cérès et Mercure se tendent la main au dessus de l'hôtel de l'empire russe : on lit autour cette inscription : *Felicitati Perpetuæ* ; et sur l'exergue : *Commercium Petrop. Ex Voto.* 1801.

*Académie de Pétersbourg.*

Le 26 juin 1801 , l'Académie impériale russe à Saint Pétersbourg a tenu une séance extraordinaire ;

on y a lu un rescrit de l'empereur au président de cette Académie, par lequel l'empereur continue à ce corps littéraire, la somme annuelle de 6250 roubles pour son entretien, et un local convenable pour ses assemblées. Le président est en même temps chargé de la rédaction d'un règlement de l'Académie. Les jetons dont le prix est d'environ 75 copéques, porteront le nom de *Catherine*, fondatrice de l'Académie.

L'académie des sciences de Pétersbourg vient de perdre un de ses membres, par la mort de M. de VAUVILLIERS, membre de l'ancienne Académie des belles-lettres de Paris, et du conseil des cinq-cents.

Nous donnerons bientôt une notice biographique sur ce savant.

---

### *Galvanisme.*

Le galvanisme est aussi connu en Russie. M. le comte de PUSHKIN, membre honoraire de l'Académie des sciences de Pétersbourg, a fait, le 28 septembre, à la séance ordinaire de cette Académie, des expériences intéressantes sur le galvanisme, par le moyen d'une colonne tournante, dont il est l'inventeur, et qu'il avoit composée de 300 plaques, tant en zinc qu'en argent.

---

### *Ecoles pour le peuple.*

On a établi en Russie des écoles pour le peuple. Sur la recommandation de la commission chargée

de cette partie de l'instruction, deux hommes employés auxdites écoles, qui se sont distingués par leur zèle et leurs talens, ont été nommés, l'un, conseiller d'état, et l'autre, conseiller de collège.

---

## L O N D R E S.

*Diverses publications.*

Le libraire SMITH fait graver une nombreuse suite de cartes spéciales de l'Angleterre; elles seront exécutées d'après une grande échelle, et avec beaucoup de soin et d'exactitude. Toute la suite sera composée de quinze numéros; et chaque numéro de trois cartes. Elle sera accompagnée d'un catalogue de lieux, qui contiendra environ 50,000 noms, qui se trouvent sur ces cartes.

M. DIBDIN publie, en formes de lettres, les observations qu'il a recueillies dans un voyage par l'Angleterre et une partie de l'Ecosse. Il a fait exécuter, pour cet ouvrage, environ quarante gravures en aquatinta, en partie d'après des peintures à l'huile, en partie d'après des dessins; ces gravures représentent les contrées les plus pittoresques et les plus intéressantes du voyage. Les vignettes représenteront le costume, et les mœurs et usages des paysans. Le tout sera composé de deux volumes in-4.<sup>o</sup>, qui paroîtront avant la fin de l'année 1801.

William COXE a publié un *Voyage* dans le *Monmouth-Shire*, avec des vues de villes, de châteaux,

d'antiquités et d'autres dessins , faits sur les lieux , par le bar. Richard *Hoare*.

Le savant sir William OUSELEY termine sa grande carte de la Perse , à laquelle il travaille depuis deux ans. Cette carte , exécutée d'après une échelle assez grande , contient non-seulement la Perse , mais aussi les pays adjacens , la Tartarie , la Mésopotamie , l'Arménie , etc. Les noms des lieux sont gravés en caractères persans et en caractères arabes. Il est probable qu'il donnera aussi une édition avec des caractères latins. Des lettres de Londres assurent que M. Ouseley fera le voyage de la Perse , pour offrir lui-même sa carte au monarque de la Perse ; qu'il se propose d'examiner en même temps , avec la plus grande exactitude , les célèbres inscriptions de Persépolis , et de recueillir les anciens livres des Perses.

M. William PLAYFAIR travaille à un ouvrage , qui donnera un aperçu général de l'état actuel des possessions anglaises dans les Indes , d'après des rapports officiels et d'autres matériaux et actes authentiques. Cet ouvrage contiendra des notions intéressantes sur ces possessions , sous le rapport statistique , géographique , politique et commercial.

---

*Voyage de M. BROWNE.*

M. BROWNE , dont on connoit les Voyages en Afrique , est parti pour faire un voyage dans le Levant

---

*Université de Cambridge.*

L'université de Cambridge avoit proposé quatre prix pour les deux questions suivantes :

*Quæ est causa , cur jam per plurima sæcula scientiæ et liberales artes non nisi in christianis populis flourerint ?*

*Ex coalescentibus Britannicæ et Hibernicæ imperiis , quid potissimum boni sit sperandum ?*

Les prix pour la 1.<sup>re</sup> question ont été décernés à *H. V. Bayley*, du Trinity collège, et à *C. a'Oyley*, du Beneuet collège ; ceux pour la seconde , à *J. Brown*, et à *N. C. Trindal*, du Trinity collège.

---

*Voyage de découvertes.*

Le vaisseau anglais *l'Investigator*, qui doit faire des découvertes dans la mer du Sud, est parti du port de Sheerness. Le gouvernement français lui avoit envoyé des passe-ports longtems avant qu'il fût question des préliminaires de la paix.

---

*Vaccine.*

Le collège de santé de la marine à Londres, a fait frapper en l'honneur du docteur JENNER, inventeur de la vaccine, une médaille d'or, qui lui a été portée en procession solennelle, par les médecins et les chirurgiens. Au revers, on voit le dieu

de la médecine qui remet à la Grande-Bretagne un jeune militaire de la marine, sauvé par l'inoculation de la vaccine, et qui en est récompensé par la patrie, qui lui remet une couronne civique.

M. SCOTT, médecin de l'ambassade anglaise en Turquie, a envoyé dans les grandes Indes du virus vaccinal.

### *Société d'humanité à Londres.*

Le 3 juin 1801, cette Société a proposé des médailles d'honneur et des prix, pour les questions suivantes :

1.° *Quels sont les meilleurs moyens de sauver, dans un naufrage, la vie des marins et des passagers ?*

2.° *Quels sont les moyens les plus sûrs d'empêcher qu'un bâtiment ne coule tout-à-fait à fond, pour sauver la vie de l'équipage ?*

3.° *Lorsqu'il n'y a pas de barque sur le rivage, comment ceux qui s'y trouvent peuvent-ils porter des secours aux naufragés, dans le plus grand éloignement possible ?*

Les mémoires sur ces questions doivent parvenir à M. le docteur *Hawes*, avant le mois de mars 1802.

### T U R I N.

Le C. VENTENAT a été nommé, le 22 messidor an 9, correspondant de l'Académie nationale des sciences, littérature et beaux-arts de Turin.

## B O L O G N E.

*Tremblement de terre.*

On a parlé, il y a peu de temps, d'un tremblement de terre ressenti à Bologne. Voici ce que le C. CICCOLINI, élève de l'astronome Lalande, vient d'inscrire, à cette occasion, sur les registres de l'Observatoire.

« Ce matin (16 vendémiaire), à huit heures 52  
« minutes 53 secondes, l'air étant calme, le temps  
« couvert, le thermomètre de Réaumur à  $13^{\circ} \frac{3}{4}$ ,  
« j'ai ressenti trois fortes secousses de tremblement  
« de terre. La 1.<sup>re</sup> avoit sa direction du nord-est  
« au sud-est; l'ondulation diminoit par degrés,  
« lorsqu'une seconde et une troisième secousses se  
« firent sentir dans la même direction que la pre-  
« mière. Ces trois secousses ont été en général prises  
« pour une seule; mais j'ai pu les distinguer exacte-  
« ment, puisqu'elles ont duré une demi-minute. Une  
« des pendules de l'Observatoire s'étant arrêtée, j'ai  
« eu le temps exact du tremblement. Les sonnettes de  
« l'hôtel de l'Institut ont sonné d'elles-mêmes,  
« ainsi que la pendule qui est sur ma commode.  
« Quelques cheminées sont tombées dans la ville,  
« et l'une a manqué d'enfoncer le plafond de la  
« chambre où loge le célèbre mathématicien Sala-  
« dini. Le souvenir des tremblemens de terre qui  
« ont, pendant une année entière, affligé Bologne  
« en 1779 et 1780, avoit rendu la frayeur générale.

« Il faut cependant observer que l'état actuel de l'at-  
 « mosphère est très-différent de ce qu'il étoit à cette  
 « époque , où le soleil étoit pâle , le ciel habituelle-  
 « ment obscurci par des nuages couleur de plomb ,  
 « et l'horizon bruni de brouillards très-épais. La  
 « foudre tomboit très-fréquemment ; les météores  
 « embrasés se répétoient sous différentes figures , et  
 « ont eu jusqu'à 80 aurores boréales. Rien de tout  
 « ce'la n'a eu lieu dans la saison actuelle.

« Le tremblement de terre s'est fait sentir avec  
 « violence à Cesène et à Ceuta. On n'a pas de nou-  
 « velles du royaume de Naples , où il pourroit avoir  
 « été plus violent encore. »

---

N A P L E S.

*Visite de huit Français au Vésuve.*

Le projet de monter au sommet du Vésuve , élevé de 3600 pieds au dessus de la mer , est d'une très-difficile exécution : il faut gravir la moitié de sa hauteur , plongé dans la cendre jusqu'au genoux , et par des pentes extrêmement rapides ; cependant quelques savans célèbres entre autres , Spalanzani et Dolomien y sont arrivés ; le chevalier Hamilton , qui a fait dessiner beaucoup de vues du Vésuve , pendant son long séjour à Naples , y est monté soixante-deux fois ; mais personne , du moins depuis l'éruption de 1779 , qui a changé totalement les formes du Vésuve , n'a osé entreprendre de descendre dans le cratère même de ce volcan ; et Hamilton , qui l'a



envisagé sous beaucoup de rapport, et l'a parcouru tant de fois, n'y est jamais descendu. Il étoit réservé aux Français de hasarder cette périlleuse entreprise, et d'y réussir complètement, malgré la témérité de leurs guides, la prétendue impossibilité que les Napolitains y trouvoient, et les exemples cités de téméraires voyageurs qui y sont restés engloutis; ces huit Français sont les CC. Debeer, secrétaire de l'ambassadeur Alquier; Oudonert, ingénieur en chef des ponts et chaussées, attaché à l'armée d'Italie; Wicar, peintre; Dampierre, adjudant commandant, Bagnerris, médecin de l'armée d'observation; Fresnel; Audras, voyageurs français; et Moulin, inspecteur des postes.

---

## T H É A T R E S.

## T H É A T R E M O Z A R T.

*Opéra comique allemand. — Salle de la Cité.*

L'ouverture du nouveau théâtre allemand a eu lieu le 25 brumaire. L'assemblée étoit nombreuse et brillante, et les acteurs qui paroissent pour la première fois à Paris, ont montré d'abord quelque timidité. Cependant les applaudissemens leur ont donné du courage, et le second acte a été parfaitement exécuté. On jouoit *l'Enlèvement du Sérail*, un des excellens ouvrages de Mozart. Le fonds de la pièce est foible comme celui de la plupart des opéra al-

lemands, où l'on ne s'attache uniquement qu'à la musique.

L'exécution de l'orchestre n'a rien laissé à désirer.

Il y règne le plus parfait ensemble, grace aux soins du C. *Blasius* qui en est le chef. Quant aux acteurs, ils sont tous bons musiciens, mais leurs voix ne peuvent pas être comparées à celles des acteurs de notre opéra-comique. M. *Walther*, qui jouoit l'amoureux, a du goût et un timbre de voix fort agréable; mais il lui manque de la force et de l'étendue. M. *Ellmenreich* avoit été vu très-favorablement au théâtre Favart; nous ne pouvons rien ajouter aux éloges qu'on en a faits alors. Le second comique, M. *Hoffman*, a mis, dans le rôle de *Pedrillo*, toute la gaieté imaginable: il a été très-bien secondé par M.<sup>me</sup> *Lüders* qui jouoit la soubrette; mais nous ne pouvons, pour le chant, leur donner les mêmes éloges. M. Hoffman n'a de voix que ce qu'il en faut pour chanter un *vaudeville*, et M.<sup>me</sup> *Lüders*, qui en a une fort agréable, a le malheur de fausser souvent.

Il nous reste à parler de M.<sup>me</sup> *Lang* qui a brillé longtemps à l'opéra de Vienne; mais il y a treize ans qu'elle avoit obtenu sa retraite et une pension: on a dû être surpris de la voir reparoître sur la scène. Si elle a perdu de sa jeunesse et de sa fraîcheur, elle n'a rien perdu de son chant et de sa méthode. Elle a fait ce qu'on appelle *des tours de force*, où elle a déployé toute l'étendue de sa voix. Les applaudissemens lui ont prouvé le plaisir qu'elle a fait au public.

Si les entrepreneurs varient leur répertoire, et

acquièrent encore quelques sujets un peu forts pour les réunir à ceux qu'ils ont déjà, leur entreprise pourra durer quelque temps ; mais ils doivent songer qu'en France, où l'on aime la nouveauté, ils ne pourront se soutenir longtemps, et qu'à moins d'une grande supériorité dans l'exécution, on préférera toujours un théâtre où l'on comprendra les paroles à celui où l'on n'entendrait que de la musique.

T. D.

---

### THÉÂTRE DU VAUDEVILLE.

#### *L'Hôtel garni, ou la Revue de l'an neuf.*

*Les Revues de l'an six et de l'an huit* ayant obtenu du succès on n'a pas manqué de faire, cette année, *la Revue de l'an neuf*. Elle a été jouée le 23 brumaire an 10.

L'intrigue est non-seulement foible, mais invraisemblable et peu intéressante. Un jeune avocat, *Floricourt*, a acheté un hôtel garni appartenant à une D.<sup>lle</sup> de *Roseval*, qu'il devoit épouser. Il n'a pas vu cette jeune personne depuis longtemps, et ne la reconnoît pas sous le nom de M.<sup>me</sup> d'*Ericourt* qu'elle a pris pour loger dans son propre hôtel.

Un nommé *Potdevin*, espèce d'intrigant à qui *Floricourt* doit une somme assez considérable, vient pour s'en faire payer ou s'emparer de l'hôtel garni. C'est le jour du terme, et la vieille gouvernante de *Floricourt* tourmente chacun des locataires pour faire payer son maître. M.<sup>lle</sup> de *Roseval* donne à *Claude*,

valet niais, une lettre pour aller chercher 100 écus qui lui sont dus, et avec lesquels elle doit payer son terme. Cependant Claude revient sans avoir trouvé personne, et rencontre M. *Vaccin*, officier de santé, qui lui offre cette somme, s'il veut subir l'opération de la *vaccine*. Claude se dévoue généreusement pour sa maîtresse; mais heureusement Floricourt découvre le nom véritable de M.<sup>lle</sup> d'Éricourt, la rétablit dans ses droits et l'épouse.

Quelques scènes épisodiques égayent un peu cette pièce. On a remarqué surtout celle entre un journaliste et l'auteur d'un dictionnaire néologique. Les personnalités les plus piquantes ont fait reconnoître sur le champ les deux personnages qui, de plus, étoient vêtus et coiffés absolument comme ceux que les auteurs avoient l'intention de représenter. On ne devoit pas permettre une pareille licence; et si on continue, nous verrons bientôt, comme du temps d'Aristophane, les acteurs porter un masque ressemblant à la personne qu'ils voudront jouer.

Plusieurs couplets ont été applaudis et redemandés; entre autres, celui sur *le droit de passe*, et celui sur *l'exposition du portrait de Desaix*: mais l'ensemble de la pièce a paru si foible, que les sifflets ont accompagné le dénouement. Quelques voix indulgentes ont cependant demandé l'auteur, et le C. *Henry* s'est empressé de venir nommer les CC. CHAZET et DIEU-LAFOI.

---

---

# LIVRES DIVERS (1).

---

## BOTANIQUE.

*MÉMOIRES sur l'influence de l'air et de diverses substances gazeuses dans la germination de diverses graines ; par HUBER et SENEBIER. 1 vol. in-8.° Genève. Paschoud. 1801.*

Cet ouvrage offre une singulière particularité , dans la manière dont il a été composé : le C. Huber, déjà connu par ses travaux sur les abeilles , est aveugle , et cependant c'est lui qui a exécuté les expériences qui lui étoient suggérées par le C. Senebier. Les expériences dont il s'agit , ont eu pour but de déterminer l'influence des divers gaz , et surtout du gaz oxygène dans la germination. Les graines étoient placées sur des flanelles ou des éponges humides , sous des récipients pleins de gaz. Voici quels ont été les principaux résultats. Toutes les graines placées sous le gaz azote ont refusé de germer ; elles ont ensuite germé à l'air libre. Leur germination a été accélérée , mais debile , dans le gaz oxygène pur ; elle a été plus vigoureuse dans celui qui contient un peu d'acide carbonique. — Les graines ont germé dans un air atmosphérique artificiel , comme dans l'air ordinaire. Les proportions les plus favorables pour la germination , sont trois mesures d'azote ou d'hydrogène , pour une d'oxygène. — Des graines placées sous de l'azote refusèrent de germer , même quand on y introduisoit peu à peu une assez grande dose d'oxygène ; mais elles germerent très-bien , lorsqu'on introduisit cette

(1) Les articles marqués d'une \* sont ceux dont nous donnerons un extrait.

même dose d'oxygène tout à la fois. Cette différence est due à ce que, dans le premier cas, l'oxygène est successivement employé à enlever à la graine le carbone dégagé, et qu'il n'en reste plus pour la vivifier, tandis que, lorsqu'on le verse tout à la fois, il s'en trouve suffisamment pour ces deux usages.

Les graines ne germent point dans le gaz acide carbonique, ni dans le gaz hydrogène pur. — Une graine de laitue absorbe, pour germer, une quantité d'oxygène qui est au plus égale à 26 milligrammes d'eau (demi-grain) : elle ne germe que lorsque l'oxygène est au moins la huitième partie de l'atmosphère dans lequel elle vit. L'abondance du gaz acide carbonique est plus nuisible à la germination que celle de l'azote, et celle de l'azote, plus que celle de l'hydrogène. — Si l'on fait germer des graines dans le gaz hydrogène, le carbone des graines s'y dissout et s'y combine très intimement.

La vapeur d'éther sulfurique sous un récipient d'air atmosphérique, empêcha les graines de germer, sans altérer la quantité d'oxygène de l'air. Il en fut de même du camphre, de l'huile de térébenthine, de l'assa foetida, du vinaigre, de l'ammoniaque. Les corps en putréfaction empêchent la germination, par l'abondance du gaz acide carbonique qu'ils émettent. Il paroît, d'après les faits précédens, que l'oxygène est indispensable pour la germination, et qu'il sert à enlever à la graine le carbone dégagé par la fermentation. Cette règle n'est pas sans exception.

En effet, des pois ont germé dans de l'eau privée d'air par tous les moyens possibles, à quelque profondeur qu'ils fussent plongés. Les graines de fèves, de lentilles, d'épinards, de laitue et de blé, germent de même sous l'eau, avec plus ou moins de facilité. Ces graines germent mieux dans l'eau chargée de gaz oxygène, que dans l'eau qui en est privée. Elles ne germent pas dans l'eau chargée d'acide carbonique : les acides retardent plus ou moins

leur germination. — L'air émis par les pois sous l'eau pure, est un mélange d'acide carbonique et d'hydrogène carboné.

Les pois ont germé dans le gaz hydrogène pur, dans des airs où d'autres graines avoient déjà germé, et ils ont épuisé totalement la dose d'oxygène qui pouvoit y exister : dans cette expérience, le gaz hydrogène se charge de carbone. Ils ont aussi germé dans le gaz azote. Ils ne germent pas sous l'huile ; mais si, après avoir été gonflés sous l'eau, on les met dans l'huile, ils y germent très-bien.

Ces faits sont de nouvelles inductions en faveur de la décomposition de l'eau dans la germination, et par conséquent dans la végétation. D. C.

### C H Y M I E.

*MANUEL d'un cours de Chymie, ou Principes élémentaires, théoriques et pratiques de cette science ; par le C. BOUILLON - LAGRANGE. 2.<sup>e</sup> édition, considérablement augmentée. 3 vol. in 8.<sup>o</sup> A Paris, chez Bernard, libraire, quai des Augustins.*

On se tromperoit, si on vouloit confondre l'ouvrage dont nous allons rendre compte, avec celui que le C. Bouillon Lagrange a publié, il y a environ deux ans, sous le titre de *Manuel d'un cours de Chymie* (1). Ce nouvel ouvrage, quoique portant le même titre que l'ancien, en diffère essentiellement ; d'abord, par le plan que l'auteur a adopté, et ensuite, par la manière dont il l'a exécuté.

Dans son premier Manuel, le C. Bouillon-Lagrange avoit eu seulement intention de présenter des descriptions exactes de tous les procédés au moyen desquels on pouvoit obtenir tel ou tel autre produit.

L'empressement avec lequel cet ouvrage fut re-

(1) *Magasin Encyclop.* Année IV, t. VI, p. 556.

cherché, prouva bientôt qu'on étoit convaincu de son utilité.

La 1.<sup>e</sup> édition étant aujourd'hui complètement épuisée, l'auteur a cru devoir en publier une seconde; mais voulant la rendre plus intéressante; il s'est déterminé à y ajouter des développemens qui lui ont paru propres à favoriser l'étude de la chimie et à accélérer les progrès de cette science.

L'auteur a partagé son travail en cinq parties. Chaque partie est ensuite subdivisée en chapitres, dans lesquels sont réunies, par sections, toutes les substances qui ont de l'analogie entre elles.

La première partie comprend la description d'un laboratoire, l'art de fondre et de couper le verre nécessaire pour disposer les appareils.

Quelques détails sur ce qu'on entend par réactifs, par méthode d'analyse, pesanteur spécifique, caractères chimiques, etc.

Dans la seconde partie, se trouvent consignées les différentes propriétés chimiques observées généralement dans tous les corps, et par conséquent, tout ce qui a rapport aux affinités, à la lumière, au calorique, aux fluides élastiques, au carbone, au soufre, au phosphore, à l'eau, aux acides, aux terres, aux alkalis et aux différentes substances salines.

Dans la 3.<sup>e</sup> partie, l'auteur traite des métaux, ainsi que des eaux minérales naturelles et artificielles.

La 4.<sup>e</sup> partie est entièrement destinée à l'examen des substances végétales entières, à celui de leurs matériaux immédiats et des différens produits qu'on parvient à en retirer, en les soumettant à l'action des agens chimiques.

Enfin, la 5.<sup>e</sup> et dernière partie comprend tout ce qui est relatif aux propriétés chimiques des substances animales.

On voit, d'après ce court exposé, combien il eût été facile à l'auteur de donner à son ouvrage une grande étendue, s'il eût voulu ne rien omettre



de tout ce qui avoit rapport à chacun des objets qu'il s'agissoit de traiter. Mais comme il vouloit seulement offrir aux commençans les principes de la science chymique, il a senti la nécessité de ne s'attacher qu'aux choses les plus essentielles, bien persuadé que, par ce moyen, il se mettroit plus à la portée de ses lecteurs.

Pour mieux remplir la tâche qu'il s'étoit imposée à cet égard, il a eu soin de prendre pour guides les chymistes les plus distingués, et de puiser dans leurs ouvrages, tout ce qui lui a paru mériter une attention particulière.

On ne sera donc pas étonné de ce qu'il cite souvent Lavoisier, les CC. Berthollet, Chaptal, Fourcroy, Gayton, Vauquelin, etc., et de voir aussi qu'il emprunte quelquefois jusqu'aux expressions que ces savans ont employées pour développer ces grandes vérités qui servent aujourd'hui de base à la chymie.

Une des parties que l'auteur paroît surtout avoir soignée, est celle qui est relative au manuel des opérations. En effet, elles sont décrites avec tant d'exactitude, qu'en se conformant aux procédés indiqués, on peut être sur d'obtenir constamment les résultats qu'on cherche. Pour rendre encore les descriptions plus faciles à entendre, le C. Bouillon-Lagrange a ajouté plusieurs gravures faites au trait, où sont représentés les appareils les plus en usage. Le soin avec lequel ces gravures ont été exécutées, est tel qu'on peut saisir, à la seule inspection, la forme, la disposition des vaisseaux, et tout ce qu'on peut désirer en pareil cas.

En général, ce nouveau *Manuel* du C. Bouillon-Lagrange nous a paru écrit avec méthode et clarté; et comme il réunit à ces deux avantages celui d'être utile, il est à présumer qu'il sera accueilli favorablement du public, et qu'il obtiendra autant de succès que celui auquel il sert de seconde édition.

DEVEUX.

## M É D E C I N E.

*Pyrréologie méthodique de SELLE, médecin du roi de Prusse, membre de l'Académie royale des sciences de Berlin : traduite du latin, sur la 3.<sup>e</sup> et dernière édition ; par J. NAUCHE, médecin, membre de la Société académique des sciences, des Sociétés médicales de Paris, des sciences et arts de Toulon, Devay, etc. ; avec des notes du traducteur et du C. CHAUSSIER, membre de l'Institut national, professeur à l'école de médecine de Paris. 1 vol. in-8.<sup>o</sup> Prix, 4 fr. et 5 fr. 50 c. par la poste. A Paris, chez la veuve Panckouke, imprimeur-libraire, rue de Grenelle, n.<sup>o</sup> 321, faubourg Germain.*

Parmi les médecins qui, depuis Hippocrate, ont pris pour base de leurs théories en médecine, l'observation, aidée de l'expérience et du raisonnement, Selle doit sans doute tenir le premier rang. La *Pyrréologie*, c'est-à-dire, le *Traité des Fièvres*, que nous annonçons au public, est surtout le chef-d'œuvre qui lui a acquis le plus de célébrité et la réputation la mieux méritée.

Pour mettre le lecteur à même de mieux saisir l'enchaînement de ses principes et les bases de sa méthode, Selle débute, dans une *Introduction*, par exposer une doctrine nouvelle sur la connoissance et le traitement des maladies, et sur les rapports qui doivent servir à leur classification. Il fait voir que le vrai objet de la nosologie est d'établir les différences des maladies. Il donne ensuite des notions sur ce qu'on doit entendre par maladie, détermine sa nature, ses causes, les bases sur lesquelles doit se fonder le traitement. Il passe ensuite à la connoissance des fièvres, traite de la fièvre en général, fait voir la versatilité des auteurs sur cet objet.

La fièvre, d'après Selle, est une maladie variable

dans son cours et sa durée , avec froid , chaleur , pouls tantôt plus fréquent , tantôt plus lent que dans l'état naturel. Mais ne peut-on pas lui reprocher d'avoir fait un être réel , de ce qui n'est qu'une abstraction ? Nous pensons , avec le docteur Pinel , que le mot *fièvre* est un terme abstrait , dont on se sert pour désigner une série de symptômes communs à un certain nombre de maladies. Quoi qu'il en soit , Selle fait quatre ordres de fièvres. Il les divise en continentes , rémittentes , ataxiques et intermittentes.

L'ordre des continentes comprend les fièvres inflammatoires et putrides. L'auteur donne des caractères très-précis des fièvres inflammatoires. Il combat , par une série de faits et de raisonnemens , l'opinion régnante en Allemagne , que ces fièvres sont dues à un épaississement du sang ; il indique , comme tous les auteurs , les médicamens tirés de la classe des *anti-phlogistiques* ; et il prescrit , d'une manière très-judicieuse , le mode de leur administration. Il examine ensuite les fièvres , dans leurs complications avec les inflammations locales , telles que celles du cerveau , de la plevre , des poumons , du foie , etc. , avec le catarrhe , la dysenterie , les exanthèmes ; et il donne les signes caractéristiques et le traitement de chacune de ces maladies. Viennent ensuite les continentes putrides. Il en donne également les caractères , en style aphoristique ; les considère dans leur état de simplicité et de complication , et indique leur traitement. Les fièvres rémittentes comprennent cinq sortes de fièvres : les saburrales ; les vermineuses , les laitenses , les fièvres provenant d'ulcère interne , et celles qui sont la suite de l'obstruction des viscères. Chacune d'elles est présentée dans son état de simplicité et de complication , avec toute la sagacité qu'on connoit à l'auteur. L'ordre des ataxiques est la partie la mieux traitée de l'ouvrage. L'auteur en forme trois genres ; la fièvre nerveuse aigue sporadique , la fièvre nerveuse aigue par contagion , et la fièvre lente

nerveuse. Ces maladies avoient d'autant plus besoin d'être déterminées, que, jusqu'à Selle, la plus grande confusion régnoit partout. Cet auteur a fixé les idées qu'on doit se former d'elles. Sa description de la fièvre lente nerveuse est surtout un modèle d'élégance et de précision. La classe des intermittentes se divise en six genres; les intermittentes inflammatoires, bilieuses inflammatoires, bilieuses putrides, pituiteuses, vermineuses, et nerveuses. Il faut l'avouer, quoique ces divisions se trouvent dans la nature, cette classe est loin d'être traitée d'une manière aussi philosophique que la précédente. L'ouvrage est terminé par le plan d'un système naturel des maladies, dans lequel elles sont divisées en 14 classes; en inflammatoires, putrides, bilieuses, pituiteuses, vermineuses, etc., et subdivisées en ordres, genres et espèces.

L'ouvrage de Selle est trop connu, pour que nous nous étendions davantage sur son analyse. Le traducteur l'a rendu avec exactitude et élégance; quelques notes de lui, jointes à d'autres du C. Chaussier, ne peuvent qu'en augmenter l'intérêt. Il est précédé d'une *Notice sur la vie et les ouvrages de Selle*.

Parmi les notes du C. Nauche, il en est d'explicatives, qui ne sont nécessaires que pour entendre le texte; d'autres sont critiques et exposent une doctrine différente de celle de l'auteur. Il en est surtout une de très-bonne, sur les vers, dans laquelle il expose les nouveaux moyens dont on se sert contre le tœnia, savoir, l'éther sulfurique et le lait de papayes vertes. On donne, dit-il, dans une décoction de fougère mâle, un gros de cet éther à l'intérieur, et deux gros en lavement, pour étourdir le ver; et, pendant qu'il est dans un état de stupeur qui favorise son expulsion, on l'évacue au moyen des purgatifs.

Le lait de papayes est un suc blanchâtre qu'on retire, par incision, du fruit du papayer (*carica papaya*), lorsqu'il est encore vert, et dont on se

sert beaucoup aux îles de France et de la Réunion. On en fait prendre une ou deux cuillerées à café, sous forme d'émulsion, et le ver est rendu dans la journée. L'Institut national et la Société académique des sciences ont nommé des commissaires, pour apprécier les effets de ce médicament.

Le C. Nauche a donné encore d'autres notes, non moins intéressantes, sur les maladies chancreuses, psoriques, etc.

Le C. Chaussier a présenté une doctrine nouvelle sur la formation des fausses membranes, appuyée par une nombreuse série d'observations; il propose d'employer l'opération de la bronchotomie, dans l'inflammation membraneuse du larynx, chez les enfans, lorsqu'ils sont en danger d'être suffoqués; et il donne de nouveaux résultats sur les altérations morbifiques de la plèvre, à la suite de son inflammation.

P. PAJOT-LAFORÊT.

#### E C O N O M I E R U R A L E.

*FAITS et OBSERVATIONS concernant la race des Mérinos d'Espagne, à laine superfine, et les croisemens; par Charles PICTET, de Genève. A Genève, chez J. J. Paschoud, libraire. An X. 1802. In-8.º de 170 pages. Se trouve à Paris, chez Fuchs, libraire, rue des Mathurins, hôtel Clugny; et chez Marchant, imprim.-libraire, rue des Grands-Augustins, n.º 12 Prix, 1 fr. 80 cent., et 2 fr. 40 cent., franc de port.*

Les deux mémoires qu'on a réunis dans ce volume, sont tirés de la Bibliothèque britannique, un du petit nombre des journaux qui réunissent l'instruction à l'agrément, les connoissances scientifiques à l'état de la littérature en Angleterre. Les essais du C. Charles Pictet, sur la précieuse race des *Mérinos*, sur les croisemens, sur les dépenses et sur les produits, rendent ces observations, fortifiées par les faits, d'un intérêt majeur pour l'agriculture et pour les fabriques.

La race pure des brebis et des béliers d'Espagne, implantés à Rambouillet depuis quatorze ans, a déjà donné des résultats avantageux, qu'on a fait connoître au public; il faut à présent la disséminer dans les départemens, pour en perpétuer l'espèce, et parvenir à économiser un jour plus de 20 millions qui sortent annuellement de France, pour l'approvisionnement des laines employées dans nos manufactures. Un tableau des produits des moutons des races les plus soignées en Europe, comparées avec ceux d'Espagne, prouve que la rente annuelle moyenne d'un mouton, par sa toison, est de six francs, six sous de France, tandis que celle d'un mouton de race pure d'Espagne, est près de trois fois plus considérable.

L'expérience a détruit le préjugé, qui attribuoit à l'air de l'Espagne, aux voyages des troupeaux, et à la qualité des pâturages, l'avantage exclusif de produire les laines super fines. Les essais de Daubenton, les progrès du troupeau de Rambouillet, la pleine réussite des races d'Espagne, en Suède, en Saxe, en Danemarck, en Hollande, et dans les diverses températures de la France, ont prouvé que les succès des troupeaux de cette race dépend de soins faciles, et que partout où elle est bien nourrie et bien soignée, sa laine se conserve sans la moindre dégénération.

Il faut voir dans la brochure du C. Pictet quels sont ces soins. Dans les mémoires que nous annonçons, il rend compte des produits que douze brebis et béliers, tirés de Rambouillet, lui ont donnés, et ce qui a résulté du croisement des béliers espagnols avec les brebis de Suisse. Ceux qui, avec la même intelligence, les mêmes fonds, et la même exactitude d'observations, voudront se livrer à ce genre de culture, ne peuvent se dispenser de consulter les instructions du C. Pictet, réunies à celles du conseil d'agriculture, rédigées par les CC. Tessier et Gilbert, et publiées par le gouvernement.

## M O R A L E.

*CONSIDÉRATIONS sur le Célibat, relativement à la politique, à la population et aux bonnes mœurs; par PONCET DE LA GRAVE, ancien magistrat, citoyen de Calais, membre de plusieurs académies. Avec cette épigraphe :*

C'est de la législation seule que dépendent les vices,  
les vertus, la puissance et la félicité des nations.

*Ouvrage dédié à la Nation française. 1 vol. in-8.°  
Prix, 1 fr. 80 cent., et, franc de port, 2 fr. 50 cent. A Paris, chez Moutardier, libraire, quai des Augustins, n.° 28; et chez Fuchs, rue des Mathurins.*

L'auteur a choisi une matière un peu délicate, et il est bien difficile, sur un pareil sujet, de ne pas avoir un peu de partialité. Quand ce ne seroit que par jalousie, il est tout simple qu'un homme marié, soit fâché de voir un célibataire, débarrassé du tracassas d'un ménage, jouir en paix de sa liberté, dont personne n'a le droit de lui disputer l'exercice. Notre auteur traite, dans son ouvrage, du célibat, relativement à la politique et à la population. Il le blâme, comme contraire à la loi du créateur, aux bonnes mœurs, à l'intérêt de tout gouvernement, et dangereux dans une république naissante. Cette dernière raison, qu'elle soit juste ou non, est du moins assez adroite, car il suffit qu'on soupçonne quelque chose d'être dangereux à la république, pour qu'aussitôt on cherche à en détourner l'influence. L'auteur s'attend, dit-il, à voir un grand nombre de censens s'élever contre son ouvrage; je ne crois pourtant pas qu'ils s'en donnent la peine, car ce ne seroit pas sous le régime de la liberté, qu'on voudroit forcer les hommes à se soumettre à l'esclavage. Le premier principe sur lequel il fonde la nécessité du mariage, ce sont les paroles du créateur aux premiers

humains. *Croissez et multipliez.* C'est bien ; et cette autorité est très-respectable sans doute ; mais je ne crois pas qu'il soit aussi raisonnable à l'auteur, d'ajouter qu'on devoit faire subir aux célibataires la même peine que les Romains infligeoient aux enfans qui venoient au monde mal conformés , et hors d'état de se reproduire. *Il faudroit*, dit-il, *les noyer , pour en anéantir l'espèce , d'autant plus à charge à la société qu'ils sont presque toujours égoïstes ou d'ingereux.* Cette espèce de fanatisme , si je puis me servir de cette expression , est plus que ridicule ; et si un célibataire proposoit de faire subir le même sort aux gens mariés , que répondroit l'auteur de cette brochure ? Il en viroit comme d'une extravagance ; c'est le parti que nous prendrons aussi à l'égard de son ouvrage. Malgré la singularité de son opinion , nous n'en rendrons pas moins justice à quelques morceaux fort bien faits. Ce qu'il y a d'impardonnable , ce sont des négligences de style et des fautes , que l'auteur auroit d'autant moins dû laisser échapper , qu'on en remarque dès la première page.

T. D.

*DU DIVORCE, considéré au XIX.<sup>e</sup> siècle, relativement à l'état domestique et à l'état public de société ; par L. G. A. BONALD, auteur de plusieurs écrits politiques. 1 vol. in-8.<sup>o</sup> A Paris, chez Leclere, imprimeur-libraire, quai des Augustins, n.<sup>o</sup> 39.*

Cet ouvrage mérite d'être lu et médité ; il contient d'abord un système de sociabilité , qui sert de base à toute cette composition , vraiment estimable , par la pureté des principes de l'auteur , et par ses talens comme écrivain. Il se déclare entièrement contre le divorce.

A. J. D. B.

*LE MORALISTE de la Jeunesse ; pensées , maximes les plus propres à former le cœur et l'esprit , tirées des meilleurs écrivains français , avec des notices ;*



Par M. GIROT. Paris, chez *Onfroy*, libraire, rue Saint-Victor, n.º 3. 1801. 2 vol. in-18 de 363 et 368 pag. Imprimerie de *Didot jeune*. Prix, les deux volumes brochés, 3 fr., papier vélin, 6 fr., et par la poste 1 fr. de plus par exemplaire.

« Il n'y a point de bonheur à attendre dans ce monde sans une morale parfaite. Les bonnes mœurs assurent la tranquillité des familles, et concourent à la prospérité des empires. On peut les conserver pures, quand à un bon cœur, on joint un esprit juste et adroit. »

Cette réflexion a acquis depuis douze ans la force d'une démonstration. On a appris jusqu'à quel point les mœurs protègent les lois, et lient toutes les parties de l'association politique.

C'est pour rappeler, s'il est possible, ces mœurs si nécessaires au bonheur public en particulier que l'auteur de ce recueil a cru devoir réunir ce qu'on trouve dans nos moralistes les plus estimés de préceptes courts, solides et faciles à retenir. Les ouvrages de Fénelon, Bourdaloue, Pascal, Nicole, Bossuet, La Rochefoucault, M.<sup>mes</sup> de Sevigné et de Maintenon, La Broyère, Saint-Evremond, Flechier, Masillon, Fontenelle, Rollin, Montesquieu, Thomas, Buffon, Marmontel, La Harpe, le comte de Tressan, Rousseau, Bernardin-de Saint-Pierre, etc. etc. ont été une mine abondante dans laquelle le compilateur n'a eu qu'à faire un choix, et à classer les matières. Il l'a exécuté avec intelligence et avec goût. Ce code moral est principalement destiné à la jeunesse. Le rédacteur désireroit qu'on fit apprendre par cœur, et même transcrire chaque jour deux ou trois pensées de cet utile recueil. Nous croyons que l'usage que les instituteurs pourroient en faire, et les explications ou développemens qu'ils pourroient y ajouter, serviroient à former le goût, en même temps qu'ils disposeroient les jeunes élèves à la vertu et aux bonnes mœurs. A. J. D. B.

## B I O G R A P H I E.

*VIE* du général *LOUIS-MARIE-JOSEPH-MAXIMILIEN CAFFARELLI DU FALGA*, membre associé de l'Institut national de France, de l'Institut d'Égypte, et général de division du génie; né au Falga, le 13 février 1756, et mort devant Saint-Jean-d'Acre, le 3 floréal an VII; lue à la séance de la deuxième classe de l'Institut national, le 12 messidor an 9. A Paris, chez J. J. Fuchs, libr., rue des Mathurins. An X de la république française. 1801. In-8.° de 89 pages. Prix, 1 fr. 20 cent., et 1 fr. 50 cent., franc de port.

Les éloges des hommes qui ont honoré et servi la patrie, autant par leurs vertus que par leurs talens, sont autant d'encouragemens et d'exemples pour la génération qui leur survit. Une nécrologie patriotique seroit, en même temps, un recueil de modèles à suivre et une dette à acquitter. L'administration avoit eu le projet de faire connoître plus particulièrement les hommes qui s'étoient signalés par leurs services, et immortalisés par leur dévouement; ce projet ne s'est point réalisé, et ce n'est que lorsqu'on est affilié à un corps littéraire qu'on peut espérer de ne pas mourir tout entier. Les faits qui ont distingué les *Marceau*, les *Desaix*, les *Kléber*, et tant d'autres, et qui leur ont obtenu l'estime de nos ennemis, sont ignorés de la plus nombreuse portion des Français; ils n'auroient besoin que d'être racontés sans prétention oratoire, sans subtilités métaphysiques, sans vernis philosophique, pour être mieux appréciés par le commun des lecteurs. Certainement, le C. du Falga n'auroit rien perdu de la vénération qui étoit due à ses qualités sociales, ni des regrets qui étoient dus à sa perte, si les diverses situations dans lesquelles il s'est trouvé avoient été racontées avec cette simplicité qui orne la vérité, et avec cette espèce de négligence qui laisse, aux faits

qu'on raconte, toute leur valeur. On se méfie presque toujours des efforts de l'orateur, qui nuit souvent plus au héros qu'il loue, qu'il ne le fait connoître tel qu'il étoit. Ce seroit peut-être ce qui arriveroit à Caffarelli, s'il n'avoit été connu d'ailleurs par ses vertus privées, par son dévouement patriotique, et par les larmes de tous ceux qui avoient été ses emules ou ses amis.

A. J. D. B.

#### I N S T R U C T I O N P U B L I Q U E.

*VUES sur l'organisation de l'Instruction publique, avec un projet de loi, et un projet de règlement pour les écoles publiques ; par J. B. MAILHOS, professeur à l'école centrale du département des Basses-Pyrénées. A Paris, chez Oubrè, libraire, rue Mignone, n.º 1, quartier de l'Odéon ; et chez Buchs, libraire, rue des Mathurins, hôtel Cluny ; Le Normant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, n.º 42, vis-à-vis l'église. An 10. In-8.º de 206 pages. Prix, 2 fr. 50 c., et 3 fr. 25 cent., franc de port.*

Si l'instruction publique ne prend pas la consistance d'utilité générale qu'on cherche à lui donner, ce ne sera pas parce que les *projets*, les *rues*, les *conseils* manqueront. Depuis dix années, on écrit sur cette matière, et tous ces écrivains n'ont pas présenté un plan qui pût même être en partie adopté. Ce sont des systèmes diétés par les préventions, par l'intérêt, par un reste d'attachement au parti auquel on s'étoit dévoué ; mais des systèmes ne concourront au bien public, qu'autant qu'ils embrasseront la totalité de l'organisation, et qu'ils pourront être mis en exécution, sans peser, d'une manière onéreuse, sur les moyens pécuniaires qui peuvent y être destinés. Ce n'est pas tout que d'avoir créé, dans son imagination, des *écoles municipales, communales, préfectorales, nationales ou spéciales*, il faut encore savoir si l'exécution peut remplir le but qu'on

s'est proposé. Le C. Mailhos félicite la convention de nous avoir donné l'instruction telle qu'elle existe ; le plan du C. Chaptal lui paroît incomplet. « Qui n'est persuadé, dit il, que si le C. Chaptal eût voulu présenter un *projet plus brillant* sur l'instruction publique, il ne l'eût fait d'une manière distinguée. » Il est bien question de *projet brillant*, il s'agit d'un plan facile à exécuter, d'une utilité complète, et d'une dépense proportionnée aux moyens.

Le professeur des Basses-Pyrénées a cru, dans ces circonstances, devoir faire part de *ses vues* au gouvernement, soit ; celui-ci en fera l'usage qu'il croira pouvoir concourir au plan qu'il adoptera, ou bien il livrera ce volume à l'oubli où tant d'autres ouvrages, du même genre, sont condamnés.

A. J. D. B.

---

Table des articles contenus dans ce numéro.

PHILOGIE.	FRANCE.
Entretien de Philiscus et de Cicéron, traduit de <i>Dion - Cassius</i> ; avec des notes; par le C. de <i>Sainte-Croix</i> . 7	Département de la Gironde. Procès-verbal de la visite d'embouchure de la Gironde, relativement à la fixation et à la fertilisation des dunes, du 2 vendém. an 10. <i>Ibid.</i>
LITTÉRATURE GRECQUE.	Bordeaux. Programme du prix proposé par la Société de médecine, dans sa séance publique du 27 fructidor an 9. 105
Observations de J. B. <i>Gail</i> , sur le Lexicon Xenophonteum de M. <i>Sturz</i> . 53	Société d'agriculture de Seine et Marne. 109
BIOGRAPHIE.	Société d'agriculture de Châteauroux. 110
Notice historique et critique sur <i>Bodin</i> , auteur célèbre, qui fleurissoit, à Laon, dans le XVI. <sup>e</sup> siècle; par L. <i>Devisme</i> . 42	Carrière d'albâtre à Oléron. <i>Ibid.</i>
LITTÉRATURE ALLEMANDE.	NOUVELLES ÉTRANGÈRES.
La <i>Messiad</i> e de Klopstock, poème en vingt chants, traduit en français par madame de <i>Kourzrock</i> . 60	Prusse.
Observations sur la traduction que J. B. <i>Gail</i> a donnée du <i>Traité de la Chasse de Xénophon</i> . 76	Prix proposés par l'Académie royale des sciences et belles-lettres, pour les années 1802 et 1805. 112
VARIÉTÉS, NOUVELLES ET CORRESPONDANCE LITTÉRAIRES.	Université de Halle. 114
SOCIÉTÉS LITTÉRAIRES.	Allemagne.
Paris.	Galerie de peinture de Dusseldorf. <i>Ibid.</i>
Institut national. 89	Weimar.
Extrait d'un mémoire sur deux espèces de quadrupèdes ovipares, que l'on n'a pas encore décrites, lu à l'Institut national; par le C. <i>Lacépède</i> . 90	Nomination de M. <i>Herder</i> à la place de président du consistoire. <i>Ibid.</i>
Société philomathique. 92	Mort d' <i>Ernesti</i> à Leipzig. 115
Lycée républicain. 97	Nomination du C. <i>Ventenat</i> à la place de membre associé de la Société de Gœttingue. <i>Ibid.</i>
École de Médecine de Paris. 98	Autriche.
Bibliothèque nationale. 99	Livres français défendus à Vienne, pendant le mois de mai 1801. <i>Ib.</i>
	Russie.
	Médaille pour le couronnement de l'empereur. 117
	Académie de Pétersbourg. <i>Ibid.</i>

Galvanisme.	118
Ecoles pour le peuple.	<i>Ibid.</i>
Londres.	
Diverses publications.	119
Voyage de M. Browne.	120
Université de Cambridge.	121
Voyage de découvertes.	<i>Ibid.</i>
Vaccine.	<i>Ibid.</i>
Société d'humanité.	122

Turin.

Nomination du C. <i>Ventnat</i> à la place de correspondant de l'Académie des sciences, littérature et beaux-arts.	<i>Ibid.</i>
--	--------------

Bologne.

Tremblement de terre.	123
Naples.	
Visite de huit Français au Vésuve.	124

T H É Â T R E S.

Opéra comique allemand.	125
L'Hôtel garni, ou la Revue de l'an neuf.	127

L I V R E S D I V E R S.

Botanique.

Mémoires sur l'influence de l'air et de diverses substances gazeuses dans la germination de diverses graines; par <i>Huber</i> et <i>Senebier</i> .	129
---	-----

Chymie.

Manuel d'un cours de Chymie; par le C. <i>Bouillon-Lagrange</i> .	131
---	-----

Médecine.

Pyrétologie méthodique de <i>Selle</i> , traduite du latin par <i>J. Nauche</i> ; avec des notes du traducteur et du C. <i>Chaussier</i> .	134
--	-----

Economie rurale.

Faits et Observations concernant la race des Mérinos d'Espagne, à laine superfine, et les croissemens; par le C. <i>Pictet</i> .	137
--	-----

Morale.

Considérations sur le Célibat, relativement à la politique, à la population et aux bonnes mœurs; par <i>Poncet de la Grave</i> .	139
Du Divorce, considéré au XIX. siècle, relativement à l'état domestique et à l'état public de société; par le C. <i>Ronald</i> .	140
Le Moraliste de la Jeunesse; par le C. <i>Girot</i> .	<i>Ibid.</i>

Biographie.

Vie du général Louis-Marie-Joseph-Maximil. <i>Caffarelli du Falga</i> .	142
Instruction publique.	
Vue sur l'organisation de l'Instruction publique; par le C. <i>Mailhos</i> .	143

A V I S.

Ceux qui desirerent faire annoncer leurs ouvrages dans quelques-uns des meilleurs journaux de l'Allemagne, peuvent en remettre un exemplaire au bureau de ce journal.

(N.º 14.) Frimaire an 10.

# M A G A S I N

ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

JOURNAL DES SCIENCES,

DES LETTRES ET DES ARTS,

RÉDIGÉ

Par A. L. MILLIN.

---

## AVIS DES ÉDITEURS.

Le prix de ce Journal est fixé :

à 9 francs pour trois mois,

18 francs pour six mois,

36 francs pour un an,

tant pour Paris que pour les Départemens, franc de port.

ON peut s'adresser au Bureau du Journal pour se procurer tous les Livres qui paroissent en France et chez l'étranger, et pour tout ce qui concerne la Librairie ancienne et moderne.

CE Journal, auquel la plupart des hommes qui ont un nom distingué, une réputation justement acquise dans quelque partie des arts ou des sciences, tels que les CC. ALIBERT, DOLOMIEU, DESGENETTES, BAST, SILVESTRE DE SACY, FOURCROY, HALLÉ, DUMÉRIL, SCHWEIGHEUSER, LACÉPÈDE, BARBIER, LANGLÈS, LALANDE, LAGRANGE, LEBRUN, MARRON, MENTELLE, BARBIÉ DU BOCAGE, BASSINET, MORELLET, NOEL, OBERLIN, CHARDON-LA-ROCHETTE, CAILLARD, VAN-MONS, TRAUILLÉ,

*Tome IV. (7.<sup>m</sup>e An.)*



**LÉVEILLÉ, CUVIER, GEOFFROY, VENTENAT CAVANILLES, USTERI, BOETTIGER, VISCONTI, VILLOISON, WILLEMET, WINCKLER, etc.** fournissent des Mémoires, contient l'extrait des principaux ouvrages nationaux : on s'attache surtout à en donner une analyse exacte, et à la faire paroître le plus promptement possible après leur publication. On y donne une notice des meilleurs écrits imprimés chez l'étranger.

On y insère les mémoires les plus intéressans sur toutes les parties des arts et des sciences; on choisit principalement ceux qui sont propres à en accélérer les progrès.

On y publie les découvertes ingénieuses, les inventions utiles dans tous les genres. On y rend compte des expériences nouvelles. On y donne un précis de ce que les séances des sociétés littéraires ont offert de plus intéressant; une description de ce que les dépôts d'objets d'arts et des sciences renferment de plus curieux.

On y trouve des notices sur la vie et les ouvrages des Savans, des Littérateurs et des Artistes distingués dont on regrette la perte; enfin, les nouvelles littéraires de toute espèce.

Ce Journal est composé de six volumes in-8.<sup>o</sup> par an, de 600 pages chacun. Il paroît le premier de chaque mois. La livraison est divisée en deux numéros, chacun de 9 feuilles.

On s'adresse, pour l'abonnement, à Paris, au Bureau du Magasin Encyclopédique, chez le C. FUCHS, Libraire, rue des Mathurins, hôtel Cluny.

A Amsterdam, { chez la veuve Changuion et d'Hengst,  
chez Van-Gulik.

A Bruxelles, chez Lemaire.

A Florence, chez Molini.

A Francfort-sur-le-Mein, chez Fleischer.

A Genève, { chez Manget,  
chez Paschoud.

A Hambourg, chez Hoffmann.

A Leipsic, chez Wolf.

A Leyde, chez les frères Murray.

A Londres, chez de Boffe, Gerard Street.

A Strasbourg, chez Levrault.

A Vienne, chez Degen.

A Wesel, chez Geisler, Directeur des Postes;

Il faut affranchir les lettres.



---

## M É D E C I N E.

*VERSUCH einer pragmatischen Geschichte der Arzneikunde, von Kurt SPRENGEL.*

C'est-à-dire, *ESSAI d'une Histoire pragmatique de la Médecine ; par Kurt SPRENGEL.* Seconde édition corrigée et augmentée. 1.<sup>er</sup> vol. Halle, chez Gebauer. 1800. 688 pages in-8.<sup>o</sup>

Le frontispice représente un Cabire ou Curète, avec le bonnet d'artiste sur la tête et le battoir à la main, d'après un bronze trouvé, en 1740, à Rosino (*Antiq. d'Hercul.* VI, 23.), avec un bas-relief sur lequel sont des serpens, dont on faisoit grand usage chez ces peuples dans l'exercice de la médecine (*Ibid.* 13).

L'AUTEUR a mis cette planche à la tête du 1.<sup>er</sup> volume de son Histoire, pour désigner que la médecine a pris naissance chez les Cabires ou Curètes, Phœniciens ou Phrygiens d'origine, ainsi que cela a été prouvé par Bochart et constaté par Eckhel. L'idolâtrie en médecine fut apportée en Grèce par Cadmus, Danaüs et Deucalion. On donne à Orphée, à Hercule, à Æsculape, à Epiménides et à tous les héros médecins, le nom de Curètes ; ce qui prouve bien que leur art est né chez ce peuple. Le bas-relief au dessous de la planche, représente la lustration (*καθαγμὸς*), qu'on a toujours figurée par les serpens (*coluber ce-*

*rastes* ), qui enlèvent des œufs d'un autel , ce qui est la marque de leur docilité.

Cette seconde édition l'emporte de beaucoup sur la première , déjà indiquée aux lecteurs du *Magasin encyclopédique*. L'auteur , dans celle-ci , a ajouté à son Essai , l'Histoire de la Médecine des Israélites et des Ægyptiens ; et une Dissertation sur la Mythologie médicale ; il a fait , dans le reste , des changemens qui , avec ces additions , donnent à son ouvrage une physionomie toute nouvelle. Il seroit presque impossible d'en donner un extrait complet. La table des matières du I.<sup>er</sup> volume et celle des notes chronologiques remplissent seules trois feuilles ; et quoiqu'on puisse reprocher à M. SPRENGEL d'avoir trop entassé les faits , le I.<sup>er</sup> volume n'en contient pas moins plus de 650 pages , et à peu près 3000 citations vérifiées pour la seconde fois. Quelle érudition cet immense travail ne suppose-t-il pas ! . . . . . Cette nouvelle édition formera cinq volumes , dont les trois premiers viennent de paroître. L'ouvrage est divisé en sections , ainsi qu'il suit :

- 1.<sup>o</sup> Origine de la Médecine ;
- 2.<sup>o</sup> État de la Médecine chez les peuples les plus reculés ;
- 3.<sup>o</sup> Premiers Aperçus d'une Histoire de la Médecine ;
- 4.<sup>o</sup> Histoire de la Médecine grecque :
  - École dogmatique ,
  - École d'Alexandrie , où l'on traita , pour la première fois , de l'Anatomie ,

École empirique,

5.° École méthodique, qui se divise en différentes branches, et dans celle de Galien;

6.° De la décadence des Sciences, jusqu'à l'époque où elles ont été cultivées en Arabie, où il est aussi question des successeurs de Galien et de l'école empirique;

7.° De l'École arabe, jusqu'au rétablissement de la médecine grecque. (C'est l'époque où la médecine a été traitée par les moines et par les scholiastes; c'est celle où les études de l'anatomie, de l'histoire naturelle et des dernières maladies ont été perfectionnées);

8.° Histoire des Écoles hippocratiques du XVIII.° siècle;

9.° Réformation de Paracelse;

10.° Histoire de la Chirurgie dans le XVI.° siècle;

11.° Histoire des principales Découvertes en Anatomie, jusqu'au temps d'Harvey;

12.° Histoire de ces Découvertes, jusqu'au temps d'Haller;

13.° Histoire des Écoles chymiques dans le XII.° siècle;

14.° Histoire des Écoles Iathromathématiques;

15.° Histoire des Écoles empiriques de nos temps;

16.° Histoire des sectes dynamiques du XVIII.° siècle;

17.° Histoire de la Chirurgie et de l'Accouchement, dans les deux derniers siècles.

La médecine ne reçut le nom d'une science, c'est-à-dire, d'une réunion de vérités déduites d'une

seule , que 400 ans avant Jésus-Christ. Ce furent Thessalus, Dracon et Polybe , successeurs d'Hippocrate , qui la firent considérer sous ce rapport. Les peuples peu civilisés avant cette époque , rassembloient leurs connoissances dans les temples , où ils gravoient , sur des tables votives , les observations que le hasard avoit fait faire. La philosophie , dans son enfance , commença à s'emparer de la partie théorique , qu'elle presenta modifiée , d'après l'esprit des opinions régnantes.

Hippocrate sépara , le premier , la médecine scholastique , des observations écrites dans les temples et qu'il avoit faites lui-même ; il rendit sa mémoire immortelle , principalement par la méthode thérapeutique , dans les maladies aiguës. Ses disciples , qui n'avoient pas assez compris sa doctrine , commencèrent à consulter la philosophie de Platon sur la médecine ; et bientôt après , on y combina le système des Péripatéticiens , des Épicuriens et des Stoïciens.

Alexandrie qui fut , pendant plusieurs siècles , l'unique école des connoissances , devint le siège de cette science philosophique ; elle y tomba à la fin dans mille subtilités et donna lieu à des disputes puériles. Cette école fut aussi le berceau de l'anatomie , mais elle ne soutint pas longtemps ses premiers succès.

La secte empirique chercha à arracher la médecine des mains des philosophes , et à la rendre plus pratique. C'est de cette secte que naquirent l'école méthodique et ses principes généraux , résultans de

la combinaison des principes dogmatiques avec l'empirisme.

Galien parut alors , et chercha même à introduire un dogmatisme plus sévère , et à donner à l'art de la médecine une forme plus scientifique. Il puisa principalement dans les écoles des Péripatéticiens ; et la facilité qu'il avoit acquise , séduisit tellement les médecins , que son système fut , pendant plusieurs siècles , regardé comme infailible.

Dans le moyen âge , où les connoissances ne consistoient que dans de simples copies que les moines avoient prises sur les monumens littéraires , ou tout au plus dans leur interprétation , on ne vit plus briller que quelques foibles lueurs des sciences , dans les écoles des Mathématiciens ; encore étoient-elles obscurcies par de petites observations qu'on faisoit sur la nature même.

Le XV.<sup>e</sup> siècle redevint l'aurore de la médecine. On rentra dans la route hippocratique , en observant la nature , dans l'état de santé et de maladie. L'anatomie fut cultivée avec zèle et avec succès ; et la science auroit plus approché de la perfection , si l'esprit orageux de réformation du XVI.<sup>e</sup> siècle n'eût occasionné , par le système de Paracelse , une révolution où les esprits abandonnèrent les qualités élémentaires de Galien , pour donner dans les idées chimériques et faire tout dépendre de démons et de génies. Ce fut le règne des rêveries théosophiques et theurgiques de la cabale. Helmont et plus encore Sylvius s'élevèrent , avec quelque succès , contre ce mélange superstitieux ; le XVII.<sup>e</sup> siècle

resta fidelle aux idées chymiques , jusqu'à ce qu'Harvey eut fait sa grande découverte , et ruiné entièrement l'influence du système de Galien. Cette découverte combinée avec les idées de Descartes sur la philosophie corpusculaire , produisit le système des Iathromathématiciens , où l'on chercha à éclairer d'un autre côté la science de la médecine. Mais on ne tarda pas à quitter cette voie , malgré les peines que les successeurs de Newton s'étoient données pour qu'on ne s'en écartât pas.

Sydenham , éclairé par la philosophie de Bacon , tâcha , pendant ce temps , de rétablir l'ancienne école empirique. Cette démarche fut suivie pendant tout le XVIII.<sup>e</sup> siècle ; et l'introduction de différens remèdes nouveaux ( notamment de l'écorce péruvienne ) , la philosophie devenue plus populaire , et la conviction acquise de la valeur d'une méthode expérimentale contribuèrent à sa propagation.

Stahl et Hoffmann établirent , à la fin du XVII.<sup>e</sup> siècle , le système dogmatique des temps modernes. Le premier se fonda sur le mysticisme et sur le système régnant de la nature de l'ame. La théorie des nerfs , du second , étoit fondée sur la doctrine des monades de Leibnitz. Les systèmes dynamiques créés plus tard ne sont , ainsi que la doctrine de Brown , que des modifications de celui de Hoffmann.

Le système dynamique régna à la fin du XVIII.<sup>e</sup> siècle , quoique l'école de Sydenham eût encore ses partisans ; tandis que la secte chymiatrice n'en comptoit plus qu'un bien petit nombre , à ce que prétend l'auteur.

Telle est l'esquisse rapide de l'Histoire entière, dont les quatre premières sections se trouvent traitées dans le 1.<sup>er</sup> volume que nous analysons.

L'Histoire de l'*Origine de la Médecine*, que l'auteur traite dans la 1.<sup>re</sup> section, ne consiste qu'en présomptions. L'homme de la nature, moins sujet à des maladies, et ayant l'âme occupée d'êtres surnaturels, assez puissans pour le punir ou le récompenser, regarde les accidens comme autant de coups frappés par la main des dieux; il cherche à apaiser leur colère par des sacrifices et des offrandes qu'il porte aux prêtres qui les lui ont imposées. Les chamanes, en Sibérie, et les jongleurs, en Amérique, en fournissent un exemple. Les temples sont ordinairement situés dans un lieu sain; le hasard fait trouver les remèdes, ou par l'idiosyncrésie, ou par l'exemple des animaux, ou par la découverte de spécifiques indigènes contre les maladies endémiques; et les tables votives sont les dépôts conservateurs des connoissances acquises par l'expérience. La chirurgie peut être regardée comme la partie que la nécessité a fait découvrir la première. Après avoir pourvu à ses premiers besoins, l'homme commence à cultiver son esprit; et il est probable que les nations ont pour cela une égale aptitude. L'auteur semble cependant porté à croire que les Ægyptiens ont eu, les premiers, l'idée de rechercher les causes des maladies. Horapollo dit que les Ægyptiens représentoient la science, dans leurs hiéroglyphes, par un crible, de l'encre et un roseau à écrire, indiquant par là, et par le mot

*Sbo*, que celui qui, suivant le sens figuré du crible, possédoit assez pour pourvoir à ses premiers besoins, ne manquoit pas de ce qu'il lui falloit de plus pour acquérir de la science.

La 2.<sup>e</sup> section traite de la médecine des *Ægyptiens* avant *Psammetichus*, de leurs *Osiris* et *Isis*, *Orus*, *Taaut* ou *Hermès*, *Apis*, *Mendes* ou *Es-mum* (leur *Æsculape*), de *Sérapis*, de leurs prêtres, de l'art d'embaumer les corps, et des connoissances anatomiques et chimiques qu'ils en tiroient. Elle traite aussi de l'état de la médecine chez les *Israélites* jusqu'à l'exil de *Babylone*, des connoissances de *Moyse* en médecine, des *lévites*, de *Salomon* et de leurs prêtres qui étoient en même temps leurs médecins. On trace ensuite la médecine des *Indiens*, on parle de leurs *Samanéens*, de leurs *Brachmanes* et de leur doctrine; la médecine des *Grecs* dès sa première origine, les *manties* ou *devins*, *Orpheus*, *Musæus*, *Melampus*, *Bacis*, *Pæon*, *Apollon*, *Artémis*, *Ilithyia*, *Chiron*, *Achille*, *Aristée*, *Æsculape*, *Hygiée*, *Panacée*, *Harpocrates*, *Heracles*, et l'histoire des *Asclépiades* viennent après. On trace enfin, dans cette section, l'histoire de la Médecine à *Rome*, jusqu'à *Caton le censeur*, et de la Médecine des *Chinois*, de celle des *Scythes* et de celle des *Celtes*.

L'*Ægypte* a été une colonie née du premier commerce des caravanes de l'*Æthiopie*, et le profil des têtes *æthiopiennes* est une preuve ajoutée à celles de *M. Heeren*, que *Thèbes*, *Saïs* et toute



la vallée du Nil ont été peuplées d'habitans de Méroë. Ceux-ci et les Phœniciens contribuèrent beaucoup à la civilisation des Égyptiens. Les idées grecques se mêlèrent avec celles des Égyptiens au temps de Psammetichus. Ménélaüs, les Homérides et l'Histoire d'Abraham et de Jacob nous prouvent que ces peuples retirèrent de grands avantages de leur commerce avec ces étrangers, malgré l'aversion qu'ils avoient pour tout ce qui n'étoit pas de leur nation. On a dit plus tard qu'Orphée, Solon, Pythagore avoient été initiés dans leurs mystères, et qu'Orphée introduisit chez eux le culte de Dionysus ou Bacchus; quoique Manetho nous apprenne qu'il y en existoit déjà un semblable, mais différent de forme, surtout au temps de Psammetichus qui aimoit beaucoup les Grecs, par lesquels il faisoit instruire ses enfans, et qui en introduisit une colonie à Bubastis, où elle se mêla avec les Égyptiens. Dès que les Grecs se furent mis en possession de la ville de Naucratis et de celle d'Amasis, et qu'ils se furent bâti des temples, tandis qu'auparavant ils n'avoient que de simples comptoirs de commerce, il ne fut plus possible de distinguer leurs mythes, de ceux des naturels du pays.

Le Nil et l'observation des étoiles donnent l'origine de leurs mythes. Osiris, dont le nom signifie *règle de temps*, fut tué, à son retour d'un voyage dans le pays où il avoit été répandre le goût et la connoissance de l'agriculture, par Typhon, l'ennemi de sa famille. Typhon signifie *Sumum*, c'est-à-dire, vent dangereux du désert de

l'Arabie. Isis, sœur et épouse d'Osiris, symbole de la lune, fut l'inventrice de plusieurs médicamens. Elle avoit rappelé à la vie son fils, Orus, assassiné. On avoit donné son nom à plusieurs remèdes : et les Grecs, d'après l'idée qu'ils s'étoient faite que, dans sa colère, elle rendoit les hommes malades, l'appeloient Persephone ou Hecate. Les Égyptiens l'appeloient *Dhi-thra-mbou*, qui veut dire *colère*, et *Ther-muthi* qui signifie *assassin*. On la représenta ensuite avec des cornes, et ses temples étoient à Memphis et à Busiris. L'*Antilope Oryx* et la plante *Cordia Myxa* ou *Persæa* lui ont été consacrées. On employoit beaucoup de parfums dans ses temples, et l'on y portoit ensuite les malades. Orus (son fils) signifie *Soleil*. Les Grecs le comparoient à Apollon.

Thouth, Taaut, Theuth, l'Hermès des Grecs, inventeur des lettres, de l'arithmétique, de la géométrie, de l'astronomie et de la musique, inventa aussi l'art de cultiver l'olivier. On prétend qu'il est le même qu'Athotis, qui a fait des livres sur l'anatomie. Hermès reçut aussi plus tard le nom d'Anubis, et il fut placé dans les cieux avec les deux autres. Ses préceptes, écrits sur des colonnes, furent copiés, et l'on en forma un livre qu'on nomma *Embre* (science des causes), et qui renfermoit les règles de la médecine. Si les médecins ne suivoient pas ces règles, ils étoient punis de mort, quelque succès qu'ils eussent obtenus par d'autres voies. On lui attribua encore d'autres livres ; mais il est facile de voir que ceux-ci sont du

temps de Jésus-Christ , et qu'ils ont été composés , à Alexandrie, par ceux qui, sous les Ptolémées, mêlèrent les absurdités de l'école pythagoricienne avec celles des Ægyptiens. On lui a attribué encore , du temps de Jamblique , mais tout aussi mal à propos selon Galien , 42 autres traités , dont 36 renfermoient toutes les connoissances humaines , et 6 l'anatomic , les maladies des yeux , celles des femmes , et la description des instrumens de chirurgie.

Ce fut dans le siècle de l'école d'Alexandrie , que la magie , la théosophie et l'alchymie prirent naissance ; qu'on chercha à accréditer ces folies , en leur donnant une origine très-reculée. Selon Seleucus , les ouvrages d'Hermès montoient au nombre de 20,000 , et Manéthon les a portés à celui de 36,525.

Apis , autre dieu des Ægyptiens , fut aussi regardé comme inventeur de la médecine. Il avoit la forme d'un bœuf , avec des taches qui représentoient le soleil et la lune. C'étoit un vrai fétiche , figuré comme symbole du Nil et de sa fertilité. Ce fut de lui qu'Æsculape apprit son art.

Esmun ou Schemin étoit d'origine phœnicienne. Les Ægyptiens l'appelèrent aussi Mendes , et il étoit le même que Pan. Il représentoit probablement les huit planètes. Les boues lui étoient consacrés. Il étoit aussi l'Æsculape de ces peuples , et représenté comme tel , avec une tête chauve. On honoroit encore en Æsculape , un roi de Memphis , nommé Tosorthros , mot qui signifie , selon Jablonsky , *médecin du monde*.

Sérapis, confondu dans les commencemens avec Osiris, fut ensuite comparé au Pluton des Grecs. Sérapis signifie *toiseur du Nil*, et étoit le symbole du soleil sous l'horizon, parce que le phénomène de la crue du Nil avoit lieu à l'approche du soleil. Il étoit représenté, et on le retrouve encore parmi les antiquités d'Herculanum, sous les couleurs bleue et pourpre. Les Grecs l'honoroiént comme un dieu de la médecine; et on célébroit déjà, du temps d'Alexandre, les incubations dans ses temples. Vespasien y faisoit ses miracles.

Les maladies qui étoient considérées comme des effets de la colère des dieux, ne pouvoient être guéries qu'en se les rendant favorables; ce qui, en Égypte, mettoit la médecine entre les mains des prêtres. Ils voiloient, sous un langage allégorique, les remèdes dont ils se servoient; et l'art demeura un mystère. Joseph ordonna à ses médecins d'embaumer le corps de son père, à peu près 1622 ans avant Jésus-Christ. Cette notice est la première que nous ayons sur les médecins d'Égypte.

Les premiers colons, venus probablement de Meroë; étoient d'une caste de prêtres; et leur gouvernement, un gouvernement de prêtres, dont la religion et le commerce faisoient le principal bien. Le nombre de ces nouveaux habitans s'augmenta; ils se choisirent un roi qu'ils prirent dans la colonie, et qui régna d'une manière assez despotique; ce qui ne manqua pas de donner au peuple des habitudes austères et tristes, et à l'art un caractère

de roideur qu'on retrouve en général dans le style. Comme leurs connoissances ne se communiquoient que parmi leur caste, les grandes découvertes devenoient impossibles. Il semble avoir existé deux ordres parmi les prêtres.

Il y avoit, à une procession dont parle Clément d'Alexandrie, un chanteur, un horoscope avec un cadran solaire et une branche de palmier, symboles de l'astrologie. Venoit ensuite un écrivain sacré (*ιερογραμματεὺς*), portant les plumes sur la tête, le livre, l'ancre et la règle dans les mains; après, le sacristain (*σολιστής*), (celui qui habille) l'aune de la justice à la main, avec le vase pour sacrifier; et enfin, le prophète, comme le premier de tous, avec le vase d'eau entre les mains.

Les prêtres étudioient les œuvres d'Hermès, mais seulement les trente-six premiers volumes: les six autres, qui traitoient de la médecine, c'est-à-dire, de l'anatomie, des maladies d'yeux et des femmes, et des instrumens de chirurgie, n'étoient que pour les *πασίφοροι*, les porteurs de seaux, qui étoient la classe la plus basse. La haute médecine, qu'on entouroit de formules magiques et où l'on ne procédoit qu'avec l'assistance des démons, n'étoit exercée que par des prêtres d'un ordre supérieur, c'est-à-dire, par les devins et les sages, dont il est parlé dans les livres de Moïse. Les prophètes ensorceloient et prédisoient l'avenir; et les saints écrivains, qu'on trouve encore représentés sur les monumens antiques (Caylus, t. I, 21. V, 26), avec leurs plumes, instruisoient la jeunesse dans les arts

profanes et dans l'écriture. Il y avoit trois sortes de ces écrivains : les ordinaires, ceux qui exprimoient les symboles en signes plus abrégés, et ceux dont se servoient les prêtres. Les symboles et les signes abrégés étoient généralement connus en *Æthiopie*, mais ils ne l'étoient que des prêtres en *Ægypte*. On trouve encore sur les monumens plus d'hieroglyphes que d'écritures. Il existoit du temps d'Héliodore plusieurs livres sur l'histoire naturelle, écrite hieroglyphiquement. La lière portoit, dans ce temps, le nom de *plante d'Osiris* (*σχοδόσιπτις*) ; et le lys, celui de *sang de morts*. On connoissoit d'autres plantes sous le nom de *cœur de bubaste*, et le safran sous celui de *sang d'Hercule*. Toutes ces dénominations ont été adoptées après par les alchimistes.

Les prêtres devoient avoir une grande propreté ; ils se lavoient deux fois par jour ; et tous les trois jours ils se coupoient les cheveux, qu'ils ne laissoient croître que dans les temps de deuil. Ils étoient circoncis. Leurs habits devoient être de coton ou de toile, et leurs souliers de byblus. Quelques prêtres portèrent plus tard des habits de femme, et ce furent ces anciens adorateurs du Nil, qui, semblables aux magiciens de la Mongolie, adoptèrent ces mœurs efféminées. Ils tiroient leurs revenus de leurs terres, et étoient exempts de tout impôt. Ils ne mangeoient que les animaux qui étoient susceptibles d'être sacrifiés, et qu'on désignoit par un cachet appliqué sur de la terre argilleuse. Cette manière d'appliquer le cachet étoit un art sur lequel on possédoit beaucoup de livres, et qui n'étoit exercé que par de

certaines personnes. La lèpre et les maladies d'yeux étoient regardées comme les suites d'abus de certains mets. Les animaux qui avoient quelque analogie avec le cacodæmon, Typhon, comme le bœuf rouge, qui étoit une des couleurs de ces démons, étoient destinés à être sacrifiés. On ne sacrifioit que ce qui étoit haï des dieux, et ce qui portoit l'ame d'un méchant. On ne mangeoit pas les vaches, parce qu'elles étoient consacrées à Isis. On mangeoit le cochon, à la pleine lune ; mais les poissons étoient défendus. On représentoit la haine, sous la forme d'un poisson de mer. L'auteur parle de quelques autres poissons, qu'on désignoit comme odieux. On rejetoit parmi les plantes principalement les légumes et les oignons, parce qu'ils occasionnent des gonflemens et parce qu'ils entretiennent la soif ou qu'ils y excitent. On ne mangeoit que l'huile d'olive, et pas d'autre sel que celui de marmarika ; c'est un sel fossile. Le sel marin étoit défendu, comme provenant de l'écume de Typhon, c'est-à-dire, de la mer. L'auteur pense que ces peuples n'ont fait usage du vin, qu'après l'introduction du vin de Grèce, au temps de Psammétichus.

Le peuple buvoit de la bière, qu'on rendoit amère au moyen de certaines plantes. Son régime diététique étoit moins rigoureux que celui des prêtres. Les rois mêmes n'osoient manger que jusqu'à un certain point. Il y avoit dans le temple de Thèbes une inscription pleine d'injures contre le roi Manès, qui avoit introduit le luxe. Il y avoit un temps fixé pour chaque espèce d'affaires, même pour satisfaire

aux besoins naturels , et se livrer aux plaisirs de l'amour.

L'éducation des enfans ægyptiens tendoit à les rendre durs et sobres. La dépense de l'éducation d'un enfant , jusqu'à sa vingtième année , ne devoit pas se monter au-delà de 20 drachmes. Les exercices gymnastiques étoient négligés. On se purgeoit et l'on prenoit des vomitifs trois fois par mois , parce qu'on imaginoit que toute maladie provenoit d'indigestion ; ce qui a fait croire que tout Ægyptien étoit médecin , quoique l'art de la médecine fût très-certainement un état particulier. On a regardé les Ægyptiens comme un peuple très-sain. On ne trouve dans leurs momies aucune dent cariée. Hérodote prétend que chaque maladie avoit son médecin. Il paroît que ces peuples laissoient tout faire à la nature , en se bornant à favoriser les excrétiens. Strabon assure qu'ils exposoient leurs malades dans les rues , pour que les passans leur donnassent des conseils ; mais M. Sprengel pense aussi que c'est par erreur qu'on lit le nom d'Ægyptiens au lieu de celui d'Assyriens , chez qui cet usage étoit commun. Les médecins ne paroissent pas avoir eu beaucoup de talens ; car ils ne surent même pas rétablir une luxation que Darius s'étoit fait à la chasse. On sait qu'ils se servoient de la squille , nommé *œil de Typhon* , remède qui fut honoré , même dans un temple particulier. L'infusion de l'adianton fut trouvée utile dans l'engorgement. L'oxyde de fer fut employé dans l'hydropisie. Horapollo dit que l'anatomiste qui opère sur un chien hydrophobe pouvoit être attaqué de la manie.

L'embaumement



L'embaumement, selon Herodote, se faisoit, en tirant, avec un fer, la cervelle par le nez, et en remplissant la tête de différentes épicerics (φύματα). On ouvroit le corps avec une pierre tranchante d'Ethiopie; on ôtoit les intestins; on purifioit le bas-ventre, en le lavant avec du vin de palmes, et on le remplissoit de myrrhe, de cassia, etc., etc. On rejoignoit ensuite les peaux en les cousant; on lavoit le corps avec du natron; on le laissoit couché pendant vingt jours, après quoi, on le couvroit d'une gomme dont les Ægyptiens se servoient au lieu de colle, et on l'enveloppoit dans la toile. Enfin, les amis du mort, qui avoient choisi entre trois manieres d'embaumer, mettoient le corps dans un cercueil en forme de cadavre, et le déposoient dans les catacombes.

Les plus pauvres injectoient de la gomme de cèdre dans le corps, sans en faire l'ouverture, tenoient le corps pendant vingt jours dans le sel; puis ils retiroient la gomme avec les intestins, que le natron avoit dévoré de manière à ne laisser que la peau et les os.

Les femmes de condition et d'une grande beauté n'étoient données à embaumer que quatre jours apres leur mort, parce que, selon Hérodote, on avoit des exemples que les pastophores traitoient impudiquement les cadavres.

La meilleure maniere d'embaumer coûtoit un talent; la seconde, vingt mines. L'écrivain sacré marquoit l'endroit par où l'on devoit faire l'ouverture; et le prosecteur se sauvoit bien vite après avoir fait

l'opération, parce que les assistans lui jetoient des pierres, et le regardoient comme un être barbare, qui avoit osé blesser le corps de leur ami mort. Diodore ajoute qu'on avoit une méthode au moyen de laquelle on pouvoit conserver un cadavre dans toutes ses dimensions naturelles.

On voit, par ce qui vient d'être dit, que les *Ægyptiens* avoient peu d'occasion d'étudier l'anatomie. Leurs préjugés étoient même un obstacle à cette étude. Ils croyoient que le cœur augmentoit en poids, jusqu'à la cinquantième année, de deux drachmes par an, et qu'il perdoit après dans la même proportion, ce qui occasionnoit la mort. Ils croyoient aussi que l'homme a un nerf qui va du petit doigt de la main gauche au cœur; c'est pour cela qu'ils plongeotent ce doigt dans le vase à sacrifier. Pline, en citant les rois qui ont ordonné d'ouvrir les corps pour examiner les causes des maladies, ne parle que des *Ptolémées*, au temps desquels ont commencé les découvertes en anatomie. On exposoit dans les fêtes des momies, qu'on nommoit *quel ttes*, mais qui n'étoient pas des squelettes d'os. Les idées extravagantes qu'on a voulu nous donner des connoissances des *Ægyptiens*, en chimie, sont également ridicules et assez bien réfutées. Il est vrai qu'ils possédoient l'encaustique métallique. Ils savoient marquer l'argent d'une couleur bleue, et faire des smaragdes artificielles d'une grandeur énorme: ils faisoient cela avec les scories bleues qui surnagent quand on a fondu la pierre hœmatite. Gmelin a découvert qu'on trouve du fer dans la composition de cette couleur bleue, et qu'il n'y avoit

pas de cobalt en Égypte. Comme nous avons peu de renseignements sur ce qui se passoit dans ce pays, six cents ans avant Jésus-Christ, on peut présumer que l'art de la médecine n'y a jamais été porté à un grand degré de perfection, et qu'on n'y avoit que des traditions très-fautives et superstitieuses.

*Médecine des Israélites, jusqu'à l'époque  
de leur exil à Babylone.*

Les institutions des Israélites ressemblent parfaitement à celles des Égyptiens, quoique d'ailleurs ils soient demeurés fidèles à quelques idées, qui leur avoient été transmises par leurs ancêtres. Leurs maladies venoient de Jéhova, leur Dieu, qui étoit en relation avec leurs chefs. Ils lui sacrifioient, à l'exemple d'autres peuples nomades, soit par reconnaissance, soit pour appaiser sa colère. Les descendans de Jacob avoient vécu quatre cent trente ans sous l'oppression des Pharaons, lorsque Moïse se mit à leur tête, et qu'il les dirigea, comme nos mades, pendant quarante ans, dans le désert de l'Arabie. Sauvé, d'une manière fort singulière, dans sa première enfance, par une princesse égyptienne, et élevé dans les arts et les sciences des prêtres égyptiens, ce législateur apprit aussi leur médecine, et fonda, d'après ces principes, un gouvernement de prêtres, où les lévites, formés en caste particulière, étoient, à la fois, les juges et les médecins du peuple israélite. Moïse connoissoit assez la chymie pour qu'il pût réduire en poudre une statue d'or du

dieu Apis , et rendre une source amère très-douce , en y jetant un certain bois. Il apprit à distinguer la lèpre d'autres éruptions. Il jugeoit bien de la croûte de certaines éruptions blanches et de leur affinité avec une autre qui forme des abcès. Tout cela a été confirmé en partie dans les temps modernes. Jéhova , grand vengeur , punit avec sévérité. Miriam , rebelle envers Moïse , fut punie par une éruption dont elle ne fut guérie qu'après que Moïse eut apaisé , par des prières , la colère de son dieu. Une peste , qui emporta quatre mille deux cents hommes , ne cessa que lorsque Aaron eut sacrifié et parfumé son dieu , qui leur promit , à Mara , de ne plus envoyer de maladies aux Israélites , s'ils obéissoient. Les lévites guérissent les malades , en les séparant , en les nettoyant , en les puifiant , et en ostant des agneaux , de l'huile , etc. Lorsque les Israélites furent devenus un peuple agricole , dans le Canaan , les lévites et les prophètes continuèrent d'être leurs médecins ; et les Philistins ayant été punis , par des éruptions , pour avoir volé l'arche d'alliance , ne purent être guéris qu'en présentant à Jéhova la forme de leurs pustules en or , comme une offrande votive ( ἀναθέματα ). Saül étant devenu mélancolique , la musique de David chassa le démon qui le poursuivait. Une peste , que Jéhova avoit envoyée , parce que David avoit osé faire le dénombrement du peuple , coûta la vie à soixante-dix mille personnes ; et ce dieu ne fut apaisé que par un sacrifice. Salomon , grand polyhistor , avoit , selon Suidas , écrit , sur les remèdes naturels , un livre qu'on a brûlé du temps d'Hézé-

enias , parce que le métier des prêtres en avoit souffert. Joseph raconte qu'il a vu le prophète Eléazar guérir un possédé avec une racine qu'on lui mit dans le nez , en prononçant différentes formules magiques , qu'on avoit apprises du roi Salomon. Les prophètes , qui étoient les missionnaires de Jéhova et plus accredités que les lévites , enlevèrent aux prêtres l'exercice de la médecine. Le roi Jéroboam ayant un jour offensé un homme de dieu , sa main fut frappée de paralysie , et il ne fut guéri que par les prières du prophète. Eliah pronostiqua aussi la mort de son enfant. Eliah , au reste , étoit célèbre pour avoir rappelé à la vie l'enfant d'une veuve de Zarpath. L'esprit d'Eliah étoit répandu sur Elisah de Gilgal : il faisoit les mêmes choses. Jésaïah guérit le roi Hézékiah d'une maladie scrofuleuse , en employant des figues ; et le roi Assa ayant consulté les lévites , sans s'adresser aux prophètes , mourut deux ans après de la goutte. Le roi Usiah eut une éruption , pour avoir fait brûler des parfums dans le temple , contre l'ordre des prêtres. Tous ces usages cessèrent chez les Israélites lors de leur exil à Babylone : ils vivoient là parmi des peuples plus éclairés qu'eux. N'ayant plus de temples , leurs prêtres et leurs prophètes prirent le parti de l'abstinence ; il se forma parmi eux un ordre à peu près monastique , dont les membres étoient réputés saints , et que le peuple regardoit comme ses médecins. Les Rechabites , descendans de Jonadab , ne burent plus de vin , ne bâtirent pas de maisons , et ne plantèrent ni ne semèrent. Ils demeuroient dans des cabanes ,

et leurs opinions se mêlèrent alors avec celles des Perses, dont il sera question en leur lieu (1).

### Médecine des Indiens.

Alexandre trouva, lors de son expédition dans l'Inde, cette partie du globe, dans le même état de civilisation où elle est aujourd'hui. Les monumens de l'art de Goa, de Kanoge et des ruines de Palibothra sont aussi anciens que ceux de l'Égypte, et les livres des Hindous semblent ne l'être pas moins que l'Écriture sainte. Il n'y a pas de doute que les Indiens n'aient eu des calculs astronomiques, avant qu'ils eussent connu les Grecs.

Les brachmanes reconnoissoient Pythagore et Zerducht pour leurs disciples; on verra en effet bientôt que la philosophie de Zoroastre et celle des Platoniciens à Alexandrie, ont pris leur origine sur les bords du Gange.

Les brachmanes, divisés en castes, vivoient dans la solitude et avec beaucoup d'abstinence; ils sont encore les médecins du pays. Une autre secte, nommée *germane*, et qui ressembloit à celle des chamanes du Tibet, étoit divisée en deux classes, dont l'une étoit formée de médecins qui ne vivoient que de riz et de farine, et qui ne guérissent leurs malades que par la diète; ils appliquoient des onguents; ils craignoient les suites de toute autre application. Il faut les distinguer des magiciens et

(1) Voy. année IV, t. VI, p. 441, l'extrait que j'ai donné d'une excellente dissertation de M. Sprengel, sur la médecine des Hébreux.

des prophètes qui couroient de village en village.

La Secte germane ou les Samanéens , comme Clément d'Alexandrie les appelle , pratiquoit la médecine dans les villes sous l'inspection d'une classe de gens qui soignoient les malades et qui s'occupoient du soin d'enterrer les morts. Celui qui avoit fait la découverte d'un poison , ne devoit la publier qu'après avoir trouvé l'antidote. S'il manquoit à cette condition , il étoit puni de mort ; s'il l'avoit remplie , il étoit récompensé par tous les honneurs possibles.

Les doctrines des brachmanes furent propagées par tradition : elles renferment le système d'émanation. Trois êtres ont existé dès le commencement , la terre , l'eau , et le feu dont les démons ont pris leur origine ; une partie de ceux-ci étant devenus méchans , Dieu les précipita dans l'Onderah , c'est-à-dire , dans l'enfer. L'ame de l'homme est un produit des trois premières sources de tout bien ; mais son corps vient de l'Onderah : elle doit , pour qu'il soit puni , demeurer dans ce corps , et toujours s'opposer à lui , en s'approchant du bien. Les démons sont la source de toutes les maladies ; et on en est guéri par des purifications et par la magie.

Les brachmanes d'à présent ne manquent pas de connoissances en médecine ; mais ils n'entendent rien à l'anatomie : ils ont des livres en vers , nommés *Wadagasastir*. Le sucre est chez eux un des principaux remèdes. Ils forment leurs pronostics , d'après la considération des étoiles , et en laissant tomber une goutte d'huile dans l'urine du malade.

Il y a , sur la côte de Coromandel , huit sortes de médecins. Quelques-uns traitent les maladies des enfans : le vent est leur patron. D'autres guérissent la morsure des serpens : l'air est leur patron. D'autres chassent les démons avec le camiel , etc.

Leur pathologie est confuse ; ils croient que toutes les maladies de la peau proviennent d'insectes , et que les autres sont causées par les vents , le vertige et les humeurs impures. Le corps humain est composé de 100,000 parties , dont 17,000 veines , qui sont remplies de dix vents différens : ces vents ont sept issues ; et le désordre qui survient dans leur courant , produit des maladies dont rien ne préserve mieux que d'empêcher la trop libre course de la respiration. Quelques Gentous calculent que l'homme est susceptible de 4,448 maladies.

La diète est un de leurs principaux remèdes. Ils ne mangent que des végétaux , et ils font grand usage des bains , du frottement , des manipulations. Ils emploient l'eau de chaux et le *dolichus pruriens* dans les maladies causées par des vers. On fait des pilules du suc de l'euphorbier avec du mais. On se sert aussi de la fiente de vache. Le riz est employé dans le cholera. On n'aime pas la saignée ; cependant on fait des incisions au dessous de la langue , dans l'Engine , et l'on pratique le moxa , autant qu'en Chine. On scarifie les paupières , dans les cas d'inflammation des yeux ; mais on ne connoît rien à l'amputation.

Le battement du pouls est une chose très-importante. On traite les fièvres et la petite vérole ,



d'une manière antiphlogistique, et l'on sait empêcher les marques de la petite vérole, avec un onguent que nous ne connoissons pas encore. On se sert de l'euphorbe, dans les maladies venimeuses; et l'on a un certain opiat qui guérit presque infailliblement la morsure d'un serpent. On déteste au reste les lavemens.

### *Médecine des Grecs avant les olympiades.*

Les Pelasges et plusieurs autres nations de l'Asie, de la Phœnicie et de l'Ægypte, allèrent s'établir dans la Grèce, et y introduisirent les mœurs plus douces qui étoient déjà générales dans leurs propres pays. Ils se firent connoître dans leur nouvelle patrie, d'une manière si avantageuse, que les Grecs, aux enfans desquels ils communiquèrent leurs connoissances, les regardoient comme des héros et comme des envoyés des dieux. C'est ainsi que les familles connues sous le nom de Melampus, auprès des Argiens, Orpheus chez les Thraces, Tiresias chez les Thébains, Bacis chez les Athéniens, s'acquiert le titre de prophètes, en répandant chez leurs hôtes les premiers principes de la civilisation. Heracles (ou Hercule), Homere et même Hippocrate portoient probablement le même nom de famille, du temps des Hellènes. Ils introduisirent des remèdes naturels; mais le peuple croyoit qu'il n'y avoit que la magie, les chansons et les purifications (*καθαρμοί, τελεταί, έπαιδαί*), dont on pût attendre quelque effet. On voit par là que ses premiers médecins

ont été en même temps ses poètes , ses prophètes , ses législateurs , ses astrologues et ses héros , et comment il s'est fait qu'il les a mis au rang des dieux.

Au temps où les Israélites sortirent d'Ægypte , les Curètes , peuple prêtre de la Phœnicie , sous Deucalion , et bientôt après , les Cabires , sous Cadmus , vinrent en Grèce , habillés en femmes , et escortés de musiciens , de danseurs , de chanteurs et de combattans , qu'ils employoient dans les fêtes et les orgies des mystères de Rhéa , mère de tous les dieux. Ils introduisirent ces usages dans le pays.

Orphée , fils d'Æagre ou d'Apollon et de Calliope , appelé ensuite l'Hiérophante de la Thrace , étoit un de leurs prêtres. Il avoit vu l'Ægypte et introduit en Grèce le culte d'Isis et d'Osiris , qui produisit les mystères d'Eleusis. Les Corybantes , irrités de voir par-là leurs orgies tomber en décadence , massacrèrent ce nouveau prophète ; mais il a toujours été honoré comme l'introducteur du culte. Il faut croire qu'Orphée étoit un nom de famille ; il seroit impossible autrement de concilier tout ce qu'on a dit de contradictoire à son sujet. Il avoit rappelé à la vie Eurydice , et on avoit les tables orphiques , qui contenoient ses remèdes et ses formules magiques. On a gardé aussi ses hymnes , mais on doute de leur authenticité. On chercha aussi , du temps de Galien , à lui attribuer des livres sur certaines plantes qu'on vouloit accréditer. Mais Orphée ne savoit autre chose que ce

que savoient les prêtres d'Égypte ; l'abstinence et la diète étoient ses plus grands remèdes. Musée est quelquefois appelé son maître , quelquefois son disciple. Æschyle et Aristophane lui attribuent l'invention de la médecine.

Melampus , fils d'Amythaon et d'Aglaïa , introduisit le culte de Dionysus ( Bacchus ) ou , selon d'autres , de Demetèr ( Cérés ). Il connoissoit l'art du magicien , et il reconnoissoit la voix des oiseaux et des serpens qui , en lui léchant les oreilles , lui avoient appris l'art de prédire. Melampus guérit l'impuissance d'Iphiclus , avec l'oxyde de fer. Un vantour avoit prédit qu'il seroit guéri par une vieille épée qu'il trouveroit enfoncée dans un arbre.

Lysippe , Iphinoé et Iphianassa ( Iphianira ) , filles de Proetus , roi d'Argos , étoient devenues insensées pour ne s'être pas mariées. Elles avoient aussi une éruption qui donnoit la manie et qui les faisoit courir dans les bois , en imitant le mugissement des vaches , elles infectoient les autres filles du pays. Melampus les guérit avec de l'ellébore ( *veratrum album* ) , selon les uns ; d'autres prétendent qu'il employa de jeunes garçons qui devoient chasser ces filles à dix lieues de distance , après quoi elles devoient se baigner dans les eaux de l'Anigrus. Proetus donna en récompense Iphianassa pour épouse au médecin Melampus , dont la famille devint célèbre dans l'art de prédire , et dont le père avoit un temple à Ægystheni.

Le nom de Bacis fut célèbre aussi dans l'art de prédire.

Ce sont là les fondateurs de la mythologie grecque , dégénérée depuis. Les dieux d'Homère sont différens de ceux d'Æschyle , de Sophocles et de Pindare. Les philosophes cherchoient à masquer sous des formes allegoriques, les idées qu'ils vouloient introduire. Theagènes cacha les siennes sous celles d'Homère ; et Platon donna à cette méthode toute la perfection dont elle étoit susceptible.

Apollon fut toujours le plus célèbre dieu en médecine. On changea son nom en celui de Pæcon et d'Æsculape. Pæcon, dans Homère , composa pour les dieux un cataplasme qui fait coaguler le sang. L'auteur prouve que Pæcon étoit le même qu'Apollon , et qu'il est qualifié de médecin par Hésiode , Eustathius , dans les Hymnes orphiques , et par Æschyle , Pindare , Euripide , Aristophane , et Sophocles. Apollon fut surnommé *ἀλεξίκακος* , dans la guerre du Péloponèse , où il arrêta les ravages de la peste. Nous ne poursuivrons pas davantage ce détail. Si le serment d'Hippocrate étoit authentique , il serviroit le mieux à prouver qu'Apollon étoit le patron de la médecine. Philotimus qui , selon M. Sprengel , est l'auteur du livre *de Morbo sacro* , dit , entre autres choses , dans un endroit où il prétend que l'épilepsie vient de plusieurs dieux , que « si les excréments sont fluides pendant l'épilepsie : comme chez les oiseaux , elle est causée par « Apollon *Nominis*. » Apollon envoya aussi la peste dans le camp des Grecs devant Troye. Apollon *καρπίος* fut célébré , du temps de Ptolémée , comme le dieu de la médecine. On ne s'accorde pas sur

L'origine du mot *Karneios* ; mais Callimaque nous prouve , par des autorités , que les médecins avoient appris de ce dieu à prévenir la peste.

Artémis (Diane), sœur d'Apollon , est , dans Homère, déesse de la chasse ; mais Sophocles la présente déjà comme la lune , et on l'adoit , à Amarynthus en Eubœe , comme déesse de la médecine. Comme Diane , on la prenoit pour la déesse des accouchemens ; et à la fin , comme Hecate , elle passa pour l'inventrice de la magie.

Ilithyia ou Eleutho étoit une des déesses les plus anciennes de la médecine. Homère en fait déjà mention , ainsi qu'Hésiode (2). Il y avoit , outre ces dieux et ces déesses , un grand nombre de héros , dont la plupart avoient reçu leur éducation du centaure Chiron , mort , des suites d'un coup de flèche empoisonnée dans le sang de l'hydre de Lerne , qui lui fut décochée par Hercule , et qui produisit un ulcère incurable ; ce qui a fait donner à cette sorte de plaie , le nom de *chironienne*. Chiron a été presque regardé comme inventeur , dans l'application de différentes plantes médicales. Il avoit guéri Phœnix , fils d'Amynator , d'une cécité. Achille , dont la plante *achillea* tire son nom , avoit été son disciple.

Aristæus est un nom attribué à plusieurs personnages , à l'un des quels on doit , comme remède en médecine , le sylphium , sorte d'épicerie.

(2) Voy. sur Ilithyie , l'excellente dissertation de M. Böttiger , traduite par le C. Winckler , dans ce journal , année VI , t. V , p. 435.

Le plus célèbre de tous les disciples de Chiron , fut Asclépios ou *Æsculape*.

Coronis , à ce que dit Pausanias , fille de Phlegyas , roi de Thessalie , fut rendue mère par Apollon , et déposa secrètement son enfant sur la montagne Tithæion , nommée alors Myrtion. Il y fut allaité par une chèvre , et gardé par le chien du berger Aresthanas , qui , en cherchant sa chèvre et son chien , les trouva auprès de l'enfant entouré d'une gloire d'éclairs. D'autres disent que Coronis avoit accordé ses faveurs à Ischys , pendant sa grossesse , qu'Artémis tua Ischys , que Coronis fut brûlée , et qu'Hermès sauva l'enfant. D'autres appellent la mère d'*Æsculape* , Arsinoë , et attribuent à la ville de Messène , l'honneur de l'avoir vu naître. Il en est enfin qui désignent Tricca comme la ville natale d'*Æsculape*. On varie aussi sur l'étymologie de son nom grec *Asclépios*. Il eut Chiron pour principal maître dans l'art de guérir les plaies extérieures , et il s'y distingua parmi les Argonautes. Platon prétend que l'homme , dans l'état de nature , n'a pas besoin de médecin , et qu'on n'avoit , du temps d'*Æsculape* , ni cataracte , ni rhumatisme , ni flatulance ; qu'on ne pensoit pas à la diète , ni à la gymnastique : mais qu'*Æsculape* donna à Eurypylus qui étoit blessé , du vin , de la farine et du fromage ; et qu'il savoit traiter les plaies avec des plantes qui appaisent la douleur. Pindare ajoute qu'il employoit les chants agréables , les boissons , et qu'il avoit quelquefois recours à l'opération , pour guérir les plaies chro-

niques. Galien semble s'être trompé, en disant qu'Æsculape a, le premier, porté l'art de la médecine à la hauteur d'une science. Il est plus probable que les prêtres du temple de Pergame ont propagé sous son nom différentes recettes ; mais ce temple n'a été construit que 280 ans avant Jésus-Christ ; et l'usage des chansons pour dissiper l'esprit , ainsi que l'exercice gymnastique sont antérieurs à la même époque , de 460 ans.

Hygin assure qu'Æsculape a été le fondateur de la médecine clinique , qui est opposée à celle qu'on exerçoit dans les temples ; mais cet auteur est trop moderne , pour qu'on puisse compter sur lui.

Tous ces auteurs conviennent cependant qu'on a rappelé à la vie plusieurs personnes mortes , et qu'à la fin Pluton engagea Jupiter à tuer Æsculape. Mais Apollon , son père , le vengea par la mort des Cyclopes qui avoient forgé les foudres de Jupiter , qui se vengea de nouveau , en forçant Apollon à n'exercer la médecine qu'à prix d'argent.

Cette histoire est racontée de mille manières très-différentes ; et l'on cite plusieurs résurrections qui avoient causé la colère du dieu. A la manière dont Heraclitus et Suidas expliquent la mort d'Æsculape , on croiroit qu'elle étoit naturelle ; car on assure qu'il fut attaqué d'une inflammation violente qui imprima au cadavre une couleur blenâtre , semblable à la foudre.

Sa femme est appelée Epioné ou Lampétia. Ses filles , surnommées Panacea , Hygiée et Æglé , et ses fils , Machaon et Podalirius , sont très-connus.

Ces deux derniers se distinguèrent dans la guerre de Troyc. Ils étoient disciples de Chiron, et traitoient, comme médecins, les guerriers blessés : ils appliquoient des remèdes extérieurs. Machaon s'est servi pour lui-même, de vin, de fromage, d'oignons et de farine ; il exerçoit à ce qu'on dit, la chirurgie ; et Podalirius, la therapie. On retiroit la flèche de la partie blessée, ou l'on enlevoit les chairs tout autour de la plaie ; et l'on employoit ou des cataplasmes d'herbes broyées, ou des onguents, ou des boissons. Aucun des deux fils n'héritait du royaume paternel. Machaon vécut chez Nestor à Messène, où il guérit Philoctète, d'une blessure, avec des formules magiques qui lui procurèrent un sommeil bienfaisant. Enfin, il fut tué par Eumypylos, fils de Téléphe, et ses os furent conservés comme des reliques. Ses fils, Alexanor, Sphyrus, Polemoerates, Gorgasus, Nicomachus, etc. exercèrent aussi la médecine.

Podalirius fut jeté, en revenant de Troyc, dans l'île de Syrus, où il épousa Syrna, fil'e du roi, qu'il avoit guérie, par une saignée, des blessures qu'elle s'étoit faites en se laissant tomber d'un toit. Le roi donna en dot à son gendre toute la presque île de Carie ; et il y fonda sur l'autre moitié une ville en l'honneur de sa fille et du berger qui avoit découvert, le premier, Podalirius. C'est la première notice que nous ayons d'une saignée. Nous ne savons rien sur cette découverte, et personne ne peut croire qu'on l'ait apprise, comme on l'a dit, du cheval marin.

D'autres



D'autres prétendent que Podalirius fut jeté sur la côte d'Ausonie, qu'il y fut adoré en dieu, que son tombeau se trouve à 100 stades de la mer, près du golfe de Manfredonia, et que le petit ruisseau Athænus, aujourd'hui Candelaro, guérissoit les maladies des animaux. On ne trouve cependant rien là-dessus, ni dans Homère, ni dans Hésiode, ni dans Pindare.

Le temple qui fut élevé par Alexanor, fils de Machaon, à Titane, près de Sicyon, est la première trace que l'on ait de l'apothéose d'Æsculape. Sphyrus en érigea un autre à Argos. Glaucus sacrifioit à Æsculape en Gerenie. Polemocrates fut révééré à Eva en Arcadie. Gorgasus et Nicomachus, fils de Machaon, avoient un temple à Phérée. On voit par là que les premiers temples d'Æsculape se trouvent tous dans le Péloponèse.

Hygea est probablement une allégorie créée plus tard. Il n'est question d'elle, que du temps de Licymnius. Elle est aussi nommée mère, dans les Hymnes orphiques. On transféra ce nom à Pallas, du temps de Périclès, parce que son oracle avoit recommandé d'employer la *matricaria parthenium* dans le traitement de l'architecte Mnesiclès qui étoit tombé d'un toit.

Pausanias distingue le temple de Pallas Hygea de celui d'Ægium. Il raconte qu'Æsculape étoit révééré, comme symbole de l'air, à Tyrus, l'air étant le père de la santé.

Hygea est représentée comme une jeune fille, avec une draperie légère, et tenant, dans une

main, un vase rempli de *maza*, pâte de farine d'orge, happée par un serpent qu'elle tient de l'autre. On la figura plus tard sous la forme magique d'un pentagone, sur les monnoies.

Panacea, autre fille d'Æsculape, est une allégorie plus récente. Elle avoit un autel à Oropus. Elle assista, selon Aristophane, à la guérison de l'aveugle Plutus. On avoit même des fêtes en son honneur; et les médecins lui prêtoient serment, ainsi qu'à Hygea.

Les Grecs firent aussi connoître aux Égyptiens Harpocrates, symbole du solstice. C'est un enfant enveloppé de la tête aux pieds dans un manteau, et debout sur une feuille de lotus. Les Grecs le nommoient Telesphorus, Evamerion et Acesius. Sa statue est ordinairement placée entre celles d'Æsculape et d'Hygea. On l'a pris pour fils de Cronos. Montfaucon prétend que les convalescens lui sacrifioient, parce que la santé leur étoit revenue, ainsi que le soleil, après un solstice d'hiver. On le voit, sur une peinture antique, retenant le bras de la noire Atropos qui est sur le point de couper le fil de la vie. Il signifie aussi le silence, le doigt sur la bouche. C'étoit un devoir imposé aux médecins, de cacher les mystères.

Heracles (Hercule) rejeté, selon Homère, à Cos, par la colère de Junon, tua Eurypylus, dont il épousa la sœur. Ce fut dans cette île qu'il fut adoré sous le nom d'Alexis, et qu'on le prit pour Æsculape. Ses prêtres portoient des habits de femmes. Il délivra Prométhée du vautour qui lui mangeoit le foie, et rendit à la

vie Alceſtis. Il avoit arrêté les ravages d'une peste, à Mélite en Attique, ainſi qu'à Elis, en dérivant un fleuve, probablement le fleuve Alpheus, qui avoit causé des inondations et formé des marais. Les bains chauds lui étoient conſacrés : Pallas lui avoit enseigné la manière de s'en servir, et comme les athlètes se sentoient fortifiés, après les avoir pris au sortir d'un combat, on les nomma Ἡράκλεια. Il se guérit d'ulcères avec l'*arum colocasia*. Il employa l'ellébore, pour se guérir de la manie. On nomma aussi l'épilepsie, *la maladie d'Hercule*. On avoit donné son nom à plusieurs plantes, notamment au *teucrium chamæpitys* et à la jusquiame, *hyocyamus albus*.

Après cette énumération, faite par l'auteur, des différens dieux et héros de la médecine, il parle de l'exercice de l'art dans les temples.

Les malades alloient en pèlerinage, pour y chercher leur guérison, dans les lieux où il y avoit de ces temples établis. Æsculape étoit partout le dieu à qui on s'adressoit de préférence. Ses temples, Ἀσκληπεία étoient à Titané dans le Péloponèse, à Tricca en Thessalie, à Tithorea en Phocide, à Epidaure dans l'île de Cos, à Megalopolis en Arcadie, à Cyllène en Elide, et à Pergame dans l'Asie mineure. Ceux d'Epidaure et de Cos ont été les plus célèbres ; ce dernier le devint même tellement par la suite, que les Epidauriens envoyèrent un jour à Cos prendre des consultations.

Epidaurus veut dire *terre sainte*. On ne pouvoit approcher des lieux où se trouvoient des temples,

qu'après s'être purifié d'une manière particulière. Il n'y avoit que les prêtres qui osassent regarder les statues d'Hygea. Personne n'osoit entrer dans la caverne de Charon à Nyssa. On n'osoit pas enterrer à Délos ; on n'osoit pas même y garder un chien. Le temple de Tithorea étoit environné d'un terrain considérable , sur lequel personne n'osoit marcher , à moins qu'on ne fût attaché au temple d'Isis , qui étoit tout près. Les temples étoient presque tous situés dans des lieux très-sains, au milieu de jardins ou de bosquets sacrés, qui garantissoient des vents nuisibles. Il y en avoit aussi d'élevés sur des montagnes, du côté du Levant, et ordinairement près de quelques fleuves ou de sources remarquables par la douceur et la pureté de leurs eaux, ou par leurs qualités minérales et thermales.

Le culte étoit propre à échauffer l'imagination. La statue du dieu étoit entourée d'hiéroglyphes difficiles à expliquer, même du temps de Strabon. *Æsculape* étoit sur un trône, assis ou debout, un bâton d'une main, et tenant de l'autre un serpent. Un chien étoit à ses côtés ; et son trône étoit décoré de bas-reliefs en sculpture, qui représentoient *Bellerophon* domptant la Chimère, et *Persée* coupant la tête à Méduse. C'étoit ainsi qu'on l'avoit figuré à Epidaure. Il l'étoit en enfant, à Corinthe, tenant un sceptre d'une main, et de l'autre, un pignon. Mais il étoit ordinairement représenté sous les formes d'un vieillard, ayant dans la main gauche un bâton noueux entouré d'un serpent, et tenant

sa barbe de l'autre. Il avoit assez communément à ses pieds un laurier, un coq et une tête de belier. On le voyoit aussi presque toujours avec un pallium et un vautour ou un hibou à ses pieds, ou un globe signifiant le vase de la médecine, ou un serpent replié sur lui-même. Le dieu lui-même étoit entouré quelquefois d'un gros serpent, la tête nue et enveloppée : un certain pli du manteau qui laisse la poitrine à découvert, lui est propre ; mais il ressemble beaucoup alors à Zeus, Jupiter, son grand-père.

Il y avoit à Epidaurus, un serpent jaunâtre qui n'étoit pas venimeux. C'étoit celui qui étoit principalement consacré au dieu, et celui qu'on préféra, lorsqu'on voulut ériger des temples ailleurs. C'est aussi celui-là qu'Alexandre l'imposteur fit sortir de l'œuf, pour effrayer les Abonoteichties. C'est le *coluber Æsculapii*. Le *coluber Cerastes* étoit noirâtre et non nuisible.

On se rappelle que le serpent est déjà représenté comme symbole de la ruse et de la prophétie, dans la Bible ; et il est encore un fetisch dans la Guinée. Les Phœniciens lui attribuoient une nature divine, parce qu'il forme différens cercles et différentes figures, parce qu'il vit longtems et qu'il rajeunit toujours : ils l'appeloient le bon démon. Les Égyptiens le nommoient Kneph, et lui donnoient la tête du hibou, pour désigner qu'il avoit l'ame sensible. Ils représentoient le monde comme un œuf renfermant un serpent, et ressemblant à un  $\Theta$  grec. On est encore dans l'usage,

chez les Cingalèses , comme autrefois en Afrique , de conjurer les serpens , c'est-à-dire , de leur ôter leurs qualités vénéneuses. Les prêtres se servoient aussi des serpens , et l'on disoit qu'ils renfermoient les ames des héros. Ces serpens étoient dressés à lécher les oreilles des malades. Les Epirotes prétendirent que leurs serpens descendoient du serpent Python même. Une vierge nue devoit aller , une fois par an , dans le bosquet sacré , porter la nourriture au serpent. Si elle étoit bien reçue , cela vouloit dire que l'année seroit fertile ; mais s'il refusoit la nourriture , cela signifioit malheur. Hygia signifie probablement une prêtresse qui présente la maza au serpent dont elle veut apprendre l'oracle. Il y a plusieurs explications de ce symbole , ainsi que du bâton qui doit signifier les difficultés de l'exercice de la médecine. Le laurier lui étoit consacré , parce qu'il seroit à composer un bon remède ; et le pignon étoit le symbole de la civilisation , apportée par les Curètes , qui plantoient des arbres à fruits sauvages. L'arbre étoit autrefois consacré à Rhea. Le chien et la chèvre devoient rappeler les services qu'ils avoient rendus au dieu dans son enfance , et le coq , la vigilance.

On mettoit , dans les vestibules des temples élevés à Æsculape , les statues du Bonheur , du Songe et du Sommeil. Personne n'entroit dans l'intérieur , à moins qu'auparavant on eût vécu dans la plus grande abstinence , qui consistoit à avoir jeûné plusieurs jours , à s'être privé de vin , et à n'avoir pas mangé du tout depuis 24 heures. On introdui-

soit alors le malade dans le temple , et on lui expliquoit , en grande cérémonie , les paroles mystiques , les miracles , l'histoire des tables votives et celles des malades qui avoient été guéris. On sacrifioit après ordinairement un belier ou un coq , des poulets , ou , comme à Cyrène , les chèvres ( qu'on excluoit à Tithorea ). On prioit pour avoir la révélation divine ; on donnoit au dieu toutes sortes de nom ; le prêtre dictoit les prières accompagnées quelquefois de musique. Les poètes rhapsodes dispuoient le prix du chant. Les malades devoient se baigner auparavant , et l'on attribuoit à l'eau toutes sortes d'effets miraculeux. Il y avoit à Patræ , un puits dans lequel on descendoit un miroir , de manière que le bord touchât l'eau ; et c'est dans ce moment qu'on sacrifioit , en regardant dans le miroir , où l'on devoit lire l'issue de la maladie. Les bains étoient toujours accompagnés de frictions ; et cela se faisoit à Pergamus , avec un instrument appelé *xystra* , qui avoit été inventé pour cet usage. Apollonius et Jarchas s'embaumèrent tellement la tête , qu'elle en fumoit , et se baignèrent dans l'eau froide , avant d'entrer dans le temple et après en être sortis , toujours en chantant des hymnes.

Les malades devoient ensuite se faire parfumer , pour être dignes de recevoir les paroles de l'oracle : ils s'y préparoient de nouveau par des prières et par des songes , en dormant sur la peau du belier qu'on avoit sacrifié , ou dans un lit voisin de la statue , en attendant l'apparition du dieu de la

santé. Les songes les livroient tout-à-fait à leur imagination ; et il étoit bien dans la nature d'un homme non-civilisé , dont l'imagination avoit été exaltée par ces préparatifs, d'attribuer à un démon toutes les impressions qu'il éprouvoit. On a des exemples qu'Æsculape est apparu lui-même à quelques-uns des malades qui s'étoient livrés à cette incubation (dans cet état de demi-sommeil, où l'on est éveillé), et qu'il leur a, dans ce moment, ordonné les remèdes qu'ils avoient à employer. Jamblichus décrit l'état dans lequel on se trouvoit dans les différens cas où l'on étoit entièrement livré aux écarts de l'imagination. Quelquefois on étoit environné d'une lueur éblouissante. Le dieu apparoissoit de temps en temps, accompagné de plusieurs autres dieux. Æsculape apparut à Plutus, avec ses filles Jaso et Panacée. Cypris venoit, sous la forme d'une colombe, chez Aspasia qui avoit un ulcère au menton. Une déesse montra, dans un songe, à Alexandre, une racine qui devoit guérir Ptolémée. Souvent le remède venoit lui-même sous une forme allégorique. Les remèdes étoient ordinairement insignifians : c'étoient des raisins bouillis, pour purger, une diète légère, des jeûnes, ou des bains, ou des cérémonies superstitieuses. Les remèdes étoient quelquefois plus héroïques. On recommanda à Aristide le plâtre avec la ciguë, et le vomissement l'affoiblit de manière à le rendre hydropique. La saignée devoit alterner avec les vomissemens, et il lui fut un jour prescrit de perdre 120 livres de sang ; mais comme les expressions étoient mystiques,



on se sauva en disant que , par ce nombre , on avoit voulu dire qu'il falloit perdre beaucoup de sang. Il lui avoit été ordonné , une autre fois , de se précipiter tout nu dans un fleuve , au milieu de l'hiver , quoiqu'il se sentît très-foible. Les mauvais succès étoient toujours attribués au peu de foi et au défaut d'obéissance. Les prêtres ou les gardiens des temples interprétoient les songes. Les sophistes et les philosophes aidoient , dans les temps moins reculés , à ces interprétations ; il y avoit même des jeux gymnastiques. Les malades qui par hasard se trouvoient rétablis , portoient aux dieux des actions de grâces , des pièces d'or et d'argent , ou les parties du corps qui avoient souffert , représentées en ivoire ou en métal (c'étoient les *ἀναθήματα*) , ou enfin on faisoit représenter l'événement en tableau ou en gravure , sur les tables et sur les colonnes , avec des inscriptions. On a trouvé de ces tables , dans l'île du Tibre à Rome. Quelques-unes des inscriptions étoient conçues à peu près en ces termes :

« Gajus , aveugle , a reçu de l'oracle l'ordre d'aller à l'autel prier , de faire le tour de cet autel de droite à gauche , de mettre les doigts sur l'autel , de lever la main et de la mettre sur les yeux. Il fut aussitôt guéri aux acclamations du peuple. Cette marque de toute-puissance a eu lieu sous Antonin. »

« Un certain Valerius Aper , aveugle , reçut l'ordre de se servir d'un onguent fait avec le sang d'un coq et du miel , pendant trois jours. »

« Julien qui crachoit du sang , fut astreint , d'après l'ordre de l'oracle , à venir prendre des grains de pignon de l'autel , les mêler avec du miel , et en manger pendant trois jours. Il fut sauvé. »

« Le fils de Lucius, souffrant d'une pleurésie, reçut l'ordre de venir à l'autel prendre de la cendre, la mêler avec du vin, et la mettre sur son côté. Il fut sauvé. »

Lorsqu'on avoit découvert un remède nouveau, on le faisoit graver sur les colonnes de la porte du temple d'Æsculape. Les inventeurs de nouveaux instrumens de chirurgie en faisoient présent aux temples. Erasistratus donna au temple de Delphes un instrument à tirer les dents, etc.

On croit qu'une grande partie des ouvrages d'Hippocrate a été tirée du temple de Cos.

On célébroit, tous les cinq ans, en honneur d'Æsculape, différentes fêtes, qu'on nommoit *Ἀσκληπεια*. Les villes voisines y envoyoient chacune leurs meilleurs athlètes, et les peuples accouroient en foule. On faisoit des processions, où le Dieu étoit porté sur un char de triomphe, environné de flambeaux et de centaures, et l'on chantoit des hymnes. Ce sont ces processions qui sont représentées sur les médailles et les pierres gravées. Les flambeaux, communs à tous les cultes, tiroient leur origine des corybantes. Les autres jours étoient destinés aux sacrifices. On semble avoir célébré, à la fin de chaque époque, le renouvellement du grand prêtre.

Æsculape prit ses disciples parmi les membres de sa famille : c'étoit l'usage de tous les prêtres ; et c'est ce qui en faisoit une caste particulière. Les mystères ne devoient jamais être confiés à des profanes. Celui qui vouloit entrer dans l'ordre, devoit faire le serment de ne révéler ses mystères qu'à ses

confrères, ce qui fit de la médecine une science héréditaire; mais, dans la suite, on y fit participer des étrangers, pourvu qu'ils fussent initiés. Les Asclépiades mêmes distinguoient parmi leurs disciples; une partie n'apprenoit que les connoissances ordinaires; mais, quant aux Epoptes, qui étoient les plus initiés, on leur enseignoit les sciences les plus profondes et les plus secrètes.

Nous ne connoissons pas l'histoire secrète de cet ordre. Il y a plus de mille ans que les temples d'Æsculape à Epidaurus et à Cos ne sont plus. Il y en a plus de deux mille que l'ordre des Asclépiades est dissous. Il y a cependant quelques fragmens d'histoire, qui peuvent encore nous éclairer.

Les Asclépiades avoient des tables généalogiques de leur famille. On regarde Hercule comme leur grand aieul. Les prêtres des différens temples ont été dans une correspondance secrète. — Les habitans de Cirrha, en Phocide, près de Delphes, ravageoient, dans leur voisinage, les possessions des prêtres. Les Amphictyons marchèrent contre eux, et assiégeoient leur ville, lorsqu'une peste, qui se propageoit dans l'armée, vint faire manquer l'expédition. On envoya à Delphes, pour prendre l'avis du dieu, qui répondit qu'on devoit appeler au secours le fils du cerf avec de l'or. On n'entendit pas ce que cela vouloit dire; mais un des Asclépiades, nommé Nébros, en donna l'explication. Nébros signifie *faon*, et le nom de son fils étoit Chrysos. Il alla dans le camp, fit cesser la peste, et empoisonna, avec des médicamens qui donnent

la diarrhée, la source qui portoit de l'eau aux assiégés, ce qui les força de se rendre. Ce fait se trouve vérifié dans plus d'un endroit.

Les Asclépiades négligeoient l'étude de l'anatomie et de la diététique. L'idée où ils étoient que les ames souffroient dans le Styx jusqu'à ce que leur corps fût en repos, les empêchoit d'étudier l'anatomie. Ce préjugé commandoit aux voyageurs de couvrir tous les cadavres qu'ils trouvoient, et de faire des libations pour appaiser ceux qui étoient morts en pays étrangers. Ceux qui insultoient aux tombeaux étoient sévèrement punis. Six chefs d'armée, qui avoient vaincu à Arginusæ, furent condamnés à perdre la vie sur l'accusation de n'avoir pas assez soigné les morts. On ne prenoit pas de repos après les combats devant Troye, que les morts n'eussent été brûlés. On s'imposoit aussi le devoir d'enterrer les morts de l'ennemi, afin qu'il en usât de la même manière. On avoit cependant autant de connoissances des articulations des os, qu'il en falloit pour traiter une luxation.

L'auteur arrive à la médecine des Romains, qui ne fut guère qu'une imitation de la médecine des Grecs. Il passe ensuite à celle des Chinois, puis à celle des Scythes et des Celtes, et poursuit la matière de ses autres sections dans l'ordre que j'ai indiqué au commencement de cet extrait que je termine ici, parce que je crois avoir suffisamment démontré, quoique je n'aye parlé que de la troisième partie du premier volume, ce que j'avois avancé : Que cet ouvrage, infiniment riche en faits, n'est

pas susceptible d'être donné en extrait, sans trop fatiguer l'attention du lecteur qui ne cherche pas à s'occuper du fond de la matière, et sans faire perdre à l'homme du métier, les petites critiques sur des objets accessoires qui peuvent devenir pour lui extrêmement utiles. L'ouvrage de M. Sprengel est plutôt un livre de cabinet que de simple lecture : et je doute que jamais historien en médecine ait plus combiné de connoissances dans les langues anciennes et orientales avec plus de savoir dans les élémens tant anciens que modernes qu'il a fait servir à la composition de son ouvrage. J'estime que personne ne pourroit désormais entreprendre de traiter le même sujet, sans consulter cette histoire pragmatique, quoique l'auteur avoue, avec beaucoup de modestie, avoir laissé quelque chose à desirer. Je pense aussi que les savans de France ne tarderont pas à sentir la nécessité de l'associer à leur littérature.

FRIEDLÆNDER.

---

---

## PHYSIQUE.

*TRAITÉ élémentaire de Physique, présenté dans un ordre nouveau, d'après les découvertes modernes ; par A. LIBES, professeur de physique aux écoles centrales de Paris, et membre de plusieurs Sociétés savantes. 3 vol. in-8.º de 410, 448 et 414 p. Paris. An IX — 1801.*

LES objets contenus dans cet ouvrage sont distribués en XVI livres. Les trois premiers sont consacrés aux propriétés générales des corps, et contiennent les principes fondamentaux de la physique ; les neuf livres suivans forment un traité de chimie générale, dont les objets appartiennent en même temps à la physique particulière ; les quatre derniers présentent les autres propriétés des corps qui sont exclusivement du domaine de la physique particulière.

Le chapitre 1.<sup>er</sup> du 1.<sup>er</sup> livre sert d'introduction à l'ouvrage. L'auteur y donne la définition de la physique, y établit la ligne de démarcation qui la sépare de la chimie et de l'histoire naturelle, et pose la distinction entre les propriétés communes, au même degré, à tous les corps, et celles qui sont particulières, ou du moins variables, et qui caractérisent certains corps. Il range parmi les premières,

l'étendue, la divisibilité, la figurabilité, l'impénétrabilité, la mobilité, l'inertie et la gravité. Il place parmi les secondes, la caloricité, la compressibilité, la porosité, l'élasticité, la fluidité, la sonorité, la lucidité, l'électricité, le magnétisme, le galvanisme, etc. etc. Il jette enfin un coup-d'œil général et rapide sur les objets contenus dans cet ouvrage.

Dans les chapitres suivans du I.<sup>er</sup> livre, l'auteur entre en matière, et traite des cinq premières propriétés communes, au même degré, à tous les corps. Il y a *étendue*, partout où il y a contiguïté et distinction de parties, et cette étendue a toujours trois dimensions, longueur, largeur et profondeur. Voilà tout ce que nous apprend, à cet égard, le rapport de nos sens. La *divisibilité* est inséparable de l'étendue : tous les corps, ayant de l'étendue, sont composés de parties qui peuvent être séparées, et conséquemment ils sont divisibles. Mais jusqu'où va cette divisibilité ? Sans s'arrêter à la fameuse question, si la matière est divisible à l'infini, ou si sa divisibilité a des bornes, l'auteur se contente de faire concevoir, par le raisonnement, l'extrême divisibilité de la matière, et de l'établir par des faits et des expériences. La *figurabilité* résulte de ce que l'étendue des corps est limitée. Ici l'auteur examine si la figure des corps est l'ouvrage du hasard, ou si elle dépend de lois invariables auxquelles la nature est soumise dans leur formation. La structure des cristaux lui fournit la décision de cette question, en faveur de la dernière opinion.

Il fait cependant remarquer un phénomène curieux qui semble être un caprice de la nature. Ce phénomène consiste en ce que des cristaux originaires de la même substance affectent constamment une figure différente, tandis que des cristaux originaires de différentes substances se présentent sous la même forme. L'explication de ce phénomène découlera, dans la suite de cet ouvrage, de la belle théorie du C. Haiiy, sur la cristallisation. Nous devons au tact l'idée de l'*impénétrabilité* des corps. Celle des solides se manifeste d'une manière incontestable, et n'a pas besoin de preuves. Il n'en est pas de même de l'*impénétrabilité* des fluides et des substances aériques. L'auteur établit celle de l'air atmosphérique par l'expérience; et celle de la lumière, par la manière même dont ce fluide aérique agit sur nous et sur les corps qui nous environnent. Il donne ensuite l'explication de quelques phénomènes qui présentent des pénétrations apparentes. L'auteur rapporte à la *mobilité* les diverses circonstances du mouvement, qui sont la masse du corps en mouvement, l'espace parcouru, le temps, la vitesse, la force qui produit le mouvement. Il fait voir en quoi la masse d'un corps diffère de sa densité; comment on mesure un espace déterminé, et comment on est parvenu de nos jours à rendre l'unité de mesure uniforme; comment on peut se former une idée du temps, et quelle est l'unité qui sert à le mesurer. Au sujet de la vitesse, il établit les lois du mouvement uniforme, du mouvement uniformément accéléré, et du mouvement uniformément

ment



ment retardé. Il détermine enfin la juste valeur de la force qui produit le mouvement, en faisant voir qu'elle doit être estimée par le produit de la masse par la vitesse; et il observe que *Leibnitz* et ses partisans, en distinguant la *force morte* de la *force vive*, et en prétendant que cette dernière devoit s'évaluer par le produit de la masse par le carré de la vitesse, n'ont pas fait entrer la considération du temps dans l'examen des faits qu'ils ont apportés en preuve de leur opinion.

L'*inertie* des corps fait le sujet du second livre. *Newton* est le premier qui nous a fait connoître cette propriété, et l'auteur décrit l'expérience par laquelle ce physicien est parvenu à cette connoissance. Il démontre ensuite; 1.° que l'*inertie* est indépendante de la résistance de l'air; 2.° qu'elle n'est point un effet de la pesanteur; 3.° qu'elle n'est point une force inhérente à la matière: et ces notions le conduisent à établir deux lois générales qui maîtrisent tous les corps de la nature, et qui sont, 1.° que *tout corps tend à persévérer dans son état de mouvement ou de repos, à moins qu'une cause étrangère ne l'en fasse sortir*; 2.° que *la réaction est toujours égale et contraire à l'action*. Ces lois servent à rendre raison de tous les phénomènes qui dépendent de l'*inertie*. Ces phénomènes se divisent en deux grandes classes: les uns appartiennent à l'*inertie* des solides; les autres regardent l'*inertie* des fluides. L'auteur s'occupe d'abord des premiers qui sont principalement le choc des corps, le mouvement composé, le mouvement

curviligne , l'équilibre dans les machines , et les résistances qui résultent , soit de la roideur des cordes , soit du frottement qu'éprouvent les corps , en glissant ou en roulant les uns sur les autres.

Le *choc direct* des corps fixe en premier lieu l'attention de l'auteur. Ce choc est soumis à des lois constantes et invariables , qu'il expose d'abord pour les corps non élastiques. Dans les corps élastiques , ces lois sont modifiées par l'élasticité. L'auteur fait connoître ces modifications ; et pour en rendre raison , il pose comme principes : 1.° qu'il existe , après le choc , dans un corps élastique , deux *élatères* ou *ressorts* , l'un en avant , l'autre en arrière ; 2.° que chacun de ces *élatères* égale le mouvement communiqué au corps choqué , ou le mouvement perdu par le corps choquant. L'existence des deux *élatères* , il la démontre par une expérience qui ne nous paroît pas équivoque ; et à l'aide des principes que nous venons d'énoncer , il parvient , de la manière la plus satisfaisante , à donner une explication , à la fois simple et lumineuse , des phénomènes que présente le choc des corps élastiques. Il passe ensuite au *mouvement composé* , et ici il établit la loi de la composition et de la décomposition des forces. Cette loi lui fournit le moyen d'expliquer les phénomènes du *choc oblique* et ceux du *mouvement curviligne* , qui a toujours lieu , lorsqu'un corps est animé en même temps par une force projectile , uniforme et constante , et par une force centrale qui le pousse ou le tire continuellement vers un même centre. Il

établit les lois de ce mouvement, et cherche à apprécier les forces dont sont animés les corps qui se meuvent dans des courbes, en démontrant

- 1.° que quelque courbe qu'un mobile décrive, les aires décrites par son rayon vecteur sont proportionnelles aux temps; et réciproquement, que si les aires tracées par le rayon vecteur, autour d'un point fixe, croissent comme les temps, la force qui sollicite le corps, est constamment dirigée vers ce point;
- 2.° que la force centripète, ainsi que la force centrifuge d'un corps mu circulairement, égale le carré de l'arc décrit divisé par le diamètre du cercle;
- 3.° que les forces centrifuges des corps qui se meuvent dans des courbes, sont en raison composée des masses, des distances au centre et de l'inverse des carrés des temps périodiques;
- 4.° que si les carrés des temps périodiques sont proportionnels aux cubes des distances, les forces centrifuges sont en raison inverse des carrés des distances.

L'auteur s'occupe maintenant de l'équilibre dans les machines. En parlant d'abord des machines en général, dans lesquelles on a à considérer la résistance, la puissance, le point d'appui et le centre de gravité, il observe que communément on emploie comme puissance, dans les machines, la force des animaux; et il présente les principaux résultats auxquels sont parvenus les physiciens qui se sont occupés d'apprécier, sous ce rapport, les efforts des animaux et surtout ceux de l'homme. Il expose aussi les méthodes qu'on connoit pour déterminer le centre de gravité d'un corps. Il entre ensuite dans le dé-

tail des machines, en commençant par le levier. Ici il établit la loi générale d'équilibre, qu'il énonce de la manière suivante : *Si, à la faveur d'un levier ou d'une machine quelconque, on fait agir l'un contre l'autre deux poids, dont l'un fasse fonction de puissance, et l'autre, fonction de résistance, il y a équilibre, lorsque la puissance et la résistance sont en raison inverse de leurs distances au point d'appui.* Cette loi peut être différemment énoncée, mais toujours d'une manière analogue; et l'auteur fait voir qu'on peut la ramener au principe de la décomposition des forces et à celui des vitesses virtuelles. Il fait l'application de cette loi au levier et aux autres machines simples, qui sont la balance commune et la romaine; la poulie; le tour, auquel il rapporte le treuil, le cabestan et les roues dentées; le plan incliné; le coin; la vis. Quant aux machines composées, qu'il considère en général, il démontre que *dans le cas d'équilibre, le rapport de la puissance à la résistance est toujours composé de tous les rapports qui auroient lieu séparément dans chaque machine simple qui entre dans sa composition.* Lorsqu'il y a équilibre dans une machine quelconque, par l'égalité de la puissance et de la résistance, la moindre augmentation dans l'intensité de la puissance suffiroit pour vaincre la résistance, si le frottement qu'éprouve la machine, et la roideur des cordes destinées à transmettre le mouvement, n'y apportoient obstacle, en augmentant l'intensité de la résistance. Il importe donc d'apprécier les

résistances qui naissent de ces deux causes. L'auteur, s'occupant d'abord de celle que produit le frottement, démontre qu'en général le frottement des corps roulans est moindre que celui des corps glissans, et qu'en outre, le frottement augmente, 1.° lorsque le poli de la surface frottante diminue; 2.° lorsque la surface augmente; 3.° lorsque l'on fait croître la pression; 4.° lorsque l'on fait croître la vitesse. Il rapporte aussi les résultats des expériences que *Musschembroech*, *Camus* et *Coulomb* ont faites sur cet objet. Relativement à la résistance qui résulte de la roideur des cordes, il présente les conclusions qu'*Amontons*, *Desaguilliers* et *Coulomb* ont déduites de leurs expériences.

Après avoir examiné les phénomènes qui regardent l'inertie des solides, l'auteur considère ceux qui appartiennent aux fluides. Ces phénomènes ont principalement pour objet les différentes lois que les fluides observent dans leur pression, l'équilibre des corps flottans et des corps plongés, la détermination des pesanteurs spécifiques, les circonstances qui accompagnent l'écoulement d'un vase entretenu ou non entretenu constamment plein, celles qui regardent les eaux jaillissantes et les tuyaux de conduites, enfin la résistance qu'ils opposent au mouvement des corps. — La pression exercée par les fluides diffère de celle des solides. C'est pour apprécier cette différence, que l'auteur établit les lois suivantes, auxquelles les fluides sont soumis dans leur pression : 1.° *les molécules des fluides exercent leur pression indépendamment les uns des*

autres ; 2.<sup>o</sup> la pression des fluides se fait en tout sens ; 3.<sup>o</sup> la pression exercée sur les molécules inférieures d'un fluide , par la pesanteur du fluide supérieur , est égale dans tous les sens ; 4.<sup>o</sup> la pression exercée par un fluide contre une surface quelconque , est perpendiculaire à chacun de ses élémens ; 5.<sup>o</sup> les fluides pressent en raison de leur hauteur perpendiculaire , quelle que soit leur quantité et la figure des vases ; en sorte que , dans tout les cas , la pression exercée contre le fond d'un vase doit être évaluée par le produit de la surface de ce fond par la hauteur du fluide qui est au dessus. En supposant le vase cubique , l'auteur fait voir aussi quelle est la pression qu'un fluide exerce contre les côtés de ce vase , et comment on détermine celle qu'il exerce contre une surface inclinée. Il expose ensuite la loi qu'observe un fluide contenu dans des tuyaux communicans , et il remarque que c'est cette loi , inconnue aux anciens , qui a conduit les physiciens modernes à la découverte des tuyaux de conduite. Relativement à l'équilibre des corps flottans et des corps plongés , l'auteur développe les principes suivans : 1.<sup>o</sup> un solide , plongé dans un fluide , est pressé de toutes parts par le fluide , et cette pression croît en raison de la hauteur perpendiculaire du fluide au dessus du solide ; 2.<sup>o</sup> un solide , plongé dans un fluide , perd une partie de son poids , égale au poids du volume du fluide déplacé ; 3.<sup>o</sup> deux corps solides , de même masse et de différens volumes , doivent perdre inégalement de leur poids par leur immersion dans le

*même fluide*; 4.<sup>o</sup> un solide , plongé dans des fluides de différente densité , perd différentes parties de son poids ; 5.<sup>o</sup> un solide , plongé dans un fluide spécifiquement plus léger , doit s'enfoncer , jusqu'à ce qu'il arrive au fond ; 6.<sup>o</sup> un solide , plongé dans un fluide spécifiquement plus pesant , doit monter , jusqu'à ce que la pesanteur spécifique du solide soit à celle du fluide , comme le volume du fluide déplacé est au volume du solide ; 7.<sup>o</sup> un solide , plongé dans un fluide de même pesanteur spécifique , doit rester dans l'endroit où on l'a mis d'abord.

Lorsqu'un solide , en raison de sa moindre pesanteur spécifique , flotte sur la surface d'un fluide , l'auteur démontre qu'il ne peut y être en repos , à moins que les centres de gravité de la partie plongée et de celle qui ne l'est pas , ne soient sur la même verticale. Ces principes conduisent naturellement l'auteur à parler de la manière de déterminer les pesanteurs spécifiques. Il s'occupe d'abord de la détermination des pesanteurs spécifiques des solides , par l'intermède d'un fluide , 1.<sup>o</sup> le solide étant plus pesant que le fluide , 2.<sup>o</sup> le solide étant plus léger que le fluide ; et il fait connoître deux méthodes de parvenir à cette détermination , l'une , par la balance hydrostatique , l'autre , pour de petites masses , par l'instrument de *Nicolson*. La détermination des pesanteurs spécifiques des fluides se fait par l'intermède d'un solide ; l'auteur insiste encore particulièrement sur deux procédés , celui par la balance hydrostatique , qui est le plus exact et le plus rigoureux , et celui par l'aréomètre de

*Fahrenheit*, qui conduit aussi à des résultats assez exacts. Les circonstances qui accompagnent l'écoulement d'un vase entretenu constamment plein, et que l'auteur expose, sont : 1.° que si un fluide homogène est renfermé dans un vase quelconque, les molécules inférieures qui sont à la même profondeur, font effort, par la pression du fluide supérieur, pour s'échapper de tous côtés avec la même force, et s'échappent réellement, si l'obstacle qui s'oppose à leur sortie, est enlevé ; 2.° que la force avec laquelle un fluide sort d'un orifice, par la pression du fluide supérieur, égale celle qu'un corps acquerroit en tombant librement de la surface supérieure du fluide jusqu'à l'orifice ; 3.° que la vitesse du fluide qui sort, est comme la racine carrée de la hauteur du fluide ; 4.° que la colonne qui sort par un orifice pratiqué au fond du vase, pendant qu'un corps tombant librement parcourt la hauteur du fluide, est deux fois plus longue que cette hauteur ; 5.° que si l'on a deux vases quelconques remplis du même fluide, les quantités de fluide qui coulent par des orifices pratiqués au fond de ces vases, sont en raison composée des temps, des aires des orifices, et des racines carrées des hauteurs du fluide au dessus des orifices. Dans le cas où les vases ne sont pas entretenus constamment pleins, l'auteur démontre que les temps dans lesquels des vases cylindriques quelconques se vident, sont en raison composée des bases, des aires des orifices et des racines carrées des hauteurs ; ce qui le conduit à déterminer de quelle manière des vases cylindriques



ou prismatiques , remplis d'un fluide , se vident par des orifices percés à leurs fonds. Il fait voir , à cet égard , que *la hauteur du fluide qui s'écoule d'un pareil vase dans une suite d'instans égaux , à commencer par le dernier instant , suit les termes de la progression des nombres impairs , 1 , 3 , 5 , 7 , etc.* Il observe que les expériences que l'on fait pour appuyer ces principes , ne peuvent pas se trouver parfaitement d'accord avec la théorie ; puisqu'on n'a pas eu égard aux circonstances accessoires qui accompagnent l'écoulement d'un fluide , et qui sont principalement , 1.<sup>o</sup> la contraction de la veine fluide qui s'écoule par un orifice percé au fond d'un vase ; 2.<sup>o</sup> le frottement qu'éprouve une partie des molécules contre les parois de l'orifice , tandis qu'une autre partie n'est point sujette à ce frottement. L'auteur rapporte ici les observations de *Newton* , relativement à la contraction de la veine fluide ; et il montre comment on peut diminuer l'obstacle que cette contraction oppose à l'écoulement. Il passe ensuite à la considération des fluides jaillissans , et il démontre que *la vitesse d'un fluide qui s'échappe par un orifice fait au fond d'un vase , est capable de le faire monter à la hauteur de celui que le vase renferme , pourvu qu'à la faveur d'un tuyau de conduite recourbé dans sa partie inférieure , on donne à son mouvement une direction de bas en haut.* Il fait connoître cependant différentes causes qui s'opposent à ce que le fluide s'élève à la hauteur fixée , et il montre comment on peut diminuer l'influence de ces causes. Relativement à la rési-

stance que les fluides opposent au mouvement des corps, l'auteur fait voir que cette résistance est proportionnelle, 1.<sup>o</sup> à leur densité, 2.<sup>o</sup> à la surface extérieure du mobile. Il rapporte aussi les expériences que *Newton*, *Desaguilliers* et *Hauxbée* ont faites à ce sujet, et desquelles il résulte que *la résistance des fluides est proportionnelle, 1.<sup>o</sup> à leur densité, 2.<sup>o</sup> aux carrés des diamètres des mobiles, 3.<sup>o</sup> aux carrés de leurs vitesses.* Il présente enfin les résultats que *Bossut* a obtenus de ses expériences sur la résistance qu'éprouvent des bateaux dans un canal étroit contenant des hauteurs d'eau différentes, et sur la résistance des bateaux, provenant de leur forme.

Dans le troisième livre, l'auteur s'occupe de la dernière des propriétés qui sont communes, au même degré, à tous les corps, de la *gravité*. Il la considère d'abord dans tous les corps de la nature, et particulièrement dans les corps célestes; il l'examine ensuite par rapport aux corps terrestres, où elle prend le nom de *pesanteur*. Le tout est précédé d'une exposition du système du monde, où l'auteur commence par tracer un tableau abrégé du système planétaire, et examine ensuite les phénomènes célestes produits par le mouvement de la terre et des planètes dans leurs orbites.

En présentant le tableau abrégé du système planétaire, l'auteur apprend que les planètes décrivent, autour du soleil, des ellipses, dont cet astre occupe un des foyers; qu'elles ne se meuvent point avec la même vitesse dans tous les points

de leurs orbites , mais que toujours leurs rayons vecteurs décrivent des aires proportionnelles aux temps ; qu'il en est de même des satellites qui tournent autour de leurs planètes respectives ; que le soleil et les planètes ont un mouvement de rotation sur leurs axes , qui se fait dans le même sens que leur mouvement de translation dans leurs orbites. Il fait connoître la distance moyenne des planètes au soleil , le rapport de leur excentricité à cette distance , l'inclinaison de leurs orbites et de leurs axes , leur temps périodique et la durée de leur mouvement de rotation. Il fait également connoître la distance moyenne des satellites à leurs planètes respectives , leurs temps périodiques , la durée du mouvement de rotation de la lune et l'inclinaison de son orbite. Il fait enfin la remarque importante , qu'en comparant les distances moyennes , soit des planètes , soit de leurs satellites , à la durée de leurs révolutions sydérales , on retrouve le beau rapport découvert par *Kepler* , que toutes les fois que plusieurs corps tournent autour d'un même point , les carrés des temps périodiques sont entre eux comme les cubes de leurs moyennes distances à ce point.

Dans l'examen des phénomènes célestes , l'auteur a pour but de faire voir comment tout ce que l'on observe sur les corps célestes , par rapport au spectateur placé sur la surface de la terre , a lieu dans le système planétaire , c'est-à-dire , de déduire ces apparences des mouvemens réels. Les phénomènes du soleil , produits par le mouvement de la

terre dans son orbite, fixent d'abord son attention. Ces phénomènes sont, 1.<sup>o</sup> le mouvement apparent du soleil dans l'*écliptique*, 2.<sup>o</sup> l'irrégularité de ce mouvement, qui dépend du changement de distance de la terre au soleil, et de son changement de vitesse. Ici l'auteur dit un mot de la division de l'*écliptique* en douze *signes*, et de la manière de déterminer la *longitude* et la *latitude* d'un astre. Il indique aussi la raison pour laquelle aucun corps du système planétaire ne paroît jamais hors du *zodiaque*. Il passe ensuite aux phénomènes des planètes, produits par leurs mouvemens et celui de la terre, dans leurs orbites. Il fait voir quand les planètes sont en conjonction, quand elles sont en opposition avec le soleil; quand leur mouvement apparent est direct, quand il est rétrograde; quand une planète paroît dans l'*écliptique*, quand elle paroît sur le disque même du soleil. Il explique aussi les phases que présentent les planètes inférieures. Viennent les phénomènes produits par le mouvement de la lune dans son orbite, où l'auteur donne l'explication des phases de la lune et du phénomène des éclipses, tant lunaires que solaires. Il montre pourquoi la lune ne cesse pas d'être visible pendant la durée de l'éclipse, et pourquoi les éclipses de soleil ne sont pas visibles dans tous les points de la surface de la terre où on peut voir le soleil, pourquoi elles sont même différentes dans les lieux où elles sont visibles; tandis que les éclipses de lune sont les mêmes, partout où la lune est visible dans le temps où

elles arrivent. L'auteur considère maintenant les phénomènes qui dépendent du mouvement du soleil, des planètes et de la lune sur leurs axes. Il fait voir à quoi l'on reconnoît que le Soleil, Mars, Jupiter, Vénus et la Lune ont des mouvemens de rotation sur leurs axes ; il déduit le mouvement diurne apparent des astres, du mouvement diurne de la terre ; il explique les phénomènes qui résultent du mouvement diurne du soleil, combiné avec son mouvement de translation dans l'écliptique ; il expose enfin les causes de la *libration* de la lune. Passant de là aux phénomènes qui regardent la surface de la terre et ses différentes parties, il explique pourquoi les astres paroissent plus élevés au dessus de l'horizon, qu'ils ne le sont réellement ; il fait connoître les différentes positions de la sphère terrestre qui, suivant l'endroit où l'observateur est placé, est ou *parallele*, ou *droite*, ou *oblique* ; il déduit de là l'explication de l'inégalité des jours et de l'inégalité des saisons ; il examine enfin le phénomène de la *lumière crépusculaire*, dont la cause doit être attribuée à la réflexion des rayons solaires à travers les couches atmosphériques. L'auteur s'occupe, en dernier lieu, des phénomènes produits par le mouvement de l'axe de la terre. Ce mouvement est un léger mouvement rétrograde qui, sans troubler le parallélisme de l'axe, ni son inclination avec le plan de l'écliptique, fait décrire aux pôles du monde des cercles d'orient en occident, autour des pôles de l'écliptique, dans l'espace de 25,920 ans, période qu'on

appelle la *grande année*. L'auteur déduit de ce mouvement de l'axe de la terre , 1.° le mouvement direct dont les astres paroissent animés parallèlement à l'écliptique , sans changer de latitude ; 2.° le phénomène de la *précession des équinoxes*. Quelques notions sur les *étoiles* terminent ce que l'auteur avoit à dire relativement au système du monde. Il dit un mot de la grande distance à laquelle se trouvent les étoiles , et de leur nature ; des *constellations* qu'on a imaginées pour les distinguer ; de leur division en étoiles de première , de seconde grandeur , etc. ; de la *voie lactée* , et des autres blancheurs qu'on découvre dans diverses parties du ciel , et qui ne sont que des réunions d'une multitude d'étoiles ; enfin des *étoiles changeantes* qui brillent d'une lumière dont l'intensité éprouve des changemens périodiques ; il attribue ces changemens aux taches très-étendues que les étoiles nous présentent périodiquement , en tournant sur elles-mêmes , et à l'interposition des grands corps opaques qui circulent autour d'eilles.

Après ce court exposé des mouvemens célestes et des phénomènes auxquels ils donnent naissance , l'auteur passe à l'examen des causes physiques de ces mouvemens , c'est-à-dire , des lois par lesquelles ils s'exécutent. Une loi ajoutée à celles déjà établies au sujet de l'inertie , suffit pour faire connoître les forces qui animent les corps célestes , et pour dévoiler tout le mécanisme du système planétaire. Cette loi que *Newton* a démontrée le premier , et qui est connue sous le nom de *loi de la gravité* , con-

siste en ce que tous les corps tendent les uns vers les autres, par une force qui croît en raison directe des masses, et en raison inverse du carré des distances. L'auteur, après avoir démontré l'existence de cette loi dans les corps célestes, en fait une première application, pour démontrer la réalité du mouvement de translation de la terre, en faveur de laquelle il cite encore d'autres preuves, de même qu'en faveur de son mouvement de rotation. Il fait servir ensuite la loi de la gravité à trouver les masses des planètes, leurs densités et la pesanteur à leur surface, à déterminer leur figure, et à expliquer l'important phénomène des marées. Il fait voir que, lorsque les planètes sont accompagnées de satellites, on trouve la valeur de leurs masses par cette proportion : *La masse de la planète est à celle du soleil, comme le cube de la distance moyenne du satellite au centre de sa planète, divisé par le carré de son temps périodique, est au cube de la distance moyenne de la terre au soleil, divisé par le carré de son temps périodique.* Quant aux planètes qui n'ont point de satellite, il observe que la détermination de leurs masses n'est point du ressort de la physique élémentaire. *Les densités des planètes sont comme les masses divisées par les cubes des rayons.* Enfin, l'intensité de la pesanteur à la surface du soleil et des planètes, se trouve, en les supposant d'abord sphériques et sans mouvement de rotation, par la considération que, dans ce cas, les pesanteurs à leur équateur sont proportionnelles à leurs masses divisées par les carrés de

leurs diamètres ; et en introduisant ensuite, dans les résultats, les modifications qu'y apporte la rotation. Relativement à la figure des planètes, l'auteur démontre que, sans le mouvement de rotation, cette figure seroit la sphérique, mais qu'en vertu de ce mouvement, les planètes doivent prendre la figure d'un sphéroïde aplati par les pôles. Pour ce qui concerne enfin le phénomène des marées, il observe que l'action combinée du soleil et de la lune en est la principale cause. Il fait voir, 1.<sup>o</sup> que par l'action seule de la lune, supposée dans le plan de l'équateur, la mer doit prendre la figure d'un sphéroïde allongé, dont le grand axe passe par les centres de la terre et de la lune ; que la marée doit être haute sous la lune, et basse à 90° de distance de cet astre, et que, par le mouvement de rotation de la terre, les eaux de la mer doivent s'élever deux fois dans l'espace de 24 heures, dans tous les lieux de la terre ; 2.<sup>o</sup> que par l'action du soleil, supposé aussi dans le plan de l'équateur, le flux et le reflux lunaires doivent éprouver quelque altération, et que par l'action combinée de ces deux astres, les plus grandes marées doivent arriver aux nouvelles et pleines lunes, et les plus petites, aux premiers et derniers quartiers de la lune. L'auteur examine aussi les variations qui doivent arriver dans l'élévation des eaux, lorsque les déclinaisons du soleil et de la lune, qu'il avoit supposés dans le plan de l'équateur, varient.

Il lui reste à considérer la gravité dans les corps terrestres, où elle prend le nom de *pesanteur*. Il commence



commence par établir les lois de la pesanteur, et il en fait ensuite l'application à la descente des corps sur un plan incliné, au mouvement des pendules et au mouvement de projection. Les lois de la pesanteur sont, 1.<sup>o</sup> que *la pesanteur n'est pas proportionnelle à la masse*; 2.<sup>o</sup> que, quoique soumise à la loi générale d'attraction, qui maîtrise tous les corps de la nature, *elle peut cependant être regardée, dans les corps terrestres, comme une force accélératrice constante, pendant tout le temps qu'ils emploient à tomber*; parce que la différence de leurs distances au centre de la terre, dans les différens points de leur chute, est insensible; et à plus forte raison, la différence entre les carrés de ces distances: d'où il suit que les corps terrestres observent, dans leur chute, les lois du mouvement uniformément accéléré. En appliquant les lois de la pesanteur à la descente des corps sur un plan incliné, l'auteur fait voir que la force avec laquelle un corps tend à descendre sur un plan incliné, n'est que la pesanteur diminuée par le plan incliné, et que, comme elle, elle est une force accélératrice constante; de sorte que le corps observe encore, dans sa descente, les lois du mouvement uniformément accéléré. En comparant ensuite l'espace parcouru, le temps employé à le parcourir, et la vitesse acquise par un corps qui descend sur un plan incliné, à l'espace parcouru, au temps employé et à la vitesse acquise par un corps qui tombe librement le long de la hauteur du plan, il fait connoître différentes vérités inté-

ressantes, desquelles il résulte finalement, 1.<sup>o</sup> qu'un corps, avec la vitesse acquise en tombant par une surface quelconque, peut monter à la même hauteur par une autre surface semblable, et qu'alors le temps de la montée sera égal au temps de la descente; 2.<sup>o</sup> que le corps, avec la vitesse acquise, peut encore monter à la même hauteur par une courbe quelconque, mais qu'alors le temps de la montée ne sera pas égal au temps de la descente; 3.<sup>o</sup> que les temps de la descente d'un corps le long de deux arcs semblables sont comme les racines carrées des rayons des cercles auxquels ses arcs appartiennent. Quant au mouvement des pendules, l'auteur démontre, 1.<sup>o</sup> qu'un pendule, étant écarté de sa situation verticale et abandonné à lui-même, doit se mouvoir autour de son point de suspension, pour se rapprocher de la position verticale, et que sa descente doit se faire d'un mouvement inégalement accéléré; 2.<sup>o</sup> qu'étant arrivé au lieu le plus bas de sa chute, il doit remonter, en vertu de la vitesse acquise, à la hauteur d'où il est descendu, en décrivant, d'un mouvement inégalement retardé, un arc semblable à celui qu'il a parcouru en descendant. Il démontre en outre, 1.<sup>o</sup> que dans le même temps pendant lequel un pendule fait une vibration entière, un corps peut, en tombant verticalement, parcourir une longueur octuple de celle du pendule; 2.<sup>o</sup> que si deux pendules de diverse longueur décrivent des arcs de cercles égaux, les temps de leurs vibrations sont comme les racines carrées des longueurs des pendules; 3.<sup>o</sup> que la vitesse qu'ac-

quiert un pendule au dernier point de sa chute, est comme la corde de l'arc qu'il décrit en descendant : c'est sur ce principe qu'est fondée la graduation des arcs à l'aide desquels on mesure les vîtesses des corps qui les décrivent; 4.<sup>o</sup> que si les longueurs de deux pendules sont entre elles comme les forces attractives qui les animent, leurs vibrations sont isochrones; et que si les pendules sont ramenés à la même longueur, les temps dans lesquels ils font leurs vibrations, sont en raison inverse des forces attractives qui les animent. L'auteur observe que ces lois regardent exclusivement le pendule simple, et que, pour les appliquer au pendule composé, il faut ramener celui-ci au pendule simple, en déterminant son centre d'oscillation. En s'occupant de cette détermination, il arrive au résultat suivant, que dans un pendule composé, la distance du centre d'oscillation au centre de suspension égale le quotient d'une division, dont le dividende est la somme des produits de chacun des poids qui forment le pendule composé, par le carré de sa distance au centre de suspension, et le diviseur, la somme des produits de chaque poids par sa distance au centre de suspension. L'auteur dit aussi un mot des effets que la chaleur et le froid produisent sur les pendules, et qui les empêchent de mesurer des temps égaux, pendant le cours d'une année; et il fait connoître les moyens employés par *Graham*, par *Julien Leroi* et *Ellicor*, pour remédier à cet inconvénient. Il fait enfin l'application des lois de la pesanteur au mouvement de projection. Il montre que ce mouve-

ment étant composé de deux mouvemens, l'un uniforme suivant la ligne de projection, l'autre accéléré vers le centre de la terre, se fait nécessairement en ligne courbe, et que cette courbe est une parabole : d'où il conclut que la parabole peut servir à déterminer de quelle manière les corps animés d'un mouvement de projection devoient se mouvoir dans le vide. Il observe que l'art de mesurer le jet d'une bombe ou d'un boulet est fondé là-dessus, et il présente une méthode graphique de déterminer la direction dans laquelle le corps doit être lancé, pour atteindre le but proposé, lorsqu'on connoît la vitesse qu'on veut lui imprimer.

OBERLIN fils.

*(La suite dans un prochain numéro.)*

---

---

## LITTÉRATURE GRECQUE.

*ÆSCHYLI Tragediæ septem. Denuò recensuit et versionem latinam adjecit* Christ. Godofr. SCHÜTZ. Volum. I. *Prometheus vincetus. Septem adversus Thebas. Persæ. Supplices.* Halæ, apud Joan. Jac. Gebauer. 1800. in-8.º

DE tous les monumens de l'ancienne poésie des Grecs, échappés à la destruction lente, mais infaillible des siècles, il en est bien peu qui, depuis la renaissance des lettres, aient plus exercé la sagacité des savans de tous les pays, que les sept Tragédies d'Æschyle, qui sont parvenues jusqu'à nous; restes d'un nombre infiniment plus considérable, qui, en attestant la fécondité de son génie, renfermoient peut-être ses titres les plus incontestables à l'admiration de ses contemporains et de la postérité.

Personne n'ignore que le célèbre typographe de Venise, Alde, fut assez heureux pour déterrer le premier manuscrit qui renfermoit ces monumens précieux du premier âge de la tragédie des Grecs. Ce manuscrit malheureusement se trouva mutilé. Une feuille y manquoit, qui comprenoit la fin de l'Agamemnon et le commencement des Choéphores, en sorte que les deux pièces parurent n'en former qu'une seule; et c'est dans cet état d'imperfection

que ce manuscrit fut pour la première fois publié par les Aldes, à Venise, 1518, in-8.<sup>o</sup> Aussi cette édition *princeps* n'annonça-t-elle, dans son titre, que six Tragédies d'Æschyle.

Le savant Turnèbe donna la sienne en 1552, très-nette et beaucoup plus correcte que celle des Aldes, mais, comme elle, défigurée par la même confusion de l'Agamemnon et des Choephores.

Robortel fut le premier qui sépara la fin de la première de ces pièces du commencement de l'autre, parce qu'il avoit eu le bonheur de rencontrer un manuscrit qui ne contenoit que l'Agamemnon seul. Il enrichit en outre, d'anciens commentaires, son édition qui parut à Venise en 1552, la même année précisément que celle de Turnèbe paroissoit à Paris.

Victorius se montra bientôt après dans la carrière et donna un texte beaucoup meilleur, parce qu'il avoit collationné des manuscrits beaucoup plus corrects. Il y joignit les anciens commentaires publiés par Robortel, mais plus amples et corrigés dans une foule d'endroits. Son édition fut soignée et publiée à Paris, en 1557, in-4.<sup>o</sup>, par Henri Étienne qui l'accompagna de ses propres observations.

Le texte, déjà fort amélioré de notre tragique, gagna beaucoup encore entre les mains de Guillaume Canter, qui en fit l'objet particulier de son travail et le fixa pour un assez long espace de temps. Son édition parut à Anvers en 1580, chez Christ. Plantin.

Devenue, pendant près d'un siècle, une espèce

de vulgate , et respectée de tous les savans d'alors , elle eut encore la gloire de servir de base à la magnifique édition donnée à Londres en 1663 , par Thomas Stanley , et dont les savans connoissent toute la richesse. Elle est , comme on sait , accompagnée d'une version latine , de scholies grecques tirées de l'édition de Victorius , de variantes prises dans deux manuscrits d'Angleterre , des préfaces de Turnèbe , Robortel , Victorius et Canter , des notes de l'éditeur , des extraits de traductions en vers latins , données par Grotius d'un grand nombre de passages d'Æschyle , etc.

Voilà ce que tout le monde sait : mais ce qui est moins généralement connu , c'est que , postérieurement à son édition , Stanley avoit préparé sur Æschyle des commentaires fort étendus , remplissant 8 vol. in-fol. , qui , avec plusieurs autres ouvrages inédits de ce savant et écrits de sa main , passèrent dans la bibliothèque de l'évêque de Norwic , Jean Moore. On assure que ces 8 vol. de commentaires inédits se conservent aujourd'hui dans la bibliothèque de l'université de Cambridge (1).

Quoi qu'il en soit , le beau travail de Stanley avoit tellement rempli l'attente et obtenu si généralement les suffrages des gens de lettres , qu'on cessa de s'occuper d'Æschyle jusque vers les dernières années du siècle qui vient de finir ; car les savans ne comptèrent pour rien l'édition que Corneille de Pauw , publia en Hollande , en 1745 , 2 vol. in-4.º

(1) Voy. la nouvelle édition de la Bibliothèque grecque de Fabricius , t. II , p. 189.

Ce n'est pas que depuis Stanley plusieurs savans en France, en Angleterre, en Hollande et en Allemagne n'eussent travaillé sur ce tragique, avec plus ou moins de succès, et fourni sur son texte des corrections plus ou moins heureuses. On peut citer à ce sujet des noms célèbres et respectés, Abresch, Valkenaer, Rhuncken, Toup, des membres de l'Académie des inscriptions, etc. ; mais leurs observations éparses dans des journaux littéraires ou dans des notes sur différens auteurs, étoient en quelque sorte perdues pour le public, parce qu'elles se trouvoient disséminées dans un trop grand nombre d'ouvrages ; qu'il eût été pénible de rassembler ; effort qui effraie la paresse de la plupart des lecteurs, et dont celui-là seul est capable qui se livre *ex professo* à un travail régulier et suivi sur *Æschyle*, et qui a besoin de réunir toutes les lumières qu'il peut espérer des observations isolées de ceux qui l'ont précédé.

Quatre savans, également célèbres par une connoissance profonde de la langue grecque, par leur sagacité, la finesse et la justesse de leur critique, ont entrepris de rendre cet auteur un peu plus populaire, et d'en faciliter l'intelligence à un plus grand nombre de lecteurs ; car, il faut avouer que, malgré les travaux estimables des *Victorius*, des *Canter*, des *Stanley* ; *Æschyle* étoit resté un des auteurs grecs les plus difficiles à entendre.

C'étoit en France nos deux illustres savans Brunck et Duthéil. Le premier publia, en 1779, les trois premières pièces d'*Æschyle*, *Prométhée*, les *Sept de-*



vant Thèbes et les Perses , aidé de quelques bons manuscrits et de son propre génie. Mais il n'a donné que le texte grec avec des notes simplement critiques , serrées à son ordinaire , et sans s'occuper un instant de l'interprétation.

Le second nous a fait présent d'une édition complète grecque et française. Son texte , pour la plus grande partie , n'est à la vérité que celui de Stanley ; mais sa version est très-fidelle et très-élégante. C'est dommage que les notes qu'il avoit annoncées et que les savans de tous les pays attendent avec une impatience proportionnée à la grande considération dont il jouit dans l'Europe littéraire , restent si longtemps sans voir le jour. Nous savons que son travail est fait , et qu'un excès de modestie et l'extrême sévérité qu'il porte dans le jugement de ses propres ouvrages sont les seuls obstacles qui en arrêtent la publication , mais nous espérons que , devenu plus juste envers lui-même , il remplira enfin le vœu des savans et des amateurs de la littérature ancienne.

Le plus habile critique que l'Angleterre ait produit depuis Bentley , M. Porson , s'est aussi , dans ces derniers temps , occupé d'Æschyle avec un grand succès. L'édition que nous lui devons de ce poète a paru à Glasgow en 1795. Elle est d'une grande magnificence ; mais comme elle a été donnée sans son aveu , elle ne présente que le texte grec sans un seul mot de préface pour indiquer les sources où il a puisé , les manuscrits qu'il a consultés ; en sorte qu'il est impossible de connoître l'origine des variantes qui caractérisent son édition , et qui sont en très-grand

nombre. Il n'y a pas non plus une seule ligne de notes ni au bas des pages, ni à la fin du livre, ce qui n'empêche pas cette édition de jouir d'une grande et légitime célébrité.

Mais celui qui a traité *Æschyle* le plus en grand et le plus utilement, parce qu'il a travaillé pour l'universalité des amateurs de la langue et de la poésie des Grecs, est sans contredit M. Schütz, dans l'excellente édition qu'il a donnée de ce tragique, en 3 vol. in-8.<sup>o</sup>, à Hale; le 1.<sup>er</sup> vol. en 1782, le 2.<sup>e</sup> en 1784 et le 3.<sup>e</sup> en 1797. Le beau commentaire qui l'accompagne est connu et jûge. L'auteur ne s'est pas borné à de simples notes critiques et resserrées, à la manière de Brunck (il a aussi rempli cette tâche, et les notes de ce genre se trouvent au bas des pages du texte); mais le commentaire qu'il a ajouté séparément à la fin de chaque volume, présente des développemens très-étendus et très-satisfaisans sur tous les genres de difficultés qui se rencontrent dans *Æschyle*, soit par rapport à l'interprétation, et surtout celle des chœurs, soit par rapport à la restauration des passages évidemment corrompus ou mutilés, soit par rapport à la mythologie particulière à son auteur, soit même par rapport au mètre. Il a rétabli les passages viciés, à l'aide des manuscrits, ou en saisissant habilement, dans une mauvaise leçon, les vestiges de la véritable, en comparant soigneusement les éditions anciennes, et, lorsque ces moyens ne lui donnoient rien, en suppléant à leur insuffisance par des conjectures ingénieuses et remarquables par un grand caractère de vérité.

Il résulte de là que M. Schiitz s'est mis en état de donner un texte d'Æschyle plus châtié, plus pur, et, dans les passages douteux, plus vraisemblable que nous ne l'avons eu jusqu'à présent.

C'est ce qu'il vient d'exécuter dans la nouvelle édition que nous annonçons aujourd'hui; édition qu'il donne pour l'usage des élèves de l'université d'Iena, qui fréquentent ses leçons, et dont il a retranché les notes critiques et le commentaire, inutiles à ceux qui reçoivent immédiatement de sa propre bouche le développement de sa doctrine. Seulement il a cru devoir ajouter, au bas des pages, une version latine, fidelle dans le sens, et élégante dans l'expression. Ainsi dégagée de l'appareil de la grande édition, celle-ci offre encore quelques particularités remarquables, dont il nous reste à donner une idée.

Dans le compte qu'il rend de son plan, il annonce qu'il n'a pas fait difficulté d'admettre dans le texte toutes les leçons dont la vérité lui a paru certaine, soit qu'elles fussent appuyées sur l'autorité des manuscrits et des éditions anciennes, ou simplement dues au génie des autres critiques et à ses propres conjectures. Il a eu, dit-il, à sa disposition quelques collations de manuscrits, et un exemplaire de l'édition de Stanley, chargé des notes d'Ez. Spanheim, qui avoit eu jadis le projet de donner une édition d'Æschyle; et, avec ses secours, il se flatte que le texte de l'édition qu'il publie, sera plus correct que celui même de sa grande édition.

On voit donc qu'il doit se trouver entre les deux

des différences de texte très-notables. Pour qu'on puisse facilement les saisir, l'éditeur les a toutes rassemblées dans un tableau particulier où un asterisque marque les leçons de la nouvelle édition qui s'écartent de celles de l'ancienne. Nous nous bornerons, pour satisfaire la curiosité des lecteurs, à en citer quelques exemples choisis, entre les plus remarquables.

Dans le Prométhée, si vous jetez les yeux sur le chœur, commençant par ces vers,

Στενω σε τᾶς ουλομενας  
Τυχας Προμηθευ, etc.

Vous trouverez, au vers 405, les détails des peuplades des environs, que le poète suppose s'intéresser vivement aux souffrances de Prométhée, et il dit en très-beaux vers :

Προπασα δ' ἤδη σιγόνειν  
Λέλακε χέρρα. . . . .  
Κολχίδος τε γᾶς ενσικοι  
Παρθενοι. . . . .  
Και σκυβης ὄμιλος  
Ἀραβίας τ' ἄρειόν άνδρος  
(Stanley écrit εθνος).

Il n'y a personne qui ne soit frappé de la leçon Ἀραβίας, et qui ne se demande ce que l'Arabie peut avoir de commun avec ce passage. La corruption est évidente, et M. Schütz l'avoit parfaitement sentie dans la première édition. Quelque ignorance qu'on puisse supposer à Æschyle, en géographie,

dit-il en son commentaire, est-il croyable qu'il l'auroit poussée au point de placer l'Arabie entre les Palus Mæotides (la mer d'Azoph) et le Caucase? Il songeoit alors à lire *Χαλυβίας* au lieu de *Ἀραβίας*; mais depuis il a adopté, et introduit dans le texte de sa nouvelle édition, la correction de M. Hermann, qui lit :

Γάβοιό τ' ἄρειον ἄνθος (2).

Le passage qui se présente immédiatement après, est jugé, par M. Hermann, le plus difficile et le plus corrompu de toute la pièce (3). Voici la leçon de Stanley :

Μόνον δὴ πρόσθεν ἄλλον ἐν πόνοις  
 Δαμέντ' ἀκαμαντοδέτοις  
 Τίῃνα λύμαις ἐσιδόμεν θεῶν  
 Ἀτλανθ' ὅς αἰεν υπείροχον σθένος  
 Κραταίον ὑγράνιόν τε πόλον  
 Νάτοις ὑποδοσλαζει. . . . .

M. Schütz qui n'approuvoit point cette leçon, qui, dans *ὑποδοσλαζει*, ne voyoit qu'une glose marginale et des difficultés inextricables dans le reste, proposa quelques conjectures dont M. Hermann ne fut point satisfait. La leçon qu'il présente aujourd'hui dans son texte, sera jugée peut-être un peu

(2) *N. B.* Voyez sur la vérité de cette leçon les Observations critiques de M. HERMANN, sur Æschyle et Euripide. Leipzig. 1798, p. 8 et suiv.

(3) *Ibid.* p. 10 et suiv.

hardie, mais elle ne laisse subsister aucune difficulté. La voici :

Μόνον δὴ σεο πρόσθεν ἄλ-  
 λον δαμένια δυσπόνοις  
 Τίτῃνα λύμαις εἰσιδοµαν θεῶν  
 Ἀτλανθ' ὅς αἰέν ὑπέροχον χθονὸς  
 Κωφερείδων ὑβρίνιον τε πόλων  
 Νώτοις ὑποστενάζει.

La leçon *υποστενάζει* s'est trouvée, depuis, confirmée par les manuscrits.

Encore une très-belle correction introduite dans le texte de la nouvelle édition.

Le chœur (vers 887) déplore les malheurs d'Io. Celle des nymphes qui le conduit, prie le ciel de détourner d'elle tout hymen trop élevé. Les éditions précédentes énonçoient ainsi ce vœu :

Καὶ μήτε τῶν Πλῆκτω διαθρυπῶμενᾶν  
 Μῆτε τῶν γενναὶ μεγαλυνοµενᾶν  
 Οὐτὰ χερνήλιαν ἐρασίουσαι γαµων.

Les anti-strophiques correspondans étoient les suivans :

Ταρβῶ γὰρ ἀστεργανορα Παρθενίαν  
 Εἰσορωσ' ἱεὺς γαµῆ διαπλοµεναν  
 Δυσπλαγχοῖς Ἑρµεσ ἀλατειαῖσι πονων.

M. Schütz, dans sa première édition, avoit mis entre deux crochets le mot *γαμων* de la strophe, et *πωνων* de l'anti-strophe, le premier, comme inutile, quoique intelligible, le second, comme trou-

blant le sens, et introduit uniquement pour faire cadrer le vers avec son correspondant dans la strophe; ce qui prouvoit que le premier n'étoit pas moins à rejeter que le second.

De plus, il a senti qu'il y avoit une corruption dans le vers

Εισορῶσ' ἱβς γαμψ δαπτομεναν,

où le mot *γαμψ* figuroit assez ridiculement, et il proposoit *μεγα δαπτομεναν*; mais il s'étoit contenté de consigner ces observations dans son commentaire. Il a été plus confiant cette fois, et n'a pas balancé de l'admettre dans le texte. Au reste, M. Porson a trouvé l'observation tellement juste qu'il n'a pas hésité non plus de l'adopter pour sa propre édition.

Voilà quelques-unes des corrections les plus remarquables admises dans le texte du Prométhée de la nouvelle édition. Ce 1.<sup>er</sup> volume renferme les quatre premières tragédies, et présente des variantes non moins nombreuses qu'intéressantes; mais les bornes de cette feuille ne nous permettent pas de nous étendre davantage. Nous n'ajouterons plus qu'un mot.

Une grande cause d'obscurité dans les tragiques tient souvent à des fautes de scribes qui, dans le dialogue, confondent les noms des interlocuteurs, donnant à l'un ce qui a dû être dit par l'autre. Il ne faut pas être étonné que les erreurs de ce genre soient fréquentes; il faut s'étonner plutôt qu'elles ne le soient pas davantage, si on consi-

dère que , dans les manuscrits , les noms d'interlocuteurs ne sont désignés que par une ou deux lettres initiales, écrites du même caractère et sur la même ligne que le texte. Ces erreurs des scribes sont copiées par les imprimeurs ; et c'est dans les anciennes éditions , qu'elles se montrent le plus fréquemment. Les critiques modernes sont devenus fort attentifs sur ce point ; et M. Schütz ne pouvoit négliger une source de corrections aussi importante. Il en avoit déjà fait un usage heureux dans le commentaire de sa première édition , où il analyse ce chœur magnifique des Sept devant Thèbes , qui contient le cantique funéraire des deux frères et les regrets touchans d'Antigone et d'Ismène sur la mort de ces deux infortunés. Les transpositions y étoient nombreuses , M. Schütz les avoit senties et indiquées dans son premier travail. Aujourd'hui tout est mis à sa place ; et ce morceau de poésie , étincelant de beautés d'un ordre supérieur , se trouve rendu à tout son éclat , à toute sa pureté primitive. C...

---



---

## LITTERATURE ORIENTALE.

*THE ORIENTAL COLLECTIONS* consisting of original Essays and Dissertations, Translations and miscellaneous Papers, illustrating the history and antiquities, the arts, sciences and literature of Asia. Vol. III. London. 1800. N.<sup>os</sup> I et II.

*COLLECTIONS ORIENTALES*, renfermant des Mémoires et Dissertations originales, des Traductions et des Mélanges, pour servir à l'éclaircissement de l'histoire, des antiquités, des arts, des sciences et de la littérature de l'Asie. Tome III. Londres. 1800. N.<sup>os</sup> I et II.

CE recueil de littérature orientale, commencé en 1797, et qui se continue avec succès, est dû au zèle de M. W. OUSELEY pour la propagation de ce genre de littérature; et la variété des matières qu'il contient, ne peut manquer de le rendre agréable à un très-grand nombre de lecteurs. Les deux n.<sup>os</sup> que nous annonçons, appartiennent aux deux premiers trimestres de l'année 1799; ils renferment des morceaux de littérature égyptienne, arabe, persanne, turque, indienne, chinoise, etc., avec un grand nombre de textes originaux et plusieurs gravures qui en augmentent le prix. Parmi ces

gravures , on distingue , dans le n.º I.º, une carte de l'Asie , extraite d'un manuscrit persan qui contient un abrégé en vers de l'ouvrage célèbre de Zakaria-ben-Mohammed Kazwini , intitulé : *Adjaïb almakhloukat* , c'est-à-dire , *les Merveilles de l'Univers*. Cet ouvrage a déjà été le sujet de divers morceaux insérés dans les deux volumes de 1797 et 1798. On y distingue aussi l'alphabet des Coréens , tiré d'un livre japoноis et expliqué par le D. Hager. Un morceau intéressant pour les amateurs de la littérature indienne , est le catalogue général des manuscrits en langue samscrite. On en trouve le commencement dans ces deux n.ºs , et la suite est promise par l'éditeur. Ce catalogue , dressé par un *pundit* , à la demande de M. Robert Chambers , ci-devant président de la cour souveraine de justice dans le Bengale , est donné en caractères persans , faute de caractères *samscrits* , et accompagné d'une traduction anglaise.

Les deux n.ºs contiennent la suite du Mémoire dans lequel le général Vallencey cherche à prouver l'origine orientale des Druides de la Grande-Bretagne et de l'Irlande , par la comparaison de leur système mythologique et de leurs connoissances astronomiques , avec celles des Indiens et des Chaldéens. Nous doutons que les étymologies qui font le principal argument de l'auteur , soient fort propres à jeter du jour sur cette matière , et à porter la conviction dans l'esprit des lecteurs.

M. Ouseley avoit publié , dans le tome I.º de ces Collections , une antique en bronze , réputée

monument égyptien , et chargée de caractères inconnus jusqu'ici , quoique les monumens du même genre ne soient pas d'une extrême rareté.

L'explication de ce monument a été entreprise par un François , M. l'abbé Caperan , comme on l'a vu dans les n.<sup>os</sup> 3 et 4 du II.<sup>e</sup> tome. Les lecteurs qui aiment les idées extraordinaires , et pour lesquels les mystères de la cabale et le langage des écrivains cabalistiques ont quelque attrait , pourront lire ce morceau. Pour nous , nous ne pouvons que rendre justice aux bonnes intentions de M. l'abbé Caperan , et à son zèle pour la défense de la religion et de l'autorité des livres saints ; mais nous regrettons que ce mémoire , dans lequel tout est arbitraire , et qui est dû entièrement à l'imagination de l'auteur , ait occupé tant d'espace dans ces collections.

Les amateurs de la littérature et de la poésie persanne trouveront surtout de l'amusement dans ces deux n.<sup>os</sup> qui contiennent , comme les précédens , un grand nombre de petites pièces de poésie de divers auteurs persans , tels que Hafez , Djélaeddin Roumi , Khakani , etc. La plupart sont accompagnées de traductions dont on est redevable à MM. Ouseley et Jonathan Scott , et au jeune M. Georges Swinton ; quelques-unes sont publiées seulement en original , et peuvent servir à exercer les talens des commençans. C'est en général une tâche assez difficile que de bien saisir les pensées des poètes persans ; elles ont pour l'or-

dinaire quelque chose de forcé ou d'énigmatique ; et quand même on les a bien comprises , il n'est pas toujours aisé de les faire passer dans une autre langue , sans y joindre un commentaire qui leur ôte leur seul mérite , celui de l'expression figurée , concise et antithétique. Nous croyons que les traducteurs ont quelquefois manqué le sens de l'original , et nous désirerions qu'il ne se fût pas glissé assez fréquemment , dans le texte , des fautes d'impression qui peuvent dérouter les commençans.

Le n.º II offre un morceau curieux. C'est une gravure qui représente l'original d'un article de la convention entre Tippe - Saheb et les François , et qui se trouve rapportée dans l'*Annual Register* de 1799. Cet original , écrit en caractère *schikesteh* , de la main même du sultan de Maï-sour , ne donne pas une grande idée de ses talens dans ce genre d'écriture , dans lequel les caractères arabes sont tellement défigurés et groupés , qu'il n'y a qu'une longue habitude qui puisse vaincre les difficultés qu'il présente , surtout quand il est tracé par une main peu habile.

A la fin de ce même n.º , on trouve un essai du nouveau caractère *talik* , gravé par M. Figgins , pour l'impression des textes persans , et dont on a déjà fait usage , depuis la publication de ce n.º , dans divers ouvrages , tels que le *Persian Monshu* et le *Tooti-nameh*.

Quoique ce caractère nous paraisse préférable , sous un certain point de vue , à celui de Calcutta ,

nous croyons qu'il laisse encore quelque chose à désirer aux yeux accoutumés aux chef-d'œuvres des calligraphes persans.

Parmi les annonces que contiennent ces deux n.<sup>os</sup>, on remarquera, dans le n.<sup>o</sup> II, celles d'un ouvrage sur la *Mythologie indienne*, que doit publier incessamment M. Hindley de Manchester; et de la continuation du travail de M. S. F. G. Wahl, sur la *Géographie ancienne et moderne de l'Asie*, dont le 1.<sup>er</sup> volume a paru à Leipsick, en 1795, sous le titre de *Altes und neues Vorder-und Mittel Asien*.

Le travail de M. Ouseley sur les médailles sassanides du cabinet de Hunter, annoncé dans ce même n.<sup>o</sup>, est déjà connu en partie par les *Observations on some medals and Gems*, etc., que ce savant a publiées, et dont ce journal a rendu compte (1).

Nous ne nous arrêterons pas plus longtemps sur ces *Collections orientales* qui sont, par leur nature même, peu susceptibles d'extraits. S. DE S.

---

(1) Voy. *Magasin Encyclop.* Année VII, t. III, p. 554 et suiv.

---

# VARIÉTÉS, NOUVELLES

ET

CORRESPONDANCE LITTÉRAIRES.

---

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

COCHINCHINE.

*Mort de l'évêque d'Adran.*

L'évêque d'Adran, à la Cochinchine, y est mort en décembre 1800. De simple missionnaire français, il étoit parvenu à la dignité d'évêque et de ministre du roi. Ce prince et le clergé assistèrent à ses funérailles. Le premier fit un sacrifice à la mode du pays, qui est idolâtre; et le second remplit toutes les cérémonies de l'église catholique. Un tombeau superbe a été érigé à l'honneur du défunt. Il est placé sur une plate-forme de neuf toises carrées, et de trois pieds d'élévation, surmontée d'une belle maison en tente, et environnée d'une muraille à hauteur d'appui, avec diverses décorations.

---

  
N O R W È G E.*Journal.*

L'*Hermoder*, l'unique journal qui existât dans la Norvège, et que nous avons eu occasion souvent de citer, ne paroît plus. M. le pasteur WILSE, qui a déjà donné plusieurs preuves de son patriotisme, propose de remplacer ce journal, par une feuille, sous le titre de *Spectateur norvégien*; nous ne doutons point qu'elle n'offrit un intérêt piquant, si elle étoit bien rédigée.

---

  
D A N E M A R C K.*Vaccine.*

Le roi de Danemarck a nommé, le 23 vendémiaire, une commission de cinq médecins et professeurs, « pour prendre les plus grands éclaircissemens sur la vaccine, rassembler et vérifier toutes les expériences qu'on en a faites. La commission remettra à la chancellerie danoise le résumé de son opinion, et elle lui présentera les plans qu'elle jugera convenables pour perfectionner et propager cette précieuse découverte, afin que les commissaires de S. M. puissent les faire tourner au bien-être de ses états. » Ce sont les termes du rescrit royal.

## C O P E N H A G U E.

*Médecine.*

Le professeur SCHUMACHER, de Copenhague, vient de publier le premier volume de ses *Observations medico-chirurgicales*. Comme l'auteur est attaché au service de l'hôpital, il a dû naturellement avoir occasion de faire des remarques curieuses et dignes de toute confiance. Son zèle l'a porté à chercher à substituer l'usage des plantes indigènes à celui des végétaux étrangers. Il a peut-être employé la *gratiola*, au lieu de l'ipécacuanha. Quand, en pareil cas, cette herbe étant seule n'opère pas suffisamment, il conseille de l'aider par l'addition d'un peu de rhubarbe. Il a découvert que dans les blessures et ulcères avec inflammation, le *cortex hippocastani* ou *salicis* fait le même effet que le *cortex peruvianus*, infiniment plus cher. Le *carex arenaria* peut également se substituer, avec succès, à la *salspareille*. Dans les fièvres intermittentes, avec le secours de tel autre *cortex*, on n'a plus besoin du *cortex regius*. Il résulte enfin de ses expériences, que les *fabæ pichurim*, sont un remède efficace contre les fleurs blanches, surtout quand la maladie est invétérée, et qu'elle provient de foiblesse, etc.

*Finances.*

Le premier volume des mémoires sur l'Etat actuel



*des finances du Danemarck*, par M. EGGERS, citoyen allemand, a paru depuis quelque temps. Cet ouvrage est précieux par la quantité de pièces et de documens authentiques qu'il renferme.

---

*Librairie.*

A l'instar des catalogues de la foire des livres à Leipsick, catalogues qui indiquent périodiquement les titres de tous les ouvrages imprimés ou à imprimer en Allemagne, le sieur SEIDELIN, libraire à Copenhague, publie annuellement, depuis deux années, une liste de toutes les productions que mettent au jour, ou que doivent faire éclore les presses du Danemarck et de la Norwège; exemple sur lequel on renchérit encore en Allemagne, où quelques libraires donnent, tous les mois, le répertoire des nouveautés qui se trouvent dans leurs magasins.

---

*Flore de Danemarck.*

M. l'assesseur RAFN vient de publier en danois, à Copenhague, le premier et le second volume de *la Flore du Danemarck et du Holstein*. Cet ouvrage, qui a été couronné, est le fruit d'un travail de six ans, revu et corrigé par les plus habiles professeurs de cette capitale. L'étranger s'étonnera d'apprendre que dans une langue si peu usitée et si peu répandue, chaque plante a un nom particulier.

---

*Journal de Médecine.*

M. le D. PODE continue avec succès, à Copenhague, son journal *Medico-chirurgical*. Le premier cahier du cinquième volume ouvre par un avis de faculté de médecine, qui déclare un fœtus de 199 jours susceptible d'être mis au jour, mais sans avoir tous les symptômes d'une parfaite conformation, ni être en état de prolonger son existence. On remarque ensuite une lettre d'un physicien d'Islande, à la faculté, dans laquelle il rend compte des principales maladies qui ont eu lieu dans cette île, pendant le cours de l'année 1799. Il n'y en a pas de particulière au pays.

---

*Cartes de l'Île Saint-Jean.*

M. le colonel OXHOLM, de Copenhague, a publié deux superbes cartes géographiques de cette île, et d'une autre de l'île Saint-Jean. Ces cartes sont gravées par Angelo.

---

 S U È D E.

*Canal de Trolhætta.*

Le fameux canal de Trolhætta a été ouvert aujourd'hui avec un grand appareil. A midi, un navire a passé par la partie du canal achevée l'an

dernier, et qui s'étend jusqu'à Olidau ; ensuite par Olidedal, par Akersio, aux écluses construites au haut de la montagne, après être sorti des écluses n.<sup>os</sup> 8, 7, 6, 5 et 4, il est descendu dans l'Okersdal ; il se trouvoit à 80 pieds au dessous du niveau du fleuve. Depuis l'Okersdal, il est descendu par les écluses n.<sup>os</sup> 3, 2 et 1, c'est-à-dire, d'une hauteur de trente-deux pieds jusqu'à son embouchure dans le Gotha ; ce qui fait pour la descente entière cent douze pieds. Il étoit trois heures quand le bâtiment passa par la dernière écluse.

Le canal de Trolhætta ayant été achevé, il vient de paroître en Suède une carte qui représente les écluses, etc. C'est au zèle de M. Akrel que nous la devons.

---

### Médailles.

On a trouvé récemment en Suède, dans les sables près de la grande route qui conduit à Sodenkoping, plusieurs pièces d'anciennes monnoies d'argent et plusieurs bractéates ; elles portent l'empreinte de *Biorn Jernsida*, de *Philippe Halstanson*, et la plupart datent du temps de saint Elric, ce qui établit le droit d'aïnesse de ces monnoies sur toutes celles du pays ; aussi, quelques-unes n'ont-elles été décrites ni par Brenner, ni par Ziervogel.

## S T O C K H O L M .

*Voyage au Cap-Nord.*

M. le colonel SKIËLDEBRAND publie en français , à Stockholm , par voie de souscription , *un Voyage pittoresque au Cap-Nord , par la Laponie , etc.* , qui doit former soixante planches , en plans lavés , grand in-folio , en quatre cahiers , à environ 20 écus de France par cahier. La première gravure représentera le départ de Grisselhamn sur la mer d'Aland , et la vue des glaces , telles qu'on les aperçoit en mer dans le lointain. On trouvera ensuite la vue du torrent de Kuro en Finlande , de la rivière de Kemi , plusieurs points de vue de la rivière de Tornéo , lorsqu'à minuit encore , le soleil darde ses rayons sur le toit des maisons de cette ville , etc. Le second cahier commencera par le Voyage de Tornéo au Cap-Nord ; il représentera des vues du mont Avasaxa , l'une des stations du célèbre Maupertuis , le torrent de Cattilla , sous le cercle polaire , le vaste torrent d'Eijanpaicka , etc. , etc. Le troisième cahier doit ouvrir par la description de l'île Kintesari , et la première rencontre des Lapons ; viendront ensuite des vues de la grande cataracte de Neidekurkis de la mer glaciale , d'habitations de Lapons , d'un troupeau de rennes , etc. etc. La plupart des planches du premier cahier sont déjà achevées , et l'on peut en voir jusqu'à six chez le libraire *Utter*.

---

*Œuvres de LÉOPOLD.*

Les presses de Stockholm ont déjà mis au jour le premier volume des œuvres du célèbre poète et prosateur Léopold. L'édition entière formera quatre volumes ; et l'on est autorisé à annoncer qu'elle sera très-soignée.

---

*Mémoires de HEDIN.*

Les mémoires scientifiques du D. HÉDIN, premier médecin du roi de Suède, ont été remplacés par son journal suédois pour les médecins et chirurgiens, dont le premier volume a déjà paru ; il contient plusieurs articles curieux et intéressans, extraits la plupart des feuilles allemandes.

---

*Académie suédoise.*

L'Académie suédoise, formée à l'instar de l'Académie française, a, dans sa séance solennelle de l'année dernière, distribué différens prix de prose et de poésie. Cependant, elle a jugé à propos de renouveler, pour le concours de l'année courante, les mêmes questions qu'elle avoit proposées l'an passé, afin d'en obtenir des solutions plus satisfaisantes ; mais elle y a ajouté quelques remarques. Quant à la poésie, elle a laissé aux auteurs, comme ci-devant, le choix des sujets, pourvu, toutefois, qu'ils appar-

tiennent au genre sérieux. Il nous semble qu'on ne sauroit assez admirer la sagesse de pareils procédés.

---

### *Défense de livres.*

Un libraire de Stockholm, ayant vendu publiquement *les Mémoires secrets de Russie*, malgré l'injonction qui lui avoit été faite de ne pas débiter de pareils ouvrages, vient de recevoir la défense expresse d'imprimer et de vendre dorénavant aucune espèce de livres, sans qu'ils soient munis préalablement de l'approbation d'un censeur nommé par la chancellerie.

---

### *Monument public.*

Le monument que S. M. le roi de Suède a fait élever à la gloire de la bourgeoisie de Stockholm, en reconnoissance des services rendus à la couronne par cette classe de citoyens, dans le cours de la guerre de 89, porte l'inscription suivante : *Gustavus III, civium stockholmensium fidem flagrante bello posteris tradi voluit, restituta pace, MDCCXC. Gustavus IV Adolphus tradidit, MDCCXCIX.* C'est l'ouvrage de M. DESPRÉS, premier architecte du roi, à qui feu Gustave III avoit ordonné d'en tracer le dessin. Ce même artiste a également esquissé le plan de la place où doit être érigée la statue du feu roi, ainsi que l'ordonnance du piédestal de la statue.

---

**F I N L A N D E.***Société d'économie.*

La Société finlandaise d'économie publique a célébré dernièrement son troisième anniversaire ; elle a distribué, dans cette séance, plusieurs prix, et a proposé le sujet de quelques autres ; son zèle s'étend jusqu'à s'immiscer dans l'inoculation de la petite vérole ; et sa vigilance s'exerce jusque sur le service des domestiques, dont elle récompense la fidélité, l'exactitude et la constance.

---

**A L L E M A G N E.***Nécrologie.*

*Le comte de VELTHEIM et le professeur BUTTNER.*

L'Allemagne littéraire vient de perdre deux savans qui illustrèrent leur patrie par leurs connoissances et l'emploi qu'ils en faisoient pour le bien public.

Le 2 octobre, le comte de VELTHEIM expira à Brunswick, après une maladie douloureuse qui lui interdit l'usage de la parole, pendant les derniers mois de sa vie. Après avoir quitté la place de surintendant des mines de l'électorat de Hanovre, il partageoit ses loisirs entre l'administration de ses terres et la littérature, dont il avoit embrassé toutes

les branches. La minéralogie, sur laquelle il avoit composé plusieurs ouvrages, le conduisit à l'étude de l'archæologie, dans laquelle il fit des recherches et des découvertes très-ingénieuses, par exemple, sur les vases *myrrhins des anciens*, qu'il expliquoit par des stéatites, sur les onyx, sur la *statue de Memnon en Ægypte*, sur les *fourmis des Indes qui entassoient de l'or dans leurs fourmilières*, etc. Il publioit tout cela en forme de petites dissertations; il demouroit à sa campagne de Harbke, à peu de distance de l'université de Helmstædt. Entouré de l'élite des gens de lettres de cette université et de Brunswick, il puisoit fort souvent des sources abondantes de leurs lumières, et encourageoit leurs recherches. Nous avons un recueil précieux de toutes ces petites dissertations, qu'il a rédigé lui-même peu d'années avant sa mort; et M. Van de Viveres, flamand fort savant, domicilié à Brunswick, qui s'étoit attaché beaucoup à M. le comte de Veltheim, nous promet de nous en donner une traduction française, il en a déjà donné un essai, celle où le comte de Veltheim présente une nouvelle explication du vase Barberini.

Le 8 octobre, le professeur BUTTNER mourut à l'université de Iena; ce vieillard octogénaire étoit connu par la vaste étendue de ses connoissances dans les langues. Il s'étoit fait des dictionnaires de presque toutes les langues anciennes et modernes, dont on peut tracer les origines. Lorsque l'impératrice de Russie, Catherine II, fit publier ce fameux glossaire de toutes les langues qui sont parlées dans  
son



son vaste empire, il y trouva beaucoup à redire, et ajouta plusieurs racines de langues asiatiques, qui étoient échappées aux recherches des voyageurs russes. Malheureusement il mit plus d'empressement à rassembler, qu'à digérer et publier ses trésors. Il préparoit, depuis longtemps, un *Prodromus linguarum*, qu'il n'a pu achever, et qui sera publié peut-être par le professeur *Rüdiger*, à Halle. Tout ce que nous avons de M. Büttner consiste dans une petite série de tablettes comparatives des langues, publiées à Gœttingue, où il étoit professeur avant son changement de domicile. Mais ces tablettes aussi ne sont pas complètes, et il leur manque la fin. Sa bibliothèque a été achetée par le duc de Weimar, moyennant une rente viagère dont il ne mangeoit qu'un tiers. Le reste a été employé pour enrichir cette bibliothèque qui renferme de véritables bijoux en fait d'histoire naturelle, des voyages et des apparatus pour les langues. Il vivoit tout seul avec un couple de chiens, il passoit son temps à fumer, à prendre du café, et à compulser des extraits pour son grand dictionnaire. Quoique célibataire et solitaire, il aimoit à s'entrettenir avec tous ceux qui s'intéressoient au genre de ses études, et à communiquer ses idées sur la terre et ses habitans, idées souvent fort lumineuses et dignes d'être accueillies et appréciées par les savans.

---

 H A M B O U R G.
*Navigaion des Anciens.*

M. BREDOW annonce une traduction allemande des *Recherches du C. GOSSELLIN sur les connoissances des anciens, relatives à la côte orientale et occidentale de l'Afrique, et la circumnavigation de cette partie de la terre, attribuée aux anciens*. Il se propose de les comparer avec les recherches de MM. Rennel et Vincent, et d'y joindre les siennes. M. Bredow s'est déjà fait connoître avantageusement par ses *Recherches sur différens points de l'Histoire, de la Géographie et de la Chronologie anciennes* ( *Untersuchungen über Gegenstände der alten Geschichte, Geographie und Chronologie* ), qui ont paru à Altona, chez Hammerich.

---

 G Æ T T I N G U E.
*Journal de Botanique.*

Le docteur SCHRADER, un des plus célèbres botanistes de l'Allemagne, publie, à Gœttingue, un journal où se trouvent consignées les découvertes les plus importantes sur la science des végétaux. Ce journal, écrit en allemand et en latin, paroît tous les trois mois. Chaque cahier ou volume est formé d'environ 450 pages in-12, et comprend trois plan-

ches qui contiennent plusieurs figures. Le docteur Schrader a divisé chaque cahier en quatre parties. Il publie, dans la première, les mémoires qui lui sont adressés ; et il donne, dans la seconde, l'extrait des ouvrages nouveaux. La troisième partie renferme les découvertes et les observations les plus importantes sur la science ; et la quatrième présente ce qu'il y a de plus intéressant dans la correspondance que l'auteur entretient avec les savans de l'Europe.

Quoique toutes les parties de la botanique soient cultivées, avec le plus brillant succès, dans le nord de l'Europe, néanmoins l'étude de la cryptogamie, c'est-à-dire, des plantes dont les organes sexuels sont difficiles à découvrir, paroît occuper spécialement les savans de ces contrées. C'est à eux que nous sommes redevables des lumières qui ont été répandues sur cette partie de la botanique. Les travaux des Hedwig, Hoffmann, Schrader, Humboldt, Persoon, Flügge, Stromeyer, etc. ont dissipé l'obscurité dont la nature et la reproduction des mousses et des champignons étoient entourées. Le journal que nous annonçons, et dont il a déjà paru six cahiers, présentant, dans le plus court délai, les découvertes et les observations nouvelles sur toutes les parties de la botanique, ne sauroit manquer d'être accueilli par ceux qui s'intéressent aux progrès de la science.

---

*Société de Gættingue.*

La Société royale des Sciences à Gættingue avoit proposé, pour le mois de juillet 1801, un prix pour *la monographie la plus complète et la plus exacte des chrysomelæ, et l'indication des moyens les plus sûrs pour prévenir les dégâts qu'elles causent.* Elle a reçu quatre mémoires. Le prix a été adjugé à celui de M. G. H. RITTER, conseiller aulique et médecin du prince de Nassau-Usingen, et médecin des eaux minérales de Wisbaden.

---

 J É N A.
*Physiologie de LODER.*

Parmi les livres les plus utiles, qui ont dernièrement honoré les presses de l'Allemagne, il faut placer au premier rang la troisième édition (considérablement augmentée) des *Principes d'Anthropologie physiologique et de Médecine politique*, par le célèbre docteur LODER, de Jena. La première édition parut en 1791. Il est peu de livres plus propres à intéresser tous les lecteurs en général, que cet ouvrage qui explique, de la manière la plus satisfaisante, plusieurs phénomènes et expériences psychologiques.

---

 W E I M A R.
*Théâtre.*

On a produit, il y a quelques jours, sur notre théâtre, *les Adelpes de Térence*, traduits en vers par M. D'EINSEDEL, chambellan de la duchesse douairière, que Wieland a immortalisée, sous le nom d'Olympie, dans ses ouvrages. Tous les rôles d'hommes ont été joués en masque, et le costume a été arrangé d'après les anciens monumens. Syrus, par exemple, d'après la peinture d'Herculanum, T. IV, tav. 33. M. Gœthe avoit tracé lui-même le dessin d'après lequel on a peint la scène qui représentoit une rue d'Athènes. Tout a réussi à merveille, et même les dames et les spectateurs du peuple qui n'entendoient rien à l'antiquité, en ont été si charmés qu'on en a redemandé la représentation. Cela, j'espère, nous menera plus loin, et avec le temps nous verrons peut-être aussi des tragédies de Sophocle, avec des chœurs ressuscités depuis 2000 ans. B.....

---

 L E I P S I C K.
*Recueil des Odes de HAFIZ.*

Les amateurs de la littérature persanne ont souvent désiré de voir publier un recueil de toutes les odes de

Hafiz, dont il n'a paru encore qu'un très-petit nombre, dispersées dans différens ouvrages. M. Hill annonce qu'il va remplir cette lacune de la littérature persanne, en publiant le Divan entier de Hafiz, chez le libraire *Wolff* et compagnie, à Leipsick, chez lequel les souscriptions seront reçues jusqu'au 15 avril 1802. L'ouvrage entier formera soixante feuilles in-4.°, qui paroîtront en deux livraisons. Le prix de la prénumération est d'environ 40 fr. pour la première livraison, lors de l'inscription, et d'autant lors de la réception de celle-ci, pour la seconde livraison. Si le nombre d'amateurs nécessaire pour couvrir les frais de cette entreprise, se présente, d'ici à l'époque indiquée ci-dessus, l'ouvrage sera terminé dans l'espace d'un an; sinon, l'argent des souscripteurs sera rendu par la librairie de Wolff, à Leipsick. M. Hill possède plusieurs manuscrits du Divan de Hafiz, et il est dans le cas d'en consulter plusieurs autres. À la suite du texte, il donnera un recueil des Variantes. L'ouvrage sera imprimé sur beau papier vélin, et avec tout le luxe dont il est susceptible.

Dans le cas où le nombre des souscripteurs ne seroit pas au dessous de cent cinquante, M. Hill promet qu'il n'en sera tiré qu'un nombre égal à celui des souscripteurs; s'il reste au dessous de cent cinquante, il ne fera tirer que trente exemplaires, plus que n'est le nombre de souscripteurs. Le prix de ceux-ci sera du double. Pour constater l'exécution de cette promesse, la liste des souscripteurs sera en tête de l'ouvrage, et chaque exemplaire portera un numéro.

M. Hill offre également de publier, à la suite du

texte original, une traduction latine, qui formera un ouvrage séparé.

Dans la foire de Pâques, 1802, M. Hill publiera, chez le même libraire Wolff, à Leipsick, les Fables de Nizami, en persan et en latin, avec une table complète des mots qui s'y trouvent; de sorte que cet ouvrage pourra servir de livre élémentaire à ceux qui se livrent à l'étude de cette langue.

---

## V I E N N E.

### *Notice abrégée des derniers travaux des Grecs modernes, sur la Géographie.*

Depuis quelque temps, les Grecs établis dans les parties septentrionales de la Turquie et même au-dehors, s'occupent des moyens d'éclairer leur nation. On a déjà donné, dans le *Magasin encyclopédique*, plusieurs notices de leurs travaux, et ils fournissent toujours les moyens d'en faire de nouvelles. Anthimus GAZI, établi à Vienne en Autriche, a traduit de l'anglais en grec moderne, la Grammaire générale des sciences de Benjamin Martens, qu'il a fait imprimer à Vienne, en 1799, en deux volumes in-8.°; et Daniel-Démétrius Philippides, qui avoit donné un premier volume d'une Géographie moderne, imprimé à Vienne en 1791, de format in-8.°, vient de faire paroître en un volume in-8.°, également imprimé à Vienne en 1801, une traduction de la logique de Condillac, avec des

notes. Ce dernier se propose de traduire les meilleurs livres élémentaires sur plusieurs sciences, et particulièrement d'après les ouvrages français.

Mais, en géographie, ils ont déjà fait plus que traduire des livres, ils ont traduit des cartes, et le choix de ce qu'ils ont fait passer dans leur langue, prouve en général leur goût, et donne l'assurance qu'ils pourront faire des progrès dans cette science. En l'année 1800, le même Anthimus Gazi a fait graver à Vienne une grande carte de la Grèce ou de la Turquie d'Europe, en douze petites feuilles, dressées par lui, et où l'on voit exprimé tout ce que fournit la Géographie de Mélénius, et d'autres détails plus circonstanciés; malheureusement le plan de cette carte est devenu un peu ancien; c'est celui de la carte de Delisle, auquel on a ajouté les parties septentrionales de la Turquie. Dans la même année, le même Gazi a fait graver une assez belle mappe-monde, en quatre grandes feuilles, dressée par un nommé Georges Goleski, apparemment d'après quelque carte allemande, et ornée de toutes les manières de projeter le globe, et de quelques détails sur les différens systèmes planétaires. On y voit le portrait d'Alexandre Mauronsi, prince de Walachie, avec une petite carte de cette province. Enfin, en 1801, le même Athimus Gazi a publié une carte de l'Europe, en quatre grandes feuilles, dressée par lui, et dont le plan paroît être celui de la carte de Robert de Vaugondy, mais avec quelques changemens. Sans doute, M. Gazi continuera l'entreprise qu'il a si bien commencée. Il donnera successive-



ment les cartes des trois autres parties du monde ; et, par ce moyen, ses compatriotes lui auront une double obligation et comme littérateur et comme géographe, et ils jouiront d'une suite assez intéressante et assez complète de cartes de géographies.

Paris, ce 11 brumaire an 10.

B. d. B.

---

B E R L I N.

*Ecole de teinture.*

Parmi les institutions utiles de l'Allemagne, on distingue une école de teinture et d'impression, qui a été établie à Berlin, pour le progrès des manufactures. M. HERMSTAEDT, docteur et conseiller de médecine, y donne deux fois par semaine, dans le courant de l'année, des leçons aux personnes qui doivent s'adonner à cette profession.

---

*Sur le mathématicien SOLDNER.*

Le roi de Prusse a accordé au mathématicien SOLDNER, qui, dans ce moment, est à Berlin, une pension annuelle de 200 rixdalers (à peu près 800 fr), en attendant qu'il vienne à vaquer une place de mathématicien ou d'astronome.

Ce jeune homme, fils d'un cultivateur dans le margraviat d'Ansbach, montra, dès sa première jeunesse, un penchant décidé pour la géométrie et l'astronomie.

M. OESTERLEIN, à Feuchtwang, avoit eu occasion de remarquer ses dispositions, et engagea le père de ce jeune homme de faire faire ses études à son fils. A Ansbach, il jouit des leçons du professeur YELIN, avec tant de succès, que, selon l'avis du professeur MAYER, il pouvoit se passer des leçons qu'il auroit pu recevoir à l'université d'Erlangen. Il se rendit à Gotha, où il resta quelque temps auprès du célèbre astronome M. de ZACH, de là il alla profiter des leçons de M. KLÜGEL, à Halle, et, en dernier lieu, il a été auprès de M. BODE à Berlin.

M. Soldner a fait imprimer deux mémoires, 1.<sup>o</sup> *sur le Mouvement relatif des étoiles fixes*; 2.<sup>o</sup> *sur la Déviation du rayon lumineux de sa direction en ligne droite.*

---

#### *Médaille du comte de HAUGWITZ.*

M. ABRAMSON, connu par la confection de plusieurs médailles ingénieuses et des portraits de savans célèbres, vient de terminer une médaille de M. le comte de Haugwitz, ministre d'état et du cabinet de S. M. le roi de Prusse.

D'un côté, on voit le buste du ministre, qui est d'une ressemblance frappante, et au tour duquel on lit : CHRIST. HEINR. CURT GRAF VON HAUGWITZ (*Crétien-Henri Curt comte de Haugwitz*).

Au revers, on voit un cube sur lequel est posé un compas. La légende est : BESTIMMTHEIT, FESTIGKEIT. (*Précision, Fermeté*).

Le même artiste est occupé à l'exécution d'une médaille, en mémoire du célèbre musicien Haydn.

---

### *Découverte d'une planète.*

On écrit de Berlin, en date du 22 octobre, que le célèbre astronome Bode a reçu de M. Piazzi, de Palerme, deux lettres dans lesquelles cet habile observateur du ciel déclare qu'il est persuadé aujourd'hui, comme M. Bode lui-même, que l'étoile découverte le 13 janvier étoit une planète, et qu'il avoit été d'abord induit en erreur par la foiblesse de la lumière de cette étoile. Elle ne redeviendra visible qu'en novembre. Les astronomes allemands proposent de l'appeler *Junon*, par analogie avec les noms des autres planètes. M. Piazzi voudroit qu'elle fût nommée *Cérés Fernandia*, par allusion à la Sicile qui est consacrée à Cérés, et au monarque qui y règne.

---

### L O N D R E S.

#### *Opinion d'HERSCHEL, sur le Soleil.*

Le docteur HERSCHEL vient de publier un écrit, dans lequel il prétend que le soleil est un corps opaque et obscur par lui-même, mais enveloppé d'une atmosphère de feu, qui sort, dit-il, du corps même du soleil; et il ajoute que les taches que nous apercevons sur son disque, sont les ouvertures par lesquelles ce disque se montre entre les nuages lumi-

neux. Cette doctrine nouvelle, quoique appuyée d'un grand nom, mérite examen, et subira des contradictions.

---

*Eloge de William JONES.*

L'éloge de feu M. William JONES avoit été proposé pour sujet de prix, par l'université d'Oxford. Il a été remporté par M. H. PHILLPOTS, fellow du collège de Madeleine de cette université. Cet éloge vient d'être imprimé sous le titre de : *Guil. JONES Laudatio præmio acad. ornata ect.* Londres, chez *White*. 1801. In 4.º

---

*Bibliothèques publiques.*

M. PLANTA, bibliothécaire du Muséum à Londres, est occupé à rédiger un nouveau catalogue des manuscrits de la bibliothèque cottonienne; il contiendra à peu près 16,000 articles. L'ancien catalogue n'en contenoit que 6,000.

La bibliothèque bodléienne a reçu deux copies de la *Cammua*, ou du livre de cérémonies des prêtres d'Ava, de Pégou et de Siam, absolument semblable à la copie apportée à Londres par le major Symes, qui, en 1795, fit un voyage à Ava, en qualité d'ambassadeur.

---

R O M E.

*Cène de Léonard DE VINCI.*

Jacques FREY, graveur romain, petit-fils de celui qui s'est acquis une juste célébrité, en exerçant son burin sur les œuvres de Raphaël, est occupé dans ce moment à graver la cène de Léonard de Vinci, peinte à fresque dans le réfectoire du couvent *delle Grazie*, à Milan, mais que le temps et l'humidité avoient tellement dégradée, qu'elle est désormais méconnoissable. Heureusement, le C. Frey en a découvert une excellente copie, peinte à l'huile par Marc Uglon, l'un des élèves de Léonard. C'est cette copie unique qui lui sert de modèle, et d'après laquelle il espère pouvoir rendre les airs de tête, l'expression et le grand style de Léonard.

---

NOUVELLES DE FRANCE.

*Navigation de la Mayenne.*

Le C. BOURGEOIS, ingénieur en chef du département de la Mayenne, vient de terminer les travaux qui rendent la rivière de Mayenne navigable depuis Château-Gontier jusqu'à Laval, interceptée depuis l'an 4. Il s'occupe en ce moment d'un projet pour perfectionner la navigation actuelle qui est très-défectueuse.

---

*Société libre d'Emulation du département  
du Var, séante à Draguignan.*

Cette Société a tenu sa première séance publique , le 16 vendémiaire an 10. Elle étoit présidée par le C. FAUCHET , préfet du département.

La séance a été ouverte par un discours prononcé par le président , dans lequel , après avoir rappelé l'utilité dont peuvent être les Sociétés établies dans chaque département , il a retracé les travaux de plusieurs membres de celle du département du Var.

La Société avoit proposé , pour le prix à distribuer dans cette séance , les questions suivantes :

1.<sup>o</sup> *Quelles sont les substances minérales , indigènes au département , qui peuvent servir d'engrais , et celles végétales et animales qui , sans avoir préalablement subi la fermentation putride , peuvent suppléer les fumiers ordinaires ?*

2.<sup>o</sup> *A quelle qualité de terrain chaque espèce d'engrais qu'on pourra désigner en répondant à la question précédente , est la plus convenable ?*

3.<sup>o</sup> *Quelle est , pour chacune de ces espèces , la méthode la plus avantageuse de l'employer ?*

Quatre mémoires avoient été envoyés au concours. Le C. BERLIER a fait un rapport sur chacun de ces mémoires ; et la Société a accordé le prix à celui portant pour devise : *Non fingendum , aut ex-*

*cogitandum , sed inveniendum quid natura faciat aut secat.*

L'auteur de ce mémoire est le C. LADEVÈZE ,  
médecin à Toulouse.

On a ensuite proclamé le programme suivant d'un  
prix à distribuer le 16 vendémiaire de l'an 11 :

« La Société libre d'émulation du département  
« du Var , après avoir proposé deux prix relatifs à  
« l'agriculture , a cru devoir diriger les réflexions  
« des hommes instruits vers l'amélioration des arts  
« et manufactures de ce département ; en consé-  
« quence , elle propose au concours les questions  
« suivantes :

« 1.° *Faire l'énumération des manufactures qui*  
« *existent dans le département du Var , en indi-*  
« *quant l'état où elles se trouvent , le degré de leur*  
« *importance , et les améliorations dont elles sont*  
« *susceptibles.*

« 2.° *Faire connoître les établissemens qui man-*  
« *quent dans ce même département , en désignant*  
« *les lieux les plus convenables , et tous les moyens*  
« *qui pourroient être employés pour assurer leur*  
« *prospérité.*

« La Société a cru devoir accorder deux prix ;  
« le premier sera d'une médaille en or , du poids  
« de 125 grammes ; et le second , d'une médaille ,  
« aussi en or , du poids de 60 grammes.

« Ils seront distribués dans la séance publique  
« de la Société , qui aura lieu le 16 vendémiaire  
« an 11. Les mémoires seront envoyés , francs de

« port, ou remis au président de la Société, à  
« Draguignan, avant le 1.<sup>er</sup> fructidor an 10.

« Les membres *délibérans* de la Société sont les  
« seuls qui ne soient pas admis à concourir ; ce qui  
« n'exclut pas les *associés correspondans*.

« Les concourans mettront leur nom et leur  
« adresse dans un billet cacheté, qui portera en  
« dehors la même devise ou sentence, que celle  
« qu'ils mettront sur leur mémoire. Ce billet ne  
« sera ouvert que dans le cas où le mémoire aura  
« mérité le prix. »

Le C. BORELLI a lu un discours sur l'objet de  
l'institution de la Société.

Le C. PERROLE a communiqué quelques obser-  
vations intéressantes qu'il a faites, sur le Tænia.

Il a été lu une ode sur l'*Émulation* ; ouvrage du  
C. PASTORET.

Le C. FABRE a fait lecture d'un mémoire sur  
les moyens de créer des sources artificielles, et de  
suppléer aux sources naturelles et aux rivières,  
pour l'irrigation, la navigation intérieure, et l'é-  
tablissement d'usines et de fontaines.

Le C. LEFÈVRE a lu un discours contenant de  
sages avis aux habitans des villes de ce départe-  
ment, sur le danger de faire des fumiers près de  
leurs maisons, sur leur négligence à redresser les  
rues, à faire des plantations d'arbres, etc.

On a lu une ode du C. MARIUS RAYBAUD, qui  
a pour sujet : *L'Influence du climat sur le génie*.

Plusieurs des pièces lues dans cette séance seront  
imprimées



imprimées dans le 1.<sup>er</sup> volume des Mémoires que la Société va faire paroître.

Toutes ces lectures ont été entrecoupées de morceaux de musique et de chant, exécutés par des amateurs qui ont bien voulu concourir, par leurs talens, à rendre la séance intéressante.

---

P A R I S.

*INSTITUT NATIONAL.*

Le 21 brumaire, le premier consul a assisté à la classe des sciences physiques et mathématiques de l'Institut national. Cette séance a été très-intéressante, et s'est prolongée jusqu'après neuf heures du soir. Le savant professeur de physique de Pavie, M. de VOLTA, a continué la lecture de son mémoire sur l'identité des fluides électrique et galvanique, dont il n'avoit lu qu'une partie dans la séance du 18, et a fait beaucoup d'expériences. Ce mémoire et ces expériences auxquels le premier consul a donné beaucoup d'attention, ont paru convaincans, et ne laissent presque plus de doutes à personne, sur la certitude de la théorie que l'ingénieur M. de Volta a établie.

---

*Ecole polytechnique.*

*Sur le son produit par un jet de gaz hydrogène  
introduit dans des tubes.*

Dans un flacon de verre, on met de l'acide sulfu-  
ome IV.

R

furique et de la limaille de fer; le bouchon est traversé par un tube de verre tiré à la lampe à son extrémité supérieure; après avoir enflammé le gaz hydrogène qui s'échappe par cette extrémité, ce qui produit un jet continu, on l'introduit dans un tube de verre, de métal, de terre, ou de telle autre substance, et on observe les phénomènes suivans.

Si le tube n'est pas trop large, la flamme s'amincit à mesure qu'il s'abaisse; et lorsqu'elle est réduite à un filet, le tube rend des sons très-purs.

Si le tube est trop étroit, la flamme s'éteint. A mesure qu'il s'élargit, le son diminue; et il y a une limite où il cesse totalement: cela arrive aussi lorsque le tube est renflé dans sa longueur.

On peut varier à volonté les sons, en employant des tubes de dimensions et de figures différentes, ou formés de substances diverses.

Ces expériences ont été faites en Italie. M. Brugnatelli les avoit décrites dans les Annales de chimie. Il les a répétées avec M. de Volta, dans le cabinet de l'Ecole polytechnique, en présence de plusieurs personnes.

---

### *Société d'industrie nationale.*

La Société d'encouragement pour l'industrie nationale a tenu, le 27 brumaire, une séance générale, dans laquelle, après avoir arrêté le plan de son organisation, elle a fait les nominations suivantes:

Président, CHAPTAL, ministre de l'intérieur;

vice-président, FROCHOT, préfet du département de la Seine ; deuxième vice-président, COSTAZ, tribun ; secrétaire, DÉGÉRANDE ; trésorier, LAROCHE, notaire.

*Commission des fonds.* Récamier aîné, Perregaux et Petit.

*Commission des arts mécaniques.* Molard, Conté, Baillet, Costaz et Bardel.

*Commission des arts chimiques.* Berthollet, Guyton-Morveau, Vauquelin, Descotils et Scipion Périer.

*Commission d'agriculture.* Cels, Teissier, Huzard, François ( de Neufchâteau ) et Sylvestre.

*Commission des arts relatifs à l'économie domestique.* Parmentier, Montgolfier, Benjamin Delessert, Lasteyrie, Décandolle.

*Commission relative au commerce.* Arnauld aîné, tribun, Saint-Aubin, Bertrand, Magnien, Regnaud ( de Saint-Jean-d'Angely ), conseiller d'état.

---

### *Séance publique du Collège de Pharmacie.*

Le Collège de Pharmacie a tenu, le 19 brumaire an 10, sa séance publique pour la distribution des prix. Cette séance, à laquelle a assisté le préfet du département, a été présidée par le ministre de l'intérieur.

Le C. BOUILLON - LAGRANGE, l'un des prévôts et professeur de chimie, a fait lecture du procès-verbal de la séance du concours, et a proclamé les noms de ceux qui ont obtenu les prix.

Il a ensuite rendu compte des travaux de la Société libre des Pharmaciens de Paris, depuis le 1.<sup>er</sup> vendémiaire an 9 jusqu'au 1.<sup>er</sup> vendémiaire an 10, et a fait l'annonce du prix fondé par le préfet du département de la Seine, qui doit être adjugé au commencement de l'an 11, dont voici le sujet :

*Déterminer, par des expériences exactes, ce qui arrive aux sels le plus fréquemment employés, et surtout aux sulfates de soude et de magnésie, au tartrate de potasse et de soude, au muriate suroxygéné de mercure et au tartrate de potasse et d'antimoine, lorsqu'on les mêle aux boissons usuelles, telles que tisanes, apozèmes, décoctions, bouillons, petit lait, jus d'herbes et potions.*

Plusieurs mémoires ont ensuite été lus.

1.<sup>o</sup> Des *Observations sur la température interne des végétaux, comparée à celle de l'atmosphère*, par le C. SOLOMÉ ;

2.<sup>o</sup> Une *Notice sur les travaux des CC. Bailly, Martin et Delaplanche*, par le C. MORELOT ;

3.<sup>o</sup> Un *Mémoire sur les vins médicinaux*, par le C. PARMENTIER ;

4.<sup>o</sup> Un *Mémoire sur l'éther phosphorique*, par le C. BOUDET ;

5.<sup>o</sup> Des *Observations sur la confection d'une nouvelle pharmacopée française*, par le C. CHAMP-SERU, associé libre ;

6.<sup>o</sup> Des *Observations sur le suc et le syrop de groscilles*, par le C. BOURRIAT ;

7.° Un *Discours sur l'utilité de la Pharmacie*, par le C. DELUNEL;

8.° Une *Observation sur l'existence du phosphore dans le sucre*, par le C. BOULLAY.

Le ministre a prononcé le discours suivant :

« Lorsque nos neveux parcourront quelques pages sanglantes de notre histoire, dans lesquelles seront retracés tous les outrages du vandalisme, ils verront sans doute avec douleur que les plus belles institutions aient disparu comme le souffle; ils verseront peut être quelques larmes sur les ruines de ces divers monumens du génie des siècles; mais avec quel étonnement leurs regards ne se porteront-ils pas sur le Collège de Pharmacie de Paris, seul resté debout au milieu des ruines, seul ayant conservé ses formes, son organisation et ses professeurs?

« Cet hommage rendu au Collège de Pharmacie au milieu du ravage et de la destruction, nous fournit une nouvelle preuve de ce que peut, au sein même des passions aigries, le spectacle imposant d'une réunion d'hommes estimables, étrangers à tous les orages politiques, et cultivant en paix des sciences utiles.

« Je vous félicite, jeunes élèves, d'avoir été appelés à recevoir les principes de votre art dans une école également distinguée par la bonté de son institution et la célébrité de ses professeurs.

« Je me félicite moi même d'avoir à couronner votre zèle et vos progrès. J'espère que vous por-

« terez avec honneur, dans nos départemens, le  
 « nom d'Elèves du Collège de Pharmacie de Paris.

« J'espère que les connoissances positives que  
 « vous avez puisées dans cette Ecole, serviront  
 « toutes au soulagement de l'humanité, et que  
 « vous prouverez à la nation française que, de  
 « toutes les professions, celle de pharmacien est  
 « peut-être celle qui exige le plus de vertus et de  
 « connoissances exactes. »

La séance a été terminée par la distribution des prix aux élèves, dans l'ordre qui suit :

#### C H Y M I E.

*Premier prix*, au C. Jean-Antoine CLUZEL, de Tarbes, département des Hautes-Pyrénées.

*Second prix*, au C. Michel-Louis MARTIN, de Paris.

#### H I S T O I R E N A T U R E L L E.

*Premier prix*, au C. MARTIN, déjà nommé.

*Second prix*, au C. Jean-Pierre GODEFROY, de Paris.

#### B O T A N I Q U E.

*Premier prix*, n'a pas été adjugé.

*Second prix*, au C. Pierre-Michel AUTIN, de Villedieu, département de la Manche.

Le Collège a accordé une mention honorable pour la chymie, au C. Jean-Pierre GODEFROY, ci-dessus nommé.

Les prévôts et les professeurs du Collège, ainsi que les élèves qui ont remporté les premiers prix, ont dîné, le même jour, chez le ministre de l'intérieur.

---

*Ecole centrale.*

En vertu d'un arrêté du préfet de la Seine, il a été établi, dans chacune des Ecoles centrales de Paris, une troisième classe de langues anciennes. L'objet des études dans ces classes sera l'enseignement gradué des langues grecque, latine et française. Le cours de belles-lettres, généralement professé jusqu'à ce jour en français seulement, le sera dans les trois langues. Le cours complet d'études sera de six années. Pendant les trois premières années, les élèves suivront graduellement les classes de langues anciennes et le cours élémentaire d'histoire et de géographie; pendant la quatrième, la classe de grammaire générale et celle des belles-lettres; pendant la cinquième, la classe de mathématiques; pendant la sixième, les classes de physique et chimie, et d'histoire naturelle, le cours de législation et la conférence sur l'histoire.

---

*Encouragement des Arts.*

La somme destinée, en l'an 10, à l'encouragement des arts et du dessin, a été fixée, par le ministre de l'intérieur, à 40,000 fr.

---

*Comité central de Vaccine.*

*Contr'épreuve pratiquée à Paris, sur 102 enfans précédemment vaccinés.*

Une longue et constante expérience ayant entièrement convaincu le Comité du peu de dangers qui suit l'inoculation de la vaccine, il lui restoit à s'assurer plus particulièrement de son effet préservatif, et à reconnoître si, contre les doutes qui avoient été élevés à cet égard, sa durée s'étendoit plus loin que la révolution d'une année.

Pour faire cette expérience avec tout le soin et toute l'authenticité qu'elle mérite, le Comité a réuni le plus grand nombre qu'il lui a été possible, de médecins les plus estimés et les plus célèbres.

Il publie ici le résultat de la contr'épreuve tentée sous leurs yeux sur 102 enfans précédemment vaccinés.

*Procès-verbal de la contr'épreuve.*

Nous soussignés, invités par le Comité central de vaccine à suivre une expérience de contr'épreuve qu'il se proposoit de faire, en inoculant la petite vérole à un très-grand nombre d'individus précédemment vaccinés, nous sommes réunis à l'École de médecine, chez le C. THOURET, directeur, les 23, 30 vendémiaire, 7, 19 et 30 brumaire an 10, pour être témoins de cette expérience et en suivre les résultats.



Dans chacune des quatre premières séances, le Comité nous a présenté un sujet ayant une petite vérole bien caractérisée. La matière qui a servi aux inoeulations, a été prise chaque fois dans les boutons, et insérée, sous nos yeux, par trois piqûres au moins, à chaque individu vacciné.

Trente-sept sujets soumis, le 23 vendémiaire, à l'inoculation variolique, ont été suivis par plusieurs d'entre nous jusqu'au 30 du même mois, et visités ce même jour par nous tous. Les piqûres étoient éteintes sur vingt-quatre : les treize autres avoient un travail local, caractérisé par de la rougeur avec dureté, élévation, et un point de suppuration aux piqûres. La dessication étoit complète le 6 brumaire, 13.<sup>e</sup> jour de l'insertion. On s'est assuré que, pendant la durée de ce travail, il n'est survenu aucun mouvement febrile, et on n'a vu, sur aucun de ces individus, ni le moindre signe d'infection générale, ni la plus légère apparence d'éruption. Nous devons ajouter que ces enfans avoient, pour la plupart, des chemises très-dures, et des vêtemens doublés d'un tissu très-grossier, dont le frottement nous a paru avoir beaucoup influé sur le degré d'inflammation qui s'est manifestée aux piqûres.

Vingt autres sujets ont été inoculés le 30 vendémiaire, avec les mêmes précautions que les trente-sept premiers, c'est-à-dire, avec de la matière prise sur un varioleux présent; le 7 brumaire, les piqûres étoient effacées sur dix-neuf; un seul présenta, comme les treize précédens, un travail local qui

avoit complètement disparu le 12 brumaire, 12.<sup>e</sup> jour de l'insertion.

Vingt-cinq autres furent soumis, le 7 brumaire, à la même inoculation variolique. Le 15, 8.<sup>e</sup> jour de l'insertion, on n'observoit plus, sur vingt-trois, aucune trace des piqûres : les deux derniers présentoiént encore quelques restes d'un travail local, semblable à celui dont il vient d'être question, et qui n'avoit pas eu plus de durée.

Enfin le 19 brumaire, on termina l'expérience en inoculant de la même manière vingt individus. Le 30 du même mois, les piqûres étoient éteintes sur dix-huit. Des deux autres, l'un présentoiént à deux piqûres un bouton dur, sec, comme corné. Le second offroit, à celles du bras droit, deux pustules régulières, arrondies, ayant encore un bord légèrement enflammé, remplies d'une matière en suppuration, et ayant l'aspect varioleux.

Ces deux enfans, suivis chaque jour par deux d'entre nous, n'ont eu aucun symptôme fébrile, aucun malaise, aucune apparence d'éruption générale. On doit observer qu'au moment de leur inoculation, ils subissoient un traitement anti-vénérien.

Il résulte de cette expérience :

1.<sup>o</sup> Que dans le nombre de cent deux individus vaccinés, dont plusieurs l'avoient été depuis un an, et quelques-uns même depuis près de dix-huit mois, l'inoculation variolique n'a produit aucun effet sur quatre-vingt-quatre.

2.<sup>o</sup> Que le travail développé aux piqûres des dix-huit autres n'a point été suivi de la petite vérole,

puisqu'on n'a observé sur aucun de ces individus ni fièvre, ni mal-aise, ni éruption.

3.° Que dans le dernier, les pustules d'apparence varioleuse ont été l'effet d'une action locale semblable à celle que l'on parvient à exciter en inoculant la petite vérole à des individus ayant eu antérieurement cette maladie, et que contractent souvent aussi même après l'avoir éprouvée, les médecins, les gardes-malades, les infirmiers, qui soignent des individus varioleux, et surtout les nourrices qui allaitent des enfans atteints de cette éruption.

4.° Enfin, qu'il est naturel de conclure que la vaccine a préservé de la petite vérole les cent deux individus qui ont été inoculés sous nos yeux.

Ont signé à Paris, le 30 brumaire an 10.

*Portal, Hallé, Sabatier, Jussieu, Fourcroy*, conseiller-d'état, *Parmentier, Huzard, Teissier*, membres de l'Institut national.

*Maloet, Descemet, Jeanroy*, oncle, *Jeanroy*, neveu, *Bosquillon, Laverne, Lafisse, Duchanoy*, administrateur des hospices, *Andry, Montaigu, Borie, Delaporte, Roussille-Chamseru, Roussel-Fauzème*, médecins de la ci-devant faculté de médecine de Paris.

*Corvisart*, médecin du gouvernement; *Suë, Dubois, Chaussier, Petit-Radel, Leclerc*, professeurs de l'école de médecine.

*Coste, Heurteloup, Biron, Vergez, Lacroix*, du conseil de santé des armées.

*Bichat, Dupuytren, Auvity, Alibert*, de la Société de l'École de médecine.

*Tourdes*, professeur de l'École de médecine de Strasbourg,

*Sédillot* jeune, *Beauchesne*, de la Société de médecine du Louvre.

*Daignan*, *Bertin*, *Leblanc*, *Leveillé*, *Lerminier*,  
*Bourdette*, *Ruffin*, *Recamier*, *Foubert*, *Moreau*.

Le comité desire que, s'il reste des objections à proposer contre la vaccine, elles soient basées sur des faits aussi authentiques.

Ont signé tous les membres du comité. Paris, le 30 brumaire an 10.

*Thouret*, président; *Guillotín*, *J. J. Leroux*, *Pinel*,  
*Doussin-Dubreuil*, *Salmade*, *Pelaroche*, *Jadelot*,  
*Main*, *Parfait*, *Mongenot*, *Lasteyrie*, *Husson*,  
secrétaire.

Pour copie conforme, *Husson*, secrétaire.

*Nota.* La liste indicative des noms des enfans relatés dans le procès-verbal précédent, de l'époque de leur vaccination, et de leur demeure, est déposée au comité central de vaccine, où l'on peut en prendre connoissance.

---

### *OSSIAN de GÉRARD.*

Le célèbre GÉRARD vient de terminer un tableau destiné à décorer les appartemens du premier consul, et qui représente *Ossian*, évoquant les fantômes, au son de la harpe, sur les bords du Lora. Ce morceau sera envoyé, pour quelque temps, en Angleterre, où il sera gravé.

---

*Biographie.*

Le C. Gabriel BORY, membre de l'Institut national, ancien chef d'escadre et gouverneur des Iles sous le Vent, vient de mourir. Il a publié, en 1790, des *Mémoires sur l'Administration de la Marine et des Colonies.*

---

## T H É A T R E S.

*THÉÂTRE FRANÇAIS DE LA RÉPUBLIQUE.*

M.<sup>lle</sup> Bourgoïn, élève de M.<sup>lle</sup> Dumesnil, a débuté le 7 frimaire, avec succès.

L'assemblée étoit nombreuse, et l'a parfaitement accueillie. Elle a paru d'abord très-timide, et elle a mis un peu de monotonie dans le rôle de *Mélanie*, de la pièce de ce nom. Elle a été cependant demandée et applaudie après la pièce. Elle jouoit encore, dans *l'Ecole des femmes*, le rôle d'*Agnès*, et elle y a mis toute l'ingénuité et la candeur qui font le charme de ce rôle. Son physique est agréable, son organe très-flatteur, et elle promet beaucoup. Le théâtre français a besoin d'une actrice pour la comédie, et depuis longtemps on n'avoit vu de débuts que dans le tragique. Il faut espérer que M.<sup>lle</sup> Bourgoïn remplira les espérances qu'a données le sien.

## THÉÂTRE LOUVOIS.

*La Pièce en répétition.*

Le théâtre Louvois, depuis son ouverture, n'a pas été heureux en petites pièces. Celle-ci, jouée le 7 frimaire, est tombée, malgré tout le zèle des acteurs et les bonnes dispositions du public. Rien n'est, en effet, plus ennuyeux que le tableau d'une répétition et des intrigues de coulisse. Les propos insignifiants des acteurs et des actrices qui refusent un rôle, qui ne trouvent pas le leur assez beau, et qui parlent de s'en aller pour faire leur dîner, ne sont pas une chose assez comique et d'un assez bon goût, pour en amuser le public pendant trois actes. Je dirai plus, présenter l'image de l'intérieur d'un théâtre, c'est détruire toute illusion. Beaucoup de gens n'auroient plus le même goût pour le spectacle, s'ils connoissoient à fond *le tripot comique*, et s'ils voyoient souvent les rois et les princes en habit du matin, et les princesses en négligé, faire leur petit ménage. Il en est de cela comme d'un bon dîner auquel bien des gens refuseroient de toucher, s'ils avoient vu faire la cuisine.

Le sujet de *la Pièce en répétition* est donc vicieux par lui-même ; de plus, il n'est pas nouveau. Sans parler des anciennes parodies, où l'on a représenté l'intérieur d'un théâtre, on l'a vu dernièrement, au Vaudeville, dans *Jean Monet* ; rue du

Bacq, dans le *Couplet à'annonce* ; au Boulevard, dans le second acte de *Madame Angot de retour de Constantinople*, etc. etc.

On annonce une seconde représentation de la pièce, réduite en deux actes ; mais probablement elle n'aura pas plus de succès. T. D.

---

## THÉÂTRE DU VAUDEVILLE.

### *La Famille des Gilles.*

Cette famille a paru sur le théâtre du Vaudeville le 5 frimaire. Elle avoit été annoncée par le couplet suivant, chanté par Arlequin :

AIR : *Vaudeville d'Arlequin afficheur.*

Je ne viens point d'un air calin  
Pour réclamer votre indulgence,  
Des Gilles, sans un Arlequin !...  
Ce trait et me pique et m'offense.  
Je ne connois point les auteurs  
De ce chef-d'œuvre d'*imbécillies* ;  
Mais je crains bien que les acteurs  
Ne soient pas les plus Gilles.

La crainte s'est complètement réalisée. Il étoit impossible de voir un ouvrage plus insignifiant : toutes les scènes froides et languissantes, point d'action, un dénouement prévu dès le commencement, et par-dessus tout cela, pas un seul couplet passable. M. *Gilles*, cousin des *Gilles*, arrive de

Paris pour la noce de sa cousine; il brouille tout le monde, sans motif, devient tout d'un coup amoureux de *Gillette* qu'il veut souffler à son mari; elle lui donne rendez-vous; le mari vient à sa place; Gilles se place dans le sceau du puits pour être monté jusqu'à la chambre de la petite; au lieu de cela, on le descend dans le puits, où M. *Gilles le père* lui dit que *la vérité l'appelle*. Il n'en sort qu'en promettant une dote qu'il donne, et que *Gilles le fils* trouve un peu humide. Le couplet du vaudeville final disoit à peu près, *Si vous n'êtes pas contents, songez, messieurs, qu'on ne vient pas pour chercher de l'esprit dans la Famille des Gilles*. On a voulu le faire répéter, tant il étoit ingénu et applicable à la pièce; mais le rideau s'est baissé au milieu des huées et des sifflets. On a pourtant osé représenter, le lendemain, cette pitoyable parade, qu'on ne peut pas comparer même à la plus mauvaise farce du Boulevard, où il y a au moins, de temps en temps, le mot pour rire. Mais le public en a fait justice, et a fait sentir aux *directeurs-auteurs*, que leur entêtement étoit très-déplacé. En effet, par amour-propre, ils auroient bien dû jeter au feu leur *chef-d'œuvre d'imbécilles*, selon leurs propres expressions. C'est chasser le public de leur théâtre que de donner de pareils ouvrages. Le *Carpentier*, en scène pendant presque toute la pièce, étoit pour ainsi dire en conversation avec le public qui répondoit *oui* et *non* à chaque phrase qui faisoit application.

Que cette famille est ennuyeuse, disoit-il! et



on lui répondoit, *oui, sans doute.* Je m'ennuie ici, *et nous aussi.* J'ai envie de partir, *adieu.*

On a été d'autant plus sévère, que, la veille, on avoit donné la reprise de la jolie pièce du *Prix*, ou *l'Embaras du choix*, un des plus jolis ouvrages du C. RADET. Ce vaudeville est monté avec soin, et joué avec beaucoup d'ensemble.

Les applaudissemens ont prouvé que les bons ouvrages, quoiqu'anciens, font toujours plaisir.

T. D.

---

---

---

# LIVRES DIVERS (1).

---

## PONTS ET CHAUSSÉES.

*MÉMOIRES sur les quantités d'eau qu'exigent les canaux de navigation, par J. A. DUCROS, inspecteur général des ponts et chaussées, chargé de l'inspection des canaux du Midi; suivis d'un rapport fait par R. PRONY, membre de l'Institut national et directeur de l'École des ponts et chaussées. A Paris, chez Goujon, libraire, rue du Bac, n.º 264; de l'imprimerie de Marchant, rue du Pont-de-Lodi. An IX. 1801. In-8.º de 78 p.*

« La théorie et les formules présentées dans son « mémoire par le C. DUCROS » (dit le C. PRONY, dans le rapport qu'il a fait sur cet ouvrage, dans l'assemblée des ponts et chaussées), « sont parfaitement exactes; cette théorie et les conséquences « que l'auteur en déduit, sont également nouvelles, « curieuses et utiles; et l'auteur a des droits à la reconnaissance de l'assemblée des ponts et chaussées, « dont son ouvrage mérite l'approbation. »

Ce rapport est lui-même un supplément intéressant au mémoire du C. Ducros, qui mérite d'être médité par tous ceux qui s'occupent de la construction des canaux.

## ART MILITAIRE.

*RELATION détaillée du passage de la Limat, effectué le 3 vendémiaire an 8, suivie de celle du passage du Rhin, du 11 floréal suivant, et de quelques autres passages de fleuve, avec deux cartes*

(1) Les articles marqués d'une \* sont ceux dont nous donnerons un extrait.

*topographiques*, gravées par Tardieu. Par le C. DÉDON l'aîné, chef de brigade d'artillerie. A Paris, de l'imprimerie de Didot le jeune. An IX. 1801. In-8.° de 228 pages. Se vend chez Levrault, frères, libraires, quai Malaquais.

Cet ouvrage contient une notice historique de toutes les opérations militaires des armées du Danube et du Rhin, sous les ordres des généraux Masséna et Moreau, depuis le 15 messidor an 7 (3 juillet 1799), jusqu'au 26 messidor an 8 (15 juillet 1800).

### H I P P I A T R I Q U E.

*VERSUCH über die Bandagen und die bei den ausserlichen Krankheiten der Pferde und der vierfüssigen Thiere überhaupt schicklichsten chirurgischen Vorrichtungen; zum Gebrauch der Vieharzneischulen und für Liebhaber der Thierarzneikunde; von Herrn BOURGELAT ehemals Director der Franz. Vieharzneischulen; c'est-à-dire, ESSAI sur les bandages, et les appareils chirurgicaux, les plus convenables dans les maladies extérieures des chevaux et des quadrupèdes en général, à l'usage des écoles de médecine-vétérinaire, et des amateurs de cette science; par M. BOURGELAT, autrefois direct. des écoles vétérinaires de la France. Trauit du français, avec 21 planches gravées. Berlin, chez F. T. Lagarde. 1801. In-8.° XVI et 142 pages.*

L'original de cet ouvrage est intitulé: *Essai sur les appareils et sur les bandages propres aux quadrupèdes; à l'usage des élèves des écoles royales vétérinaires. Par M. BOURGELAT. (In-8.° Paris. 1770. 154 pages, 21 planches).*

Il est divisé en trois sections. La première contient la description de toutes les pièces et instrumens employés dans les bandages des lésions extérieurs

des animaux , et des préceptes généraux sur leur emploi. La seconde section comprend la description des bandages , dont on se sert communément ; elle est faite d'après les différentes parties du corps du cheval , en commençant par la tête ; cette section est terminée par la description des instrumens de fer qui appartiennent aux bandages , et dont l'invention est due surtout aux CC. CHABERT et FLANDRIN. La troisième section contient la description des travaux , pour y contenir les chevaux et les bêtes à corne. Cette section est due surtout au C. GOIFFON. La traduction de cet ouvrage est dédiée au C. HUZARD ; elle nous a paru bien faite ; le traducteur a eu l'attention d'ajouter presque toujours dans des parenthèses , le mot technique français à côté du mot allemand. L'impression et les gravures sont soignées.

#### G É O G R A P H I E.

*MAPPEMONDE CÉLESTE , ou Exposition des principes astronomiques , relatifs au globe terrestre et à la connoissance générale du ciel. Application à ces deux objets , de diverses notions élémentaires de géométrie , d'optique , de perspective et de calcul ; par J.-CH. MACLOT. A Paris , chez la veuve Durand , libraire , rue de l'Hirondelle , n.º 30 , près le Pont-Saint-Michel. 1 volume in-8.º avec figures. Prix , 5 fr. broché , et 6 fr. franc de port.*

La mappemonde est le tableau perspective de notre globe. L'art de représenter cette perspective est un des objets d'explication que présente la première partie de cet ouvrage. Suite de remarques sur les plus curieux phénomènes qui s'observent en mer. Développement de toutes les connoissances qui appartiennent à ce qu'on appelle communément la sphère. Dans la seconde partie , se trouve un tableau général des principaux groupes d'étoiles. Pratiques sur le globe céleste artificiel , qui apprennent

à les reconnoître et à les distinguer dans le ciel. Supplément contenant une exposition particulière de notions de géométrie, suivies d'exemples de démonstrations géométriques, dont plusieurs pourront être remarqués comme ne se trouvant dans aucun de nos livres de géométrie, et ayant du moins le mérite de la nouveauté. Les principes qui servent de fondement au calcul numérique, et l'usage de ce calcul dans la géométrie-pratique, sont ensuite mis sous les yeux.

## B I O G R A P H I E.

*ORATIO Funeris de BÜSCHINGIO recitata in auditorio majori Gymnasii Berol'ino-Coloniensis à Georgio-Ludovico SPALDING, Gymnasii Professore; junguntur elegi ejusdem auctoris. Berolini, sumtibus Augusti Mylii, 1794. In-8.º de 24 pages.*

Dans cet éloge, M. SPALDING considère d'abord le caractère moral de Büsching; il parle de sa probité, de sa bonté, de son énergie et de ses autres qualités sociales; il le considère ensuite comme théologien, comme géographe et comme historien; il fait voir combien Büsching a contribué à répandre des idées libérales parmi les théologiens, à une époque où on ne le faisoit pas toujours impunément; il entre dans quelques détails au sujet de l'ouvrage biographique, publié par Büsching, sur Frédéric-le-Grand, ouvrage par lequel, entre autres, il a mérité une place distinguée parmi les historiens. Enfin, M. Spalding considère Büsching dans les rapports qui l'unissoient à ses élèves; il parle de l'amour qu'il leur portoit et qu'il en recevoit; du zèle avec lequel il se livroit aux devoirs de sa place; il fait en quelque sorte assister ses auditeurs aux leçons de Büsching, dont lui-même avoit été un des élèves.

## E C O N O M I E P O L I T I Q U E.

*PROCÈS-VERBAUX du conseil-d'état, contenant la discussion du projet de code civil, le texte des projets de loi et des lois qui seront décrétées; accompagné d'une table analytique et raisonnée des matières. Edition faite par le C. LOCRÉ, secrétaire-général du conseil-d'état.*

Le gouvernement ayant ordonné que les procès-verbaux de la discussion du projet de code civil seroient imprimés pour être distribués au Sénat-conservateur, au Corps législatif et au Tribunat, le C. LOCRÉ, secrétaire-général du conseil-d'état, qui a rédigé ces procès-verbaux, et qui en dirige l'impression, se propose, d'après l'autorisation qu'il en a reçue, d'en donner au public une édition exactement conforme à celle qui sera distribuée.

L'ouvrage formera 3 vol. in 4.<sup>o</sup>, chacun d'environ 600 pages, lesquelles comprendront la discussion et le texte des projets de loi et des lois qui formeront le code civil.

Les livraisons seront faites séance par séance, et au même moment que les distributions aux autorités. La première livraison, d'environ dix feuilles, a dû paroître le 11 du présent mois de frimaire au plus tard.

Les procès-verbaux devant paroître feuille par feuille, il devient indispensable de les distribuer par souscription; qui ne pourra être au dessous de 50 feuilles.

Le prix de la souscription est de 10 centimes (ou 2 sous), la feuille prise à Paris. Néanmoins, les personnes qui désireront qu'on leur en fasse l'envoi, ajouteront les frais de transport, qui, d'après le tarif adopté par la loi du 4 thermidor an 4, sont de 5 centimes par feuille.

On souscrit chez le C. Rondonneau, libraire à Paris, au dépôt des lois, place du Carrousel.

Les exemplaires seront signés par lui.

## M O R A L E.

*JE CHERCHE le Bonheur, ou le Célibat, le Mariage et le Divorce, sous le rapport des mœurs, de la société et le bonheur des individus; par A. e. f. s. f. d. c. l.*  
1 vol. in-8.° Paris, chez Moutardier, quai des Augustins, n.° 28; Desenne, libraire, Palais du Tribunal.

Il seroit difficile de trouver le bonheur où l'auteur le cherche; tout ce qu'il dit sur le *célibat* et le *mariage*, n'est que ce qu'on a répété, imprimé cent fois.

## E D U C A T I O N.

*ESSAI sur le genre d'instruction le plus analogue à la destination des femmes; par Antoinette LE-GROING-LA-MAISONNEUVE.* 2.° édition, revue, corrigée et augmentée d'un *Supplément*, dans lequel se trouve développée la méthode que l'auteur emploie avec ses élèves. 1 vol. in-18 de 154 pages. Prix, 1 fr., et franc de port, 1 fr. 25 c. A Paris, chez l'auteur, rue et île Saint-Louis, hôtel Lambert, n.° 63; Charles Pougeus, quai Voltaire, n.° 10; J. D. Fries, place du Pont-Neuf, n.° 1.

Voyez ce que nous avons dit de la 1.<sup>re</sup> édition de cet ouvrage.

## G R A M M A I R E.

*LE JARDIN des Racines Grecques, mis en vers français, avec un traité de la prononciation du grec moderne, et un tableau des verbes inusités et primitifs, pour servir de supplément aux Dictionnaires grecs. Par J. B. GAIL, professeur de littérature grecque.* In-12. 2 fr., chez l'auteur. An X. 1801.

Ce titre est un peu équivoque. On pourroit croire

que le *Jardin des Racines grecques a été mis en vers français* par le C. GAIL. Mais il n'y a de lui dans ce volume que le Traité de la prononciation du grec moderne, et le tableau des verbes primitifs. Le *Jardin des Racines grecques* est tout simplement une réimpression de l'ouvrage attribué à Lancelot de Port-Royal, et connu de tous les écoliers sous le nom de *Jardin des Racines grecques, mises en vers français*, et non pas *mis*, comme a imprimé le nouvel éditeur.

Le C. Gail avertit dans une courte préface, qu'il a fait à cet ouvrage quelques corrections d'après le système de M. Lennep.

C'est aussi d'après ce système qu'est composé le tableau des verbes primitifs ou inusités. Ce système analogique de M. Lennep, que le C. de Villoison, dans sa belle et savante édition de Longus, fit le premier connoître en France, est fort ingénieux, et souvent très-satisfaisant. Mais il ne répond pas à tout. M. Lennep en a abusé lui-même; on en abuse après lui, je crois; et après tout enfin, ce n'est qu'un système, dont bien des parties sont contestées, dont quelques-unes sont vraies, quelques autres fausses, et que l'on ne devoit pas, comme semble, adopter légèrement, surtout dans les écoles. Il est hors de doute que  $\alpha\iota\sigma\omega$  ne peut pas être le futur de  $\phi\iota\sigma\omega$ , et en le rapportant à  $\alpha\iota\omega$ , on fait une supposition très-raisonnable. Mais pour combien de futurs et d'aoristes l'abus de ce système n'a-t-il pas fait créer de thèmes qui n'existent jamais dans la langue? Je le répète, la suppression des seconds futurs et des seconds aoristes n'est qu'une idée systématique, qui ne paroît lever quelques difficultés que pour en créer de nouvelles; qui n'est point démontrée; que les grammairiens peuvent étudier, confirmer ou réfuter, comme ils l'entendent; mais qu'il ne faut pas, je le étois au moins, donner aux écoliers comme des principes incontestables et positifs de la langue. M. Hermann, dont les connoissances grammaticales sont si profondes, et l'esprit si philosophique, a publié, sur



cette matière, des idées bien autrement précieuses et satisfaisantes.

Le *Traité de la prononciation du grec moderne* a été soumis par l'auteur à M. Codriva. Il est un peu court. Le C. Gail a négligé d'y mettre bien des remarques, qui y trouvoient naturellement leur place; mais tel qu'il est, il sera utile aux jeunes lecteurs auxquels il est destiné.

Cette réimpression des *Racines grecques de Lancelot*, ne peut pas remplacer tout-à-fait l'ancienne édition. Le nouvel éditeur a omis les dernières parties, où il est traité des racines rares et des particules, ainsi qu'un petit lexique des mots français empruntés du grec.

Le C. Gail, dans le *Traité de la prononciation*, p. 233, cite, d'après la *Grammaire de Port-Royal*, un vers de Terentien, où il annonce qu'il croit devoit substituer *distant* à *dictant*. *Dictant* est une faute d'impression qui n'existe pas dans l'édition de 1756, la seule que j'aie sous les yeux, et dont la correction ne méritoit pas une note critique. BOISSONADE.

*DICIONNAIRE français-allemand, composé sur la 5.<sup>e</sup> et dernière édition du Dictionnaire de l'Académie française; par S. H. CATEL.* Berlin, chez P. T. Delogarde. 1801. 4 vol. in 4.<sup>o</sup> de 393, 459, 444 et 420 pages.

Cette nouvelle édition du *Dictionnaire de l'Académie française*, conforme en tout point à celle qui parut à Paris, chez Smits, au 7 (1799), a sur elle un avantage précieux qui doit la faire rechercher de préférence et en France et en Allemagne, c'est qu'à l'imitation des *Dictionnaires de Trévoux*, de *Bachelet*, et de plusieurs autres pour le latin, on a placé, à côté de chaque mot français, le terme allemand qui y répond, soit dans le sens général et propre, soit dans les sens particuliers et figurés. A l'aide de ce moyen, le Français

pourra s'énoncer en allemand ; et l'Allemand , arrêté dans ses lectures françoises par des mots ou des tours inconnus , en trouvera l'explication dans sa langue. Il est facile de voir la double utilité de ce travail qui , en laissant le *Dictionnaire de l'Académie* dans toute son intégrité pour ceux à qui il suffit , présente en même temps un dictionnaire complet en deux langues , à ceux qui ont besoin de l'une ou de l'autre.

Cependant , comme il a fallu user d'une grande économie typographique , pour ne pas trop grossir et renchérir le volume , M. Catel n'a placé , à la suite du mot françois , que le terme qui lui correspond le plus et qui est le plus généralement usité dans le langage commun. Quant aux autres significations particulières de chaque mot , il les a indiquées dans des exemples. Il a employé différentes autres abréviations , autant qu'il a pu le faire sans nuire à la clarté , à l'intégrité et à la perfection de l'ensemble ; et dans l'avertissement en tête du 1.<sup>er</sup> volume , il rend compte des abréviations qu'il a employées. L'exécution typographique est très-soignée et telle qu'on est accoutumé à la trouver aux ouvrages qui paroissent chez M. *Delagarde*.

#### L I T T É R A T U R E G R E C Q U E.

*ANTHOLOGIE poétique grecque , ou Extraits de différens auteurs , avec la traduction interlinéaire latine et françoise , et notes grammaticales et critiques ; par J. B. GAIL , etc. etc. Prix , 1 fr. 50 cent. A Paris , chez l'auteur , au Collège de France. An 9 (1801). In-8.°*

Ce volume fait suite au *Cours grec* dont il y a déjà quatre volumes , et commence la partie de la poésie.

Un ouvrage de M. Harles (*G. C. HARLES Anthologia græca poetica. 1792. Baruthi.*) paroît avoir fourni l'idée et le titre de ce livre. Le C. GAIL a

encore une autre obligation à M. Harles, c'est d'avoir été excité, par le reproche de *puérité* que ce savant allemand avoit fait à ses *Notes sur Lucien et Xénophon*, à soigner davantage celles qui accompagnent ce volume. Et en effet, il faut convenir qu'elles sont en général mieux rendues et plus satisfaisantes que celles qu'il a publiées jusqu'ici ; mais, en lui rendant cette justice, je dois aussi aux éditeurs et traducteurs précédens, celle d'avertir que, plus d'une fois, il leur a emprunté leurs remarques.

Le choix des morceaux qui composent ce recueil, est fait avec goût. Ils sont tirés d'Anacréon, Théocrite, Pindare, Aristophanes, Sophocles.

Les versions interlinéaires sont l'ouvrage de quelques-uns des élèves du C. Gail, et on le voit bien. Elles ne sont pas toujours assez travaillées ; et quelque de pareilles traductions soient barbares par essence et par nature, il est certain qu'avec très-peu de soins et d'attention, on auroit pu, dans plus d'un endroit, les rendre moins inélégantes et même plus exactes.

Quoique j'aye loué en général les notes du C. Gail, il en est quelques-unes qu'il seroit, je crois, très-facile de critiquer, par exemple, celle sur le 1.<sup>er</sup> vers de Théocrite, où, parce que, dans ἄδη τι τὸ ψέθυγμα, τὸ lui fait peine, il propose de le corriger et de lire α. τ. οὐ ψέθυγμα ; et encore celle sur le vers 8.<sup>o</sup> du *Philoctete* de Sophocles, où il se donne beaucoup de peine pour expliquer une difficulté qui ne me paroît pas exister.

Mais les bornes de cet extrait, ou plutôt de cette courte annonce ne me permettent pas d'entrer dans plus de détails sur cet ouvrage, ni de parler de cette méthode de versions interlinéaires, adoptée par le C. Gail. Il seroit pourtant, je crois, de quelque intérêt d'examiner si on ne rendroit pas de plus grands services à l'instruction, en imprimant des textes purs avec de bonnes tables, et des notes un peu moins grammaticales, à l'exemple des édi-

tions qui se publient en Allemagne pour les universités. A quoi servent toutes ces notes où l'on fait ce qu'on appelle *les parties* ? L'écolier que l'on met à traduire Anacréon, Théocrite et Sophocles, doit savoir qu'ἔρωτα vient d'ἔρωσ, et τὴν de ὁ ἢ τὸ, et λέγειν de λέγω ; s'il l'a oublié, il ne faut pas éviter à sa mémoire le travail et le fruit de la recherche. L'ancien gouvernement avoit eu une bonne idée sur les moyens de ranimer en France l'étude de la langue grecque, c'étoit de faire réimprimer les classiques. Il est constant qu'en France, les livres sont trop rares et par conséquent trop chers. Les écoliers y sont réduits à ces volumes de *Cours grec*, dont le texte est si court et si borné, qu'ils pourroient les savoir tous et ne savoir encore rien, et dont les notes, en général sèches et insignifiantes, ne leur donnent ni érudition ni principes de critique. Je pense que les plus mauvaises éditions allemandes et anglaises, faites pour les universités et les écoles, doivent être cent fois plus utiles à ceux qui les lisent et les étudient, que tous les cours et toutes les versions interlinéaires possibles. Cette idée de l'ancien gouvernement, de laquelle je parlois plus haut, fut abandonnée : mais on avoit commencé à l'exécuter, et il existe quatre volumes, composés d'ouvrages choisis de Démétrius, Isocrates, Plutarque, Xénophon, Platon, Lucien, Théocrite, etc. etc. Quoique le texte en ait été mutilé, quoiqu'ils soient édités avec négligence, quelquefois corrompus par de prétendues corrections, je les recommande pourtant comme très-utiles, à ceux qui apprennent et n'ont pas le moyen de se procurer les éditions étrangères.

J'oubliois de dire que, dans la préface de son *Recueil de Poésies*, le C. Gail établit, contre M. Sturtz, le sens de quelques passages de Xénophon ; et qu'il a réimprimé dans les notes deux petites dissertations publiées déjà dans le *Magasin encyclopédique*, l'une sur Anacréon, l'autre sur Epicharme. Dans la première, il réfute une assertion

de M. Meiners ; dans la seconde , il cherche à éclaircir le sens de la 12.<sup>o</sup> épigramme de Théocrite.

L'ouvrage est terminé par une liste des auteurs anciens et modernes cités dans cette première partie de l'*Anthologie* , et même de ceux qui seront cités dans la seconde. BOISSONNADE.

\* *GUERRE DE TROÏE*, depuis la mort d'Hector, jusqu'à la ruine de cette ville ; Poème en 14 chants , par *QUINTUS*, de Smyrne , faisant suite à l'*Illiade*, et traduit , pour la première fois , du grec en françois , par *B. TOURLET*, médecin, membre de la Société académique des sciences et du Portique républicain. Paris. An 9.

En attendant que nous rendions un compte détaillé de cette traduction d'un poème grec qui intéresse les amateurs de la littérature et de la mythologie , nous les avertissons que , par mutation de commerce , cette traduction se trouve chez *Batilliot* fils , libraire , rue du Foin-Saint-Jacques , au coin de celle Boutebrue. Prix , les 2 vol. in-8.<sup>o</sup> fig. broch. 7 fr. ; le même ouvrage , 2 vol. in-12 ( pour faire suite aux éditions de l'*Illiade* de ce format ), fig. broch. 5 fr.

#### L I T T É R A T U R E I T A L I E N N E .

*SCelta delle novelle morali di F. SOAVE, fatta dal S. Ignazio BOCCOLI, professore di lingua italiana :*

*Forsan et hæc olim meminisse juvabit.*

VIRG. *Æneid.*

1 vol. in-12. Prix , 1 fr. 80 cent. , et 2 fr. 50 cent. A Paris , chez *Moutardier* , libraire , quai des Augustins , n.<sup>o</sup> 28.

Cet ouvrage est un des plus agréables qui ait paru jusqu'à présent dans la langue italienne ; c'est

un recueil de faits et de nouvelles historiques, traités avec tous les charmes de cette langue, et qui cependant n'en sont devenus que plus intéressans; la richesse du style, le goût de l'auteur font que cet ouvrage convient à ceux qui étudient cette langue.

## P O É S I E.

*ALMANACH des Muses pour l'an 10.* 38.<sup>e</sup> volume de la collection. 1 vol. in-16 de 200 pages. Prix, 1 fr. 80 cent. et 2 fr. 40 cent. franc de port. A Paris, chez *Louis*, libraire, rue de Savoie, n.<sup>o</sup> 12. An X — 1802.

L'Almanach des Muses devient, tous les ans, de plus en plus foible. Ce n'est pas un heureux présage pour la poésie. Les noms de quelques auteurs connus figurent cependant encore dans le volume de cette année; mais on peut leur reprocher, au moins, de la paresse, car chacun d'eux n'a qu'un petit article ou deux tout au plus. Le C. *Pons de Verdun* est celui dont la muse a été le moins avare. Il a toujours été un des fournisseurs les plus abondans de l'Almanach des Muses; mais on ne reconnoît pas partout sa touche facile et légère. Il n'a donné, cette année, que quelques bons mots et de courtes anecdotes, genre de poésie un peu ingrat!

Le C. *Grobert*, qui a semblé prendre à tâche d'en remplir tous les jours le Journal de Paris, en a fait aussi insérer une certaine quantité

Parmi les noms les plus recommandables, on trouve ceux de *Boufflers*, *Demoustier*, *Saint-Ange*, *La Harpe*, *Lebrun*, *Pompignan*, *Lemercier*, *Tressan*, *Voltaire* et *Figée*.

Les meilleurs morceaux sont, sans contredit, un épisode d'un poème intitulé *les Femmes*, par le C. LA HARPE; une traduction de l'Ode d'Horace, *Diffugere nives*, par le C. LAMONTAGNE; le *Printemps*, par le C. MICHAUD; *les J'ai vu de Long-*

*champ*, par le C. MILLEVOIE; *la Romance d'une mère*, par M<sup>me</sup> PIPELET; *la mort de Selima*, par le C. ERNEST. Ce dernier morceau est d'une poésie descriptive, légère et pleine d'agrémens. Je pourrois en citer encore plusieurs, entre autres, des fables très-jolies du C. DUTREMBLAY, quelques vers du C. DEGUERLE; mais je me bornerai à ceux que j'ai nommés. Les pièces médiocres remplissent la plus grande partie de ce recueil: on pourroit cependant reprocher à l'éditeur d'en avoir admis quelques-unes, au dessous même du médiocre. Par exemple, *les Poètes comiques*, stances, par le C. LEMAZURIER. C'est un jugement froid, sans trait, et en prose rimée, sur trois auteurs anciens et six auteurs modernes. *Le Secrétaire*, chanson pitoyable du C. HENRION, et des triolets très-peu piquans du C. DEVILLE.

La notice sur les ouvrages de poésie, qui termine le volume, a un ton trop partial et trop tranchant pour être toujours juste. T. D.

#### A R C H Æ O L O G I E.

\* *MONUMENS inédits ou nouvellement expliqués, collection de statues; bas-reliefs, bustes, peintures, mosaïques, gravures, vases, inscriptions, médailles et instrumens, tirés des collections nationales et particulières, et accompagnés d'un texte explicatif; par A. L. MILLIN.*

Chaque volume de cet ouvrage, imprimé chez Didot jeune, sur beau papier, sera composé de 50 feuilles de texte, de 40 planches au moins, et distribué en six livraisons.

Chaque livraison coûtera 6 fr., prise à Paris, et 6 fr. 60 cent., rendue franche de port dans les départemens.

Ceux qui voudront s'inscrire, les recevront directement à leurs adresses, à mesure qu'elles paroîtront.

L'ouvrage aura six volumes, et sera terminé en moins de quatre années.

La première livraison paroîtra le 1.<sup>er</sup> nivose prochain, et se trouvera chez l'Auteur, rue Neuve des Petits-Champs, n.<sup>o</sup> 11.

## G R A V U R E.

*LE PARDON*, Gravure en taille douce, par *Urbain MASSARD*, fils, d'après le tableau de *Landon*, pensionnaire de l'école des beaux-arts. Deux enfans pleurant sur la mort d'un oiseau, victime de leurs jeux, prient leur mère de leur pardonner; celle-ci leur fait une douce réprimande.

La manière dont ce sujet sentimental est rendu, fait honneur au graveur qui a su réunir à la beauté du burin un effet très-vigoureux et une grande harmonie. Cette gravure se vend chez *Bazan*, marchand d'estampes, rue et hôtel Sepente; il y en a un dépôt chez le *C. Landon*, peintre au Louvre, Pavillon des archives. Prix, 12 fr., hauteur 17 pouces, largeur 14 pouces.

## M É L A N G E S.

*BANQUE départementale*, destinée à venir au secours de l'agriculture, des manufactures, du commerce, des sciences et des arts; suivie de quelques idées sur les faillites, attermoiemens et abandons de biens, comme ayant trait à la banque départementale; par *P. C. N. GUILBERT* fils, manufacturier, rue de Vendôme, au Marais, à Paris. A Paris, chez *Petit*, libraire, palais Egalité, galerie vitrée, au bout de celle de bois, près le théâtre Français. An 10 (1801). In-8.<sup>o</sup> de 33 pages.

---



*Table des articles contenus dans ce numéro.*

<b>MÉDECINE.</b>		<b>Voyage au Cap-Nord.</b> 236
<b>Essai d'une Histoire pragmatique de la Médecine; par Kurt Sprengel (en allemand).</b> 145		<b>OEuvres de Léopold.</b> 237
<b>PHYSIQUE.</b>		<b>Mémoires de Hédin.</b> <i>Ibid.</i>
<b>Traité élémentaire de Physique, présenté dans un ordre nouveau, d'après les découvertes modernes; par le C. Libes.</b> 190		<b>Académie suédoise.</b> <i>Ibid.</i>
<b>LITTÉRATURE GRECQUE.</b>		<b>Défense de livres.</b> 238
<b><i>Æschyli Tragædiæ septem. De-nud recensuit et versionem latinam adjecit Christ. Godof. Schütz.</i></b> 215		<b>Monument public.</b> <i>Ibid.</i>
<b>LITTÉRATURE ORIENTALE.</b>		<b>Finlande. — Société d'économie.</b> 259
<b>Collections orientales, renfermant des mémoires et dissertations originales, des traductions et des mélanges, pour servir à l'éclaircissement de l'histoire, des antiquités, des arts, des sciences et de la littérature de l'Asie; par M. Ouseley (en anglais).</b> 225		<b>Allemagne. — Nécrologie.</b> <i>Ibid.</i>
<b>VARIÉTÉS, NOUVELLES ETCORRESPONDANCE LITTÉRAIRES.</b>		<b>Hambourg. — Trad. de l'ouv. du C. Gosselin, sur la Navigation des anciens.</b> 242
<b>NOUVELLES ÉTRANGÈRES.</b>		<b>Gœttingue. — Journal de Botanique.</b> <i>Ibid.</i>
<b>Cochinchine. — Mort de l'évêque Andran.</b> 250		<b>Société de Gœttingue.</b> 244
<b>Norwège. — Journal.</b> 251		<b>Jéna. — Physiologie de Loder.</b> <i>Ib.</i>
<b>Danemarck. — Vaccine.</b> <i>Ibid.</i>		<b>Weimar. — Théâtre.</b> 245
<b>Médecine</b> 252		<b>Leipsick. — Recueil des Odes de Haliz.</b> <i>Ibid.</i>
<b>Finances.</b> <i>Ibid.</i>		<b>Vienne. — Notice abrégée des derniers travaux des Grecs modernes, sur la Géographie.</b> 247
<b>Librairie.</b> 253		<b>Berlin. — Ecole de teinture.</b> 249
<b>Flore du Danemarck.</b> <i>Ibid.</i>		<b>Sur le mathématicien Soldner.</b> <i>Ib.</i>
<b>Journal de médecine</b> 254		<b>Médaille du comte de Haugwitz.</b> 250
<b>Cartes de l'île de Saint-Jean.</b> <i>Ib.</i>		<b>Découverte d'une planète.</b> 251
<b>Suède — Canal de Trohætta.</b> <i>Ibid.</i>		<b>Londres. — Opinion d'Herschel, sur le soleil.</b> <i>Ibid.</i>
<b>Médailles.</b> 233		<b>Eloge de William Jones.</b> 252
		<b>Bibliothèque publique.</b> <i>Ibid.</i>
		<b>Rome. — Cène de Léonard de Vinci, gravée par.....</b> 253
		<b>F R A N C E.</b>
		<b>Navigation de la Mayenne.</b> <i>Ibid.</i>
		<b>Société libre d'émulation du département du Var, séante à Draguignan.</b> 251
		<b>P A R I S.</b>
		<b>Institut national. — Séance du 21 brumaire.</b> 257
		<b>Ecole polytechnique.</b> <i>Ibid.</i>
		<b>Société d'industrie nationale.</b> 258
		<b>Séance publique du Collège de pharmacie.</b> 259
		<b>Ecole centrale.</b> 263
		<b>Encouragement des arts.</b> <i>Ibid.</i>

Comité central de la vaccine.	264	Education.	
Ossian, tableau de Gérard.	268	Essai sur le genre d'instruction le plus analogue à la destination des femmes; par Antoin. Legroing-de-Maisonneuve.	<i>Ibid.</i>
Biographie.	269		
<b>T H É A T R E S.</b>			
Début de M.lle Bourgouin.	<i>Ibid.</i>	Grammaire.	
La Pièce en répétition.	270		
La Famille des Gilles.	271	Le Jardin des Racines grecques; par le C. Gail.	<i>Ibid.</i>
<b>L I V R E S D I V E R S.</b>			
Ponts et Chaussées.		Dictionnaire françois - allemand, par S. H. Catel.	281
Mémoires sur les quantités d'eau qu'exigent les canaux de navigation; par le C. Ducros.	274	Littérature grecque.	
Art militaire.		Anthologie poétique grecque; par le C. Gail, etc. etc.	282
Relation détaillée du passage de la Limat.	<i>Ibid.</i>	Guerre de Troie; par Quintus, de Smyrne.	285
Hippiatrique.		Littérature italienne.	
Essai sur les bandages et les appareils chirurgicaux, etc.; par le C. Bourgetat (en allem.).	275	Scelta delle novelle morali di F. Soave, fatta dal S. Ignazia Boccioni.	<i>Ibid.</i>
Géographie.		Poésie.	
Mappemonde céleste; par le C. Maclot.	276	Almanach des Musés pour l'an 10.	286
Biographie.		Archéologie.	
Oratio funebris de Büschingio, a Georgio-Ludovico Spalding.	277	Monumens inédits ou nouvellement expliqués; par le C. Millin.	289
Économie politique.		Gravure.	
Procès-verbaux du Conseil-d'état; par le C. Locré.	278	Le Pardon; par le C. Massard.	288
Morale.		Mélanges.	
Je cherche le bonheur; par A. G. f. s. f. d. c. l.	279	Banque départementale, destinée à venir aux secours de l'agriculture, etc.; par le C. Guilbert fils.	<i>Ibid.</i>

## A V I S.

Ceux qui desireront faire annoncer leurs ouvrages dans quelques-uns des meilleurs journaux de l'Allemagne, peuvent en remettre un exemplaire au bureau de ce journal.

(N.º 15.) Nivose an 10.

# M A G A S I N

ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

JOURNAL DES SCIENCES,

DES LETTRES ET DES ARTS,

RÉDIGÉ

Par A. L. MILLIN.

---

## A V I S D E S É D I T E U R S .

Le prix de ce Journal est fixé :

à 9 francs pour trois mois,

18 francs pour six mois,

36 francs pour un an,

tant pour Paris que pour les Départemens, franc de port.

ON peut s'adresser au Bureau du Journal pour se procurer tous les Livres qui paroissent en France et chez l'étranger, et pour tout ce qui concerne la Librairie ancienne et moderne.

CE Journal, auquel la plupart des hommes qui ont un nom distingué, une réputation justement acquise dans quelque partie des arts ou des sciences, tels que les CC. ALIBERT, DOLOMIEU, DESGENETTES, BAST, SILVESTRE DE SACY, FOURCROY, HALLÉ, DUMÉRIË, SCHWEIGHÆUSER, LACÉPÈDE, BARBIER, LANGLÈS, LALANDE, LAGRANGE, LEBRUN, MARRON, MENTELLE, BARBIÉ DU BOCAGE, BASSINET, MORELLET, NOËL, OBERLIN, CHARDON-LA-ROCHETTE, CAILLARD, VAN-MONS, TRAUILLÉ,

Tome IV. (7.<sup>me</sup> An.)



LÉVEILLÉ, CUVIER, GEOFFROY, VENTENAT, CAVANILLES, USTERI, BOETTIGER, VISCONTI, VILLOISON, WILLEMET, WINCKLER, etc. fournissent des Mémoires, contient l'extrait des principaux ouvrages nationaux : on s'attache surtout à en donner une analyse exacte, et à la faire paroître le plus promptement possible après leur publication. On y donne une notice des meilleurs écrits imprimés chez l'étranger.

On y insère les mémoires les plus intéressans sur toutes les parties des arts et des sciences; on choisit principalement ceux qui sont propres à en accélérer les progrès.

On y publie les découvertes ingénieuses, les inventions utiles dans tous les genres. On y rend compte des expériences nouvelles. On y donne un précis de ce que les séances des sociétés littéraires ont offert de plus intéressant; une description de ce que les dépôts d'objets d'arts et des sciences renferment de plus curieux.

On y trouve des notices sur la vie et les ouvrages des Savans, des Littérateurs et des Artistes distingués dont on regrette la perte; enfin, les nouvelles littéraires de toute espèce.

Ce Journal est composé de six volumes in-8.° par an, de 600 pages chacun. Il paroît le premier de chaque mois. La livraison est divisée en deux numéros, chacun de 9 feuilles.

On s'adresse, pour l'abonnement, à Paris, au Bureau du Magasin Encyclopédique, chez le C. FUCHS, Libraire, rue des Mathurins, hôtel Cluny.

A Amsterdam, { chez la veuve Changuion et d'Hengst.  
                          { chez Van-Gulik.

A Bruxelles, chez Lemaire.

A Florence, chez Molini.

A Francfort-sur-le-Mein, chez Fleischer.

A Genève, { chez Manget.  
                  { chez Paschoud.

A Hambourg, chez Hoffmann.

A Léipsic, chez Wolf.

A Leyde, chez les frères Murray.

A Londres, chez de Boffe, *Gerard Street.*

A Strasbourg, chez Levrault.

A Vienne, chez Degen.

A Wesel, chez Geisler, Directeur des Postes.

Il faut affranchir les lettres.

---

## B O T A N I Q U E.

*DESCRIPTION des Plantes nouvelles et peu connues, cultivées dans le jardin de J. M. CELS ; avec figures ; par E. P. VENTENAT, de l'Institut national de France, l'un des conservateurs de la Bibliothèque du Panthéon. Cinquième livraison. De l'imprimerie de Crapelet. An 9. Se vend, à Paris, chez l'Auteur, à la bibliothèque du Panthéon; Barrois l'aîné, libraire, rue de Savoie; Garnery, libraire, rue de Seine; Fuchs, libraire, rue des Mathurins; M.<sup>m</sup> Huzard, libraire, rue de l'Eperon.*

C E cinquième fascicule, aussi bien exécuté que les précédens, contient les descriptions suivantes :

*ARALIA hispida.* Ce sous-arbrisseau, qui doit être placé dans la série des espèces, entre les *aralia chinensis* et *racemosa*, LINN., a été découvert par Michaux, vers la baie d'Hudson, en 1788. Sa tige et ses petioles sont hérissées de soies roides, et ses feuilles ternées ont leurs folioles ailées. Le mode de végétation de cette plante est le même que celui de l'*ARALIA spinosa*. Les Canadiens voyageurs, et les sauvages, emploient ses racines comme sudorifiques, et ils s'en servent, avec succès, pour guérir les rhumatismes, auxquels ils sont sujets, en couchant la

nuit en plein air. On prendroit, au premier coup-d'œil, cette espèce, ainsi que celles du genre, et même de la famille des aralies, pour des plantes ombellifères, tant elles leur ressemblent par leur port; mais lorsqu'on observe la structure de la fleur du fruit, on saisit aisément la différence. Les détails de la fructification, que le C. Ventenat a fait dessiner dans sa planche, ne laissent aucun doute sur la classe, l'ordre, et le genre de la nouvelle espèce d'aralie, qu'il publie.

*PRIMULA auriculata.* Michaux a rapporté de son voyage de Perse, cette belle espèce de primevère, que Tournefort a le premier découverte dans l'Orient, et qu'il avoit mentionnée dans son corollaire. Elle est remarquable par ses fleurs de couleur lilas, disposées en ombelle au sommet d'une hampe; par les folioles de sa collerette, dont les bords réfléchis forment une oreillette; et par ses feuilles qui s'allongent considérablement après la floraison, et deviennent presque aussi grandes que celles de la laitue cultivée.

*CHRYSANTHEMUM præaltum* se distingue, au premier aspect, de toutes les espèces du genre, par la hauteur de sa tige et par la grandeur de ses fleurs. Il a du rapport avec le *CHRYSANTHEMUM præaltum*, LINN.; mais comme l'observe le C. Ventenat, il s'en distingue aisément par ses tiges plus élevées, par ses folioles moins profondément incisées, et par ses semences qui ne sont point couronnées d'un rebord à cinq dents. Cette plante, qui a été trouvée en Perse, sur le mont Albourg, par Bruguière et

Olivier, augmente le nombre des espèces employées à la décoration des jardins.

*DRACOCEPHALUM variegatum*. Walther avoit mentionné cette plante dans sa Flore de la Caroline, sous le nom de *PRASIUM incarnatum*; mais comme les semences ne sont point recouvertes d'une enveloppe molle et succulente, caractère essentiel du prasium, le C. Ventenat l'a rapportée au genre *DRACOCEPHALUM*. Cette espèce est vivace. Sa tige s'élève à quatre décimètres; les feuilles ovales, oblongues, sont dentelées vers leur sommet. Ses fleurs, disposées en un épi court et obtus, sont d'un rouge violet, rayé de blanc. Elles présentent le même phénomène que celles du *DRACOCEPHALUM virginianum*. Elles sont susceptibles d'être mues horizontalement dans l'espace d'un demi-cercle, et elles restent immobiles dans la position où on les met.

*HYPERICUM dolabriforme*. Quoique le genre *hypericum* renferme un grand nombre d'espèces, il n'en est néanmoins aucune qui puisse être confondue avec celle que fait connoître le C. Ventenat. Les caractères qui la distinguent, sont un calice irrégulier, une corolle contournée comme celle des apocinées, et des pétales en forme de dolore. Ces caractères, qui suffiroient pour constituer un genre dans d'autres familles, n'ont pas paru assez importants à l'auteur, pour séparer de l'*hypericum* une espèce qui lui appartient évidemment. Cette plante, qui est vivace, a été trouvée, par Michaux, sur les collines très-arides de Kentucky.

*RUELLIA varians*. Arbrisseau originaire de Coromandel, auquel le C. Ventenat a donné le nom de *Varians*, parce que le nombre des divisions du calice, des lobes, de la corolle, et celui des étamines, sont sujets à varier. La tige de cette plante est droite, cylindrique, et genouilleuse. Les feuilles, situées dans les nœuds des rameaux, sont opposées; les pédoncules, placés au sommet de la tige et des rameaux, portent chacun trois fleurs d'un bleu d'azur, et entourées de longues bractées. Ses étamines, quelquefois au nombre de cinq et même de six, sont, le plus souvent, au nombre de quatre, dont deux fertiles et deux stériles. La capsule s'ouvre avec élasticité aux deux valves, et les semences sont situées dans les aisselles des filamens crochus. Cette plante a été publiée depuis peu en Angleterre, sous le nom d'*ERANTHEMUM pulchallum*; mais elle ne doit point être rapportée au genre *eranthemum*, comme le démontrent la description et la figure données par le C. Ventenat. « Si la structure du fruit du *RUELLIA* « *variens* prouve évidemment que cette plante ap-  
« partient à la famille des *ACANTHES*, son port  
« annonce aussi qu'elle est congénère du *RUELLIA*  
« ou du *JUSTICIA*. J'ai cru devoir la rapporter au  
« premier de ces genres, à cause du nombre de ses  
« étamines, de son stigmate à deux divisions, et  
« de sa corolle, dont les lobes ouverts et presque  
« égaux, ne représentent point deux lèvres comme  
« dans les espèces du *JUSTICIA*. »

*CITHAREXYLUM pentandrum*. Les espèces du genre *CITHAREXYLUM* sont toutes des arbrisseaux



que l'on cultive pour l'ornement des jardins. Celle que le C. Ventenat fait connoître, ne le cède point aux autres par la beauté de son port. Sa tige s'élève à quatre ou cinq mètres ; elle produit un grand nombre de rameaux, qui sont opposés ainsi que les feuilles. Les fleurs sont disposées en grappes terminales. Cette espèce, comme l'observe le C. Ventenat, fournit une nouvelle preuve de l'excellence de la méthode naturelle, et de la supériorité qu'elle doit enfin obtenir sur toutes les autres.

*IXIA filiformis.* Cette espèce, ainsi que le plus grand nombre des *ixia*, est originaire du Cap-de-Bonne-Espérance. Elle est remarquable par ses feuilles radicales, disposées sur deux rangs, en forme d'épée, et pointues. La hampe, deux fois plus longue que les feuilles, porte à son sommet un épi garni d'un grand nombre de fleurs d'un rouge cramoisi très-vif.

*ANTHIRRHINUM canadense.* Quoique cette plante eût été mentionnée dans les écrits de plusieurs auteurs, néanmoins il n'en existoit encore aucune description complète, et aucune figure. Le C. Ventenat, en publiant l'une et l'autre, a non-seulement fait connoître une des plus jolies espèces du genre ; mais il a réformé une erreur échappée au célèbre professeur d'Upsal. Il a observé que l'*ANTHIRRHINUM canadense* ne devoit pas être compris dans la section qui contient les espèces que Linnæus a désignées par *corollis hiuantibus* ; puisque ces corolles sont pourvues d'un palais qui est très-facile à apercevoir, lorsqu'on observe les fleurs des individus vivans.

*SALVIA acuminata*. Quoique le genre *SALVIA* renferme un très-grand nombre de belles espèces, il en est peu néanmoins dont les caractères distinctifs soient aussi tranchés que ceux de la *SALVIA acuminata*. Cette espèce, qui est vivace, s'élève à deux mètres et demi. Ses tiges sont très-rameuses, et couvertes, dans toute leur étendue, de feuilles extrêmement étroites. Les fleurs, d'un bleu d'azur, naissent en grappes au sommet des tiges et des rameaux. Le C. Ventenat observe que cette espèce a beaucoup de rapport avec la *SALVIA angustifolia* CAVAN. icon., v. 7, pl. 317; mais qu'elle en diffère par sa tige, qui est presque glabre, par les feuilles radicales qui sont en forme de coin, par les feuilles de la tige qui sont plus longues, plus étroites, et terminées en pointe, par le calice, qui est moitié plus court que le tube, et par la lèvre inférieure de la corolle, dont le lobe moyen est crénelé.

Telles sont les plantes intéressantes, qui se trouvent décrites dans cette cinquième livraison. Il seroit superflu de rien ajouter à l'éloge d'un ouvrage, qui honore tant la botanique française, et qui promet tant de gloire à son auteur. J. L. ALIBERT.

---

---

## M É D E C I N E.

*MÉMOIRES de la Société médicale d'émulation, séante à l'école de médecine de Paris ; avec des planches en taille-douce.*  
4.<sup>e</sup> année. 1 vol. in-8.<sup>o</sup> 6 fr. et 8 fr. franc de port, par la poste. A Paris, chez *Richard, Caille et Ravier*, libraires, rue Hautefeuille, n.<sup>o</sup> 11.

### Premier Extrait.

SI des noms justement célèbres, si des matières du plus grand intérêt doivent prévenir en faveur d'un ouvrage, le recueil que nous annonçons au public, a des droits particuliers à son attention. Il contient plusieurs mémoires de médecine, de physiologie, de chirurgie, d'histoire naturelle, de littérature médicale, sortis de la plume des plus grands maîtres.

On trouve en tête de cette savante collection, l'*Éloge historique de Louis Galvani*, par le C. ALIBERT, secrétaire général de la Société. Cet Éloge, écrit avec élégance et simplicité, offre l'intéressant tableau de la vie privée du médecin italien et de sa carrière littéraire. L'auteur commence ainsi :

« Ce n'est pas toujours d'après le nombre, mais  
« d'après l'importance de leurs travaux, que la  
« postérité juge les grands hommes. Les succès de

« Louis Galvani en sont une preuve manifeste. Une  
 « seule découverte, révélée en quelque sorte par le  
 « hasard, l'éleva soudainement, et comme à son  
 « insçu, au plus haut degré d'illustration.

« Il méritoit, sans doute mieux qu'aucun autre,  
 « d'être initié à cet important secret de la nature.  
 « Il avoit manifesté, dès sa première jeunesse, une  
 « aptitudé rare pour l'art d'observer. Mais jusqu'à  
 « l'époque où son nom fut porté dans toute l'Eu-  
 « rope, peu jaloux de paroître, livré d'ailleurs aux  
 « occupations assidues de l'enseignement et aux  
 « fatigues d'une profession pénible, il négli-  
 « geoit ces précautions attentives qui assurent ou  
 « étendent la renommée littéraire. Il fallut que la  
 « gloire allât, pour ainsi dire, le chercher dans  
 « l'intérieur de sa solitude; tant il est vrai qu'elle  
 « a ses caprices, comme la fortune : elle échappe  
 « quelquefois à ceux qui la poursuivent avec ar-  
 « deur, et va couronner des indifférens. »

L'auteur insiste avec complaisance sur les détails de la vie domestique du savant professeur de Bologne, parce qu'il y trouve en effet le germe et le développement de toutes les belles qualités qui honorent l'homme et le rendent cher à ses semblables.

On ne sauroit exprimer avec plus de charme et de vérité, l'attachement extrême de Galvani pour son épouse, ses regrets à sa mort, et les honneurs qu'il rendit à sa mémoire.

« Galvani goûta, dans toute sa plénitude, la plus  
 « pure et la plus légitime des affections humaines.

« Un charme inaltérable qu'il n'avoit point encore  
« connu , embellissoit sa double existence. Éprou-  
« voit-il quelque chagrin ? il l'oublioit bientôt au-  
« près de celle que l'amour venoit d'associer à sa  
« destinée. C'est à la vertu seule de concevoir et  
« d'apprécier ces ineffables jouissances attachées aux  
« nœuds de l'hymen , quand ils sont assortis par les  
« convenances et les mœurs , par le sentiment et  
« le caractère. On diroit que les délices de l'union  
« conjugale sont spécialement réservées aux savans ,  
« parce qu'ils sont habituellement solitaires , et  
« qu'ils ont besoin d'être dédommagés de cet iso-  
« lement perpétuel auquel les condamne la nature  
« de leurs travaux. Ils y puisent d'ailleurs le cou-  
« rage nécessaire pour braver les tourmens sans  
« nombre , inséparables de la carrière de la gloire.  
« Qu'il est à plaindre celui qui , en butte aux  
« traits et aux persécutions de l'envie , ne peut  
« déposer ses peines au sein d'une femme adorée ,  
« qui le console au moins du malheur qu'il y a  
« d'être célèbre ! Galvani , comme tant d'autres ,  
« expia ses premiers succès par beaucoup de con-  
« trariétés et de dégoûts ; mais les douceurs inté-  
« rienres de la paix domestique et les entretiens  
« de sa compagne ramenoient le calme et la sé-  
« rénité dans son ame. Près de trente ans , il s'eni-  
« vra du bonheur d'aimer et d'être aimé.

« Cependant il vit arriver l'époque fatale où de-  
« voit s'évanouir ce rêve enchanteur. Qu'il est  
« cruel de survivre au plus digne objet de son at-  
« tachment et de ses vœux ! Il faudroit que la

« mort moissonnât d'un même coup les cœurs unis  
 « par de si tendres liens. Galvani vit expirer dans  
 « ses bras sa chère Lucie. Jour affreux ! . . . Com-  
 « ment retracer son affliction et son désespoir !  
 « Pétrarque lui même a moins gémi sur le trépas  
 « de sa Laure.

« Pour rendre hommage à sa mémoire, il lui fit  
 « élever un tombeau dans le monastère des reli-  
 « gieuses de Sainte-Catherine, et le décora d'une  
 « inscription touchante. Il composa l'histoire de ses  
 « vertus, qu'il renferma pieusement dans le cer-  
 « cueil dépositaire de sa dépouille, et chercha enfin  
 « à éterniser ses justes regrets, par des vers que  
 « reliront sans cesse avec attendrissement les époux  
 « fidèles et malheureux (1).

« On ajoute que ce grand homme laissoit rare-  
 « ment passer plusieurs jours, sans aller visiter le  
 « triste monument de sa douleur conjugale ; que

(1) Poiche, tu mi lasciasti à piagner solo,  
 Dolce consorte, e dal suo fral disciolta  
 Alla magion dal ciel t'en gisti a volo,  
 Quai sien miei giorni per pietade ascolta.  
 Gemo, e per volger d'ore non consolo  
 L'alma, che ho' sempre al tuo partir rivolta,  
 E pace hò sol, allorche sfogo il duolo  
 Quella tomba in baciar, che t'hà raccolta.  
 Non però chieggo al mio penar s'accordi  
 Fine, ma sol, che tu pietosa a Dio  
 L'offra, ond'i falli miei più non ricordi.  
 Questo or, chel' puoi, e il vero ben discerni,  
 M'impetra, o cara, onde un di venga anch' io  
 Teco in cieli a goder begli anni eterni.

« toutes les fois surtout que les fonctions de son  
« ministère l'attiroient dans le couvent que je viens  
« de nommer , il n'en sortoit jamais sans s'arrêter  
« quelques instans dans cette église où reposoient  
« les restes chéris de sa moitié ; qu'il s'y proster-  
« noit devant l'Eternel , et mouilloit de ses pleurs  
« le marbre funèbre. On a raison de le dire : il y  
« a quelque chose de magique dans la cendre de  
« l'objet que nous regrettons , qui fait qu'elle n'est  
« pas entièrement éteinte pour nous. Il semble que  
« cette froide poussière respire sous nos mains , et  
« que , trempée de nos larmes , elle se ranime en  
« quelque sorte dans l'urne qui la renferme , pour  
« répondre à nos soupirs et à nos sanglots. . . . »

Le C. Alibert entre ensuite dans l'histoire particulière des travaux littéraires de Galvani. Il offre l'analyse exacte de ses recherches anatomiques sur l'appareil urinaire des volatiles , et le sens de Pouïe chez les oiseaux. Il passe enfin à l'exposé méthodique de la découverte qui a mérité tant de gloire au professeur de Bologne. On nous saura gré sans doute de rapporter les circonstances qui déterminèrent les premiers essais de cet illustre physiologiste.

« Galvani étoit , un soir , dans son laboratoire et  
« s'occupoit à faire des expériences avec quelques-  
« uns de ses amis , parmi lesquels se trouvoit un de  
« ses neveux qu'il affectionnoit particulièrement.  
« On avoit posé par hasard , sur une table où se  
« trouvoit une machine électrique , des grenouilles

« écorchées qu'on destinoit à un autre usage (2),  
 « et qui étoient séparées, par un certain intervalle,  
 « du conducteur. L'un des aides qui coopéroient  
 « aux expériences, approcha, sans y songer, la  
 « pointe d'un scalpel, des nerfs cruraux internes de  
 • l'un de ces animaux : aussitôt tous les muscles  
 « des membres parurent agités de fortes convulsions.  
 « L'épouse de Galvani étoit présente ; cette femme  
 « incomparable, dont nous avons déjà loué l'esprit  
 « et la sagacité, fut frappée de la nouveauté du  
 « phénomène. Elle crut s'apercevoir qu'il concou-  
 « roit avec le dégagement de l'étincelle électrique.  
 « Transportée de joie, elle courut en avertir son  
 « mari qui résolut aussitôt de vérifier un fait aussi  
 « extraordinaire. »

Le C. Alibert raconte, dans le plus grand détail, les nombreuses expériences de Galvani ; il les rapproche de celles du célèbre Volta qui a étendu et, pour ainsi dire, achevé la plus étonnante des découvertes. On lira surtout avec intérêt, dans cet Eloge historique, l'exposé des travaux du professeur de Bologne, sur la propriété électrique des torpilles, exposé qui donne la solution des phénomènes les plus curieux.

(2) On rapporte qu'à cette époque, l'épouse de Galvani prenoit des bouillons de grenouille pour le rétablissement de sa santé qui étoit très-foible. Son mari qui, comme nous l'avons dit, l'aimoit avec passion, s'occupoit lui-même du soin de les lui préparer. Cet événement particulier donna lieu au premier phénomène qui a conduit au galvanisme. Combien d'autres découvertes n'ont été pareillement dues qu'au hasard !



L'étude la plus attrayante est celle du cœur humain. On aime à la faire chez des hommes qui ont étonné par de grands succès. Tout ce qui les concerne, mérite d'être raconté; et le spectacle de leur vie pratique vaut souvent mieux pour la postérité, que des volumes entiers de préceptes. Notre éloquent panégyriste trace ainsi le caractère moral de Galvani :

« Galvani joignoit au génie le plus éminent ,  
 « l'assemblage des plus précieuses qualités du cœur.  
 « Son ame étoit un tableau où la vertu sembloit  
 « s'être peinte avec tous ses charmes et ses attraits.  
 « Il n'avoit pas cette philosophie qui rend l'homme  
 « insensible à ce qui l'entoure, qui ne s'occupe  
 « que de son intérêt personnel, mais cette philo-  
 « sophie qui règle nos actions et les dirige vers  
 « ce qui est honnête, qui donne de la droiture à  
 « nos penchans. Il possédoit, en un mot, la phi-  
 « losophie des mœurs, bien préférable à la philo-  
 « sophie de l'esprit, si commune dans le siècle où  
 « nous vivons.

« Toutes ses inclinations étoient honnes et géné-  
 « reuses. Le sentiment de la haine lui étoit étran-  
 « ger; mais il étoit extrême dans ses affections  
 « aimantes. Aussi ne se consola-t-il jamais des per-  
 « tes de son cœur.

« Il faisoit respecter la grandeur de son art, par  
 « la grandeur de ses bienfaits. Tous les malades  
 « trouvoient en lui les lumières d'un Esculape et  
 « la tendresse d'un ami. Lorsque son temps ne pou-  
 « voit suffire au nombre des visites qu'on lui de-

« mandoit , il se rendoit de préférence chez les  
 « pauvres , en disant que les riches avoient de quoi  
 « payer les soins des autres médecins. Qu'il est  
 « heureux celui dont les jours sont couronnés par  
 « l'estime et la reconnoissance des infortunés qu'il  
 « a secourus !

« Galvani ambitionnoit l'estime de ses semblables ,  
 « quoiqu'il sût qu'elle est souvent accordée au vice  
 « et à l'ignorance. Il avoit cette dignité personnelle  
 « qui , comme l'a dit Aristote , est une vertu réelle  
 « dans un homme véritablement supérieur par ses  
 « lumières et ses talens ; aussi étoit - il sensible à  
 « l'excès aux égards et aux déférences particulières  
 « qu'on lui témoignoit , et souvent même avoit-il  
 « l'air de les exiger.

« Quoiqu'il fût extraordinairement flatté des té-  
 « moignages d'estime qu'il recevoit dans la société ,  
 « il étoit peu séduit par l'attrait de la renommée ;  
 « il pensoit que la vérité a un si grand charme par  
 « elle-même , que celui qui la trouve , n'a pas besoin  
 « d'être dédommagé par les avantages de la gloire.

« Il s'honora , dans toutes les circonstances , par  
 « l'esprit de calme qu'il porta dans ses discussions  
 « littéraires , et par cette modération qui est à la  
 « force , ce que la décence est à la beauté ; il fut  
 « toujours juste , même envers ceux qu'il savoit être  
 « ses ennemis.

« Il aima sa religion jusqu'à en pratiquer les cé-  
 « rémonies les plus minutieuses ; mais elle ne fut  
 « jamais pour lui un instrument de méchanceté ,  
 « parce qu'il la cultiva avec un cœur simple ; elle

« lui donna au contraire la qualité la plus estimable du sage , la patience au milieu des traits de l'adversité.

« Son maintien étoit grave et modeste ; il cachoit beaucoup de finesse , sous l'extérieur et la naïveté de l'homme vulgaire ; aussi falloit-il avoir soi-même de l'esprit pour lui en trouver : l'homme instruit distinguoit en lui des manières naturelles , que l'ignorant eût pris pour des manières communes.

« Il étoit d'un abord facile et d'un commerce aimable et aisé ; toutefois il étoit prudent et retenu dans sa conversation ; il étoit loin de ressembler à ces prétendus beaux-esprits qui discutent sans cesse par indigence d'idées. Il suivoit , avec une exactitude religieuse , le grand précepte de Fénelon , en ne se servant de la parole que pour la pensée , et de la pensée que pour la vertu.

« Galvani étoit assez habituellement porté à la mélancolie ; il fuyoit les compagnies nombreuses et bruyantes , et savoit rester avec lui-même ; il aimoit néanmoins à conserver des rapports avec les malheureux et les indigens. Depuis la mort de son épouse , il se plaisoit surtout à la campagne , parce qu'elle est amie des larmes et des regrets. C'est là qu'il alloit cacher et nourrir sa tristesse , dans les lieux les plus solitaires et les plus analogues à son affreuse situation. »

A ce tableau succède celui de la mort de Galvani , qui est retracée avec des couleurs non moins touchantes :

« Le premier effet du malheur , dit un écrivain  
 « célèbre, est de roidir l'ame ; le second est de la  
 « briser. Il est des peines dans la vie , dont le temps  
 « n'ne console pas ; Galvani supportoit encore l'exi-  
 « stence , mais les chagrins dont il étoit la proie  
 « en minoient sourdement les ressorts. L'image de  
 « Lucie expirante venoit s'offrir à chaque instant à  
 « ses regards , et on eût dit qu'il n'avoit pas assez  
 « de larmes pour la pleurer. Il sembloit d'ailleurs  
 « que , depuis quelque temps , la Providence le des-  
 « tinât aux plus douloureux sacrifices du cœur. Il  
 « avoit vu la mort frapper et lui ravir presque sou-  
 « dainement tous ses proches. Ajoutons à ces évé-  
 « nemens sinistres , les maux physiques qui l'accab-  
 « bloient depuis quelques années ; il étoit tourmenté  
 « par des douleurs cruelles , dont le siège étoit l'or-  
 « gane de l'estomac , et que quelques hommes de  
 « l'art soupçonnoient provenir d'une affection du  
 « pylore ; il éprouvoit en outre , à des époques dé-  
 « terminées , des souffrances intolérables dans la  
 « région des lombes , qui le contraignoient à garder  
 « le lit. Avec une santé si frêle et si chancelante ,  
 « comment eût-il pu résister aux nouveaux sujets  
 « d'affliction que je viens de retracer.

« Déponillé de ses dignités et de son emploi ,  
 « presque réduit à l'indigence , il se retira , pour  
 « finir ses jours , chez son frère , Jacques Galvani ,  
 « homme intègre et d'une probité exemplaire. Bientôt  
 « après , il tomba dans un état de marasme et de  
 « langueur qui alarma tous ceux qui le connoissoient ,  
 « et dont les soins aussi éclairés que généreux des  
 « célèbres

« célèbres médecins Cingari et Uttini ne purent  
 « arrêter les progrès. Par égard pour sa grande  
 « célébrité, le gouvernement de la république ci-  
 « salpine avoit décrété qu'on le rétablirait dans la  
 « chaire qu'il occupoit à l'université de Bologne,  
 « et qu'il jouirait des émolumens dont l'avoit privé  
 « le refus qu'il avoit fait de prêter le serment ci-  
 « vique. Inutile faveur ! Tant de coups portés à sa  
 « sensibilité étoient irrémédiables. Elle arriva enfin,  
 « cette mort qu'il avoit tant désirée et qui devoit  
 « terminer une vie flétrie par l'injustice et le cha-  
 « grin. . . . . Le 14 frimaire an 7, ce grand génie  
 « disparut de sa patrie, pour entrer dans le long  
 « et éternel repos. Il avoit alors atteint la 65.<sup>e</sup> année  
 « de son âge. On ne remarqua pas à ses funérailles  
 « ce faste ambitieux qui accompagne le néant des  
 « riches ; mais sa tombe fut environnée de la désol-  
 « ation publique et baignée des pleurs de l'amitié.

« Toute l'Europe savante fut douloureusement  
 « affectée de la perte de ce grand homme. Le se-  
 « crétaire de l'Institut de Bologne annonça sa mort  
 « dans une séance publique de cette compagnie,  
 « et la consternation fut universelle, etc. »

Nous pourrions multiplier les citations, si nous  
 ne consultations que notre plaisir et celui des lec-  
 teurs. Mais les bornes de ce journal nous forcent  
 à resserrer cette analyse. Nous donnerons, dans  
 l'un des plus prochains numéros, l'extrait des di-  
 vers mémoires contenus dans le savant recueil que  
 nous venons d'annoncer.

DUG. . . . , médecin à l'École de Montpellier.

---

## É C O N O M I E.

*ESSAI sur les moyens de perfectionner les arts économiques en France ; par A. F. SYLVESTRE, secrétaire de la Société d'agriculture du département de la Seine, et membre de plusieurs autres Sociétés savantes françaises et étrangères ; imprimé par ordre du préfet du département. 1 vol. de 176 pag. De l'imprim. de M.<sup>me</sup> Huzard, rue de l'Eperon - Saint - André - des - Arcs , n.<sup>o</sup> 11.*

UN ouvrage publié l'année dernière par le C. Chaptal, sous le titre d'*Essai sur le perfectionnement des arts chymiques en France*, et que nous avons fait connoître, donna au C. Sylvestre l'idée d'en rédiger un pareil sur les arts économiques. Le modèle ne pouvoit être mieux choisi. Sur une matière d'une étendue aussi variée, l'auteur n'a pu réunir que des observations *sommaires*, n'a pu qu'*indiquer* les améliorations à faire dans cette partie. « De toutes les branches de l'industrie, celle des  
« arts économiques est sans contredit la plus im-  
« portante, comme elle est aussi la plus négligée ;  
« mais qui peut espérer d'attirer sur eux une atten-  
« tion que n'ont pu obtenir des hommes célèbres  
« par leur patriotisme et par leurs lumières. » La situation nouvelle où la France vient d'arriver,

après de si violentes crises de destruction , après une guerre si meurtrière , après un découragement général , va donner au gouvernement les moyens de répandre sur les arts , qui tiennent de si près aux besoins essentiels de l'homme , une protection et des encouragemens directs. L'agriculture , cette source de toute prospérité , cette génératrice de toute industrie , obtiendra ses premiers soins : le *Cours d'agriculture* , extrait des nombreuses observations d'Arthur Young , et l'*Etat de l'agriculture en France* , sont deux ouvrages qui doivent servir à combattre les préjugés des cultivateurs français , et miner insensiblement cette routine perfide , qui a retenu jusqu'ici l'économie rurale dans cette espèce d'enfance où elle est encore.

La France est essentiellement agricole , comment se fait-il qu'à la moindre diminution dans la récolte , en est forcé d'avoir recours aux secours étrangers , et à l'augmentation du prix du pain. Il faut donc que le sol de la France produise tout ce qu'il peut donner aux besoins de ses habitans , et rien ne seroit plus facile , si des propriétaires aisés et instruits , répandus sur son étendue , comme des jalons , montreroient , par l'exemple , à l'ignorance ou à l'entêtement , la manière de tirer de la terre , tout ce qu'elle est en état de fournir , et surtout démontreroient l'absurdité du système des jachères (1). Le

(1) L'établissement de fermes expérimentales que l'auteur propose , rempliroit parfaitement cet objet ; il n'en admet que quatre , une à Paris , une à Nice , les deux autres à Auillac et dans la vallée d'Azge. Nous croyons que chaque département pourroit avoir un de ces établis-

C. Sylvestre sait que l'instruction publique seroit le moyen le plus rapide et le plus assuré d'accélérer les progrès des arts économiques. Mais cette instruction pourroit-elle pénétrer dans les campagnes? y produiroit-elle l'effet qu'il en attend? et la théorie détruiroit-elle cette pratique aveugle, cette routine héréditaire, qui luttent contre les démonstrations et contre l'intérêt même, au milieu de toutes les lumières qui leur ont été opposées? Ce ne peut être qu'avec l'exemple, qu'avec de nouveaux procédés, et surtout avec les avantages qu'ils produiront, qu'on parviendra à persuader, et à établir un nouveau plan de culture, en combattant les anciens préjugés. Il faut au plus grand nombre des cultivateurs, les démonstrations de l'expérience, plutôt que des livres élémentaires; des produits réels, plutôt que des écoles spéciales.

Ces écoles, établies pour d'autres branches économiques, comme l'*art vétérinaire*, celui du *mineur*, la *conduite des haras*, l'*aménagement des forêts*, la *culture de la vigne* et la *fabrication des vins*, l'*art de soigner les troupeaux* et d'*employer leurs produits*, seront sans doute d'une grande utilité, parce qu'elles seront destinées à l'instruction de ceux qui voudront s'occuper *uniquement* de ces divers objets. Les essais qu'on a déjà faits sur quelques-unes de ces parties d'économie domestique, font apercevoir tous les avantages que ces établissemens,

semens, et le gouvernement a à sa disposition, les possessions et les moyens qui peuvent y répandre les méthodes dont l'utilité est démontrée, et l'instruction qui peut seule effacer insensiblement tous les préjugés.



répandus sur les localités qui leur conviendroient, pourroient produire sur la France entière. Le C. Sylvestre présente des aperçus sur l'organisation de ces écoles, qui nous ont paru mériter un développement qui en facilite l'exécution. L'école de Rambouillet, pour l'éducation des bêtes à laine, est un de ces essais, qui ne permet aucun doute sur les richesses en ce genre, qui pourroient un jour épargner les millions qu'il faut sacrifier tous les ans, pour alimenter nos manufactures, de laines étrangères. Les préventions tirées de l'influence du climat ont disparu depuis que les moutons d'Espagne, élevés dans les pays froids, n'ont point dégénéré par cette dénaturalisation; mais on ne vaincra l'ignorance invétérée des bergers, et le mauvais régime des bergeries, qu'autant que des hommes intelligens viendront s'instruire à Rambouillet de l'éducation des brebis et des beliers, et se convaincront des avantages qu'on peut retirer de leurs produits. Déjà quelques départemens ont envoyé des élèves à cette école, et ceux-ci ont déjà opéré, à leur retour, des changemens sensibles dans la conduite des troupeaux; il seroit à désirer que les départemens, dont la principale richesse consiste en bétail, envoyassent à ces écoles pratiques, des bergers capables d'oublier la routine.

Les erreurs de l'ancien gouvernement sur la conduite des haras, doivent avertir celui qui les remplace, de la route qu'il doit suivre sur cette reproduction, et sur les moyens d'améliorer et de perfectionner les races, afin de n'avoir plus à s'adresser

à l'Angleterre, à la Suisse, à l'Allemagne pour nous en fournir, et surtout afin de réparer l'immense destruction que la guerre en a occasionnée. Le C. Sylvestre propose l'établissement de six dépôts d'étalons, dont la régie, confiée à des hommes instruits, formeroient autant d'écoles, où les élèves apprendroient à gouverner les chevaux, à apprécier leur qualité, et à connoître le traitement qui leur convient.

La dévastation des forêts a été une des suites de cette liberté illimitée, qui a persuadé à la multitude que tout ce qui étoit sur le sol de la France lui appartenoit : de-là cette dégradation dans les forêts nationales et particulières, qui fait craindre de voir non-seulement augmenter le prix du bois, mais encore d'en manquer. L'aménagement des bois étoit dans l'enfance parmi nous, dit le C. Sylvestre ; on n'y avoit point appliqué les données certaines de la physique et de l'histoire naturelle. L'ordonnance des eaux et forêts étoit cependant une loi très-sage ; mais la cupidité des employés, et l'intérêt des propriétaires en rendoient l'exécution nulle. La nouvelle administration qu'on vient de créer réformera les abus, et donnera, pour la conservation des forêts, et pour les plantations régulières, prescrites par un régime surveillé, à nos richesses en ce genre, une direction immuable. Pour y parvenir, le C. Sylvestre voudroit qu'il fût créé à Paris une école spéciale, telle que celle des mines. Un pareil centre d'instruction a eu lieu, ces deux dernières années, pour la fabrication des vins, et avec quelque succès ; on

devoit en établir dans tous les départemens où les vignes sont une richesse locale.

Le C. Sylvestre propose aussi des petites écoles pour l'art du bouvier, pour élever les abeilles, les vers à soie, pour les arts du maraicher, du pépiniériste, du cultivateur d'arbres fruitiers, et celui du jardinier; enfin, une école de perfectionnement pour l'économie rurale, qui serviroit à régulariser, en quelque sorte, les méthodes d'instruction dans les écoles centrales, et à leur donner une impulsion commune. Le Collège national de France lui paroît pouvoir être augmenté de deux chaires de professeurs d'économie végétale, et d'économie animale. Le secrétaire de la Société d'agriculture desireroit, outre un ouvrage périodique, relatif aux arts économiques, un traité d'agriculture, qu'on pourroit réunir à l'excellent ouvrage d'*Olivier de Serres*, et qui formeroit par là un ouvrage complet sur cette science jusqu'ici trop négligée, et cependant la plus essentielle de toutes, puisqu'elle embrasse toutes les branches d'économie, qui tiennent plus immédiatement aux besoins de tous les individus, et au progrès de l'industrie.

Tous les aperçus d'utilité générale, que le C. Sylvestre a réunis dans ce volume, sont d'un homme instruit et d'un excellent citoyen. Aussi le ministre de l'intérieur, toujours attentif à mettre à leur place les hommes qui peuvent seconder ses déterminations, uniquement dirigées vers le bien public, a placé à la tête du comité d'agriculture, l'auteur de cette production vraiment patriotique.

A. J. D. B.

---

## GRAMMAIRE.

*GODOFREDI HERMANNI de emendanda  
ratione græcæ Grammaticæ. Pars prima.  
— Accedunt Herodiani aliorumque libelli  
nunc primum editi. Lipsiæ. 8.º 1801.*

LA grammaire grecque est en général fort obscure. Cette obscurité produite par la différence des dialectes, par la perte du plus grand nombre des écrivains, par le perfectionnement même de la langue opéré lentement dans une succession de plusieurs siècles, semble avoir été encore augmentée par les efforts mêmes que les grammairiens ont faits pour l'éclaircir. Leurs méthodes établies sur des principes souvent arbitraires, sur une expérience mal raisonnée, contiennent toutes des erreurs qui n'ont servi qu'à embarrasser l'étude de la langue de difficultés qui lui sont étrangères. M. HERMANN, déjà connu par un savant traité *de Metris* (1), s'est proposé, dans ce nouvel ouvrage, de corriger les principes de la grammaire grecque. Portant, dans ses recherches, l'esprit philosophique qui éclaire tou-

(1) On doit encore à M. Hermann d'excellentes éditions des *Nuées* d'Aristophanes, de *l'Hécube* d'Euripides, du *Trinummus* de Plaute. Il est élève de feu M. Reiz, professeur à Lipsick, et auteur d'un traité très-savant sur la Théorie des accens, et d'une édition d'Hérodote, extrêmement estimée pour la critique. Le Traité sur les accens a été réimprimé avec des notes par le célèbre M. Wolff.

jours les objets auxquels on l'applique , et en dissipe l'obscurité , il établit , pour cause des erreurs des grammairiens , l'ignorance où ils étoient des vrais principes de la science , et pour moyen de les corriger , la recherche et la découverte de ces mêmes principes. En effet , il est hors de doute que ces élémens premiers , une fois trouvés et fixés pour bases de la grammaire , on pourra , en ne s'écartant pas du chemin tracé , former une méthode exacte et précise , à laquelle des recherches nouvelles , de nouvelles découvertes pourront chaque jour ajouter , mais dont il sera impossible d'ébranler la certitude et l'autorité.

Le volume que nous annonçons , ne contient que la première partie de l'ouvrage de M. Hermann. Elle est composée de deux livres , dont le premier traite des élémens , des lettres et des accens ; le second , des parties du discours. L'auteur s'est attaché à ne dire que des choses neuves , ou à redire mieux celles qui , avant lui , avoient été mal dites. On ne trouvera point , dans son livre , les observations rebattues et triviales qui sont partout ; il ne s'est point occupé non plus du soin de corriger les erreurs que tout le monde peut remarquer et corriger. Son but a été de ne traiter sur chaque sujet que les parties les plus intéressantes , celles qui avoient le plus besoin d'être éclaircies , qui avoient été négligées ou mal expliquées par les grammairiens , et présentoient le plus de difficultés et d'incertitudes. Ainsi , dans le premier livre , l'accent des mots enclitiques , et de ceux qu'il nomme

proclitiques, a été l'objet principal de ses recherches. Dans le second, où il traite des parties du discours, sous le double rapport de la grammaire générale et de la grammaire grecque, il néglige les parties faciles et bien connues, pour s'attacher plus particulièrement au verbe, dont les principes sont si obscurs dans la langue grecque, et il les développe par une méthode nouvelle.

La plus difficile de toutes les parties de la grammaire grecque, la syntaxe, qui, dans l'état où elle est aujourd'hui, se compose plutôt de notions propres à remplir les pages d'un dictionnaire, que de principes raisonnés et systématiques, sera l'objet d'un troisième livre, que les lecteurs des deux premiers attendront avec une grande impatience.

Pour faire connoître avec plus de détails cet ouvrage qui ne peut manquer d'intéresser singulièrement tous ceux qui cultivent les lettres grecques, je vais indiquer rapidement les observations les plus saillantes, et celles qui m'ont paru présenter les vues les plus neuves et les plus curieuses.

Dans le chap. 5 du I.<sup>er</sup> livre, qui est intitulé *du v paragogique*, M. Hermann établit que le *v* qui s'ajoute souvent hors de la césure, doit s'ajouter dans la césure, où l'opinion commune le regarde comme inutile, à cause de la puissance même de la césure. Mais tout en admettant cette puissance, il soutient que le *v* doit être ajouté, surtout dans ce lieu, parce que la syllabe doit y devenir non-seulement longue, mais encore plus accentuée, plus intense. Ensuite il fortifie l'opinion de M. Porson

qui, le premier (*ad Orest.* v. 54), prouva que lo  $\nu$  pouvoit s'ajouter devant deux consonnes. Enfin, il avance que le  $\nu$  doit être ajouté à tous les mots qui en sont susceptibles, lorsqu'il s'y fait un repos de la voix, par exemple, à la fin de tous les vers, et dans les prosateurs, à la fin des phrases, lorsque leur dialecte ne leur en interdit pas l'usage. Toutes ces idées sont développées et démontrées avec infiniment d'érudition; et il est hors de doute que cet emploi de la lettre  $\nu$  a dû exister. Les variantes même des MSS. le prouvent assez.

Je passe sur les chapitres qui traitent des syllabes muettes, des diphthongues, de la prononciation des consonnes, tous remplis d'observations neuves et d'idées lumineuses, pour arriver à ceux où M. Hermann parle des accens.

Après avoir établi en peu de mots l'antiquité des accens et leur nécessité déjà prouvée dans le traité *de Metris*, et expliqué la théorie générale de ce signe, M. Hermann développe le système obscur et compliqué de l'*Inclinaison*. Il relève les erreurs des grammairiens, montre pourquoi ils se sont trompés, et, retranchant  $\tauινῶν$  du nombre des enclitiques, prouve par l'analogie, que les anciens ont écrit  $\acute{\eta}κουσα \tauινῶν$ , et non pas  $\acute{\eta}κουσά \tauιναν$ , prononciation introduite, selon lui, par les grammairiens. Il démontre la règle contestée qui veut que, dans une série d'enclitiques, chacun porte l'accent du suivant, établit des principes très-judicieux sur l'accentuation des pronoms  $\acute{\epsilon}μεῶν$ ,  $\acute{\eta}μεῶν$ , etc.  $\acute{\alpha}υτοῦν$ , sur celle d' $\acute{\iota}στίν$ , sur l'accent d'interrogation, et enfin sur

celui des proclitiques. Les proclitiques sont, selon M. Hermann, des mots qui inclinent leur accent, non pas sur le mot précédent, comme les enclitiques, mais sur le mot suivant. Les proclitiques sont *ὁ, ἡ, οἱ, αἱ, εἰς, ἐξ, ἐν, ἀν, ὡς, εἰ*, etc. Comme cette théorie est entièrement nouvelle, je vais faire connoître en peu de mots les idées du savant auteur. Et d'abord il demande pourquoi ces mots n'ont pas d'accent. Il n'admet pas la réponse qu'on pourroit lui faire, qu'ils ont l'accent grave non écrit, car il a prouvé, dans les chapitres précédens, qu'il n'y avoit point d'accent grave. Or, comme il ne peut pas exister de mots sans accent, M. Hermann soutient que ces mots ont l'aigu, mais qu'ils le rejettent sur le mot suivant; quoiqu'il ne soit pas d'usage de l'y écrire. Les proclitiques précèdent les mots, comme les enclitiques les suivent, *ὁ ἀνὴρ, ἡ ναῦς*, et se soignent par le même *homalisme*. Il est des cas où cette union est sensible et se note par l'écriture, comme dans *ᾠσεῖ, ᾠσάν, ᾠσανεῖ, εἰσαεῖ*. Un autre rapport entre les enclitiques et les proclitiques, c'est que, comme les premiers reprennent leur accent, quand ils commencent la construction, n'ayant alors aucun mot sur lequel ils puissent le déposer; de même les proclitiques, quand ils finissent la phrase, portent leur accent, parce qu'aucun mot ne suit, qui puisse en recevoir l'inclinaison. Un exemple suffira :

Τρῶες μὲν κλαγγῆ τ' ἐνοπῆ τ' ἴσαν, ὄρεσις ὦς.

Les proclitiques, comme les enclitiques, gardent



encore leur accent , dans les changements de signification. *es* proclitique s'accentue , quand il signifie *sic* , etc. Ce court aperçu peut donner une idée du système aussi neuf qu'ingénieux de M. Hermann. Les preuves en sont puisées dans les témoignages des grammairiens , et exposées de la manière la plus satisfaisante. Il développe ensuite avec détail les principes d'après lesquels les proclitiques reprennent leur accent , et ceux du changement de cet accent , à raison du changement de la signification. Les chapitres où cette intéressante question est traitée , terminent le premier livre.

Dans le second , où M. Hermann s'occupe des parties d'*oraison* , il a consacré les premiers chapitres à des notions de grammaire générale , pleines de logique et d'aperçus ou neufs ou mis dans un meilleur jour qu'ils ne l'étoient avant. Je ne m'y arrêterai pas. J'extrairai seulement du chapitre 1.<sup>er</sup> , ce qu'il dit de l'abus fait du système analogique de M. Hemsterhuys. « Rien , selon moi ,  
« dit M. Hermann , n'indique plus positivement  
« l'esprit futile de ce siècle , que la manie des  
« grammairiens qui , s'écartant de leur sévérité ac-  
« coutumée , ont voulu donner à leurs études , ce  
« vernis d'élégance , répandu maintenant sur tous  
« les genres de connoissances. Autrefois , ils met-  
« toient le sublime de l'érudition à posséder sur  
« un grand nombre d'objets , une vaste instruc-  
« tion ; aujourd'hui que l'on applique à tout l'es-  
« prit philosophique , ils se persuadent que la  
« pensée suffit à tout : et quoiqu'il faille estimer

« peu ceux qui ne savent et ne croient rien que  
 « sur la parole des anciens, je ne sais pas s'il ne  
 « faut pas estimer moins encore ceux qui négligent  
 « d'étudier la science sur laquelle ils raisonnent.  
 « Rien n'est plus facile que d'éviter, à l'aide de  
 « futiles conjectures, les difficultés d'une étude ;  
 « et il est plus commode, pour les esprits indo-  
 « lens, de définir, comme ils l'entendent, *ce qui*  
 « *doit être*, que de s'instruire, par de longues et  
 « pénibles recherches, de *ce qui est réellement*. Et  
 « ici on ne peut remarquer sans chagrin cette fu-  
 « reur d'imitation, qui s'empare d'une foule d'é-  
 « crivains, lorsqu'un homme d'une grande autorité  
 « a publié quelque vue nouvelle; ils la répètent,  
 « la copient, et souvent la gâtent, en voulant y  
 « ajouter. C'est ce qui est arrivé à ceux qui, de-  
 « puis quelques années, ont écrit sur la grammaire  
 « grecque. Lorsque le savant M. Hemsterhuys eut  
 « indiqué un moyen nouveau pour remonter aux  
 « origines de la langue grecque, et que ce moyen  
 « eut été développé par son disciple, M. Valcke-  
 « naer, on vit M. Lennep, séduit par la nou-  
 « veauté et la beauté de ce système, s'abandonner  
 « tellement aux conjectures, qu'il ne paroît pas  
 « s'être même douté des difficultés où il s'embar-  
 « rassoit. S'attachant tout entier à la recherche de  
 « la probabilité du système analogique, il n'a pas  
 « songé à rechercher aussi les raisons qui pouvoient  
 « l'affoiblir ou le détruire; et elles sont nombreuses  
 « pourtant. M. Scheid, l'éditeur et l'interprète de  
 « M. Lennep, n'a rien vu de tout cela; et pour

« peu que l'on fût disposé à la malignité, on pour-  
 « roit croire qu'il a écrit ses remarques, plutôt  
 « pour décrier l'école de M. Hemsterhuys, que  
 « pour s'en montrer l'élève. Bientôt la manie de  
 « réformer les principes de la grammaire grecque  
 « se propagea en Allemagne avec une telle vio-  
 « lence, qu'en peu d'années, un grand nombre  
 « d'écrivains crut devoir écrire sur cette matière.  
 « Quelques-uns, suivant la méthode de M. Hems-  
 « terhuys, se sont jetés dans des conjectures d'au-  
 « tant plus hardies, qu'ils savoient moins la langue;  
 « d'autres, n'ayant même pas de hardiesse, n'ont  
 « fait que répéter à peu près toutes les erreurs des  
 « anciens grammairiens, etc. etc. — »

J'ai cru utile de faire connoître les idées d'un homme tel que M. Hermann, sur ce système de M. Lennep, pour prémunir ceux qui apprennent la langue et même ceux qui l'enseignent, contre la facilité spécieuse qu'il présente, et les engager à le méditer et à le modifier dans les études qu'ils font ou dans celles qu'ils dirigent, par de prudentes restrictions.

Cette digression sur les conséquences exagérées du système de M. Lennep, me conduit naturellement à celui de M. Hermann. Je me bornerai à en indiquer quelques idées principales. Il établit que la terminaison du futur primitif étoit *έσω*, et non pas seulement *σω*; que l'*ε* s'étant perdu par la rapidité de la prononciation, de *λεγέσω*, *τυπέσω*, on fit *λέσω*, *τύπω*, ou *λέξω*, *τύψω*. La forme primitive

se remarque encore dans *ἄλλω*. Il explique le futur second, qu'il regarde comme ayant la même signification que le premier, par le retranchement du *σ* dans *ἴσω* du futur, retranchement en usage dans certains dialectes. Le *σ* étant retranché, *ἴω* fut contracté en *ῶ*, d'où le second futur. M. Hermann prévoit les objections qu'on pourroit lui faire, et y répond d'avance. Il faut convenir que cette méthode est beaucoup plus satisfaisante que celle de M. Lennep qui va créant sans cesse, de sa propre autorité, une foule de thèmes qu'il prétend avoir été en usage. J'ometts tout ce que dit M. Hermann de l'aoriste premier et des autres temps, ainsi que de la conjugaison en *μι*, pour exposer son opinion sur l'aoriste second, temps dont la formation est si obscure et remplie de tant d'incertitudes. L'opinion de l'école Hemsterhuysienne est que l'aoriste second est un véritable imparfait; qu'en effet il en a la forme; que, dans beaucoup de verbes, on ne peut distinguer l'un de l'autre, et que dans ceux où l'aoriste second diffère de l'imparfait, il est formé de présens inusités. M. Hermann répond que la signification de l'aoriste second est très-différente de celle de l'imparfait; que si sa terminaison a été prise de l'imparfait plutôt que de l'aoriste premier, c'étoit pour éviter que, formé sur l'aoriste premier, il ne se confondît avec le parfait moyen; que ces thèmes inusités qu'on prend pour origines, sont souvent tels qu'ils n'ont jamais pu exister. Pour sortir de ces difficultés, M. Her-

mann,

mann, n'adoptant exclusivement ni l'ancien système, ni celui de M. Lennep, choisit, dans l'un et dans l'autre, les principes qui lui paroissent les plus certains ; et voici quelle est son opinion. Le second aoriste est, par son origine et par sa forme, un véritable imparfait. L'imparfait ayant les deux significations d'imparfait et d'aoriste, on voulut indiquer, par une différence, cette double signification ; et il fut établi que l'imparfait, lorsqu'il auroit la signification des aoristes, seroit rapproché de la forme du futur contract ou du second futur, c'est-à-dire, que la pénultième syllabe seroit brève, ce qui pourtant a des exceptions, comme εἶργον. On ne changea rien, lorsque cette syllabe étoit brève de sa nature, comme dans ἔτερον ; ou on substitua une autre brève à la place de la primitive, comme dans ἔτροπον. Ce système explique parfaitement bien pourquoi l'imparfait se rencontre encore souvent avec la signification de l'aoriste, tandis que l'aoriste second ne se rencontre jamais avec la signification de l'imparfait.

Le second livre est terminé par des recherches fort intéressantes sur les verbes irréguliers, dont M. Hermann donne une table accompagnée de savantes observations.

Dans le cours de son ouvrage, M. Hermann, critique aussi habile que profond helléniste, a corrigé et éclairci plusieurs passages des écrivains grecs. Je crois faire plaisir aux amateurs de ce genre de littérature, en leur indiquant la correction qu'il propose pour le vers 929 de l'*Antigone* de So-

phocles. Il a déjà exercé de grands critiques. Le texte des éditions vulgaires porte , v. 941 :

Ἔτι τῶν αὐτῶν ἀνέμων ἀύλα  
 Ψυχῆς ῥιπαὶ τήνδε γ' ἔχουσι.

M. Brunck , introduisant dans le texte un changement heureux , mais hardi , lisoit :

Αἱ τῶν αὐτῶν ἀνέμων ἀύλα  
 Ψυχῆς κ. τ. λ.

Le savant D.<sup>r</sup> Coray (*ad Hippocr.* II , p. 242 ) propose αἴται ou bien αὐτμαί. Mais M. Hermann rétablit le passage , d'une manière plus facile et plus probable , par l'addition d'un seul esprit :

Ἔτι τῶν αὐτῶν ἀνέμων αὐταὶ  
 Ψυχῆς ῥιπαὶ τήνδε γ' ἔχουσιν.

M. Hermann a augmenté encore l'intérêt qu'offrait son ouvrage , en y joignant quatre petits Traités grecs qu'il a trouvés parmi les manuscrits de la bibliothèque d'Augshourg , et qui n'avoient pas encore été publiés. Le premier est un fragment d'Hérodien , et a pour titre : περὶ ἡμαρτημένων λέξεων ; *des Expressions incorrectes*. Le second est une portion d'un lexique grec qui paroît avoir été composé par Nicéphore Grégoras. Le troisième traite de la construction des verbes avec les noms : M. Hermann l'a cru digne de l'impression , parce qu'il contient beaucoup de citations des anciens et quelques mots rares. Le quatrième est un Traité sur la quantité des syllabes et l'accentuation , le-

quel , parmi plusieurs erreurs , offre un assez grand nombre d'observations utiles. Les auteurs de ces deux derniers ouvrages ne sont pas nommés dans le manuscrit.

Je vais traduire quelques passages de chacun de ces Traités , afin d'en faire connoître l'esprit et la méthode.

*Fragment d'Hérodien.* §. 13. « On demande comment il faut écrire *Σμύβρα*. Un grand nombre de personnes se trompe , en l'écrivant par un ζ ; car il ne faut jamais mettre un ζ devant un μ ; et en voici la raison : ζ étant une lettre double composée de deux consonnes , du σ et du δ , il ne peut s'unir au μ , car il est impossible de placer de suite trois consonnes , à moins que le ε n'en soit une , comme dans *βάκλον* , le ε ayant une plus grande affinité avec les voyelles. »

§. 24. « On se trompe en disant *φακὴν πρέσασται* , ou *φακὴν σπέρειν* ; il faut dire *φακούς* , qui est le nom du légume cru. Eupolis :

Τῆ νῦν κατέδεσται τοὺς φακούς.

« le légume cuit est toujours *φακὴ* ( Aristoph. *vesp.* 814 ).

. . . . . *φακὴν ῥοφήσομαι* .

*Lexique grec.* §. 3. « *μωροφία* se dit des choses animées ; *σχήμα* , des inanimées. »

§. 4. « *ὑγιεινὸν σῶμα* , celui qui ne devient pas facilement malade ; *ὑγιές* , celui qui n'est pas malade actuellement. »

§. 7. « Quelqu'un *μανθάνει* ce qu'il n'a jamais eu ;  
 « *γνωρίζει*, ce qu'il a su , mais oublié , etc. »

*De la Construction des Verbes.* p. 387. « *πυνθάνο-*  
 « *μαι*, j'interroge , gouverne le génitif ; j'apprends ,  
 « l'accusatif. Libanius : *κάπεισθ' ἡ τὴν τελευτὴν ἐπιθυόμενον* ,  
 « *ἀνθ' ἡμῶν*. Souvent il se construit avec l'infinitif.  
 « Exemple : *πυνθάνομαι γένεσθαι τὸδε* , etc. — *παύα*  
 « activement gouverne l'accusatif ; passivement, le  
 « génitif. Libanius : *κάν παύσῃται ἡς ὀργῆς* , etc. »

*De la Prosodie.* §. 54. « Les verbes en *ύω*, *κολύω* ,  
 « *μηνύω* , *μύω* , *θύω* , *λύω* , *ρύω* et autres ont au pré-  
 « sent l'υ douteux , mais toujours long au futur ,  
 « de sorte que *λύσας* , *θύσας* , *ρύσας* et autres sem-  
 « blables ont l'accent circonflexe , ce qui se voit  
 « aussi dans les noms *λύσις* , *ρύσις*. »

§. 95. « Les adverbes en *ζει* , quand ils ont «  
 « avant la fin du mot, le font bref ; *ἀθύναζει* , *θύραζει* ,  
 « *θήραζει* , *ἔραζει*. Cependant *χαμῶζει* fait l'α long et a  
 « un circonflexe , etc. »

J'ai pris ces articles au hasard. Il y en a de beau-  
 coup plus étendus et de plus intéressans , mais ceux  
 que je viens de traduire , suffiront pour faire con-  
 noître la manière dont les auteurs ont rédigé leurs  
 observations , et quels en sont en général l'esprit et  
 la nature.

BOISSONADE.



---

## L I T T É R A T U R E.

### *LETTRE sur les Ouvrages dramatiques de M. DE KOTZEBUE.*

Nous avons espéré quelque temps de voir renaître en Allemagne l'âge d'or de l'art dramatique. La seule chose qui nous parût indécise , étoit la prééminence entre nos principaux théâtres ; et nos doutes portoient uniquement sur cette question : laquelle de ces quatre villes ; Vienne , Hambourg , Mannheim ou Berlin , alloit devenir notre Athènes. Cette perspective si belle n'existe plus. Moins occupés de l'avenir que du présent , nos auteurs ne s'inquiètent plus des suffrages de la postérité. Ils veulent plaire à un public qui applaudit et qui paye. La voix du peuple n'est plus seulement la voix de Dieu ; elle est aussi celle du goût. Ce peuple veut rire ou pleurer ; et dussent les Graces et les Muses fermer leurs temples à des sacrilèges , on veut , en dépit d'elles , produire un de ces deux effets. Schrœder , pour opposer une digue aux progrès effrayans d'un goût dépravé , essaya , il y a quelque temps , de mettre *Alzire* sur notre scène. Cette pièce eut d'abord du succès ; mais bientôt l'esprit public s'indigna du joug que Schrœder prétendoit lui imposer ; on cria à la tyrannie ; *Alzire* tomba , et dès-lors il fut arrêté de ne plus trouver de plaisir à la représentation d'aucune pièce française. Pa-

triotisme bien louable sans doute ! N'est-ce pas l'histoire de ce paysan qui, assistant, le jour de la Passion, à un sermon où tout le monde fondoit en larmes, s'excusoit de ne pas partager l'attendrissement général, sur ce qu'il n'étoit pas de la paroisse ?

Vous saurez, mon ami, que ce même public qui ne demande pas *Iphigénie*, et qui ne veut plus d'*Alzire*, va placer incessamment M. DE KOTZEBUE à côté des Racine, des Voltaire, des Lessing. On ne parle plus que des ouvrages de ce fécond écrivain. . . . . Oui, fécond et très-fécond, puisqu'en dix-huit mois, il nous a donné six ou sept pièces : *Misanthropie et Repentir*, *l'Enfant de l'Amour*, *Frère Maurice*, *les Indiens en Angleterre*, *la Prêtresse du Soleil*, *le Noble Mensonge*, *le Club des Jacobines*, *le Perroquet* ; tels sont les titres de ses drames et ceux de cet auteur aux suffrages du public, de cet auteur aujourd'hui en possession exclusive de nous faire rire ou pleurer. Je ne vous parlerai pas de chacune de ces pièces en particulier. Dans cette longue galerie, tous les tableaux se ressemblent ou à peu près, et cela ne vous étonnera pas à un certain point. Le meilleur écrivain a ses idées favorites qui sans cesse se représentent à lui ; et quand une fois l'emploi lui en a réussi, quand elles ont eu un premier succès, difficilement peut-il prendre sur lui de les rejeter. Ainsi, vous retrouverez, dans toutes les pièces de M. de Kotzebue, un philosophe ravalant avec amertume toutes les institutions sociales établies, quelquefois même les principes de

la morale, déclamant contre l'inégalité des conditions, et qui, en preuve de son attachement aux opinions qu'il professe, finit toujours par se mésallier. Partout, vous trouverez une femme infidèle, ou une jeune fille devenue mère avant le temps, qui, toutes deux, pleurent leurs fautes et les expient dans la misère, mais qui bientôt retrouvent le bonheur, l'une en se réconciliant avec son mari, et l'autre en épousant le philosophe; partout une ou deux petites filles bien naïves, ou autant de jeunes femmes étourdies, servant avec zèle, dans leur passion malheureuse, ici une coupable repentante, là une amante délaissée; partout un fou ou une folle, sottement entichés de leur noblesse, et contrastant d'une manière admirable avec le philosophe; partout enfin une demi-douzaine de mauvais plaisans, chargés de sauver au spectateur l'ennui d'une suite de scènes prétendues touchantes, ou, si vous l'aimez mieux (car c'est ainsi que cela doit se dire), de soulager de temps à autre son ame oppressée.

La même uniformité existe dans les situations. Partout vous voyez la fille innocente, se jetant, avec une grace toute particulière, dans les bras du premier venu, lequel s'estime trop heureux d'épouser cet enfant de la nature, pour le plaisir de le former; partout la femme coupable des torts les plus graves, qui, par sa vertu sublime, excite l'intérêt et l'amour d'un *galant homme*. Partout on voit la philosophie exempte de préjugés, triompher des objections timides de la *délicatesse* et de la

*déceance*. Au milieu de tout ce fatras, sont placés, comme ornemens, des scènes de reconnoissance, de générosité, des évanouissemens et autres coups de théâtre de ce genre, *qu'on n'a vus nulle part*. Fidelle à sa manière, M. de Kotzebue ne s'en écarte jamais ; aussi plusieurs défauts, même des plus choquans, paroissent-ils chez lui comme en permanence. Dans ses pièces, rien n'est *nécessaire*. Intrigue et dénouement, tout est l'ouvrage du hasard. On va, on vient, on se voit, on ne se voit pas, on s'aime, on ne s'aime plus, le tout suivant le bon plaisir de l'auteur qui, prenant la place du destin, croit pouvoir ordonner les événemens, sans qu'on ait le droit de lui en demander compte. Ajoutez à cela le goût le plus faux, nul sentiment vrai du beau moral, rien de ce tact heureux qui se manifeste dans le choix des caractères, dans la manière de les grouper, dans l'arrangement des scènes, dans le langage qu'on prête aux passions, enfin dans la disposition convenable des ornemens accessoires. Voilà, me direz-vous peut-être, une critique bien sévère ; j'en conviendrai avec vous, mais aussi je n'exigerai pas que vous me croyez sur parole. Je voudrois pouvoir vous administrer successivement les preuves de mes différentes assertions.... Ici j'éprouve l'embarras des richesses ; les moyens de conviction se présentent tellement en foule, que je ne sais auxquels m'arrêter. Vous connoissez sûrement, au moins pour en avoir entendu parler, la merveilleuse pièce de *Misanthropie et Repentir*. Que dites-vous de cet heureux hasard

qui conduit M.<sup>me</sup> Müller dans le lieu précisément où il a plu à son mari de se retirer, pour y vivre séquestré de tout le genre humain? Tout le village a voulu voir et a vu cet être singulier se promenant solitairement dans le parc du château. La seule M.<sup>me</sup> Müller n'a pas eu cette curiosité. Tout cela s'explique, quand on réfléchit qu'il falloit lui laisser le temps de faire, sous ce nom emprunté, un certain nombre de bonnes actions propres à intéresser celui qui avoit dû la mépriser, lorsqu'elle étoit sa femme, et à effacer dans son esprit le souvenir de ses fautes. Que dites-vous de l'arrivée inattendue du maître de la maison, et surtout de son empressement officieux à tomber dans le bassin, pour fournir au baron de Minau l'occasion d'un acte de courage et d'humanité? Que vous semble de la promptitude avec laquelle ce misanthrope (qui pourtant vient de donner de son bon cœur une preuve presque héroïque) se dérobe aux expressions de la reconnoissance.... Le poète savoit bien que plus vite il voudroit fuir, plus empressé on devoit être de le joindre. D'ailleurs, le sauveur du comte doit être cher à sa famille. Effectivement, on surmonte tous les obstacles, pour arriver jusqu'à lui..... A force d'instances, on obtient qu'il viendra souper au château, et là (voyez ce que c'est que la Providence!), il trouve dans le beau-frère du comte, un de ses anciens camarades, lequel est éperdument amoureux de M.<sup>me</sup> Müller, et, desirant l'épouser, imagine de confier à Minau; les soins de l'entremise. Il falloit tous ces événe-

mens , assurément bien naturels , pour amener le rapprochement des deux époux. S'ils se fussent aperçus un moment plutôt , c'en étoit fait de leur raccommodement et de la pièce.....

Et dans *l'Enfant de l'Amour* , que diriez-vous d'un soldat qui , allant en semestre , retrouve , sur un grand chemin , sa mère qu'il ne connoissoit pas. Le baron de Wildenhayn l'a abandonnée , après l'avoir séduite , et , dans l'excès de sa misère , cette malheureuse femme est réduite à mendier. Le soldat veut soulager sa mère.... Il n'a pas d'argent. En vain il implore la générosité des passans. Furieux des refus qu'il éprouve , il exhale son indignation , dans un long monologue , lequel , fort heureusement , est entendu par le baron de Wildenhayn qu'un bon génie sans doute a conduit à la chasse de ce côté. Le soldat lui demande un florin. Wildenhayn s'étonne avec raison de trouver un mendiant dans un jeune militaire plein de vigueur. Mais comme il est le meilleur homme du monde , certes il ne l'auroit pas repoussé , si le jeune homme n'oublioit de lui faire connoître le motif qui le porte à mendier. Mais s'il eût parlé , la pièce finissoit. Or , le public a payé pour cinq actes , et il faut les fournir. D'ailleurs , nous y eussions perdu cette scène terrible , dans laquelle le fils désespéré est prêt à poignarder son père. Heureusement on accourt au bruit ( car on étoit posté dans le voisinage , en cas d'événement ) ; on désarme le soldat ; on le conduit en prison..... D'incident en incident , le père , la mère , l'enfant se recon-

noissent ; le mariage se fait , et tout le monde est content , du moins est ce l'intention du fondateur.

Combien de fois , mon ami , revenant du spectacle , et cherchant à nous rendre compte des impressions que nous y avons reçues , sommes-nous tombés d'accord qu'un auteur dramatique , s'il veut nous faire illusion , c'est-à-dire , nous intéresser , doit cesser , pour ainsi dire , de croire à une Providence ; il doit se substituer un moment à elle , prendre sur lui la conduite des événemens , ne rien laisser au hasard , et ne nous présenter aucun effet qui ne dérive naturellement et nécessairement de sa cause. C'est de cette concordance que résulte ce qu'on appelle l'unité..... Unité et toujours unité , dans l'ensemble comme dans les détails , c'est le principe invariable de la nature. Ce doit être celui du poète , dont tous les efforts tendent à l'imiter. Le poète qui crée , doit créer comme elle. Ce principe d'unité exclut les circonstances invraisemblables non préparées et par trop inattendues. Il exclut en outre tout ce qui ne cadie pas parfaitement avec le caractère établi des différens personnages. Je ne dis pas qu'un concours d'événemens ne puisse produire des effets opposés en apparence à cette dernière partie du principe , et qu'un homme , dans telle ou telle position , ne puisse , sans le blesser , sortir un moment de son caractère ; mais ici même , il faut qu'on aperçoive bien distinctement l'action de la cause sur l'effet. Par exemple , dans *Misanthropie et Repentir* , est-il possible que nous prenions un grand intérêt à ce baron de Minau ?

Conçoit-on qu'un homme, trompé aussi cruellement par ses deux meilleurs amis, puisque l'un lui enlève la moitié de sa fortune et l'autre séduit sa femme, n'ait pas à se reprocher quelque légèreté dans sa conduite ? Celui qui n'a jamais éprouvé que trahison et ingratitude, que des procédés affreux en tout genre, ne donne-t-il pas lieu de croire qu'il a mérité son sort par ses défauts ou ses fautes ? Et si du caractère de deux amis très-mal choisis, il conclut que tout le genre humain n'a rien que de haïssable, ne peut-on pas l'accuser d'être au moins très-mauvais logicien ? Le *Timon* de Lucien est plus conséquent. Il a voué à tous ses semblables une haine mortelle. Aussi menace-t-il d'assommer tous ceux qui l'approchent. Le *Misanthrope* de M. de Kotzebue flotte sans cesse entre deux sentimens opposés, l'aversion et l'amour ; et il lui en coûte de suivre la tâche qu'il s'est imposée. Sans cesse il se raisonne, et il ne reste ce qu'il veut être, que parce qu'il raisonne mal. Peut-être, en le présentant indécis de cette manière, l'auteur a-t-il voulu augmenter l'intérêt qu'on pourroit prendre à son sort. Mais non : les bonnes actions qu'il lui prête, ne sont chez lui que l'effet involontaire de la compassion et du premier mouvement. C'est malgré lui qu'il se montre bienfaisant. Il n'est donc pas vertueux ; il a donc peu de droits à notre estime. Encore si ce misanthrope témoignoit quelques regrets d'avoir fait du bien à ses semblables ! . . . . . Bien loin de là, pour n'être jamais dans son rôle, c'est lui-même souvent qui en cherche l'occasion. Présenté.



sous ces différens jours, le baron n'est décidément misanthrope, ni par tempérament, ni par principes.

Ce défaut d'unité et de vraisemblance existe, d'une manière bien plus choquante encore, dans la pièce intitulée *la Prêtresse du Soleil*, qui, pour l'honneur de l'Allemagne, n'y a pas eu un grand succès. La scène est à Quito. L'action est tirée des *Incas* de Marmontel. Un Espagnol, nommé Alonzo, a remarqué, dans une procession publique, une des jeunes vierges consacrées au soleil. Ses yeux se sont arrêtés sur elle. Bientôt ils ont été rencontrés par les siens, et déjà ils s'aiment..... Mais comment se le dire? Le ciel vient à leur secours. Un tremblement de terre affreux ébranle le temple du dieu. Les murs de l'enceinte s'entr'ouvrent en plusieurs endroits; et c'est par une de ces brèches qu'ils peuvent se voir, se parler, que dis-je? tomber dans les bras l'un de l'autre..... Que résulte-t-il de ces rendez-vous?..... Cora elle-même va vous l'apprendre avec une naïveté précieuse.

C O R A.

« Mon cher Alonzo, je suis, depuis quelques jours, continuellement malade.

A L O N Z O.

« Sérieusement !

C O R A.

« Oui, très-malade; mais cela doit être..... et bientôt tu ne seras plus seul aimé de ton amie....

« N'est-ce pas, Alonzo? Une mère est cependant un être respectable.

A L O N Z O.

« Qui te donne ces idées ?

C O R A.

« Ne devines-tu rien (*avec un air d'innocence et de bonheur*), Alonzo ? Je serai mère. »

On n'est pas disposé à croire que Cora, élevée dans le temple du Soleil, pût ignorer la loi sévère imposée aux jeunes vierges qui l'habitent. On s'étonne avec raison que ce soit un étranger, le profanateur de ce temple, Alonzo, qui la lui fasse connaître. . . . . Alonzo apparemment devoit tout lui apprendre ! On ne fuit pas son sort ; c'est la seule excuse qu'elle puisse alléguer ; et c'est celle aussi que lui présente l'indulgence de ses bonnes sœurs. Vous remarquerez en effet qu'elle n'a pas été séduite, puisqu'elle-même est venue se jeter dans les bras de son amant. Admettons que, par des raisons quelconques, Cora ne fût pas instruite des devoirs particuliers de son état ; au moins, sans être trop exigeant, peut-on lui supposer quelques notions générales de morale et de bienséance. A la vérité, elle nous proteste à plusieurs reprises qu'elle respecte et chérit la vertu. La pudeur vraisemblablement n'en est pas une à ses yeux. . . . En effet, elle ne laisse pas même entrevoir le moindre regret de sa conduite ; elle n'a pas l'air de se douter qu'on puisse la trouver criminelle. Que dites-vous de ce caractère ? Où est ici la vérité, la moralité, la décence ? Où est ce respect que tout écrivain doit au public ? M. de Kotzebue croit-il se rapprocher de la nature, au moment même où il s'en écarte le plus ? Cette

honte qui force la jeune fille coupable à baisser les yeux, cet embarras qu'éprouve même une jeune femme, la première fois qu'elle devient mère, M. de Kotzebue croit-il que tout cela soit l'effet de préjugés fondés uniquement sur des convenances sociales ? Pense-t-il que les lois de la pudeur ne soient pas dictées par la nature ? En vérité, il parle, en plusieurs endroits, par trop légèrement de la vertu des femmes et de leurs devoirs. On seroit presque tenté de croire qu'il doute de leur réalité. Ecoutez les jeunes compagnes de Cora, et dites-moi, si, pour faillir comme elle, il leur a manqué autre chose que l'occasion. Mais, dans la pièce intitulée : *Frère Maurice*, les sentimens de l'auteur, à cet égard, se manifestent d'une manière bien plus choquante encore. Ce *frère Maurice* est ou doit être un homme parfaitement raisonnable et du jugement le plus sain ; il devient amoureux d'une jeune fille qui, en toute innocence, a reçu d'un premier amant le gage de sa tendresse le moins équivoque. Pour détourner frère Maurice du mariage qu'il lui propose, elle lui fait ingénument l'aveu de sa faute. . . . Cela est assurément fort honnête. Vous allez juger par la réponse de Maurice, s'il est sensible à ce procédé et s'il est digne d'une pareille femme. « Encore un préjugé, lui dit-il. . . . Ne  
« crains pas qu'il m'arrête. Vois ce diamant ; il est  
« beau sans doute, je ne suis pas le premier à  
« qui il ait appartenu ; mais je veux qu'il soit en-  
« terré avec moi, et en attendant, je le porterai  
« avec autant de plaisir que si moi-même je l'eusse

« tiré des mines de Golconde !!! Oui , mon amie ,  
 « telle que je te vois , je sens que tu me rendras  
 « heureux ; tu me parles d'un temps où tu étois  
 « meilleure : . . . . . Je te dis , moi , que tu  
 « vaux mieux aujourd'hui que tu ne valois alors.  
 « Si tu étois innocente , c'étoit par habitude , par  
 « ignorance d'une autre manière d'exister ; tu l'étois ,  
 « parce qu'on t'avoit dit qu'il falloit l'être. Aujourd'  
 « d'hui tu sais pourquoi et comment tu es bonne . . . .  
 « Aujourd'hui seulement tu es vertueuse . . . . . Et  
 « je sacrifierois le bonheur de ma vie à une chi-  
 « mère ! Je mépriserois une rose , parce que déjà  
 « elle a reçu les caresses du Zéphir ! . . . . . Je n'ai  
 « pas le droit de te demander ce que tu fus , Je  
 « sais ce que tu es , ce que tu seras pour moi . . . .  
 « Tu n'exiges pas que je te raconte les aventures  
 « amoureuses de ma jeunesse ; les droits des deux  
 « sexes à cet égard peuvent-ils ne pas être les mê-  
 « mes !!! » Ce morceau me dispense de réflexions ;  
 les vôtres sont faites , j'en suis bien sûr , et il faut  
 que je finisse .

Encore un mot cependant des caractères de M. de  
 Kotzebue. Ils sont en général foibles et grêles.  
 Jamais on ne les voit que sous une face. Ou ils  
 sortent de la nature , ou s'ils restent ce qu'ils doi-  
 vent être , c'est avec une monotonie la plus fasti-  
 dieuse ; de là , nulle variété , nulle gradation dans  
 les développemens ; de là enfin , les ouvrages de  
 M. de Kotzebue doivent être et sont effectivement  
 complètement inutiles à qui veut connoître et étu-  
 dier le cœur humain. Ses personnages viennent vous  
 apprendre

apprendre qu'ils ont telle ou telle passion, tels ou tels sentimens. S'ils desirent qu'on le sache, ils font sagement de le dire : bien fin qui pourroit le deviner ! C'est ainsi que, dans le premier quart-d'heure que M.<sup>me</sup> Müller passe avec le beau-frère du comte, cette femme, timide par caractère, et de plus abattue par le malheur, s'empresse de lui faire connoître et presque de lui démontrer qu'elle est fort instruite ; sur cela, elle ne lui fait grace d'aucun détail ; il faut qu'elle sache jusqu'au nom du compositeur dont elle joue les sonates. Quelquefois aussi les personnages paroissent avoir formé leur style sur celui des derniers auteurs qu'ils ont lus. Dans le 1.<sup>er</sup> acte de *Misanthropie et Repentir*, on croiroit que le baron a extrait son rôle du livre de Zimmermann, sur la solitude. Le 4.<sup>e</sup> acte renferme une tirade empruntée toute entière ou à peu près de cet excellent ouvrage.

Ce qui choque, plus que tout le reste, dans les ouvrages dramatiques de M. de Kotzebue, c'est l'absence totale de cette qualité si précieuse, si nécessaire à tout écrivain, et au défaut de laquelle l'art ni le génie même ne peuvent suppléer. Vous devinez que je vous parle du goût. Ce défaut de goût se montre chez lui dans ce mélange insoutenable qu'il fait continuellement du sérieux et du bouffon, du noble et du trivial, enfin dans l'emploi assez fréquent de phrases du ton le plus équivoque. Je vous ai parlé de ces mauvais plaisans qui arrivent, comme d'office, avec la mission directe ou indirecte de faire rire le spectateur. A

côté d'un homme raisonnable, paroît presque toujours quelqu'un de ces farceurs insipides. C'est un comte de Mulda dans *l'Enfant de l'Amour* ; dans *Frère Maurice*, un Stierenbock ; un Schmidt dans *les Indiens*. Leur nom est tout ce que je peux vous en dire ; vous êtes trop mon ami pour m'en demander davantage. La prétendue gaieté de ces êtres ridicules est le plus souvent d'une sottise qui passe les bornes d'une trivialité qui descend jusqu'à la bassesse. Toujours ces fades plaisans arrivent au moment où ils sont le moins attendus..... ou plutôt non..... quand on connoît la manière de M. de Kotzebue, on doit y être préparé ; car toujours une scène touchante est suivie d'une arlequinade. On diroit que l'auteur veut rétablir l'équilibre dérangé par lui ; il souffre du mal qu'il nous a causé, et se croit obligé de sécher les larmes qu'il a fait répandre. Le commun, le bas, le plat même : telle est la sphère de M. de Kotzebue. C'est là où il s'arrête avec complaisance, et où son penchant naturel nous ramène sans cesse. On ne peut nier cependant qu'il n'ait l'art quelquefois d'émonvoir le spectateur ; et encore les sentimens qu'il donne à ses personnages sont-ils jamais bien profonds ? Le langage qu'il leur prête est-il toujours celui de la vérité ? Trouve-t-on, dans ses ouvrages, beaucoup de ces traits déchirans partis des mains de la nature, et qui vont percer le cœur jusque dans ses derniers replis ? Ses caractères ne sont-ils pas en général d'un ordre au moins commun ? et quand il veut être noble, ne lui arrive-t-il pas pres-

que toujours de tomber dans le pathos , dans l'exagération , dans les paradoxes ?..... Oh ! pour le coup , allez-vous dire , voilà de la passion..... Point du tout , mon cher ami ; et ne croyez pas que je fusse embarrassé d'administrer les preuves de ce que je vous avance ; mais il me semble que je vous en ai dit au moins assez ; peut-être même ai-je passé les bornes. En tout cas , vous me devez de l'indulgence : vous connoissez la force de l'exemple ; et de quoi parleroit-on en Allemagne , si on n'y parloit de M. de Kotzebue ? D'ailleurs , je n'ai fait que céder à vos desirs ; je n'ai donc rien à me reprocher. J'avoue même que , si je pouvois avoir du mérite à faire quelque chose pour vous , je me croirois de ce jour des droits acquis à votre reconnaissance. Adieu , soyez sûr de toute mon amitié. J'oserois presque dire que ses preuves sont faites , et qu'aujourd'hui , plus que jamais , vous devez y croire.

---

---

## HISTOIRE LITTÉRAIRE.

*OBSERVATIONS sur la Critique de M. ERSCH, des Siècles littéraires, insérée dans le n.º 12 de ce journal.*

NOUS demanderons d'abord au critique ce qu'il y a de commun entre une nomenclature sèche et sans intérêt de titres de livres, sans aucun jugement et sans aucune réflexion sur les ouvrages, et un dictionnaire raisonné des productions littéraires de tous les écrivains français, dans tous les genres. Nous lui demanderons encore si l'on peut comparer une histoire des progrès de l'esprit humain en France, avec un catalogue aride de livres, qui peut être utile dans son espèce, mais qui n'intéresse que le bibliomane, et n'offre que de l'ennui et du dégoût à l'homme de lettres. Nous laissons aux lecteurs éclairés à prononcer. On voit facilement que M. Ersch a appris avec déplaisir qu'on publioit à Paris un ouvrage beaucoup plus utile que celui qu'il a fait imprimer à Hambourg; mais on espère qu'il voudra bien permettre aux littérateurs français d'écrire dans leur langue. Au reste, M. Ersch n'a pas été juste dans sa critique. Pour le prouver, nous lui observerons que les *Siècles littéraires de la France*, que nous avons publiés, sont surtout importans, parce qu'ils contiennent une multitude d'articles nouveaux de biographie. Nous invitons les lecteurs à jeter les yeux



sur ceux qui suivent : ils y verront que beaucoup de ces articles n'avoient pas encore été traités par les biographes, et que ceux qui l'avoient été, ont été présentés sous un jour nouveau, et avec des anecdotes qui n'étoient pas connues. Dans ce nombre, nous citerons les articles de d'Alembert, de d'Anville, de Bailly, de Barthe, de l'abbé Barthelemy, de l'abbé Le Batteux, de Le Beau, de Beaumarchais, de Bernard, du card. de Bernis, de Berquin, de Bouvart, de Bréquigny, de Buffon, de Burigny, de Capperonnier, de Cassini, de Champfort, de Chastelux, de Condorcet, de Condillac, de Cujas, de Diderot, de Domat, de Duclos, de Dupuy, de l'abbé de l'Épée, des Etienne, de Florian, de Fouchy, de Foucheroux, des Fourmont, de Le Franc de Pompignan, de Fréret, de Fréron, de Gibert, de Gilbert, de de Guignes, de Grosley, de du Hamel, d'Helvétius, du chancelier de l'Hôpital, du marquis de l'Hôpital, de Huet, évêque d'Avranches, d'Imbert, de Jussieu, de Lamoignon, de Lavoisier, de Lorry, de Mably, de Marmontel, de Dumarsais, du duc de Nivernois, de Pothier, des deux Racine, de Raynal, du cardinal et duc de Richelieu, de Rochefort, de Rollin, de J. B. et de J. J. Rousseau, de l'abbé Rosier, de Rhulière, de Sainte-Foi, du président de Sarron, de Thomas, du comte de Tressan, de Tronchin, de Turgot, de Vauvengues, de l'abbé de Vertot, de Vic-d'Azir, de l'abbé de Voisenon, de Voltaire, de Watelet, etc., etc.

M. Ersch fait un reproche aux *Siècles littéraires*, qui paroitra sans doute bien bizarre. Il est étonné

de ne pas y trouver les ouvrages qui ont paru à la fin de 1799 et 1800; mais il auroit dû voir que les volumes s'imprimoient pendant cette époque. On ne pouvoit donc pas y rendre compte d'ouvrages qui ont paru depuis. Au reste, on peut juger de la bonne-foi de la critique et des assertions de M. Ersch, par le trait suivant : Il dit que l'article du C. Collin d'Harleville est incomplet; eh bien ! M. Ersch peut être facilement convaincu de légèreté et d'indiscrétion dans ses allégations, puisque cet article a été fourni par le C. Collin d'Harleville au C. Dessessarts, et qu'il est écrit de sa main. Que M. Ersch demande au C. Collin d'Harleville pourquoi il n'a pas annoncé des ouvrages qu'il n'avoit pas encore donnés au public.

C'en est assez de ces observations rapides, pour prouver combien la critique de M. Ersch est injuste et peu fondée. D'ailleurs, on a déjà rectifié beaucoup d'omissions, qui sont reprochées dans l'addition qui termine le sixième volume. M. Ersch y trouvera la plupart des noms qu'il cite, et on lui annonce que le supplément promis, qui doit paroître dans un an, fera disparaître toutes les erreurs inséparables d'un travail aussi immense. M. Ersch en promet un à son Catalogue. Il fera bien de le donner; car on n'est pas plus exempt d'erreurs à Hambourg qu'à Paris. Un Catalogue bien fait a son mérite; mais il ne peut être comparé, sous aucun rapport, avec un ouvrage, dans lequel on juge les productions littéraires. Nous ne contesterons aucun des droits que M. Ersch croit avoir sur la reconnaissance des écri-

vains français ; mais , encore une fois , il n'y a aucune ressemblance entre un Dictionnaire universel des gens de lettres de la France , et un Catalogue des livres qui ont paru depuis 1770 , jusqu'à la fin de 1800 , c'est-à-dire , pendant trente ans ; tandis que les *Siècles littéraires* contiennent tous les ouvrages qui ont été publiés dans tous les temps , et depuis plus de sept à huit siècles.      DESESSARTS.

---

## B I O G R A P H I E.

*NOTICE biographique sur la Vie et les  
Ouvrages de Jean - François VAUVILLIERS.*

**J**EAN-FRANÇOIS VAUVILLIERS , d'une famille originaire de Noyers en Bourgogne , eut pour père Jean Vauvilliers (1) , professeur d'éloquence à l'université de Paris , et de langue grecque au collège royal. Comptant dans sa famille d'autres savans illustres , et notamment Bénigne Grenan , que ses Odes latines ont rendu célèbre , il eut des occasions de développer de bonne heure son penchant et son aptitude pour les langues anciennes. Aussi , remporta-t-il dans tous ses cours les prix de l'université , et il soutint , de la manière la plus brillante , ses exercices de rhétorique et autres , qu'un bon usage avoit consacrés.

(1) On connoît de M. Vauvilliers , le père , quelques discours latins : un , entre autres , *de præstantia Græcarum litterarum* , est imprimé à la fin de l'*Essai sur Pindare*.

Un pareil début a toujours de l'influence sur l'ame des jeunes gens : et Vauvilliers, jaloux dès-lors de se faire un nom dans les lettres, employa sa jeunesse à l'étude approfondie du grec et du latin, et y réussit au point que, dans un âge encore voisin de l'enfance, il étoit en état de suppléer son père.

Il occupa pendant plusieurs années un emploi littéraire à la Bibliothèque royale; et, en 1766, il fut nommé lecteur et professeur de grec au collège royal de France. Il en a exercé les fonctions pendant vingt-quatre ans, avec une réputation méritée, qui lui attira des auditeurs savans eux-mêmes.

Son *Essai sur Pindare* (2) et son *Examen du gouvernement de Sparte* (3) lui assignèrent un rang distingué dans la littérature, et lui ouvrirent les portes de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, en 1782.

L'Essai sur Pindare montra, pour la première fois, une traduction poétique de cet auteur; et les notes grammaticales et les dissertations nombreuses qui l'accompagnent prouvèrent, ainsi que l'*Examen du gouvernement de Sparte*, combien cet helléniste avoit de sagacité dans la discussion, de profondeur dans son érudition, de tact et de finesse dans le jugement, de facilité et d'élégance dans l'expression de sa pensée. M. Heyne, dont l'érudition est si grande et le goût si sûr et si éclairé, a loué, dans

(2) Paris, 1772. In-12.

(3) *Examen historique et politique du gouvernement de Sparte, ou Lettres sur la Législation de Lycurgue, en réponse aux Doutes proposés par M. l'abbé de Mably.* 1769. Paris. In-12.

*l'Essai sur Pindare*, le travail, l'élégance du goût, et la sagacité critique. *Studium, judicii elegantiam, grammaticum acumen* (4).

On peut voir dans les Mémoires de l'Académie dont il étoit membre, les services qu'il a rendus à la littérature grecque (5), services dont il reçut la récompense par une pension de 1,500 fr., ayant été l'un des académiciens choisis pour travailler aux notices des manuscrits de la Bibliothèque. C'est de lui que sont dans les tomes 1.<sup>er</sup> et 3.<sup>e</sup> de ces notices, celles des manuscrits des tragédies d'Æschyle.

Un des principaux ouvrages de Vauvilliers, et celui qui a le mieux établi sa réputation d'helléniste, est l'édition de Sophocles, qu'il continua après la mort de M. J. Capperonnier. Cette édition (6), dont le texte, soigné par Capperonnier, n'est que la répétition de celui de Johnson, mérite d'être recherchée à cause des notes. Elles sont toutes de Vauvilliers, et offrent partout une grande connoissance de la langue et de la partie métrique. Quoiqu'un savant célèbre, dans un commentaire hérissé d'injures latines, ait prononcé que Vauvilliers étoit un ignorant, et lui ait prodigué les épithètes les

(4) Vid. HEYNE, V. cl. ad *Pindarum*, p. 109.

(5) Dans le tome 46 des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, il y a quatre dissertations de Vauvilliers sur Pindare. La première traite de la quatrième Islimienne; la seconde, de la huitième Néméenne; la troisième, de la quatrième Néméenne; la quatrième, de la septième Olympique.

(6) *Sophoclis Tragædiæ septem, etc. Editionem curavit J. Capperonnier, etc. Eo defuncto, edidit, notas, præfationem et indicem adjecit J. F. Vauvilliers, etc.* 1781. 2. in-4.°

plus odieuses, les lecteurs sans partialité n'en ont pas rendu moins de justice à l'éditeur de Sophocles, et ils ont gémi de ce que les lettres appelées *humaniores*, humaines par excellence, n'eussent pas mis plus de douceur et d'aménité dans le cœur d'un homme, qui avoit passé dans leur commerce presque toute sa vie. Le jugement porté de l'ouvrage, dont je viens de parler, par le savant éditeur de la bibliothèque de Fabricius, défend assez Vauvilliers, et explique les motifs d'une animosité que son ardent adversaire poussa jusqu'au scandale (7).

Vauvilliers a donné quelques autres ouvrages, tels que des *Extraits de divers auteurs grecs, à l'usage de l'Ecole militaire* (8); une *Lettre sur Horace* (9); la continuation de l'*Abrégé de l'histoire universelle* (10); des *Vies pour le recueil des portraits des hommes et des femmes illustres de toutes les nations* (11); des notes dans l'édition du *Plutarque* d'Amyot par Cusac; et plusieurs oraisons funèbres, panégyriques,

(7) « *Vauvilliers*, dit M. Hailes, *in adjunctis observationibus* « *incredibilem diligentiam ac subtilem linguæ atque elegantia-* « *rum græcarum scientiam ostendit, et iis quæ Dawes, Brunck,* « *in minoribus præcipuè editionibus Heath, Walcknaer, Toup,* « *Musgrave adtulerunt, diligenter usus, haud pauca melius* « *perspexit, multaque loca tentavit. Heathii, Brunkiique emen-* « *dationes sæpe probat, haud tamen raro rejicit illorum suspi-* « *ciones. Ed autem liberalitate conslavit sibi odium Brunkii,* « *qui in notis ad Aristophanem et ad majorem Sophoclis editio-* « *nem eum valdè carpit, acerbisque refutat. » Tom. II, p. 224*

(8) 6. in-12. 1768.

(9) Adressée aux auteurs du *Journal des Savans*. 1767. In-12.

(10) 1787. 8.º Figues.

(11) DUFLOS. 1787. folio.

et discours, tant en français qu'en latin (12). On retrouve partout le savant du premier ordre et le bon écrivain : double mérite rarement réuni.

On a cherché inutilement dans les papiers de Vauvilliers un travail fort étendu sur Thucydides (13), dont il s'occupoit depuis un grand nombre d'années. Il avoit aussi promis une dissertation sur l'écriture homérique (14) ; mais la révolution vint interrompre le cours de ses travaux littéraires.

Vauvilliers, ardent ami de sa patrie, se livra tout entier à la satisfaction de la servir. Il fut longtemps président de la première commune de Paris, et lieutenant de maire, charge de l'approvisionnement de la capitale. Les temps étoient difficiles ; les grains avoient été resserrés par la cupidité et par la crainte ; on étoit à chaque instant sur le point de manquer : la subsistance du lendemain étoit rarement assurée.

Alors un homme accoutumé à feuilleter des manuscrits grecs, osa, en tremblant, se charger du

(12) *De græcarum litterarum præstantia et utilitate oratio inauguralis* 1766, à la fin de l'*Essai sur Pindare*. — Ludovico XV, regi Galliarum dilectissimo laudatio funebris jussu et nomine Collegii regii dicta a J. F. Vauvilliers, etc. Paris, 1774. In-4.° Elle a été traduite en français. Paris, 1774. In-4.° — Idylle sur la naissance de monseigneur le Dauphin ; par M. Vauvilliers, etc. Paris, 1781. in-4.° — Le 2 juin 1777, il pronouça l'Oraison funèbre du duc de la Vrillière. Elle fut imprimée, mais non publiée, à cause de la mauvaise réputation du ministre. On en fut généralement content. On trouva qu'il excusoit plus qu'il ne louoit, circonstance qui, selon moi, honore beaucoup Vauvilliers.

(13) Vid. *Pref. ad Sophocl* p. iij, et *Not. ad Elect.* v. 850, p. 56, t. I.

(14) Vid. *Not. ad OEidip. Colon.* v. 157, t. II, p. 2.

pénible fardeau d'alimenter Paris. Il se servit pour les achats d'habiles intermédiaires, qui trouvèrent des subsistances; et bientôt certain de la provision de Paris pour plusieurs jours, il employa prudemment ce superflu à garnir les marchés des provinces voisines; et par cette heureuse adresse, il ranima la confiance éteinte, rétablit une abondance imprévue, et fit baisser sensiblement le prix des grains.

Ce ne fut pas sans périls, qu'il réussit dans ses projets. Un peuple manquant de pain accuse ceux qui sont chargés de lui en fournir. Aussi, dans les premiers temps de la disette, la vie de Vauvilliers fut plusieurs fois exposée, sur les ports, dans les places publiques, et même dans les sections. Partout où il y avoit quelque émeute, il s'y présentoit avec calme, avec intrépidité; et s'il pouvoit faire entendre sa voix éloquente, il étoit sûr de persuader.

Dans l'un des districts du faubourg Saint-Antoine, on faisoit les motions les plus incendiaires. Il falloit piller, il falloit pendre les boulangers. Vauvilliers y court, pénètre dans cette assemblée tumultueuse; aussitôt on l'accable de vociférations, de menaces; on le saisit. Ses gardes effrayés, n'osent pas le défendre, n'osent pas l'entourer. Vauvilliers se recueille, laisse calmer cette première effervescence, élève la voix, se fait écouter; reproche aux motionnaires leur imprudence; leur dit que l'agitation inquiète du peuple est la principale cause de la disette; que leurs cris sont un signal qui fait enfouir les blés; qu'au surplus, la provision de trente-six heures est assurée; qu'il a des avis d'arrivages



pour les jours suivans ; qu'il veille pour eux , et qu'ils ne manqueront pas. Son accent étoit pathétique , il étoit paternel ; et les mêmes gens qui , l'instant d'au-paravant , vouloient l'attacher au fatal réverbère , lui composèrent une garde nouvelle , et presque tous le reconduisirent chez lui , au milieu de la nuit , en lui prodiguant les remerciemens , les excuses et les noms les plus flatteurs (15).

Des services si importans furent mal récompensés. On compta pour rien ses talens administratifs , sa probité sévère , son rare désintéressement , et son dévouement absolu ; on ne vit que son opinion politique et religieuse , qui ne varioit pas avec les circonstances ; et ses ennemis l'attaquèrent , pour se donner un vernis de popularité. Après avoir , pendant quelque temps , fait tête à l'orage , il eut la sagesse de céder ; il donna sa démission , et rendit ses comptes ; *mauvais exemple* , que depuis on s'est peu soucié d'imiter.

Peu de temps après , il auroit pu siéger à l'assemblée constituante ; sa qualité de premier suppléant de la députation de Paris l'y appeloit. Il refusa ; préférant la retraite et l'espoir d'un doux

(15) J'ai retrouvé les titres de deux petites brochures que Vauvilliers publia vers cette époque :

Lettre pour l'exécution d'un arrêté de la commune , par lequel elle offroit de prêter 300,000 liv. aux boulangers peu fortunés ; par Vauvilliers , lieutenant de maire. 5 novembre 1789. In-4.º.

Motion faite dans l'assemblée des représentans de la commune , le 24 décembre 1789 , sur l'étendue du gouvernement de Paris , 8.º ; par Vauvilliers , lieutenant de maire.

En 1791 , il fit plusieurs mémoires sur l'approvisionnement de Paris , en bois et charbon , et sur la navigation de la Seine et des rivières y affluentes. In-4.º.

repos à une place qui devoit cependant lui assurer une aisance que l'état de sa fortune ne lui permettoit pas de dédaigner, et lui donner de fréquentes occasions de faire briller le talent oratoire qu'il possédoit à un degré si éminent, surtout dans les discours improvisés.

Mais il ne trouva point cette tranquillité qu'il s'étoit promise. Voyant avec douleur les atteintes portées à la religion, il crut devoir publier son opinion sur la constitution civile du clergé (16). On ne lui pardonna pas d'avoir imprimé sa pensée.

Il fut successivement chassé du Collège de France, persécuté aux jours affreux de septembre, contraint à se cacher; découvert et arrêté dans sa retraite; détenu longtemps; et cependant mis en liberté, avant le 9 thermidor, par le représentant en mission dans le département de Seine et Oise; puis appelé à Paris, par le ministre Benezech, pour administrer les subsistances, sous ses ordres; mais arrêté de nouveau, pour avoir été désigné aussi par les partisans de Monsieur (17), comme bon administrateur des subsistances, dans le moment où il étoit employé comme tel par un ministre du directoire (ce qui ne prouvoit rien autre chose que l'accord de tous les partis sur ses connaissances administratives); traduit, pour ce grand crime, au conseil de guerre, au jury de Versailles, au jury de Paris, innocenté partout, et enfin re-

(16) *Le Témoignage de la raison et de la foi contre la constitution civile du clergé.* 1791. 2. 8.<sup>o</sup>

(17) C'est à ce titre qu'il fut impliqué dans l'affaire de Brottier et Laville-Heurnois.

lâché; nommé immédiatement membre du conseil des Cinq-cents, et, en cette qualité, proscrit de nouveau au 18 fructidor, et obligé de fuir sa patrie.

Paul I.<sup>er</sup>, qu'il avoit eu l'honneur de complimenter à Paris, lui écrivit en Suisse une lettre flatteuse, et le nomma membre de l'Académie des sciences de Pétersbourg. Mais la température d'un climat si différent du nôtre, et l'isolement où il se trouvoit loin de sa famille et de son pays, influant sur une santé usée par de longs travaux et d'amères persécutions, ont rendu inutiles et vains les préparatifs qu'il avoit faits pour son retour en France.

Par sa mort, arrivée à Pétersbourg, le 23 juillet dernier, à l'âge de 64 ans, les lettres ont perdu un savant et un écrivain recommandable; la patrie, un homme capable de lui rendre de nouveaux services; ses parens et ses amis, l'homme le plus aimable et le plus affectionné. Ses mœurs étoient simples et douces, sa piété éclairée et tolérante, sa conversation agréable et instructive. Quand on avoit le plaisir de l'entendre, on perdoit l'envie de se faire écouter.

Dans le temps qu'il géroit les subsistances, des libellistes, indignes de croire à la vertu, ne concevant pas qu'on eût tant d'occasions de faire fortune, et qu'on les rejetât, ont osé attaquer sa probité, et lui ont reproché sa richesse. Tout son avoir, saisi par le domaine lors de sa proscription de fructidor, a été estimé de 16 à 1,700 fr., sa bibliothèque comprise; et la vente de ses effets, à Pétersbourg, a produit une somme à peu près égale, à peine suffisante pour payer ses dettes. Voilà, je crois,

la meilleure réponse à ces écrivains calomnieux :

La famille de Vauvilliers espère retrouver deux manuscrits de lui ; l'un est un ouvrage de longue haleine , sur les sociétés politiques ; l'autre , dont on aura une opinion avantageuse , en lisant ses Dissertations dans les mémoires de l'Académie et son Essai sur Pindare , est la traduction entière de cet auteur.

DURET , *neveu* de Vauvilliers.

## A R C H Æ O L O G I E.

*MÉMOIRE sur un Buste de marbre trouvé à Marseille, placé, à Aix, dans le cabinet de feu M. DE RICARD, et que l'on a prétendu représenter Agrippine.*

Au commencement du siècle qui vient de finir , on retira du port de Marseille un buste de grandeur naturelle , fait de marbre statuaire , représentant une femme. Il reposoit sur une base de forme circulaire , taillée dans le même bloc de marbre : cette base étoit ornée de bas-reliefs , mal dessinés , mais assez bien conservés. Le nez du buste étoit cassé. M. de Ricard Brégançon , qui possédoit à Aix un beau cabinet de tableaux et d'antiquités , acheta ce buste , le fit restaurer , et le montra aux curieux , sous le nom d'Agrippine.

Le savant Thomassin Mazaugues réclama contre le nom d'Agrippine qu'on lui avoit donné , et il avoit raison .

raison : car on n'y reconnoissoit point les traits d'aucune des deux Agrippine. Le costume et la coiffure sont encore très-éloignés de ceux du temps des Agrippine. On persista à croire à Aix que c'étoit véritablement le buste de la femme de Germanicus. Mon père , qui étoit bien de l'avis de M. de Mazaugues , cherchoit à acheter ce morceau d'antiquité , qu'il croyoit être du IV.<sup>e</sup> ou V.<sup>e</sup> siècle. Après la mort de mon père , les descendans de M. de Ricard ont été dans le cas de procéder à un partage , j'ai eu les moyens de mieux examiner et le buste et les bas-reliefs ; et ayant appris ensuite qu'ils entroient dans la portion de M.<sup>me</sup> de Narbonne , l'une de ces héritières , domiciliée à Paris , j'ai voulu , avant qu'il nous fût enlevé , décrire et faire connoître ce monument , qui depuis longtemps attire les regards des curieux et des voyageurs.

J'en ai fait faire un dessin exact ; et , avec les copies de ce dessin , j'ai envoyé à Paris et à Rome un mémoire détaillé , pour avoir l'avis des savans que je connois dans ces deux villes.

Dans mon mémoire , je n'ai pas même fait mention du nom d'Agrippine , donné fort mal à propos à ce buste , non plus que de l'opinion du président Lebret , connu par ses correspondances avec le marquis Maffei , qui pensoit que les traits du visage désignoient Salonine , femme de Gallien ; mais j'ai fait remarquer, 1.<sup>o</sup> la coiffure fort singulière de la tête , ses cheveux aplatis sur le devant et séparés par une raie , retroussés par-derièrè en forme de gros bondin , qui se relève en demi-cercle ( tout cela d'une manière

assez élégante mais peu ordinaire), et entrelacés d'une bandelette ou d'un ruban. J'ai rapporté l'opinion d'un de mes amis, qui est aujourd'hui à Rome, où il s'occupe de l'étude des arts et de l'antiquité, et qui voit, dans cette coiffure singulière, celle qui étoit propre aux prêtresses anciennes. Il avoit trouvé dans une dissertation du *canonico GUASCO*, intitulée *Dissertatio tusculana*, la gravure d'une tête de femme d'un *flamine* de Jupiter, coiffée d'une manière absolument semblable. Guasco a prétendu que cette coiffure étoit particulière aux prêtresses et aux femmes des prêtres (*flaminicæ*). Il nomme cette coiffure *tutulus*, et cite une inscription qui étoit sur le tombeau d'une *flaminica*, où on lisoit ces mots : A TVTVL. ORNATR. (*a tutulo ornatrix*).

J'ajouterois à l'opinion de mon ami, que je serois bien tenté de l'adopter si le dessin et la sculpture du buste indiquoient un siècle plus reculé que le IV.<sup>e</sup> ou le V.<sup>e</sup> de l'ère chrétienne : alors on pourroit voir ici le buste d'une prêtresse, les bas-reliefs qui l'entourent pourroient se rapporter à des sacrifices et même à des sacrifices humains ; car on sait que les Marseillois ont sacrifié des victimes humaines. Mais ces sacrifices ont fini à une époque bien antérieure au IV.<sup>e</sup> siècle de notre ère.

En indiquant, dans mon mémoire, les différentes scènes sculptées sur la base, je faisois remarquer la première action qui représente une femme prête à s'enfoncer un poignard dans le sein ; un homme vêtu à l'héroïque est devant elle, et un enfant est entre elle et le guerrier. Dans la seconde scène, on

voit deux femmes lavant leurs mains dans un bassin , dont le pied est fort élevé, ce qui paroît être l'action préparatoire à un sacrifice. La troisième présente un autel carré , au dessus duquel est un homme ou peut-être un enfant assis ; un de ses pieds est plié derrière sa cuisse , l'autre touche à terre : une femme attache les mains de l'enfant à un pilier qui est derrière l'autel ; un homme nu ( le popa ) , entouré d'une écharpe qui voltige autour de son corps , a un couteau levé , dont il va frapper la victime. Sur un des côtés de l'autel sont ces trois lettres initiales, D. M. S. La quatrième action est composée de deux figures qui ont les bras frustes : on ne peut donc pas bien voir ce qu'elles veulent exprimer ; mais on croit y reconnoître une femme qui veut se venger du sacrifice qu'on a fait de son fils , sur le popa , qui , de son côté, se met en défense.

Ces quatre bas-reliefs sont plus mal dessinés encore que n'est le buste.

D'après mon mémoire et le mauvais dessin des sculptures , tous ceux que j'ai consultés se sont réunis à refuser à ce monument le mérite d'une antiquité bien reculée. Ce n'a été que du plus au moins qu'ils ont été divisés dans leurs opinions. Ils sont convenus qu'on ne devoit pas le placer avant le IV.<sup>e</sup> ou V.<sup>e</sup> siècle ; c'étoit l'avis de mon père. Ils sont aussi convenus qu'il s'agissoit d'un buste destiné à être placé sur le tombeau de la personne qu'il représente. La plupart ont encore avoué que le sujet des bas-reliefs étoit presque inexplicable : en effet , je le répète , comment l'appliquer à des sacrifices humains , si l'on est

forcé d'admettre que c'est un ouvrage du IV.<sup>e</sup> ou du V.<sup>e</sup> siècle. Il y avoit longtemps, à cette époque, qu'on n'immoloit plus des victimes humaines à Marseille ( Voyez cependant ci-après l'opinion de l'abbé Zarillo ).

Le C. MILLIN, conservateur du cabinet des médailles, a été le premier qui a vu dans ces bas-reliefs l'histoire du jeune Astyanax, qu'une main mal-habillée du V.<sup>e</sup> ou du VI.<sup>e</sup> siècle aura voulu figurer à sa manière : l'artiste ayant à consacrer un monument funéraire à une mère infortunée, qui a perdu son fils dans quelque malheureuse catastrophe, aura cherché à y retracer la mort d'Astyanax, ainsi que le désespoir d'Andromaque, ou celui d'Hécube. On peut dire, à l'appui de cet avis, que le C. Millin a proposé, comme une conjecture à laquelle il n'attache aucune importance, que les traditions des Grecs sur la mort d'Astyanax ont bien varié depuis Homère, qui le fait précipiter, de l'ordre d'Ulysse, du haut des murailles de Troye. Racine, qui le fait vivre à la cour de Pyrrhus, qui le montre menacé par Oreste, et échappé à la demande que les Grecs font une seconde fois de sa mort, cite nos vieilles chroniques, qui ont fait survivre Astyanax aux menaces des Grecs, et au sacrifice préparé pour l'immoler. Ils ont même fait descendre d'Astyanax les rois de France de la première race. L'auteur du bas-relief aura voulu faire immoler Astyanax en sacrifice, au lieu de le faire précipiter du haut d'une tour. Ainsi, dans la première action Andromaque vient implorer la clémence de Pyrrhus ou d'Ulysse, et menace de se tuer elle-



même. Cependant le sacrifice se prépare , Astyanax est mis sur l'autel ; il va être immolé , et l'artiste , peu accoutumé à suivre les convenances , a gravé sur cet autel les trois lettres latines, D. M. S. (*diis manibus sacrum*). Enfin Andromaque au désespoir veut tuer le ministre du sacrifice.

L'on pourroit appliquer plus naturellement encore à notre monument l'histoire de Polyxène, immolée par les Grecs , sur le tombeau d'Achille , si la grande jeunesse de l'enfant qui est représenté dans la première partie du bas-relief, ne sembloit s'y opposer. Le docte Visconti n'est pas éloigné d'adopter ces explications ; il voit dans ces sculptures beaucoup de ressemblance avec celles qui sont au Musée du capitolé , sur un cercle de marbre , qui représentent l'histoire d'Achille : on sait bien , me dit-il dans une lettre qu'il m'a écrite à ce sujet , on sait que les histoires et les fables atroces étoient employées de préférence pour l'ornement des tombeaux.

L'abbé Zarillo , membre de l'Académie d'Herculanum , qui a vu le buste , croyoit ( sans pourtant être fort attaché à son opinion ), qu'on avoit pu vouloir représenter ici un des sacrifices humains qui avoient autrefois lieu à Marseille ; il n'étoit pas vraisemblable , selon lui , qu'un artiste marseillois , devant retracer sur un monument funéraire des actions tragiques , eût représenté une de ces victimes humaines , immolée dans les siècles précédens , plutôt qu'un fait héroïque ou mythologique. On pourroit répondre au docte Zarillo ( qui ne tenant pas

beaucoup à son opinion, a probablement prévenu la réponse) que, dans les V.<sup>e</sup> et VI.<sup>e</sup> siècles, les artistes marseillois eussent rougi de retracer un de ces sacrifices sanglans, qui faisoient tort à la sagesse de leurs pères, et que la religion chrétienne condamnoit absolument.

Tenons-nous-en donc à dire que c'est ici un monument funéraire sculpté à Marseille, dans le IV.<sup>e</sup> ou V.<sup>e</sup> siècle, sur lequel l'artiste a voulu placer des événemens tragiques, qui n'ont point de rapport avec la personne que le buste représente, ou qui n'ont avec elle que des rapports très-éloignés.

Je devois m'arrêter ici, et c'est bien assez rabattre de la haute opinion que quelques-uns de ceux qui nous ont devancés, ont eue de ce morceau d'antiquité. Je ne puis pas cependant m'empêcher de rapporter la suite de la lettre que le savant Visconti m'a fait l'amitié de m'écrire sur notre monument; et je finirai par-là cette explication.

« Pour l'usage de la sculpture, il me semble qu'on  
 « pourroit attribuer cet ouvrage au IV.<sup>e</sup> ou au V.<sup>e</sup>  
 « siècle de l'ère vulgaire. Cependant, je ne dissi-  
 « mulerai pas un doute que l'inspection du dessin  
 « m'a fait naître. J'observe que le vêtement de la  
 « femme descend de ses épaules en deux lignes con-  
 « vergentes, qui paroissent indiquer qu'elle a au  
 « dessous de ses vêtemens ce que nous appelons un  
 « corps. Je ne trouve dans aucun monument antique  
 « un vêtement qui ressemble à celui-ci; on n'en  
 « voit point dans ceux du IV.<sup>e</sup>, du V.<sup>e</sup> siècle, non  
 « plus que dans ceux des temps antérieurs. Je ne

« trouve quelque chose de semblable , que dans les  
« monumens du moyen âge ; c'est-à-dire , après  
« Charlemagne. Les bas-reliefs d'ivoire en offrent  
« plus d'un exemple. J'avoue que je serois tenté d'as-  
« signer ce morceau de sculpture à un âge moins  
« éloigné de nous , que n'est celui qui a précédé la  
« chute de l'empire d'Occident. Peut-être cette scul-  
« pture est-elle postérieure au X.<sup>e</sup> siècle. Les bas-  
« reliefs mythologiques y auront été placés par une  
« servile imitation de l'antique ; nous en voyons de  
« fréquens exemples dans des sculptures qui ornent  
« les églises d'Italie.

FAURIS-SAINT-VINCENS.

---

---

## HISTOIRE.

*CONSIDÉRATIONS générales sur l'Histoire, ou INTRODUCTION à l'Histoire des révolutions du système politique de l'Europe, pendant les trois derniers siècles ; par Frédéric ANCILLON, professeur d'histoire à l'Académie royale militaire. Berlin, chez Henri Frœlich, et se trouve à Paris, chez Fuchs, libraire, rue des Mathurins. 1801. 8.º de 100 pages.*

CETTE Introduction à l'Histoire des trois derniers siècles est divisée en VI chapitres, dans lesquels M. ANCILLON traite successivement de la certitude de l'histoire, de sa nature, de ses caractères ; il établit ensuite une division générale de l'histoire, d'après le degré de sa certitude ; et il trace un parallèle de l'histoire ancienne et de l'histoire moderne. Il montre que cette dernière a, sur celle du moyen âge et sur l'histoire ancienne, l'avantage d'une plus grande certitude. « Jamais, dit-il, chez  
« les anciens, on n'a mis autant de zèle et d'ac-  
« tivité à constater et à conserver les faits, que  
« pendant les trois derniers siècles ; et jamais on  
« n'a eu plus de facilité et de secours pour donner  
« à l'histoire le plus haut degré de certitude pos-  
« sible. » C'est sous ce rapport qu'il trace le pa-  
rallèle indiqué, et dont nous citerons quelques traits.

Les Grecs et les Romains méprisoient trop les autres peuples pour les observer et les étudier sérieusement. L'histoire ancienne seroit probablement fort différente de ce qu'elle est, si nous avions les historiens des ennemis des Romains et des Grecs. Depuis trois siècles, toutes les nations de l'Europe, qui ont joué un rôle sur le théâtre du monde, ont publié leurs annales; nous pouvons rapprocher et comparer les témoignages, et découvrir ainsi la vérité. — La plupart des écrivains anciens n'avoient qu'un seul but en écrivant l'histoire, celui de flatter l'orgueil national de leurs compatriotes, et d'élever un monument à la gloire de leur patrie. L'orgueil national leur faisoit quelquefois altérer, souvent sans le savoir, la vérité des faits. Aujourd'hui, depuis que les nations communiquent ensemble de toutes les manières, qu'elles s'observent, qu'elles se comparent, et se connoissent mieux l'une l'autre, l'orgueil national est devenu plus rare: peut-être les qualités précieuses qui tiennent à ce défaut, sont-elles aussi devenues plus rares; mais du moins les préventions nationales empêchent-elles moins souvent de rapporter et de juger les actions des autres peuples avec impartialité. L'histoire n'est plus aujourd'hui une affaire nationale; elle est un objet scientifique, qu'on n'envisage que sous ses rapports fixes et généraux avec la vérité et l'espèce humaine toute entière. Le véritable historien voudroit aujourd'hui qu'on ne soupçonnât pas même à quelle nation il appartient. — Aujourd'hui, grace à l'imprimerie, le moindre récit est soumis à l'examen de tout le monde; on examine

scrupuleusement les circonstances des événemens ; les faits trouvent des contradicteurs ; les preuves , les objections et les réponses viennent à la connoissance du public qui , par - là , est en état de découvrir la vérité. Chez les anciens , les ouvrages historiques , même les plus connus , ne l'étoient que d'un petit nombre de personnes. Les copies étoient chères , et par conséquent rares. Ensevelis dans les bibliothèques des gens riches , souvent ils ne parvenoient pas à la connoissance de ceux qui , ayant été témoins des événemens , eussent été des juges compétens du récit ; et c'est ainsi que des mensonges et des erreurs s'accréditoient par le silence des contemporains , qui les ignoroient complètement. Aujourd'hui , la concurrence des témoignages et des jugemens rend cela plus difficile.

On ne sauroit donc refuser aux modernes de s'être occupés de la vérité des faits plus que les anciens , et leurs efforts n'ont pas été inutiles.

On reproche quelquefois aux historiens modernes , qu'il y a dans leurs ouvrages moins d'unité que dans ceux des anciens. M. Ancillon fait voir les causes de la supériorité des anciens sur les modernes , relativement à ce point. D'abord , l'histoire ancienne ne présente jamais en scène qu'un seul peuple ; inconnus ou méprisés , les autres sont à peine indiqués au fond du tableau. Aujourd'hui que toutes les nations de l'Europe agissent et réagissent les unes sur les autres , il faut que l'historien fasse marcher de front les événemens de leur histoire. La nature du sujet est plus compliquée ; l'unité est , par là

même raison , plus difficile ; mais elle n'en est que plus méritoire dans les historiens modernes. — Aujourd'hui , chaque nation offre plus d'objets dignes de fixer les regards des historiens , et sur lesquels les lecteurs veulent être instruits. L'histoire de la Grèce et de Rome ne nous offre que le récit des discordes civiles , relatives à la forme du gouvernement , et le tableau des guerres continuelles , plus souvent de conquête que de défense. Dans les états modernes , depuis la grande révolution que les découvertes de Vasco de Gama et de Colomb amenèrent en Europe , tout l'édifice social repose sur le travail et sur la multiplication indéfinie des productions de tout genre. L'agriculture , les arts mécaniques , le commerce , sources du bien-être des individus et de la puissance nationale , sont devenus l'objet principal des gouvernemens , des lois , de toutes les institutions , et doivent occuper une grande place dans l'histoire moderne , puisqu'elles occupent la première dans le monde policé. Chez les anciens , les arts mécaniques , exercés exclusivement par les esclaves , paroissent au dessous de la majesté de l'histoire ; chez nous , ils forment peut-être la partie la plus intéressante des fastes de la société. Chez les anciens , les femmes , condamnées à une clôture sévère , vivant entre elles dans le gynæcée , et communiquant peu avec les hommes , paroissent aussi peu dans l'histoire qu'elles paroissent dans le monde. Le rapprochement des deux sexes , dans les cercles et les sociétés , a donné à la civilisation moderne des formes particulières ; les hommes et les femmes ont

modifié réciproquement , par le commerce journalier , leur langage , leurs opinions , leurs sentimens.

Sans doute le peintre des mœurs ne peut pas négliger ce côté caractéristique des nôtres. Chez les Grecs et les Romains , il n'y avoit point de véritable administration de finances , ni d'économie politique. Les dépenses de l'état étoient peu considérables , puisqu'il n'y avoit point d'armées permanentes , et que les magistrats et les officiers civils , peu nombreux et peu occupés , servoient l'état sans rétribution pécuniaire. Les seules sources du revenu public étoient le butin fait sur l'ennemi , et les tributs payés par les peuples conquis. Chez les modernes , au contraire , l'économie politique , qui s'occupe des moyens d'augmenter la richesse de l'état , en augmentant la richesse nationale , est devenue une véritable science dont les rameaux s'étendent fort loin , dont les applications sont infinies , et dont les historiens doivent nous conserver les erreurs et les progrès.

On ne doit donc pas s'étonner que , forcés de passer en revue tant d'objets divers , les historiens ayent aujourd'hui plus de peine à mettre de l'unité dans leurs ouvrages , et surtout à la rendre sensible.

Enfin , il est incontestable que les *hommes* paroissent sur le théâtre du monde ancien , plus que les *choses* ; au lieu que chez nous , les *choses* occupent plus de place que les *hommes*. Quant à la grandeur , à l'élévation , à l'énergie , à la sagesse , que nous attribuons communément aux hommes



d'état, aux législateurs, aux capitaines qui se sont distingués dans l'antiquité, M. Ancillon pense que c'est à tort qu'on l'attribue à l'influence des gouvernemens anciens; qu'il est plus simple et plus vrai d'en voir la raison dans l'état de la civilisation à cette époque. « Les personnages célèbres, dit-il, s'élevèrent  
« au dessus de leurs contemporains, plus que ne le  
« font peut-être les hommes célèbres des temps  
« modernes au dessus des leurs; c'est que chez les  
« anciens, la masse du peuple étoit beaucoup moins  
« éclairée qu'elle ne l'est chez nous, et le génie  
« brilloit d'autant plus, que les lumières étoient peu  
« répandues. Aujourd'hui que l'imprimerie a mul-  
« tiplié les moyens d'instruction, le génie ne paroît  
« pas laisser le reste de l'espèce humaine à une si  
« grande distance. Un homme d'un mérite supérieur  
« avoit autrefois beaucoup plus d'ascendant sur les  
« autres, qu'il n'en auroit à la fin du XVIII.<sup>e</sup> siècle.  
« Les livres et la société n'avoient pas donné à tout  
« le monde quelques idées et beaucoup de préten-  
« tions; on s'abandonnoit avec confiance aux di-  
« rections et aux pouvoirs des Lycurgue et des  
« Solon; et on rendoit, par une déférence entière,  
« hommage à leur mérite transcendant, qu'on ad-  
« miroit de bonne-foi, et qu'on n'avoit pas honte  
« de reconnoître. Si donc les hommes paroissent  
« plus grands dans l'antiquité, ce n'est pas que les  
« temps modernes ne puissent citer des noms qui sou-  
« tiennent le parallèle avec eux; mais c'est que le  
« défaut général de culture rendoit leur prééminence  
« plus sensible, et que les progrès de l'esprit hu-

« main , dans les trois derniers siècles , rendent la  
 « supériorité de tel ou tel individu moins frappante.  
 « Si , dans l'antiquité , quelques hommes paroissent  
 « plus en scène , et semblent avoir une influence  
 « plus étendue , c'est que les autres , plus passifs  
 « qu'actifs , se faisoient gloire d'être dirigés et con-  
 « duits par eux , et que , de nos jours , l'activité ou  
 « la vanité plus générales empêchent qu'un indi-  
 « vidu acquière ou conserve longtemps un ascen-  
 « dant dominateur. »

Après avoir tracé ce parallèle de l'histoire ancienne et de l'histoire moderne , M. Ancillon traite , dans les chapitres suivans , de l'impartialité historique et de l'utilité de l'histoire. Il montre que la quantité prodigieuse de matériaux historiques oblige aujourd'hui l'historien de n'embrasser qu'une partie de l'histoire , un objet principal , et il indique les points de vue sous lesquels on peut envisager les faits. Dans le dernier chapitre , l'auteur traite de la nécessité d'une garantie extérieure de l'existence et des droits des états , et il montre les défauts des différens projets ou rêves de *monarchie universelle européenne , d'association générale de toutes les puissances , de paix perpétuelle , etc.* , qui ont été proposés à différentes époques ; enfin , il fait voir la tendance générale des peuples de l'Europe à créer un système d'équilibre.

W.....

---

---

# VARIÉTÉS, NOUVELLES

ET

CORRESPONDANCE LITTÉRAIRES.

---

## NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

Æ G Y P T E.

*Note indicative des travaux des médecins  
de l'armée d'Orient.*

Les savans qui avoient fait partie de l'expédition d'Ægypte, reviennent en France. Les découvertes qu'ils auront pu faire, et les observations qu'ils auront recueillies, enrichiront sans doute le domaine de plusieurs sciences.

Nous nous empressons d'indiquer ici les travaux des médecins de l'armée d'Orient. Déjà plusieurs sont publiés, d'autres seront incessamment connus, et nous les communiquerons à nos lecteurs à mesure que leurs auteurs nous les feront parvenir.

*Travaux publiés.*

I. Lettre sur la rédaction de la topographie physique et médicale de l'Ægypte, par le C. DESGE-

NETTES, médecin en chef (*Décade égyptienne. Volume I*).

II. Notice sur l'ophthalmie régnante (l'an 6), par le C. BRUANT (*Ibidem*).

III. Notice sur la topographie de Menouf, par le C. CARRIÉ (*Ibidem*).

IV. Extrait des observations du C. CERÉSOLE, sur le Saïd (*Ibidem*).

V. Notice sur l'emploi de l'huile dans la peste, par le C. DESGENETTES (*Ibidem*).

VI. Rapport sur le Moristan ou Hôpital du Caire, par le C. DESGENETTES (*Ibidem*).

VII. Rapport fait au nom d'une commission, sur l'organisation d'un Hospice civil au Caire, par le C. DESGENETTES (*Ibidem*, vol. II).

VIII. Observations sur les maladies, et en particulier la dyssenterie, qui ont régné en fructidor an 6, dans l'armée d'Orient, par le C. BRUANT (*Ibidem*).

IX. Essai sur la topographie physique et médicale de Damiette, par le C. SAVARESI (*Ibidem*).

X. Observations sur les maladies qui ont régné à Damiette, dans le premier semestre de l'an 7, par le C. SAVARESI (*Ibidem*).

XI. Descrizione dell' oftalmia di Egitto, col methodo curativo della medesima, di Antonio SAVARESI. In Cairo, l'anno VIII.

XII. Traduction française de l'opuscule ci-dessus (*Ibidem*).

XIII. Topographie physique et médicale du vieux Caire, par le C. RENATI (*Ibidem*).

XIV.

XIV. Avis sur la petite vérole régnante, adressé au divan du Caire, en arabe et en français, par le C. DESGENETTES; publié au Caire, le 27 nivose an 8.

XV. Notes sur les maladies qui ont régné en finnaire an 7, recueillies dans l'hôpital militaire du vieux Caire, par le C. BARBES (*Ibidem*).

XVI. Notes sur les maladies qui ont régné sur différens points de l'armée d'Orient, pendant les mois de nivose, pluviöse et ventöse an 9, par le C. DESGENETTES (*Ibidem*).

XVII. Tables nécrologiques du Caire pour l'an 7, publiées par le C. DESGENETTES (*Ibidem*).

XVIII. Notice sur la topographie physique et médicale de Salehhièh, par le C. SAVARESI (*Ibid.* vol. III).

XIX. Avis sur la petite vérole, par le C. DESGENETTES; 2.<sup>e</sup> édition arabe. Au Caire an 9.

XX. Tables nécrologiques du Caire pour l'an 8, publiées par le C. DESGENETTES (*Ibidem*).

XXI. Notice sur la topographie physique et médicale de Belbeys, par le C. VAUTIER (*Ibidem*).

*Travaux déposés entre les mains du médecin en chef.*

I. Topografia fisico - medica di Alessandria, (di Egitto) di Alessandro GISLENI.

II. Notes topographiques physico - médicales sur Alexandrie, par le C. FABRE.

III. Essai sur la topographie physique et médicale de Rosette, par le C. FRANK.

## Travaux annoncés.

I. Rapport général sur les maladies, ou Extrait des observations propres ou communiquées, à adresser au conseil de santé des armées, par le C. DES-GENETTES.

II. Ouvrages sur l'Égypte, divisés en neuf articles; savoir :

1.° Topographie physique du grand Caire.

2.° De son climat.

3.° État actuel de la médecine, de la chirurgie et de la pharmacie.

4.° Recherches sur la manière la plus raisonnable d'évaluer la population du Caire.

5.° Qualités physiques et morales des habitans.

6.° Leur manière de vivre.

7.° Des bains d'étuves, et leur influence sur la santé.

8.° Des principales maladies.

9.° Exposé de la matière médicale des habitans du Caire, par le C. FRANK.

III. Mélanges de la médecine, contenant les articles suivans :

1.° Aperçu physique et médical du Saïd.

2.° Examen de ces deux questions : *La peste est-elle endémique en Égypte ? Est-il possible de la bannir de cette contrée ?*

3.° Observations-pratiques sur l'épidémie qui a régné dans l'armée française en Syrie, au 7.

4.° Histoire de la contagion qui s'est développée à Damiette, durant le cours du premier été de l'an 8.

5.° Notes sur la peste observée au Caire en l'an 9.

6.° Essai médical sur le *Dem-el-moya*.

7.° Description du *Uemaouie*.

8.° Ouvrage seulement commencé sur les maladies du foie, par le C. JUGNOT.

*Certifié à Marseille, le 12 brumaire an 10.*

Le Médecin en chef, R. DESGENETTES.

### *Crocodiles d'Ægypte.*

Les crocodiles, autrefois très-communs en Ægypte, y sont devenus extrêmement rares; l'armée anglaise, dans un espace de cent milles qu'elle a parcouru le long du Nil, n'a aperçu, suivant les rapports faits à Londres, qu'un seul de ces animaux dans la Haute-Ægypte.

### V I E N N E.

#### *Panorama.*

A Vienne, on a établi un Panorama qui représente Londres, vue de l'*Albion-Mill*. A Copenhague, on va en établir aussi un autre, qui représentera la dernière bataille navale du Sund.

### L O N D R E S.

#### *Diverses publications.*

L'édition complète des poètes anglais, qui a été abandonnée à cause du prix considérable du papier,

a été reprise à la suite de la paix. On mettra toute l'activité convenable à la publication de ce recueil.

L'histoire de la guerre depuis le commencement des hostilités entre la France et l'Autriche, jusqu'à la paix avec la Grande-Bretagne, entreprise par M. *Alexandre STEPHENS*, va paroître en 2 volumes in-4.<sup>o</sup>, accompagnée de cartes et d'autres ornemens.

M. BERESFORD se propose de publier une traduction de l'ouvrage intéressant de Kotzebue, intitulé : *Histoire de l'année la plus remarquable de ma vie*, dont l'auteur lui a confié le manuscrit.

Mistriss INCHBALD va publier ses mémoires dans le courant de cet hiver.

M. MACKIE, à Southampton, publie une nouvelle traduction des Lettres de M.<sup>me</sup> de Sévigné à sa fille, en deux petits volumes in-8.<sup>o</sup>; il prévient qu'il y a conservé toutes les beautés, les anecdotes, et les incidens de l'original; et qu'il y aura quelques lettres intéressantes qui n'ont jamais été traduites. Cet ouvrage sera embelli des portraits de M.<sup>me</sup> de Sévigné et de sa fille, faits d'après des tableaux originaux.

L'anatomie comparée par le C. CUVIER, traduite en anglais par M. ROSS, et revue par M. MACARTNEY, professeur d'anatomie comparée et de physiologie à l'hôpital de Saint-Barthélemy, va paroître incessamment.

M. MILLER, le même qui a publié les costumes et les punitions des Chinois, va faire paroître par



cahier, au commencement de l'année 1802, un recueil de costumes des Turcs de l'Europe, de l'Asie et des îles de l'Archipel. Ces gravures seront coloriées, et donneront une idée des mœurs, des usages et des costumes de ces peuples. Elles seront copiées fidèlement d'après les dessins d'*Octavien DALFIMART*, et accompagnées d'une description en anglais et en français.

M. COOPER-WILLYAMS va publier incessamment un Voyage dans la Méditerranée, à bord du vaisseau royal le *Swiftsure*, l'un de ceux de l'escadre commandée par l'amiral NELSON. Cet ouvrage sera orné de quelques vues des bords de l'Ægypte et de la Syrie, gravées d'après les dessins de l'auteur. Il y donnera aussi un précis des événemens qui ont eu lieu en attendant la reprise de Naples, et quelques mémoires sur la cour de Sicile à Palerme.

M. TILLOCH, éditeur du *Philosophical Magazine*, a publié une Histoire de l'origine et des progrès du stéréotypage en Angleterre. Lui-même a pratiqué ce procédé depuis une vingtaine d'années.

Le Major OUSELEY, qui vient de publier de savantes Observations sur les médailles *Pehlvi*, du cabinet d'*Hunter*, prépare des caractères mobiles pour exprimer les véritables anciens caractères *Pehlvi*, pour son *Traité sur la Numismatique*, et ses *Mélanges d'antiquités persannes*, qu'il compte publier au commencement de l'année prochaine.

Les journaux anglais annoncent que l'abbé DELILLE s'est engagé envers un libraire de Londres, à

traduire en vers français le *Paradis perdu* de Milton. Il recevra pour ce travail la somme de mille livres sterling.

Le docteur MAJOR va publier un ouvrage populaire sur l'histoire universelle, depuis la création du monde jusqu'à la paix conclue à Londres en 1801; cet ouvrage formera 25 petits volumes. L'ignorance de la grande masse du peuple anglais, sur ce qui a rapport à l'histoire universelle, peut être attribué au défaut d'un livre populaire anglais sur l'histoire universelle. L'ouvrage de M. Major sera agréable aux personnes pour lesquelles la grande Histoire universelle, en 66 volumes in-8.°, est trop dispendieuse ou trop volumineuse.

---

## H O L L A N D E.

### *Expériences galvaniques.*

Le célèbre physicien VAN MARUM et le professeur PFAFF de KIEL ont entrepris une grande série d'expériences pour éclaircir la nature du galvanisme. Ils ont chargé des batteries électriques de 140 pieds carrés par un seul contact de la pile de Volta, et ils ont prouvé, jusqu'à l'évidence, que cette pile est un vrai appareil excitateur de l'électricité, qui surpasse, sous quelques rapports, les machines électriques les plus fortes. Ils ont fondu, par l'électricité de cet appareil, jusqu'à 12 pouces du fil de fer, et même du fil de platine. Ils publieront incessamment le détail de ces expériences.

---

**A M S T E R D A M.***Société des mérites.*

Le compositeur M. HAYDN , maître de chapelle , a reçu le diplôme d'associé honoraire , que lui a envoyé la *Société des mérites d'Amsterdam* , qui porte pour devise ces mots : *Felix meritis.*

---

**T U R I N.***Académie des sciences.*

L'Académie des sciences de Turin , dans sa séance du 22 messidor an 9 , a inscrit au nombre de ses membres associés correspondans , le C. ALIBERT , secrétaire-général de la Société médicale d'émulation à Paris , et le C. ARNAUD de Gènes , jeune médecin , qui a beaucoup contribué à propager dans son pays les découvertes de la chymie moderne.

---

**E S P A G N E.***Progrès de la vaccine.*

A quelque degré de certitude qu'ait été portée la démonstration de la propriété préservatrice du virus vaccin , par les expériences faites en Angleterre , en France , et presque dans tout le nord de

l'Europe , il ne peut être sans intérêt pour les savans et pour l'humanité en général , d'apprendre que la pratique de l'opération a obtenu le même succès en Espagne.

Dès les premiers temps de la découverte de JENNER , plusieurs médecins catalans en firent l'application dans leur province ; et bientôt imités par ceux de la capitale qui avoient à surmonter , de plus que les autres , les préjugés de la demi-science , les progrès de la vaccine ont été tels en Espagne , que , grace à l'exemple donné par un grand nombre de personnes distinguées , cette pratique est aujourd'hui popularisée , et ses bienfaits répandus dans toutes les classes de la société.

Il seroit beaucoup trop long de citer tous les médecins espagnols qui se sont dévoués à la propagation de la vaccine. Il suffira de dire qu'il en est qui ont consacré leur maison , leur temps , et même des avances d'argent assez considérables , à la pratique gratuite de cette opération , qui a été pour tous une occasion de développer un esprit d'observation qui ne peut qu'être très-profitable à la science.

D'après une lettre communiquée au C. Alibert , secrétaire général de la Société médicale d'émulation de Paris , il paroît du reste constant qu'il est des cantons en Espagne , particulièrement les Asturies et l'Estramadure où les vaches , comme dans le comté de Gloucester , sont sujettes à avoir le pis ulcéré , et dont le pus préserve de la petite vérole. Des bergers de ces lieux prétendent même avoir

remarqué sur des chèvres une sorte de gale produisant les mêmes effets.

Ces faits, quoiqu'ils ne puissent rien ajouter à la certitude des avantages de la vaccine, n'en sont pas moins précieux pour son histoire; et ils pourront servir à la conviction de ceux pour qui la nouveauté d'une découverte est un motif suffisant d'opposition, et une occasion heureuse de justifier leur attachement à d'anciennes erreurs.

---

## F R A N C E.

### E U R E E T L O I R E.

#### *Cours d'accouchement.*

Le préfet d'Eure et Loire a fondé, dans son arrondissement, deux cours gratuits d'accouchement. Les femmes seules y seront admises. Il faut qu'elles soient âgées de 30 ans et munies de certificats des autorités locales.

---

## B O R D E A U X.

#### *Sourds et Muets.*

D'après un arrêté du préfet de la Gironde, on va faire à Bordeaux, sur dix enfans de sept à huit ans, bien conformés, mais sans instruction, l'essai de la méthode employée à l'enseignement des sourds-muets. On croit que cette méthode réussira mieux

que celle des écoles primaires. Ces enfans seront élevés à l'Institut national de Bordeaux. L'année classique sera terminée par un exercice public soutenu par ces élèves immédiatement après celui des sourds-muets. Il sera distribué des prix à ceux qui se seront distingués.

---

## H A U T E S - A L P E S.

### *Antiquités.*

Le village de Labatic-Mousaléou , département des Hautes-Alpes , vient d'offrir , dans de nouvelles fouilles qui ont été faites , des débris de l'antique magnificence de la Gaule soumise aux Romains : des murailles antiques , couvrant , sans interruption , une plaine immense , des restes d'édifices considérables , des débris de mosaïques , des médailles , dont une de Constantin , en or , et parfaitement bien conservée ; tout indique dans ce lieu l'existence d'une ancienne ville dont il ne reste aucune tradition.

---

## D E U X - S È V R E S.

### *Prix d'agriculture.*

Le préfet du département des Deux-Sèvres propose une médaille d'or de 200 fr. au citoyen de ce département qui fera , cette année , la plus grande quantité de semis ou plantations. Le prix sera distribué à la fête du 1.<sup>er</sup> vendémiaire an 11.

## P A R I S.

*Soupes œconomiques.*

L'assemblée générale des souscripteurs pour les soupes œconomiques, s'est réunie, le 5 frimaire, à l'établissement de Saint-Sulpice; le comité avoit cru convenable de réunir les fondateurs de cette institution dans le local même de la distribution des soupes. C'est à côté d'un fourneau à la Rumpford, et au moment où trois cents pauvres venoient d'y recevoir leur nourriture, que l'assemblée a entendu les rapports de son comité.

Le C. DELESSERT, trésorier, a fait part de l'état des deniers de la souscription; ils s'élèvent à 56 mille fr., dont 18 mille donnés par le premier consul, 12 mille par le ministre de l'intérieur, 12 mille œconomisés par le comité sur les fonds de l'hiver passé, et 14 mille provenant des souscripteurs qui ont renouvelé leur abonnement pour l'an 10.

La diminution du prix des légumes a permis au comité de donner la ration de 28 onces au prix de 6 liards, au lieu de deux sols qu'elle coûtoit l'hiver passé. Pendant la première année, il s'est distribué 20 milles rations; la seconde 164 milles; et, cet hiver, leur nombre s'élèvera à plus de 600 milles. Cette gradation suffiroit seule pour prouver l'utilité de cette institution.

---

*INSTITUT NATIONAL.*

La mort du C. ANTOINE ayant laissé une place vacante dans la classe de littérature et beaux-arts, section d'architecture, l'Institut national, dans sa séance générale du 5 frimaire, a élu, pour le remplacer, le C. HEURTIER, ancien inspecteur-général des bâtimens du dernier roi. Ce citoyen a réuni 221 votes en sa faveur. Le C. RONDELET en a réuni 186, et le C. CÉLÉRIER 156.

L'Institut national de France ayant été formé pendant la guerre, on sursit à la nomination des *associés étrangers*, institués par l'art. 2 de la loi du 3 brumaire an 4. La paix a levé cette suspension. En conséquence, dans la séance générale qui, le 5 de chaque mois, réunit les trois classes de l'Institut, chacune d'elle a présenté trois candidats, entre lesquels, le 5 nivose, l'Institut choisira un premier associé pour chaque classe.

Les trois candidats présentés pour la classe des sciences mathématiques et physiques sont : MM. BANKS, MASKELYNE et HERSCHELL.

Les trois candidats de la classe des sciences morales et politiques sont : MM. JEFFERSON, président des États-Unis, le major RENNEL, et le comte de RUMPFORD.

Les trois candidats nommés par la classe de littérature et beaux-arts sont : MM. HAYDN, SHÉRIDAN et KLOPSTOCK.



Chaque classe, pour présenter ses trois candidats à l'élection des trois classes réunies, a eu besoin de faire elle-même une élection entre un plus grand nombre de candidats, qui lui ont été présentés par une commission composée d'un membre de chaque section. Voici les listes de candidats proposés à chaque classe par la commission :

*Pour la première classe.* MM. Maskelyne, Walt, Herschell, Priestley, Cavendish, Volta, Banks, Pallas, Mascagni, Arthur Young.

*Pour la seconde classe.* Jefferson, Rumpford, Rennel, Normane, Dalrymple, Kant, Herder, Stuart (d'Hulgald), John Sinclair, Ebeling, Arthur Young, Rhabecq, Marini, bibliothécaire du Vatican, Campananès, Lardizobal, David Ramsey, Nieburh, Horn-Took, Fox.

*Pour la troisième classe.* MM. Arnald, Canova, sculpteur italien, Calderari, Cesarotti, poète italien, Haydn, musicien célèbre, Heyne, Klopstock, Merian, de l'Académie de Berlin, Sergel, suédois, Sarti, italien, musicien célèbre, Sheridan, anglais, Horn-Took, anglais.

La classe des sciences physiques et mathématiques de l'Institut national avoit chargé une commission de lui rendre compte des nouvelles découvertes de M. Volta, sur le fluide galvanique. Cette commission a fait son rapport à la classe, dans la séance du 11 frimaire. Elle a proposé de décerner une médaille d'or au savant professeur de Pavie que nous venons de nommer; ce qui a été arrêté unanimement par la classe.

---

*COLLÈGE DE FRANCE.*

Le 1.<sup>er</sup> frimaire, l'assemblée publique du collège de France a été tenue, et le ministre de l'intérieur y a assisté.

Le C. LEFEBVRE-GINEAU a lu l'éloge de Cousin, qui étoit professeur depuis 34 ans.

Le C. BOUCHAUD a parlé de la liberté de la presse, de sa nécessité et de la manière d'en réprimer les abus.

Le C. LALANDE a donné l'histoire de l'astronomie pour l'an 9.

Le C. BOSQUILLON a lu un mémoire sur l'hydrophobie ou la rage, et il a fait voir que l'imagination en étoit la principale cause.

Le C. GAIL a fait voir dans quel sens on devoit prendre le discours de Socrate dans le banquet de Xénophon.

Le C. AUBERT, professeur vétérinaire, a récité une nouvelle fable.

Le C. MAUDUIT a lu un mémoire sur les racines des équations, et les quantités négatives, pour relever des erreurs généralement répandues parmi les géomètres.

Le C. CURNAND a terminé la séance par une pièce de vers sur l'affectation dans le style.

---

*Cours de Chymie.*

Le C. SAGE a commencé ses cours de chymie et de minéralogie le 12 frimaire à midi, et les continuera les duodis, quartidis, sextidis et octidis, à la même heure, dans le laboratoire de la première école des mines, à la Monnoie.

---

*Prix de Peinture.*

Le jury des arts a adjugé, le 8 frimaire, les prix de peinture, de sculpture, d'architecture et de gravure, de la manière suivante : *Peinture.* Aux CC. Crépin, Lejeune et Meynier, 3000 fr.; Landon, Perrin, 2000 fr.; Taunay, Vanloo, 1500 fr.; Bourgeois, Granet, 1000 fr. *Sculpture.* Aux CC. Cartellier, Clodion, 5000 fr.; Chaudet, Foucou, 3000 fr. *Architecture.* Aux CC. Barthelemy, Vignon et le Normand, 2000 fr. *Gravure.* Au C. Pillement, fils, 2000 fr.

---

*Prix d'Architecture.*

Plusieurs architectes se sont réunis, le 30 brumaire, pour juger les projets exposés dans la salle du Laocoon par les élèves de l'école nationale d'architecture. Le C. BURY, élève de Ch. Percier, et le C. GAY, élève de Th. Bienaimé, ont chacun remporté un prix. Le sujet du concours étoit un

phare situé près de Quillebœuf, et destiné à diriger la marche des vaisseaux à l'embouchure de la Seine.

---

*Ecole spéciale des Langues orientales vivantes, près la Bibliothèque nationale.*

Conformément à la loi du 10 germinal an 3, portant qu'il sera établi, dans l'enceinte de la Bibliothèque nationale, une Ecole publique destinée à l'enseignement des langues orientales vivantes, et d'une utilité reconnue pour la politique et le commerce, etc.

Les cours établis par cette loi commenceront le 25 frimaire an 10, dans l'ordre suivant :

C O U R S D E P E R S A N.

Le C. LANGLÈS, membre de l'Institut national des sciences et arts, consacrera deux leçons par décade aux principes de la langue persanne, et deux autres à l'explication du premier chapitre du Gulistân de Sa'dy, et de quelques articles de la description géographique de l'Hindoustân, insérée dans l'*Ayîn Akbery*, ou Commentaires du grand mogul Akbar.

Il donnera ses leçons les duodis, quartidis, septidis et nonidis, à sept heures du soir.

C O U R S D' A R A B E.

Il aura lieu les mêmes jours, à cinq heures.

Le C. SILVESTRE-SACY donnera, s'il est nécessaire,

saire, deux séances par décade, au développement des principes de la langue arabe; les deux autres employées à l'explication de quelques chapitres du Qorân et de l'Histoire de Tamerlan, par *Ahmed-ben-A'rabschâh*. Deux leçons de chaque mois seront consacrées à l'explication du Poème d'Ebn Doraïd, intitulé *Al-maksoura*.

## C O U R S D E T U R C.

Les primidi, tridi, quintidi et septidi de chaque décade, à cinq heures.

Le C. JAUBERT, secrétaire interprète de la république pour les langues orientales, consacrera deux leçons au développement des principes de cette langue, et deux à l'explication d'une Description de la mer Blanche et de l'Archipel, avec un Traité de la navigation, par *Hhâdjy Khalfah*, surnommé *Kiâtib Tchéléby*.

## C O U R S D E G R E C M O D E R N E.

Le C. D'ANSSE-VILLOISON développera l'origine et les principes du grec vulgaire comparé avec l'ancien, et expliquera différens morceaux choisis des auteurs grecs modernes, tous les jours pairs, à deux heures.

## N É C R O L O G I E.

*Notice sur la vie et les travaux du C. DE  
BEAUCHAMP.*

Joseph de BEAUCHAMP naquit à Vezoul, le 29 juin 1752. Il entra, en 1767, dans l'ordre des Bernardins, où son oncle Mirondau avoit une abbaye régulière. Celui-ci ayant été nommé, en 1774, évêque de Babylone, destina son neveu à partager ses fonctions, et il le fit venir à Paris pour l'y préparer par l'étude de l'arabe, de la théologie et des médailles que l'évêque aimoit beaucoup. Le jeune Beauchamp avoit du goût pour les sciences. Il profita de son séjour à Paris; il suivoit nos cours du collège de France. Je secondai ses dispositions pour l'astronomie, en lui laissant voir combien il nous seroit utile en Asie. En 1780 il s'en occupoit spécialement, et il nous a été fort utile. Il partit enfin; et le 15 septembre 1781 il arriva à Alep avec son oncle, qui ne put continuer le voyage. Beauchamp alla seul à Bagdad, pour remplir les fonctions épiscopales.

En 1781, j'obtins du ministre de la marine des instrumens que je lui envoyai, et dont il fit un excellent usage. Son voyage d'Alep à Bagdad est dans le *Journal des Savans*, 1784, pag 332, in-4.º; ses observations faites à Bagdad, et ses notices sur les

Turcs et sur les Arabes, pag. 470. Au mois de janvier 1784, il partit pour Bassora; j'ai de lui une carte du cours du Tigre et de l'Euphrate, depuis Diarbékir jusqu'au Golfe Persique, c'est-à-dire sur 300 lieues de longueur; et j'ai publié l'extrait de ce voyage dans le Journal des Savans, du mois de mai 1785, p. 246 et 285. Les différens volumes de ce Journal, ainsi que les Mémoires de l'Académie, renferment une multitude d'observations faites par Beauchamp, comme le passage de mercure sur le soleil, le 4 mai 1786 (*Journal des Savans*, 1787, p. 361). On parle de l'établissement de son observatoire, p. 301 et 498.

J'ai aussi de lui une carte de la Babylonie. Il a apporté à l'abbé Barthelemy des dessins de monumens, des inscriptions et des médailles trouvées dans l'ancienne Babylone, ainsi que des manuscrits arabes. Dans le premier voyage, il s'embarqua sur un petit bâtiment arabe; il fut pris d'un calme en mer, l'eau manqua dans le bâtiment, et il resta à l'ardeur du soleil brûlant près du Tropicque l'espace de 48 heures, sans avoir une goutte d'eau pour se rafraîchir la bouche; il revint à Bassora, où il fut malade à la mort.

En 1787, je l'engageai à aller à la Mer Caspienne, pour décider la question de la situation de cette mer, et déterminer les longitudes de cette partie de la Perse, sur laquelle il y avoit cinq à six degrés d'incertitude. J'en ai publié les résultats dans les Mémoires de l'Académie pour 1787. Dans ce voyage, il fut battu et volé, et il en rapporta une fièvre

qui lui dura dix-huit mois. Mais il fit la carte de son voyage, et M. le baron de Zach l'a publiée. Il observa une éclipse de lune la plus importante qu'on ait jamais observée ; cette éclipse de lune a été observée à Casbine le 30 juin 1787. Il revint à Bagdad le 14 janvier 1787, après son voyage de Perse. La relation du voyage en Perse est dans le Journal de janvier 1790, pag. 726 ; ses notes sur les antiquités babyloniennes, journal 1790, pag. 796.

Les observations de mercure qui sont si rares en France, étoient une des choses que je lui avois le plus recommandées ; il en a plus fait à lui seul que tous les astronomes européens dans toute leur vie, et que l'on n'en avoit eu depuis l'origine de l'astronomie ; il l'a vu plus près du soleil qu'on ne l'avoit jamais observé. J'ai publié plusieurs de ses observations dans les Mémoires de l'Académie, et c'est à lui que je dois les plus grands secours pour les tables de cette planète, que je publiai. Il observa aussi les étoiles que nous ne pouvions voir à Paris, et ses manuscrits qu'il m'a laissés fourniront des supplémens à l'immense collection d'étoiles que j'ai publiée dans l'Histoire céleste.

M. le baron de Zach, dans son excellent journal, a souvent fait usage des observations de Beauchamp, même cette année, pages 175, 313, 561. Il y a fait graver la carte de Perse. Le portrait avoit été gravé dans le journal de mars 1798. Beauchamp avoit entrepris la revue générale du ciel pour rectifier les positions des étoiles ; il en avoit déjà plusieurs milliers, lorsqu'il apprit que le département



de la marine lui retiroit une gratification annuelle de 2000 liv. dont il jouissoit, et sans laquelle il ne pouvoit subsister à Bagdad.

Le 1.<sup>er</sup> décembre 1789, il partit de Bagdad, et arriva à Paris le 3 septembre 1790.

En 1791 et dans les années suivantes, je ne cessai de solliciter les ministres de l'assemblée nationale pour qu'on le renvoyât à Bagdad y reprendre ses observations.

Au mois de février 1795, j'obtins de la convention nationale, par le C. Grégoire, une indemnité, et il me répondit : Je vois que vous tirez sur moi une lettre-de-change que je ne pourrai acquitter qu'en Turquie. Je partirai donc ; mais s'il m'arrive malheur, vous vous souviendrez de mon dévouement pour vous et pour l'astronomie ; il quittait en effet un peu avec regret un pays et une famille qu'il chérissait, et où il étoit chéri.

Mais ce ne fut que le 3 mars 1795 que j'obtins, par le secours du C. Volney, sa nomination au consulat de Mascate en Arabie, et il vint à Paris le 27 mars ; mais il fut obligé d'aller en Italie chercher un navire pour Constantinople ; il éprouva diverses contrariétés, et, au mois d'avril 1796, il étoit encore en Italie. Il partit enfin ; il alla faire des observations dans l'Archipel, et il n'arriva à Constantinople que le 22 novembre 1796. Il ne put partir qu'à la fin de mai 1797 de Constantinople pour aller à Trebisonde, voyage important pour la géographie. Il rectifia les cartes de la mer Noire, où il y avoit des erreurs énormes. Le 9 décembre 1797,

il revint de la mer Noire ; il se préparoit à aller à Mascate , mais la guerre avec les Anglais rendoit le voyage dangereux et inutile.

Au mois de mars 1798 , on le renvoya en *Ægypte* , en attendant qu'il pût aller à Mascate. A la fin de 1798 , il s'offrit au conquérant de l'*Ægypte* , l'illustre Bonaparte , pour aller à Constantinople porter des paroles de paix ; mais les Anglais qui la craignoient parvinrent à le faire arrêter , ainsi que tous les Français , et il a gémi près de trois ans dans la captivité.

La paix ayant enfin amené son élargissement , il partit le 23 septembre de Constantinople , encore malade , et , à peine arrivé à Nice , il y est mort , le 19 novembre 1801. Le premier consul devançoit son retour en le nommant commissaire-général à Lisbonne ; et il apprit avant sa mort qu'il étoit distingué et récompensé par le plus grand homme de l'univers.

Il est peu d'hommes qui ayent si bien employé le court espace de la vie : Beauchamp avoit tous les genres de mérite et de savoir ; les devoirs de la religion n'étoient point négligés par ce philosophe. La congrégation de la Propagande , à Rome , avoit témoigné sa satisfaction du zèle de Beauchamp dans ses fonctions apostoliques. Je sollicitois son oncle pour lui faire passer son évêché ; il le promettoit ; mais il est mort en 1798 à l'hospice des Incurables , après s'être montré inutilement dans la révolution épiscopale.

Jamais astronome n'a eu tant de peine que Beau-

champ pour ses observations. La chaleur accablante de Bagdad le réduisoit quelquefois à une espèce d'anéantissement. Ses voyages, toujours pénibles et dangereux, lui causoient toujours des maladies; enfin, il est mort victime de son zèle, augmentant nos regrets et le martyrologe déjà nombreux de l'astronomie.

LALANDE.

---

N A U M A N N.

Jean-Amédée NAUMANN, maître de la chapelle électorale de Dresde, et l'un des premiers compositeurs de l'Allemagne, vient de mourir. Né dans un petit village près de Dresde, d'une famille très-pauvre, il fut amené en Italie par un virtuose suédois qui avoit deviné son talent. Il eut à lutter pendant longtemps contre l'infortune, sans que son ardeur pour se perfectionner dans son art en fût ralentie. Au bout de sept années, pendant lesquelles il se forma à Padoue sous le grand Tartini, à l'école de Naples, et sous Martini, à Bologne, il fut appelé dans sa patrie. L'électeur de Saxe lui donna une place de maître de chapelle. Il fit ensuite deux nouveaux voyages en Italie, dans lesquels il composa plusieurs opéra qui eurent le succès le plus distingué sur tous les théâtres de ce pays. Parmi ceux qu'il a composés pour l'Allemagne, on distingua *Achille à Scyros*, *la Clémence de Titus*, *Amphion*, *Cora*, etc.

Toutes les cours du Nord cherchèrent à l'attirer par des offres aussi brillantes que flatteuses ; mais il préféra toujours sa patrie , où , jusqu'à la fin de sa vie , il passoit tous les étés dans un petit village , au bord de l'Elbe , où il avoit reçu le jour. Depuis quelque temps , il avoit consacré son talent presque exclusivement à la musique religieuse , et il a laissé aux archives de sa chapelle des compositions précieuses de ce genre. Son ouïe étoit affoiblie avec l'âge ; mais lorsqu'il dirigeoit un orchestre , sa surdité sembloit disparaître , et aucun son faux ne lui échappoit. Il fut frappé d'un coup d'apoplexie en se promenant dans le parc électoral ; il passa une nuit très-froide en plein air , sans connoissance ; le matin on le trouva encore vivant. Son désintéressement avoit été tel , qu'il ne laisse à sa famille que l'héritage de son nom et de ses vertus. Un de ses amis annonce , par souscription , un précis de sa vie , dont le produit sera destiné à l'éducation du plus jeune de ses enfans.

## THÉÂTRES.

## THÉÂTRE FRANÇAIS DE LA RÉPUBLIQUE.

*Alhamar.*

La chute la plus complète a suivi la représentation de cette tragédie. C'est, à peu de chose près, une imitation d'*Adélaïde du Guesclin*, du moins quant aux caractères qui y sont servilement copiés. Le jeu des CC. *Saint-Privé* et *Lafond* n'a pu sauver cet ouvrage, qui est, sous le rapport du style, de la plus grande foiblesse.

## THÉÂTRE DE L'OPÉRA COMIQUE,

## RUE FEYDEAU.

*Lehmann, ou la Tour de Neustadt.*

Depuis la réunion des deux troupes, de l'Opéra comique et du théâtre Feydeau, on n'avoit donné aucune nouveauté. Un petit différend entre les administrateurs et les auteurs, relativement aux droits de ces derniers, en étoit la cause. On a cependant joué, le 21 frimaire, cet opéra nouveau des CC. *MARSOLLIER* et *DALEYRAC*. Le plus grand succès a rempli leur attente.

Le sujet est historique.

*Fédéric*, prince de Transylvanie, vaincu et fugitif, trouve un asyle dans une cabane que *Lehmann*, son ministre et son ami, a achetée d'un pauvre pêcheur. Les soldats de l'armée impériale environnent la cabane ; mais *Lehmann* trouve moyen de faciliter l'évasion de *Fédéric*, en éloignant deux gardes à l'un desquels il a sauvé la vie, et qui lui promettent de le servir dans toute occasion.

*Fédéric* est arrêté. *Lehmann* l'apprend, se déguise en vieux domestique de l'empereur ; le capitaine qui a arrêté *Fédéric*, et qui ne le connoît pas, cherche à faire jaser *Lehmann* en le grisant ; celui-ci jette la liqueur sans qu'on s'en aperçoive, et donne le change au capitaine, lorsqu'en sa présence il interroge le prisonnier. Cependant arrive une lettre qui annonce que c'est réellement le prince *Fédéric* qu'on a pris ; il est enfermé dans une tour avec *Lehmann*. Celui-ci apprend des soldats qui lui sont dévoués, qu'à neuf heures on doit se défaire de *Fédéric*. Pour lui, quelques instans avant, une échelle doit lui faciliter les moyens de sortir de la tour. On lui recommande d'éteindre sa lampe. *Lehmann* ne délibère pas, il force son prince à se revêtir de ses habits, de descendre à sa place, et attend à la sienne le coup de la mort. *Fédéric* descend. *Améline*, fille de *Lehmann* et amante du prince, qui croit que c'est son père, lui crie qu'il abandonne le prince *Fédéric* que l'on va assassiner. Ce mot éclaire le prince sur la générosité de son ami ; il remonte dans la tour, s'y défend avec *Lehmann*, et repousse les assassins ; ses amis rassem-

blés fondent sur les Impériaux qu'ils dissipent, et sauvent Frédéric, Lehmann et Améline.

On voit, par cette courte analyse, que ce sujet a quelque ressemblance avec celui *des deux Journées*, que l'on joue tous les jours, avec tant de succès, à ce théâtre. Au reste, il a été parfaitement exécuté. Les CC. *Rézicourt* et *Gavaudan*, dans les rôles de Lehmann et de Frédéric, et M.<sup>me</sup> *Scio*, dans celui d'Améline, n'ont rien laissé à désirer. Quelques petites invraisemblances ont été pardonnées en faveur de l'intérêt qui est habilement ménagé. On conviendra cependant que les deux premiers actes sont un peu vides, et qu'ils n'ont même pour but que d'amener la belle situation du troisième acte.

Le C. *Rézicourt*, qui a parfaitement joué le rôle de Lehmann, a peut-être un peu trop chargé la scène où il est déguisé en vieillard; il n'y a pas toujours été naturel.

La musique offre de très-beaux morceaux; elle est toujours en situation et bien adaptée.

Les chœurs sont beaux: on a remarqué entre autres la finale du deuxième acte, qui a été généralement applaudie, ainsi qu'un air chanté au troisième par M.<sup>me</sup> *Scio*.

Cet ouvrage ne peut qu'ajouter à la réputation de ses deux auteurs.

## THÉÂTRE DU VAUDEVILLE.

*Berquin , ou l'Ami des Enfants.*

Cette pièce, jouée au Vaudeville le 16 frimaire, a eu beaucoup de succès. La gaieté et le sentiment y sont réunis, et les scènes les plus attendrissantes succèdent à celle où l'enjouement et l'espièglerie des petits amis de *Berquin* viennent d'exciter le rire.

Un vieil avare loge dans sa maison, au premier, *M. Berquin*, auteur de *l'Ami des Enfants* : au second, *M.<sup>me</sup> Paul*, jeune veuve qui y habite avec son fils *Jules*; et aux mansardes, *M. Alexandrin*, poète tragique.

*Dufour*, c'est le nom du propriétaire, peste beaucoup contre deux petits amis de *Jules*, qui font du dégât dans son jardin, et qui encore, la veille, lui ont cassé un pommier. Les petits enfans se rassemblent à l'heure ordinaire; *Casimir*, le plus espiègle, a été battu par son père, et avertit ses petits amis qu'il veut quitter la maison paternelle, et voyager jusqu'à Pontoise. *Berquin* entend de sa fenêtre ces beaux projets. Les amis de *Casimir* veulent l'en détourner; ils n'y réussissent qu'en lui rappelant que c'est la fête de leur bon ami *Berquin*, et qu'ils doivent la lui souhaiter le jour même. *Casimir* consent à rester, et il s'agit d'acheter un présent pour *Berquin*. *Jules* pense qu'il a perdu,



la veille, son *Lafontaine*, et on va sortir pour en acheter un, lorsque Berquin arrive. Il raconte aux enfans une anecdote intitulé *le Fils ingrat*, dans laquelle il donne, sans avoir l'air de se douter de rien, une bonne leçon qui fait verser des larmes au plus étourdi. Lorsque les petits enfans sont sortis, M. Dufour donne ordre à son portier de ne plus les laisser entrer. Berquin fait causer son petit ami, à qui sa mère a ordonné de garder la maison pendant son absence : il apprend de lui le sujet des chagrins de M.<sup>me</sup> Paul qui a perdu, depuis peu de temps, un époux qu'elle adoroit. Jules a dans son sein une lettre que ce jeune homme a écrite quelque temps avant sa mort, et dans laquelle il recommande son épouse à son père avec qui son mariage l'avoit brouillé. M.<sup>me</sup> Paul revient, Berquin cache le papier; mais un grand bruit se fait entendre : ce sont les petits amis de Jules qu'on ne veut pas laisser entrer, et qui passent par dessus le mur du jardin pour souhaiter la fête à leur bon ami. M. Alexandrin, que le bruit dérange, se met à sa fenêtre, et, apprenant que c'est la fête de M. Berquin, il vient se joindre à tout le monde pour la lui souhaiter. Quand tout est fini, les enfans veulent une histoire, et Berquin leur raconte, en présence de Dufour, celle de son fils et de *Clémence*; il la finit en montrant la lettre du malheureux Paul, nomme son épouse, et attendrit le père avare qui consent à recevoir chez lui son intéressante belle-fille.

La pièce est des CC. JOSEPH PAIN et BOUILLI.  
Le rôle de Berquin est parfaitement tracé. On y

trouve peu de couplets piquans ; mais ils sont tous gracieux , et parfaitement écrits. En voici quelques-uns des plus applaudis :

C O U P L E T D' A N N O N C E.

*Air d'Arlequin afficheur.*

En lisant l'*Ami des Enfans* ,  
 On vous a vu pleurer et rire ,  
 Berquin forma vos jeunes ans ,  
 Vous amusa pour vous instruire.  
 Par ma voix , il vient aujourd'hui  
 Réclamer votre bienveillance.  
 Daignez acquitter envers lui  
 La dette de l'enfance.

J U L E S , à M.<sup>me</sup> Paul.

*Air nouveau de Wicht.*

Le conte de mon bon ami  
 M'a rendu l'ame satisfaite :  
 L'entendrons-nous encore ici ,  
 Maman , crois-tu qu'il le répète.

M.<sup>me</sup> P A U L.

Nos juges vont donner leur voix ,  
 Sur leur indulgence je compte.

*Au Public.*

Souffrez qu'en ces lieux quelquefois  
 Berquin nous répète son conte.

---

---

# LIVRES DIVERS (1).

---

## MATHÉMATIQUES.

*INSTRUCTION élémentaire sur l'usage des Logarithmes, ou Méthode pour faire, avec facilité et promptitude, les calculs nécessaires chez les banquiers et commerçans en général, par le moyen d'une table de logarithmes, appropriée exclusivement aux besoins du commerce; ladite table, seconde édition, donnant les logarithmes de nombre 1 jusqu'à 10400 (et même, à l'aide d'un tableau, jusqu'à 104000), et chaque nombre accompagné de fractions aussi petites qu'il a paru nécessaire. (Avec le secours de cette table, les nombreuses multiplications et divisions, par nombres complexes, sont transformées en simples additions et soustractions de nombres sans fractions, ce qui réduit les opérations les plus compliquées aux deux plus simples règles de l'arithmétique); par FÉLIX REISHAMMER. 1 vol. grand in-8.°. Prix, 3 fr., et 3 fr. 75 cent. franc de port. Paris, G. Dufour, libraire, rue de Tournon, n.° 1126; et à Amsterdam, chez le même.*

## ORNITHOLOGIE.

*HISTOIRE naturelle des grimpeaux sucriers, des promérops et des oiseaux de paradis; par L. P. VIEILLOT, naturaliste-voyageur; ouvrage orné de figures d'une exécution nouvelle, imprimées en couleur, 14 et 15.° livraisons de la collection des oi-*

(1) Les articles marqués d'une \* sont ceux dont nous donnerons un extrait.

*seaux dorés ou à reflets métalliques, première et seconde livraisons des souï-mangas.*

Ce magnifique ouvrage se continue toujours avec la même perfection et la même activité; il sera achevé totalement en germinal prochain: alors on fournira aux souscripteurs les titres et tables, afin que les amateurs puissent faire relier les deux volumes. Les libraires français et étrangers sont invités à faire parvenir de suite les noms de leurs souscripteurs, pour qu'ils soient compris dans la liste qui va être livrée à l'impression.

*Nota.* Dans un mois, pour la France, et dans deux mois pour l'étranger, la souscription sera irrévocablement fermée, et les prix portés à 36 fr. par livraison in-fol, et 21 fr. in 4.<sup>o</sup> Les prix anciens seront maintenus, tant pour les souscriptions faites que pour celles qui arriveront avant cette époque. On souscrit, à Paris, chez Desray, libraire-éditeur, rue Hautefeuille, n.<sup>o</sup> 36.

Ces deux livraisons sont composées de 32 pages de texte, et de dix planches. Le texte contient le discours préliminaire, par le C. CAMILLE de Genève, l'exposé des caractères génériques des grimpereaux souï-mangas, et la description des oiseaux figurés sur les 7 premières planches.

La 1.<sup>ere</sup> planche, consacrée aux généralités, ne représente que des becs et des penes. Les autres planches offrent les oiseaux suivans: planche II.<sup>e</sup>, le *violet éclatant*, à la poitrine rouge, aux ailes et à la queue noires; planche III.<sup>e</sup>, l'*angala-dian* de BUFFON, la *certhia lotenia* de LINNÉ; planche IV.<sup>e</sup>, l'*angala-dian*, jeune âge; le *grimperneau vert de Madagascar*, femelle, de BRISSON, de BUFFON et de GMELIN; planche V.<sup>e</sup>, le *souï-manga à front doré*; planche VI.<sup>e</sup>, le *souï-manga à front doré*, jeune âge; planche VII.<sup>e</sup>, le *souï-manga à tête bleue*; planche VIII.<sup>e</sup>, le *souï-manga violet*, à poitrine rouge; planche IX.<sup>e</sup>, le *souï-manga rayé*; et planche X.<sup>e</sup>, le *souï-manga à ceinture bleue*.

PHYSIQUE.

## P H Y S I Q U E.

DE L'ENERGIE de la Matière, et de son influence sur le système moral de l'univers; par Jean-François-Marie DAON. A Paris, chez Didot jeune, quai des Augustins, n.º 22; Fuchs, libraire, rue des Mathurins; Levrault, quai Malaquais; Gabou, place de l'Ecole de Médecine; et Croullebois, rue des Mathurins. An X. 1801. In-8.º de 123 pages.

Les idées que l'auteur développe dans cette brochure, diffèrent beaucoup de celles qui sont communément reçues; cependant cet écrit mérite de l'attention par les aperçus que l'auteur y donne.

## A G R I C U L T U R E.

LE CULTIVATEUR anglais, ou Œuvres choisies d'agriculture et d'économie rurale et politique d'Arthur Young, traduit de l'anglais, par les CC. LAMARRE, BENOIT et BILLECOCCQ, avec des notes; par le C. DELALAUZE, coopérateur du Cours d'agriculture de l'abbé Rozier, avec des planches en taille-douce. Tom. II, 12, 13, 14, 15, 16, 17 et 18. A Paris, chez Maradan, libraire, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n.º 16.

Les traducteurs de ce précieux recueil ont concouru avec le même zèle que les libraires à en hâter la publication; les uns y ont consacré leurs veilles; les autres, leurs moyens pécuniaires pour répandre ce code-pratique d'agriculture, dans lequel les cultivateurs que des préjugés d'habitude conduisent encore, que le despotisme de la routine asservit toujours, trouveront, dans les expériences et les observations du plus célèbre agronome, la démonstration de leurs erreurs, et les avantages qu'ils peu-

vent tirer d'un sol favorisé de la nature, et, en général, à l'abri des caprices de l'atmosphère. Les dix-huit volumes qui composent ce Cours d'agriculture peuvent seconder par leur publicité, les vœux d'un gouvernement qui s'occupe à encourager par des récompenses, à exciter par des associations agricoles, le goût de la première des richesses. La France n'auroit jamais besoin de secours étrangers, n'auroit jamais à craindre les variations dans le prix des denrées de premier besoin, si on pouvoit persuader aux cultivateurs que leur négligence, leurs habitudes, leurs préventions, leur ignorance s'opposent sans cesse aux dons que le sol s'empresseroit de leur offrir dans tous les genres de culture, s'ils vouloient le seconder, et oublier leurs méthodes héréditaires.

Les huit volumes qui viennent de paroître, et qui sont le complément de cette entreprise qu'on peut appeler patriotique, contiennent, 1.° le Guide du fermier, et Essais pratiques sur l'œconomie rurale, dans lequel on lit des dissertations sur plusieurs objets d'agriculture de la plus haute importance, tant pour le fermier que pour le propriétaire qui fait valoir sa ferme; 2.° des expériences d'agriculture sur toutes sortes de grains et de légumes, selon les méthodes ancienne et nouvelle; 3.° des Annales d'agriculture et d'autres arts utiles, dans lesquelles on a recueilli des mémoires sur toutes les branches de l'œconomie rurale; 4.° le Voyage d'Arthur Young en France, pendant les années 1787, 88, 89, 90, réduit à la partie de l'agriculture et de la statistique. Le C. Delalauze y a joint des notes utiles, souvent critiques, mais nécessaires aux convenances locales et à l'agriculteur français; 5.° l'Arithmétique politique, contenant des dissertations sur la liberté agricole, sur l'imposition, les baux, les lois, le commerce des grains, la richesse nationale, le luxe, la population, les manufactures, le commerce, etc. Cet ouvrage avoit été traduit; mais le traducteur, pour opposer les principes d'Arthur Young, aux

béveries des économistes, quelquefois pour les faire servir à les favoriser, avoit souvent détourné le vrai sens de l'original, les nouveaux traducteurs, éloignés de tout esprit de parti, ont été fidèles à l'auteur, qui leur avoit envoyé la dernière édition de cet ouvrage. Cette collection mérite l'accueil de tous ceux qui prennent quelque intérêt à la prospérité nationale.

A. J. D. B.

*DE l'état de la culture en France, et des améliorations dont elle est susceptible ; par D. de PRADT, membre de l'Assemblée constituante. 2 vol. in-8.º*  
De l'imprimerie de Guilleminet, chez Maradan, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n.º 16.

Ce n'est point ici un traité sur l'agriculture, ce n'est point un système aratoire ; c'est l'exposition générale des richesses qu'on peut trouver dans le sol de la France, et un appel à ses habitans pour les engager à lui donner tout le développement productif que son étendue sollicite, que l'excellence de ses qualités promet, que le bonheur de sa situation assure. L'auteur fixe d'abord le *statu quo* de l'agriculture française, et montre les causes de sa situation à côté de son état, le développement de l'influence qu'ont eue sur elle le siècle qui finit et la grande époque qui renferme tant de siècles. Après avoir montré les erreurs des cultivateurs et la malheureuse influence de la routine, il indique les moyens de les détruire. Après avoir relevé chacune des parties defectueuses du système d'agriculture pratiqué en France, l'auteur propose la création d'une administration spécialement destinée à cette partie primaire de la richesse nationale, comme la base de tout plan et de toute réforme profitables dans cette partie, comme le seul moyen de concevoir et de lier ce plan dans les mesures propres à le diriger, à le conduire à travers les difficultés que de nouvelles méthodes doivent nécessairement rencontrer. Ce plan doit

avoir deux objets et être divisé en deux parties, l'une morale, l'autre matérielle et physique: « Car il faut  
 « à la fois pourvoir à l'instruction des Français sur  
 « l'agriculture, et propager au milieu d'eux les vrais  
 « principes de cet art qui y sont généralement igno-  
 « rés. Il faut de plus aider la culture par tous les  
 « moyens qui sont dans les mains du gouvernement. »

Comme les agens indispensables de la culture sont les animaux, la multiplication et l'amélioration des races occupent ensuite l'auteur; il faut lire, dans cet ouvrage, les moyens qui sont proposés pour y parvenir.

Nous ne nous bornerons pas à la simple annonce d'un ouvrage fait uniquement pour fixer l'attention du gouvernement, des propriétaires, des agriculteurs et de tous les Français qui prennent quelque intérêt au bonheur public; nous en donnerons une analyse étendue, proportionnée à l'utilité et aux intentions patriotiques d'un auteur qui, après avoir parcouru toute la France, a été forcé de se rendre à l'opinion d'Arthur-Young, sur les déféctuosités de nos pratiques agraires, sur l'ignorance et les négligences de nos cultivateurs, sur les vices d'administration qui ont retardé jusqu'ici les progrès de nos richesses agricoles.

A. J. D. B.

#### G É O G R A P H I E.

*L'ANCIENNE Géographie universelle, comparée à la moderne, où l'on voit les royaumes, les provinces, les villes et les lieux où se sont passés des événemens remarquables; les mers, les côtes, les golfes, les caps et détroits; les fleuves et rivières qui s'y jettent; les montagnes, les peuples, leurs mœurs et leurs usages. Ensuite, la Géographie ecclésiastique, où l'on fait mention des patriarchats, archevêchés et évêchés; les lieux où se sont tenus des conciles, tant généraux que provinciaux, et les endroits dont il est parlé spécialement dans l'Histoire ecclésiastique. Avec une table générale, en*



*forme de Dictionnaire , de tous les noms anciens des royaumes , provinces , villes , fleuves , rivières , lacs , montagnes , etc. , comparés avec leurs noms modernes ; par Joseph-Romain JOLY , auteur de la Géographie Sacrée. 2 gros vol. in-8.°, avec un Atlas in-4.° de dix-huit cartes sur grand-raisin. Prix , 18 fr. pour Paris , et 24 fr. pour les départemens. Paris , chez Arthus Bertrand , quai des Augustins , n.° 35. 1801.*

## HISTOIRE.

*TABLEAU historique et politique des opérations militaires et civiles de BONAPARTE , premier consul de la république française , orné de son portrait ; par J. CHAS ( de Nismes ) ; ouvrage dédié à M.<sup>me</sup> BONAPARTE. A Paris , chez Arthus Bertrand , libraire , quai des Augustins , n.° 35. De l'imprimerie de Guilleminet. AN X. 1801. In-8.° de 292 pages. Prix , 3 fr. pour Paris , et 4 fr. pour les départemens.*

Cet extrait des gazettes n'apprend rien à la génération présente , témoin intéressé aux grandes actions qui y sont rapportées , et dans lesquelles elle trouve sa gloire et sa célébrité. La génération future seroit mal instruite de ce qui s'est passé en France , depuis que le chef de la nation a commandé nos armées , a triomphé de nos ennemis , tant extérieurs qu'intérieurs , est devenu le pacificateur de l'Europe et de la France , si elle n'avoit que ce *Tableau* pour juger les hommes et apprécier les événemens. Il faut un autre pinceau que celui de J. Chas , pour présenter à la postérité les hauts faits des Français , le génie militaire de leur général , la sagesse de ses vues dans l'administration civile , le désir d'effacer , s'il est possible , les ravages du terrorisme , de l'anarchie et d'un gouvernement plus destructeur encore , puisqu'il n'avoit aucun des caractères qui entrent dans la composition d'un corps politique.

C'est à un *Quinte-Curce*, à un *Plutarque*, à un *Tacite*, à un *Montesquieu*, qu'il est réservé de peindre le général, le législateur, l'arbitre de tous les intérêts, le créateur de nouvelles puissances, l'auteur de la nouvelle politique européenne, dans le même homme. Il faut un grand écrivain pour faire ressembler un tel homme : le modèle existe, mais son historien est à naître.

Nous ne dirons rien de la politique du C. Chas ; c'est celle de tous ceux qui veulent, dans leur oisiveté, discuter, conjecturer et juger la marche des événements : ils raisonnent à faux, parce que les causes leur sont inconnues ; ils voient les résultats, mais ce qui les amène est parfaitement ignoré, et le sera peut-être même de la postérité. A. J. D. B.

*PHILIP AUGUSTE, konge af Frankrige, og Ingeborg, prinsesse af Danmark, etc. PHILIPPE AUGUSTE, roi de France, et Ingeborg, princesse de Danemarck, Traité historique et chronologique; par L. ENGELSTOFF, docteur en philosophie, membre de la Société des sciences à Bordeaux, Société d'émulation à Rouen, et Société scandinaviennne à Copenhague. Copenhague. 1801. 280 pag. In-8.°*

L'ouvrage que nous annonçons ici est également intéressant pour l'histoire de Danemarck et celle de France ; c'est un morceau précieux pour l'histoire du moyen âge. L'auteur, qui s'est déjà distingué par des recherches savantes dans le genre historique (1), donne ici de nouvelles preuves de ses talens, de son érudition et de son goût. Le sujet qu'il traite lui offroit, par la singularité de sa nature, le rang et la célébrité des personnes, la multiplicité des faits, et sous beaucoup d'autres rapports, un intérêt très-piquant et très-varié. Il en développe les faits principaux dans l'introduction. Là, il présente aussi un aperçu littéraire et critique des sources où il a puisé.

(1) Voy. *Magasin Encyclop.* Année IV, t. V, p. 276 et suiv.

Il y ajoute quelques observations, dont il résulte que ce même sujet avoit déjà attiré l'attention de deux savans, l'un danois, M. *Christiani*, l'autre français, le C. *Laporte-Dutheil*. L'auteur cite le mémoire de celui-ci, intitulé : *Mémoire concernant les relations qui existaient, au douzième siècle, entre le Danemarck et la France, etc.*, lu à l'Académie des belles-lettres, en 1790. Il rend justice aux talens et aux mérites de ce savant Français, et il desire qu'il achève l'ouvrage entrepris.

Le but que l'auteur s'étoit proposé, étoit double. En voulant épuiser, autant qu'il est possible, les détails de son sujet, en développant toutes les combinaisons, en portant partout le flambeau de la critique et de la chronologie, et en présentant un récit exact de ce qui s'est passé relativement au mariage et au divorce de Philippe Auguste et de sa femme Ingeborg, il desiroit en même tempe offrir une lecture agréable et intéressante à ceux qui aiment l'histoire de leur pays. Il s'est, à ce qui nous paroît, bien acquitté de l'un et de l'autre engagement. Le texte contient un récit des faits, suivi, clair, bien ordonné, souvent éclairci par des épisodes employées à propos, et destinées à faire connoître les conjonctures politiques, les bizarreries canoniques, les lois ecclésiastiques, etc. Les notes renferment nombre d'observations ou de discussions critiques, chronologiques, canoniques, etc., qui, mises dans le texte, interromproient le fil du discours, ou le rendroient ennuyeux.

L'ouvrage lui-même est divisé en trois époques. La première, depuis les premières démarches faites pour contracter le mariage, jusqu'à la mort du pape Célestin III, 1193—1198. La seconde, depuis l'avènement du pape Innocent III, jusqu'au concile de Soissons, 1198—1201. La troisième, depuis ce temps jusqu'au rétablissement du mariage, 1201—1213. Un appendice contient des renseignemens sur le sort de la reine Ingeborg, depuis qu'elle fut veuve, jusqu'à sa mort, en 1236. Il y est fait mention aussi des monumens et des épitaphes de cette princesse, qui

se trouvaient à Corbeil. L'auteur s'étant rendu lui-même sur le lieu, dans le printemps de l'année 1800, il se procura, par la complaisance du C. Guyot, les notices qu'il a insérées ici. Enfin, il a enrichi son ouvrage de trois tableaux généalogiques, propres à éclaircir plusieurs points des recherches contenues dans le livre; il s'y est, en partie, écarté de Blondel et d'autres savans.

Il règne dans tout l'ouvrage une disposition excellente et une exactitude rigoureuse. Le style a de la facilité, de l'élégance et du sentiment. Si M. Engelstoft continue à consacrer ses veilles à l'étude de l'histoire, son pays le mettra un jour à côté de Schoning, de Suhm et d'autres historiens qui sont l'honneur de la littérature danoise.

*Om den priis, oldtidens Skandinaver satte paa legemsocvelsar, meest med Hensyn til national-opdragelsen, etc. SUR le prix que les anciens Scandinaves mettaient aux exercices du corps, particulièrement à l'égard de l'éducation nationale; par L. ENGELSTOFT, docteur en philosophie. A Copenhague. 1801. 31 pages. In-4.º*

Ce traité, qui a paru sous la forme d'un programme, est du même auteur que l'ouvrage précédent. Les détails curieux qu'il contient sur les exercices du corps des anciens peuples du Nord, ne sauroient être lus qu'avec beaucoup d'intérêt. L'auteur en remarque seize, qui étoient les plus communs et, pour ainsi dire, nationaux. Il en résulte que nulle nation ne les avoit portés à un plus haut degré de perfection, et que, chez nul peuple, ils ne jouirent d'une plus grande estime. L'auteur regrette leur décadence entière dans son pays, excepté dans la capitale. Il peint les effets très-désavantageux que cette négligence, fomentée par des préjugés, a eus sur la constitution physique de toute une nation, et il fait sentir la nécessité de les rétablir dans l'éducation nationale. Il desire que tous les citoyens, sans distinction, appren-

nent les exercices les plus utiles, y compris les militaires, le devoir de défendre sa patrie étant commun à tous. A cette occasion, M. Engelstoft parle avec beaucoup d'éloge du pensionnat de Soreze qu'il visita pendant son séjour en France. Il ajoute à la fin un coup-d'œil sur le progrès que l'éducation physique a fait en Danemarck, dans les derniers temps. Il en résulte que cette partie s'est singulièrement améliorée dans la capitale, depuis une dizaine d'années, et que les bons effets en sont déjà très-visibles. L'on voit que le gouvernement lui-même n'a pas dédaigné d'y porter une attention particulière, et de l'aider par des encouragemens qui ne tarderont pas à répandre leurs effets aussi dans les provinces. Au reste, l'on s'aperçoit, par la préface, que cet intéressant traité est une des productions littéraires qui ont dû leur origine aux derniers événemens politiques, où tous les citoyens danois, sans égard à des privilèges particuliers, s'empressèrent de se ranger sous le drapeau de l'indépendance, et d'apprendre l'art de défendre leur patrie. Il paroît que l'auteur a eu spécialement en vue le corps des Etudiens, dont il fut question de rendre l'organisation permanente. Le style est plein de vie, et ne respire que des sentimens civiques et des vues patriotiques.

### B I O G R A P H I E.

*NOTICE sur la vie et la mort de M. de RIVAROL ; par M.<sup>me</sup> de RIVAROL, sa veuve ; en réponse à ce qui a été publié dans les journaux. A Paris, chez les frères Levrault, libraires, quai Malaquais ; et à Strasbourg, chez les mêmes. Se trouve à l'imprimerie des Annales des arts et manufactures, rue J. J. Rousseau, n.º 11. An X. In-8.º de 30 pages. Prix, 75 c.*

Cette notice n'en est point une. On nous apprend, dans la première page, que M. de Rivarol est mort à Berlin, le 13 avril 1801, à la grande consternation

*et aux regrets de toute la ville, surtout de ses amis, gens du premier mérite, et qui regardoient mon mari comme un de ces êtres extraordinaires, qui paroissent de temps à autre, et comme le premier homme du siècle, sans contredit.* Voilà tout ce que M.<sup>me</sup> de Rivarol nous dit sur cet homme *extraordinaire*; le reste de cette brochure n'est qu'une plate déclamation contre certains journalistes qui, en annonçant la mort de Rivarol, ne l'ont pas fait connoître comme le *premier homme du siècle*. Rivarol étoit un homme d'infiniment d'esprit, mais qui n'a produit aucun ouvrage qui puisse lui obtenir d'être regardé comme un de nos littérateurs distingués; il avoit le projet de publier un dictionnaire de la langue française, mais il n'en a fait imprimer que le discours préliminaire.

Au reste, cette prétendue notice est écrite d'un style des halles, et on ne peut croire qu'elle soit de M.<sup>me</sup> de Rivarol, qui nous dit qu'elle est bien née, qu'elle a eu une éducation soignée, parce qu'on seroit forcé de l'accuser d'avoir oublié ce qu'elle est, et les principes d'honnêteté, d'égards, de décence, qu'elle avoit sans doute reçus. Il seroit à désirer, pour son honneur, que cette production, aussi déplacée qu'insignifiante, n'eût point paru, comme il est à souhaiter qu'elle soit oubliée.

A. J. D. B.

#### B I B L I O G R A P H I E.

*HISTOIRE et procédés du Polytypage et de la Stéréotypie; par A. G. CAMUS, membre de l'Institut national, garde des archives de la République.* Paris, chez Baudouin, imprimeur de l'Institut national, rue de Grenelle-Saint-Germain, n.º 1131. Brumaire, an X. In 8º de 135 pages.

Le fond de cet ouvrage est le mémoire lu par le C. CAMUS, le 28 germinal et le 8 prairial de l'an VI, auquel il a joint des développemens et des additions.

Il commence par établir les significations des mots *polytypage*, *stéréotypie*, *monotypie* et *homotypie*, qui tous sont plus ou moins relatifs aux procédés plus connus aujourd'hui sous le nom de stéréotypie. Il donne ensuite l'histoire des différens essais, faits à plusieurs reprises, relativement à ces procédés. Le plus ancien essai de ce genre est le jet en moules de planches, pour imprimer les calendriers qu'on place à la tête des livres d'église. LOTTIN, dans son *Catalogue des imprimeurs de Paris* (partie alphabétique, pag. 87), assure que ce procédé fut mis en pratique, à Paris, dès la fin du 17.<sup>e</sup> siècle, et qu'on se servoit de ces planches fixes, dans le 18.<sup>e</sup> siècle, chez l'imprimeur *Valleyre*. Le C. Firmin Didot possède une planche semblable, le C. CAMUS en donne la description et il en a joint une épreuve à son ouvrage, afin que chacun puisse juger par soi-même du résultat de cette première tentative et de son imperfection, et afin que l'on puisse rechercher un exemplaire du livre où la page qu'il représente est employée. La date de l'impression, portée sans doute sur le frontispice de ce livre, indiqueroit positivement une des années où l'on faisoit usage de ces planches. C'est surtout parmi les livres d'*heures*, imprimés chez *Valleyre*, qu'on doit espérer de faire cette découverte. Il seroit, en effet, fort intéressant de rencontrer un de ces livres, avec la date de l'année, qui pourroit assurer aux Français, d'une manière incontestable, l'invention des planches stéréotypées coulées. L'assertion de Lottin, que personne n'a démentie, donne déjà en leur faveur une grande présomption. Selon le C. Camus, un ouvrier compositeur, employé chez le C. Baudouin, assure avoir été témoin de l'usage de ces planches, chez *Valleyre*, avant 1735; ce qui vient à l'appui de l'opinion du C. Camus, selon laquelle l'invention du stéréotypage est due aux Français, et non pas à l'écoissais *Ged*, qui a seulement perfectionné ce procédé. En effet, les tentatives de *Ged* ne datent que de 1725, longtemps après la fin du 17.<sup>e</sup> siècle, et son *Salluste* n'a paru

qu'en 1739, plusieurs années après l'usage des planches de cuivre de Valleyre. Le C. Camus donne ensuite l'histoire des essais faits par Ged, et il décrit son Salluste et l'une des planches moulées qui ont servi à l'imprimer. L'un et l'autre appartiennent au C. Pierres, imprimeur instruit, autrefois à Paris, maintenant à Versailles, et connu, entre autres, par la description d'une nouvelle presse, publiée en 1736. Dans l'intention où il étoit de travailler à la description des procédés de l'imprimerie, le C. Pierres avoit recueilli un grand nombre de livres, portraits et mémoires curieux sur la typographie.

L'auteur parle ensuite de certains procédés décrits en Allemagne, dès 1740, comme y étant pratiqués à cette époque, et qui ont pour objet des opérations du genre de celles que Ged employoit, et dont on a fait usage en France dans des temps postérieurs. En Allemagne, on a continué à suivre ces procédés, et on en trouve encore la description dans deux articles de l'Encyclopédie allemande qui se publie in-4.° à Francfort-sur-le-Mein.

Le C. Camus rénd après cela compte des différentes opérations sur quelques alliages métalliques, qui ont la propriété de se ramollir et même de fondre dans l'eau bouillante, opérations qui, sans être des procédés de stéréotypie, ont cependant conduit à des procédés que l'on a mis en usage pour la stéréotypie. Il donne après cela une histoire détaillée des essais faits par le C. Rochon, alors de l'Académie des sciences et de celle de marine, aujourd'hui de l'Institut national, et par l'alsacien Hoffmann, sur le polytypage, à laquelle il joint une épreuve de la page 8 du tome III des *Recherches sur les Maures*, ouvrage polytypé par Hoffmann, et dont la planche a été confiée pour cet usage au C. Camus.

On lira avec plaisir les détails presque absolument inconnus que l'auteur donne sur les essais faits relativement à la stéréotypie, dès l'année 1786, par le C. Carez, imprimeur à Toul, nommé, en 1791, par le département de la Meurthe, à la première lé-



gislature, où il fut membre du comité des assignats; depuis, nommé, en l'an IX, sous-préfet à Toul, où il est mort la même année. En 1786, le C. Carez exécuta, par des procédés (dont le C. Camus donne la description, et qui ressemblent infiniment à ceux du stéréotypage), l'édition d'un livre d'église noté, en 2 vol. grand in-8.<sup>o</sup>, de plus de 1000 pages chacun, et successivement il imprima, de la même manière, 20 volumes de liturgie ou d'instruction à l'usage du diocèse. De retour chez lui, après la première législature, Carez termina, dans le même genre, un Dictionnaire de la fable, et une Bible en caractères *nonpareille*. Ces caractères très-petits et très-serrés, ont été rendus par la voie du stéréotypage avec infiniment de netteté, quoique le format soit grand in-8.<sup>o</sup>, sur deux colonnes, dont chacune contient 85 lignes: on peut en juger par une page de cette bible, dont le C. Camus a joint une épreuve à son mémoire. Il l'a fait tirer sur l'une de plusieurs planches de différens livres que Carez lui a envoyées. Deux pièces authentiques que ce citoyen a adressées à l'auteur, constatent, dès l'année 1787, la réalité et les succès de ses découvertes; ce qui lui assure une des premières places parmi les artistes qui ont fait des tentatives heureuses dans la stéréotypie.

Les progrès de cet art, employés ensuite à la fabrication des assignats, se multiplièrent et se succédèrent rapidement par les nombreux essais en tout genre que la Convention nationale était en état de faire faire à ce sujet. L'histoire de tous ces essais et de leurs résultats, est un des morceaux les plus curieux du mémoire dont nous parlons, et que le C. Camus termine par la description des travaux en stéréotypie, entrepris par les CC. Bouvier, Pierre et Firmin Didot, et Herhan.

Tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de l'imprimerie, sauront gré au C. Camus d'avoir publié le mémoire intéressant dont nous n'avons indiqué que quelques traits, et qu'on lira avec le plus grand plaisir en entier.

## D I C T I O N N A I R E .

*NOUVEAU Dictionnaire grammatical, allemand-français et français-allemand, de tous les noms substantifs et propres usités, et des verbes irréguliers et primitifs. Le tout distingué soigneusement par des chiffres particuliers et par de petites remarques critiques, rédigé à l'usage des étrangers et principalement des Français, et mis au jour par Jean-Frédéric MEMMERT, recteur de l'École publique, à Schwabach. A Weimar, 1800, au Bureau d'industrie. 2 vol. in-12, carté, de 1064 et 582 pages.*

Les grands changemens politiques, par suite desquels la langue allemande se trouve être la langue maternelle de plusieurs millions de citoyens français, et qui mettent la nation et le gouvernement dans un contact plus immédiat avec l'Allemagne, ont engagé M. Memmert à rédiger, de concert avec quelques émigrés, ce nouveau dictionnaire, qui renferme tout ce que la formation et les différentes modifications des élémens de la langue allemande ont de bizarre et de particulier.

L'auteur, indépendamment de ses recherches personnelles, a consulté les écrits d'Adelung, de Campé, de Funké, de Gottsched, de Heinatz, de Junker, de Kern, de Moriz, de Stosch, de Stutz et d'autres, afin de donner à son travail la plus grande perfection possible.

Toute personne qui désirera acquérir une connoissance exacte de la langue allemande, trouvera un grand secours dans ce répertoire alphabétique, soit qu'on veuille faire usage de la méthode proposée par d'Alembert, en apprenant par cœur la longue suite des mots que contient cet idiôme original; soit que l'on desire seulement avoir un livre précieux à consulter au besoin.

Cet ouvrage utile est accompagné d'un supplément,

contenant , 1.<sup>o</sup> une collection de noms substantifs homonymes , ou qui se ressemblent beaucoup dans la prononciation , mais dont la plupart diffèrent dans la signification , et que l'on ne sauroit distinguer que par l'article , ou par le pluriel , ou par l'orthographe ; 2.<sup>o</sup> des règles pour la déclinaison des noms d'hommes , de pays , de villes , etc. , avec les exemples nécessaires , et une table générale de ces noms propres ; 3.<sup>o</sup> des observations sur les irrégularités qu'offrent les verbes ; il les fait suivre de leurs conjugaisons et d'une table alphabétique des verbes irréguliers.

Le second tome , d'après un ordre inverse , explique le français par l'allemand , et doit être , ainsi que le premier , d'une grande utilité aux deux nations.

## E D U C A T I O N .

*PROJET d'une Ecole rurale , pour l'éducation des filles ; par M.<sup>me</sup> de GENLIS. Chez Maradan , rue Pavée-Saint-André-des-Arcs , n.<sup>o</sup> 16.*

En lisant cette brochure , on voit que l'auteur est uniquement occupé à répandre l'instruction , et surtout les principes d'une morale saine , dans toutes les classes d'individus , de quelque sexe qu'ils soient. Il destine ses vues philanthropiques à l'éducation des filles de marchands et même d'artisans aisés : « Je  
 « serois fort tentée de croire , dit cette célèbre in-  
 « stitutrice , qu'une des grandes causes de la corrup-  
 « tion des mœurs actuelles , est d'avoir trop généra-  
 « lisé , depuis vingt-cinq ans , un genre d'éducation  
 « qui ne convient qu'à un très-petit nombre d'indi-  
 « vidus. Presque toutes les filles des classes inférieu-  
 « res savent danser , chanter et jouer du piano et  
 « de la harpe , et très-peu d'entre elles sont en état  
 « de conduire une maison ; et si l'on suit le même  
 « plan vingt ans encore , il en résultera , outre des  
 « inconvéniens très-graves , une chose fort singulière ,  
 « c'est que les talens agréables seront tellement mul-

« triplés, qu'ils ne pourront plus ni produire la moindre sensation, ni procurer la plus légère ressource. » Si cette éducation de luxe est regardée par M.<sup>me</sup> de Genlis, comme une des *grandes causes* de la corruption des mœurs, comment qualifier les lois désorganisatrices de la société, et qui ont établi l'immoralité en principe ? Pour prévenir la *chose fort singulière* que craint cette dame, pour arrêter les progrès et les dangers de cette éducation uniquement dirigée vers les arts agréables, elle propose l'établissement d'une *Ecole rurale*, placée loin de la capitale, au milieu des champs, dans l'une de nos provinces méridionales. On y enseigneroit la morale, l'écriture, l'arithmétique, l'anglais, l'allemand, l'italien ; on donneroit quelques élémens d'histoire et de géographie ; on feroit dessiner et peindre des fleurs. On apprendroit aux élèves tout ce qui concerne l'économie intérieure d'une maison : 1.<sup>o</sup> à diriger une lessive ; 2.<sup>o</sup> à savonner et à repasser ; 3.<sup>o</sup> à conduire une basse-cour ; 4.<sup>o</sup> à conduire une laiterie ; 5.<sup>o</sup> à prendre soin d'un fruitier ; 6.<sup>o</sup> à diriger une cuisinière et à faire elles-mêmes la cuisine de temps en temps ; c'est-là surtout qu'on s'attacheroit à leur enseigner *le prix des choses, leur dose* ; 7.<sup>o</sup> on leur apprendroit aussi tout ce qui a rapport à l'office, et l'art de la distillation ; 8.<sup>o</sup> elles présideroient tour-à-tour à la boulangerie. On les instrueroit d'une infinité de recettes domestiques, et de secrets particuliers, utiles et curieux. On leur feroit connoître de la botanique seulement les plantes usuelles ; elles auroient la même connoissance des principales drogues de la médecine ; elles apprendroient toutes à panser des plaies et à soigner des malades. On ne leur laisseroit ignorer aucun des travaux de la campagne ; elles sauroient comment on sème, et dans quel temps ; elles travailleroient elles-mêmes aux moissons, aux vendanges, etc. Ce n'est pas tout ; cette instruction générale n'étant point une occupation journalière, ces filles apprendroient à filer, à tricoter, à coudre, à broder, à faire de la tapisserie, de la dentelle, des fleurs artificielles,

artificielles, en un mot, tous les métiers que des femmes peuvent apprendre. Il y auroit enfin, dans la maison, un homme d'affaires, qui leur enseigneroit tout ce qu'il est nécessaire de savoir pour régir une terre, et toutes les lois relatives aux successions, testamens, douaires, tutelles d'enfans, etc. Voilà une effrayante nomenclature ! Si ce projet pouvoit se réaliser, que de femmes parfaites on trouveroit dans la société ! que de prodiges on auroit à admirer ! Malheureusement, rien n'est moins facile à réaliser que ce rêve patriotique, dont on doit cependant savoir gré à l'auteur. A. J. D. B.

*FABLIER de la jeunesse et de l'âge mûr, ou Choix de fables et d'apologues destinés à l'éducation de la jeunesse, tirés des meilleurs auteurs anglais, allemands, hollandais, etc.; par l'auteur de la Morale en action, et du Peuple instruit par ses propres vertus. L. P. B., de l'Institut et de l'Athénée. 2 vol. in-12. Lyon, chez Bruyset aîné et compagnie; à Paris, chez Leclere; libraire, quai des Augustins, n.º 39. Prix, 5 fr., et 7 fr. franc de port.*

L'apologue est l'instruction la plus utile à l'enfance et à la jeunesse; c'est celle qu'elle aime le mieux, parce qu'elle réunit la narration qui l'attache, à la moralité qui lui convient. Mais il faut que l'instituteur qui s'en sert, y joigne une explication qui fasse disparoître tout ce qui est obscurité, pour un âge où tout est ignorance. L'estimable auteur de ce recueil, déjà connu par des ouvrages faits pour rappeler les bonnes mœurs, et pour mériter la reconnaissance de toutes les familles, a cherché dans les auteurs étrangers, les apologues qui pouvoient ne pas être entièrement dédaignés après Esope, Phèdre et La Fontaine. « Mon intention a été de  
 « composer, pour la jeunesse, un recueil à la fois  
 « amusant et moral, et qui renfermât le complément

« de presque tous les devoirs. Beaucoup d'apologues  
 « gissoient dans les fabulistes anglais, allemands,  
 « hollandais ; beaucoup dans les recueils italiens,  
 « dans Yriarte et Samaniego, poètes espagnols,  
 « enfin dans le Saadi de l'abbé Gaudin, dans les  
 « élégantes imitations de l'auteur des Saisons ; dans  
 « les Apologues de Sauvigny, de Bret, de l'abbé  
 « Blanchet ; voilà les sources où j'ai puisé les cinq  
 « cents fables en apologues, qu'avec de légers chan-  
 « gemens ou de courtes additions, j'ai adaptées aux  
 « besoins de l'enfance et de la jeunesse. »

L'auteur a mêlé à ce choix cent fables de sa façon ;  
 il demande grâce à la critique pour cet amalgame  
 qu'il qualifie de *témérité*, en faveur du but qu'il  
 s'est proposé.

Cet auteur a mis à la tête de ce recueil un traité  
 de l'abbé Laserre, sur la nature de l'apologue, sur  
 son histoire, et sur le caractère de nos fabulistes.  
 Le choix de ces fables ou apologues est fait avec  
 soin, et avec des intentions auxquelles tous les hon-  
 nêtes gens, tous les bons citoyens, tous les institu-  
 teurs ne peuvent qu'applaudir. C'est la morale la  
 plus pure mise en action ; elle convient à l'âge mûr  
 comme à la jeunesse.

A. J. D. B.

#### M O R A L E.

*MÉLANGES de Politique et de Philosophie mo-  
 rale ; par Frédéric ANCILLON, professeur d'his-  
 toire à l'Académie royale militaire. 1801. Berlin,  
 chez Henri Frælich ; à Paris, chez Fuchs, In-8.º  
 de 258 pages.*

Ces fragmens de droit naturel et de politique ont  
 pour but de montrer qu'on peut déterminer, avec  
 la plus grande précision et d'une manière absolue,  
 quelle est la dernière fin des associations politiques,  
 et que cette fin est la même pour tous les états,  
 parce qu'elle dérive de la nature de l'homme, qui

ne change point. Puisque cette matière est sortie de l'obscurité et qu'elle est agitée aujourd'hui par tous ceux qui veulent s'en occuper, on ne sauroit l'analyser avec trop de soin. L'ignorance, l'esprit d'innovation, l'enthousiasme ont tout exagéré, tout confondu ; il faut rappeler les idées à leurs véritables proportions.

Les aphorismes politiques qui forment la première partie de son ouvrage méritent d'être lus et approfondis ; ils nous ont paru exacts et vrais. Dans la seconde partie, on trouve des pensées détachées sur toutes sortes de sujets de philosophie morale et de littérature. « De tout temps, dit cet auteur estimable, cette sorte d'ouvrages a eu de grands attrait pour moi. La littérature française offre dans ce genre, de grands modèles, qui peuvent facilement devenir autant d'écueils pour de jeunes écrivains, qui écontent plus leur admiration que leurs forces. »

A. J. D. B.

#### L É G I S L A T I O N.

*NOTIONS élémentaires de Législation, à l'usage des élèves de l'École centrale de l'Hérault.* A Montpellier, chez *Renoud*, libraire, à la Grand'rue, n.º 347 ; et se trouve à Paris, chez *F. Buisson*, libr., rue Hautefeuille, n.º 20 ; *Déterville*, libr. rue du Battoir, n.º 16 ; *Fuchs*, libraire, rue des Mathurins, n.º 33 ; *Maradan*, libraire, rue Pavée-Saint-André des-Arcs, n.º 16. In-8.º de 119 pages.

Le professeur de législation de l'École centrale du département de l'Hérault fit l'ouverture de son cours par les deux morceaux qu'il vient de faire imprimer ; ils furent prononcés dans les années 5 et 6, sous un gouvernement qui n'est plus heureusement celui de la France. Les principes législatifs que l'auteur y établit sont ceux de tous les publicistes, depuis Platon jusqu'à Mably. Il a cru, en

bon patriote , « que la publication de quelques  
 « vues sur l'art du législateur et sur les objets les  
 « plus pressans de la législation pourroit n'être pas  
 « tout-à-fait sans utilité , dans un moment où le gou-  
 « vernement prépare à la France la refonte et la  
 « réforme des lois sans nombre , et pour la plupart  
 « sans esprit commun , sous lesquelles elle a gémi si  
 « longtemps. » Les hommes éclairés , qui ont été  
 chargés de la rédaction des lois civiles , ont pris ,  
 en grande partie , pour base de leur travail , ces  
 mêmes lois , *sans esprit commun* , qui ont cependant  
 convenu pendant des siècles au caractère et aux  
 mœurs des Français , et sous lesquelles ils n'ont point  
 gémi , comme le prétend le professeur ; ces lois  
 éparses , rédigées , à différentes époques , d'après l'ex-  
 périence , seront réunies dans un corps d'ouvrage ,  
 et les changemens qu'on y trouvera , ne seront que  
 le résultat de la réflexion , et du perfectionnement  
 de l'esprit d'observation.

A. J. D. B.

*LES trois premières livraisons des Procès-Verbaux  
 de la discussion du Code civil.* Edition faite par  
 le C. LOCRÉ , secrétaire général du conseil-d'état.  
 Ces livraisons , composées de dix feuilles contien-  
 nent la discussion du projet de loi sur la publica-  
 tion et les effets de la loi en général , et de celui  
 sur la jouissance et la privation des droits civils.  
 Les autres livraisons suivront jour par jour. La  
 souscription est ouverte chez le C. Rondonneau ,  
 libraire , au Dépôt des Lois , place du Carrousel.  
 Le prix est de 10 centimes ( 2 sous ) par feuille  
 prise à Paris. Les personnes qui désireront qu'on  
 leur en fasse l'envoi ajouteront le prix du port ,  
 qui est de 5 centimes ( 1 sou ) par feuille.

L'utilité de ces procès verbaux , n'est pas bornée  
 à éclairer la discussion qui doit avoir lieu au tri-  
 bunat et devant le corps législatif ; ils serviront ,  
 dans tous les temps , aux magistrats et aux juris-



consultes, pour étudier l'esprit de la législation civile, connoissance sans laquelle on ne possède pas véritablement la science du droit : *Scire leges non est verba eorum tenere, sed vim ac protestatem.* Lib. 17 ff. de legib.

Mais pour bien saisir l'esprit de la loi, il importe de voir éclore la première conception de ceux qui la rédigent, de suivre les progrès de leurs méditations, et la filiation de leurs idées, de parcourir avec eux tous les degrés par lesquels ils sont arrivés à former les projets définitifs, de connoître les divers systèmes et les diverses dispositions qui ont été proposés ; d'être instruits des motifs qui ont fait repousser les uns, apporter telle ou telle modification aux autres, préférer ceux-ci à ceux-là, de savoir enfin quel résultat les rédacteurs ont voulu obtenir, quel ils ont voulu éviter, et de devenir le confident de leurs pensées les plus intimes.

On retrouvera dans ces procès-verbaux jusqu'aux raisons qui fixeront l'opinion du Corps législatif ; car lorsque les projets présentés par le gouvernement seront décrétés, alors l'autorité qui sanctionne la loi aura adopté les motifs de l'autorité qui l'a proposée. Or, ces motifs sont dans le procès-verbal du conseil d'état. Lorsque les projets seront renvoyés, le conseil d'état les examinera de nouveau, il les analysera et pesera les objections par lesquelles ils auront été combattus. Une nouvelle discussion s'engagera ; il en résultera des changemens que le corps législatif adoptera. Les raisons de ces changemens seront également consignées dans le procès-verbal.

C'est ainsi que les procès-verbaux du conseil d'état énonceront et les motifs qui auront déterminé la proposition de la loi et ceux qui en auront déterminé la sanction.

Ils offriront aussi le texte du code civil ; car la constitution ne permettant pas au Corps législatif de modifier les projets que le gouvernement présente à sa sanction, les lois qui seront décrétées demeureront telles que le conseil d'état les aura rédigées,

et telles qu'on les trouvera dans ses procès-verbaux.

Chaque volume des procès-verbaux, sera terminé par des tables analytiques et raisonnées des matières.

### P O L I T I Q U E.

*PRINCIPES du Droit politique, mis en opposition avec ceux de J. J. Rousseau, sur le Contrat social.* 1 vol. in-8.° 3 fr. 60 cent., et 4 fr. 50 cent., par la poste franc de port. Chez Maradan, rue Pavée-Saint-André des-Arcs, n.° 16.

« Jusqu'à présent, dit l'auteur, le Contrat social de Rousseau n'avoit éprouvé que quelques contradictions partielles, insuffisantes, jetées au hasard dans differens ouvrages, confondues avec des sujets étrangers, échappées, pour ainsi dire, à la crainte de censurer un ouvrage qui avoit excité l'enthousiasme de l'admiration. J'ai eu donc qu'une réfutation complète des paradoxes de cet auteur feroit naître l'intérêt autant qu'elle serviroit l'humanité. Pour mieux parvenir à mon objet, j'ai suivi le même plan, le même ordre observé dans le Contrat social; et, pour y mettre plus d'exactitude, j'ai conservé jusqu'aux titres de ses chapitres, pour les adapter littéralement aux miens. Ainsi je présente mes principes en opposition à ceux du citoyen de Genève, et je laisse aux lecteurs à prononcer, non pas sur le mérite superficiel que je ne recherche point, mais sur la solidité des principes que je lui oppose. »

### E C O N O M I E C I V I L E.

*P A C T E de l'Institution des Asiles.* Brochure de 30 pages in-8.°. Prix, 30 cent. ou 6 sous. Elle se trouve, dans toute l'étendue de la république, chez tous les notaires, tous les libraires, tous les

correspondans-receveurs de l'Institution des Asiles ; et dans les pays étrangers et d'outre-mer , chez les principaux libraires et négocians. Les bureaux de l'Institution sont provisoirement établis rue Saint-André-des-Arcs , n.º 24 , à Paris. 1.º vendémiaire an 10 , ou 22 septembre 1801. 1.º année de l'Institution des Asiles.

Le C. MOLIN, fondateur de l'Institution des Asiles, fit paroître , en prairial an 9 , un Prospectus qui présentoit les bases de cet établissement , avant son installation. Il fut encouragé par les premiers magistrats, par beaucoup de savans qui lui communiquèrent leurs observations, et par différentes autres personnes. Par cette brochure , qui contient le développement de son projet , le C. Molin annonce que l'établissement de l'Institution des Asiles est maintenant en activité. Les noms du receveur général de cet établissement, le C. Boulard , notaire et maire de la 11.º municipalité , et des autres membres du Collège des économes , sont bien faits pour inspirer de la confiance.

#### P O É S I E G R E C Q U E.

ΟΔΥΣΣΕΥΣ. *ULYSSE* , poème héroïque de B. GIRAUDEAU , renfermant tous les mots primitifs de la langue grecque , à l'usage de ceux qui desirerent apprendre cette langue en peu de temps ; reçu et publié avec des sommaires français ; par FL. LÉCLUSE. A Paris. Delance. An 9. In-8.º de 38 pag.

Ce petit poème , de 616 vers , est peut-être le poème le plus raboteux et le plus sec , qui ait été composé depuis que l'on noircit du papier. Mais son utilité pour l'étude de la langue grecque est réelle et incontestable. L'auteur , le jésuite Giraudeau , a enchassé dans ces 616 vers , avec un soin , une recherche incroyables , et probablement avec autant

de peine, tous les mots racine, ou qui lui ont paru racines; en sorte que quelqu'un qui posséderoit bien le sens de tous les mots de ce petit poème, seroit sûrement fort avancé pour la nomenclature. Cet ouvrage, publié d'abord à Rome en 1739, puis à la Rochelle en 1752, étoit fort rare et fort ignoré. Le C. Lécuse, en en procurant une nouvelle édition, a véritablement rendu service aux études. Le texte est parfaitement bien imprimé, et fait honneur aux presses du C. Delance, déjà connu par un fragment in-folio de Dion Cassius, et d'autres impressions fort soignées. BOISSONADE.

P O É S I E F R A N Ç O I S E .

*FABLES nouvelles en vers, divisées en six livres; suivies de quelques poésies; par M.<sup>me</sup> A. JOLIVEAU. A Paris, chez l'auteur, rue Notre-Dame-des-Victoires, n.º 63; Cordier et Legras, imprimeurs-libraires, rue Galande; n.º 50; la veuve Devaux, libraire, palais du Tribunat, n.º 180. An X. 1801. In-16 de 252 pages.*

La modestie de cette nouvelle Muse l'avoit dissuadée longtemps de publier cet intéressant recueil; elle a cédé au jugement et aux invitations de plusieurs de ses amis, et les gens de goût seront d'accord avec eux.

Il ne faut que parcourir son recueil pour y découvrir une foule de traits, qui sembleroient avoir été dérobés au bon LA FONTAINE. Après cet inimitable fabuliste, à qui rien ne pourroit être comparé, peut-être seroit-il curieux de déterminer les points de différence et de ressemblance, qui semblent exister entre M.<sup>me</sup> JOLIVEAU et LAMOTTE. Nous ne nous imposerons pas cette longue tâche; cependant nous ne croyons pas devoir être démentis, en disant que le bel esprit de Lamotte fait trop oublier La Fontaine, et que la naïveté de M.<sup>me</sup> Joliveau y ramène sans cesse.

Elle paroît heureuse dans les fables qu'elle a inventées, telles que *l'Ours philosophe*, que nous rapporterons ici, et *le Renard misanthrope*.

Elle a su être originale, même en imitant, comme dans le *Pivert* et le *Rossignol*, et dans le *Singe* et le *Sac de Noix*, que nous rapporterons également.

Son talent se prête à tous les tons. On remarque de la gaieté dans *les Deux Perroquets*, dans *l'Ane*, le *Singe* et *l'Ours*; le style élevé et descriptif dans *le Fleuve vengé*; le ton, le langage du sentiment, dans *la Brebis sauvée* et dans *le Divorce*. Donnons au moins deux exemples :

*Le Singe et le Sac de noix.*

Bertrand se paranoit sur le balcon d'un prince,  
 Tenant dans ses mains un trésor.  
 Un trésor ! oui sans doute, et qui n'étoit pas mince ;  
 Ce n'étoit pourtant pas de l'or,  
 Ni la pierre arrachée aux mines de Golconde :  
 C'étoit bien mieux... un Sac rempli de noix.  
 Aussitôt la Belle aux cent voix  
 L'annonce partout à la ronde.  
 Et Singes d'accourir : tous sont amis, parens  
 De l'heureux commeusal ; et que de complimens  
 Sur sa fortune et sa richesse !  
 On le loue, on l'admire, on pleure de tendresse.  
 Bertrand avoit appris auprès de la princesse  
 La fable du Corbeau qu'on louoit sur sa voix.  
 Il fut donc sourd à tout, et refusa ses noix.  
 On ne lui trouve plus dès-lors de gentillesse :  
 La troupe le menace, et lui livre un assaut.  
 Le héros, sur la défensive,  
 Tire les noix du sac, et leur lance aussitôt  
 Les plus terribles coups, par mainte récidive.  
 Après un long combat, mon Singe est triomphant,  
 Les ennemis ont fui, lorsque plein d'alégresse  
 Il rendoit grâce au sort de cet événement,

Le Sac s'offre à sa vue : ô douleur, ô tristesse !  
Il a, pour sa victoire, épuisé sa richesse.

*L'Ours philosophe.*

Un Ours d'une grossière étoffe,  
Riche d'orgueil, léger d'argent ;  
Tel que maint et maint philosophe,  
N'aimant personne, et lui seul s'estimant,  
Paroissoit mépriser les honneurs, la richesse.  
Selon les médisans, c'étoit  
Pour avilir les grands, et couvrir sa bassesse ;  
Car, dans le fond, il les aimoit.  
Comme il disoit du mal, toujours on l'écoutoit ;  
Les animaux de la contrée  
Etoient ravis de ses discours.  
On a vu mainte fois une troupe égarée  
Par les avis de certains Ours.  
Au conseil du Lion on peignit le sectaire ;  
Ce savant en veut, sire, à votre autorité.  
Songez.... Le roi sourit d'un pareil adversaire.  
Mais comme il étoit en gaité :  
Eh bien ! voyons si nous le ferons taire,  
Si l'on peut fléchir ses rigueurs.  
Il va le visiter, et sa cour l'accompagne.  
On le trouve dans la campagne,  
Rédigeant un écrit contre les grands seigneurs,  
Lorsqu'il se voit par eux comblé d'honneurs.  
Au savant le Lion adresse la parole :  
« Vous ici, mon cousin ! quittez ce vil séjour.  
« Quoi ! d'un Ours tel que vous, est-ce donc là le rôle !  
« Vous ne devez briller que dans ma cour ;  
« Soyez mon ministre suprême. »  
L'autre surpris, charmé de sa faveur extrême,  
Accepte, déjà même en jouit dans son cœur ;  
Et, petit à petit, se fait à la grandeur.  
Puis prend un train, puis fait de la dépense,  
Tant que rien n'approche de sa magnificence.

Changeant alors, et de gamme, et de ton,  
Dans un ouvrage qu'il publie,  
Il chan'e la palinodie  
En exaltant la cour du roi Lion.  
Puis, fiez-vous à la philosophie !

Ceci s'adresse aux anciens Ours ;  
Car je respecte trop les savans de nos jours.

On nous permettra bien aussi de terminer cet extrait par les vers que le C. BESSON a faits pour le portrait de M.<sup>me</sup> Joliveau :

L'abandon de ses vers, et leur douce harmonie,  
De son ame céleste expriment la candeur.  
Fénelon lui légua son cœur,  
Et La Fontaine son génie.

LALANDE, de l'Institut.

*ALMANACH des Dames, pour l'an X 1801 et 1802.*  
*Avec cette épigraphe :*

Ménage, et traite poliment  
Les femmes par moi tant chéries,  
Siècle, mon fils, va doucement,  
Je t'en laisse de si jolies !....

1 petit volume in-12 de 206 pages, avec figures.  
A Tubingue, chez J. G. Cotta ; et à Paris, chez  
Fuchs, libraire, rue des Mathurins ; Levrault  
frères, libraires, quai Malaquais. An X (1801 et  
1802).

Ce petit recueil contient des morceaux choisis et  
tres-agréables d'auteurs connus et estimés. Les noms  
de PARNY, SAINT-LAMBERT, BOUFFLERS, CREU-  
ZÉ, FONTANES, suffisent pour faire juger que l'edi-  
teur a fait un bon choix.

Le papier est fin, le caractère très-beau ; six jolies gravures embellissent le volume ; la tranche est dorée ; il n'y a pas jusqu'à la couverture qui ne soit ornée de figures en taille-douce. On ne doute pas, d'après cela, que toutes les dames ne s'empressent d'acheter le joli petit almanach qui leur est dédié.

T. D.

## C A L L I G R A P H I E.

*DER SCHREIBMEISTER, Viertes Heft, oder Anweisung wie ein jeder sich selbst lehren kann eine schæne deutsche Hand Zu schreiben, und sich in der Kanzlei-Und Fraktur-Schrift zu üben ; nach in Kupfer gestochenen Vorschriften von Carl JÆCK. — LE MAITRE d'écriture, IV.<sup>e</sup> cahier, ou Méthode d'apprendre, sans maître, à bien peindre les différentes espèces d'écritures allemandes ; par Charles JÆCK. Berlin, chez Lagarde, 1801. 8 feuilles in-folio oblong, et le frontispice.*

Nous avons annoncé dans ce journal, les trois cahiers précédens de ce recueil d'exemples d'écriture. Chacune des huit pages de ce quatrième cahier, contient un exemple de dix à onze lignes, dont les deux premières en caractères ornés (connus sous le nom de *Fraktur-Schrift* et *Kanzlei-Schrift*), semblables à peu près aux caractères d'impression ; les autres en coulée ordinaire. L'ouvrage de M. Jæck ne sauroit être que très-utile à ceux qui veulent s'exercer dans l'écriture allemande. On pourroit cependant dire que les caractères appelés *Fraktur-Schrift* sont trop chargés d'ornemens.

## R O M A N S.

*ODÉRAHI, histoire américaine, contenant une peinture fidelle des mœurs des habitans de l'intérieur de l'Amérique septentrionale. Odérahî est la sœur*



*aînée d'Atala*. A Paris, chez *Boiste*, imprimeur, rue Hautefeuille, n.º 21; *Pichard*, libraire, quai de Voltaire, n.º 18, et *Desenne*, libraire, palais du Tribunal, galerie de pierres. In-12 de 261 pag. Prix, 1 fr. 50 cent. et 2 fr. franc de port.

*La Sœur aînée d'Atala* n'aura jamais la même vogue que sa cadette. Dans des ouvrages d'un genre extravagant, la nouveauté seule peut séduire; et si *Odérah* fût venue dans un temps plus heureux, elle auroit probablement eu le succès qu'a obtenu depuis *Atala*. Malheureusement, ce fut dans les temps orageux de la révolution que cet ouvrage parut, et on ne pouvoit guère s'occuper de romans, dans un moment où chacun voyoit sa fortune et sa vie compromises. Telles furent les raisons qui s'opposèrent à son succès. Mais ce qui s'y opposera maintenant, c'est le genre exalté et le style ampoulé de cet ouvrage où rien n'est naturel, où tout est exagéré. Il restera sans doute dans l'oubli. T. D.

*SEILA*, fille de *Jephté*, juge et prince des Hébreux; par M.<sup>me</sup> d'A\*\*\*. 2 vol. in-12. Chez *Leclere*, libraire, quai des Augustins, n.º 39. Prix, 3 fr. 60 cent.; par la poste, 5 fr.

L'auteur n'a pas voulu donner à cet ouvrage le titre de poème, puisqu'on le refuse à *Télémaque*, dont les graces et l'harmonie du style valent bien la versification de certains ouvrages, auxquels on veut bien donner l'imposante dénomination de poème. C'est ici une production dans le genre héroïque, si l'on veut; mais une production qui, par l'intérêt du sujet, et par la manière dont il est présenté; par les ressources de l'imagination, et par la sagesse des détails, mérite d'être appréciée des lecteurs qui cherchent à amuser leurs loisirs, autrement que par des romans, presque toujours aussi ennuyeux que mal écrits.

La Bible offre plusieurs faits historiques, qui prêtent à l'épopée : celui de Jephthé, peut être mis au nombre des plus intéressans. Quoique l'écrivain hébreu l'ait renfermé dans quelques lignes, on conçoit que l'auteur, pour étendre ce sujet en dix-huit livres, a dû créer un ordre de choses convenable à son plan, rassembler les faits épars dans les livres hébreux ; chercher les noms des personnages qui pouvoient y figurer sans anachronismes ; étudier les mœurs, les usages des Israélites, ainsi que les superstitions des Ammonites ; parler de l'amour dans un sujet saint, avec décence et avec noblesse. « Mon « sexe a plus de sensibilité que d'étude, dit M.<sup>me</sup> « d'A\*\*\*. Instruite uniquement par la lecture, j'ignore les règles de la composition. Je demande « encore un peu d'indulgence pour les fautes qui « pourroient blesser les connoisseurs et les grammairiens ; et j'espère que les personnes éclairées, « en examinant l'ouvrage, me tiendront quelque « compte des difficultés que j'ai eues à surmonter. »

Quand on lit ce drame, on oublie les fautes de style, on pardonne quelques longueurs, et l'uniformité du tableau, pour n'y voir que le motif qui l'a fait entreprendre ; la pureté des intentions de l'auteur en efface les défauts ; le but en est d'autant plus louable, qu'il est uniquement composé pour les jeunes personnes de son sexe, M.<sup>me</sup> d'A\*\*\* ne leur offre que des modèles de vertu, que des exemples de candeur, de modestie, de résignation, d'obéissance et d'héroïsme.

A. J. D. B.

*CHARLES de Tersannes, ou Familles à rayer de la liste des émigrés ; par de K\*\*\* de L\*\*\*, auteur de Hector Martin. 3 vol. in-12. Prix, 4 fr 50 cent., et 5 fr. 80 cent. franc de port par la poste. Paris, an 10. Chez A. Delalain jeune, libraire, rue Hautefeuille, n.º 14, au coin de celle des Deux-Portes.*

## M É L A N G E S.

*BULLETIN des Sciences, par la Société philomatique de Paris. 5.<sup>e</sup> année.*

L'objet de ce journal est de faire connoître promptement, laconiquement, quoique complètement, et pour un prix modique, les travaux et les découvertes des savans.

Ce journal convient, par sa précision, aux personnes qui, voulant être au courant des progrès des sciences, n'ont cependant pas le temps de lire tous les mémoires qui sont étrangers à celle qu'elles cultivent particulièrement.

Il convient, par la modicité de son prix, aux jeunes étudiants, qui ne peuvent se procurer chacun des journaux consacrés à une seule science.

Les extraits, quoique courts, sont suffisans pour faire connoître ce qu'il y a d'important à retenir d'un mémoire. Les rédacteurs, en les faisant, cherchent à remplir l'objet que se propose toute personne qui fait, pour son usage, l'extrait d'un mémoire; cet objet est surtout de recueillir les faits et les idées neuves pour s'en servir au besoin. Ces extraits ne font pas connoître seulement les résultats, mais encore les principaux moyens employés pour y parvenir lorsqu'ils sont nouveaux ou perfectionnés. Ils sont accompagnés de figures, lorsqu'elles sont jugées nécessaires.

Ces figures forment au moins six planches par an.

La Société exclut sévèrement du Bulletin des Sciences, tous les mémoires qui ne contiennent que des dissertations, les théories vagues, des plans de travaux, etc. Elle n'admet que ceux qui renferment des faits, des observations, ou des idées intéressantes et nouvelles; enfin, lorsque l'espace le permet, le Journal est terminé par l'annonce et l'extrait des ouvrages nouveaux et les plus importans pour les sciences.

Il paroît tous les mois un numéro composé de huit pages in-4.<sup>o</sup>

Le prix de l'abonnement est de 6 francs pour une année.

L'année commence en germinal.

Le troisième tome commence en germinal de l'an 9.

Chaque tome sera composé, à dater du 1.<sup>er</sup> germinal an 9, de cinq années, et on donnera une table à la fin de chaque volume.

Les deux premiers volumes sont plus petits et composés de la manière suivante :

Le premier contient, 1.<sup>o</sup> douze feuilles de la p. 1, à la pag. 119. Ces douze feuilles comprennent la réimpression des Bulletins qui avoient d'abord été envoyés en partie manuscrits aux correspondans.

2.<sup>o</sup> La première et seconde année des Bulletins publiés par souscription.

Le second volume est composé de la troisième et de la quatrième année, et terminé par la table de ces cinq premiers cahiers.

La réimpression et la table ne paroîtront que dans un mois, à dater de la publication du présent avis.

Chaque année se vend séparément, brochée, 5 fr., prise à Paris.

On s'abonne à Paris, chez le C. FUCHS, libraire, rue des Mathurins.

---

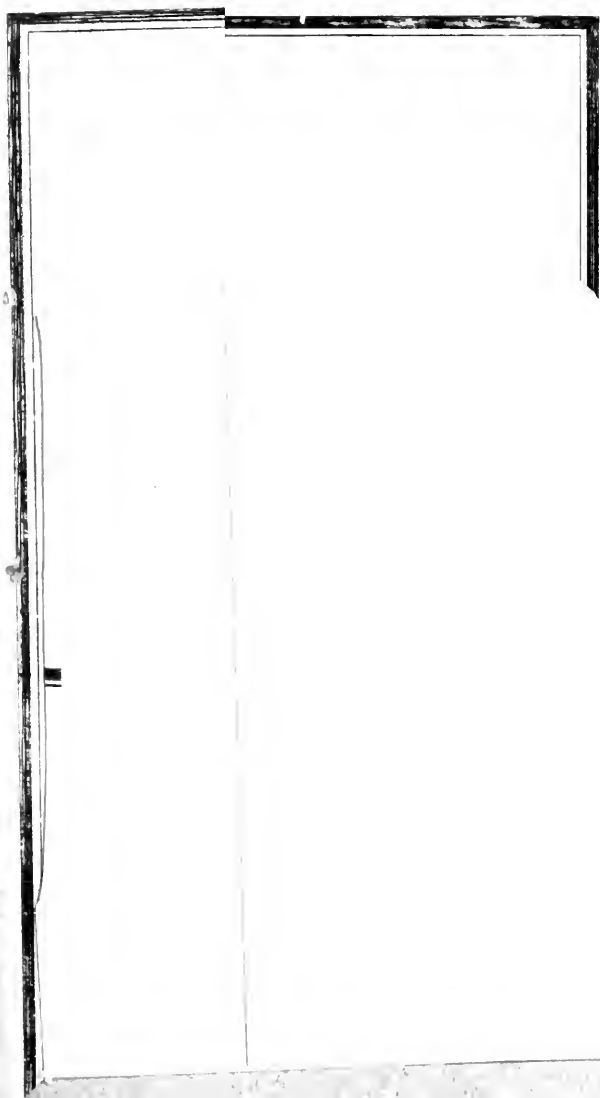




Table des articles contenus dans ce numéro.

BOTANIQUE.

Description des Plantes nouvelles et peu connues, cultivées dans le jardin de J. M. Cels; par le C. *Ventenat.* 289

MÉDECINE.

Mémoires de la Société médicale d'émulation. 295

ECONOMIE.

Essai sur les moyens de perfectionner les arts économiques en France; par le C. *Sylvestre.* 306

GRAMMAIRE.

*Godofredi Hermanni de emendanda ratione græcæ Grammaticæ.* 312

LITTÉRATURE.

Lettre sur les ouvrages dramatiques de M. de *Kotzebue.* 325

HISTOIRE LITTÉRAIRE.

Observations sur la Critique de M. *Ersch*, des *Siècles littéraires.* 340

BIOGRAPHIE.

Notice biographique sur la vie et les ouvrages de Jean-François *Vauvilliers*; par le C. *Duret.* 345

ARCHÆOLOGIE.

Mémoire sur un Buste de marbre trouvé à Marseille, placé, à Aix, dans le cabinet de feu M. de *Ricard*, et que l'on a prétendu représenter *Agrippine*; par *Fauris-Saint-Vincens.* 352

HISTOIRE.

Considérations générales sur l'Histoire; par *Fred. Ancillon.* 360

VARIÉTÉS, NOUVELLES ET CORRESPONDANCE LITTÉRAIRES.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

AEgypte. — Note indicative des travaux des médecins de l'armée d'Orient. 367

Crocodiles d'AEgypte. 371

Vienne. — Panorama. *Ibid.*

Londres. — Diverses publications. *Ibid.*

Hollande. — Expériences galvaniques. 374

Amsterdam. — Société des mérites. 375

Turin. — Académie des sciences. *Ibid.*

Espagne. — Progrès de la vaccine. *Ibid.*

FRANCE.

Eure et Loire. — Cours d'accouchement. 377

Bordeaux. — Sourds et muets. *Ib.*

Hautes-Alpes. — Antiquités. 378

Deux-Alpes. — Prix d'agriculture. *Ibid.*

PARIS.

Soupes économiques. 379

Institut national. 380

Collège de France. 382

Cours de chimie. 383

Prix de peinture. *Ibid.*

Prix d'architecture. *Ibid.*

Ecole spéciale des langues orientales vivantes, près la Bibliothèque nationale. 384

NÉCROLOGIE.

Notice sur la vie et les travaux du C. de *Beauchamp.* 386

Mort de *Naumann*, musicien. 391

THÉÂTRES.

- Alhamar. 293  
 Lehmann, ou la Tour de Neustadt. *Ibid.*  
 Berquin, ou l'Ami des Enfants. 396

LIVRES DIVERS.

Mathématiques.

- Instruction élémentaire sur l'usage  
 des logarithmes; par Félix *Reis-*  
*hammer.* 399

Ornithologie.

- Histoire naturelle des Grimpereaux  
 sucriers, des Promérops et des  
 Oiseaux de paradis; par L. P.  
*Vieillot.* *Ibid.*

Physique.

- De l'Energie de la matière, et de son  
 influence sur le système moral de  
 l'univers; par le C. *Daon.* 401

Agriculture.

- Le Cultivateur anglais; par les CC.  
*Lamarre, Benoît et Billecoq.*  
*Ibid.*

- De l'état de la culture en France,  
 et des améliorations dont elle est  
 susceptible; par le C. *de Pradt.*  
 405

Géographie.

- L'ancienne Géographie universelle,  
 comparée à la moderne; par le  
 C. *Joly.* 404

Histoire.

- Tableau historique et politique des  
 opérations militaires et civiles de  
 Bonaparte; par le C. *Chas* (de  
 Nisme). 405

- Philippe Auguste, roi de France,  
 et Ingeborg; princesse de Dane-  
 mark, traité historique et chro-  
 nologique; par M. *Engelstoft*  
 (en danois). 406

- Sur le prix que les anciens Scandi-  
 naves mettoient aux exercices du  
 corps, particulièrement à l'égard  
 de l'éducation nationale; par M.  
*Engelstoft* (en danois). 408

Biographie.

- Notice sur la vie et la mort de M.  
*de Rivarol*; par madame *de Ri-*  
*rarol* sa veuve. 409

Bibliographie.

- Histoire et procédé du Polytypage  
 et de la Stéréotypie, par le C.  
*Camus.* 410

Dictionnaire.

- Nouveau Dictionnaire grammatical,  
 allemand-français et français alle-  
 mand; par Jean-Frédéric *Mem-*  
*mert.* 414

Education.

- Projet d'une école rurale, pour l'é-  
 ducation des filles; par madame  
*de Genlis.* 415

- Fablier de la jeunesse et de l'âge  
 mûr; par l'auteur de *la Morale*  
*en action.* 417

Morale.

- Mélanges de Politique et de Philo-  
 sophie morale; par le C. *Ancil-*  
*lon.* 418

Législation.

- Notions élémentaires de législation,  
 à l'usage de l'école centrale de  
 l'Hérault. 419

- Les trois premières livraisons des  
 procès-verbaux de la discussion  
 du code civil; par le C. *Loché.* 420

Politique.

- Principes du droit politique, mis en  
 opposition avec ceux de J. J.  
*Rousseau*, sur le *Contrat social.*  
 422

Economie civile.

- Pacte de l'Institution des Asiles. *Ib.*

Poésie grecque.

- Ulysse, poème héroïque de B. *Gi-*  
*raudeau.* 423

Poésie française.

- Fables nouvelles en vers; par ma-  
 dame *Joliveau.* 424

- Almanach des Dames pour l'an x  
 1801 et 1802. 427

Calligraphie.

- Le Maître d'écriture; par Charles  
*Jack* (en allemand). 428

Romans.

- Odérabi, histoire américaine. 429  
 Scila, fille de Jephthé; par madame  
*d'\*\*\*\*.* *ibid.*

Mélanges.

- Bulletin des Sciences; par la Société  
 philomatique de Paris. 5.<sup>e</sup> année.  
 431



(N.º 16.) Nivose an 10.

# M A G A S I N

ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

JOURNAL DES SCIENCES,

DES LETTRES ET DES ARTS,

RÉDIGÉ

Par A. L. MILLIN.



---

## A V I S D E S É D I T E U R S .

Le prix de ce Journal est fixé :

à 9 francs pour trois mois,

18 francs pour six mois,

36 francs pour un an,

tant pour Paris que pour les Départemens, franc de port.

On peut s'adresser au Bureau du Journal pour se procurer tous les Livres qui paroissent en France et chez l'étranger, et pour tout ce qui concerne la Librairie ancienne et moderne.

**C**E Journal, auquel la plupart des hommes qui ont un nom distingué, une réputation justement acquise dans quelque partie des arts ou des sciences, tels que les CC. ALIBERT, DOLOMIEU, DESGENETTES, BAST, SILVESTRE DE SACY, FOURCROY, HALLÉ, DUMÉRIL, SCHWEICHÆUSER, LACÉPÈDE, BARBIER, LANGIÈS, LALANDE, LAGRANGE, LEBRUN, MARRON, MENDELLE, BARBIÉ DU BOGAGE, BASSINET, MORELLET, NOËL, OBERLIN, CHARDON-LA-ROCHETTE, CAILLARD, VAN-MONS, TRAUILLÉ,

*Tome IV. (7.<sup>10</sup> An.)*

**LÉVEILLÉ, CUVIER, GEOFFROY, VENTENAT, CAVANILLES, USTERI, BOETTIGER, VISCONTI, VILLOISON, WILLEMET, WINCKLER, etc.** fournissent des Mémoires, contient l'extrait des principaux ouvrages nationaux : on s'attache surtout à en donner une analyse exacte, et à la faire paroître le plus promptement possible après leur publication. On y donne une notice des meilleurs écrits imprimés chez l'étranger.

On y insère les mémoires les plus intéressans sur toutes les parties des arts et des sciences; on choisit principalement ceux qui sont propres à en accélérer les progrès.

On y publie les découvertes ingénieuses, les inventions utiles dans tous les genres. On y rend compte des expériences nouvelles. On y donne un précis de ce que les séances des sociétés littéraires ont offert de plus intéressant; une description de ce que les dépôts d'objets d'arts et des sciences renferment de plus curieux.

On y trouve des notices sur la vie et les ouvrages des Savans, des Littérateurs et des Artistes distingués dont on regrette la perte; enfin, les nouvelles littéraires de toute espèce.

Ce Journal est composé de six volumes in-8.<sup>o</sup> par an, de 600 pages chacun. Il paroît le premier de chaque mois. La livraison est divisée en deux numéros, chacun de 9 feuilles.

On s'adresse, pour l'abonnement, à Paris, au Bureau du Magasin Encyclopédique, chez le C. FUCHS, Libraire, rue des Mathurins, hôtel Cluny.

A Amsterdam, { chez la veuve Changoion et d'Hengst.  
chez Van-Gulik.

A Bruxelles, chez Lemaire.

A Florence, chez Molini.

A Francfort-sur-le-Mein, chez Fleischer

A Genève, { chez Mauget.  
chez Paschoud.

A Hambourg, chez Hoffmann.

A Leipsic, chez Wolf.

A Leyde, chez les frères Murray.

A Londres, chez de Boffe, Gerard Street.

A Strasbourg, chez Levrault.

A Vienne, chez Degen.

A Wesel, chez Geisler, Directeur des Postes;

**Il faut affranchir les lettres.**

---

## A R C H Æ O L O G I E.

*DISSERTATION sur le costume des Furies dans la tragédie des anciens, et sur les monumens antiques, traduite de l'allemand de M. Charles-Auguste BÆTTIGER; par le C. WINCKLER (\*).*

DANS ses *Euménides*, la troisième pièce de sa Tétralogie (1), intitulée *Orestias*, sujet d'admiration de toute l'antiquité, le célèbre tragique Æschyle avoit rassemblé tout ce que les traditions, le langage allégorique et sa propre imagination lui offroient de moyens pour représenter les Furies d'une manière effrayante. C'étoit une entreprise digne du poète, à l'arrivée duquel, dans le Tartare, Aristophane ordonna de sacrifier un agneau noir, victime qu'on n'immoloit qu'aux tempêtes les plus violentes. Le commun des Athéniens osoit à peine désigner ces déesses terribles par leur véritable nom. Il les appeloit les *Vénérables*. Qu'on juge de l'impression

(\*) [La dissertation allemande est intitulée : *Die Furiemaske, im Trauerspiel und auf den Kunstwerken der alten Griechen. Eine archæologische Abhandlung von C. A. BOETTIGER. Weimar, bei der Hoffmannischen Buchhandlung. 1801*].

(1) [Les poètes qui concouroient pour les prix, produisoient une tétralogie, c'est-à-dire, quatre pièces sur le même sujet, et qui faisoient suite l'une à l'autre].

que devoit faire sur les spectateurs un chœur (2) de cinquante Furies, placées en scène dans la tragédie d'Æschyle, intitulée les *Euménides*, c'est-à-dire, les *Bénignes*, nom qu'on leur donnoit par euphémisme. Une ancienne tradition rapporte que le peuple d'Athènes, malgré son amour pour la pompe théâtrale et les représentations qui agissoient sur les sens d'une manière frappante, principalement pour celles des monstres (3), trouva cette nouvelle création de l'imagination d'Æschyle d'un effet trop terrible, et que, pour cette raison, il fixa, par une loi, à quinze, le nombre des figurans dans les chœurs (4). Une pareille loi auroit sans doute prévenu pour l'avenir une scène semblable à celle qui eut lieu, ou qu'on prétend avoir eu lieu, lors de la première représentation des *Euménides*.

Par la suite, cette tradition paroît avoir été al-

(2) Voyez les remarques, à la fin, n.º I.

(3) L'amour des Athéniens pour tout ce qui étoit merveilleux et extraordinaire, engagea Æschyle à employer le grand nombre de décorations et de machines, au moyen desquelles il savoit produire tant d'effet, *ταῖς ὀψείσι πρὸς ἐκπληξιν τετραλάδη κίχρηται*, selon l'expression de l'ancien biographe. Voy. Voss, *Mythologische Briefe*. II, 150. 164. Les anciens poètes comiques, sous l'apparence de travestir et de rendre ridicules ces productions gigantesques des poètes tragiques dans leurs décorations et les machines de théâtre, tomboient insensiblement dans les mêmes défauts, afin de flatter l'amour des Athéniens pour les spectacles. Du nombre de ces pièces sont *les Nuées*, *les Grenouilles*, *les Guêpes* d'*Aristophane*.

(4) C'est ce qu'on voit par un passage de POLLUX, IV, 110, comparé avec les scholies sur ARISTOPHANE, *Equit.* 586. *Aves.* 298.

térée de différentes manières (5). Quoi qu'il en soit, il est certain qu'en accumulant ainsi le terrible qu'il présenteoit, plutôt aux yeux qu'à l'esprit des specta-

(5) Selon Pollux, IV, 110, le chœur a été fixé à quinze personnages, à cause de l'effroi que le chœur des Furies avoit inspiré à la plupart des spectateurs, τὴν πλῆθος ἐκπλοκθέντος. Il faut remarquer que l'ancien biographe d'Æschyle est le *seul* qui ajoute, à l'occasion de l'effroi répandu parmi les spectateurs par l'apparition des Furies : « Quelques - uns rapportent que cette terreur a été telle que des enfans en sont morts, et que plusieurs femmes ont avorté. » L'inexactitude de cette tradition est prouvée par cela seul que, chez les anciens Athéniens, les femmes n'ont jamais assisté aux représentations théâtrales (*Neuer deutscher Merkur*. 1706. t. I, p. 57 suiv.). Il paroît que cette tradition doit son origine à une hyperbole comique, telle qu'on en trouve souvent dans les épigrammes grecques, où il est dit quelquefois qu'un malade a rendu l'esprit à la vue d'un mauvais médecin. C'est par une hyperbole semblable que Gorgias dit : « Mars lui-même a dicté à Æschyle ses *Sept contre Thèbes*. (PLUTARCH, *Symp.* VII, 10, p. 536). Ces exagérations ont introduit un grand nombre de fables historiques dans l'histoire des Grecs et des Romains, et on pourroit certainement augmenter considérablement le recueil des fanfaronnades des anciens historiens, qui a paru sous le titre de *Farfalloni degli antichi storici*. Venez. 1636. Du reste, cet exemple peut servir à démontrer combien de fois des traditions fausses et même absurdes se propagent d'auteur en auteur. Celle-ci a été rapportée par PERIZONIUS (*ad ÆLIAN. Var. Hist.* V, 19. IX, 29), et par BERGLER (*ad ARISTOPH. Plut.* 423), l'un et l'autre très-habiles et très-heureux dans la critique historique; par ROCHEFORT, dans son *Mém. sur l'objet de la tragédie chez les Grecs*, dans les *Mémoires de l'Acad. des Inscriptions*, t. XXXIX, p. 146; par BRUMOY, dans son *Théâtre des Grecs*, nouv. édit. t. II, p. 255; par BARTHÉLEMY, *Voyage du jeune Anacharsis*, VII, 209 et par les auteurs des *Athenian Letters. Voy. Atheniensische Briefe*, t. I, p. 559, avec les observations ou plutôt les corrections de M. JACOBS.

teurs, le poète tragique a donné lieu à différens reproches qui, au premier aspect, paroissent assez fondés, et qu'Aristote a déjà consignés dans sa poétique (6), lorsqu'il dit : « Exciter la terreur par des « décorations montre peu de goût pour l'art, et « prouve seulement la profusion de l'entrepreneur « du spectacle. »

Les critiques modernes ont cité aussi le chœur des Euménides, à l'occasion de ce passage d'Aristote ; et ils n'ont pas manqué de désapprouver un pareil abus des décorations de théâtre (7).

Pour excuser Æschyle de cette exagération du terrible dans les décorations et les apparitions de Furies, on pourroit alléguer le goût de son siècle, la tournure particulière de son esprit, qui ne dédaignoit point d'employer les moyens extérieurs pour atteindre le sublime (8). On pourroit encore, et peut-être avec plus de succès, ajouter que le poète, en donnant la première représentation de ses Euménides avoit un but politique (9), et que cela l'engagea à cumuler ainsi les moyens d'exciter la terreur.

Ce n'est pas là le sujet que je me propose d'éclair-

(6) ARISTOT. *Poët.* c. 14, p. 98. *Harl.* c. 15, p. 230. Vol. V. *Opp.* ed. BÜHLE.

(7) Voy. TWINING *Notes*, p. 316, et surtout JACOBS *Characterè der vornehmsten Dichter.* II, 2, p. 424.

(8) C'est ainsi qu'on a essayé de venger SHAKESPEARE de quelques reproches semblables. Voy. ESCHENBURG, *über Shakespeare*, p. 155; WARTON *on English Poetry*, t. III, p. 334.

(9) Voyez les remarques, à la fin, n.º II.

cir dans ee mémoire ; j'examinerai seulement comment Æschyle , dans sa tragédie des Euménides , a costumé ces divinités vengeresses. Ces recherches feront voir de quelle manière la représentation des Furies s'est anoblie successivement au point de devenir un sujet convenable aux artistes , à mesure que ce mythe s'est développé.

Cette dissertation sera donc partagée en deux sections ; dans la première , je traiterai du costume des Furies , tel qu'Æschyle le créa pour sa tragédie , et tel que les poètes postérieurs l'ont imité , d'une manière plus ou moins déterminée. Dans la seconde section , je montrerai , par quelques monumens de l'art qui nous restent encore , comment les sculpteurs et les peintres grecs ont su , dans cette représentation , s'éloigner également du hideux et de la carieature.

On sait qu'Æschyle a toujours composé des Tré-  
tralogies (10) , pour entrer en concurrence avec ses rivaux. Sophocle a été le premier qui , pour ses concours , n'a composé qu'une seule pièce. Il paroît que ces Tétralogies ont été jouées sans interruption , dans une seule séance (11). En supposant donc que la

(10) [ C'est-à-dire , quatre pièces de théâtre qui formoient un ensemble. *Suprà* , note 1 ].

(11) *Ἐἰς μίαν ἀκρίβειαν* , ARISTOT. *Poëtic.* c. 25 , p. 265 , *ed. Duhle*. C'est aussi de cette manière que l'abbé BARTHÉLEMY paroît l'avoir entendu. *Mém. de l'Acad.* XXXIX , 181. — TWINING , dans ses *Notes on Aristotle* , p. 475 , accorde trop , en supposant qu'une tétralogie entière étoit partagée entre les quatre fêtes annuelles dans lesquelles on donnoit des pièces de théâtre. Tout ce qu'on pour-

Tétralogie d'Æschyle, citée déjà par Aristophane, sous le nom d'*Orestias*, ait été représentée dans une seule journée de la grande fête des Dionysiaques, on peut croire que, vers la fin des *Choëphores*, c'est-à-dire, de la pièce qui précédoit immédiatement les *Euménides*, un poète aussi habile qu'Æschyle, avoit préparé les spectateurs à l'apparition des Furies qu'il vouloit introduire sur la scène dans la pièce suivante. C'est aussi ce qu'il a fait.

Après qu'Oreste s'est justifié sur le meurtre de sa mère, qu'il s'est décidé au bannissement volontaire, il aperçoit pour la première fois les Furies (12), mais alors elles ne sont visibles que pour lui. « Ah ! chères « amies ! » (s'écrie-t-il; en s'adressant au chœur) . . . . « Je les vois, ces noires Gorgones . . . entourées de « serpens sans nombre . . . Je ne puis les attendre ! . . . « Ce ne sont pas des fantômes, ce sont des chiens « dévorans, des Furies, qui vengent une mère. »

Le chœur tâche de le rassurer, en attribuant son effroi uniquement au trouble que lui cause le meurtre récent de sa mère. Mais Oreste s'écrie de nouveau ( v. 1054 ) : « Puissant Apollon ! . . . leur foule « augmente : . . . le sang distille de leurs yeux ! . . .

roit accorder, c'est que les différentes pièces auroient été jouées dans différens jours l'un après l'autre (TYRWITT, *in notis ad Aristotelem*, p. 192). Cela n'auroit pas mis trop d'intervalle entre les parties de la même tétralogie. C'est par-là surtout que la dernière reçut ce beau et consolant dénouement, sur lequel M. DE SIVERN a fait quelques bonnes observations dans son ouvrage intitulé : *Ueber Schillers Wallenstein in Hinsicht auf griechische Tragödie*, p. 222 et suiv.

(12) *Choëphores*, v. 1045.



« Vous ne les voyez pas , . . . . mais , moi , je les  
 « vois , . . . . elles me poursuivent ; . . . . je ne puis  
 « les attendre. . . . »

Les spectateurs sont donc préparés à voir des figures terribles de Gorgones , noires , avec des serpens , en troupes nombreuses , le regard terrible et les yeux remplis de sang. C'est encore ainsi que les décrit la Pythie , au commencement des Euménides ; leur aspect terrible , quoiqu'elles fussent endormies , l'a tellement frappée de terreur qu'elle se traîne , *sur ses pieds et ses mains* (13) , du sanctuaire

(13) Cette expression caractéristique de la terreur de la Pythie , de se *traîner sur les pieds et les mains* , est un des passages d'Æschyle , où le sublime approche beaucoup du ridicule , ainsi que l'a observé TWINING (*Notes* , p. 469). En effet , *Ralph* dans l'*Hudibras* de BUTLER , témoigne aussi sa frayeur de la même manière. D'après nos idées , nous trouverions absolument insupportable , dans la haute tragédie , une prêtresse qui se traîneroit sur les quatre extrémités. Dans les auteurs anciens on rencontre aussi plusieurs allusions comiques à cette attitude , introduite par Æschyle et Euripides. Tel est le τετραποδῆδον ἐστάνη , dans ARISTOPHANE , *Pac.* 896 , pour désigner une attitude indécente d'une jeune fille (comparez HEMSTERHUIS *ad LUCIAN. Dial. Mort.* VII , t. I , p. 507) ; tel est encore l'absurde stratagème de Dolon , de marcher sur ses quatre extrémités dans la tragédie *Rhésus* , v. 209 et suiv. , que VAICKENAER , *Diatribes ad Eurip. Frægm.* p. 102 , a déjà comparé à celui de Dorcon , dans *Longus I* , p. 14 , éd. VILLOIS. Mais , motivée , comme elle l'est , dans la scène d'Æschyle , cette attitude , loin d'être ridicule , devoit nécessairement remplir les spectateurs d'une honte secrète : on peut en dire autant de Polymnestor , qui , privé de ses yeux , se traîne dans la même attitude , dans l'*Hécube* d'Euripide , v. 1055 ,

Τετραποδος βόσιν θηρὸς ὀρεσέξου  
 Τίθειμενος ἐπὶ χεῖρα καὶ κατ' ἕγχεος ,

selon la leçon de FORSON et de HERMANN.

dans les portiques sacrés du temple. On pourroit ici reprocher au poète, qu'en donnant ainsi d'avance, à l'imagination enflammée de ses spectateurs, des descriptions de ses Furies, l'impression de la réalité doit diminuer (14). Mais il ne faut pas oublier qu'il s'agissoit de présenter sur la scène tragique un *nouveau* costume très-prononcé, ce qui ne rendoit pas superflue la précaution de les y préparer. Ce qu'on a observé à l'égard du récit dans les prologues des tragédies d'Euripide, peut, avec quelques changemens, s'appliquer au cas dont il s'agit. Ajoutons qu'Æschyle devoit être sûr d'avance que l'imagination de ses spectateurs, quelque ardente qu'elle fût, ne pourroit pas se faire, des bandes de Furies qu'il alloit mettre en scène, une image plus terrible, que celle qu'il alloit réellement offrir aux yeux. La Pythie, après avoir décrit

(14) Dans le poème épique, où la réalité n'oppose jamais des bornes à l'imagination, une pareille description, faite d'avance pour préparer le lecteur, produit un effet tout différent. Dans la poésie dramatique, ces descriptions ne doivent tout au plus que nous introduire dans le lieu qui offrira des événemens importans aux yeux du spectateur, et même alors la réalité ne détruit que trop souvent ce que l'imagination avoit créé. Au surplus, Æschyle savoit très-bien ce qu'il ne falloit qu'indiquer pour en abandonner le développement à l'imagination du spectateur, τὰ ὑπὸ σκηνῆς, selon l'expression de PHILOSTRATE, *Vit. Apollon.* t. VI, 11, p. 244, et *Vit. Sophist.* I, 9, p. 492. On peut croire qu'Æschyle n'auroit pas représenté Ajax se tuant sur le théâtre, ainsi que Sophocle l'a fait après lui. M. SUVERN, dans sa *Prolusio de Sophoclis Aiace Flagellifero* (Thoruni, 1800), p. VIII, a entrepris de justifier à cet égard ce dernier tragique, mais il ne l'a pas fait d'une manière assez satisfaisante.

le meurtrier, souillé encore du sang de sa victime, continue : (*Eumenid.* v. 46) « Devant lui (Oreste) « dort une foule étonnante de femmes assises sur « les sièges .... Que dis-je de femmes ! .... Non ! « c'est Gorgones qu'il faut que je les appelle .... « Mais je ne reconnois point là les Gorgones ! — « — — — — (15) Jadis je les ai vues figurées « s'envolant avec le repas du malheureux Phinée. « Mais celles-ci n'ont point d'ailes, elles sont noires, « de la tête aux pieds, d'un aspect affreux; un souffle « bruyant sort de leurs naines; leur yeux distillent « un odieux venin. Vêtues comme elles sont, elles « ne devoient approcher ni des statues des dieux,

(15) WAKEFIELD, SCHÜTZ et HERMANN (dans son édition des *Euménides*, Léipsic, 1799, importante par beaucoup de corrections heureuses) ont senti que, dans le vers suivant, il ne peut plus être question des Gorgones. Ils supposèrent donc, (et cette supposition doit être faite encore plus d'une fois dans la suite de cette pièce d'Æschyle) que, depuis un temps très-reculé, il s'est perdu dans cet endroit un vers qui indiquoit nommément les Harpyies. C'est aussi ce que font entendre les scholies grecques sur ce passage : ἀλλ' Ἄρπυίας αὐτὰς λέγω. εἶδον γὰρ αὐτὰς ἐν γραφῇ πετραίως. La première moitié de cette paraphrase se rapporte évidemment à une expression ou un passage qui ne se trouve plus dans le texte. Quant à l'interprétation donnée par Voss (*Mythologische Briefe*. t. I, p. 207) : « Æschyle « a appelé Gorgones les Harpyies qui, de belles filles sont devenues « des êtres mal-faisans d'une figure gorgonienne », il est difficile de s'en contenter. Jamais auteur ancien n'a confondu les Gorgones avec les Harpyies. Les Gorgades ou Gorgides, que Voss cite d'après Sophocles et Hesychius, appartiennent, ainsi que les Gorgones elles-mêmes, à la race de Phorcys, et ne prouvent donc nullement qu'on a employé aussi le nom de Gorgones pour désigner tous les êtres mythologiques mal-faisans.

» ni de l'habitation des hommes. Jamais race sem-  
 « blable ne s'offrit à mes regards. — —

Ce passage est le seul qui puisse nous donner une idée un peu exacte de ce costume des Furies, qui inspira tant de frayeur aux contemporains d'Æschyle. Examinons, l'un après l'autre, les différens traits dont le poète a composé ce masque terrible des furies. Ce n'est que par cette méthode qu'on pourra réussir à retracer encoie aujourd'hui une image qui leur ressemble.

« Que dis-je, de femmes! . . . Non! c'est Gor-  
 « gones qu'il faut que je les appelle. » —

Οὗτοι γυναῖκας, ἀλλὰ Γοργόνας λέγω.

C'est ainsi qu'elles ont déjà été annoncées à la fin des Choëphores. Il paroît que, dans le temple de Delphes, il y avoit en effet des figures qui représentoient ces Gorgones terribles (16); il étoit donc

(16) Il est vrai que Pansanias n'en fait pas mention. Mais que pouvoit-il rester encore à Delphes, au second siècle de l'ère vulgaire, de ces richesses et de ces monumens des arts qui ornoient ce temple du temps d'Æschyle et d'Euripide! Au siècle d'Euripide, du moins, on y voyoit de véritables figures de Gorgones. « Le temple de Phœbus occupe - t - il véritablement le point central de la terre? » c'est ainsi que les femmes d'Athènes, qui forment la suite de Créuse, demandent à Ion, le gardien du temple (EURIP. *Ion.* 225). « Oui, répond Ion; il est caché par des couronnes et des guirlandes sacrées, et *tout autour* il y a des Gorgones, » ἀμφὶ δὲ Γοργόνας. Cette expression ne doit pas être expliquée d'une manière purement allégorique. Le sanctuaire étoit en effet entouré de têtes de Gorgones, véritables chérubim ou gardiens du temple. MARKLAND, dans ses observations, a raison de demander, au sujet des représentations dont il a été ques-

très-naturel que, dans sa frayeur, la Pythie les employât comme terme de comparaison.

Des têtes, des masques de Gorgones (*γοργονεΐα*, *γοργεΐα*), voilà donc ce qu'il faut placer d'abord sur le tronc de ces figures de Furies. Dès qu'il s'agit de têtes de Gorgones, la première idée qui s'offre à notre imagination, est celle de *la chevelure mêlée de serpens*; et comme Pausanias lui-même nous assure « qu'Æschyle a placé des serpens parmi les cheveux de ses Furies (17), » on peut regarder comme un fait qui n'a pas besoin d'être discuté, qu'une partie de la ressemblance des Furies avec les Gorgones consistoit dans ces touffes de serpens sur la tête (18). Mais ce n'est là qu'une partie de

tion, de quelle manière elles étoient faites. Dans ses *Exercitations*, il a pensé qu'elles étoient sculptées; par la suite il s'est déclaré pour des représentations en peinture. Il paroît cependant plus probable de croire que c'étoient des tapisseries brodées. Les autres représentations, surtout la Gigantomachie, rappellent d'une manière très-frappante le Peplus d'Athènes. Le temple entier étoit riche en tapisseries de ce genre. Voy. BOETTIGER, *Vasengemælde*, III, 110.

(17) Pausanias, en parlant de l'Aréopage (I, 28, p. 108), fait aussi mention de la chapelle des déesses vénérables (*σιμωνιάθραι*), indiquée dans les Euménides d'Æschyle, et il ajoute: *πρῶτος δὲ σφισιν Ἀισχύλος δράκοντας ἐπέκεινεν ἐμὲ τὰς ἐν τῇ κεφαλῇ ἑρῖξιν εἶναι.*

(18) De-là le nom *δεινὴ δράκαινη*, donné aux Furies dans les Euménides d'Æschyle, v. 125, et qui a été emprunté de lui par Euripide (*Orest.* 282), on peut aussi conclure de-là que les prétendus hymnes orphiques sont postérieurs à Æschyle. Car les Euménides y sont déjà appelées *ὄφιοπλόκαμοι* (*Hymn.* LXVIII, 16. LXIX, 10). Euripide en tire une métaphore un peu dure, et donne, pour cette raison aux Furies, le nom de *ἄδρα δράκαινας* (*Iphig. Taur.* 286). Dans le

la ressemblance. Les masques de Gorgones, ou les têtes de Méduse, se distinguent dans la plus haute antiquité encore par un autre trait qui devoit fortement contribuer à les enlaidir, et c'est un point dont il ne faut pas négliger de tenir compte ici. Elles sont représentées avec un visage difforme, écrasé, tirant la langue (19) et montrant les dents (20).

fragment de Pseudo - Epiménides, conservé dans les scholies sur Sophocle (*OEdip. Colon.* 42), le second vers est ainsi conçu: *Μαίρα τ' ἀθάνατοι καὶ Ἐρινύες αἰολόδωροι*. Il est difficile d'accorder avec la nature des Furies, l'épithète *αἰολόδωροι*, qui donnent beaucoup, qui font des présens variés, qui leur est appliquée dans le vers cité. Vraisemblablement il faut lire *αἰολόδεροι*, *versicoloreæ cervicem habentes*, ce qui convient parfaitement à la chevelure mêlée de serpens qui tombent sur le cou et les épaules. Au reste, les hymnes et les chants sacrés d'Epiménides, cités par les auteurs anciens, ne sont pas certainement plus anciens que les hymnes orphiques, qui ont avec eux beaucoup de ressemblance, et qui sont pour ainsi dire de la même fabrique.

(19) Voyez à la fin la note IV.

(20) Une des représentations les plus claires, de la manière dont on figuroit les Gorgones dans la plus haute antiquité, s'est conservée dans un polychrome d'une peinture de vase, de la collection de d'Hancarville, t. IV, pl. 126. Elle représente, d'après une ancienne Perseide, la scène où Persée, en présence de Minerve, sa déesse tutélaire, reçoit de la main de Céphée, Andromède représentée assise sur un rocher, en habit de fiancée. De l'autre côté, on voit arriver Neptune et les deux autres Gorgones au visage écrasé. Elles tirent la langue, et s'éloignent en fuyant. Elles sont vêtues d'une tunique retroussée, et ressemblent d'ailleurs à des femmes, à l'exception des ailes dont elles sont pourvues, et de leur masque laid. L'ancien poète qu'Apollodore (II, 4, 2) a suivi dans ce qu'il rapporte sur les Gorgones, les avoit représentées d'une manière beaucoup plus effroyable. Leurs têtes y sont entourées de dragons couverts d'écaillés; elles ont

On peut croire qu'Æschyle n'aura pas manqué de donner à ses Furies ce trait frappant de laideur ! Il me paroît plus que vraisemblable qu'elles tiroient la langue, ainsi que les Gorgones, et que ce n'est que par cette supposition qu'on peut donner une explication satisfaisante de quelques passages de cette tragédie (21).

La Pythie dit ensuite :

« Mais je ne reconnois point là les Gorgones ! — —

« Jadis je les ai vues figurées, s'envoler avec le

« repas du malheureux Phinée. » —

Οὐδ' αὖτε Γοργείοισιν εἰκάσω τύποις — —

Εἰδὼν ποτ' ἤδη Φινέως γεγραμμένας

Διῖπνον φέρσας. —

Il s'agit maintenant de savoir en quoi consiste la ressemblance entre les Harpyies et les Furies, telles qu'Æschyle les a costumées. Sans me perdre

des défenses de sanglier, des mains d'airain et des ailes d'or. (VAN SWINDEN *in Observ. Miscell. Nov.* vol. I, t. III, p. 95). Il me paroît que le poète, qu'Apollodore avoit devant les yeux, a suivi un ancien ouvrage de l'art, fait de plusieurs métaux (tel que celui de la caisse de Cypselus, dont parle Pausanias, V, 18, p. 80), ce qui serviroit parfaitement bien à expliquer les différens métaux des mains, des ailes, etc. Les anciens avoient beaucoup d'ouvrages semblables, composés ou marquetés de différens métaux, comme on peut le voir dans les *Lucerne d'Ercolano*, p. 264 et suiv. Æschyle leur donne aussi des ailes et une chevelure de serpens (*Prometh. Vincit.* 797. καί-  
πτειροι δρακονόμαχοι Γόργονες). La Gorgo, au reste, est du nombre des monstres qui figuroient souvent sur le théâtre des anciens. Voy. POLLUX, IV, 142.

(21) Voyez, à la fin, la note V.

ici dans le labyrinthe d'explications qu'on a essayées de différentes manières (22), je crois pouvoir assurer qu'on ne peut songer qu'aux griffes pointues et tranchantes que le poète a données également à ses Furies; parce qu'il ne s'agit ici que

(22) Le mot Ἄρπυια offre deux idées, celle de la *célérité* et celle d'*enlever avec les griffes*. A l'idée de *célérité* se rapportent toutes les représentations d'ourages, de tourbillons, de trombes; et c'est là-dessus, que sont fondés, sans contredit, différens passages, surtout dans les poèmes homériques, ainsi que M. JACOBS l'a très-bien observé dans ses *Observationes ad Analecta*, vol. II, part. II, p. 590. C'est encore pour cette raison qu'un des chiens d'Actéon est appelé *Harpyie* par Æschyle. Voyez POLLUX, V, 47. L'autre idée est celle d'*enlever avec les griffes*; de-là ἀρπαγή a aussi la signification d'un râteau de fer (voyez ad EURIPID. *Cyclop.* 55); et c'est à cela surtout que paroît se rapporter ce qui est dit des Harpyies dans l'histoire de Phinée. C'est ainsi que deux hommes voraces sont appelés par ARISTOPHANE (*in pace*, 810), Γόρφοις ἀψοφάτοι —, ἀρπυιαί. Les mêmes expressions sont employées pour désigner les parasites, dans LUCIEN (*Tim.* c. 18, t. I, p. 128), et dans PLUTARQUE (*Symp.* VII, 6, p. 517, ed. HUTT.), et les hétaires ou courtisanes rapaces, dans la Néottis d'Anaxilaus. (Voyez ATHENÆUS, XIII, 1, p. 558. A. πῆλνὰ ἀρπυιῶν γένη). On peut voir à ce sujet un passage de PLUTARQUE (*de sanitate tuenda*, t. VII, p. 598), où les desirs violens sont comparés avec les Harpyies. Une des explications les plus ingénieuses données par LE CLERC, sur Hésiode, est celle où il trouve des sauterelles pernicieuses dans les Harpyies, qui enlèvent la nourriture à Phinée. Il est vraisemblable que Sophocle, dans son drame satyrique, intitulé Phinée, les a aussi comparées avec des sauterelles. (Voyez le Lexique sur Sophocle, dans l'édit. de BRUNCK, t. IV, p. 750, au mot μύσωνες). Des BROSSES même qui, au reste, les explique par des pirates, ne peut pas refuser son assentiment à cette interprétation. *Mém. de l'Acad. des Inscri.* t. XXXV, p. 556.



de la plus ancienne représentation de ces êtres, qui se trouve dans l'histoire de l'expédition des Argonautes, où elles enlèvent les mets à l'aveugle Phinée, et paree que, dans les Euménides d'Æschyle, il est dit expressément qu'elles ne sont point ailées, ce qui est le point principal par lequel elles pourroient ressembler aux Furies (23). Les poëtes parlent des griffes des Harpyies, bien longtemps avant de faire mention de l'odeur terrible dont elles infectoient tout (24); c'est ce qui leur fit donner ce nom. C'est avec ces griffes qu'elles enlevoient les mets à Phinée. Il est vrai qu'il ne nous reste plus de monumens indubitables qui représentent cette scène des *Harpyies enlevant les mets à Phinée* (25). Cependant il paroît que le portrait que Virgile (26) nous en a tracé, et dans lequel il leur attribue nommément des *griffes*, a été copié d'après des monumens anciens qui existoient de son temps; et nous

(23) LA CERDA (ad *Virgil.* III, 214) trouve six points de comparaison par lesquels il s'efforce de prouver que les Harpyies et les Furies ont été les mêmes. Mais au plus léger examen critique tout son raisonnement s'évanouit. C'est ainsi que dans l'hymne d'ORPHÉE LXIX, 9, il veut que les Furies soient appelées βλοσυρονύχιαι, *aux griffes terribles*, expression qui, dans cette signification, seroit contre toute analogie de la langue, et qu'il faut corriger par βλοσυρά νύχιαι.

(24) Voss (*Mytholog. Briefe.* I. 217) a très-bien établi cette distinction.

(25) Voyez à la fin la note VI.

(26) AEn. III, 216: « Ces affreux oiseaux ont un visage de fille, « que la faim rend toujours pâle, des  *mains armées de griffes*, « avec un ventre aussi sale qu'insatiable. »

pouvons être surs que les mains armées de griffes étoient un des attributs principaux dans la composition de ces figures de monstres. C'est ainsi que, dans les *Dionysiaques* de NONNUS (27), les Furies tracent, dans la maison de Penthée, un charme ou sort avec leurs griffes qui causent du malheur ( ἀρχεκάκοις ἐνύχουσι ). Si Æschyle a voulu imiter ces griffes dans le costume de ses Furies, il n'avoit qu'à faire arranger et allonger, à cet effet, les gants (28) dont il

(27) XLIV, p. 1154.

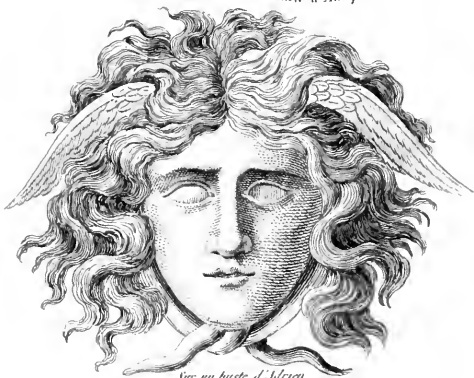
(28) L'observation de CASAUBON (sur Athénée, XII, 2, p. 829), que les anciens Grecs et Romains n'ont pas connu les gants, autorité dont les antiquaires s'appuient communément, lorsqu'il s'agit de l'habillement des anciens, ne sauroit être admise sans restriction. Il seroit absurde de penser que les acteurs tragiques ont agrandi leur taille par le cothurne et le masque élevé, si on ne supposoit pas qu'ils aient aussi augmenté la longueur et la grosseur des autres membres dans la même proportion. On avoit, en effet, dans la garde-robe servant aux tragédies, des pièces destinées à allonger et à augmenter le volume des différentes parties du corps, entre autres aussi des gants pour allonger les bras. On trouve tout l'attirail de cette garde-robe tragique, dans un passage remarquable de LUCIEN (*Jupit. Tragœd.* 41, t. II, p. 688). « Crois-tu que ce sont les masques, « les cothurnes, les robes traînantes (ποδήρεις χιτῶνας, il en sera question plus bas), « les vêtements de pourpre, les gants, les « ventres factices (προσασπίδια, ventralia; voyez FERRAR. *de re vest.* P. I, lib. I, c. 12), « les corsets, et tout ce qui tient au « vêtement d'un dieu tragique, qui constituent ce qu'il y en lui de « divin? » Lucien se sert ici de la même expression, χερσίδες, avec laquelle Xénophon (K. Π. VIII, 8, p. 569, ed. Schneid.) désigne les gants d'hiver des Perses efféminés (comp. POLLUX, II, 151, VII, 62); ce qu'il faut bien distinguer de la κόρη, ou des manches longues, dans lesquelles il falloit, par respect, cacher les mains (Voyez ad XÉNOPH. *Hellenic.* p. 55, ed. Mor.). Il paroît  
est



*E. del. Nume. An. del. Pl. I. N. 10.*



*Caylus Recueil d'Antiquités T. III. Pl. de N. 1.*



*Sur un buste d'Alcyon au Musée Capitolin.*



est fait mention expresse parmi les objets qui composent l'habillement employé sur la scène tragique, parce qu'en général elles devoient être costumées d'après des dimensions plus grandes, ainsi que l'exigeoit l'usage établi dans les tragédies anciennes. Mais si on trouvoit cette conjecture trop recherchée, si on ne la jugeoit pas assez fondée dans la suite de la tragédie, on peut croire que le poète n'a voulu qu'indiquer l'aspect des Furies, rebutantes par la vieillesse et par la maigreur produite par des passions violentes. En effet, plusieurs passages des anciens, entre autres une épigramme de NICARQUE (27), et l'expression de VIRGILE *pallida semper ora fame* (28), prouvent qu'à l'idée de Harpyie on unissoit aussi celle d'une maigreur rebutante.

que cette même expression s'est trouvée dans les Homilies de S. Chrysostome, où, par l'ignorance des copistes, elle a été changée en *χειρας*, mot plus connu que *χειρίδας*. S. Chrysostome s'élevant avec vivacité contre la toilette des vierges sacrées (Hom. VIII, in Timoth. pr. t. VI, p. 457, D.), dit, entre autres, *τὰς χεῖρας, καθάπερ οἱ τραπεζῶδοί, ἐνδιδύσκουσιν, ὥστε νομίζειν προσπεφυκέναι μάλλον αὐταῖς*. On voit facilement, qu'au lieu de *χειρας*, il faut lire *χειρίδας*. On met bien des gants, mais non pas des mains. Quelques autres passages de Suidas sont indiqués par CUPER *ad Apotheosin Hom.* p. 180, 181.

(27) NICARQUE (*Analect.* t. II, p. 557, XXXVI) parle contre un plat de grives maigres (*macri turdi*, HORAT. I, *Serm.* 5, 72) qui lui sont restées dans le gosier, et qu'il trouve plus dangereuses que les flèches des Stymphalides. Parmi d'autres noms qu'il donne à ces *chauve-souris sur les prés* (c'est ainsi qu'il les appelle encore), on trouve aussi les expressions *Ἄρπυιαι, δραχμῆς ἕξηρ δεικάς*.

(28) AËN. III, 217.

Dans les Euménides d'Æschyle, la Pythie continue (v. 51) :

— « Mais à celles-ci on ne voit point d'ailes. »

— ἀπτεροί γε μὴν ἰδεῖν

Αὔται.

Les furies d'Æschyle n'ont pas besoin d'ailes. Comme des déesses anciennes et puissantes, elles parcourent la terre et les mers au moyen de leur chaussure particulière, et se distinguent précisément par là de ces monstres ailés, qui ne sont pas de nature divine (29). Æschyle avoit sans doute encore d'autres raisons qui l'engageoient à ne pas donner des ailes à ses Furies. Les machines du théâtre d'alors ne paroissent pas avoir été favorables à l'application des ailes (30). Au surplus, il devoit surtout importer au poète de rendre la marche des furies grande, imposante, et aussi terrible qu'il le pouvoit (31). C'est pourquoi elles sont quelquefois ap-

(29) Ce point a été très-bien développé par Voss, *Mytholog. Briefe.* t. I.

(30) Voyez, à la fin, la note VII.

(31) C'est par cette représentation donnée, à ce qu'il paroît, la première fois par Æschyle, qu'il faut expliquer les épithètes pittoresques que Sophocle a appliquées aux Furies, telles que Ἐρινύς ταυπόδας dans l'*Ajax*, v. 837, expression que les scholies expliquent par τὰς ἀκοπιώσας ἐπίεσας, mais qui doit s'entendre proprement des grands pas qu'elles font dans l'air, lorsqu'elles poursuivent le meurtrier. Dans l'*Electre* (v. 488), la Furie est appelée ἀδεινοῖς κρυπτομένα λοχοῖς χαλκώπυς Ἐρινύς. EUSTATHE (sur l'*Iliade*, p. 765, 50) explique l'une et l'autre de ces épithètes, d'après les scholies plus étendues sur Sophocle. Il y est dit très-bien ταυπόδες διὰ

pelées aux pieds d'airain. C'est pour cela qu'il leur donne des cothurnes de chasseurs, qui caractérisent leur marche imposante et rapide (32). Dans plusieurs passages des Euménides, elles font elles-mêmes allusion à cette marche rapide dans l'air; marche qui menace le coupable de la punition la plus prompte. Lorsqu'elles ont atteint Oreste réfugié auprès de la statue de Minerve, dans la citadelle d'Athènes, et dont elles poursuivent les traces ensanglantées, le chœur (composé des Furies) se répand avec un tumulte terrible dans les portiques du temple, et s'exprime ainsi :

« Allons, voilà des marques certaines de son passage. Ces indices muets nous guident.... Telles que le chien qui suit un faon blessé, suivons-le à la trace du sang qui dégoûte de son corps. Tant de fatigues m'ôtent la respiration. Nous avons parcouru la terre; et volant sans ailes aussi vite que son vaisseau, nous l'avons poursuivi au-delà des mers. Sans doute c'est ici qu'il s'est réfugié; une odeur flatteuse de sang humain m'en assure (33). »

τὸ ὄϊον μακροσκελὲς καὶ ἔτω πλατὺ τῆς διαβάσεως καὶ ταχὺ καὶ ἐκκίνητον (et non pas ἐκκίνητον; cette correction a déjà été faite par KUSTER, sur *Suidas*, t. I, p. 64). C'est d'après cela qu'il faut aussi expliquer plusieurs peintures de vases antiques, sur lesquelles on voit une figure ailée, faisant de grands pas, et poursuivant un jeune homme qu'elle menace. Voyez HANCARVILLE, t. I, pl. 84. C'est la *Ποίη ὑπερόπης*, à laquelle, cependant, on a déjà donné les ailes, que l'artiste est quelquefois obligé d'employer.

(32) On parlera plus bas du cothurne des Euménides, d'après des passages des anciens.

(33) D'après l'excellente traduction du C. DUTHIL.

Et dans le terrible chant des fers (*ὄμνος δέσμιος*), exécuté par les Furies qui dansent autour d'Oreste, en formant un chœur effroyable, elles disent ( v. 357, de l'édition de Hermann ).

« Chargées de détruire les familles, où des traîtres  
 « s'arment contre leurs proches, nous poursuivons  
 « le coupable. — Quelque fort qu'il soit, dès qu'il  
 « a fait couler le sang, il est perdu.... *En vain il*  
 « *se fatigue pour nous fuir ; notre poids l'accable, il*  
 « *tombe.* »

Il ne seroit pas difficile de citer encore plusieurs passages dans lesquels les Furies sont caractérisées par des sauts forcés, et au moyen desquels elles ne manquent jamais leur proie (34). On conçoit aisément que cette démarche, rapide et forte en même temps, convient à des divinités vengeresses, mieux que le vol, qui auroit paru trop doux. C'est ensuite une autre question, de savoir si les tragiques postérieurs ne se sont pas éloignés de cette représenta-

(34) A cela se joint souvent l'idée qu'elles s'élancent d'une embuscade. Un passage extrêmement frappant se trouve dans SOPHOCLE (*Antig.* 1074), où Tiresias menace Créon de la vengeance des dieux : *Τάταν σε λωπληήρες ὑπεροφθόροι Λοχῶσιν Ἄϊδ' καὶ θεῶν Ἐρινύες*, etc. Au surplus, il est bon d'observer que toutes les épithètes par lesquelles les Furies sont appelées *ὀπιδοπάγες*, *ὑπερόπες*, *ὑπερόποινοι*, etc. (Voyez WYTTENBACH, ad *Plutarch.* de S. N. V., p. 17; MITSCHERLICH, ad *Horat.* tom. II, p. 51), rappellent précisément cette représentation. Elles se présentent encore sur le chemin du criminel, d'après le beau fragment d'Æschyle, dans STOBÉE (*Eclogæ.* t. I, p. 120, éd. de Heeren) : *Ἐξῆς δ' ὀπηδῶ δόχμιον, ἄλλοθ' ὑσῖρον.*



tion, en donnant plus fréquemment des ailes aux Furies (35).

(La suite au numéro prochain).

## NOTES.

### I.

Que signifie, dans les scholiastes, l'expression : Les Euménides paroissent *σποράδην*?

Dans l'ancienne biographie grecque d'Æschyle, telle qu'on la trouve dans l'édition de Stanley et plusieurs autres, on lit que ce poète fit paroître les Euménides sur le théâtre, *par bandes détachées*, *σποράδην*. Par cette expression, le savant grammairien à qui nous devons cette notice, indique que les Furies n'ont pas paru sur le théâtre, dans un pas cadencé et dans une file régulière (*κατὰ σίχης, κατὰ ζυγὰ*, POLLUX, IV. 103), comme le chœur tragique dans les temps suivans, mais comme de véritables acteurs et par les différens côtés du théâtre. Ce n'est pas au commencement de la pièce que les Furies ont pu paroître ainsi sur la scène, puisque alors elles doivent encore dans l'intérieur du sanctuaire

(55) Les passages dans lesquels EURIPIDE donne des ailes aux Furies (*Iphig. in Taur.* 289; *Orest.* 275), ne les représentent que dans des visions d'un homme égaré; elles n'ont pas ainsi paru sur le théâtre même. Ce n'est que par les artistes que les ailes, symboles de la vitesse, ont été données dans la suite aux Furies. Il est vrai que dans l'hymne orphique (LXVIII, 5) elles sont déjà appelées: *ἐχ' ὀσίοις βέλαιοι βροτῶν πεπονημένοι αἰεῖ*. Mais on pourroit aussi prendre cela dans un sens métaphorique. Voyez Voss, *Mythologische Briefe*, I, 207; II, 12.

du dieu de Delphes, et qu'on les montra aux spectateurs, comme y existant déjà auparavant, selon le système des machines de théâtre moderne, en faisant disparaître quelque décoration qui cachoit l'intérieur, ou selon celui du théâtre ancien, au moyen des *exostra* (1), par une opération appelée *ἐκκυκλίειν* dans la langue technique des anciens théâtres (2). La tragédie des Euménides avoit cela de singulier, qu'on le poète y avoit sacrifié l'unité du lieu, et qu'il avoit transféré de Delphes à Athènes la seconde partie de la pièce, qui étoit en même temps la plus considérable (3).

Comme ces deux scènes se ressemblent, du moins en ce que l'action y a lieu dans l'intérieur d'un temple, (à Athènes, dans l'ancien temple de Minerve), la décoration principale pouvoit rester, et on n'avoit qu'à changer la statue qu'Oreste embrasse. Celui-ci y est déjà, lorsque les Furies vont à sa recherche (v. 238); et il paroît que c'est dans ce moment que, partagées en plusieurs bandes, elles devoient entrer sur la scène, non pas par la même porte ou ouverture (comme l'a pensé le nouveau commentateur d'Aristote (4), James PYE), mais de différens côtés, par les trois portes du théâtre, si toutefois cette disposition des trois portes étoit déjà usitée.

(1) Voy. *ad* Cic. *de Provinc. consul.* c. 6.

(2) Voy. *ad* POLLUC. IV, 128, et KUSTER *ad* ARISTOPH. *Thesmoph.* 102, p. 217. BOETTIGER *prolusio de Deo ex machina*, p. 5. 6.

(3) Ce sacrifice de l'unité du lieu est plus fréquent dans les anciens tragiques qu'on ne le croit communément. Voy. HARRIS *Philological enquiries*, p. 218. Dans l'*Ajax* de Sophocle, la scène change. Voy. BRUNCK *ad Sophocl. Ai. Flag.* 814.

(4) James PYE *Commentary illustrating the Poetic of Aristotle*, p. 360.

## I I.

*But, ou tendance politique des Euménides  
d'Æschyle.*

L'observation judicieuse de Rochefort, que *la religion et la politique étoient la base et l'ame des compositions d'Æschyle* (1), peut être appliquée spécialement aux Euménides de ce poète : il faut lui supposer un but politique et religieux. A l'époque de la première représentation de cette pièce, c'est-à-dire, dans la première année (2) de la LXXX.<sup>e</sup> olympiade, Périclès employoit Ephialtes, cet homme orgueilleux de sa pauvreté, pour saper et diminuer le pouvoir de l'Aréopage, ce corps respectable qui veillait avec le plus grand zèle au maintien de la constitution de Solon (3). En affoiblissant ainsi ce tribunal suprême, ce juge des mœurs, appelé par Æschyle, dans cette pièce, *le rempart du pays et le salut des villes* (4), les effets de la démocratie la plus effrénée, tels qu'Isocrate les décrit dans son *Aréopagiticus*, devinrent de jour en jour plus dangereux (5). En réfléchissant bien sur les mouvemens qu'excitèrent les innovations de Périclès et d'Ephialtes contre les anciennes lois, on ne pourra guère se défendre de l'idée qu'Æschyle, qui se montre tou-

(1) *Mém. de l'Acad.* t. XXXIV, p. 20.

(2) Selon la correction indubitable de *Sam. PETIT, Legg. Att. I*, p. 67, comparée avec la *Chronologia scenica Euripidis*, dans l'édition de M. BECK, t. III, p. 6.

(3) PLUTARCH. *vita Pericl.* c. 7 et 9. DIODOR. XI, 77, avec les notes de WESSELING.

(4) ἔργμα χώρας καὶ πόλεων σωτήριον.

(5) Voy. les Collectanea dans *Meursius in Areopag.* c. 9. *Thesaur. Gronov.* V, 2110, et les observations ingénieuses de GILLY *history of Greece*, t. II, p. 256. Ed. de Basle.

jours un ami zélé de l'ancienne constitution de l'état et des anciennes lois, n'ait eu quelque but politique, en composant la pièce des Euménides, dans laquelle il représentoit d'une manière dramatique la fondation de l'Aréopage.

S'il pouvoit res er encore quelque doute à cet égard, on n'aura qu'à lire avec attention le discours énergique de Minerve, en l'honneur des citoyens (6) qui n'altèrent point les lois par des innovations (*πολιτῶν μὴ πικραίνοντων νόμους*).

C'est ce qui a déjà été observé par *Le Beau* le jeune, dans son Mémoire sur les tragiques grecs (7). Les Euménides s'étoient, pour ainsi dire, chargées de la garantie de l'Aréopage, qui remplaçoit ces divinités vengeresses, et qui jugeoit l'hommeicide. Les Euménides avoient leur grotte sacrée ou leur chapelle à côté de l'Aréopage; et c'est-là qu'à la fin de la tragédie, elles sont, pour ainsi dire, conduites en procession solennelle. Cela suggérait donc naturellement aux spectateurs l'idée, que l'audacieux qui attaqueroit l'autorité de l'Aréopage, n'échapperait pas à la vengeance des Euménides. Ephialtes fut trouvé, en effet, un matin, mort dans sa maison. Æschyle étoit obligé d'agir surtout sur le commun du peuple par l'influence seule duquel il devint possible à Ephialtes d'attaquer et de renverser l'ancienne constitution de l'état (8). Æschyle ne pouvoit pas, dans cette supposition, donner une figure trop terrible aux Furies. Quant au but religieux et politique des Euménides de notre poëte, il faut comparer le but qu'Euripide se proposoit dans la composition des Bacchantes (9).

La fin des Euménides d'Æschyle, où ces déesses vengeresses sont conduites en procession solennelle

(6) ÆSCHYL. *Eumenides*, v. 680.

(7) *Mém. de l'Acad. des Inscriptions*, t. XXXIV, p. 454-459.

(8) Τὰ πάτρια καὶ περιόητα νόμιμα καταλύσας, selon l'expression de Diodore.

(9) MUSGRAVE *ad Eurip. Bacch.* 201.

dans leur grotte, située à côté de l'Aréopage, doit s'expliquer, comme il vient d'être dit, par une procession solennelle qui avoit lieu à Athènes, chaque année, en l'honneur des déesses vénérables. C'est une observation qui a échappé jusqu'à présent à tous les commentateurs d'Æschyle. Voilà pourquoi le poète fait instituer, par Minerve elle-même, la première de ces processions. Le passage le plus remarquable à ce sujet, se trouve dans PHILON, *quod omnis probus liber*, pag. 886. B. éd. HOESCH. On y lit entre autres : Les gâteaux sacrés, τὰ πρὸς τὴν ἱερὴν πέμματα, sont cuits par les jeunes gens des meilleures familles, et ils s'en font un honneur particulier (10). Au reste, il faut observer qu'il n'y avoit point de processions sans de pareils πῶπινα ἄμφαλά, ou gâteaux avec une pointe au milieu (11), car ils faisoient partie du sacrifice préliminaire, πρόθυμα. Ce passage de Philon a déjà été cité, dans la même intention, par Casaubon (12). Cette procession doit avoir été extrêmement solennelle, puisqu'on choissoit, à cet effet, dix sacrificateurs ou ἱεροποιοὶ dans les premiers magistrats. Démosthènes fut lui-même un jour dans ce nombre (13). Le principal passage à ce sujet se trouve dans l'*Etymologicum magnum*, au mot ἱεροποῖός, pag. 468, vers la fin; ce qu'on y trouve est tiré d'un grammairien perdu.

(10) Τῶν ἱερῶν οἱ δοκιμάτατοι σιτοποιῶσι πρὸς εὐδοξίας καὶ τιμῆς, ὅπερ ἐστὶ, ὑπηρεσίαν τιθέμενοι.

(11) PERIZONIUS *ad* AELIAN. *Var. hist.* XI, 5.

(12) CASAEUBONUS *ad Athenæum*, IV, 21, p. 505.

(13) *In Midiana*, p. 552, 6. 570, 7.

## III.

*Esquisse du mythe des Erinnyes.*

On a proposé, il y a quelque temps, pour sujet de prix : *Quelle étoit la moralité de la religion des Grecs ?* Pour répandre plus d'intérêt sur cette discussion, les concurrens auroient pu avec avantage développer à ce sujet le mythe si expressif des Furies. HEYNE avoit déjà donné sur ce point quelques aperçus (1). La compilation connue de BANIER, sur les Furies (2), n'est que la répétition de ce qui se trouve dans GIRALDI et NOEL LECOMTE (*Natalis Comes*). Dernièrement encore, BRYANT, dans son *Analysis of ancient mythology*. (3), ouvrage rempli de savantes rêveries, a expliqué les Furies par les Prytanes chargés des punitions. — CLÉMENT d'Alexandrie (4) a déjà observé que l'origine du mythe des Furies se trouve dans la loi du talion, l'une des premières et des plus anciennes lois établies parmi les hommes qui commencèrent à se civiliser. Une partie de la vengeance des parens d'un homme assassiné, et du droit du talion en usage parmi les anciens Grecs, aussi bien que parmi les peuples de l'orient, étoit, par l'idée des Erinnyes, arrachée de leurs mains et confiée aux soins d'une divinité puissante. En Grèce, comme dans l'orient, le sang de l'homme tué *crioit vers le ciel* (5), pour nous servir d'une expression usitée parmi les Orientaux; mais la vengeance y étoit confiée au bras des divinités vengeresses, des Erinnyes. L'Arcadie étoit le ber-

(1) Opusc. I, 214.

(2) *Mém. de l'Acad. des Inscriptions*, t. V, p. 34-50.

(3) T. II, p. 59 et suiv.

(4) *In Protrept.* p. 16. B. Ed. de Sylburg.(5) HERDER, *Geist der ebræischen Poësie* (Esprit de la Poésie des Hébreux), I, 247 et suiv.

ceau de ce mythe, ainsi que de tout le culte sanglant des Pelasgiens.

Le mot Erinnyes (*les irritées*) est dérivé du mot arcadien ἐρινύειν (6). De-là le mot ἐρινύς, qui est l'ancienne forme (7). Dans l'origine, elles ne vengent que les deux crimes, qui sont les seuls connus de l'antiquité, le *parjure* et le *meurtre des proches parens*; et ces crimes sont vengés pendant la vie de celui qui les a commis. Dans des temps où on ne regardoit comme un crime, que le meurtre des proches parens; où tout autre meurtre pouvoit être racheté ou expié par une rançon; dans un temps, au surplus, où la croyance d'une existence au-delà du tombeau n'avoit pas encore lieu, il n'étoit pas possible qu'il y ait eu des idées plus étendues à ce sujet. C'est ainsi que nous trouvons les Erinnyes dans HOMÈRE, et, quant au parjure, dans HÉSIODE (8). Mais elles ne paroissent que lorsque la *malédiction* est déjà prononcée (9). Ce sont-là les *divæ ultrices* des poètes romains. Elles poursuivent les criminels, comme des chasseresses (10), ou bien comme des chiens. Cette dernière dénomination leur est souvent donnée dans les tragiques, parce qu'elles poursuivent les criminels, qui sont leurs bêtes fauves (11). C'est ainsi qu'HESYCHIUS (12) explique κόνα par Εριννῶν.

Il ne faut pas confondre avec cette acception celle d'après laquelle les Furies sont appelées κόνιες (*les chiens*), comme destinées au service de Pluton et

(6) PAUSAN. VIII, 25, p. 425.

(7) BRUNCK *ad* AESCHYL. *Septem contra Theb.* 490.

(8) VOSS sur VIRGILE, t. III, p. 154.

(9) De-là Ἀραὶ, . . . Ἀραὶ δὲ ἐν οἴκοις γῆς ὑπαὶ κεκλήμεια. AESCHYL. *Eum.* 414 (ou selon l'édit. du C. Dutheil, v. 420.). SOPHOCLE cependant distingue dans son *Electre*, 110 et suiv., l'Ἀρὰ des Erinnyes, parce que la malédiction précède. Voy. ORPHEUS *Argon.* 1561.

(10) κακὰ κυνηγίτις. AESCHYL. *Eumen.* 225.

(11) Voy. les passages dans RUHNKENIUS, *in Ep. Crit.* L. p. 94. Edit. 2.

(12) T. II, c. 392.

d'Hécate, ou même comme étant assises auprès du trône de Jupiter (13). Athènes étoit la première ville de la Grèce, qui fut civilisée au point d'avoir, par l'institution de l'Aréopage, des vengeurs du meurtre. Les expiations ou rachats du sang répandu n'étoient plus admises, et les déesses irritées devinrent, d'après le bel euphémisme attique, les déesses *expiciées*, *ἐπιειδές* (14). Oreste, jugé par l'Aréopage, fut dès-lors le symbole de cette institution. Le tout fut orné de beaucoup de traditions locales, même dans plusieurs contrées du Péloponèse, où il y avoit d'antiques bois d'Erinnyes; et les tragédies, ainsi que les ouvrages des artistes, contribuèrent encore davantage à développer ce mythe. Alors les vénérables se retirèrent, pour ainsi dire, dans les grottes de l'Aréopage, dans les lieux souterrains; car c'est depuis l'ancienne représentation, que se sont formées les idées du *Tartare et du Hadès*. Dans l'*Odyssée*, postérieure à l'*Illiade*, les Erinnyes sont déjà auprès de Proserpine, à l'extrémité des contrées occidentales de la terre. Elles y exécutent les tourmens pour punir les coupables; et lorsque le tribunal de Minos fut entièrement constitué par les poètes, on leur y attribua les fonctions de bourreaux. Elles ne reviennent sur la terre, que lorsqu'il faut inspirer à quelqu'un de la fureur ou des projets de meurtre et d'assassinat. C'est ainsi qu'on les voit dans le cercle mythique des poètes romains, depuis le temps de Virgile. Les représentations dramatiques dans les mystères d'Eleusis, et les visions des pythagoriciens et platoniciens, qui étoient fondées sur elles (et qu'on trouve, de la manière la plus étendue, dans l'*Axiochus*, parmi les dialogues d'Æschine et dans le *Cataplus* de Lucien), contenoient le premier germe de tout

(13) VIRG. *Æn.* XII, 349. Comparez D'ARNAUD de *Diis ποπέ-  
δποις* c. 28, p. 196.

(14) Cette dénomination a certainement pris son origine à Athènes. Voy. MEZIRIAC *Epitres d'Ovide*, t. II, p. 206, et les scholies sur *OE dip. Colon.* 42.



ce qu'Horace comprend sous le titre de *fabulæ manes*, et ce qu'Aristote appelle τὰ ἐν ᾄδῃ. (Voy. TWILING, notes, pag. 401.) Cela ne détruisoit pas encore l'ancienne idée, que les Furies sont les vengeresses du meurtre, car on supposoit toujours que les meurtriers étoient châtiés par elles dans les enfers. Πόνη, que CAMERARIUS (*ad Sophoclis Electr.* 211) a très-bien dérivé de φένος, le sang versé, l'hommeicide, comme si c'étoit φόνη, signifioit proprement la rançon pour un meurtre qu'on avoit commis, comme le *pœna* des Latins. (Voy. BURMANN, *ad OVID. trist.*, II. 507.) Bientôt on employa aussi ce mot pour désigner Erinnyes, qui venge les crimes du meurtre; de là ποινῆτις Εριννός, dans une épigramme d'ANTIPATER de Sidon, dans les *Analecta*, t. II, p. 27, LXXVIII.

Dans la suite, lorsqu'on plaça toutes les Furies dans le Tartare et à son entrée, l'usage de la langue voulut qu'on distinguât les Εριννός et les Πόνηαι, qui étoient, entre elles, comme le genre et l'espèce, de sorte que le premier mot étoit employé pour toutes les déesses vengeresses, et le second pour les déesses qui vengeoient en particulier le crime du meurtre. C'est pourquoi les anciens allient souvent les Erinnyes et les Poenæ, quoiqu'ils fassent toujours une certaine distinction entre elles (15). Sans doute cette distinction n'est pas toujours observée, surtout par les poètes latins, lorsqu'ils parlent de leurs *Pœnæ*; cependant on voit qu'Εριννός est le mot générique, parce que, dans les temps les plus anciens, il sert à exprimer les excès et même les peines des passions furieuses. Sophocle ne l'emploie déjà que dans cette signification souvent figurée (16). On le trouve de même dans un oracle dans Lucien (17). Il est aussi employé pour exprimer toute espèce de vengeance

(15) HEMSTERHUYTS *ad LUCIANI Nekom.* c. 9, t. I, p. 469. Voyez ce que MARBLAND (*Epist. Crit.* v. 125) rapporte à cet égard.

(16) *OEdip. Colon.* 1209. *Trachin.* 895.

(17) *Peregrin.* c. 30, t. III, p. 352. δειξίης Ἐριννός.

(18). La justice punissante (*Δίκη*) n'est aussi représentée que comme une Furie qui poursuit le criminel, et qui ne laisse aucun crime, quel qu'il soit, sans le faire punir (19). Cette *Δίκη* est souvent confondue avec la déesse *Adrastéa* ou *Némésis*. C'étoit surtout à Athènes qu'on adoroit les Euménides, et on les y appeloit, par une périphrase, *σεμναὶ θεαὶ* (20); expression que les Athéniens avoient choisie par vénération, comme on le sait par les orateurs et les comiques grecs. Elles y avoient deux chapelles; l'une avec un boissacré, à Colone, est connue par la tragédie de Sophocle; l'autre dans l'Aréopage, renfermoit la célèbre grotte qui, selon l'opinion vulgaire, conduisoit dans les enfers (21). Dans cette dernière, il y avoit un asyle pour les esclaves et les gens qu'on poursuivoit, comme on le voit par les allusions plaisantes d'Aristophane (22). Les Furies jouoient, en général, un rôle considérable dans la liturgie religieuse des Athéniens, où elles trouvoient leur place auprès de *Zeus* ou de *Jupiter Sotèr* et d'*Apollon*. Ceux qui entroient dans l'âge de la jeunesse, et les jeunes époux leur sacrifioient. Dans tous les sermens et dans les malédictions solennelles, on prononçoit le nom des *vénérables*. On peut voir, à ce sujet, dans DIODORE (23), le discours mémorable de Diomédon, condamné injustement. Aussi la ville d'Athènes étoit-elle regardée dans l'antiquité, comme la ville spécialement protégée par les Euménides; c'est pourquoi Néron, lorsqu'il eut tué sa mère, n'osa pas aller à Athènes (24).

(18) VALOIS *ad* EUSEB. *Hist. Eccles.* III, 6, p. 46.

(19) Voy. les passages dans MITSCHERLICH *ad* Horat. t. II, p. 51.

(20) PAUSAN. I, 28, p. 101, et VALOIS *ad* Harpocraton. p. 550.

(21) MEURSIUS, *Areopag.* c. 5, p. 2075. Thes. Gronov.

(22) ARISTOPH. *Equit.* 1312. *Thesmoph.* 251.

(23) DIODOR. SIC. XIII, 101, p. 626.

(24) *διὰ τὸν περὶ Ἐρινύων λόγον*, selon l'expression de DIODORE de Sicile, LXIII, 14, p. 1057, avec les remarques de Fabricius.

## I V.

*Masques de Gorgones.*

Dans les poèmes homériques, il est déjà souvent fait mention de la tête de Gorgone, comme symbole de la terreur et de l'effroi. Sur le bouclier terrible de Minerve, se trouve la γοργεῖν κεφαλὴ (1). Dans l'Odyssee, cette même tête se trouve dans le Hadès, et Ulysse craint que Proserpine lui envoie cette figure terrible (2). On voit par les anciennes scholies sur l'Illiade, publiées par le C. d'ANSE DE VILLOISON, pag. 148, qu'Aristote chercha à lever cette difficulté apparente, en disant que la tête de Gorgone n'étoit sur le bouclier de Minerve que d'après sa signification et son pouvoir, capable d'inspirer de la terreur. Mais lorsque, dans l'Odyssee, on trouve cette tête dans les contrées fabuleuses de l'occident, comme appartenant à Perséphone ou Proserpine, qui y séjourne, on doit regarder cela comme une indication de la véritable patrie de cette tête, d'où même la Minerve libyenne l'a reçue. Je développerai dans une autre occasion l'allégorie cachée sous la meurtrière de Persée (Περσεφόνη), nom de Proserpine, et Persée qui tranche la tête à la Méduse. Les médailles de Sinope, d'Amastris, de Sebaste et d'autres colonies, sur les bords du Pont et dans la Phrygie, sont ici les seuls guides sûrs. L'antiquité nous offre très-peu de mythes fondés sur des localités aussi variées, et défigurés par tant d'additions hétérogènes, que l'aventure de Persée avec les Gorgones et la tête de Méduse. Persée lui-même ne se trouve qu'une seule fois dans Homère, dans un cycle de fables thessaliennes, bœotiennes et thébaines, qui n'a jamais été indigène dans l'Ionie (3). Selon l'ancien scholiaste

(1) *Il. V*, 741.(2) *Odys. XI*, 632.(3) *Il. XIV*, 320.

de l'Odyssée (4), cité aussi par Hesychius (5), Homère n'a connu ni le mythe de Danaé, ni celui de Perséc, ni celui des Gorgones (6). Selon l'observation expresse des anciens, ce mythe a été orné et développé par Hésiode. Dans le bouclier d'Hercule (7), on trouve encore Persée poursuivi par les Gorgones. A Athènes, on donna à ce mythe une tournure différente; on y fit naître les Gorgones du sang des géants, et on les fit périr par la main de Minerve, dans la gigantomachie (8).

Quant à l'explication de notre mythe, il suffit de se rappeler qu'Hérodote (9) dit que l'usage de scalper et de couper la tête aux ennemis tués dans le combat, étoit en vigueur parmi beaucoup de nations barbares, entre autres aussi parmi les Gaulois (10), et qu'on les suspendoit comme marque de triomphe (11), ainsi qu'on a vu le pratiquer de nos jours par les hordes sauvages de l'Amérique. Pour inspirer de la terreur aux ennemis, on fixoit sur sa cuirasse ou son bouclier la tête, ou du moins le scalp, de l'ennemi tué. Il est vraisemblable que quelque aventurier grec revenant de l'occident, a rapporté cet usage, et l'a attribué à la Minerve libyenne ou tritonienne. Dans les temps suivans, on imitoit cette tête en métal pour la mettre sur les boucliers et les cuirasses. On la trouve ainsi sur le bouclier d'Agamemnon, dans l'Iliade (12), et sur

(4) Ad Odyss. XI, 633.

(5) Au mot Γοργών, t. I, c. 843.

(6) « Τὰ περὶ τὴν Δανάην καὶ τὸν Περσεύα καὶ τὰς Γόργοντας Ὅμηρος ἔκ δίδει. »

(7) *Scutum Herculis*, 288.

(8) EURIPID. Ion, 989, sqq.

(9) HERODOT. IV, 65, avec les notes de *Wesseling*.

(10) DIOD. SIC. V, 29, avec les notes de *Wesseling*. Liv. XXIII, 24.

(11) HÉRODOT. IV, 26. STRAB. VII, p. 460.

(12) *Il.* II, 56.

le bouclier de Minerve, dans l'Acropole, bien longtemps avant la célèbre statue exécutée par Phidias. Le passage de Plutarque (13) qui nous apprend cette dernière circonstance, est remarquable en ce qu'il nous fait voir que cet ornement pouvoit être ôté du bouclier, et qu'on pouvoit l'y replacer à volonté. Un grand nombre de monumens anciens (14) prouvent que cet ornement n'étoit pas exclusivement attribué à l'armure de Minerve (15). Il faut distinguer entre les boucliers où la tête occupe seulement le milieu, et ceux où toute la surface est une grande tête de Gorgone en relief, ainsi qu'on la voit sur les médailles des Mamertins (16), et sur plusieurs pierres gravées. On appeloit ces derniers Γοργόνεια. La tête de la Gorgone, comme un masque effrayant, n'a pas été employée seulement sur les boucliers; les anciens la plaçoient encore sur toute sorte d'ornemens, et sur beaucoup de monumens (17). Γοργύσιον (18) est l'ancien nom qu'on lui donnoit; plus tard on l'appeloit Γοργονεύσιον (19). Il faut de plus observer que les très-anciennes têtes de Gorgone sont toujours figurées avec le visage bouffi et aplati, et tirant la langue. Quant au visage aplati, on a sans doute voulu exprimer par là l'enflure des joues

(13) PLUTARCH. *Themistocl.* c. 10, t. I, p. 289, éd. Hutten.

(14) Le Camée d'Aulus, dans le *Museum Florentin.* t. II, tab 2; *Vases de Tischbein*, t. II, pl. 8, c'est encore à cela que se rapporte la célèbre Gorgone du fanfaron *Lamachus*, dans ARISTOPHANE, *Acharn.*, 567, sqq. Comp. *Lysistrat.* 560.

(15) ECKHEL, *Choix des pierres gravées du cabinet impérial*, p. 62.

(16) MAGNAN, *Miscellan. Numism.* t. IV, t. 57, VII.

(17) [Le cabinet des antiques de la Bibliothèque nationale possède plusieurs terres et verres antiques ornés de cette tête].

(18) POLLUX, X, 167.

(19) HESYCHIUS et SUIDAS, au mot Γοργύσιον, comparé avec les notes de VALCKENAER sur les *Phœniciennes* d'EURIPIDE, *ad Scholia*, p. 664.

qui a lieu toutes les fois que l'on rit (20). Plus le rire est grossier, et plus un visage rond paroît aplati (21).

Un rire moqueur et laid est donc le caractère des plus anciennes têtes de Gorgone. C'est à cela que se rapporte aussi la langue tirée. Il y a des auteurs anciens (22) qui en font mention. Cette ancienne forme se voit encore sur plusieurs bas-reliefs et dans d'autres monumens, où l'Ægide de Minerve est figurée (23); et l'on croyoit autrefois y trouver un symbole particulier de la vérité (24). [C'est ce qu'on appelle vulgairement, *bouche de vérité*]. Ces masques laids, et tirant la langue (nommés *μορμολύξια* chez les anciens), doivent toujours être regardés comme la forme originaire de la tête de Gorgone.

De-là, ce masque est toujours avec la langue tirée sur les médailles les plus anciennes de Popponia en Etrurie, d'Abydus, de Neopolis, de Parium (25). Sur ces médailles, l'idée qu'on a voulu exprimer par la langue tirée, est sans doute le mépris et la

(20) CAMPER, *Vorlesung über den Ausdruck der Leidenschaften durch die Gesichtszüge* (Discours sur l'expression des passions par les traits du visage). Berlin, 1795, p. 16.

(21) Voyez dans WOODWARD, *Excentric Excursions* (Londres, 1798), la gravure du frontispice, qui porte l'inscription : CONTRASTED SKETCHES OF MIRTH AND ENNUI, et où la figure qui rit est une véritable Gorgone.

(22) PHUENUTUS (*de Nat. Deor.* c. 20, p. 186, éd. Gale) la connoît sur la poitrine de Minerve : *κεφαλή ἐν αὐτῇ Γοργόνος ἐστὶ, κατὰ μέσον τῆς θιάς τό σῆθος, προσέσθηκυσία τὴν γλάτταν*, ce qu'il explique ensuite de la parole, d'après sa manière d'allégoriser à tout propos.

(23) VISCONTI, *Mus. Pio-Clém.* t. I, p. 12. La belle patère, dans les vases de FISCHERIN, t. III, n.º 60; t. I, pl. 11.

(24) *Gemme di Leonardo AGOSTINI*, t. I, f. 56, p. 55, et les explications des masques de FICORONI, qui appelle cette tête *verità*.

(25) ECKHEL, *Nami Veteres Anecdota*, t. I, p. 12.

raillerie à l'égard des ennemis, mépris qu'on indique souvent en tirant la langue (26). La langue tirée, et tout le masque *laid* de Méduse paroissent avoir ensuite servi souvent d'amulette ou de moyen de se défendre contre des enchantemens nuisibles (27). C'est encore ainsi qu'on doit expliquer la Gorgone de bronze, sur la tête du clou de timon, du char antique conservé dans le Musée Pio-Clémentin (28). Elle a aussi la forme antique, aplatie, laide, et tirant la langue. On sait que dans les courses des anciens, il y avoit toutes sortes de superstitions sur les enchantemens. Le propriétaire de ce char a donc voulu appliquer le masque laid comme amulette, à l'endroit même où l'on plaçoit ordinairement comme ornement des têtes embellies de Méduse, (29) [ telle que le cabinet des antiques de la Bibliothèque nationale en possède une ]. De cette espèce sont aussi sans doute quelques masques semblables dans Ficoroni (30). Dans les chambres habitées par les enfans, le masque laid de Méduse (31) étoit également connu sous le nom de *Μορμώ*, et ce mot a servi

(26) BOETTIGER, *Vasenerklærungen* (Explications des peintures de vases, etc.), I, 150 et suiv.

(27) BOETTIGER, *über die Masken* (sur les Masques), dans le *nouveau Mercure allemand*, 1795, mars, p. 548; BUONARROTI, *Medaglioni*, p. xiv. Quant à la tête de Méduse, embellie par les artistes suivans, au point qu'elle est devenue une beauté idéale, il n'en peut pas être question ici.

(28) VISCONTI, *Mus. Pio-Clém.* t. V, table supplémentaire B, n.º 7.

(29) On peut comparer à ce sujet la figure que BUONARROTI (*Osserv. Sopra alc. Medaglioni antichi*, p. 62), a donnée d'une tête de Méduse, de la belle forme des temps postérieurs, qui se trouvoit sur la tête d'un clou de bronze.

(30) FICORONI, *de larvis et mascheris*, tab. 24, 25, [et 54].

(31) Voyez la médaille publiée par NEUMANN, *Numi Pop.* t. I, ab. 5, n.º 1.

ensuite comme exclamation de frayeur (32). La *Lamia*, qui est aussi un de ces épouvantails d'enfans (33), n'est autre chose que la Méduse. Dans les processions des Romains, on portoit également ce masque de la Gorgone, qu'on appeloit *manducus*, pour éloigner sans doute toute espèce d'enchantement. Festus (34) la caractérise bien dans la description suivante : "*Magnis malis, late achiscens, ingentem dentibus sonitum edens.*"

## V.

*Les Furies tirant la langue.*

Ce n'est que par cette figure de Gorgone donnée aux Furies, qu'il est possible d'expliquer pourquoi Æschyle, dans plusieurs passages de ses *Euménides*, les représente précisément de la même manière que, dans les temps de superstition, nos ancêtres se sont figuré les vampires ou spectres qui suçoient le sang des hommes, et que l'histoire naturelle moderne a relégués parmi les chauve-souris. Dans le passage où Apollon chasse ces monstres d'une manière ignominieuse de son temple (1), il les menace *du serpent blanc, ailé* (de la flèche de son arc), " afin

(32) VALCKENAER, *ad THEOCRIT. Adoniaz.* p. 546-548; RUHNKENIUS (*ad TIMÆI Gloss.* p. 181, éd. 2.<sup>o</sup>) ne s'exprime pas d'une manière assez exacte, lorsqu'il dit que l'expression *μορμολυκίων*, dérivée de *μορμώ*, et dont l'usage a été introduit, peut-être par Platon, se dit *proprement* de tous les masques tragiques et comiques, dont on se sert comme d'épouvantails. Tous ces mots ne signifient proprement autre chose que le masque de Gorgone.

(33) CASAUBON. *ad STRAB. I*, p. 56. Voyez ce qui est rapporté sur la *Lamia* lybique dans DIODORE, *XX*, 42, p. 435, avec les remarques de Wesseling.

(34) Sous le mot *Manducus*.

(1) ÆSCHYL. *Eumen.* 175, suiv.



« que, frappé par lui (dit Apollon), tu ne sois pas  
 « obligé par la douleur de rendre l'écume noire, et  
 « le sang que tu as sucé. »

Ἐμῶσα θρόμβους, ἔς ἐφείλκυσας, φόνος.

Bientôt après, Apollon leur dit que leur demeure ne doit être que la caverne du lion suçant le sang de sa proie (λέοντος ἄνθρωπον αἱματηρόφου. v. 187). Le chœur des Furies s'exprime, à ce sujet, d'une manière bien plus terrible (v. 255), lorsqu'il dit à Oreste :

« Pour te punir d'avoir tué ta mère, je suce,  
 « pendant ta vie, le sang de tous tes membres. »

Ἀντιδῶσμαι δεῖ σ', ἀπὸ ζῶντος ῥοφεῖν  
 Ἐρυθρὸν ἐκ μελέων πέλαντον. —

Gorgées ainsi de sang, la liqueur rouge dégouttoit de leur bouche; c'est pourquoi elles s'appellent elles-mêmes une race dégouttante de sang et détestable (αἱματοσαγῆς ἀξιόμισον ἔθνος. v. 354). Lorsqu'elles sont irritées (v. 470), « un poison funeste tombe  
 « sur la terre et l'infecte. »

— — ἰός  
 Πέδῳ πεισῶν, ἀφειρτος αἰανῆς νόσος.

(Comp. v. 715.) C'est-là le σαλαγμὸς χροῖνι ἄφορος, la goutte qui enlève à l'endroit où elle tombe toute espèce de fertilité, et qui étend même son influence funeste à une grande distance (v. 771). Il est vrai qu'on peut aussi expliquer ces différentes expressions par le désir d'une vengeance sanglante dont ces déesses sont animées, et qui les fait s'écrier (v. 247) : « Les  
 « douces exhalaisons du sang humain me délectent ; »  
 et que ces gouttes vénéneuses surtout peuvent s'entendre de l'écume ou de la salive vénéneuse des serpens dans la chevelure des Furies (2). On conçoit cependant aisément que tout cela pouvoit être ex-

(2) Voyez EURIPID. Ion. 1005, 1015.

primé d'une manière beaucoup plus sensible par la langue tirée, comme on l'observe dans les anciens masques de Gorgones. Le Furieux a la bouche couverte d'une écume sanglante (ἀφρώδης πέλανος. EURIP. *Orest.* 220). La Furie, semblable à un chien, lèche cette écume, et c'est pourquoi LYCOPHRON (v. 669) l'appelle μίξοπάρθενος κύων.

## V I.

*Forme des Harpyies.*

Si nous avons encore les pièces satyriques qu'Æschyle et Sophocles ont composées sous le titre de *Phinée*, et dont nous savons à peine qu'elles ont existé, nous serions moins incertains sur la figure sous laquelle Æschyle a fait paroître ses Furies sur la scène. Le repas de Phinée, interrompu par les Harpyies, et leur fuite causée par les Boréades, Zethès et Calaïs, étoit un sujet représenté si fréquemment par les anciens artistes, qui, en général, aimoient les sujets où il y avoit du merveilleux et ce qui est un peu forcé. On le voyoit sur les deux plus anciens monumens de l'art, sur la caisse de Cypselus (1) et le trône d'Amyclée (2). L'image des Harpyies qu'Æschyle avoit sous les yeux appartient sans doute aux représentations les plus anciennes, et le passage de ce poète fait voir qu'elles y étoient figurées comme des monstres effroyables. Cela pourroit être allégué contre Voss, qui prétend que la belle forme de jeunes femmes étoit partout la forme primitive, et que la figure animale étoit une représentation dégénérée (3), due à des temps postérieurs. On doit croire

(1) PAUSAN. V, 16, p. 78.

(2) *Ib.* III, 18, p. 415, comparé avec HEYNE, *Antiquarische Aufsæze* (Mémoires concernant les Antiquités), I, 54.

(3) Voss, *Mythol. Ericfe.* (lettres sur la Mythologie) t. I, lett. 51, 52, 55.

que si leur union avec des vents les a rendues mères de chevaux rapides, de belles femmes qu'elles étoient auparavant, elles ne se seront pas changées en cavales. Ce qui est arrivé à Cérés appartient aux métamorphoses mystiques, et n'est pas le même cas; au surplus, lorsqu'Hésiode appelle les Harpyies ἡαρπύιας, cela ne prouve pas que la partie inférieure de leur corps ne pouvoit pas être laide et composée de deux natures. Il paroît qu'anciennement, celle-ci étoit en forme de serpens, comme filles de Typhon ou Typhonides(4), de même que celles de Boréas sur la caisse de Cypselus (5). Car l'enlèvement d'Orithyie par Boréas, n'est qu'un développement plus déterminé de l'expression plus générale de l'Odyssée: ἡαρπύιας ἀνιέρψατο, les Harpyies les ont enlevées. Comme peu à peu cette représentation a été restreinte aux seuls géans, et qu'on changea en griffes les mains des Harpyies, on préféra de donner à la partie inférieure de leur corps la figure d'un oiseau, et pour indiquer leur faim et leur voracité insatiables, on les figuroit extrêmement maigres.

Il paroît qu'on voit une véritable Harpyie, selon la forme la plus ancienne, sur le char antique en bronze, qui se trouve dans le musée Pio-Clémentin, et qui a été figuré dans l'ouvrage publié sur ce musée par le C. VISCONTI, au tom. V, planche supplémentaire B, n.º 4. Cet antiquaire y observe à la page 85, qu'on l'avait figurée d'abord avec une queue de serpent. Les mains sont étendues comme des griffes, et les doigts sont très-alongés. Il faut comparer avec cette figure les ornemens d'une anse antique d'un vase en bronze, publié par Caylus (6), lequel (7) y voit également une Harpyie, et une autre anse d'une patère publiée par Winckelmann (8).

(4) Ad VALER. FLACC. IV, 428.

(5) PAUSAN. V, 19, p. 82. ἔργα ὀφείων ἀντὶ ποδῶν εἰσὶν αὐτῶν.

(6) CAYLUS, *Recueil d'Ant.* t. V, pl. 47, n.º 5.

(7) *Ib.* p. 121.

(8) *Monum. Ined.* n.º 156.

C'était une idée ingénieuse des anciens artistes de figurer les Harpyies sur les anses des patères. Ces monstres ont, outre les mains d'hommes, encore deux griffes.

Selon les idées homériques, on représentoit déjà des hommes emportés par une mort subite, comme ayant été enlevés par les Harpyies. D'après cela, on peut croire que les figures des Harpyies doivent se trouver sur différens vases antiques, dont plusieurs avoient un rapport immédiat à la mort de personnes chéries. Une figure indubitable d'une Harpyie paroît se trouver sur un vase de Tischbein, t. III, pl. 59; on y voit une figure d'oiseau qui vole, ayant les ailes bien éployées, et dont la tête et les mains ressemblent à celles d'une jeune femme. Elle ne sauroit représenter une sirène ou kélédon; car, dans ce cas, il faudrait qu'elle eût encore quelque attribut, tel qu'un instrument, etc. Une autre figure rapportée par Caylus (9) n'est pas aussi certaine. Car, comme elle a le cou retourné sur le dos, on pourrait aussi la prendre pour un kélédon. Comme l'art tendoit toujours à embellir les sujets, les figures laides des Harpyies reçurent aussi une forme plus agréable, et il paroît que l'art s'est précisément arrêté où Voss pense qu'il a commencé. Un très-beau vase de la collection (10) de Tischbein peut ici servir d'éclaircissement. On y voit un aigle qui enlève dans les airs une jeune fille qui vient de jouer au ballon. Italinsky y voit l'enlèvement d'Ægine par Jupiter, métamorphosé en aigle. Mais le nom *Thalia*, écrit au dessus, prouve que cette opinion ne peut pas être admise. Au col du vase, on voit deux petites figures; l'une est le portrait d'une jeune fille, l'autre est regardée comme une figure de sirène dont la partie inférieure ressemble à un oiseau, la partie supérieure à une jeune fille qui tient dans les mains une bandelette et une cym-

(9) T. II, pl. 34, n.° 2.

(10) T. I, n.° 26.

bale. Cette représentation entière paraît se rapporter à une jeune fille morte dans sa jeunesse, et dont le portrait se trouve en haut sur le même vase. Ce qu'on croit être une sirène est une figure embellie d'une Harpyie.

Le sens de cette allégorie est : *La jeune fille a été enlevée par la Harpyie, et cette Harpyie étoit l'aigle même de Jupiter; car Jupiter l'a choisie pour son amante* (11). — Au reste, *Karstens*, artiste mort à Rome il y a quelque temps, a donné entre autres des figures de Harpyies sur la 9.<sup>e</sup> planche de ses *Argonauti* ou *Cycle artistique*, dans lequel il a tâché de représenter les différentes aventures de l'expédition des Argonautes en 30 feuilles de gravures. Il n'a pas manqué de donner à ces monstres de longues griffes. Mais le reste de leur figure est trop moderne, et rappelle les représentations ordinaires d'esprits infernaux qu'on trouve dans les éditions du Dante et de Milton.

## V I I.

### *Trappes, ou enfoncement des acteurs sur les théâtres des anciens.*

Pour paroître sur la scène, les Furies devoient ou sortir de ce qu'on appelle des trappes, ou entrer par des coulisses, comme des chasseresses qui poursuivent leur proie. Dans ce dernier cas, les ailes leur auroient été inutiles; et, dans le premier, elles n'auroient fait que les embarrasser. D'après la manière dont les machines de théâtre des anciens étoient disposées, les êtres infernaux paroissent sur le proscenium, soit par des escaliers dérobés,

(11) *Joh. Chr. WERNSDORF*, *reptus Auroræ explicatus* dans le *Museum Criticum* de STOSCH, vol. I, p. 291 et suiv. et MORUS, *de interpretat. allegoriarum*, dans ses Opuscules, p. 570 et suiv.

soit par des ressorts qui les faisoient monter de dessous le théâtre. Ces deux machines sont décrites par Pollux. L'escalier souterrain, dit-il (1), étoit appelé *χαράνιοι* (2) *κλίμακες*, des escaliers de Charon, au moyen desquels on fait monter des fantômes (*εἰδῶλα*) de l'enfer. A ce sujet, il faut se rappeler que les cavernes et les précipices causés par des éboulemens, que le vulgaire appelle des trous du diable (*spiracula ditis*), étoient appelés chez les anciens *χαράνεια*, (des précipices ou cavernes de Charon) (3), ou *χαράνεια βέρεθρα* (4). Ce mot a aussi été employé souvent par les écrivains latins (5). Dans le langage des Grecs, Charon étoit, en général, pris pour celui qui tire les hommes en bas dans le Tartare. De-là l'expression comique, dans Lucien, *χάρων με ἔδακεν*, lorsqu'il est question d'un vieillard qui a des ulcères aux pieds (6). C'est aussi de cette manière qu'il faut expliquer les escaliers de Charon des théâtres, au moyen desquels l'ombre de Polydore dans l'Hécube d'Euripide, celle de Darius dans les Perses, celle de Clytemnestre dans les Euménides, ont paru sur le théâtre. La machine à ressort qui servoit à élever les acteurs au niveau du

(1) POLLUX, IV, 132.

(2) C'est ainsi qu'il faut lire, au lieu de *χαράνιοι*.

(3) DIOG. LAERT. VII, 125.

(4) GALEN. *de usu part.* VII, 8, t. IV, p. 458, éd. Basil. comparez les notes de CASAUBONE sur STRABON, V, p. 374, 5; et NICOLAUS LOENSIS, *Epiphyl.* III, 5. *Lamp. GRUT.* t. V, p. 346. *sqq.*

(5) A. GELLIUS, XVI, 7, 4, a conservé un fragment de Laberius, où il faut lire :

— *Bona fide*

*Tollat vos Orcus nudas in Charonium,*

au lieu de *Catonium*, comme lisent les éditions, même la dernière publiée par CONRAD.

(6) *Demonax*, 45, t. II, p. 390. C'est mal-à-propos que DUSOUL a proposé de lire *Κέρβερος*. Comparez *ad* ΑΡΙΣΤΟΤΗ, *Plut.* 278.

théâtre, pour les faire sortir de dessous la terre, est appelée, dans Pollux (7), ἀναπίεσμα. Cet auteur observe qu'il y avoit, sur les théâtres des anciens, deux especes de machines appelées ἀναπίεσμα. L'une étoit sur la scène proprement dite, lorsque le dieu d'un fleuve, ou quelque autre personnage semblable, devoit y paroître, tels que Protée, Nérée, ou les nymphes des rivières, etc. L'autre étoit sur le devant, à l'endroit où, du proscenium, on descendoit auprès des spectateurs. Pollux ajoute expressément que c'est par ce dernier que montoient les Erinnyes (ἀφ' ἧν ἀνεῳσαν αἱ Ἐρινύες).

(7) IV, 152, selon la leçon restituée par ΚΥΗΝ, d'après les manuscrits.

---

## P H Y S I Q U E.

*RAPPORT fait à la Classe des sciences mathématiques et physiques de l'Institut national, sur les expériences du C. VOLTA (1); lu le 11 frimaire an 10.*

**L**ES premiers phénomènes galvaniques consistoient dans des contractions musculaires excitées par le contact d'un arc métallique. Galvani et plusieurs autres physiciens les regardèrent d'abord comme produites par une électricité particulière et inhérente aux parties animales. Le C. Volta annonça le premier que l'arc animal introduit dans ces expériences, ne servoit qu'à recevoir et à manifester l'influence; mais très-peu, ou point du tout, à la produire. L'irritation musculaire, que l'on avoit crue d'abord la partie importante du phénomène, ne fut plus, selon lui, qu'un effet de l'action électrique, produite par le contact mutuel des métaux dont l'arc excitateur étoit formé. Cette opinion, qui trouva des partisans et des contradicteurs, fit multiplier les expériences propres à l'appuyer et à la combattre; et il arriva ce qui arrive toujours dans l'enfance des découvertes, on vit paroître avec les faits une foule d'anomalies singu-

(1) La commission chargée de ce rapport étoit composée des CC. Laplace, Coulomb, Hallé, Monge, Fourcroy, Vauquelin, Pelletan, Charles, Brisson, Sabatier, Guyton et Biot.



lières qui rendoient leurs liaisons plus difficiles, et qui même étoient alors absolument inexplicables, parce qu'elles étoient dues à des circonstances très-déliçates dont l'influence n'étoit pas encore bien connue.

Tel étoit l'état de cette branche de la physique, lorsque la commission vous fit son premier rapport : son but avoit été de déterminer avec exactitude les conditions propres à développer et à modifier les effets galvaniques ; elle n'essaya point de les expliquer, et se borna à les présenter dans l'ordre qui lui parut le plus convenable. Nous ne connoissons point, à cette époque, les recherches par lesquelles le C. Volta, en suivant la route qu'il s'étoit frayée, a cherché à rattacher à sa première découverte tous les phénomènes que le galvanisme présente. Il en a fait connoître depuis beaucoup d'autres également importants, qu'il a liés par une théorie extrêmement ingénieuse ; et s'il reste encore quelque chose à faire pour déterminer avec exactitude les lois de cette action singulière, et les soumettre à un calcul rigoureux, du moins les faits principaux qui doivent lui servir de base paroissent invariablement fixés.

Votre commission se propose aujourd'hui de vous rendre compte de ces expériences fondamentales, et de la manière dont le C. Volta les a fait servir à l'établissement de sa théorie. Elle doit beaucoup de remerciemens à ce savant, pour la complaisance qu'il a eue de les répéter plusieurs fois devant les commissaires, qui en ont ainsi constaté par eux-mêmes la vérité et l'exactitude.

Le fait principal, celui dont tous les autres dérivent, est le suivant :

Si deux métaux différens, isolés et n'ayant que leur quantité d'électricité naturelle, sont mis en contact, on les retire du contact dans des états électriques différens; l'un est positif et l'autre négatif.

Cette différence, très-petite à chaque contact, étant successivement accumulée dans un condensateur électrique, devient assez forte pour faire écarter très-sensiblement l'électromètre. L'action ne s'exerce point à distance, mais seulement au contact des différens métaux : elle subsiste aussi longtemps que le contact dure; mais son intensité n'est pas la même pour tous.

Il nous suffira de prendre pour exemple le cuivre et le zinc. Dans leur contact mutuel, c'est le cuivre qui devient négatif, et le zinc devient positif.

Après avoir prouvé le développement de l'électricité métallique, indépendamment de tout conducteur humide, le C. Volta introduit ces conducteurs.

Si l'on forme une lame métallique avec deux morceaux, l'un de zinc, l'autre de cuivre, soudés bout à bout, que l'on prenne entre les doigts l'extrémité de la lame qui est de zinc, et que l'on touche avec l'autre extrémité, qui est de cuivre, le plateau supérieur du condensateur qui est aussi de cuivre, celui-ci se charge négativement. Cela est évident d'après l'expérience précédente.

Si au contraire on tient entre les doigts l'extrémité cuivre, et que l'on touche avec l'autre extrémité qui est zinc, le plateau supérieur du condensateur, qui est de cuivre; lorsqu'on détruit le contact et qu'on enlève le plateau supérieur, il n'a point acquis d'électricité, quoique le plateau inférieur communique avec le réservoir commun.

Mais si on place entre le plateau supérieur et l'extrémité zinc un papier imbibé d'eau pure, ou tout autre conducteur humide, le condensateur se charge d'électricité positive. Il se charge encore, mais négativement, lorsque l'on touche avec l'extrémité cuivre le plateau recouvert par le conducteur humide, en tenant entre les doigts l'extrémité zinc. Ces faits sont incontestables; ils ont été vérifiés par la commission.

Voici comment le C. Volta les explique et les rapporte au précédent.

Les métaux, dit-il, et probablement tous les corps de la nature, exercent, comme on vient de le voir, une action réciproque sur leurs électricités respectives, au moment du contact. Lorsque l'on tient la lame métallique par son extrémité cuivre, une partie de son fluide électrique passe dans la lame opposée, qui est de zinc; mais si ce zinc est en contact immédiat avec le condensateur, qui est aussi de cuivre, celui-ci tend à se décharger de son fluide avec une force égale, et le zinc ne peut rien lui transmettre; il doit donc se trouver, après le contact, dans l'état naturel. Si, au contraire, on place un papier mouillé entre le zinc de la lame et

le plateau de cuivre du condensateur, la propriété motrice de l'électricité, qui ne subsiste qu'au contact, est détruite entre ces métaux; l'eau, qui paroît jouir à un degré très-foible de cette propriété par rapport aux substances métalliques, n'arrête que très-peu la transmission du fluide du zinc au condensateur, et celui-ci peut se charger positivement.

Enfin, lorsque l'on touche le condensateur avec l'extrémité de la lame qui est cuivre, le papier humide interposé, et dont l'action propre est très-foible, n'empêche pas le plateau métallique de faire passer une partie de son électricité positive dans la lame de zinc : alors, en détruisant le contact, le condensateur se trouve chargé négativement.

Il est facile, d'après cette théorie, d'expliquer la pile du C. Volta. Pour le faire avec plus de simplicité, supposons qu'on la forme sur un isoloir, et représentons par l'unité l'excès d'électricité que doit avoir une pièce de zinc sur une pièce de cuivre qu'elle touche immédiatement (1).

(2) Les quantités d'électricité accumulées dans un corps au-delà de son état naturel, sont, toutes choses égales d'ailleurs, proportionnelles à la force répulsive avec laquelle les molécules du fluide tendent à s'écarter les unes des autres, ou à repousser une nouvelle molécule qu'on essayeroit de leur ajouter. Cette force répulsive, qui dans les corps libres est balancée par la résistance de l'air, constitue ce que nous nommerons la *tension* du fluide; tension qui n'est point proportionnelle à l'écart des pailles dans l'électromètre de Volta, ni des boules dans celui de Saussure, et qui ne peut être exactement mesurée que par le moyen de la balance électrique.

Si

Si la pile n'est composée que de deux pièces, l'une inférieure de cuivre, l'autre supérieure de zinc, l'état électrique de la première sera représenté par  $-\frac{1}{2}$ , et celui de la seconde par  $+\frac{1}{2}$ .

Si l'on ajoute une troisième pièce qui doit être de cuivre, il faudra, pour qu'il se fasse un déplacement de fluide, la séparer, par un carton mouillé, de la pièce de zinc inférieure; alors elle devra acquérir le même état électrique que cette dernière, du moins en négligeant l'action propre de l'eau qui paroît fort petite, et peut-être encore la très-foible résistance que ce liquide, comme conducteur imparfait de l'électricité, peut opposer à la communication. L'appareil étant isolé, l'excès de la pièce supérieure ne peut s'acquérir qu'aux dépens de la pièce de cuivre qui est au dessous: alors les états respectifs de ces pièces ne seront plus les mêmes que dans l'expérience précédente, et deviendront:

Pour la pièce inférieure qui est de cuivre  $-\frac{2}{3}$ ;

Pour la seconde qui la touche, et qui est de zinc,  $-\frac{2}{3} + 1$  ou  $\frac{1}{3}$ ;

La troisième qui est de cuivre, et qui est séparée de la précédente par un carton mouillé, aura la même quantité d'électricité, c'est-à-dire  $+\frac{1}{3}$ ; et la somme des quantités d'électricité perdue par la première pièce, et acquise par les deux autres, sera encore égale à zéro comme dans le cas de deux pièces.

Si nous ajoutons une quatrième pièce qui sera de zinc, elle devra avoir une unité de plus que celle de cuivre, à laquelle elle est immédiatement su-

perposée : cet excès ne pouvant s'acquérir qu'aux dépens des pièces inférieures, puisque la pile est isolée, on aura :

Pour la pièce inférieure, qui est de cuivre — 1 ;

Pour la seconde pièce qui la touche, et qui est de zinc, 0 ; c'est-à-dire, qu'elle sera dans l'état naturel ;

Pour la troisième pièce, qui est de cuivre, et qui est séparée de la précédente par un carton mouillé, 0 ; elle sera aussi dans l'état naturel ;

Enfin, pour la pièce supérieure, qui est de zinc, et qui est en contact avec la précédente, + 1.

En poursuivant le même raisonnement, on trouvera les états électriques de chaque pièce de la pile, en la supposant isolée et formée d'un nombre quelconque d'éléments ; les quantités d'électricité croîtront pour chacun d'eux, de la base au sommet de la colonne, suivant une progression arithmétique, dont la somme sera égale à zéro.

Si, pour plus de simplicité, nous supposons que le nombre des éléments soit pair, il est facile de s'assurer par un calcul très-simple ;

Que la pièce inférieure, qui est cuivre, et la pièce supérieure, qui est zinc, doivent être également électrisées, l'une en plus, l'autre en moins ; et il en sera de même pour les pièces prises à égale distance des extrémités de la pile.

Avant de passer du positif au négatif, l'électricité deviendra nulle ; et il y aura toujours deux pièces, l'une de zinc, l'autre de cuivre, qui seront dans l'état naturel. Elles se trouveront au milieu de la

pile : c'est ce que l'on a vu, par exemple, dans le cas de quatre pièces.

Supposons maintenant que l'on établisse la communication entre la partie inférieure de la pile et le réservoir commun, il est évident qu'alors la pièce de cuivre inférieure, qui se trouve électrisée négativement, tendra à reprendre au sol ce qu'elle a perdu ; mais son état électrique ne peut changer sans que celui des pièces supérieures varie, puisque la différence électrique des unes aux autres doit être toujours la même dans l'état d'équilibre. Il faudra donc que toutes les quantités négatives de la moitié inférieure de la pile, soient neutralisées aux dépens du réservoir commun ; et alors il arrivera ,

Que la pièce inférieure, qui est cuivre, aura le degré d'électricité du sol que nous représenterons par 0 ;

La seconde pièce, qui est zinc, et qui touche immédiatement la précédente, aura + 1 ;

La troisième, qui est cuivre, et qui est séparée du zinc inférieur par un carton mouillé, aura comme lui + 1 ;

La quatrième, qui est zinc, et qui touche la précédente, aura + 2 ;

Et les quantités d'électricité des divers élémens croîtront ainsi, en suivant une progression arithmétique.

Alors, si l'on touche d'une main le sommet de la pile, et de l'autre sa base, ces excès d'électricité se déchargeront à travers les organes dans le

réservoir commun, et exciteront une commotion d'autant plus sensible, que cette perte se réparant aux dépens du sol, il doit en résulter un courant électrique dont la rapidité plus grande dans l'intérieur de la pile que dans les organes, qui sont des conducteurs imparfaits, permet à la partie intérieure de la pile de reprendre un degré de tension qui s'approche de celui qu'elle avoit dans l'état d'équilibre.

La communication étant toujours établie avec le réservoir commun; si l'on met le sommet de la pile en contact avec le plateau supérieur d'un condensateur dont l'inférieur touche le sol, l'électricité, qui se trouvoit, à cette extrémité, à un très-foible degré de tension, passera dans le condensateur où la tension peut être regardée comme nulle; mais la pile n'étant pas isolée, cette perte se réparera aux dépens du réservoir commun: les nouvelles quantités d'électricité recouvrées par la plaque supérieure, passeront dans le condensateur comme les précédentes, et elles s'y accumuleront enfin de manière qu'en séparant le plateau collecteur, on pourra en tirer des signes électrométriques très-sensibles, et jusqu'à des étincelles.

Quant à la limite de cette accumulation, il est visible qu'elle dépend de l'épaisseur de la petite couche de gomme qui sépare les deux plaques du condensateur; car, en vertu de cette épaisseur, l'électricité accumulée dans le plateau collecteur, ne pouvant agir qu'à distance sur celle du plateau inférieur, elle est toujours plus considérable que celle



qui lui fait équilibre dans ce dernier; et de-là résulte dans le plateau collecteur une petite tension qui a ici pour limite la tension existante à la partie supérieure de la pile.

De même que l'électricité de la colonne s'accumule dans le condensateur, elle s'accumulera dans l'intérieur d'une bouteille de Leyde, dont l'extérieur communiquera avec le réservoir commun; et comme, à mesure que la pile se décharge, elle se recharge aux dépens de ce même réservoir, la bouteille se chargera également, quelle que soit sa capacité; mais sa tension intérieure ne pourra jamais excéder celle qui a lieu au sommet de la pile: si on retire alors la bouteille, elle donnera la commotion correspondante à ce degré de tension; et c'est ce que l'expérience confirme.

Les choses doivent se passer ainsi, en négligeant comme très-petite l'action propre de l'eau sur les métaux, et supposant:

1.° Que la transmission du fluide se fait d'un couple à l'autre dans la pile isolée à travers les morceaux de carton mouillé qui les séparent, même lorsqu'il n'existe aucune communication entre les deux extrémités de la colonne;

2.° Que l'excès d'électricité que le zinc prend au cuivre est constant pour ces deux métaux, soit qu'ils se trouvent dans l'état naturel ou non.

Le C. Volta appuie la première proposition par une expérience que nous avons déjà rapportée, et dans laquelle le condensateur se charge, lorsqu'on

touche le plateau collecteur, recouvert d'un papier humide, avec l'extrémité cuivre, d'une lame métallique dont l'autre extrémité, qui est zinc, est tenue entre les doigts.

Quant à la seconde supposition, elle est la plus simple que l'on puisse imaginer; mais il faudroit une suite d'expériences très-déliçates que nous n'avons pas eu l'ocasion de faire, pour s'assurer jusqu'à quel point elle est conforme à la nature.

Jusqu'ici nous avons supposé, pour fixer les idées, que la pile étoit formée de cuivre et de zinc : la même théorie s'appliqueroit également à deux métaux quelconques; et les effets des différens appareils qu'ils serviroient à former, dépendroient des différences d'électricité qui s'établiront entre eux au moment du contact.

Ce que nous venons de dire s'étend également à tous les autres corps entre lesquels il existera une action analogue : ainsi, quoique cette action paroisse en général très-foible entre les liquides et les substances métalliques, il en existe pourtant quelques-uns, tels que les sulfures alcalins, dont l'action avec les métaux devient très-sensible : aussi les Anglais sont-ils parvenus à remplacer par ces sulfures un des élémens métalliques de la colonne, et, avant eux, M. Pfaff les avoit employés à cet usage dans ses expériences.

A cet égard, le C. Volta a découvert entre les substances métalliques une relation très-remarquable, qui rend impossible la construction d'une pile

avec ces seules substances. Nous allons l'exposer d'après lui ; mais nous n'avons pas eu l'occasion de la constater.

Si l'on range les métaux dans l'ordre suivant , argent , cuivre , fer , étain , plomb , zinc , chacun d'eux deviendra positif par le contact avec celui qui le précède , et négatif avec celui qui le suit : l'électricité passera donc de l'argent au cuivre , du cuivre au fer , du fer à l'étain , et ainsi de suite.

Maintenant la propriété dont il s'agit consiste en ce que la force motrice de l'argent au zinc est égale à la somme des forces motrices des métaux qui sont compris entre eux dans la série : d'où il suit qu'en les mettant en contact dans cet ordre ou dans tel autre que l'on voudra choisir , les métaux extrêmes seront toujours dans le même état que s'ils se touchoient immédiatement ; et par conséquent , en supposant un nombre quelconque d'éléments ainsi disposés , et dont les extrémités seroient , par exemple , argent et zinc , on auroit le même résultat que si ces éléments étoient seulement formés de ces deux métaux ; c'est-à-dire qu'il n'y aura pas d'effet , ou qu'il sera le même que celui qu'auroit produit un seul élément.

Il paraît jusqu'à présent que la propriété précédente s'étend à tous les corps solides ; mais elle ne subsiste pas entre eux et les liquides : c'est pour cela que l'on réussit à la construction de la pile par l'intermède de ces derniers. De-là résulte la division que fait Volta des conducteurs en deux classes : la première comprenant les corps solides ; la seconde

les liquides. On n'a pu construire encore l'appareil à colonne que par un mélange convenable de ces deux classes; elle devient impossible avec la première seulement, et l'on ne connoît pas encore assez exactement l'action mutuelle des corps qui composent la seconde, pour prononcer s'il en est de même à leur égard.

Nous avons supposé que des cartons mouillés, placés entre les élémens de la pile, étoient imbibés d'eau pure. Si l'on emploie, au lieu d'eau, une dissolution saline, la commotion devient incomparablement plus forte; mais la tension indiquée par l'électromètre ne paroît pas augmenter au moins dans le même rapport. Le C. Volta nous a prouvé ce fait à l'aide de l'appareil à couronne de tasses, en y versant successivement de l'eau pure et de l'eau acidulée.

Il conclut de cette expérience que les acides et les dissolutions salines favorisent l'action de la pile, principalement parce qu'ils augmentent la propriété conductrice de l'eau dont les cartons sont imbibés. Quant à l'oxydation, il la regarde comme un effet qui établit un contact plus étroit entre les élémens de la pile, et contribue ainsi à rendre son action plus continue et plus énergique.

Tel est à peu près le précis de la théorie du C. Volta sur l'électricité que l'on a nommée *galvanique*. Son but a été d'en réduire tous les phénomènes à un seul, dont l'existence est maintenant bien constatée: c'est le développement de l'électricité métallique par le contact mutuel des métaux.

Il paroît prouvé par ces expériences que le fluide particulier auquel on attribua pendant quelque temps les contractions musculaires et les phénomènes de la pile, n'est autre chose que le fluide électrique ordinaire, mis en mouvement par une cause dont nous ignorons la nature, mais dont nous voyons les effets

Telle est la destinée des sciences, que les plus brillantes découvertes ne font qu'ouvrir un champ plus vaste à des recherches nouvelles. Après avoir reconnu et évalué, pour ainsi dire, par approximation l'action mutuelle des élémens métalliques, il reste à la déterminer d'une manière rigoureuse, à chercher si elle est constante pour les mêmes métaux, ou si elle varie avec les quantités d'électricité qu'ils contiennent, et avec leur température. Il faut évaluer avec la même précision l'action propre que les liquides exercent les uns sur les autres et sur les métaux. C'est alors que l'on pourra établir le calcul sur des données exactes, s'élever ainsi à la véritable loi que suivent, dans l'appareil du C. Volta, la distribution et le mouvement de l'électricité, et compléter l'explication de tous les phénomènes que cet appareil présente. Mais ces recherches délicates exigent l'emploi des instrumens les plus précis qu'ayent inventés les physiciens pour mesurer la force du fluide électrique.

Enfin, il reste à examiner les effets chymiques de ce courant électrique, son action sur l'économie animale, et ses rapports avec l'électricité des minéraux et des poissons; recherches qui, d'après les

faits déjà connus , ne peuvent être que très-importantes.

Lorsqu'une science déjà fort avancée a fait un pas important, il s'établit des liaisons nouvelles entre les branches qui la composent : on aime alors à porter ses regards en arrière pour mesurer la carrière qui a été parcourue, et voir comment l'esprit humain l'a franchie. Si nous remontons ainsi à la naissance de l'électricité, nous la trouvons, au commencement du dernier siècle, réduite aux seuls phénomènes d'attraction et de répulsion; Dufay, le premier, reconnut les règles constantes auxquelles ils sont assujettis, et expliqua leurs bizarreries apparentes. Sa découverte des deux électricités, résineuse et vitrée, fonda les bases de la science; et Franklin, en la présentant sous un nouveau point de vue, en fit le fondement de sa théorie, à laquelle tous les phénomènes, même celui de la bouteille de Leyde, vinrent naturellement se plier. Epinus acheva de prouver cette théorie, la perfectionna en l'assujettissant au calcul, et parvint, à l'aide de l'analyse; jusqu'à ces phénomènes que le C. Volta a si heureusement employés dans le condensateur et dans l'électrophore. La loi rigoureuse des attractions et des répulsions électriques manquoit encore; elle fut établie par des expériences exactes; et, se liant à celle du magnétisme, elle se trouva la même que pour les attractions célestes. On sait que le C. Coulomb est l'auteur de cette découverte.

Enfin, parurent les phénomènes galvaniques, si singuliers dans leur marche, et si différens'en ap-

parence de tout ce qu'on connoissoit déjà. On créa d'abord, pour les expliquer, un fluide particulier ; mais par une suite d'expériences ingénieuses, conduites avec sagacité, le C. Volta se propose de les ramener à une seule cause, le développement de l'électricité métallique, les fait servir à la construction d'un appareil qui permet d'augmenter à volonté leur force, et les lie, par ses résultats, avec des phénomènes importans de la chymie et de l'économie animale.

D'après la demande qui a été faite par un de vos membres, et que vous avez renvoyée à la commission, nous vous proposons d'offrir au C. Volta la médaille de l'Institut, en or, comme un témoignage de la satisfaction de la classe pour les belles découvertes dont il vient d'enrichir la théorie de l'électricité, et comme une preuve de sa reconnaissance pour les lui avoir communiquées.

---

---

## LITTÉRATURE GRECQUE.

RÉPONSE de J. B. GAIL, professeur de littérature grecque au Collège de France, à la critique de son *Traité de la Chasse* (1), par E. CLAVIER, ancien magistrat, et maintenant éditeur de Plutarque d'Amyot. Prix, 50 cent. A Paris, chez Fuchs, rue des Mathurins; Mongie, galerie de bois, palais ci-devant Royal, n.º 224.

JE croyois que le C. GAIL, d'après l'engagement qu'il en avoit pris, feroit insérer, dans le *Magasin encyclopédique*, sa réponse à mes observations; mais il paroît qu'il a changé d'avis, car on voit, par celle annoncée ci-dessus, qu'il a fait imprimer cette réponse à part, et qu'il la vend lui-même 50 cent. Cette réponse, répandue avec profusion, doit être connue partout. Je me contenterai donc de faire quelques observations, pour justifier celles auxquelles il répond.

Pag. 5 de la réponse, en parlant de la mère de

(1) On voit que le *Traité de la Chasse* n'est plus de *Xénophon*, mais du C. GAIL lui-même: il a raison; car traduire ainsi, c'est créer. Je dois avertir les acheteurs, que cette réponse a déjà eu deux éditions; la seconde est enrichie d'une lettre d'un des auditeurs du C. Gail, dans laquelle il m'apprend que les chiens ne remuent pas le bout de la queue; heureusement que toute personne, qui a vu des chiens à la chasse, sait le contraire.



**Chiron :** Parmi les mythologues, les uns la nomment *Phillyre*, les autres *Pélopée*. Le C. Gail rappelle ce dernier nom, sur l'autorité de J. Brodeau, dans ses notes sur Xénophon. Je lui apprendrai que Brodeau a pris ce nom dans le Scholiaste de Stace, Achilléide, pag. 596, éd. de Paris, 1618, in-4.° Ce grammairien est le seul qui donne ce nom à la mère de Chiron; et, outre qu'il a très-peu d'autorité, son texte, en général, est très-corrompu.

Pag. 6. *Après avoir nommé la mère de Jupiter, pourquoi ne nommeroit-il pas celle de Chiron ?* Parce qu'il ne pouvoit désigner Rhea qu'en la nommant; la qualification de *mère des dieux*, qu'on lui donne ordinairement, ne pouvoit être placée ici, à cause du mot *μητὴρ*, *mère*, qui précède immédiatement.

*Ibidem.* Le C. Gail semble supposer que *νάϊς* naïs, dans Homère, est une forme ancienne, une heureuse négligence, etc., etc. Mais cette forme ancienne se trouve dans Euripide *Helen.*, v. 187, dans *Apollo-nius de Rhodes*, poète et critique célèbre; *poème des Argonautes*, l. 1., v. 656, et dans beaucoup d'autres auteurs. Il auroit mieux fait de convenir de bonne-foi que c'étoit par inadvertence qu'il avoit commis cette faute, que d'employer plus de deux pages à chercher à la justifier. Tous les passages qu'il cite prouvent bien qu'on peut employer le mot de *Naïs*, sans le joindre à celui de *nympha*, mais ils ne prouvent pas que, lorsque ces deux mots sont réunis, celui de *Naïs* soit un nom propre. Le C. Gail emploie les pages, 7, 8, 9, à défendre la leçon des manuscrits *ἄκρα δὲ τῆ ὀυρῆ σείουσιν*. Cependant il a

été obligé de s'en écarter dans sa traduction, car il ne peut pas dire que *ακρὰ* signifie *les extrémités*.

Pag. 12. Le C. Gail cherche à justifier le sens qu'il a donné au mot *ἑφιστάμενος*, et il cite un passage de Pollux qui lui est absolument contraire; ce qui prouve ou qu'il ne l'a pas entendu, ou qu'il ne l'a cité que pour ceux qui ne sachant pas le grec, voudront bien le croire sur parole. Voici ce passage en entier: *ἡ μὲν ἐν κοτύλῃ, ὁ μὲν περιάγει τὸ χεῖρε εἰς τοῦπίσω, καὶ συνάπτει· ὁ δὲ κατὰ τὸ γόνυ ἑφιστάμενος ἀυγαῖς φέρεται ἐπιλαβὼν ταῖν χεροῖν τὸ ὀφθαλμῶ τοῦ φέροντος.* C'est-à-dire, *dans le jeu nommé Cotylé, l'un met ses mains derrière le dos, et les enlace l'une dans l'autre; le second, se tenant à genoux dessus, se fait porter en mettant les mains devant les yeux de celui qui le porte.* *ἑφιστάμενος* se rapporte, comme on voit, à celui qui se mettoit à genoux, et il étoit bien en repos. Ce passage est donc en faveur de mon opinion, au lieu d'être contre.

Je croyois que, *il s'élance dans la mer, pour y prendre ce qu'il peut*, n'offroit pas le même sens que, *il s'élance dans la mer sur ce qu'il peut atteindre*. Le C. Gail soutient que c'est la même chose; il n'y a rien à lui répondre.

Je laisse de côté trois observations, sur l'une desquelles le C. Gail a eu la franchise de convenir qu'il avoit tort; et, la modestie est une chose si rare chez lui, qu'on doit lui en savoir gré. Je le remercie de son explication sur les deux autres, et ses lecteurs en avoient besoin. Venons-en à la page 17, où il me dit: *Quoi! le sanglier est aux prises avec les chais-*

seurs ; l'animal est atteint d'un trait : furieux , il s'élançe sur son adversaire , et vous voulez que d'un coup de son redoutable boutoir , il ne fasse que choquer ! Il ne s'agit point ici du boutoir de l'animal ; le sanglier peut bien vous renverser en vous heurtant , et c'est à cela que Xénophon dit qu'il faut que le chasseur prenne garde. Il ajoute , en effet , *si vous êtes renversé , vous ne pouvez manquer d'être foulé aux pieds , ou d'être mordu*. Il me semble que ce seroit témoigner cette crainte un peu trop tard pour celui qui auroit déjà reçu un coup de l'arme de cet animal.

Pag. 21 , note 1. Le C. Gail , à propos d'une correction de Leunclavius qui me paroît certaine , fait sa profession de foi en ces termes : *Mon respect pour le texte des manuscrits n'a valu plus d'une censure : je ne me corrigerai cependant pas*. Il paroît qu'il s'est corrigé ; car , dans la préface de son *Anthologie poétique grecque*. Paris. 1801. in-8.° p. 12. Note. , et dans le tome IV , 7.° année du *Magasin encyclopédique* , p. 37 , note 7 , il propose de lire , dans l'histoire grecque de Xénophon , l. 4 , c. 4 ( et non c. 1 , comme il a mis dans les deux endroits ) , §. 19 , κατὰ Τεγέαν au lieu de κατὰ Τεγέαν , malgré tous les manuscrits. Il auroit cependant dû faire honneur de cette correction à son véritable auteur , c'est-à-dire , à Koeppen , cité par M. Schneider , dans sa note sur cet endroit. Le C. Gail connoît cette édition , puisqu'il la cite dans la même note : il est assez riche de son propre fonds , pour ne pas se parer des dépouilles des autres.

Pag. 21. *On blâmera un écrivain d'affecter des expressions recherchées, mais jamais de faire un choix de mots : je crois avoir rendu la force de ῥήματα ἀντὶς ἰζητάι.* Xénophon a eu en vue les rhéteurs, tels que Gorgius et ses élèves, qui s'occupaient beaucoup du choix et de l'arrangement des mots, et très-peu des choses, comme on peut le voir par l'*Eloge d'Hélène* et la *Défense de Palamède*, les seuls ouvrages de ce rhéteur qui nous soient parvenus. Les expressions qu'il a employées sont toutes très-ordinaires ; mais la manière dont il les a employées, prouve qu'il y a mis du choix ; et comme le fonds est très-peu de chose, Xénophon le blâme de s'être occupé exclusivement des mots.

Le C. Gail ajoute, pag. 22 : *Je ne suivrai pas mon adversaire dans deux ou trois autres critiques qui m'ont paru ou faciles, ou inintelligibles ; passons à une discussion beaucoup plus importante, dans laquelle même les personnes les plus étrangères à la littérature grecque, peuvent être juges.*

Est-ce erreur de calcul, ou est-ce espérance de tromper ceux qui n'ont pas lu mes observations ? Il en reste au moins douze auxquelles le C. Gail n'a point répondu. Il ne dit pas ce qu'il entend, c. 3, p. 14, par *des chiens qui ont l'air rêveur* ; ni pour-quoi il a traduit, c. 4, p. 22, *on le mènera* (le chien) *dans des endroits pleins d'aspérités, sans même y chercher le lièvre.* Il ne s'est point justifié non plus de toutes ses bévues sur le mot ἀναρχία qu'il n'a pas compris. Voyez aussi mes observations sur le c. 7, p. 47 ; c. 8, p. 33 et 52 ; c. 9, p. 59 ; c. 10, p. 65 ;

c. 13, p. 87. Il les a laissées sans réponse, quoique elles soient toutes très-importantes; et il ose se vanter d'avoir répondu à tout!

Je fais grace aux lecteurs de plus de six pages de verbiage du C. Gail sur le mot *ἐργασίης*; et, pour entrer dans ses vues, je vais lui répondre de manière à ce que les personnes les plus étrangères à la littérature grecque, puissent être juges.

Je lui accorde ce qu'il dit, que Xénophon a composé ce traité dans des vues politiques; je sais, comme lui, que le commencement du chapitre est destiné à exhorter les jeunes gens à se livrer à la chasse. Il dit ensuite qu'il faut que celui qui se destine à cet exercice ait quelque fortune, ou tout au moins qu'il y supplée par son ardeur. Il ajoute enfin: *Je vais dire quelles sont les choses dont on doit être pourvu pour s'y livrer, et quelle qualité (dans le grec, quelle science) chacune (de ces choses) doit avoir: qu'on ne les croie pas indifférentes, car, sans elles, on ne peut rien faire.* On voit que Xénophon, après avoir recommandé la chasse aux jeunes gens, annonce qu'il va leur indiquer les choses nécessaires pour se livrer à cet exercice. Quelle est la première? c'est sans contredit le gardien des filets; aussi le met-il en tête. *Il faut d'abord que le gardien des filets se plaise à cette occupation; qu'il soit Grec de langage (c'est-à-dire qu'il parle grec); qu'il soit âgé d'environ vingt ans; enfin, qu'il soit agile, fort et vigoureux.* Il auroit été absurde de déterminer l'âge auquel on pouvoit se livrer à la chasse; et cela auroit été encore plus absurde de la part de

Xénophon, qui en faisoit son amusement dans un âge très-avancé. Que signifieroit d'ailleurs, dans ce cas, l'expression τὴν φωνὴν Ἑλλήναια (grec de langage), que le C. Gail a vainement cherché à interpréter? Xénophon auroit-il craint que les chiens et les animaux qu'on chassoit n'entendissent pas les autres langues? Cela s'explique facilement du gardien des filets, qui étoit un esclave. Or, comme les esclaves étoient presque tous Barbares, Xénophon exige qu'il soit au moins Grec de langage, c'est-à-dire, qu'il sache la langue grecque, pour pouvoir entendre les ordres qu'on lui donnera. Enfin, seroit-il probable que Xénophon, qui entre dans le plus grand détail sur les qualités requises pour les chiens et les filets, eût oublié le gardien des filets, qui est bien plus essentiel? C'est, en vérité, employer trop de temps à confirmer une explication qui est la seule qui s'accorde avec le texte grec et avec le bon-sens; et il est bien singulier que les deux endroits de sa traduction que le C. Gail s'est le plus obstiné à défendre, soient justement les deux plus absurdes. Cela prouve mieux que tout ce que j'aurois pu dire, et son ignorance, et la fausseté de son jugement.

De vingt-trois passages de sa traduction que j'avois attaqués, ce sont-là les seuls que le C. Gail ait cru pouvoir justifier. Il ne parle de quelques autres observations (p. 34, 35 et 36 de sa réponse), que pour y chercher des fautes contre la grammaire française, mais il n'y répond nullement: ce n'est pas faute d'espace, car il a employé à cela 39 pages in-8.° On voit par-là pour qui il a fait cette réponse: ce n'est

pas pour ceux qui savent le grec et qui pourroient le juger, mais c'est principalement pour les personnes étrangères à la littérature grecque ( voyez pag. 1 , note 1 , et pag. 22 de sa réponse ) : il espère les éblouir par quelques passages qu'il n'a pas compris , et par son verbiage inintelligible. C'est pour éblouir les mêmes personnes, qu'il invoque , p. 29 , le témoignage de plusieurs gens de lettres très-estimables , dont les uns , absolument étrangers à la littérature grecque , ne peuvent être juges dans cette partie , et dont les autres diffèrent peu avec moi d'opinion sur son compte. D'ailleurs , pour ces éloges , il faut distinguer les époques. Le C. Gail parle des encouragemens qu'il a obtenus pour ses travaux ; et , en effet , lorsqu'au sortir du collège , comme il nous le dit lui-même , p. 21 , note 1 , il donna ses premiers essais , quelques foibles qu'ils fussent , ils devoient lui mériter des encouragemens. Si peu de gens se livroient à la littérature grecque , qu'on devoit s'intéresser à un jeune homme dont les ouvrages prouvoient au moins du zèle , s'ils n'annonçoient pas de grandes connoissances ; on pouvoit espérer qu'avec de l'étude , il se mettroit un jour au rang des premiers savans. Or il y a bien loin des louanges qu'on donne à un jeune homme débutant dans la carrière de la littérature , à celles que doit chercher à mériter un professeur du premier corps enseignant de France. Mais qu'a fait le C. Gail ? Il n'a pas regardé ces éloges comme de simples encouragemens ; il a cru qu'ils étoient dus à son mérite. Peu de temps après , la terreur a chassé de Paris

ou a forcé au silence le petit nombre de ceux qui cultivoient avec succès la littérature ancienne : le C. Gail est resté presque seul. Dès-lors, la tête lui a tourné; il s'est cru un savant du premier ordre, parce qu'il eu savoit un peu plus que les ignorans qui dominoient alors; et, au lieu de songer à se former un fonds de connoissances, pour se rendre digne de la chaire où il étoit assis, il ne s'est plus occupé qu'à écrire et à faire imprimer : aussi n'y a-t-il pas un de ses ouvrages qui ne fourmille de fautes. Voyons, par exemple, sa traduction d'Anacréon. J'y trouve, ODE 51, p. 78, *édit. in-4.° Paris, an 7, et tome 2, p. 27, édit. in-18. Paris, an 8*, que la rose est le folâtre attribut de Vénus. Il y a dans le texte Ἀφροδίτου δ' ἄθρημα. Le premier dictionnaire lui aurait appris que ἄθρημα signifie jouet ou ornement, et qu'ici il doit être pris dans ce dernier sens. Ode 53, p. 83, *in-4.°, t. 2, p. 35, in-18, pour les amans, je les devine aussitôt que je les vois; ils ont je ne sais quelle blessure au cœur.* Il y a dans le texte ψυχῆς ἔσα χάραγμα., c'est-à-dire, une marque. Voyez les deux premiers vers de cette ode, où Anacréon parle de la marque qu'on imprimoit à la cuisse des chevaux; il y emploie la même expression. Ode 58, p. 93, *in-4.°, t. 2, p. 53, in-18, en parlant de Cupidon, il enchaîne les dieux, il blesse les mortels.* Il y a dans le texte,

Ὁ δὲ καὶ θεῶν δυνάσσης

Ὁ δὲ καὶ βροτῶν δαμάζει

c'est-à-dire, *il triomphe des dieux, et dompte les mortels.* Ode 29, pag. 41, *in-4.°; p. 69, t. 1, in-18*



Il fait parler Anacréon ainsi, au peintre de Bathylle: *Donne-lui des cheveux parfumés d'essence, noirs en masse, et blonds aux extrémités.* Le C. Gail, qui emploie huit ou dix pages de sa Réponse à rechercher des constructions vicieuses dans un article destiné pour un journal, et par conséquent écrit sans prétention, pourroit-il bien me dire où il a pris cette expression? Je ne dirai rien des niaiseries qu'on trouve dans ses notes, telle que sa longue dissertation, pour nous prouver que *la terre noire absorbe bien plus promptement que toute autre l'eau qui tombe à sa surface.* Ode 19, v. 1. Il a fait des fautes jusque dans le catalogue des éditions de ce poète; vous trouvez en effet dans ce catalogue, t. 4, in-18, p. 72, la troisième édition que Fischer a donnée d'Anacréon, à Leipsick, 1793, annoncée comme imprimée à *Ebro*, parce qu'il en avoit probablement pris le titre sur un catalogue où on avoit mis E. BRO, pour *Exemplaire Broché*. Mais sans aller rechercher ses anciens ouvrages, le C. Gail vient de publier *Anthologie poétique grecque, avec la traduction interlinéaire latine et française, et des notes grammaticales et critiques*, qui fourmille de fautes pareilles. C'est ainsi que, pag. 10 de sa préface, note 1, en parlant d'un passage de Xénophon, où il est question de l'expédition des Thébains sous la conduite d'Epaminondas, contre Sparte, il ajoute: *J'ignore si le célèbre Corsini, dans ses Fastes, a profité de ce passage.* Il est évident par là, qu'il ne connoît pas même le titre de l'ouvrage de Corsini, qui est intitulé *Fasti Attici*. Ce titre lui auroit appris qu'il ne

pouvoit y être question d'un passage qui ne concerne que les Thébains et les Lacédémoniens : et, je le demande, comment un homme qui s'est chargé de donner une édition et une traduction de Xénophon, dont le travail, à ce qu'il dit, pag. 31 de sa Réponse, approche de son terme, a-t-il pu se passer de cet ouvrage, qui est absolument nécessaire pour l'histoire d'Athènes? Nous y trouvons aussi, préface, pag. 8, note 2 : *διαβάς*, dont les acceptions sont multipliées, signifie ici, non-seulement qu'Archydame (il falloit écrire Archidamus), traverse l'Eurotas, mais qu'il le traverse à gué; et c'est ainsi que les Lacédémoniens le traversoient; ils n'avoient probablement ni pont ni bateaux; je dis probablement, car nous ne pouvons, sur ce point, interroger le code des Spartiates qui, sachant à peine lire et écrire, se sont peu mis en peine de nous transmettre leurs lois : mais des soldats pesamment armés, pouvoient-ils traverser l'Eurotas à gué? Oui, et plus facilement même, en général, que les troupes légères, etc. Nous expliquera-t-il quel rapport pouvoit avoir le code des Lacédémoniens avec des ponts, des bateaux, et la manière de traverser une rivière? et comment des soldats pesamment armés, pouvoient traverser l'Eurotas plus facilement que les troupes légères? Il s'applaudit cependant de toutes ces niaiseries, et ajoute, quelques lignes après : *Voilà des notes bien longues, mais utiles, je crois, à nos jeunes hellénistes.* Il se trompe aussi sur la signification du mot *διαβάς*. S'il s'étoit donné la peine de lire dans Plutarque la vie d'Agésilas en entier, il auroit vu

que le passage qu'il cite n'a aucun rapport à l'expédition dont parle ici Xénophon, mais à une qui l'avoit précédée. Plutarque parle de la dernière, §. 34, et de manière à ce qu'on ne puisse pas la confondre avec l'autre; car il parle du Crétois qui avertit les Lacédémoniens, et il cite Xénophon. Il dit ensuite que les Thébains commandés par Epaminondas, traversèrent l'Eurotas, et attaquèrent la ville même; il ajoute qu'Archidamus, armé à la légère, en se portant à travers les rues, dans tous les endroits où il y avoit du danger, contribua beaucoup à repousser les ennemis; ce qui prouve que le combat eut lieu dans la ville même. Archidamus n'eut donc pas besoin de traverser l'Eurotas, et on ne peut prendre le mot *διαβας* dans ce sens. On a déjà vu que, dans cette même préface, il s'est approprié une correction de Koeppen sans le nommer. Passons maintenant à l'ouvrage même; on y voit, pag. 36, la note suivante, sur la première idylle de Théocrite, v. 27-31. *litt.* *Un cissos semé d'hélichryse (c'est-à-dire de ses fleurs tirant sur le jaune) entoure les lèvres du vase et des bords supérieurs en bas (κατα). Ce cissos que j'appelle hélix (nom d'une espèce de cissos), serpente fier de ses fruits dorés. L'article à joint à hélix, me porte à croire qu'il s'agit, non d'une nouvelle plante, mais de la même. Cissos, voilà le nom générique de la plante qu'entoure le vase. Mais de quelle espèce de cissos s'agit-il? d'un hélix. Voilà, je crois, l'idée de Théocrite, interprétation neuve que je n'ose garantir. Je la sou mets au jugement des savans.* Presque tous les sa-

vans sont d'accord que *ελίχρυσος*, hélichryse, ne doit pas se prendre ici pour une plante, mais pour l'*orpiment*, qui avoit servi à donner au fruit du lierre la couleur dorée qu'il a dans le Levant (v. Tournefort, Voyage au Levant, t. II, pag. 14, éd. in-4.° de Hollande). *ελίξ* est ici pris adjectivement, et signifie *incolutus*, *intortus*. Le vase dont il s'agit étoit orné d'un lierre qui s'entortilloit tout autour, et on avoit employé l'orpiment pour colorer ses fruits en jaune. Vous y trouvez, pag. 43, une très-longue note, pour prouver que les Syracusains étoient Doriens, ce que personne n'ignore; cette note est donc absolument inutile. Il nous cite, pag. 3, le grammairien *de Vari*. S'il avoit vu l'ouvrage de ce grammairien, il sauroit qu'il se nomme *Devarius* et non *de Vari*, pag. 94, sur le vers 48 de la 2.<sup>me</sup> olympique de Pindare. *Pallas, déesse tutélaire de la famille de Cadmus. Ce prince avoit érigé une statue à Pallas, dans le bourg d'Oncé, en Béotie, ce qui a fait surnommer Minerve Oncée.* Minerve n'étoit point surnommée *Oncée*; mais on l'adoroit à Thèbes, sous le nom d'*Onca*, nom phénicien de cette déesse; elle n'avoit point pris son nom d'un bourg, mais elle lui avoit donné le sien, ainsi qu'à une des portes de Thèbes, v. Hesychius, v. *ὄσζα*, Æschyle, dans les Sept contre Thèbes, v. 170, et le scholiaste. — Pag. 97, sur le vers 126 de la même ode. *On sera peut-être étonné de voir Saturne dans les îles des Bienheureux; le célèbre Visconti fait mention d'un tableau du tombeau d'Ovide, où l'on voit Mercure présentant une ame à Saturne, qui se trouve au même séjour.* Mon savant ami Vis-

conti n'a sûrement pas cité le tombeau d'Ovide, qu'on ne connoît pas, mais le tombeau des *Nasoni*, dont les peintures ont été gravées par Pietro Santo Bartholi, et publiées par de La Chausse. Le C. Gail, en prenant cette citation dans la note de Heyne, sur le même vers, n'auroit pas dû y ajouter du sien (2) — Pag. 127, sur le 23.<sup>me</sup> vers des Nuées d'Aristophane, *κοππατιων*. On marquoit les chevaux de différentes lettres, et l'on appelloit *κοππατιως* ceux marqués du K. Comment un professeur de grec peut-il ignorer que le *koppa* et le *kappa* ne sont point la même chose? La note de Fischer, sur le premier vers de la 55.<sup>me</sup> ode d'Anaéron, lui auroit appris cette différence, s'il l'avoit lue avec attention. En voilà, ce me semble, assez pour prouver l'ignorance du C. Gail. Cependant, je ne dois pas oublier un trait qui démontre également et son ignorance et sa présomption. Le C. Sonnini ayant rapporté de l'Égypte, une inscription grecque, crut, d'après la place que remplit le C. Gail, pouvoir s'adresser à lui, pour en obtenir l'explication; et le C. Gail, sans avoir jamais jeté les yeux sur aucun recueil d'inscriptions, et sans avoir la moindre idée des connoissances que pouvoit exiger ce genre de travail, lui donna hardiment cette explication, que le C. Sonnini a insérée dans son Voyage, t. II, pag. 113 et suiv., et qui y restera pour attester, aux yeux de toute l'Eu-

(2) Dans une note insipide et ridicule de son Théocrite, p. 206, ne dit-il pas qu'on représente Pan avec un tête de chèvre?

rope, l'ignorance du C. Gail. On peut voir dans le *Magasin Encyclopédique*, t. II, 6.<sup>me</sup> année, combien il a commis de fautes, dans une dissertation d'environ trois pages. S'il ne s'étoit trompé que sur le sens de l'inscription, il seroit excusable, jusqu'à un certain point. Mais comment un professeur de grec, a-t-il pu prendre ΔΙΟΙ pour un génitif ionique? Le moindre de ses écoliers lui auroit fait la leçon à cet égard. Comment a-t-il pu dire que les lettres ΦΔ, que le moindre écolier sait être les initiales du mot *φλαβίος*, *Flavius*, étoient inexplicables?

Venons-en maintenant aux plaintes du C. Gail. Il parle beaucoup de ses ennemis, et suppose que je suis du nombre, ou tout au moins que je suis dirigé par eux; mais il se trompe; je le connois à peine, et ne lui avois jamais parlé avant la visite qu'il me rendit au sujet de sa traduction. Je n'ai donc aucune raison d'être son ennemi: il ne peut pas non plus y avoir de rivalité entre nous. Il fait son état de la littérature; elle n'est pour moi qu'un amusement, lorsque des occupations plus sérieuses me permettent de m'y livrer; il est professeur, et je suis, quoi qu'il en dise, encore magistrat. Il n'y a donc rien de commun entre nous, que le goût pour la littérature grecque. Si j'ai relevé ses fautes un peu durement, c'est que je ne voulois pas laisser le moindre prétexte à sa vanité, qui est très-ingénieuse à prendre le change. Entre plusieurs exemples que j'en pourrois citer, je n'en rapporterai qu'un seul. Ne remercie-t-il pas, dans sa préface sur son *Anthologie grecque*, pag. 7, M. Stürz, de

ce que, dans sa préface sur le *Lexicon Xénophon-teum*, il cite ses variantes sur les *Économiques*, et son opinion sur ces variantes, comme s'il le jugeoit autorité? Ne le remercie-t-il pas de l'honneur qu'il lui fait? On trouvera ci-dessous les termes de ce savant. On verra combien le C. Gail a lieu de s'en louer (1).

(3) Pag. 10. Après avoir parlé d'une traduction en langue allemande, de Xénophon, il ajoute : *Fuit ille vir valde doctus, cujus versio multis in locis majori pretio digna est, quàm Gailii in OEuvres de Xénophon, traduites en français, sur les textes imprimés, et sur quatre manuscrits de la Bibliothèque nationale : Quo libro continentur OEconomicus, Apologia Socratis, et libelli de re equestri atque de magistro equitum. Sequitur Gailius plerumque Zeunium, vel potius hujus notas pro suis venditat, omninoque officio editoris et interpretis Xenophontis non satis diligenter functus est. Neque enim tantum in versione, quæ plerumque nimis vaga est, sed in ipsa quoque Xenophontea oratione multa vocabula prorsus omisit.. sed tamen, cum ille se quatuor codices MSS. adhibuisse dicat, et varietatem lectionis ex iis cum orbe erudito communicaverit, non spernendam ejus editionem putavi, sed optima quæque ex ea in indicem suo quodque loco retuli, et universam lectionis varietatem e Gailii codicibus excerptam dedi in fine præfationis. Multo minorem utilitatem præstiterunt duo alii libri ab eodem Gailio editi, quorum prior inscribitur : Extraits de Lucien et de Xénophon, avec des notes ; alter autem sic : Extraits de Lucien et de Xénophon, traduits par Gail. Uterque prodit Parisiis. A. 1786, 12. . . Quamvis enim ipsa Xenophontis verba non admodum sint novis inquinata vitiis, et novem codicibus manuscriptis se usum esse narret vir doctus, tamen nec variantes horum lectiones attulit ullas, nec notæ adjunctæ ullius pretii sunt. Nulla hujus Gailii operæ mentio fit in Harlesiana editione bibliothecæ græcæ Fabricianæ, nisi in copite de Luciano, ubi notæ Gailianæ recto nominantur pueriles, pag. 14 et 15. Cæterum, ne quid dissimulem, vereor ne multum proficere possis e varietate lectionis*

Je ne doute pas que , pour peu que mes observations y eussent prêté, le C. Gail n'eût cru y trouver un éloge, et c'étoit ce que je voulois éviter. J'ai pensé qu'on devoit le regarder comme ces gens attaqués de maladies invétérées, à l'égard desquels il faut employer les remèdes les plus actifs. Bien loin donc de me croire son ennemi, il devoit sentir qu'il m'a les plus grandes obligations, puisque j'ai le premier cherché à lui faire connoître combien il lui restoit à apprendre pour être savant, et pour devenir digne de la chaire qu'il occupe. Il trouve sans doute dur d'être ainsi critiqué par un *homme nouveau*. Il auroit mieux aimé que quelqu'un de nos pre-

*quam e Gailii notis exhibui. Ut enim taceam, codices quibus ille usus est, præter primum, sive A, qui fere consentit cum Guelpherbytano, quem Zeunius adhibuit, sicut codex secundus sive B, cum editionibus quæ ante Stephanum prodierunt, omnes esse recentioris ætatis, videtur Gailius nimis negligenter eos contulisse. Nam tertii sive C lectiones rarissime commemoravit, quarti sive D nunquam, et ex Apologia Socratis nullam prorsus lectionis varietatem annotavit, ita ut denuò et diligentissime conferendi sint illi codices, si quidem utilitatem majorem ex iis ad Xenophontem redundare volueris.* L'extrait de ce long passage peut se faire en peu de mots. M. Sturtz y dit expressément que le professeur Gail a suivi partout Zeune, et s'est emparé des notes de ce savant, qu'il a données pour les siennes; qu'il est éditeur peu soigneux, traducteur inexact; que, quoiqu'il se vante d'avoir fait usage de neuf manuscrits, ce luxe de variantes a paru inutile, et les notes qu'il y a jointes, n'ont aucun mérite; enfin que, pour tirer quelque fruit des manuscrits qu'il cite, il faudroit les collationner de nouveau et avec soin. Voilà tout ce que M. Sturtz dit du C. Gail, dans sa préface; c'est aux lecteurs à voir si ce professeur a lieu de le remercier. S'il est satisfait, comme il le dit, de ce jugement, il peut prendre la critique du professeur B., et les notices du C. Boissonade, pour un éloge.



miers savans se chargeât de ce soin ; mais leurs instans sont trop précieux pour qu'ils les emploient à relever des fautes que tout homme qui a la moindre connoissance de l'histoire et des langues anciennes, peut apercevoir.

Je me permettrai, en finissant, quelques observations sur le ton indécent qui règne dans la réponse du C. Gail. Pourquoi d'abord avoir mis mon nom en entier, et pourquoi m'adresser directement la parole, en m'interpellant à chaque instant ? N'est-ce pas paroître vouloir répondre plutôt à la personne qu'à la critique ? Que signifie cette affectation de mettre à la suite de mon nom, *ancien magistrat et maintenant éditeur de Plutarque d'Amyot* ? Croit-il que je déroge à la profession que j'exerçois autrefois et que j'exerce encore, en donnant mes soins à un ouvrage aussi estimé que la traduction de Plutarque par Amyot ? Je vois bien que le C. Gail ne regarde la littérature que comme un métier, et j'aurois dû m'en douter ; mais je suis bien aise de lui apprendre qu'il se trompe. La littérature est un métier, lorsqu'on se hâte de faire des livres, soit pour les libraires, soit pour les vendre soi-même, dans la seule vue du bénéfice qu'on peut en tirer ; mais lorsque, ainsi que moi, on s'y livre par goût et pour être utile à ses concitoyens, comme l'ont fait Budée, maître des requêtes, Amyot, évêque d'Auxerre et grand aumônier, Maussac et Fermat, conseillers au parlement de Toulouse, Bouhier, président au parlement de Dijon, et un grand nombre d'autres,

elle n'est point un métier, mais une occupation libre.

Je corrigeois la première épreuve de cet article, lorsque j'ai vu dans le n.º 10 de la Décade philosophique, le compte que le C. G. rend de la traduction du C. Gail, et de sa réponse à mes observations. Je suis fâché qu'un littérateur aussi estimable se soit mêlé d'une discussion qui lui est absolument étrangère. Il dit que le C. Gail n'a pas eu beaucoup de peine à se justifier sur le sens qu'il a donné au mot *επιστᾶμεν*. S'il avoit su le grec, il auroit vu que le passage de Pollux, qu'il cite en sa faveur, est absolument contre lui.

Mais en voilà assez sur une discussion, à laquelle le C. Gail a donné trop de publicité. Il a voulu mettre de son côté les gens étrangers à la littérature grecque, et je ne lui envie pas leurs suffrages. Je n'ai écrit en effet que pour les savans, et surtout pour les étrangers qui croient, d'après la place qu'il occupe, qu'il jouit en France de quelque considération parmi ceux qui se livrent à la littérature ancienne. Je voulois les détromper, et je crois y avoir réussi. Dorénavant, il peut écrire et faire écrire ce qu'il voudra dans les journaux; je ne m'occuperai plus de lui ni de ses ouvrages, jusqu'à ce que sa traduction complète des Œuvres de Xénophon paraisse; elle mérite un examen d'autant plus sévère, qu'il ne faut pas que les étrangers puissent croire que c'est faute de savans plus en état que lui de la faire, que le gouvernement, alors existant, s'est adressé au C. Gail. E. C.

---

## A N T I Q U I T É S.

*MONUMENS antiques, inédits, ou nouvellement expliqués. Collection de statues, bas-reliefs, bustes, peintures, mosaïques, gravures, vases, inscriptions, médailles et instrumens tirés des collections nationales et particulières, et accompagnés d'un texte explicatif; par A. L. MILLIN, conservateur des antiques, médailles et pierres gravées de la Bibliothèque nationale de France, etc. etc. Tome I, I.<sup>re</sup> livraison, 68 pag. in-4.<sup>o</sup> et IX planches.*

Chaque volume de cet ouvrage, imprimé chez *Didot jeune*, sur beau papier, sera composé de cinquante feuilles de texte, et d'au moins quarante planches, et distribué en six livraisons. Chaque livraison coûte 6 fr., prise à Paris, et 6 fr. 60 cent., franche de port, dans les départemens. A Paris, chez *Laroche*, rue Neuve-des-Petits-Champs, n.<sup>o</sup> 11; *Fuchs*, rue des Mathurins; *Levrault*, quai Malaquais; *Kœnig*, quai des Augustins. A Londres, chez *Evans*, Pall-Mall, n.<sup>o</sup> 26; *Deboffe*, Gerard-Street. A Weimar, au comptoir d'industrie. A Florence, chez *Molini*.

CETTE collection de monumens inédits est destinée à faire suite aux recueils de Caylus (1) et de Guat-

(1) Recueil d'antiquités égyptiennes, grecques et romaines Paris, 1756 et suiv. VII vol. in-4.9

tani (2), qui sont dans le même format, et contiennent un grand nombre de monumens, dont les gens de lettres et les artistes ont fait un usage utile pour l'explication d'une foule de faits relatifs à l'histoire des arts et de l'antiquité.

La France renferme beaucoup de monumens intéressans, et plusieurs de ces monumens sont absolument inconnus. Ceux qui appartiennent à des particuliers sont exposés à être dispersés : ce sont ceux que le C. Millin s'attache spécialement à faire dessiner et à décrire.

Nos collections publiques, et principalement celle de la *Bibliothèque nationale de France*, possèdent en ce genre des trésors inestimables. Quoique beaucoup des monumens que ce dernier établissement renferme ayent été publiés dans les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, dans les recueils de Montfaucon et de Caylus, dans ceux de Mariette, dans les ouvrages numismatiques de Morel, Vailant, Pellerin et Barthelemy, il en reste encore beaucoup qui n'ont point été décrits ou figurés.

Le goût qui a porté le C. Millin vers la science des antiquités, et qui lui a mérité, à si juste titre, la confiance dont le gouvernement l'a honoré, l'a engagé à publier ce recueil, qui, par sa variété, pourra plaire aux savans et aux artistes.

Les gravures sont de la plus grande fidélité, et plus ou moins terminées, selon la nature et l'intérêt des objets qu'elles représentent. Plusieurs sont finement exécutées au burin, d'autres à l'eau forte

(2) *Monumenti antichi inediti*. Rom. 1784-1789, VI vol. in-4.º

et au simple trait. Quelquefois , mais rarement , il n'y a qu'un seul sujet , d'un petit volume , sur une planche ; quelquefois aussi les planches sont doubles , et ne comptent cependant que pour une.

Le C. Millin s'est plus étendu dans ses explications , qu'il ne l'auroit fait , s'il n'avoit destiné cet ouvrage qu'aux antiquaires ; mais il a désiré qu'il pût être lu et entendu par les gens du monde et les artistes : c'est ce qui l'a engagé à expliquer dans les notes les passages classiques et les termes peu usités. Il a aussi profité des occasions que lui fournissoient les différens sujets , pour traiter quelques questions qui n'ont pas été discutées , ou qui ne l'ont pas été dans des ouvrages français.

L'archæologie , ou science de l'antiquité , se partage en trois branches : la *numismatique* , ou science des médailles ; la *palæographie* , ou science des inscriptions , et l'*antiquité figurée* , ou connoissance des monumens qui appartiennent spécialement à l'art du dessin. On trouvera dans cette collection des monumens relatifs à chacune de ces branches.

Cette première livraison contient , dans sept dissertations , l'explication de divers monumens , figurés sur neuf planches. Nous allons indiquer le contenu de chacune.

I. Description d'un camée sur sardonx , qui représente *les chevaux de Pélops* ( pl. 1 ) , et qui se trouve au Cabinet des antiques de la Bibliothèque nationale , dans le catalogue manuscrit duquel il est porté sous le nom *des Vainqueurs à la course*. Les lecteurs du *Magasin* connoissent cette dissertation ;

elle a été insérée dans ce journal, année VI, t. 2, pag. 7 et suiv.

II. *Explication d'une médaille de bronze, d'Héraclium, dans la Chersonèse Taurique* (pl. 2). Cette médaille est du nombre de celles qui sont importantes pour la géographie et l'histoire, parce qu'elles conservent les noms de villes peu connues, et qu'elles retracent quelques usages des peuples qui les ont habités. Le type de celle-ci est d'un travail grossier; il offre un arc et une massue d'une forme singulière, ce qui amène naturellement des observations sur les Scythes qui ont habité la partie du nord de la Chersonèse Taurique, où étoit Héraclium; d'autres, sur la forme de l'arc scythique, comparée, dans Athénée, à celle du plus ancien sigma. La médaille qui fait le sujet de cette dissertation, offre la figure de cet arc. Le C. Millin pense « que cette  
« médaille a été frappée avant l'époque où les rois  
« du Bospore avoient fixé leur résidence à Pantica-  
« pée, ou du moins avant le règne de Pærisades I,  
« le premier roi du Bospore, dont il nous reste des  
« médailles; car les médailles de Pærisades ont été  
« faites par des monétaires qui avoient quelques idées  
« de l'art, et celle-ci n'annonce pas même les pre-  
« miers élémens du dessin. »

III. *Description d'une urne cinéraire*, d'une belle forme, avec une inscription qui fait voir que c'est celle de *Cæsennia*, mère de *Grapius*. Cette urne se trouve dans la belle collection de monumens et de curiosités de tous les genres, de M. *Van Hoorn*, membre des Académies de Cortone et de Cassel. Le

C. Millin rappelle , à cette occasion , en peu de mots , les usages des Romains , relatifs à la combustion des morts et à l'*ossilegium* ou l'action d'en recueillir les os. Il indique les inscriptions où se trouve le nom de Cæsennia , et il observe que les ornemens de l'urne , qui consistent en feuilles de lierre et de vignes , indiquent que la mère de Grapius avoit été initiée dans les mystères.

Le C. Millin se propose de faire connoître successivement , par ce recueil , les médailles inédites ou non figurées que contient la collection nationale. Il a consacré la IV.<sup>e</sup> dissertation à la description de quatre médailles de Panticapée ( pl. 4 ) , la ville la plus considérable de la Chersonèse. Il donne d'abord l'histoire succincte de cette ville ; ensuite il décrit les quatre médailles , dont trois sont inédites ; la quatrième a été mal figurée dans l'ouvrage de Pellerin ; les autres ne l'ont point été. A l'occasion de la seconde , qui offre une tête barbue avec une épaisse chevelure , couronnée de lierre , le C. Millin établit , d'après les monumens et les auteurs anciens , la différence entre les représentations de Pan et de Silène qui ont souvent été confondues. La tête qu'on voit sur cette médaille , doit être regardée comme celle de Pan , et comme un type parlant de Panticapée. Il établit également , contre Havercamp , que la tête qu'on voit sur les médailles de Vibius Pansa , est celle de Pan et non pas celle de Silène.

La V.<sup>e</sup> dissertation traite d'un vase grec , orné d'une peinture représentant la mort d'Actæon. Le C. Millin traitera en détail les points de la mytho-

logie que les monumens lui donneront occasion de discuter , lorsqu'ils ne l'auront point été de cette manière. Il cite plusieurs dissertations du même genre , et fait voir combien elles ont d'utilité pour l'histoire de la littérature , des arts et de la haute antiquité. Passant au mythe d'Actæon , il montre d'abord l'importance de la chasse , dans les premiers temps de la civilisation des peuples , et combien ceux-ci honoroient la mémoire des chasseurs habiles qui purgeoient leur pays des bêtes féroces. Il explique ensuite le mythe d'Actæon avec toutes ses circonstances , ce qui lui fournit l'occasion de relever les inexactitudes mythologiques de quelques poètes et de quelques artistes , et il termine par l'énumération et la comparaison des monumens qui représentent cette même histoire. Ce vase appartient au C. Lenoir , qui l'a rapporté d'Italie ; il est gravé avec son revers aux planches VI et VII.

La VI.<sup>e</sup> dissertation traite d'une médaille en argent de Pacatianus , figurée ( pl. 8 ) , et acquise , depuis peu de temps , par le cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale. Le C. Millin rappelle les différentes opinions des numismatistes sur cet empereur , dont le nom ne se rencontre dans aucun écrivain ; et il fait voir ce que ses médailles , dont la première a été trouvée dans les Pyrénées , par le P. Chamillard , peuvent nous apprendre sur son histoire. Cette médaille est importante en ce qu'elle fixe , d'une manière incontestable , les noms de Pacatianus , et l'époque à laquelle il a régné ; enfin en ce qu'elle fortifie l'opinion de Chamillard , déjà



approuvée par Eckhel , mais qui n'étoit fondée sur aucun témoignage historique. D'après cela , il devient extrêmement probable que Pacatianus n'est qu'un surnom ; que le nom de cet empereur est *Titus Claudius Marinus Pacatianus* , et que les médailles qui portent le nom de Pacatianus et celui de Marinus , doivent être réunies et irrévocablement placées entre Philippe II et Trajan Dèce. Quant à la différence des traits de la figure de Marinus Pacatianus , qui est jeune , et qui a des cheveux touffus , et de celle des médailles frappées à Philippopolis , avec la légende ΘΕΩ ΜΑΡΙΝΩ , qui annonce la vieillesse , qui est chauve , et dont le nez est long et arqué , d'une manière à faire voir que c'est un portrait , le C. Millin pense que ces deux personnages sont de la même famille , mais deux êtres différens ; que Marinus Pacatianus , couronné par les légions de Moesie et de Pannonie , perdit , à peu près dans le même temps , son père ; et que les habitans de Philippopolis , pour lui témoigner leur attachement , divinisèrent la mémoire de ce vieillard comme celle des empereurs , et firent frapper cette médaille de consécration , sur laquelle on lit seulement ΘΕΩ ΜΑΡΙΝΩ , au divin Marinus , sans aucun prénom. ni surnom. Quelque opinion qu'on se forme des différentes conjectures formées au sujet de Pacatianus , il reste toujours constant que la médaille , nouvellement acquise par le cabinet national , fixe l'époque à laquelle *Ti. Cl. Mar. Pacatianus* fut proclamé empereur , et qu'elle mérite , sous ce rapport , toute l'attention des antiquaires.

Le C. *Michaux*, savant botaniste, de retour de son voyage en Perse, avoit rapporté un marbre roulé, chargé des deux côtés d'une inscription en caractères persepolitains, au dessus de laquelle on voyoit différentes figures d'animaux et autres, sans doute relatives au contenu de l'inscription. Ce monument, extrêmement curieux, et différent de tous les numens persepolitains publiés jusqu'à présent, se trouve aujourd'hui dans le cabinet des antiques de la Bibliothèque nationale. Les planches VIII et IX offrent la copie fidelle des deux côtés de ce marbre. Le C. Millin avoit adressé, il y a quelques temps, des plâtres ou des dessins de ce monument aux savans qui s'occupent de l'explication des inscriptions persepolitaines, à MM. Münter, Herder, Ouseley, Hager, Henley, et Silvestre de Sacy; il a inséré dans ce cahier la gravure de ce monument, pour lui donner la plus grande publicité, afin que tous les savans qui s'occupent de cet objet puissent être à même de l'étudier. Dans la VII.<sup>e</sup> dissertation, le C. Millin, après avoir rappelé les travaux des savans qui se sont occupés des antiquités de Persepolis, se borne à déterminer, autant qu'il est possible, les animaux figurés sur ce marbre; il les compare avec ceux qui se rencontrent sur d'autres numens, fait quelques remarques sur le signe pyramidal, qui est la base de l'alphabet persepolitain, qui est placé sur un autel, et termine par quelques observations sur le genre des caractères, et leur position dans l'inscription.

La seconde livraison de ce recueil paroîtra à la fin du mois de ventose. W.

---

# VARIÉTÉS, NOUVELLES

ET

CORRESPONDANCE LITTÉRAIRES.

---

## NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

R O M E.

*Description d'un Perroquet né à Rome en*  
1801.

Pendant que l'avocat *Jean-Antoine PASSERI* étoit au service du saint-siége , à Avignon , en qualité d'avocat et procureur-général , il fit successivement acquisition de deux perroquets , de l'espèce que les naturalistes appellent amazone. L'un et l'autre étoient tellement apprivoisés , qu'on les laissa toujours courir en pleine liberté dans les appartemens , comme deux pigeons , quoiqu'ils eussent leur cage ordinaire et le pied pour s'y poser. Les caresses réciproques qu'ils commencèrent à se faire dès qu'on les eut réunis , et la vie inséparable qu'ils menèrent , firent penser facilement qu'ils étoient d'un sexe différent. Le mâle répéta assez bien quelques paroles en français , et chanta un air en langue provençale ; la femelle , peut-être par un défaut d'éducation dans sa

première jeunesse (1), n'a jamais proféré une parole intelligible ; seulement, lorsqu'elle demandoit quelque chose ou qu'elle se fâchoit, elle pousoit un cri aigu et désagréable.

Leur nourriture ordinaire consiste en graines de *tournesol* ou de *safran*, du fruit, de la soupe ou du potage de pâte, du riz et des légumes, et quelquefois un peu de viande, surtout lorsqu'elle est grasse. Au défaut des graines ci-dessus indiquées, ils sont accoutumés à manger des graines de chanvre, et même du blé de Turquie.

Quoiqu'ils ne montrent pas un trop grand desir de boire, ils boivent cependant quelquefois de l'eau destinée pour les poules, en plongeant leur bec dans le vase qui contient l'eau, et en l'avalant la tête levée. Ils aiment cependant à avoir de l'eau à leur disposition, pour pouvoir s'y baigner de temps en temps ; le mâle, quand il le peut, cherche alors à se plonger tout-à-fait, ce qui paroît le rendre plus content ; la femelle, au contraire, quoiqu'elle boive plus fréquemment que le mâle, déteste de se plonger, et devient souvent inquiète lorsque le mâle se baigne près d'elle, et qu'en se débattant avec ses ailes, il lui jette de l'eau.

Lorsqu'en 1789, les événemens obligèrent leur maître de quitter subitement la ville d'Avignon ; quoiqu'il perdit tout ce qu'il possédoit, il ne voulut pas abandonner ces deux animaux, qui lui avoient

(1) Le propriétaire en avoit fait l'acquisition sur les galères de Marseille.

souvent donné une distraction agréable , au milieu de ses importantes occupations. Il les emporta avec lui, ce qu'il pouvoit faire d'autant plus facilement , qu'il possédoit déjà les boîtes (2) dans lesquelles ces oiseaux peuvent être transportés aisément , et sans leur faire de mal.

Lorsque le pape Pie VI donna à M. Passeri une autre destination, et qu'il le nomma gouverneur de Forlì , il emporta aussi avec lui ses deux fidèles compagnons d'exil. C'est là qu'il eut occasion d'observer, qu'au commencement du printemps, ces deux animaux se sentoient portés à la propagation de leur espèce. Leurs caresses étoient extraordinaires ; la femelle surtout se montrait très-inquiète lorsque le mâle ne répondoit point à ses signes d'amour. Leur jalousie réciproque les unit tellement, qu'ils allèrent jusqu'à vouloir battre leur maître, lorsqu'il faisoit semblant de vouloir caresser l'un ou l'autre.

(2) Ces boîtes s'appellent *sabots*, parce qu'elles ont la forme de sabots de bois dont se servent les campagnards. Ce sont des cassettes en forme de souricières, assez larges pour pouvoir contenir l'oiseau qu'on y introduit par une extrémité, au moyen d'une petite porte qu'on lève et qu'on baisse dans une coulisse. Cette boîte est traversée par un bois travaillé au tour, sur lequel se perche le perroquet. A l'autre bout de la boîte, il y a une ouverture fermée par un châssis et un treillage en fil de fer, de sorte que l'oiseau ne peut pas sortir, et qu'il peut néanmoins voir et respirer. Lorsqu'on l'a fait entrer de cette manière, il ne peut plus se retourner ; ainsi, pour le faire sortir, on lève le châssis ou la porte de devant, sous laquelle il y a, dans l'intérieur une petite cassette dans laquelle on place la nourriture nécessaire pour le voyage.

Enfin , au mois de mars 1793, ils s'accouplèrent (3), et, au mois d'avril, la femelle déposa, sous le foyer de la cuisine et dans les cendres, deux œufs, semblables en tout à ceux des pigeons.

A cette époque, la destination de M. Passeri fut encore changée, et il fut envoyé à Valentano. Il y fit apporter les œufs et ses oiseaux. Dans ce nouveau pays, ils s'accouplèrent régulièrement dans leurs mois accoutumés, et la femelle pondit tantôt deux, tantôt trois œufs, pendant quatre années consécutives que M. Passeri resta dans cet endroit; elle les couva avec la plus grande attention et le plus grand zèle pendant un espace de temps assez considérable, mais toujours inutilement (4).

(3) Quand la nature excite les perroquets à l'amour, la femelle tourne en rond par terre; elle étend les ailes, et fait la roue avec sa queue comme le paon; le mâle la suit sur le champ, jusqu'à ce qu'elle se prête à ses desirs. L'accouplement se fait à la manière de la plupart des oiseaux, c'est-à-dire, que le mâle se place sur la femelle, à cette différence près que le mâle ne s'abandonne point sur le dos de la femelle, et qu'il ne s'y place pas non plus sur une ligne horizontale; mais, pendant l'acte de la génération, l'un et l'autre tiennent le bec fixés en terre; le mâle pose une seule de ses pattes sur le dos de la femelle, qui appuie sa poitrine tout-à-fait par terre, et avec l'autre, il se tient ferme sur le sol. Leur accouplement n'a lieu qu'aux mois de mars et d'avril, et ils ne le répétèrent pas aussi souvent que beaucoup de nos oiseaux domestiques.

(4) On a observé que la femelle, lorsqu'elle veut pondre les œufs, cherche ordinairement un lieu caché et doux; qu'elle les dépose ou dans les cendres ou dans un espèce de nid qu'elle s'est fait avec son bec et ses picds; à peine les œufs sont-ils pondus, qu'elle ne les abandonne plus; elle se met dessus, et cherche à les tenir bien couverts et chauds.

M. Passeri fut encore déplacé, et envoyé de Valentano à Anagni; mais, peu de temps après, l'armée française ayant occupé l'état ecclésiastique, M. Passeri fut arrêté et retenu prisonnier pendant 50 jours dans le château S. Ange; ensuite il fut déporté dans le royaume de Naples, où, cependant il ne put pas s'introduire, faute de passeport. Il resta alors quelques mois à Terracina, où il fut dépouillé de tout ce qu'il avoit; ce pays ayant été abandonné au pillage, pour avoir tenté une contre-révolution.

Il réussit encore cette fois à sauver ses deux perroquets, parce qu'il les avoit laissés auprès de sa famille, en quittant Anagni.

Le général français Girardon, et le sénateur Zaccaloni arrivèrent à cette époque, en qualité de commissaires d'Anagni, à Terracina. Instruits, par les habitans mêmes d'Anagni, de la conduite de M. Passeri, et convaincus de son innocence, ils lui accordèrent la permission de retourner à Rome. Sa

elle les couvre l'espace de quarante jours, pendant lesquels elle ne sort du nid que très-rarement, et seulement pour ses évacuations qui, dans ce temps, sont plus copieuses qu'à l'ordinaire, et consistent en une matière liquide et visqueuse. Le mâle se place dans un lieu un peu élevé, fait sentinelle auprès de la femelle, et ne permet à personne de l'aborder; il la regarde toujours et avec des yeux de complaisance. De temps en temps il va chercher à manger; à peine a-t-il avalé, il court auprès de la femelle, qui ouvre son bec; le mâle y introduit le sien, et y rejette la nourriture qu'il a prise et avalée, à peu près comme le pratiquent les pigeons à l'égard de leurs petits; c'est ainsi que la femelle vit pendant tout le temps qu'elle couve.

famille y ayant été également rappelée, il reentra en possession de ses perroquets.

Ceux-ci furent placés dans une petite chambre exposée au soleil du midi. Dans les premiers jours du mois de juin 1800, la femelle pondit deux œufs dans un réchaud, qu'on avoit par hasard laissé dans un coin de la chambre, avec un peu de cendres; ils furent couvés pendant 41 jours, avec tout le soin dont il a été parlé ci-dessus. Le 15 juillet, l'un de ces œufs s'ouvrit dans le milieu, et il en sortit un petit oiseau, qui à peine pouvoit soutenir la tête; mais, le matin suivant, celui-ci fut trouvé mort, et la mère abandonna l'autre œuf (5).

Au printemps de cette année 1801, la femelle pondit trois œufs dans le même réchaud, et les couva avec la même attention. Le 24 juin, au soir, on remarqua que la coque de l'un des deux œufs étoit cassée, et on entendit un petit cri qui indiqua la naissance du petit oiseau. Afin que celui-ci ne courût pas le même risque que celui de l'année passée, on eut soin de substituer au réchaud un petit panier d'osier, au fond duquel on plaça quelques morceaux de linge, et dessus les deux autres œufs et le petit perroquet qui venoit d'éclorre. Alors la mère continua à les couvrir (6).

(5) Comme ces animaux sont lourds et mal-adroits, il paroît que la mère aura écrasé le petit par son propre poids, à cause de la place étroite où elle avoit pondu et couvé ses œufs.

(6) On a observé que la femelle a fait deux ouvertures vers le milieu du panier, l'une horizontalement vers l'autre. On ne sauroit



On continua de donner au père et à la mère la nourriture ordinaire. Le mâle l'apporta fréquemment à la femelle, et celle-ci la partagea avec son petit qui, pendant plusieurs jours, resta sans aucune marque de plumes et avec les yeux fermés.

Le 12 juillet, on entendit différens cris du petit perroquet : on vit que c'étoit pour demander à manger, parce que le mâle accourut sur le champ pour le donner à son petit.

Le 14, il commença à ouvrir les yeux, et on vit paroître sur son dos différens petits tuyaux de plumes, semblables à celles qui paroissent sur les pigeons et d'autres petits oiseaux qui naissent avec des plumes.

Le 16, ces plumes ou tuyaux de plumes s'observèrent sur le corps entier.

Le 22, ces tuyaux commencèrent à se développer et à se former en plumes ou penes.

Le 24, les ailes commencèrent à se couvrir de plumes vertes.

Lorsque quarante jours furent accomplis, on les vit entièrement couverts de plumes, et la mère, qui jusqu'alors avoit toujours dormi auprès de son petit, l'abandonna, comme si elle l'avoit émancipé; depuis ce temps, elle alla dormir comme auparavant auprès de son mâle.

Le jeune perroquet avoit sur le corps des plumes d'un vert vif; celles des ailes, quoique vertes en

dire si c'est par cet instinct destructeur qui caractérise ces animaux, ou pour procurer à son petit une issue plus commode hors du panier, lorsqu'un jour il seroit en état de s'en servir.

grande partie , étoient mêlées de plumes rouges , bleues et violettes , et les extrémités vers le cou étoient jaunes et rouges ; les plumes qui couvroient la tête , étoient vertes avec une raie jaune vers le bec ; les plumes qui étoient les plus près des pieds , étoient aussi de couleur jaune.

On ne sauroit encore juger de quel sexe il est , parce qu'il approche indistinctement du père et de la mère , lesquels , quoiqu'il mange seul , lui donnent quelquefois alternativement la bécquée. Il paroît cependant qu'il ressemble plus au père qu'à la mère (7).

---

## L O N D R E S .

### *Publications nouvelles et intéressantes.*

Le voyage de *Mac-Kensie* au nord-ouest de l'Amérique , annoncé dans ce *Magasin* , vient à peine de paroître à Londres , qu'une nouvelle expédition , pour frayer un chemin par terre jusqu'à l'Océan Pacifique , vient d'être entreprise.

MM. *Thomson* et *Mac-Gilvery* , de la Compagnie canadienne , sont partis , avec un gros détachement d'Indiens , le mois d'avril de cette année ( 1801 ) , d'*Edmonthouse* , qui gît sous le 113.<sup>e</sup> degré 40 min.

(7) Jusqu'à présent tous les essais pour faire propager les perroquets dans notre climat ont été infructueux. Il est assez curieux que , dans la même année , on ait vu deux phénomènes à peu près du même genre , la naissance d'un lion à la ménagerie du Jardin du Muséum d'histoire naturelle à Paris , et celle d'un perroquet à Rome.

Longitude occidentale de Greenwich, et sous le 53.<sup>e</sup> degré 42 min. latitude septentrionale; pour explorer la grande rivière *Takoutché Tessé* ou *Colombia* ( qui est au delà des *Stony-Mountains*, ou des grandes montagnes de pierre nouvellement découvertes), jusqu'à son embouchure dans la mer Pacifique, qui est sous le 46.<sup>e</sup> deg. 18 min. de latitude, et sous le 23.<sup>e</sup> degré 54 min. longitude ouest de Greenwich. Cette expédition traversera lesdites montagnes de pierre, environ 6 ou 7 degrés plus au midi de l'endroit où *Mac-Kensie* les a traversées.

Le fameux géographe anglais *Arrowsmith*, après avoir publié sa grande et superbe carte de l'*Asie*, va donner incessamment aussi celle de l'*Afrique*, avec toutes les nouvelles découvertes de *Mungo-Park*, de *Brown* et *Hornemann*, dont les dernières nouvelles qu'on a eues sont datées de *Mozouk*, capitale du royaume de *Fezzan*, environ 300 milles d'Angleterre au midi de *Tripoli*. Toute la côte de l'Afrique sera dressée d'après les plus récentes observations astronomiques, faites par les navires anglais. Il en résulte, entre autres, que toute la côte de *Guinée* a été jusqu'ici placée trois degrés et demi trop à l'est.

Cette carte de l'Afrique, qui est déjà presque achevée, sera suivie d'une grande carte de l'Amérique septentrionale, depuis le 30.<sup>e</sup> jusqu'au 70.<sup>e</sup> dégr. de latitude nord, et depuis le 45.<sup>e</sup> jusqu'au 170.<sup>e</sup> dégr. de longitude ouest de Greenwich. Elle offrira pareillement toutes les nouvelles découvertes dans cette partie du monde, faites jusqu'à ce moment-ci. Elle contiendra les sources du *Missesouri* et du *Mis-*

*se-Sippi*, avec leurs vraies latitude et longitude ; jusqu'ici inconnues. Elle montrera les différentes chaînes de montagnes qui séparent les rivières, qui coulent, soit dans l'Océan Atlantique, soit dans la baie de Hudson, dans la mer du nord ou dans l'Océan Pacifique. Cette carte, qui est la plus curieuse de toutes, sera accompagnée d'un mémoire.

Ce même géographe possède aussi toutes les cartes de l'expédition de *Malaspina*, relatives à la côte méridionale de l'Amérique. Ces cartes ont été prises par les Anglais, et vont être publiées dans leur temps.

Enfin, ce même géographe a publié aussi, au mois d'août dernier, une excellente carte de la mer Pacifique, dans laquelle se trouvent non-seulement toutes les découvertes faites par les capitaines *Portstock*, *Dikson*, *Meares*, *Colnet* et *Vancouver*, mais aussi les plus récentes découvertes maritimes, comme le groupe des îles de *Kingsmill*, près de l'équateur, découvertes par le capitaine *Watshouse*, la terre de *Van-Diemen*, avec le détroit de *Basse*, découverts par le lieutenant *Flinders*, etc. Il vient de paroître, à Londres, une description de cette terre de *Van-Diemen*, qui est maintenant reconnue être une île, faite par M. *Flinders* lui-même, après son retour en Angleterre, accompagnée de trois cartes, et dédiée à sir Joseph Banks. — Prix, une guinée. Elle se vend chez le même M. *Arrowsmith*, à Londres, Rathbone place, n.º 24.

Quant au voyage de M. *Souer* à l'Océan Oriental, annoncé, il y a quelque temps, dans le *Magasin encyclopédique*

*encyclopédique*, nous pouvons leur donner la nouvelle qu'il est à la veille de paroître aussi, sous le titre : *Account of an expedition to the eastern Ocean*, ou *Relation d'une expédition à l'Océan oriental*. — Il n'en est pas de même du troisième voyage, annoncé dans le même *Magasin*, qui est celui du capitaine *Broughton* ; on ne sait pas encore, à Londres même, quand il le publiera.

Le libraire GEISWEILER, à Londres, se propose de publier, par cahier, une nouvelle traduction du poème de GËTHER, intitulé *Hermann et Dorothee*. L'impression sera soignée avec tout le luxe possible, et l'ouvrage sera orné de belles gravures, dont les dessins seront faits par une des premières artistes de l'Angleterre. On desire d'autant plus voir paroître cette nouvelle traduction, que celle que HOLWOFT a publié du même poème, est parfaitement manquée.

La traduction métrique du *Bayard* de KOTZEBUE, par BERESFORD, l'éditeur de l'*Erato* et du *German Songster*, se trouve, depuis plusieurs mois, entre les mains de SHÉRIDAN, le principal entrepreneur de Drury-Lane. Cette pièce, arrangée par Shéridan, doit y être jouée cet hiver, sous le titre de *Blanca*.

Le célèbre helléniste PORSON vient de donner une célèbre édition des *Phéniciennes* d'Euripides, d'après le même plan qu'il a donné l'*Hécube* et l'*Oreste*, du même tragique. L'érudition et les preuves ingénieuses, dont il sait appuyer ses corrections, la plupart très-heureuses, doivent lui mériter l'estime, même de ceux qui ne sont pas du même avis que

lui, tel que M. Hermann à Leipsic. On imprime dans ce moment *Médée*. Il y a quelque temps que ce savant philologue étoit occupé à comparer un manuscrit de l'Odysée, qui appartient à la Bibliothèque harléienne. Le résultat de la collation de ce manuscrit sera publié à la fin d'une nouvelle édition de l'Iliade et de l'Odysée, qu'on imprime à Oxford, en quatre petits volumes in-4.<sup>o</sup>, avec un caractère très-beau. On prétend que quelques lords et des personnes riches, qui desiroient posséder une édition d'Homère, dans laquelle on pût lire dans une chaise de poste, sans se fatiguer, ont fait les frais de cette édition, et que, pour cette raison, elle n'entrera presque point dans la librairie. A l'exception d'une petite préface de Porson, sur la collation du manuscrit dont il vient d'être question, et d'un petit avant-propos d'un anonyme, à la tête de l'édition, elle ne contiendra ni notes, ni additions. Par l'avant-propos, on voit qu'en général on a conservé le texte de Clarke, à l'exception de quelques passages, où on a suivi l'édition du C. d'Ansse-de-Villoison, et les leçons d'un manuscrit de l'Iliade, qui se trouve à Oxford, et de quelques corrections qu'offroit, dans l'Odysée, le manuscrit de la Bibliothèque harléienne.

Jusqu'à présent on n'a encore terminé à Oxford que la cinquième partie de l'édition in-4.<sup>o</sup> du *Plutarque* de Wyttenbach ; le texte est donc entièrement imprimé. Wyttenbach a vendu, à ce qu'on prétend, son manuscrit 30 mille florins. Il dépend donc maintenant des éditeurs d'imprimer, plus ou moins

rapidement, selon que leur commodité le leur permet. Si l'on juge d'après la célérité ou plutôt la lenteur qui a été mise dans l'impression d'ouvrages semblables, il faudra au moins une dizaine d'années pour terminer l'ensemble.

Une nouvelle importante, et que les hellénistes apprendront avec plaisir, c'est que le manuscrit des notes, qu'on croyoit perdu et englouti par la mer depuis deux ans et demi, s'est retrouvé depuis peu à Hambourg. On espère que l'impression en sera bientôt faite à Oxford.

Le Mémoire de M. WHITE, sur la colonne de Pompée, intitulée *Ægyptiaca or Observations on the Antiquities of Ægypt* (2 vol. gr. in-4.<sup>o</sup> Oxford, at the University Press. 1801) a fait qu'il a paru enfin un autre ouvrage d'Abdollatif, pour lequel on avoit reçu des souscriptions, chez différens libraires, depuis plus de soixante ans.

Les derniers papiers anglais disent que l'abbé DELILLE a achevé sa traduction du *Paradis perdu* de Milton, et cet ouvrage, qui a été acheté par des négocians anglais, va être envoyé à Paris, pour y être imprimé. Ces mêmes papiers ajoutent que l'abbé Delille vient de conclure, avec un imprimeur de Paris, un marché de plusieurs autres ouvrages qui paroîtront dans l'ordre qui suit : *Malheur et Pitié*; *l'Imagination*; *les Trois Règles de la Nature*; et *l'Enéide*; et qu'il se propose après cela, de donner une traduction complète, et en vers, de *la Jérusalem délivrée*.

## F R A N C E.

*Institut départemental de Rennes.*

L'Institut départemental de Rennes a tenu, le 30 frimaire dernier, une séance publique. Le C. Félix MAINGUY, bibliothécaire en chef, professeur de bibliographie et d'histoire littéraire, l'a ouverte, en qualité de président, par un discours sur les Académies des différens siècles et des différentes nations de l'Europe.

Le C. BRAILLARD, secrétaire, a rendu compte des travaux de la société depuis son établissement.

Le C. BERTIN, conseiller de préfecture, a tracé le tableau des terres du département d'Ille-et-Vilaine, avant la révolution; il a gémi de l'abjection où le plus noble des arts se trouvoit alors plongé, et payé un tribut de reconnoissance à la législation réparatrice qui lui a rendu sa dignité.

Le C. DELAPORTE, juge au tribunal d'appel, a lu un mémoire où il établit que les enfans abandonnés doivent être élevés à la campagne.

Le C. TUAL, médecin, après avoir témoigné ses regrets de voir la botanique peu cultivée dans le département, a engagé les amateurs de cette science à se réunir à lui pour en rédiger la *flore* complète.

Le C. DANTHON, professeur d'histoire naturelle et d'hygiène, a lu un mémoire sur quelques phénomènes physico-météorologiques et médicaux, observés dans un voyage qu'il a fait sur les Alpes.



La séance a été terminée par la lecture d'un poème du C. BRAILLARD, ayant pour titre : *Le Collège abandonné*, imitation souvent heureuse du *Village abandonné* de Goldsmith.

---

*Société d'agriculture du Gard.*

La Société d'agriculture du Gard va rassembler les descriptions et les modèles des charrues les plus généralement usitées dans ce département, pour les transmettre ensuite à la Société d'agriculture du département de la Seine. Il est ouvert une souscription au secrétariat de la préfecture, pour recevoir les sommes déposées par les citoyens pour participer aux frais d'acquisition, de transport et d'épreuves que la Société de la Seine se propose de faire.

---

*Société d'agriculture du Mont-Blanc.*

La Société libre d'agriculture du département du Mont-Blanc, d'après l'invitation du C. SOCQUET, professeur de physique et chimie expérimentales à l'École centrale de ce département, vient d'ouvrir une souscription pour former un cabinet et un laboratoire complet de physique et de chimie. La mairie de Chambéry a souscrit pour une somme de 600 fr., et le C. MANSARD, membre du Corps législatif, pour 400 fr.

*Société d'agriculture de Seine et Marne.*

La Société d'agriculture , de sciences et d'arts du département de Seine-et-Marne , séante à Meaux, vient de décerner une médaille d'or de 144 fr. au C. DEGENHARD ( de Mayence ), adjoint des archives de la préfecture du Mont-Tonnerre, pour un très-bon mémoire sur l'organisation d'une école spécialement consacrée aux enfans destinés à l'agriculture.

---

*Cabinet de physique , à Bourges.*

Le C. Sigaud - de - la - Fond a donné son superbe cabinet de physique à la ville de Bourges , sa patrie , où il s'est retiré.

---

*Société d'émulation dans les départemens du Rhin.*

Le ministre de l'intérieur fait établir une Société d'émulation dans chacun des quatre nouveaux départemens du Rhin. Celles de la Roër , et du Rhin-et-Moselle sont déjà formées.

## P A R I S.

## I N S T I T U T N A T I O N A L.

*Séance publique du 15 nivose.*

Une notice sur la vie et les ouvrages de J. A. J. COUSIN, par le C. DELAMBRE.

Cet éloge, dont le style est sévère, a été écouté avec beaucoup d'intérêt. Les savans ne jettent point de fleurs sur la tombe de leurs confrères : ils y gravent des souvenirs utiles.

On a regretté de ne pas entendre la lecture d'un mémoire du C. DEGERANDO, sur l'éducation que le jeune sauvage de l'Aveyron reçoit du C. ITARD.

Le C. PRONY a lu une note des expériences qu'il a faites sur divers étalons de mesure, comparés avec le mètre de l'Institut et la toise dite du Pérou.

Le C. CAMUS a lu des notices sur l'exposition publique des produits de l'industrie française, qui a eu lieu dans les jours complémentaires an 6 et an 9.

Le rapport des CC. BERTHOLLET, GUYTON, VINCENT et TAUNAY, sur la restauration du tableau de RAPHAEL, connu sous le nom de *la Vierge de Foligno*, apportée d'Italie, fut écouté avec une extrême attention ; ce tableau peint sur bois, étoit fendu, courbé en deux endroits, écaillé dans plusieurs parties, et la peinture étoit piquée de vers. La surface a été rendue plane par un procédé très-

ingénieux ; mais ce qui étoit plus difficile encore , il falloit séparer le bois sur lequel ce tableau est peint : on y est parvenu , en en réduisant l'épaisseur à celle d'une feuille de papier , qui ensuite a été enlevée avec une lame de couteau. La peinture a été fixée sur une impression nouvelle , les parties recoquillées ont été aplanies avec de l'huile et un fer échauffé. Cette partie de la restauration a été parfaitement exécutée par le C. HACQUINS. La partie pittoresque , confiée au C. RÆSER , a eu le plus grand succès. L'accord des teintes nouvelles avec les anciennes avoit pour but de ne laisser apercevoir aucune différence entre ce qui étoit fait , et ce qu'il falloit refaire. L'habileté du C. Ræser a surmonté toutes les difficultés d'un travail qui exigeoit autant de prudence et d'attention que de zèle et de talens.

Le C. BUACHE a lu des observations sur l'ancienne carte des Romains , appelée communément *la carte de Peutinger* , et sur la géographie de *l'anonyme de Ravenne* ; c'est en les comparant qu'il a découvert plusieurs erreurs de la première ; il pense que les recherches à cet égard pourroient devenir plus utiles , si les deux itinéraires qui ont été plus particulièrement l'objet de son travail , étoient présentés en forme de table : les savans voyageurs multiplieroient leurs observations , et il en résulteroit des découvertes intéressantes.

La séance a été terminée par une notice de COLIN-HARLEVILLE , sur la vie et les ouvrages du C. DEMOUSTIERS , associé de l'Institut national.

Colin Harleville a l'aimable courage de n'écouter

jamais que sa sensibilité, et, sans s'inquiéter si ceux qui l'écoutaient, furent tous amis de Demonstiers, il a parlé comme s'ils l'étoient, et tous croyoient l'être. Quelques critiques de mauvaise humeur se plaindront peut-être du plaisir même qu'ils ont eu à l'entendre : que Colin-Harleville les laisse dire. On a comparé sa versification élégante et facile à celle de LA FONTAINE. Eh bien ! pour se rapprocher encore de son modèle, il faut bien que Colin-Harleville laisse aussi parler ses critiques.

---

*Prix décerné dans la séance publique du  
15 nivose.*

Dans la séance publique du 15 germinal an 8, la classe de littérature et beaux-arts avoit proposé pour sujet du prix qu'elle devoit décerner dans la séance publique du 15 nivose an 10, la question suivante :

*Analyser les rapports qui existent entre la musique et la déclamation.*

*Déterminer les moyens d'appliquer la déclamation à la musique, sans nuire à la mélodie.*

La classe a décerné le prix au mémoire enregistré sous le n.º 5, portant pour épigraphe :

*Incedo per ignes* (H O R A T.).

L'auteur est le C. FRAMERY, homme de lettres, demeurant à Paris.

La classe a décidé qu'il seroit fait mention honorable,

1.<sup>o</sup> du n.<sup>o</sup> 4 portant cette épigraphe :

S'il ne sent point du ciel l'influence secrète,

.....

.....

Pour lui Phébus est sourd, et Pégase est rétif.

BOILEAU.

2.<sup>o</sup> Du n.<sup>o</sup> 1, portant cette épigraphe :

*In harmoniis aliquid inest ad rempublicam conservandam utilitatis.*

### *Nominations à l'Institut national.*

L'Institut national, dans sa séance générale du 5 nivose, avoit à nommer à une place de membre de la classe des sciences physiques et mathématiques, section d'astronomie, vacante par la mort du C. BORIE. Il a élu pour cette place le C. LE FRANÇAIS-LALANDE qui a eu 253 votes. Le C. Bouvard en a eu 242, et le C. Burkard 165.

L'Institut, dans la même séance, a aussi élu M. JEFFERSON, président des Etats-Unis d'Amérique, pour être membre associé de la classe des sciences morales et politiques. La majorité des votes a été de 264. Le major Rennel en a eu 157, et le comte de Rumpford 169.

Dans la même séance, l'Institut a nommé à une place d'associé étranger pour la classe des sciences physiques et mathématiques, M. BANKS, pré-

sident perpétuel de la Société royale de Londres , et pour la classe de littérature et beaux - arts M. Haydn.

---

*Manuscrit de DOLOMIEU.*

DOLOMIEU laisse presque complet un ouvrage extrêmement intéressant sur la philosophie minéralogique. Il l'a composé pendant sa captivité. Le noir de fumée de sa lampe , délayé dans de l'eau , lui servoit d'encre : sa plume étoit un fragment d'os usé péniblement sur le pavé de sa prison , et la majeure partie de son travail a été écrite sur les marges et entre les lignes de quelques livres qu'on lui avoit laissés. Il a paru des fragmens de cet ouvrage dans le *Journal des Mines*. Ils font regretter que l'auteur n'ait pas pu y mettre la dernière main. Ce naturaliste vouloit introduire dans la minéralogie une nouvelle division , et réformer l'ancienne nomenclature.

---

*Société libre des sciences , lettres et arts.*

La Société libre des sciences , lettres et arts , a tenu sa 19.<sup>e</sup> séance publique , le 9 de ce mois , sous la présidence du C. LECHEVALIER. On y a fait les lectures suivantes :

Ferdinand BAYARD , l'un des secrétaires : *Le Compte rendu des travaux de la Société , pendant le trimestre de vendémiaire.*

DÉPERET : *Recherche philosophique sur les sons articulés.*

DELAGARDE : *La Taupe et le Mineur* : fable.

COMBES-DOUNOUS : *Si la volupté est un bien, elle n'est pas un bien solide* : dissertation traduite du grec de *Maxime de Tyr*.

COURNAND : *Epître en vers, sur l'éducation des jeunes personnes.*

BOLDONI : *Observations sur les premiers écrivains italiens.*

SAINT-MARCEL : *Bossuet* : anecdote en vers.

RENOU : *Notice historique sur le C. ANTOINE, architecte.*

LEFRANC : *Le jeune Arbre et le Jardinier. — L'Etranger et le Passant* : fables.

CADET-GASSICOURT : *Note sur l'analyse des vins.*

LAVALLÉE : *Quelques réflexions sur la nécessité de célébrer les belles actions civiles dans une république.*

GUILLAUMOT : *Essai sur les moyens de déterminer ce qui constitue la beauté essentielle en architecture.*

TAILLASSON : *Notice sur VATEAU, peintre de l'Ecole française.*

RABOTEAU : *Les Partis.*

### *Société des Observateurs de l'Homme.*

Le 29 frimaire, cette Société a tenu sa séance publique annuelle, sous la présidence du C. JUSSIEU.



Les lectures faites dans cette séance, sont :

1. Un *Aperçu des travaux entrepris par la Société des Observateurs de l'homme*. Par le C. JAUFFRET, secrétaire perpétuel de la Société.

2. Le même a lu le programme du sujet de prix proposé par la Société, pour être délivré dans sa séance publique du 29 vendémiaire an XII.

3. Le C. BOUCHAUD a lu un mémoire *Sur des erreurs en législation, qui ont été la principale cause de la décadence de quelques puissances*.

4. Le C. PFEFFEL a lu des réflexions sur *l'Origine du mot esclave*.

5. Le C. LEGOUT, voyageur, correspondant de la Société, a lu un *Mémoire sur les mœurs et la religion des Hindous*.

6. Le C. DEGERANDO, un morceau intitulé : *L'Hermitage du mont Vésuve, ou Méditation sur la solitude*.

7. Le C. SICARD a terminé la séance, en lisant un *Mémoire sur les avantages qui peuvent résulter, pour l'avancement de la science de l'homme, de l'observation des sourds-muets de naissance*.

*Programme du sujet de prix, proposé pour l'an 12, par la Société des Observateurs de l'Homme, dans la séance publique du 25 frimaire de l'an 10.*

L'homme, dès sa naissance, est modifié de mille manières, et par l'influence des objets qui l'environnent, et par celle des personnes qui communi-

quent avec lui ; mais jusqu'à quel point cette double influence des hommes et des choses, à laquelle est continuellement soumis l'enfant au berceau, contribue-t-elle à accélérer ou à retarder son développement physique, intellectuel et moral ? N'est-ce pas une égale erreur, ou de trop présumer, à cet égard, du pouvoir de la nature, ou de tout accorder aux causes qui la modifient ? Nous n'avons encore là-dessus que des conjectures, que des théories. Il nous manque une suite d'observations journalières, faites, en quelque sorte, au berceau de plusieurs enfans, pour déterminer d'une manière moins vague, jusqu'à quel point nous secondons ou nous contrarions la marche de la nature dans la première éducation, et jusqu'à quel point le génie et le caractère naissans peuvent gagner ou perdre par l'empire des circonstances.

La Société des observateurs de l'homme a senti l'importance de ce travail, et dans sa dernière séance publique, elle l'a proposé au zèle de ceux qui joignent le goût de l'observation au talent de bien observer, et qui, voués à une étude jusqu'à ce jour trop négligée, pensent avec raison que l'histoire exacte des progrès d'un enfant, sous le rapport physique et sous le rapport moral, doit, à proprement parler, servir de base à l'Histoire de l'homme.

Aujourd'hui cette compagnie appelle l'attention des philosophes sur un sujet non moins important. L'homme échappé à l'enfance, et arrivé à l'âge où il doit, par son travail, commencer à acquitter sa dette envers ses semblables, commence aussi à être soumis

à l'influence de la profession qu'il embrasse. De même qu'en portant les regards de l'imagination sur les diverses régions de la terre, nous remarquons, parmi les hommes qui les habitent, d'innombrables nuances de couleur, depuis le blanc pur jusqu'au noir lustré; il suffit de considérer la société avec un peu d'attention, pour y voir les différentes professions, modifier de mille manières le caractère de ceux qui les exercent, lui donner une direction qu'il seroit facile d'évaluer, et qu'on pourroit tenter de prévenir, de corriger même, du moins en partie, si cette influence étoit observée avec assez de soin pour être mise à la portée de tous les esprits.

La Société des Observateurs de l'homme propose donc, pour sujet d'un prix qu'elle adjugera dans sa séance publique du 29 vendémiaire de l'an 12, le sujet suivant :

*Déterminer, par des observations générales et par un choix d'observations particulières, quelle est l'influence des différentes professions sur le caractère de ceux qui les exercent.*

Le prix consistera en une médaille en bronze, et en une indemnité de 400 francs.

Les mémoires seront reçus jusqu'au 1.<sup>er</sup> germinal an 12; ils doivent être adressés, francs de port, au secrétaire perpétuel de la Société des Observateurs de l'homme, rue de Seine, hôtel de la Rochefoucault, à Paris.

Les auteurs sont invités à joindre à leurs mémoires un billet cacheté, contenant une devise, avec leur nom et leur adresse.

Il n'y aura d'ouverts que les billets qui seront joints, soit au mémoire qui aura remporté le prix, soit à celui qui en aura le plus approché.

---

*Prix proposé par le Comité de bienfaisance.*

Le très-grand nombre des indigens et les maux qu'ils éprouvent, ont déterminé les membres d'un comité de bienfaisance à proposer la question suivante :

« *Quels sont les moyens les plus propres à extirper l'indigence du sol de la république française ?* »

L'ouvrage qui, par la solution de cette question, aura mérité le plus de suffrages, recevra une médaille d'or, du prix de 200 fr.

Les deux premiers *accessit* auront chacun une médaille d'argent.

Les concurrens pourront se servir des langues française, latine, et de celles des peuples voisins de la république française.

Les ouvrages seront remis, franc de port, avant le 20 germinal de cette année, chez le C. Jacques Duclos, homme de loi, rue de Grenelle-Honoré, hôtel de Nîmes, n.º 24.

Les ouvrages qui auront mérité l'un des trois prix, resteront pour être imprimés, les autres seront remis à leurs auteurs.

---

*Musée des Arts.*

On vient de placer dans la salle du Musée des antiques, dite des *Romains*, un des plus beaux monumens de la sculpture antique, connu sous le nom du *Torse du Belvedere*. Cette figure a été trouvée sans tête, sans bras et sans jambes; la peau de lion, jetée sur le rocher sur lequel la figure est assise, a démontré aux antiquaires qu'elle représentoit Hercule, et Winckelmann a très-judicieusement observé que l'absence totale des veines, tandis que la vigueur des muscles indique que le héros est dans la vigueur de l'âge, prouve que le statuaire a saisi le moment où Hercule participe déjà de la divinité et fait croire que c'est l'instant de son apo théose qu'on a voulu représenter. Le savant VISCONTI a donné de nouveaux développemens à cette opinion dans une notice insérée dans le *Journal des Arts*. Il est d'avis que cette belle figure faisoit partie d'un groupe où celle d'Hébé lui étoit associée, et que M. FLAXMAN, sculpteur anglais, qui a recomposé ce groupe dans ce sens, a parfaitement réussi. Ce fragment a été découvert à la fin du XV.<sup>e</sup> siècle, près du théâtre de Pompée : une inscription gravée sur le rocher annonce qu'il est d'Apollonius, fils de Nestor, qui travailloit vers les derniers temps de la république romaine.

On a exposé aussi, depuis quelques jours, au Louvre, cinq tableaux, quelques dessins d'architec-

ture et une statue, qui viennent d'être achevés. Ces ouvrages, composés par les artistes français qui ont été désignés pour aller à Rome, donnent de grandes espérances pour la perfection que ces artistes peuvent acquérir encore. On y distingue surtout une Ariane à Naxos, la statue du jeune Hyacinthe, ouvrage du C. CALAMAR.

---

### *Dictionnaire chinois.*

Le docteur HAGER a été appelé, par le ministre de l'intérieur, à Paris, pour publier le *Dictionnaire Chinois*, qu'il avoit annoncé à Londres l'année passée, et dont un prodrome avoit paru en langue anglaise (1). Ce Dictionnaire va être enrichi par les travaux laissés par Fourmont, ainsi que par les autres matériaux nombreux pour former un Dictionnaire Chinois, dont la Bibliothèque nationale abonde (2). Plus de 80,000 caractères chinois, déjà gravés en bois pour cet effet, abrègeront l'édition d'un ouvrage nécessaire pour l'étude de la langue chinoise. Ce Dictionnaire, imprimé au frais du gouvernement, sera sans doute exécuté avec beaucoup de magnificence. Les publications que le docteur Hager a déjà faites, principalement celle sur une imposture littéraire, dont le C. Sylvestre de Saci a rendu compte dans ce journal (3), le prodrome de son dictionnaire, sa lettre sur les inscriptions babyloniennes, dont nous

(1) *Magasin Encyclop.* Année VI, t. II, p. 182.

(2) Année VI, t. II, p. 199.

(3) Année V, t. VI, p. 350. Comp. année IV, t. VI, p. 86.

donnerons une notice , et plusieurs savans écrits , font desirer ardemment de le voir terminer un travail qui lui a mérité les encouragemens du gouvernement français.

---

*Maladies gouteuses.*

Le savant professeur BARTHEZ , médecin du gouvernement , va livrer à l'impression son grand ouvrage sur les maladies gouteuses.

---

*Nouvelles expériences sur la propriété préservative du virus vaccin contre la clavelée.*

Nous avons publié , dans l'un de nos précédens numéros , les expériences faites par les CC. TEXIER , ALIBERT et BALZAC , relativement à l'opération de la vaccine , pratiquée avec succès sur un certain nombre de moutons ; leur but , comme l'on sait , était d'examiner si le virus vaccin agiroit comme préservatif de la clavelée. Depuis cette époque , les mêmes animaux ont été exposés à la contagion de cette dernière maladie , sans qu'aucun d'entre eux en ait été affecté. Deux de ces moutons ont été pareillement inoculés avec la matière du claveau , sans qu'il en soit résulté le moindre effet. On sent combien ces expériences peuvent être avantageuses à l'économie rurale , et combien il importe , en les continuant , de recueillir un plus grand nombre de faits.

*Mort du sculpteur MOUCHI.*

Un de nos plus habiles sculpteurs, le C. MOUCHI, vient de mourir presque subitement d'une attaque d'apoplexie. Il était gendre du célèbre Pigal. Sa statue du Silence, exposée il y a quelques années au Salon, est une des productions, qui, dans ces derniers temps, ont le plus honoré la sculpture.

---

*Société médicale d'émulation.*

La Société médicale d'émulation, dans sa séance du 25 brumaire dernier, a admis au nombre de ses membres associés correspondans, le docteur PFAFF, professeur de physique à Kiel; les CC. LAFABRIE, BERTHE et VIGAROUS, professeurs à l'école de médecine de Montpellier; le C. VOULONNE, docteur en médecine à Avignon; le C. SCHWEIGHÆUSER, médecin; et le C. NOEL, directeur de l'école de médecine à Strasbourg.

---

*Institut de jurisprudence.*

Il vient de se former, quai Voltaire, n.º 2, une institution, sous le titre d'*Institut de Jurisprudence et d'Economie politique*. Il admet, chaque année, gratuitement, à ses cours cent enfans des défenseurs de la patrie. Ils sont reçus sur la présentation de préfets ou d'officiers généraux qui attestent leur



moralité. Il admet aussi *gratuitement*, chaque année, un *sujet d'élite* par département, sur la désignation des professeurs des écoles centrales.

---

### *Ecoles centrales.*

Le préfet de la Seine a fait, le 11 frimaire, un règlement pour l'administration intérieure des écoles centrales de Paris, à commencer du 1.<sup>er</sup> nivose prochain. Une des dispositions du règlement porte que le conseil d'administration aura à sa disposition une somme annuelle de 3,000 fr. pour diverses dépenses, telles que les réparations et le chauffage des classes, l'achat des objets nécessaires aux séances et aux travaux du conseil, ainsi qu'aux expériences journalières de physique et de chymie.

---

## THÉÂTRES.

THÉÂTRE DE L'OPÉRA COMIQUE,  
RUE FEYDEAU.

*Lisez Plutarque.*

Tel est le titre de ce petit opéra comique en un acte, joué le 1.<sup>er</sup> nivose. On en avoit joué un, sans succès, au théâtre Montansier, sur le même sujet, et il étoit tombé. Celui de Feydeau a-t-il mérité son succès ? Il l'a échappé belle ; et, sans un peu de gaieté, sans le jeu des acteurs, et surtout sans la musique,

je doute que le succès eût répondu à l'attente des auteurs. Une anecdote a fourni le sujet de cet ouvrage. L'anecdote est piquante ; mais les auteurs ne veulent pas mettre dans leur tête qu'une anecdote n'est pas une comédie ; qu'un mot qui fait le dénouement d'un petit conte pour rire , ne peut faire celui d'une pièce de théâtre. Voici le conte : Un jeune libertin a dissipé tout son bien , et se trouve amoureux d'une jeune fille , aussi pauvre que belle. Il demande des secours à son oncle , qui lui fait cadeau d'un beau Plutarque , doré sur tranche , en lui recommandant de lire Plutarque. On se doute que le jeune étourdi n'aime pas la lecture , et qu'il n'ouvre pas même le livre de morale. Il vend , l'un après l'autre , tous ses effets , et même le Plutarque. A peine l'a-t-il vendu , qu'il apprend que son oncle avoit mis à la soixantième page un billet de six mille francs , et à la dernière son consentement pour le mariage. Il se désole ; mais il apprend bientôt que le prétendu libraire qui a acheté le Plutarque est son oncle , qui , comme de raison , consent à tout , et paye les dettes.

Si les auteurs avoient travaillé moins vite , il est certain que ce sujet prêtoit à des intentions fort comiques. Malheureusement le style est peu soigné ; et le peu d'art avec lequel les situations sont ménagées , leur ôte tout l'effet qu'elles pouvoient avoir.

Un seul mot bien placé fait le plus grand plaisir ; mettez-le dans un mauvais cadre , il perd toute sa valeur. Dans le Joueur de Régnaud , lorsque celui-ci , abandonné de tout le monde , voit partir son

valet, il lui demande où il va, Hector répond :

Je vais, monsieur, à la Bibliothèque,  
Chercher, pour vous le lire, un traité de Sénèque.

Cette seule phrase fait plus rire que toute la pièce de *Lisez Plutarque*, où l'on ne craint pas de donner, pour du comique, ces phrases triviales : *Je vous rends ma chambre et vos sermens; sortez de ma maison et de mon cœur.*

La musique est fort jolie; elle se ressent quelquefois, cependant, de la foiblesse des paroles; le compositeur n'en a pas moins été demandé, nommé et amené. C'est le C. SOLIÉ. Les auteurs des paroles sont les CC. CHAZET et LÉGER. Ce dernier a paru avec le compositeur. Le C. Chazet s'est contenté de l'honneur d'être nommé. T. D.

---

## THÉÂTRE LOUVOIS.

### *L'Auberge de Calais.*

La première représentation de cette petite pièce, donnée le 29 frimaire, n'a pas eu de succès.

Le défaut d'intérêt et l'extrême foiblesse du dénouement n'ont pu être réparés par quelques plaisanteries, et deux ou trois scènes assez bien faites. On y reconnoît la main de plusieurs auteurs.

Toute l'intrigue roule sur un enlèvement, retardé par quelques imbroglio : elle se termine par un qui-proquo assez mal-adroit. Les valets ont enlevé, au lieu de M.<sup>me</sup> Murville, la grosse aubergiste, qui se

débat , et fait voir la méprise. Cette intrigue est conduite par un *Maigrac* , gascon , personnage assez bas , et qui est toujours en scène. Ce rôle a été joué avec gaieté par *Picard* ; mais il n'a pu soutenir l'ouvrage , qui a été sifflé à la fin. Quelques personnes ont demandé les auteurs , et quand *Picard* est venu pour les nommer , il n'a pu se faire entendre. On les a pourtant mis sur l'affiche le lendemain. Ce sont les CC. GEORGES DUVAL et DORVIGNI , connus par plusieurs ouvrages aux Troubadours et au théâtre Montansier. Le troisième est le C. BONEL.

---

### THÉÂTRE DU VAUDEVILLE.

#### *Ida , ou Que deviendra-t-elle ?*

On a joué , le 29 frimaire an 10 , cette petite comédie en deux actes , à laquelle on eût fort bien pu donner le nom de *drame*. En effet , toutes les situations en sont touchantes , et les principaux personnages ont des caractères bien éloignés du comique.

*Ida* , jeune fille élevée aux orphelines de *Berlin* , a perdu successivement plusieurs maîtresses chez lesquelles elle a servi. Elle est dernièrement entrée chez M.<sup>me</sup> *Gouthman* , maîtresse de café et associée avec un Français nommé *Ledoux*. Ce Français , qui devoit épouser M.<sup>me</sup> *Gouthman* , a changé d'avis en voyant *Ida* dont il est devenu amoureux. M.<sup>me</sup> *Gouthman* s'en est aperçue , et ne cherche plus qu'un prétexte pour congédier cette jeune fille qui lui inspire beaucoup de jalousie. Les choses en sont là ,

lorsqu'un matin, M. *Molthey*, voyageur nouvellement arrivé à Berlin, entre dans le café que lui a indiqué M. Gouthman, son hôte, beau-frère de M.<sup>me</sup> Gouthman. Ce M. *Molthey*, homme assez singulier, va à Breslaw, épouser une femme qu'il n'a jamais vue. Il est témoin de la brusquerie avec laquelle M.<sup>me</sup> Gouthman parle à Ida, et de la manière dure avec laquelle elle veut la renvoyer, pour avoir donné son seul vêtement à un jeune enfant dont la mère manque d'ouvrage, et ne peut sortir, faute de pouvoir s'habiller. M.<sup>me</sup> Gouthman avoit elle-même refusé une de ses vieilles robes à cette pauvre femme. M. *Molthey*, révolté de son insensibilité, emmène avec lui Ida à laquelle il offre un asile.

Là finit le premier acte, et le second commence à l'hôtel de M. Gouthman, dans l'appartement de M. *Molthey*. Ce dernier arrive avec Ida, qui ne veut point loger chez lui, et qui refuse obstinément une bourse pleine d'or. M. *Molthey* a beau lui protester que sa générosité est désintéressée, Ida ne veut pas le croire; elle finit cependant par accepter, et court porter cet argent à Catherine, cette femme à qui elle a déjà donné sa robe. Catherine vient remercier M. *Molthey*, qui ne sait ce que tout cela signifie, et qui y trouve encore un nouveau sujet d'admirer Ida. Il reçoit, dans ce moment, la corbeille renfermant les robes qu'il veut donner à sa future, et une lettre de son correspondant, qui lui apprend qu'elle est mariée depuis quelques jours. Alors M. *Molthey* change de plan; il force Ida à se revêtir des habits magnifiques de la corbeille, et

lui déclare, devant tout le monde, et entre autres devant M.<sup>me</sup> Gouthman, que Ledoux avoit engagée à la reprendre chez elle, qu'il veut l'épouser. Ida se décide tout de suite, en étalant de fort beaux sentimens de reconnoissance. Molthey engage M.<sup>me</sup> Gouthman, dont le caractère est fort acariâtre, à devenir bien vite M.<sup>me</sup> Ledoux. Ce mauvais jeu de mots a beaucoup fait rire. M.<sup>me</sup> Gouthman consent à tout, et la pièce se termine par un double mariage. Les plus vifs applaudissemens ont couronné cet ouvrage. On a demandé M.<sup>lle</sup> Desmares, qui, en effet, a joué dans la perfection le rôle d'Ida; on peut même dire qu'elle lui a prêté des charmes, et que si ce rôle n'eût pas été aussi bien joué, la pièce n'auroit pas eu le même succès. Elle a paru au milieu, des *bravo!* L'auteur ensuite a été nommé: c'est le C. RADET.

Malgré le succès de son ouvrage, nous nous croyons cependant fondés à lui reprocher le genre dans lequel il est traité; ce genre est bien loin de celui du vrai vaudeville. Sur la grande quantité de couplets que renferme sa pièce, trois ou quatre tout au plus ont été applaudis et méritoient de l'être. Les autres sont de la prose rimée, sans trait, en un mot, les couplets les plus foibles que l'on ait peut-être entendus au Vaudeville. Cette négligence impardonnable a sans doute été occasionnée par la précipitation avec laquelle cet ouvrage semble avoir été fait, ou l'auteur a cru que l'intérêt du sujet le dispensoit de travailler autrement. Il a fidèlement suivi le conte de M.<sup>me</sup> de Genlis, intitulé, *le Jupon*

vert, et inséré dans un des derniers volumes de la Bibliothèque des romans. Ce conte est charmant ; mais il faut observer qu'un conte peut être sentimental, tandis qu'un vaudeville doit être gai, et que d'ailleurs, dans le conte, Molthey a le temps de connoître et d'apprécier Ida, tandis que, dans le vaudeville, douze heures ne peuvent lui suffire pour cela, et qu'alors il n'existe plus la moindre vraisemblance. Le caractère même de ce Molthey n'est pas assez original. Le rôle de M.<sup>me</sup> Gouthman est odieux et n'a de comique que ce que veut bien lui donner M.<sup>lle</sup> *Delisle*, en chargeant son bavardage. Les autres rôles sont trop accessoires pour en parler, à l'exception de celui du petit *Dominique*, qui est joué avec tout le naturel et toute la finesse possibles par le jeune *Frédéric*. Lorsque M. Ledoux donne sa main à M.<sup>me</sup> Gouthman, on croit voir Lefranc et M.<sup>lle</sup> Ursule, dans *Pauline*. L'auteur s'est donc volé lui-même. Pour se justifier du genre larmoyant de son ouvrage, il nous alléguera peut-être le succès de *Berquin*. Mais *Berquin* n'est pas un drame ; la gaieté la plus franche y règne d'un bout à l'autre, et si l'on y verse quelques larmes de sentiment, elles sont bientôt effacées par l'espièglerie des petits enfans et les traits de caractère de M. *Alexandrin* et de l'avare *Renaud*. Je répéterai donc le refrain universel : *Encore un succès comme celui d'Ida, et le Vaudeville n'existera plus.* T. D.

---

## LIVRES DIVERS (1).

---

### M É D E C I N E.

*OPUSCULES* du C. D. Desgenettes, médecin en chef de l'armée d'Orient. Au Kaire, de l'imprimerie nationale. In-8.° (Chaque pièce a une pagination particulière).

Ce recueil intéressant, et par son contenu et par l'endroit où il a paru, contient les pièces suivantes : 1.° une lettre circulaire du C. Desgenettes aux médecins de l'armée d'Orient, sur un plan propre à rédiger la topographie physique et médicale de l'Égypte, en date du quartier-général du Kaire, le 25 thermidor an 6 ; 2.° un rapport sur le *moristan*, hôpital du Kaire, adressé le 6 frimaire an 7, par le même, au général en chef Bonaparte ; 3.° un rapport fait au général en chef Bonaparte, au nom d'une commission, sur l'organisation d'un hospice civil au Kaire, en date du 25 frimaire an 7 ; 4.° des notes sur les maladies qui ont régné sur différents points de l'armée d'Orient, pendant les mois de nivose, pluviose et ventose an 7 ; 5.° avis sur la petite vérole régnante, adressé au divan du Kaire, le 27 nivose an 8, en arabe et en français ; 6.° des tables nécrologiques du Kaire, pour l'an 7 ; 7.° des tables nécrologiques du Kaire, pour l'an 8 ; 8.° le résultat général et comparatif des tables nécrologiques du Kaire, pour l'an 7 et l'an 8.

### V O Y A G E S.

*VOYAGE pittoresque et historique de l'Istrie et de la Dalmatie ; par le C. CASSAS.* XIII.° et XIV.°

(1) Les articles marqués d'une \* sont ceux dont nous donnerons un extrait.



*livraisons.* On souscrit , à Paris , chez le C. Née , seul éditeur et propriétaire du fonds de l'ouvrage , rue des Francs - Bourgeois - Saint - Michel , n.º 127 , et chez les principaux libraires et marchands d'estampes. On souscrit aussi dans les départemens et pays étrangers , chez les libraires et marchands d'estampes les plus connus.

*Dernier avis de l'éditeur aux souscripteurs et aux amateurs.*

Le C. Née , seul éditeur de cet ouvrage , est enfin arrivé au terme de son entreprise ; il espère que les deux dernières livraisons qu'il présente à la fois au public lui serviront d'excuse pour le retard involontaire qu'il lui a fait éprouver.

Une de ces deux livraisons ( la treizième ) , contient six estampes , d'une très-belle exécution , et dont nous allons indiquer plus bas les sujets. La XIV.º livraison termine le discours , et renferme la partie descriptive de l'ouvrage , par le C. Joseph Lavallée ; elle commence à la page 65 , et finit à la page 157.

D'après tous les sacrifices faits par l'éditeur pour amener son ouvrage à sa perfection , il se flatte de n'avoir point de reproches à craindre de la part des souscripteurs.

Pour continuer de leur témoigner son zèle et ses égards , il croit devoir les prévenir qu'au 15 pluviöse prochain il délivrera gratis , aux seuls souscripteurs , la table générale des matières , la liste in-folio des souscripteurs , et l'avis au relieur pour placer les estampes.

Il invite les souscripteurs , auxquels il manque des livraisons , à se compléter avant le 15 pluviöse , s'ils veulent se procurer des épreuves de choix.

Ceux qui n'ont pas encore souscrit sont également invités à ne pas attendre jusqu'au 15 pluviöse , si , desirant jouir du bénéfice de la souscription et des avantages énoncés dans le dernier avis publié par

le C. Née, ils sont jaloux de voir leurs noms associés dans la liste des souscripteurs, à ceux des amis des arts, et des personnes les plus illustres et les plus recommandables par l'éclat de leurs dignités, tant de la France que des pays étrangers, et dont la réunion prouve qu'au milieu des calamités de la guerre, les arts n'ont point cessé d'être cultivés et encouragés en France.

L'ouvrage entier, c'est-à-dire les deux parties pittoresque et historique du discours, et les 69 estampes de cartes, plans, élévations et vues pittoresques, est toujours du prix de 210 francs, en papier ordinaire, et de 350 francs en papier vélin, dont il reste fort peu d'exemplaires.

Au 16 pluviôse prochain, l'exemplaire en papier ordinaire sera du prix de 250 fr., et celui sur papier vélin du prix de 450 fr.

*Les planches qui composent la treizième et dernière livraison d'estampes, offrent :*

1.° Le titre de l'ouvrage, et son cul-de-lampe, où l'on voit des fragmens trouvés à Trieste, le temple d'Æsculape dans le fond, et plusieurs autres fragmens trouvés à Sebanico, et à Trau en Dalmatie.

2.° Le frontispice, qui offre un résumé général de tout l'ouvrage, représente, sur la gauche, une portion de l'amphithéâtre avec plusieurs sarcophages et autres ornemens réunis, placés les uns sur les autres; à droite, le portique du temple d'Auguste, à travers duquel on voit la grande galerie du palais de Dioclétien, et au milieu du tableau est représenté, dans l'éloignement, et de face, l'arc de Pola; sur le devant se trouvent éparés; différens fragmens, et au dessus du titre de l'ouvrage se voit entièrement développée une belle frise, sculptée sur la partie latérale de l'arc qui regarde l'amphithéâtre.

3.° La vue de la ville et du port de Trieste, prise du môle neuf.

4.° Vue de quelques fragmens trouvés à Pola, et dans les environs de Trieste.

5.° Vue d'un monument découvert dans les environs de Trieste, et de quelques fragmens trouvés à Parenzo et à San-Cansiano.

6.° Plan exact de ce qui reste du palais de Dioclétien, à Spalatro. Ce plan a été levé par le C. Clérisseau.

*VOYAGE pittoresque de la Syrie, etc.; par le C. CASSAS, XXI.° livraison.*

Les six planches dont cette livraison est composée, représentent :

1.° *Antioche, nommée par les Arabes Anthâkyeh; vue de la porte dite de Fer (Bâb êl-Hhadyd), qui conduit à Alep (Hhaleb), par les montagnes.*

2.° *Le cœnotaphe de Caius Cæsar.* Outre quelques détails d'architecture, cette planche offre le plan de l'étage supérieur, et la coupe du monument.

3.° *La vue générale de la grande colonnade et des ruines de Palmyre.* Cette vue est prise à l'ouest en regardant le temple du Soleil. Cette planche est trois fois plus grande que les planches ordinaires de l'ouvrage.

4.° *Le mausolée d'Iamblichus.* Cette planche offre la coupe du rez-de-chaussée de ce monument, sur la ligne A B de la planche 105.

5.° *Le plan et la coupe d'un tombeau taillé dans le roc.* Ce monument est situé près de la ville de Seide, appelée jadis Sidon.

6.° *Le plan général de la ville d'Alexandrie, nommée par les Arabes Eskandéryéh.*

\* *VOYAGE au Sénégal, pendant les années 1784 et 1785, d'après les Mémoires de LA JAILLE, ancien officier de la marine française, contenant des recherches sur la géographie, la navigation et le commerce de la côte occidentale d'Afrique, depuis le Cap-Blanc jusqu'à la rivière de Serralione, avec des notes sur la situation de cette partie de l'Afrique, jusqu'en l'an X (1801 et 1802); par P.*

*LABARTHE.* 1 vol. in-8.° de XII et 262 pages ; orné d'une très-belle carte gravée par P. F. Tardieu. Prix, 4 fr. et 5 fr. par la poste. Paris, chez Dentu, imprimeur-libraire, palais du Tribunal, galerie de bois, n.° 240.

## P O É S I E.

*LES PLAISIRS du Poète, suivis du passage du grand Saint-Bernard et de poésies fugitives, par CHARLES MILLEVOIE.* A Paris, chez Brochot, rue Montmartre, n.° 113. 1 petit vol. in-12 de 100 pag. fig.

Ce recueil doit être distingué de la foule de ceux qui paroissent tous les jours. On ne s'aperçoit pas, en le lisant, de la jeunesse de l'auteur. Ses vers sont pleins d'harmonie, sa poésie élégante et pure ; encore quelques pas, et il tiendra sa place parmi nos poètes distingués. La pièce, intitulée *les Plaisirs du Poète*, est, sans contredit, son meilleur morceau. Le *Passage du Mont-Saint-Bernard* est rempli de beautés descriptives. Les poésies légères sont un peu plus foibles ; on y distingue pourtant *les j'ai vu de Longchamps*, insérés dans l'Almanach des Muses, et un charmant dialogue entre *la rime et la raison*, qu'on a vu, il y a quelque temps, dans la Décade philosophique. T. D.

## A R T D R A M A T I Q U E.

*JUGEMENS sur Lekain, par MOLÉ et LINGUET, ou Supplément aux mémoires de ce grand acteur, suivi d'une notice de Linguet sur Garrik.* A Paris, chez Colnet, libraire, rue du Bacq, n.° 618, au coin de celle de Lille ; Debray, palais du Tribunal, galeries de bois ; Mongié, palais du Tribunal, galeries de bois, et cour des Fontaines. In-8.° de 74 pag. Prix, 75 cent., et 1 fr. franc de port.

Il appartenoit spécialement au C. Molé de peindre Lekain. Le portrait en est si beau, si étonnant, qu'on

qu'on ne peut s'empêcher de craindre de voir jamais ce tragique célèbre dignement remplacé.

La notice dont il s'agit honore à la fois le héros et le panégyriste; les réflexions qui découlent nécessairement du sujet, sont d'un acteur qui connoit toute la finesse, toute la profondeur et toutes les ressources de l'art si difficile de rendre l'accent muet ou parlé des passions.

L'opinion de Linguet sur Lekain ne diffère en rien de celle du C. Molé. Il est constant que ce grand homme fut, pour ainsi parler, le Démosthène de la scène française; comme l'orateur grec, il eut tout à vaincre; et comme lui, triomphant de tout par son génie, c'est-à-dire, de la nature, des intrigues, des vieux préjugés, il força l'admiration, et entraîna les suffrages. On nous offre encore le Roscius français comme le réformateur du théâtre, pour le dire, le jeu, et pour la représentation ou le costume. Depuis dix à douze ans, on a beaucoup fait en France pour cette dernière partie, qui tient si essentiellement aux mœurs et aux usages. Nous dirons cependant qu'elle n'a pas encore acquis ce degré de perfection et de vérité propre à rendre l'illusion complète.

Linguet a écrit aussi sur Garrik. Son esquisse est plutôt une satire qu'un jugement dicté par le bon goût et l'amour de l'art. Elle nous a paru outrée, partielle, injurieuse même à la mémoire d'un homme qui pouvoit n'être pas doué du mérite transcendant de Lekain et de Préville, mais qui, sans doute, avoit reçu de la nature un talent éminent, accueilli par de nombreux et honorables suffrages, d'un homme, en un mot, que Lekain jugea digne de son estime et de son amitié.

#### L I T T É R A T U R E G R E C Q U E.

RÉPONSE de J. B. GAIL, professeur de littérature grecque au collège de France, à la critique de son traité de la chasse, par E. CLAVIER, magistrat, Tome IV.

N a

et maintenant éditeur du *Nutarque d'Amiot*. A Paris, chez Fuchs, rue des Mathurins, et Mongié, galeries de bois, palais ci-devant Royal, In-8.º de 40 pages.

Nos lecteurs ont vu dans ce journal les critiques des CC. Clavier et B., sur le *Traité de la Chasse*, par XÉNOPHON, traduit par le C. GAIL. Cet ouvrage n'avoit guere été jugé que dans des journaux étrangers à l'érudition, et je n'ai pu refuser d'admettre les observations qu'il a fait naître à deux hellénistes distingués. J'aurois également imprimé la réponse du C. Gail, s'il ne s'étoit hâté de la publier séparément, et si par sa longueur elle n'excédoit pas l'espace que je puis consacrer à de pareilles discussions. Le professeur y défend l'emploi du mot *Nais*, comme un nom propre. Il réfute ensuite d'autres critiques, sujettes en effet à discussion, parce qu'il s'agit de l'adoption d'une leçon au lieu d'une autre. Il défend son explication des mots *επι δουλιον αρναπος*, et justifie l'emploi des mots *chien de bonne créance*. En citant des livres de vénerie, il adopte quelques critiques de son censeur; il l'attaque ensuite lui-même sur quelques phrases de sa critique, qui sont peu françaises, et, à ce sujet, il se permet des personnalités qui amusent les indifférens, mais font toujours tort à ceux qui s'y livrent. Peut-être les expressions des adversaires du C. Gail n'ont-elles pas été assez ménagées; mais, loin de s'en plaindre, il doit savoir que les injures atténuent toujours l'effet des critiques, et qu'on ne les doit employer qu'au défaut de bonnes raisons. Il est injuste au C. Gail de me mêler dans sa querelle, à laquelle je suis aussi étranger que l'imprimeur, et de se servir d'expressions grossières; il est peu prudent à lui d'attaquer en masse une réunion d'hommes distingués par leur savoir et leurs qualités personnelles, qui me font quelquefois l'honneur de venir causer chez moi, et à laquelle il a été invité lui-même. Mais il faut pardonner quelque chose à l'amour-

propre qui s'irrite. J'ai fait connoître les points sur lesquels portent sa défense. J'invite les personnes qui veulent juger cette discussion avec impartialité, à se la procurer aux adresses indiquées. Son analyse et la réplique du C. Clavier sont dans ce n.º, p. 492. Il ne sera plus question de cette querelle dans le *Magasin*.

A. L. M.

#### L I T T É R A T U R E.

*CHOIX de Métamorphoses, gravé d'après différens maîtres, par HUET l'aîné, avec la simple exposition de chaque sujet, terminée par un quatrain propre à le fixer dans la mémoire des enfans. Première suite de 50 planches. A Paris, chez Marcilly, marchand papetier, rue Saint-Julien le-Pauvre, n.º 15. An X. 1801. grand in-8.º oblong, de xij et 50 pages, avec 50 gravures. Prix, 2 fr. 50 cent.*

On peut mettre dans les mains des enfans cet ouvrage qui leur est destiné. La modicité du prix fait qu'on peut le leur confier, sans crainte de les voir gâter les figures qu'ils doivent feuilleter plus d'une fois, pour se mettre dans la mémoire les sujets qu'elles représentent. Ces gravures sont bonnes pour des enfans; on auroit pu cependant faire un choix plus heureux de modèles, leur présenter des sujets plus conformes aux belles représentations antiques. Un simple trait eût peut-être mieux valu que des figures chargées d'ombres, sans goût et sans caractère. Les petites explications placées auprès de chaque gravure, sont claires et précises, et écrites de manière à pouvoir être facilement retenues. Il n'en est pas de même des quatrains qui les accompagnent; ils nous rappellent un peu les *quatrains de Pibrac*, sous le rapport de la poésie. La rime a forcé leur auteur à admettre des expressions un peu tri-

viales, telles que celles-ci ; il est question d'Arachné :

Pallas brise, en courroux, ses métiers, ses fuseaux,  
Et dans sa toile même à jamais l'entortille.

A-t-on pu se permettre de donner une place au quatrain suivant !

Sous la forme d'un aigle, aux plaines de Troade,  
Pour embellir sa cour, Jupiter enleva  
Le jeune Ganymède, et voulut qu'à rasade  
Il servit le nectar dans les jours de gala.

Et cet autre :

Lycaon fuit en vain son palais embrasé ;  
Il finira ses jours comme un loup enragé,  
Hurlant dans les forêts le carnage et la guerre.

On ne hurle pas le carnage et la guerre. De pareilles fautes déparent un ouvrage d'éducation : on eût mieux fait de n'y mettre que de bonne prose, plutôt que d'y joindre de mauvais vers. Le discours sur la science des fables fait honneur à son auteur, le C. LEBLOND ; mais il me semble un peu abstrait pour des enfans ; le style n'en est pas à leur portée, et les idées métaphysiques qu'ils renferment, ne seront pas sans doute du goût de beaucoup de gens raisonnables. T. D.

#### R O M A N S.

*BUSIRIS, ou le NOUVEAU TÉLÉMAQUE ; par J. F. QUESNÉ. 2 vol. in-12, caractères neufs de Didot, imprimés sur beau carré de Normandie ; ornés de gravures en taille-douce, et suivis de notes très-intéressantes sur la mythologie, l'histoire et la géographie ancienne. Prix, 3 fr., et 4 fr. franc de port, pour les départemens. Se vend.*



à Paris, chez *Maradan*, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n.º 16; *Fuchs*, rue des Mathurins; *Debray*, palais du Tribunat, n.º 235, ou à son dépôt, place du Muséum, n.º 9; *Lenormant*, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, n.º 42; *Pougens*, quai Voltaire, n.º 10; à Rouen, *Gilbert*, rue Nationale, et chez les principaux libraires de l'Europe.

Le nouveau *Télémaque* a bien peu de ressemblance avec l'ancien. Si l'on en croit cependant ce que l'auteur dit dans sa préface, on s'attend à un bon ouvrage. « J'ai vu, dit-il, le public courir après des rapsodies, et j'ai gémi. » Je ne crois pas qu'il ait ce chagrin-là pour son ouvrage, à moins que le public n'ait absolument la rage des rapsodies.

« J'aurois voulu, dit-il encore, qu'au lieu de satyres et de calembourgs, on eût créé de ces vastes sujets, domaines du génie, qui l'excitent autant qu'ils étonnent l'imagination, et qu'à la force et profondeur des idées, on eût également uni l'élégance soutenue d'un style mâle et vigoureux, et la clarté des plus brillans raisonnemens. »

Pourquoi ne suffit il pas de vouloir pour pouvoir? L'auteur ne nous offre malheureusement qu'un galimatias double auquel je doute qu'on puisse prendre quelque intérêt. La scène se passe dans la planète de Saturne, où un Grec et un Égyptien sont transportés, sans savoir ni comment ni pourquoi. Ils font tous les deux des discours à perte de vue sur la sagesse, la raison, et d'autres belles choses aussi neuves. Les caractères ne sont ni tracés, ni même indiqués; le style est celui d'un écolier: qu'on en juge. « En approchant d'un peuple dont il étoit moins ravi qu'impatient d'examiner les usages, semblable au prisonnier renfermé depuis longtemps dans un obscur cachot, qui recouvre la lumière avec la liberté, le cœur du jeune homme,

« tristement serré, fortement comprimé par une  
 « sombre inquiétude dans l'immensité de ces déserts,  
 « s'épanchoit et s'épanouissoit comme une jeune  
 « fleur, baignée des pleurs de l'Aurore, que sèche  
 « Phaléine de l'amoureux Zéphyr. »

Cette phrase est de longue haleine. Si on vouloit l'analyser, qu'y trouveroit-on ? Le cœur du jeune homme, semblable au prisonnier, etc..., un obscur cachot qui recouvre sa lumière et sa liberté ; et puis une jeune fleur qui s'épanche ; et puis deux ou trois épithètes à chaque substantif ; et puis trois ou quatre figures liées ensemble et qui n'ont pas le moindre rapport, et , pour terminer tout cela, l'amoureux Zéphyr. Et ce n'est-là qu'un petit échantillon du style charmant du *Nouveau Télémaque*. De plus, pour étaler ses connoissances mythologiques, il dit qu'à Memphis, on ne distingue point Isis de Junon : et Junon n'y étoit pas même connue. Il fait dire plus loin à son héros qui menace un pauvre nautonnier, qu'il va l'immoler à la déesse Isis : jamais on n'a fait à cette déesse de sacrifices humains. Il veut montrer aussi qu'il est fort savant en histoire naturelle, et il parle d'un serpent qui a, ainsi que le crocodile, une longue queue, garnie de courtes pattes, et d'un lion qui a des *défenses*. Un sanglier a des défenses, mais je crois qu'un lion qui en auroit, seroit une grande curiosité en histoire naturelle. Si j'avois eu le courage d'achever seulement le premier volume de cet ouvrage, je ne doute pas que je n'eusse trouvé encore bien des endroits à citer, mais je me contenterai de ceux-ci ; ils suffisent pour faire voir le cas qu'on doit faire de ce roman. Et on l'intitule : *Le Nouveau Télémaque ! O Fénélon !*

T. D.

---

# TABLE DES ARTICLES.

---

## MATHÉMATIQUES.

Instruction élémentaire sur l'usage des logarithmes; par Félix *Reis-*  
*hammer.* 599

## ASTRONOMIE.

Découverte d'une planète par M. *Piazzi*, à Palerme. 251  
Opinion d'Herschel, sur le soleil. *Ibid.*

## ZOOLOGIE.

Diminution des Crocodiles en Ægypte. 371

## ORNITHOLOGIE.

Histoire naturelle des Grimpereaux sucriers, des Promérops et des  
Oiseaux de paradis; par L. P. *Vieillot.* 599  
Description d'un Perroquet né à Rome en 1801. 519

## HERPÉTOLOGIE.

Extrait d'un mémoire sur deux espèces de quadrupèdes ovipares,  
que l'on n'a pas encore décrites, lu à l'Institut national par le C.  
*Lacépède.* 90

## BOTANIQUE.

Mémoire sur l'influence de l'air et de diverses substances gazeuses  
dans la germination de diverses graines; par *Huber* et *Senebier.* 129  
Description des Plantes nouvelles et peu connues, cultivées dans le  
jardin de J. M. Cels; par le C. *Ventenat.* 289  
Flore du Danemarck et du Holstein; par M. *Rafn.* 255  
Journal de Botanique de M. *Schrader.* 242

## MINÉRALOGIE.

Note du C. *Gillet*, sur la découverte des Emeraudes en France. 99  
Carrière d'albâtre à Oléron. 110

## PHYSIQUE.

Traité élémentaire de Physique, présenté dans un ordre nouveau,  
d'après les découvertes modernes; par le C. *Libes.* 190  
De l'Energie de la matière, et de son influence sur le système moral de  
l'univers; par le C. *Daon.* 401

Expériences faites à l'Institut national, par M. <i>Volta</i> , pour prouver l'identité des fluides électrique et galvanique.	257
Rapport fait à la classe des sciences mathématiques et physiques de l'Institut, sur les expériences du C. <i>Volta</i> , lu le 11 frimaire au 10.	476
Expériences galvaniques entreprises par M. <i>Van Marum</i> et M. <i>Pfaff</i> .	374
Expériences galvaniques faites en Russie.	118
Expériences faites à l'École polytechnique par MM. <i>Brugnatelli</i> et <i>Volta</i> , sur le son produit par un jet de gaz hydrogène, introduit dans des tubes.	257
Cabinet de physique à Bourges.	534
Cabinet et laboratoire de physique et de chimie, formés par la Société d'agriculture du département du Mont-Blanc.	535

## C H Y M I E.

Manuel d'un cours de Chimie; par le C. <i>Bouillon-Lagrange</i> .	131
Note sur la nature de la terre que mangent les habitans de la nouvelle Calédonie; par le C. <i>Vauquelin</i> .	93
Notice sur du fer oxydé bleu, envoyé au conseil des mines par le baron de Molt; par le même.	94
Note du même, sur la substance saline, nommée <i>Muriacite de Salzbourg</i> , envoyée au conseil des mines par M. le baron de Molt.	95
Cours de chimie du C. <i>Sage</i> .	385

## M É D E C I N E.

Essai d'une Histoire pragmatique de la Médecine; par Kurt <i>Sprengel</i> (en allemand).	145
Pyrétologie méthodique de <i>Selle</i> , traduite du latin par J. <i>Nauche</i> ; avec des notes du traducteur et du C. <i>Chaussier</i> .	134
Ouvrage du professeur <i>Barthez</i> , sur les maladies gouteuses.	547
Mémoires de la Société médicale d'émulation.	295
Opuscules du C. <i>Desgenettes</i> , médecin en chef de l'armée d'Orient	556
Note indicative des travaux des médecins de l'armée d'Orient.	367
M. Schumacher, professeur à Copenhague, cherche à substituer en médecine l'usage des plantes indigènes à celui des végétaux étrangers.	232
Médaille en mémoire du docteur Jenner, inventeur de la vaccine.	121
Contr'épreuve pratiquée à Paris par le Comité central de vaccine, sur cent deux enfans précédemment vaccinés.	264
Nouvelles expériences sur la propriété préservative du virus vaccin contre la clavelée.	547
Virus vaccin envoyé dans les grandes Indes.	122
Recherches sur la vaccine, dans le Danemarck.	231

## Table des articles.

569

Progrès de la vaccine en Espagne.	575
Cours d'accouchement établi par le préfet d'Eure et Loire.	577

### P H Y S I O L O G I E.

Principes d'Anthropologie physiologique et de Médecine politique ; par M. <i>Loder</i> , à Jéna.	244
---	-----

### H I P P I A T R I Q U E.

Essai sur les bandages et les appareils chirurgicaux , etc. ; par le C. <i>Bourgelat</i> ( en allemand ).	275
--	-----

### E C O N O M I E.

Essai sur les moyens de perfectionner les arts économiques en France ; par le C. <i>Sylvestre</i> .	506
Diminution du prix des Soupes économiques à Paris.	579

### E C O N O M I E R U R A L E E T A G R I C U L T U R E.

Le Cultivateur anglais ; par les CC. <i>Lamarre</i> , <i>Benoît</i> et <i>Billecocq</i> .	401
De l'état de la culture en France , et des améliorations dont elle est susceptible ; par le C. <i>de Pradt</i> .	403
Faits et Observations concernant la race des Mérinos d'Espagne , à laine superfine , et les croisemens ; par le C. <i>Pictet</i> .	157
Note sur la laine longue de deux ou trois ans , des moutons de Rambouillet ; par le C. <i>Sylvestre</i> .	92
Prix d'Agriculture proposé par le préfet du département des Deux- Sèvres.	378
Descriptions et modèles de Charrues , recueillis par la Société d'agri- culture du Gard.	553

### T E C H N O L O G I E.

Ecole de teinture établie à Berlin.	249
-------------------------------------	-----

### E C O N O M I E C I V I L E.

Pacte de l'Institution des Asiles.	422
------------------------------------	-----

### P O L I T I Q U E.

Principes du droit politique , mis en opposition avec ceux de J. J. Rousseau , sur le <i>Contrat social</i> .	422
--	-----

### L É G I S L A T I O N.

Les trois premières livraisons des procès-verbaux de la discussion du code civil ; par le C. <i>Loché</i> .	278. 420
Notions élémentaires de législation , à l'usage de l'école centrale de l'Hérault.	419

## PONTS ET CHAUSSÉES.

Mémoires sur les quantités d'eau qu'exigent les canaux de navigation ;  
par le C. *Ducros*. 274

## ART MILITAIRE.

Relation détaillée du passage de la Limat. 274

## GÉOGRAPHIE.

De l'ancienne Géographie universelle, comparée à la moderne ; par le  
C. *Joly*. 404  
Traduction des recherches du C. *Gosselin*, de MM. *Rennel* et *Vin-*  
*cent*, sur les connoissances des anciens, relative à la côte orientale  
et occidentale de l'Afrique ; par M. *Bredon*. 242  
Mappemonde céleste ; par le C. *Maclot*. 276  
Notice abrégée des derniers travaux des Grecs modernes, sur la Géo-  
graphie. 247  
Etat actuel des possessions anglaises dans les Indes. 119  
Navigation de la Mayenne. 253  
Procès-verbal de visite de l'embouchure de la Gironde, relativement à  
la fixation et à la fertilisation des Dunes, du 2 vendém. an 10. 99  
Canal de Trolhætta, en Suède. 254  
Carte de l'Afrique, par *Arrowsmits* ; — Cartes de l'expédition de  
*Malaspina* sur la côte méridionale de l'Amérique ; par le même ;  
— Carte de la mer pacifique ; par le même. 525 et suiv.  
Cartes de l'Île-Saint-Jean, etc., publiées par M. *Oxholm*, à Copen-  
hague. 254  
Cartes de l'Angleterre et de la Perse. 119

## VOYAGES.

Voyage pittoresque et historique de l'Istrie et de la Dalmatie ; par le  
C. *Cassas*. 15.<sup>e</sup> et 14.<sup>e</sup> livraisons. 556  
Voyage pittoresque de la Syrie ; par le même. 21.<sup>e</sup> livraison. 559  
Voyage au Sénégal en 1784 et 1785, d'après les mémoires de Lajaille ;  
par le C. *Labarthe*. 559  
Voyage au Cap-Nord par le colonel suédois *Skioeldebrand*. 236  
Visite de huit Français au sommet du Vésuve. 124  
Voyage de Mac-Kensie au nord-ouest de l'Amérique. 526  
Voyage de M. Souer dans l'Océan oriental. 528  
Voyage de découverte dans la mer du Sud. 121  
Voyage de M. Browne dans le Levant. 120  
Voyage en Angleterre et en Écosse. 119

## HISTOIRE.

Considérations générales sur l'Histoire ; par Frédéric <i>Ancillon</i> .	360
Tableau historique et politique des opérations militaires et civiles de Bonaparte ; par le C. <i>Chas</i> (de Nismé).	405
Philippe Auguste , roi de France , et Ingeborg , princesse de Danemarck , traité historique et chronologique ; par M. <i>Engelstoft</i> (en danois).	406
Sur le prix que les anciens Scandinaves mettoient aux exercices du corps , particulièrement à l'égard de l'éducation nationale ; par M. <i>Engelstoft</i> ( en danois ).	408
Mémoire sur l'état actuel des finances du Danemarck ; par M. <i>Eggers</i>	235
Monument élevé à la gloire de la bourgeoisie de Stockholm.	250
Tremblement de terre ressenti à Bologne.	125

## HISTOIRE LITTÉRAIRE.

Observations sur la Critique de M. <i>Ersch</i> , des <i>Siècles littéraires</i> .	340
Institut national. Séance publique du 15 nivose.	555
Prix décerné dans cette séance.	537
Nominations d'associés étrangers.	380
Institut national. Différentes nominations.	89. 90. 558
Lectures faites à l'Institut national.	90
Ecole de Médecine de Paris. Distribution des prix à la séance du 24 vendémiaire an 10.	98
Séance publique du Collège de pharmacie à Paris.	259
Discours du ministre de l'intérieur , prononcé à ce sujet.	261
Prix distribués aux élèves.	262
Translation de la Bibliothèque nationale , de l'Ecole de peinture , etc. , et de l'Ecole centrale des Quatre-Nations.	59
Rentrée du Collège de France , en l'an 10.	382
Organisation nouvelle des Ecoles centrales de Paris.	265
Règlement pour l'administration intérieure des Ecoles centrales de Paris.	547
Expériences faites à l'Ecole polytechnique.	257
Société philomathique.	92
Société médicale d'émulation de Paris ; nomination de plusieurs membres correspondans.	548
Société des Observateurs de l'homme. Séance publique du 29 frim.	540
Prix proposé par cette Société.	541
Société libre des sciences , lettres et arts. Séance publique du 9 nivose.	539
Organisation de la Société pour l'encouragement de l'industrie nationale.	258

Prix proposé par le Comité de bienfaisance de Paris.	544
Fondation d'un Institut de jurisprudence à Paris.	548
Lycée républicain. Cours de la dix-septième année.	97
Programme du prix proposé par la Société de médecine de Bordeaux, dans sa séance publique du 27 fructidor an 9.	105
Institut départemental de Rennes. Séance publique du 5o frimaire.	552
Sociétés d'émulation dans les nouveaux départemens du Rhin.	554
Société d'agriculture de Seine et Marne; médaille qu'elle décerne.	554
Prix proposé par la Société d'agriculture de Seine et Marne.	109
Société d'agriculture à Châteauroux.	110
Séance publique de la Société libre d'émulation du département du Var, séante à Dragnignan; prix proposé par elle.	251
Prix proposé par la Société royale des sciences à Gœttingue.	244
Nomination du C. <i>Ventenat</i> à la place de membre associé de la Société de Gœttingue.	115
— à l'Académie de Turin.	122
Prix proposés par l'Académie royale des sciences et belles-lettres, pour les années 1802 et 1805.	112
Nomination de M. <i>Herder</i> à Weimar.	114
Nominations à l'université de Halle.	<i>Ibid.</i>
Nominations des CC. <i>Alibert</i> , de Paris, et <i>Arnaud</i> , de Gênes, à l'Académie des sciences de Turin.	375
M. <i>Haydn</i> nommé membre de la Société des mérites d'Amsterdam.	375
Prix proposés par l'université de Cambridge.	121
Médailles d'honneur et prix proposés par la Société d'humanité à Londres.	122
Société Finlandaise d'économie publique.	259
Prix de prose et de poésie, proposés par l'Académie Suédoise à Stockholm.	257
Séance de l'Académie de Pétersbourg.	117,

## A N T I Q U I T É S.

Antiquités découvertes dans le département des Hautes-Alpes.	578
Ægyptiaca or Observations on the Antiquities of Ægypt. by M. <i>White</i> .	531

## A R C H A E O L O G I E.

Monumens antiques inédits, ou nouvellement expliqués; par le C. <i>A. L. Millin</i> . Tome I. 1. <sup>o</sup> livraison.	288. 511
Sur le costume des Furies dans la tragédie des anciens, et sur les monumens antiques. Dissertation archæologique, traduite de l'allemand de M. Charles-Auguste Bœttiger; par le C. <i>Winckler</i> .	433
Mémoire sur un Buste de marbre trouvé à Marseille, placé, à Aix, dans le cabinet de feu M. de Ricard, et que l'on a prétendu représenter <i>Agrippine</i> ; par <i>Fauris-Saint-Vincens</i> .	352



## NUMISMATIQUE.

Médaille d'or, décernée par l'Institut national, à M. Volta, pour ses découvertes sur le fluide galvanique.	381
Médailles trouvées en Suède.	255
Médaille frappée, à Berlin, en l'honneur du comte de Haugwitz.	250
Médaille en l'honneur du docteur Jenner, inventeur de la vaccine.	121
Médaille pour le couronnement de l'empereur Alexandre I.	117

## BIOGRAPHIE.

Notice historique et critique sur <i>Bodin</i> , auteur célèbre, qui fleurissoit à Laon, dans le XVI. <sup>e</sup> siècle; par L. <i>Devisme</i> .	42
Vie du général Louis-Marie-Joseph-Maximil. <i>Caffarelli du Falga</i> .	142
Notice sur la vie et les travaux du C. <i>de Beauchamp</i> .	586
Notice biographique sur la vie et les ouvrages de Jean-François Vauvilliers; par le C. <i>Duret</i> .	545
Mort de l'évêque d'Audran, à la Cochinchine.	250
Mort du C. <i>Bory</i> .	269
Mort du C. <i>Mouchi</i> , sculpteur.	548
Notice sur la vie et la mort de M. <i>de Rivarol</i> ; par madame <i>de Rivarol</i> sa veuve.	409
<i>Oratio funebris de Bûschingio, a Georgio-Ludovico Spalding</i> .	277
Mort de M. <i>Ernesti</i> à Leipsic.	115
Sur le jeune mathématicien <i>Soldner</i> , à Berlin.	249
Notice biographique sur le comte de <i>Veltheim</i> .	259
Notice biographique sur le professeur <i>Büttner</i> , à Iena.	240
Notice sur M. <i>Naumann</i> , maître de la chapelle élect. de Dresde.	591
Eloge de William <i>Jones</i> .	252

## BIBLIOGRAPHIE.

Histoire et procédé du Polytypage et de la Stéréotypie, par le C. <i>Camus</i> .	410
Le libraire Seidelin se propose de publier un catalogue des ouvrages qui paroissent chaque année dans le Nord.	255
Livres français défendus à Vienne, pendant le mois de mai 1801.	115
Défense de livres à Stockholm.	258
Diverses publications de livres à Londres; — Cartes de l'Angleterre; — Voyage en Angleterre et Ecosse; — Carte de la Perse; — Aperçu de l'état actuel des possessions anglaises dans les Indes.	119
Bibliothèque publique à Londres.	252

## PHILOSOPHIE.

Entretien de Philiscus et de Cicéron, traduit de <i>Dion-Cassius</i> ; avec des notes; par le C. <i>de Sainte-Croix</i> .	7
---	---

## M O R A L E.

Considérations sur le Célibat , relativement à la politique , à la population et aux bonnes mœurs ; par <i>Poncet de la Grave</i> .	139
Du Divorce , considéré au XIX. <sup>e</sup> siècle , relativement à l'état domestique et à l'état public de société ; par le C. <i>Bonald</i> .	140
Le Moraliste de la Jeunesse ; par le C. <i>Girot</i> .	<i>Ibid.</i>
Je cherche le bonheur ; par <i>A. e. f. s. f. d. c. l.</i>	279
Mélanges de Politique et de Philosophie morale ; par le C. <i>Ancillon</i> .	418

## E D U C A T I O N E T I N S T R U C T I O N P U B L I Q U E.

Essai sur le genre d'instruction le plus analogue à la destination des femmes ; par Antoine <i>Legroing-de-Maisonneuve</i> .	279
Projet d'une école rurale , pour l'éducation des filles ; par madame <i>de Genlis</i> .	415
Fablier de la jeunesse et de l'âge mûr ; par l'auteur de <i>la Morale en action</i> .	417
Ecole des Sourds et Muets à Bordeaux.	577
Ecoles pour le peuple en Russie.	118
Vue sur l'organisation de l'Instruction publique ; par le C. <i>Mailhos</i> .	143

## C A L L I G R A P H I E.

Le Maître d'écriture ; par Charles <i>Jæck</i> (en allemand).	428
---	-----

## L I T T É R A T U R E.

Lettre sur les ouvrages dramatiques de M. <i>de Kotzebue</i> .	325
Jugemens sur <i>Lekain</i> ; par <i>Molé</i> et <i>Linguet</i> .	560
Choix des Métamorphoses , gravé d'après différens maîtres ; par <i>Huet</i> l'aîné.	565

## G R A M M A I R E.

Le Jardin des Racines grecques ; par le C. <i>Gail</i> .	279
Dictionnaire françois-allemand , par S. H. <i>Catel</i> .	281
<i>Godofredi Hermanni de emendanda ratione græcæ Grammaticæ</i> .	52
Nouveau Dictionnaire grammatical , allemand-françois et françois-allemand ; par Jean-Frédéric <i>Memmert</i> .	414

## L I T T É R A T U R E O R I E N T A L E.

Collections orientales , renfermant des mémoires et dissertations originales , des traductions et des mélanges , pour servir à l'éclaircissement de l'histoire , des antiquités , des arts , des sciences et de la littérature de l'Asie ; par M. <i>Ouseley</i> (en anglais).	225
Recueil des Odes persannes de <i>Hafiz</i> , et des Fables de <i>Nizami</i> , publié par M. <i>Hill</i> .	245
Ecole spéciale des langues orientales vivantes , près la Bibliothèque nationale.	584
Dictionnaire Chinois ; par le docteur <i>Hager</i> .	546

## L I T T É R A T U R E G R E C Q U E.

<i>Æschyli Tragediæ septem. Denuò recensuit et versionem latinam adjecit Christ. Godof. Schutz.</i>	215
Guerre de Troie ; par <i>Quintus</i> , de Smyrne.	285
Édition de Plutarque, publiée à Oxford par <i>Wyttenbach</i> . On a retrouvé son Commentaire.	550
Édition des Phœniciennes d'Euripide ; par <i>Porson</i> .	529
Édition de l'Iliade et de l'Odysée, publiée à Oxford.	550
Observations sur la traduction que <i>J. B. Gail</i> a donnée du <i>Traité de la Chasse de Xénophon</i> .	76
Réponse de <i>J. B. Gail</i> , à la critique de son <i>Traité de la Chasse</i> ; par <i>E. Clavier</i> .	492. 561
Anthologie poétique grecque ; par le <i>C. Gail</i> , etc. etc.	282
Observations de <i>J. B. Gail</i> , sur le <i>Lexicon Xenophonticum</i> de <i>M. Sturz</i> .	53

## L I T T É R A T U R E A N G L A I S E.

Traduction anglaise du poème de Goethe, intitulée <i>Hermann et Dorothee</i> .	529
--	-----

## L I T T É R A T U R E A L L E M A N D E.

La <i>Messiad</i> de <i>Klopstock</i> , poème en vingt chants, traduit en français par madame de <i>Kourzrock</i> .	60
---	----

## L I T T É R A T U R E I T A L I E N N E.

Scelta delle novelle morali di <i>F. Soave</i> , fatta dal <i>S. Ignazia Bocoli</i> .	285
---	-----

## P O É S I E G R E C Q U E.

<i>Ulysse</i> , poème héroïque de <i>B. Girardeau</i> .	423
---	-----

## P O É S I E F R A N Ç A I S E.

<i>Almanach des Muses</i> pour l'an 10.	286
Fables nouvelles en vers ; par madame <i>Joliveau</i> .	424
<i>Almanach des Dames</i> pour l'an x 1801 et 1802.	427
Traduction française du <i>Paradis perdu</i> de <i>Milton</i> ; par l'abbé <i>Delille</i> .	551
Publication de plusieurs autres poèmes ; du même.	<i>Ibid.</i>
Les Plaisirs du Poète ; par le <i>C. Millevoie</i> .	560

## P O É S I E A N G L A I S E.

Traduction métrique anglaise du <i>Bayard</i> de <i>Kotzebue</i> .	529
--	-----

## T H É A T R E S.

Les <i>Adelphes</i> de <i>Terence</i> , traduits en vers par madame <i>Einsiedel</i> , représenté sur le théâtre de <i>Weimar</i> .	245
---	-----

## T H É A T R E F R A N Ç O I S D E L A R É P U B L I Q U E.

Début de <i>Mlle Bourgois</i> , élève de <i>Mlle Duménil</i> .	269
<i>Allumar</i> .	295

THÉÂTRE DE L'OPÉRA COMIQUE, <i>rue Feydeau.</i>	
Lehmann, <i>ou</i> la Tour de Neustadt.	293
Lisez Plutarque.	549
THÉÂTRE LOUVOIS.	
La Pièce en répétition.	270
L'Auberge de Calais.	551
THÉÂTRE DU VAUDEVILLE.	
L'Hôtel garni, <i>ou</i> la Revue de l'an neuf.	127
La Famille des Gilles.	271
Berquin, <i>ou</i> l'Ami des Enfants.	596
Ida, <i>ou</i> Que deviendra-t-elle?	552
THÉÂTRE MOZART.	
Opéra comique allemand. — Overture.	125
ROMANS.	
Odérahî, histoire américaine.	429
Seïla, fille de Jephthé; par madame d'A***.	<i>ibid.</i>
Busiris, <i>ou</i> le nouveau Télémaque; par J. F. Quesné.	564
BEAUX-ARTS.	
Le Torse du Belvédère, exposé au Musée des antiques du Louvre.	545
Rapport fait à l'Institut national sur l'enlèvement d'un tableau de Raphael, peint sur bois et reporté sur toile.	559
Prix de peinture, de sculpture, d'architecture et de gravure, décernés par le jury des arts.	583
Encouragement des arts en France; pour l'an 10.	263
Galerie de peinture de Dusseldorf, ramenée à l'ancien local.	114
Cène de Léonard de Vinci, gravée par Jacques Trey.	255
Ossian, tableau peint par Gérard, pour le premier consul.	268
Panorama de Londres à Vienne.	371
Le Pardon; par le C. Massard.	288
MELANGES.	
Banque départementale, destinée à venir aux secours de l'agriculture, etc.; par le C. Guilbert fils.	<i>Ibid.</i>
Bulletin des Sciences; par la Société philomathique de Paris. 5. <sup>e</sup> année.	451
OŒuvres de Léopold, poète et prosateur suédois.	257
Mémoires scientifiques du docteur Hédiu à Stockholm.	<i>Ibid.</i>
Journal en Norwège, publié par le pasteur Wilse, sous le titre de <i>Spectateur norvégien.</i>	251

## ERRATA.

- Page 281, ligne 19, l'édition de 1756, lisez de 1656.  
 Page 284, ligne 12, les livres sont trop rares; lisez les livres grecs sont trop rares.  
 Page 516, ligne pénultième, ΩΣ, lisez ΩΣ.  
 Page 424, ligne 1, lisez racines.

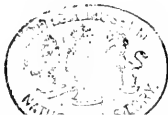


Table des articles contenus dans ce numéro.

<b>ARCHÉOLOGIE.</b>		Société d'Agriculture de Seine et Marne. 534
Sur le costume des Furies dans la tragédie des anciens, et sur les monumens antiques. Dissertation archéologique, traduite de l'allemand de M. <i>Bœttiger</i> ; par le C. <i>Winckler</i> . 455		Cabinet de physique, à Bourges. 554
		Sociétés d'émulation dans les départemens du Rhin. <i>Ibid.</i>
<b>PHYSIQUE.</b>		<b>P A R I S.</b>
Rapport fait à la Classe des sciences mathématiques et physiques de l'Institut national, sur les expériences du C. <i>Volta</i> ; lu le 11 frimaire an 10. 476		Institut national. Séance publique du 15 nivose. 535
		Prix décernés dans la même séance. 537
		Nominations faites à l'Institut national. 538
<b>LITTÉRATURE GRECQUE.</b>		Manuscrit de <i>Dolomieu</i> . 539
Réponse de J. B. <i>Gail</i> , à la critique de son <i>Traité de la Chasse</i> ; par E. <i>Clavier</i> . 492		Société libre des sciences, lettres et arts; séance publique du 9 nivose. 539
<b>A N T I Q U I T É S.</b>		Société des Observateurs de l'homme. 540
Monumens antiques, inédits ou nouvellement expliqués; par le C. A. L. <i>Millin</i> . Première partie. Première livraison. 511		Programme du sujet de prix proposé pour l'an 12, par la même société, dans la séance publique du 25 frimaire de l'an 10. 541
<b>VARIÉTÉS, NOUVELLES ETCORRESPONDANCE LITTÉRAIRES.</b>		Prix proposé par le Comité de bienfaisance. 544
<b>NOUVELLES ÉTRANGÈRES.</b>		Musée des Arts. 545
Rome. — Description d'un perroquet né à Rome en 1801. 519		Dictionnaire chinois. 546
Londres. — Publications nouvelles et intéressantes. 526		Maladies gouteuses. 547
<b>F R A N C E.</b>		Nouvelles expériences sur la propriété préservative du virus vaccin contre la clavelée. 547
Institut départemental de Rennes. 552		Mort du sculpteur <i>Mouchi</i> . 548
Société d'agriculture du Gard. 555		Société médicale d'émulation. <i>Ibid.</i>
Société d'agriculture du Mont-Blanc. <i>Ibid.</i>		Institut de jurisprudence. <i>Ibid.</i>
		Ecoles centrales. 549

THÉÂTRES.

- Lisez Plutarque. 549  
 L'Auberge de Calais. 351  
 Ida, ou Que deviendra-t-elle? 55a

LIVRES DIVERS.

- Médecine.  
 Opuscules du C. D. Desgenettes. 556  
 Voyages.  
 Voyage pittoresque et historique  
 de l'Istrie et de la Dalmatie; par  
 le C. Cassas. 13.<sup>e</sup> et 14.<sup>e</sup> livrai-  
 sons. 556  
 Voyage en Syrie, par le C. Cassas.  
 21.<sup>e</sup> livraison. 559  
 Voyage au Sénégal, pendant les  
 années 1784 et 1785; par le C.  
 Labarthe. Ibid.

Poésie.

- Les Plaisirs du Poète, par Charles  
 Millevois. 560

Art dramatique.

- Jugemens sur Lekain; par Mole  
 et Linguet. Ibid.

Littérature grecque.

- Réponse de J. B. Gail, à la cri-  
 tique de son *Traité de la Chas-  
 se*; par E. Clavier. 561

Littérature.

- Choix de Métamorphoses, gravées  
 d'après différens maîtres; par  
 Huet l'aîné. 563

Mélanges.

- Busiris, ou le nouveau Télémaque;  
 par le C. Quéau. 564

A V I S.

On peut s'adresser au Bureau du Magasin Encyclopédique, pour se procurer tous les Livres qui paroissent en France et chez l'Etranger, et généralement pour tout ce qui concerne la Librairie ancienne et moderne.

On s'y charge aussi de toutes sortes d'impressions.

Les Livres nouveaux sont annoncés dans ce Journal aussitôt après qu'ils ont été remis au Bureau; c'est-à-dire, dans le Numéro qui se publie après cette remise.

Le Magasin paroît régulièrement le premier de chaque mois.

On prie les Libraires qui envoient des Livres pour les annoncer, d'en indiquer toujours le prix.









